Le Sommier Jean Baue
Paris 1577

ouvrage pédagogique très célèbre à l'époque et qui eut de nombreuses éditions –

ÉRASTE

OU

L'AMI DE LA JEUNESSE.

I.

(le tome I est un véritable catéchisme sans le moindre attrait – le tome II offre un peu plus d'intérêt)

Islande
Ecosse
Irlande
Pologne
Lisbonne
Madrid
Bordeaux
Gibraltar
ESPAGNE
Malte
Canaries
Blanc
DESERT DE SAHARA
Tropique du Cancer
Tombouctou
Tendeny
Fezzan
Bornou
Sego
Niger
NIGRITIE
Sierra Leone
GUINEE
Commassie
Benin
C. des Palmes
S. Thomas
Angola
Equateur
S. Mathieu
Zaire
CONGO
Tambo
Benguela
C. Nord
l'Ascension
Nubie
Abyssinie
Partida

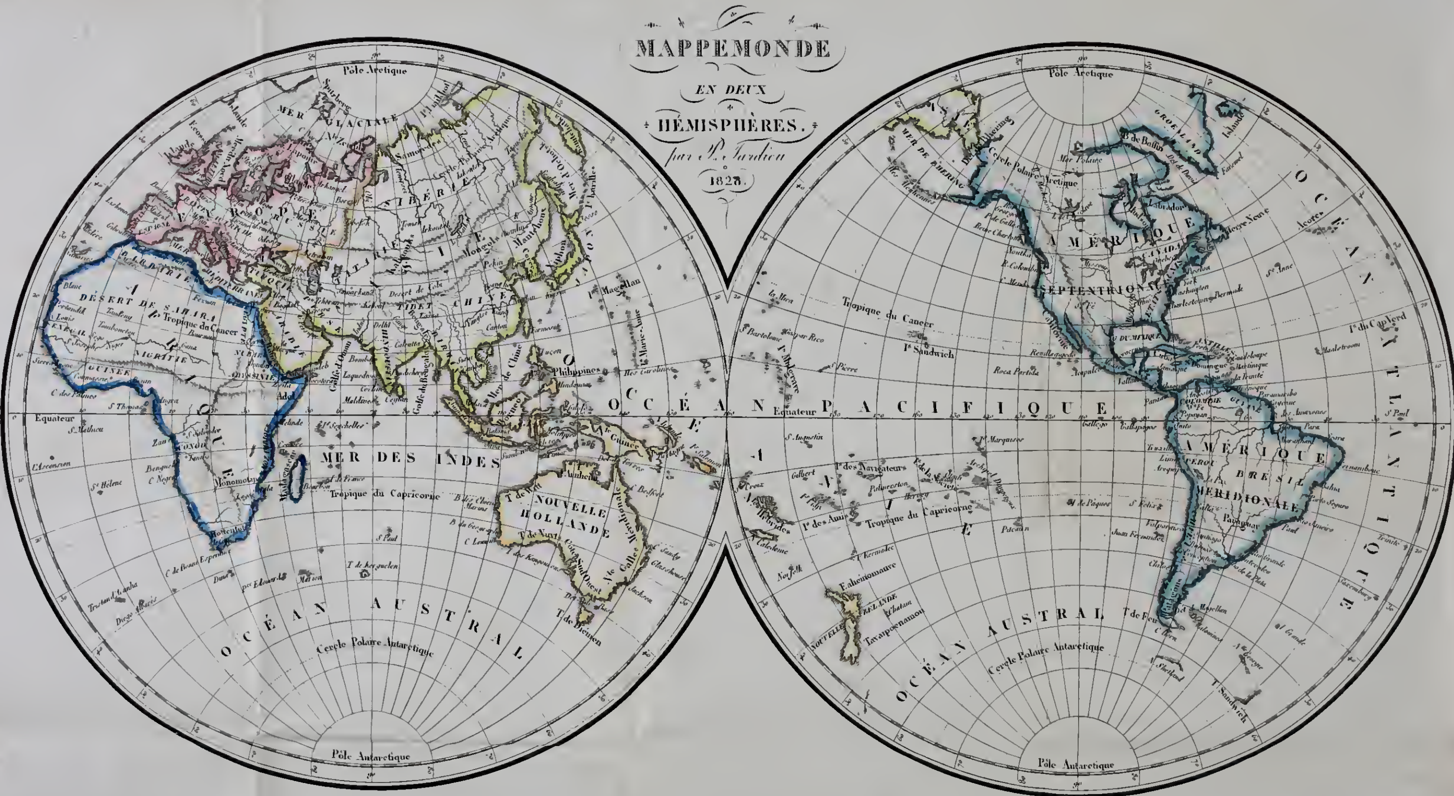
MAPPEMONDE
EN DEUX
HÉMISPHÈRES.
par P. Tardieu
1828.
Pôle Arctique
Pôle Antarctique
Equateur
Tropique du Cancer
Tropique du Capricorne
Cercle Polaire Antarctique
Cercle Polaire Arctique
MER GLACIALE
EUROPE
ASIE
SIBÉRIE
TARTARIE
CHINE
TIBET
AFRIQUE
DÉSERT DE SAHARA
NIGRITIE
GUINÉE
CONGO
MER DES INDES
NOUVELLE HOLLANDE
OCÉAN AUSTRAL
OCÉAN PACIFIQUE
OCÉANIE
AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE
BRÉSIL
PÉROU
OCÉAN ATLANTIQUE
GROENLAND
Mer Polaire
Philippines
Bornéo
Ceylan
Madagascar
Iles Sandwich
Tropique du Capricorne
Pôle Arctique

ÉRASTE,

OU

L'AMI DE LA JEUNESSE,

ENTRETIENS FAMILIERS
SUR LES CONNOISSANCES HUMAINES,

ET PARTICULIÈREMENT

SUR LA LOGIQUE OU L'ART DE PENSER ET DE RAISONNER,
LA MORALE, L'HISTOIRE DE LA RELIGION,
LA MYTHOLOGIE,
LA PHYSIQUE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
L'ASTRONOMIE, L'HISTOIRE NATURELLE,
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE DE FRANCE, LE BLASON, ETC.

PAR M. L'ABBÉ FILASSIER.

Gratum est quod patriæ civem populoque dedisti,
Si facis ut patriæ sit idoneus.
JUVÉNAL, Sat. 14.

NOUVELLE ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

CONTINUÉE ET CORRIGÉE, POUR LA PARTIE GÉOGRAPHIQUE ET L'HISTOIRE DE FRANCE, JUSQU'EN 1825.

ORNÉE DE 2 CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE 16 PLANCHES REPRÉSENTANT 172 SUJETS.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ BOISTE FILS AINÉ, LIBRAIRE,
RUE DE BONNE, N° 12.

1828.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rasteoulamidel01fill

PRÉFACE.

Il manquoit aux jeunes gens de tous les ordres et des deux sexes, un livre qui, réunissant à la fois le *nécessaire*, l'*utile* et l'*agréable*, fût cependant pour tous d'une acquisition facile; un livre qui, sans être trop volumineux, renfermât pourtant, avec assez d'étendue, les élémens de ces sciences dont l'objet immédiat est de former le cœur, de cultiver l'esprit, d'exercer le jugement, d'embellir l'imagination, d'orner la mémoire, d'enrichir enfin toutes les facultés de l'âme. C'est ce qu'on trouvera, nous l'espérons, dans les entretiens familiers que nous présentons de nouveau au public, et qu'il a daigné honorer du sceau de son approbation. Dans cette nouvelle édition, revue avec soin, refondue et entièrement neuve dans certaines parties, nous espérons mériter de plus en plus son suffrage, et n'avoir rien négligé pour arriver au but que nous nous sommes proposé.

Après avoir montré à nos élèves les grands avantages de la bonne éducation et la nécessité de s'instruire, nous formons leur raison naissante par les préceptes de la logique. Nous les appliquons ensuite à l'étude de la religion et de la morale; grande et sublime étude, la seule digne de l'homme, et toutefois la première qu'il néglige! Nous leur faisons

contempler la nature et les perfections suprêmes du maître de l'univers; nous leur prouvons la divinité des livres saints, source pure de notre croyance; nous leur rappelons la félicité de l'homme innocent, et les malheurs qui furent les tristes suites de sa prévarication; ce qui amène naturellement un tableau historique de la religion, depuis le péché de notre premier père jusqu'à la venue du Messie; nous leur exposons les principales actions de cet adorable libérateur, et les prophéties qui les ont annoncées plusieurs siècles auparavant; nous leur expliquons la doctrine évangélique contenue dans le Symbole des Apôtres; nous leur parlons des vertus chrétiennes et morales, des péchés qui leur sont contraires, et des deux moyens que le Tout-Puissant nous offre pour sanctifier les unes et pour expier les autres: les sacremens et la prière. De là nous passons aux commandemens de Dieu et de l'Eglise; et un tableau historique du christianisme depuis la descente du Saint-Esprit jusqu'à nos jours, complète ce qui concerne la religion.

Toutes ces matières, quoique très relevées par elles-mêmes, sont présentées avec simplicité, et sous la forme d'une conversation naïve, la plus propre à captiver l'attention de la jeunesse. Cependant nous nous sommes quelquefois permis, particulièrement dans les récits historiques, et dans plusieurs de nos preuves, un peu de force et de chaleur, afin de produire, autant qu'il est en nous, sur le

cœur de ceux pour qui nous écrivons, quelque chose de plus qu'une conviction stérile.

A ces notions de première nécessité, nous faisons succéder celles qui sont utiles et agréables. Nous traitons premièrement de la mythologie en général; puis nous racontons en détail les actions des différentes divinités païennes que nous avons soin de représenter sous les symboles qui les caractérisent, afin d'accoutumer les jeunes gens à saisir du premier coup d'œil les sujets exécutés d'après la fable.

La connaissance de la nature nous occupe ensuite. La physique générale et particulière; les divisions et l'usage de la sphère céleste; le cours des astres et les phénomènes qui en résultent; l'histoire naturelle, la description géographique du monde dans toutes ses parties, et particulièrement de la France telle qu'elle est aujourd'hui, d'après les derniers traités. Nous présentons ensuite un tableau général de l'histoire de ce royaume; morceau intéressant où l'on remarquera les diverses révolutions de cette noble et ancienne monarchie, depuis sa fondation jusqu'à l'heureux événement de la seconde rentrée de Louis XVIII sur le trône de ses pères. Nous terminons enfin notre ouvrage par un entretien particulier sur le blason, qui manquoit aux éditions précédentes. Voilà sans doute beaucoup de matière pour deux volumes; mais la disposition typographique que nous avons choisie, et l'attention que nous avons prise de ne rien dire

d'inutile, nous ont procuré les moyens d'approfondir suffisamment chacun de ces articles.

Un pareil ouvrage nous ayant paru nécessiter des gravures qui rendissent plus sensibles certaines explications, toujours difficiles sans ce secours, nous n'avons pas craint de les multiplier, et nous croyons avoir, sous ce rapport, ajouté à son mérite par le choix des sujets et leur bonne exécution.

Quoique ce livre soit particulièrement destiné à la jeunesse, nous ne devons pas oublier de dire qu'il peut être fort utile à toutes les personnes qui n'ayant point eu le loisir de cultiver les lettres, ne sont pourtant pas dispensées de connoître une foule d'objets dont elles entendent parler tous les jours, et qu'il est honteux d'ignorer. Eraste, à cet égard, sera pour ces personnes un maître, ou plutôt un ami, qui ne pourra manquer de leur plaire par ses leçons naïves, mais dépouillées de ce jargon puéril que l'on trouve dans la plupart des livres d'éducation.

ÉRASTE

OU

L'AMI DE LA JEUNESSE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'HOMME, CONSIDÉRÉ PAR RAPPORT A LA RELIGION ET A LA MORALE.

PREMIER ENTRETIEN.

Avantages de l'Éducation; nécessité de s'instruire.

ÉRASTE, EUGÈNE, EUDOXIE, SŒUR D'EUGÈNE.

ERASTE. Approchez, mes chers enfans, quittez cet air timide, livrez-vous avec confiance au zèle d'un ami qui veut consacrer à votre instruction les foibles lumières qu'il a reçues du Ciel.

EUGÈNE. Nous sentons, respectable Eraste, toute la grandeur du service que vous daignez nous rendre, et notre reconnoissance égalera vos bontés. Mais, dites-moi, je vous supplie, pourquoi une crainte secrète s'est emparée de mon cœur, en paroissant devant vous?

EUDOXIE. C'est aussi ce que j'éprouve. En vain la réflexion découvre à mes yeux l'utilité de vos sages leçons; je ne sais quelle terreur cachée vient troubler mon esprit.

ER. En voici la raison, mes chers amis: nous craignons tous la fatigue; et lorsque nous nous proposons d'entrer dans une nouvelle carrière, nous en calculons les travaux, nous en exagérons les peines; le découragement survient; notre ardeur

cède aux vains fantômes d'une imagination pusillanime : insensés que nous sommes ! nous ne voyons que les épines, et nous négligeons d'apercevoir les roses.

Mais l'homme sage ne se conduit pas ainsi. Convaincu que l'on n'obtient rien sans peine, et qu'un travail assidu triomphe de tous les obstacles, il surmonte avec courage les premières difficultés qui semblent lui défendre l'accès des sciences, et bientôt il pénètre dans le sanctuaire. Ainsi, mes chers enfans, il faut faire des efforts pour mériter des succès : la victoire ne couronne que celui qui a combattu.

Ranimez donc votre courage; bannissez ces chimériques alarmes, ces puériles terreurs; vous avez résolu de vous instruire, avant que de vous présenter sur le dangereux théâtre du monde; exécutez avec une noble constance un si louable projet.

Vous n'êtes plus dans cette première enfance, où l'homme est trop foible pour entendre la voix de la raison. Votre esprit s'ouvre, votre jugement se développe, et votre âme, docile encore, peut profiter du silence des passions pour prêter l'oreille aux salutaires enseignemens de la vertu. Que ne puis-je vous faire sentir tout le prix de cet âge heureux! La jeunesse est le seul temps d'apprendre. Dès qu'une fois on est entré dans le monde, on s'occupe tout entier de l'état qu'on embrasse; on cherche à donner de l'importance au rôle qu'on veut jouer; on épie les moyens d'augmenter, de soutenir, ou de relever sa fortune : eh! dans ce concours tumultueux de craintes et d'espérances, de chagrins et de soucis, dans cette succession rapide d'affaires, quel temps peut-on donner à la culture de son cœur et de son esprit? Il faut alors renoncer à ces sublimes connoissances, dont l'objet est d'éclairer l'homme dans ce séjour de ténèbres et d'erreurs. Hélas! combien ne voit-on pas d'infortunés qui ne sont malheureux que pour n'avoir pas mieux employé les premières années de leur vie?

Eug. Nous bénissons le Ciel de ce que notre carrière est si peu avancée : sous vos auspices, nous en consacrerons tous les instans à l'étude; et si Dieu daigne faire prospérer vos charitables soins, vous vous applaudirez de la docilité de vos élèves.

Er. C'est ce que je désire, c'est ce que je demande sans

cesse à l'Eternel. Si mon zèle pouvoit lui plaire, s'il le jugeoit digne de contribuer à former des hommes de bien, ah! mes amis, ne serois-je pas assez payé?

Eud. Vous avez l'art de persuader : il n'y a qu'un instant je redoutois vos instructions, je me figurois qu'elles seroient trop austères; mais vous en montrez l'utilité avec tant de douceur que je brûle de les entendre.

Er. Je vais vous satisfaire, ma chère Eudoxie, et pour fortifier de plus en plus un empressement si légitime, examinons, avant tout, quels sont les avantages de la bonne éducation, et sur quelles raisons est fondée la nécessité de s'instruire.

La bonne éducation est la source de la vertu et de l'honneur : sans elle, tous les présens de la fortune, tous les dons de la nature deviennent inutiles ou dangereux. C'est elle qui apprend aux hommes à remplir dignement les diverses fonctions auxquelles ils sont appelés dans le monde; elle forme les pères et les mères de famille, les rois, les magistrats, les ministres, les guerriers, les prêtres du Seigneur : en un mot, c'est le plus précieux héritage, c'est le seul bien durable que les parens puissent laisser à leurs enfans.

Eug. C'est celui que je veux laisser aux miens, si jamais Dieu me destine au mariage; et quand je n'embrasserois pas cet état respectable, en serois-je moins obligé de restituer à la société ce que j'aurois reçu d'elle? Serois-je dispensé d'être utile à mes semblables, soit en les édifiant par mes exemples, soit en contribuant, du moins par mes conseils, à l'éducation des jeunes citoyens qui sont l'espérance de la patrie? Voilà, Monsieur, ce que je me suis dit vingt fois, ce que j'ai longtemps considéré avec ma sœur, ce qui nous a fait prendre la ferme résolution de nous instruire. Ainsi nous nous sommes proposé deux objets, en vous suppliant de nous admettre au nombre de vos disciples : nous avons voulu devenir gens de bien, et propres à rendre tels ceux avec qui nous serons obligés de vivre.

Er. Puissent tous ceux de votre âge imiter un pareil exemple! Je ne négligerai rien, mes chers enfans, pour répondre à votre attente : le Tout-Puissant bénira votre projet et mes foibles travaux.

Eud. Il n'y a qu'une chose sur laquelle je ne suis pas d'ac-

cord avec mon frère; il prétend qu'il faut prendre autant de soin de l'éducation des filles que de celle des garçons; en vain je lui ai représenté qu'il suffisoit aux femmes de connoître les principaux devoirs de la religion, de savoir coudre et faire quelques autres petits ouvrages, d'apprendre à chanter avec grâce, à danser avec noblesse, à s'habiller à la mode, à se présenter avec décence, à parler poliment : il soutient que tout cela n'est rien, ou très peu de chose; et sans songer à la foiblesse de notre sexe, il ose avancer que nous sommes capables d'études bien plus sérieuses.

Er. Est-il possible, Eugène, que vous pensiez d'une manière aussi déraisonnable? Vous voulez donc que votre sœur consacre à de vaines connoissances les premières et les plus belles années de sa vie?

Eud. Mais, Monsieur, vous plaisantez, ce me semble.

Er. Eh! qui ne riroit, ma chère amie, de vous entendre raisonner de la sorte? Votre sexe est foible, dites-vous, c'est précisément pour cela qu'il est important de le fortifier. Vos âmes sont-elles d'une autre espèce que celles des hommes. N'avez-vous pas aussi bien qu'eux une raison à conduire, une volonté à diriger, des passions à combattre? et vous est-il plus aisé qu'à nous de satisfaire à tous ces devoirs, sans rien apprendre? Votre sexe est foible! et pourquoi voit-on quelquefois des femmes si supérieures à leurs époux par leur activité, par la force de leur génie, que le fardeau sous lequel ils plient devient pour elles un jouet et un amusement?

Je conviens que les femmes ont, pour l'ordinaire, moins d'application, moins de patience, moins de courage et de fermeté que les hommes; mais n'ont-elles pas plus de vivacité d'esprit, plus de pénétration, plus de douceur et de modestie? Vous n'êtes pas, il est vrai, destinées à remplir des emplois aussi pénibles que ceux dont les hommes sont chargés : eh bien! c'est une raison de plus de vous livrer à l'étude; car, que feriez-vous du loisir qui vous reste? Ne vaut-il pas mieux le consacrer à former votre cœur, à orner votre esprit, à vous fortifier dans la pratique des vertus, que de le donner à l'inutilité, à la médisance, à tous les vices dont l'indolence est la mère.

Votre sexe est foible! la nature lui a-t-elle donc imposé des obligations qu'il ne puisse remplir? et quelles obligations

encore? Elles sont le fondement de toute la vie humaine. Ce sont les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tous les détails domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain. Ainsi leurs occupations ne sont guère moins importantes ni moins pénibles que celles des hommes, puisqu'elles ont une famille à gouverner, un mari à rendre heureux, des enfans à bien élever. Oui, ma chère Eudoxie, j'ose l'assurer, la mauvaise éducation des femmes n'est pas funeste à elles seules; elle a, pour la société, des suites beaucoup plus terribles que celle des hommes. En effet, pourquoi la plupart de ces derniers sont-ils vicieux et méchans? C'est que leurs mères n'ont pas rectifié en eux, dès leur tendre jeunesse, ce redoutable penchant qui les porte au mal; c'est que souvent même elles l'ont rendu plus glissant et plus rapide par de perfides complaisances, par un amour désordonné; ou bien, c'est que, dans un âge plus avancé, d'autres femmes, sans honneur et sans principes, ont abusé, pour les pervertir, des attraits séducteurs qu'elles avaient reçus de la nature.

Eud. Je cède à vos raisons, et je vois que les instructions que vous avez résolu de donner à mon frère, intéressent également les personnes de mon sexe. Ainsi permettez-moi d'être son émule, et de fournir, sous vos yeux, la même carrière.

Er. Pour vous faire comprendre combien votre résolution est sage, ma chère enfant, considérez avec moi quel besoin nous avons d'apprendre, et quelles lumières, quelles consolations, quels charmes inexprimables nous puisons dans l'étude et dans l'instruction.

L'esprit se nourrit et se fortifie par les grandes vérités que l'étude lui fournit. Stérile quelquefois de son propre fonds, et circonscrit dans des bornes très étroites, il invente peu, et s'épuise aisément. Mais l'étude supplée à sa stérilité, et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connoissances et ses lumières, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes, plus vives. Elle dissipe nos préventions, et corrige nos préjugés. Elle fait acquérir l'heureuse habitude du travail; elle en adoucit la peine; elle arrête et fixe la légèreté de l'esprit; elle éloigne de l'oisiveté, du jeu et de la débauche. Elle nous apprend que le véritable

bonheur de l'homme est inséparable de la vertu; qu'il n'y a rien d'estimable que la droiture et l'équité, rien de consolant que le témoignage d'une conscience pure, rien de doux que l'approbation des gens de bien, rien de honteux que le vice. Elle nous offre une multitude de maîtres intègres et fidèles, qui, par leurs exemples et par leurs maximes, nous dévoilent la futilité des brillantes chimères dont l'homme se repaît, et elle oppose des digues puissantes au torrent de la coutume perverse et de la corruption. Faisons-nous consister la grandeur et la gloire dans la possession d'immenses richesses, et jetons-nous un œil de dédain et de mépris sur la pauvreté gémissante? avec quelle force victorieuse ne confond-elle pas notre orgueil insensé, en nous montrant cette même pauvreté, compagne de la vertu, élevée sur des chars de triomphe, jugée digne des premiers trônes du monde, et respectée par des peuples justes appréciateurs du mérite? C'est par de telles leçons qu'elle nous accoutume à n'estimer, à n'admirer que la véritable sagesse, qui consiste moins à bien dire qu'à bien faire; à fouler aux pieds les préjugés populaires, à juger sainement des hommes et des objets de leurs passions, non sur des dehors trompeurs, mais sur ce qu'ils ont de réel et de solide.

Eud. Ce que vous nous dites de l'étude surpasse de beaucoup l'idée que je m'en étois formée.

Er. Ce n'est point tout; envisageons-la maintenant sous le rapport qu'elle a avec la religion, vous connoîtrez encore mieux combien elle est indispensable.

A proprement parler, nous n'avons ici-bas qu'une seule affaire, qui est celle de notre salut; toutes les autres lui sont subordonnées et doivent nous y conduire. Ainsi l'étude de la religion est notre première et notre principale étude. Mais qu'est-ce qu'étudier la religion? C'est ce qu'il est important de définir.

Etudier la religion, c'est travailler, par tous les moyens possibles, à faire chaque jour de nouveaux progrès dans la connoissance de Dieu, de ses perfections suprêmes, des œuvres de sa puissance, de son adorable sagesse, de sa justice et de sa miséricorde infinie; étudier la religion, c'est contempler, avec un saint respect, les impénétrables mystères du Sauveur, méditer sa doctrine, suivre ses exemples, se remplir des vrais

principes de la morale évangélique, des règles de l'Eglise, et de tout ce qui peut contribuer à former une piété sincère et durable; enfin, étudier la religion, c'est recueillir tous les rayons de lumière qui peuvent diriger nos pas timides et chancelans dans l'obscurité de la vie présente, jusqu'à ce que le grand jour de l'éternité commence à luire.

Eug. Il me semble, Monsieur, que vous donnez à l'étude de la religion un peu trop d'étendue. Est-ce que pour en prendre une connoissance suffisante, on ne pourroit pas se contenter d'en développer les principaux dogmes, les maximes les plus essentielles; en un mot, se borner à la lecture de quelques-uns de ces abrégés, d'autant plus commodes qu'ils sont plus courts? On auroit, par ce moyen, beaucoup plus de temps à consacrer à l'étude des autres objets de l'éducation.

Er. Que dites-vous, mon ami? Des abrégés! je les respecte, parce que le but de leurs auteurs est de préparer à une étude plus détaillée; mais le véritable chrétien pourroit-il s'en contenter? Quoi! on riroit de voir un homme qui voudroit se donner pour disciple d'un grand philosophe, sans en avoir lu les ouvrages, sans connoître ni l'enchaînement de ses principes, ni sa méthode de philosopher, uniquement parce qu'il auroit gravé dans sa mémoire quelques pages de sa doctrine; et l'on ne riroit pas de voir un disciple de Jésus-Christ s'honorer du nom de chrétien, pour avoir retenu fidèlement quelques définitions stériles de ses mystères, quelques-unes des grandes vérités qu'il est venu répandre, quelques règles de la discipline de son Eglise!

L'étude de la religion exige donc plus d'étendue qu'on ne se l'imagine; et si c'est une maxime véritable, que tout homme qui veut exceller dans une profession doit long-temps l'exercer et s'efforcer de s'y rendre habile, elle est encore plus vraie lorsqu'on l'applique à un chrétien, qui n'a été placé sur la terre que pour se sanctifier. Et cette étude, ne croyez pas qu'il faille la borner à quelques années de la vie; il n'y a point d'âge où le chrétien soit dispensé de s'y livrer; il n'y a point de temps où il ne doive y chercher un aliment salutaire; parce qu'il n'y en a point où il ne soit obligé d'être vertueux, et de travailler pour le Ciel.

Je dois vous en prévenir, mes chers amis, il y a peu de différence entre une étude superficielle et l'ignorance totale.

de la religion. Et quelles suites funestes n'a pas cette coupable ignorance, soit à l'égard des particuliers, soit par rapport au corps de l'Eglise? Qu'un jeune homme, par exemple, entre dans le monde, sans avoir mûrement étudié les devoirs essentiels du chrétien, non dans de foibles abrégés, qui ne sont bons que pour la tendre enfance, mais dans l'Evangile, à combien de dangers ne sera-t-il pas exposé? Où trouvera-t-il des armes pour repousser les assauts que lui livrera, de tou parts, l'esprit de mensonge et de séduction? Qu'un incrédule fasse retentir à ses oreilles les vaines objections qu'il forme contre le christianisme; que lui répondra-t-il? On tournera en dérision les saintes maximes de l'Evangile, on niera d'un air triomphant les vérités les plus authentiques de la religion, on plaisantera sans pudeur sur les usages les plus sacrés de l'Eglise : comment s'y prendra-t-il pour justifier sa croyance, pour en développer l'esprit, pour en montrer la sagesse et la solidité? Hélas! il applaudira le premier à l'apôtre de l'erreur. Ainsi l'ignorance de la religion conduit rapidement à l'incrédulité.

Qui a produit ces déplorables révolutions, qui, dans les siècles derniers, ont enlevé tant de peuples à l'Eglise catholique, sinon cette ignorance dont nous parlons? Pourquoi de nos jours les faux prophètes, les libertins, les incrédules voient-ils prospérer leurs abominables préceptes et leur doctrine impie? Pourquoi sont-ils préconisés dans tous les cercles? Pourquoi la religion s'éteint-elle de jour en jour dans tous les états, dans toutes les conditions? Pourquoi l'indifférence pour tout ce qui vient de Dieu a-t-elle glacé nos cœurs? Pourquoi la bonne foi, la tendre amitié, la timide pudeur, l'amour du prochain, la justice, l'humanité, toutes les vertus civiles, ne trouvent-elles plus parmi nous que de stériles panégyristes? Faut-il le demander? Voyez avec quelle froideur on étudie la religion; voyez avec quel dédain on écoute ses prédicateurs; voyez la foule de ceux qui méprisent le christianisme, ou qui ne le connoissent que pour le déshonorer par de funestes disputes; voyez quels ridicules on jette sur l'homme de bien, et vous trouverez la réponse.

Hâtez-vous donc, mes chers enfans, hâtez-vous de prémunir votre cœur contre cette dépravation affreuse : étudiez la religion sainte dans laquelle vous avez eu le bonheur de

naître ; mais étudiez-la avec une attention sérieuse ; car la vérité ne prend jamais racine dans une âme frivole ; mais étudiez-la dès ce moment ; car il n'y a que deux temps où la vérité se montre utilement à nous : dans la jeunesse, pour nous éclairer et pour nous instruire ; et dans la vieillesse, pour nous consoler ou nous désespérer : dans l'âge où les passions aveugles dominent, elle nous abandonne.

Vous n'en avez encore que des idées très imparfaites ; mais avec le temps et de l'application, et surtout avec la grâce du Seigneur, vous en prendrez dans ces foibles entretiens des notions capables de vous diriger dans une étude plus étendue. Ce ne seront point d'arides préceptes, de sèches explications, des définitions froides ; la raison elle-même vous introduira dans l'auguste sanctuaire du christianisme.

Quand une fois nous aurons formé notre cœur par la connoissance de la religion et de la morale, nous nous entretiendrons de la physique, de l'histoire naturelle, de la géographie, et de plusieurs autres sciences qu'il n'est pas nécessaire de vous indiquer actuellement, et nous finirons par prendre une idée de l'histoire de la France, afin de n'être pas comme des étrangers dans notre propre patrie.

Vous voyez, mes chers amis, que je vous propose des objets bien dignes de vous attacher ; mais ils exigent de vous un peu de constance. Je m'appliquerai, je l'avoue, à écarter les difficultés qui pourroient vous rendre cette carrière trop pénible ; cependant il en restera toujours assez pour exercer votre ardeur.

Au reste, de tout ce que je vous dirai, vous n'admettrez, s'il vous plaît, que ce que vous concevrez bien, que ce qui vous paroîtra véritable. Vous me proposerez vos difficultés, je tâcherai d'y répondre ; et, plus vous me ferez de questions, plus vous me ferez de plaisir.

Eug. Nous n'abuserons pas de cette liberté, respectable Éraste ; nous sommes venus ici pour apprendre, et non pour vous interroger.

Eud. Pour moi, mon attention vous prouvera combien je suis jalouse de m'instruire. Seulement, dites-moi, Monsieur, si les sciences dont vous avez dessein de nous parler sont nécessaires à tout le monde.

Er. Sans doute, ma chère amie ; car leur objet est de don-

ner à l'homme une idée nette et précise de tout ce qu'il lui importe de connoître, soit pour se sanctifier sur la terre, soit pour former son cœur aux vertus civiles et morales, soit pour acquérir de bonne heure l'usage du monde; usage qui n'est souvent le fruit que d'une longue et dangereuse expérience; soit enfin pour vivre heureux et estimé parmi ses semblables. Celles qui ne se proposent point ces objets de première nécessité, se proposent du moins d'exercer l'esprit, de former le jugement, d'embellir l'imagination, d'orner la mémoire. Ainsi, elles conviennent également aux jeunes gens de toutes les conditions, et aux pauvres et aux riches, et à ceux que leur naissance destine aux dignités de l'état ou à la défense de la patrie; et à ceux qui se consacrent au ministère des autels, ou qui veulent servir Dieu dans le silence de la retraite; et à ceux qui, placés dans une heureuse médiocrité, sont réservés aux diverses professions qui composent la société civile.

En voilà, ce me semble, assez, mes chers amis, pour animer votre zèle et pour piquer votre émulation. Vous voyez la nécessité du travail, vous en voyez aussi l'agrément; plus tard, vous en recueillerez les avantages.

ENTRETIEN II.

Élémens de Logique, ou Principes propres à former la Raison, avant de s'appliquer à l'étude de la religion et de la morale.

Eugène. Vous nous avez promis de grandes instructions; vous allez sans doute nous tenir parole?

Eraste. De tout mon cœur, mes chers enfans; mais par où débuter? Voulez-vous que nous commencions par prendre quelques notions de logique?

Eudoxie. Qu'est-ce que la logique, s'il vous plaît?

Er. C'est un art, ou, ce qui est la même chose, une collection de préceptes propres à diriger l'esprit dans la recherche de la vérité. Ainsi, l'objet de la logique est de former la raison, d'écarter les nuages qui obscurcissent la lumière, de l'accoutumer à remonter aux principes pour en tirer de

plus justes conséquences, et à juger de tout avec exactitude.

Eug. Assurément cette science mérite bien d'être étudiée : la justesse d'esprit est une qualité si estimable et si nécessaire!

Er. Cependant, combien y en a-t-il qui s'appliquent sérieusement à l'acquérir? Quand on entre dans le monde, on rencontre presque à chaque pas des esprits faux, incapables de discerner la réalité d'avec le mensonge; on en voit qui aperçoivent toujours les choses du côté le plus obscur, qui se paient des plus mauvaises raisons, et qui veulent en payer les autres; on en voit qui se laissent emporter aux moindres apparences, et abandonnent perpétuellement le point de la question, qui décident hardiment de ce qu'ils ignorent, et qui prononcent d'un ton impérieux sur ce qu'ils n'entendent pas; on en voit enfin qui repoussent avec dédain, et souvent même avec colère, la main officieuse qui veut les ramener dans le chemin de la vérité.

Ne nous confondons pas, mes chers amis, dans cette foule ignorante et méprisable. Comme toutes les sciences, la logique a ses épines : il faut un peu de travail pour les arracher avec fruit, j'en conviens; mais considérez que, par la paresse, les plus petites choses nous deviennent à la fin impossibles; au lieu qu'avec un peu de soin et d'application, nous venons à bout des plus difficiles.

Eud. Entrez donc en matière, je vous en supplie; vous savez quel besoin j'ai d'être logicienne, je veux dire raisonnable.

Er. Avant de répondre à votre désir, ma chère Eudoxie, il est bon de vous donner quelques règles préliminaires, l'explication de quelques termes qu'il faut bien comprendre et se rendre familiers, si l'on veut profiter des préceptes de la logique.

On peut réduire à ces cinq questions tout ce que l'on peut savoir, de quelque objet que ce soit. On en recherche, 1° la nature : qu'est-ce que cet objet? première question. 2° L'existence : cet objet existe-t-il? seconde question. 3° Les causes : pourquoi cet objet est-il? troisième question. 4° Les propriétés, ou qualités essentielles : quel est cet objet? quatrième question. 5° Les différens genres, espèces, parties, individus : comment cet objet se divise-t-il? cinquième et dernière question.

Comme il est important de connoître l'usage de ces cinq questions, nous allons les appliquer à la philosophie, et, pour n'être pas dans la nécessité de parler trop long-temps seul, Eugène, vous m'interrogerez, je vous prie, et je tâcherai de vous répondre.

Eug. Puisque vous me le permettez, dites-moi ce que vous entendez par philosophie; quelle est sa nature?

Er. La philosophie est la science des choses naturelles. Je dis premièrement la *science*, c'est-à-dire, une connoissance de la nature plus approfondie que n'en a le commun des hommes. J'ajoute, en second lieu, la *science des choses naturelles*, c'est-à-dire, de celles que nous connoissons par la seule lumière de la raison; car, pour celles que la révélation nous découvre, et dont la connoissance exige des moyens surnaturels, elles sont l'objet de la théologie. Mais, pour sentir la justesse de ma réponse, disons un mot des règles de la définition.

Définir, c'est expliquer la nature ou l'essence d'une chose: et, comme on peut expliquer les noms ou les choses, il s'ensuit qu'il y a deux sortes de définitions, celle du nom, et celle de la chose ou de l'être.

Par ces mots *chose* ou *être*, on entend tout ce qui existe, ou tout ce qui peut exister; et, par ce mot *nom*, on veut désigner un son articulé dont les hommes sont convenus pour signifier telle chose.

La définition du nom est l'explication de ce que l'on entend par ce nom. Si je veux définir le mot *nature*, j'en indiquerai les significations diverses, afin de mieux déterminer celles qu'il faudra lui laisser. Ainsi, je dirai ce mot *naturel* ne présente pas toujours à l'esprit la même idée; quelquefois il indique le caractère, le tempérament, et ce que nous appelons naturel; comme dans cet exemple: « Socrate, le plus grand » philosophe du paganisme, et le premier, dit-on, qui en- » seigna la morale, étoit violent et emporté de sa *nature;* mais » l'étude de la sagesse adoucit et tempéra tellement cette » même *nature*, qu'il devint le plus patient et le plus modéré » des hommes. »

Très souvent aussi le mot *nature* marque l'assemblage, l'ordre et l'enchaînement des êtres qui composent cet univers, et le principe des lois immuables par lesquelles il subsiste,

comme dans cet exemple : « Platon, le plus éloquent des dis-
» ciples de Socrate, disoit que le spectacle de la *nature* nous
» élevoit à la connoissance du suprême architecte. »

Enfin, par le mot *nature*, on entend l'essence d'une chose, c'est-à-dire, ce qui entre nécessairement dans l'idée de cette chose, et sans quoi elle ne peut subsister, ni être conçue par l'esprit. Ainsi, l'âme et le corps sont la nature ou l'essence de l'homme; car il ne peut exister aucun homme sans l'âme et le corps, et l'esprit ne peut se figurer un homme, que comme un être composé d'une âme et d'un corps.

Vous voyez donc clairement que l'objet de la définition du nom est de déterminer l'idée qu'on doit y attacher, afin d'éviter les équivoques, le double sens, les méprises; ce qui est indispensable dans la recherche et dans l'étude des choses, et surtout dans les discussions philosophiques, où souvent, pour avoir négligé de définir les termes, on conteste longtemps sans se comprendre. Mais, quelque utile que soit la définition du nom, vous ne la confondrez pas avec celle des choses, qui est bien utile encore.

La définition de la chose est l'explication de la nature ou de l'essence de cette chose. Quand je dis : l'homme est un animal raisonnable, je le définis par sa nature, j'explique son essence, qui consiste dans la réunion de l'*animalité* et de la *rationalité*.

Pour que la définition de la chose soit bonne, quatre conditions sont nécessaires; elle doit être claire, courte, réciproque; elle doit renfermer le genre et la différence de la chose définie.

1° Elle doit être claire; c'est-à-dire, qu'on ne doit y trouver aucun terme équivoque ou inintelligible, car son objet est d'expliquer la nature de la chose; or, elle ne peut parvenir à ce but sans la clarté : on ne comprend pas ce qui est obscur; on n'aperçoit pas le soleil quand il est couvert de nuages.

2° Elle doit être courte; c'est-à-dire, qu'on n'y doit remarquer aucun mot inutile; rien en effet ne contribue tant à la clarté que la brièveté; puisque, par elle, on écarte tous les termes qui pourroient obscurcir, ou du moins embarrasser l'objet de la définition.

3° Elle doit être réciproque, c'est-à-dire, qu'elle doit également convenir à toutes les parties de la chose définie,

et ne convenir en même temps qu'à cette seule chose. La philosophie, par exemple, a quatre parties : la *logique*, qui traite de l'art de penser; la *métaphysique*, qui traite des propriétés générales des êtres, des attributs de Dieu et de la nature des esprits; la *morale*, qui nous fait connoître les actions bonnes ou mauvaises; et la *physique*, qui nous fait connoître les corps et leurs propriétés. Or, pour que la définition que je vous ai donnée de la philosophie soit réciproque, il faut qu'on puisse l'appliquer à chacune de ces parties; c'est-à-dire qu'il faut voir si l'on peut appeler chacune de ces parties *science des choses naturelles*, ou fondées sur les lumières de la raison. Mais cela est évident, puisque, pour parvenir à chacune de ces sciences, nous n'avons besoin d'aucune révélation, d'aucune lumière surnaturelle. Il ne s'agit donc plus que d'examiner si la définition convient à la philosophie seule; mais cela n'est pas moins évident, puisque, de toutes les sciences, elle seule peut être appelée *science des choses naturelles :* ma définition est donc réciproque.

4° Enfin, la définition doit renfermer le genre et la différence de la chose définie. Mais, qu'est-ce que le genre? qu'est-ce que la différence?

Dans tous les êtres, il y a des propriétés communes à plusieurs, et des propriétés distinctives; dans l'homme, par exemple, nous avons remarqué deux propriétés ou qualités essentielles : l'animalité et la rationalité : l'animalité est la propriété commune de l'homme, puisqu'il la partage avec tous les autres animaux; la rationalité, au contraire, est la qualité distinctive, puisque, de tous les animaux, il est le seul doué de la raison. Or, on appelle *genre*, les propriétés communes à plusieurs êtres; et *différences*, les propriétés distinctives de chacun de ces êtres. Ainsi, dans cette définition, l'homme est un animal raisonnable : *animal* est le genre, et *raisonnable* la différence. Ainsi, dans la définition de la philosophie, *science* est le genre, et *science des choses naturelles* est la différence.

Vous pouvez juger, d'après l'exposé de ces règles, que ma définition est bonne, parce qu'elle y est exactement conforme : 1° Elle est claire : tous les termes en sont intelligibles; 2° elle est courte : pouvoit-on l'exprimer en moins de mots? 3° elle est réciproque, puisqu'elle convient à toutes les parties de la

philosophie, et que la philosophie est la seule science à laquelle l'on puisse l'appliquer; 4° enfin, elle présente le genre et la différence de la philosophie.

Telle est, mes chers amis, la méthode qu'il faut suivre pour résoudre la première question. Eugène, êtes-vous satisfait de ma réponse?

Eug. J'en suis si content, que je voudrois l'avoir faite. Apprenez-moi maintenant si la philosophie existe; car, si je ne me trompe, c'est l'objet de la seconde question.

Er. Pour vous prouver l'existence de la philosophie, il faut vous démontrer qu'elle a un objet certain, un sujet certain, et un motif certain. Commençons par expliquer ces termes.

Un *objet,* en général, est ce qui occupe une science, ce qu'elle se propose de connoître. Ainsi, les choses naturelles sont l'objet de la philosophie, puisque cette science s'en occupe, puisque son but est de les connoître.

On appelle *sujet,* en général, ce qui reçoit en soi une chose. L'esprit humain est donc le sujet de la philosophie, puisque c'est lui qui reçoit cette science, et qu'il la fait passer, pour ainsi dire, en sa propre substance.

Enfin, on nomme *motif,* en général, ce qui est la base et le fondement d'une science; ainsi, le motif de la philosophie est l'évidence pour les choses qui sont hors de nous, et le sens intime pour celles qui sont au-dedans de nous-mêmes.

L'évidence est la perception claire d'une vérité qui a la propriété de se manifester à l'âme, par elle-même, et de lui ôter toute inquiétude sur ce qu'elle veut connoître. Si l'on vous disoit, par exemple, que le tout est plus grand que sa partie, votre âme douteroit-elle un instant de la vérité de cette proposition? Ne verroit-elle pas du premier coup-d'œil que la partie, n'étant qu'une portion du tout, doit nécessairement être plus petite que ce tout? Si l'on vouloit vous persuader que le pied de cette table, qui n'en est qu'une foible partie, est plus gros, plus considérable que la table entière, votre âme ne se révolteroit-elle pas contre ce mensonge? Or, ce sentiment intérieur, qui atteste la vérité ou la fausseté d'une chose que l'on aperçoit clairement, est ce qu'on appelle évidence.

Le *sens intime* est une faculté de l'âme par laquelle elle est avertie d'une affection qu'elle éprouve. Le sens intime ne peut

pas plus nous tromper que l'évidence, parce qu'il est aussi infailliblement lié à la vérité des affections qu'il atteste. En effet, le sens intime pourroit-il avertir notre âme qu'elle éprouve de la douleur, par exemple, lorsque réellement elle n'en éprouveroit pas.

Actuellement il s'agit de prouver que la philosophie a un objet certain, un sujet certain, et un motif certain; et, si j'en viens à bout, j'aurai par-là même démontré l'existence de la philosophie, et répondu à votre question.

1° La philosophie a un objet certain; car quel est l'objet de la philosophie? que se propose-t-elle de connoître? Les choses naturelles. Or, les choses naturelles sont un objet certain; car un objet certain est celui qui, pour exister, demande toujours la même essence, et dont la nature ne peut être changée sans qu'il cesse d'être. Mais les choses naturelles ne demandent-elles pas toujours la même essence pour exister? Un cercle, par exemple, ne demande-t-il pas toujours la même essence, je veux dire la rondeur, pour être cercle; et, s'il cessoit d'être rond, s'il devenoit carré, ne cesseroit-il pas d'être cercle? Cela étant, les choses naturelles sont donc un objet certain; car il en est de chacune d'elles comme du cercle. La philosophie a donc un objet certain.

2° Elle a un sujet certain; car quel est le sujet de la philosophie? N'est-ce pas l'esprit humain? Or, l'esprit humain est un sujet certain, c'est-à-dire, capable de connoître la vérité, et de conserver cette connoissance. Premièrement, l'esprit humain est capable de connoître la vérité. En effet, ne connoît-il pas avec évidence la vérité de cette proposition, par exemple, le tout est plus grand que sa partie? Je dis, en second lieu, qu'il est capable de conserver la connoissance de la vérité, dès qu'une fois il l'a saisie. C'est ainsi qu'après avoir connu clairement la vérité de cette même proposition, le tout est plus grand que sa partie, nous la conservons, même malgré nous; nous nous y attachons fortement, et nous ne pouvons la perdre qu'avec la raison. Cela étant, la philosophie a donc un sujet certain.

3° Elle a un motif certain; car quel est le motif de la philosophie? C'est l'évidence pour les choses qui sont hors de nous, et le sens intime pour les choses qui sont au-de-

dans de nous-mêmes. Mais, comme je vous l'ai fait voir, ni l'évidence, ni le sens intime ne peuvent nous tromper. La philosophie a donc un motif certain. Je vous ai prouvé qu'elle avoit encore un sujet certain et un objet certain; on ne peut donc douter raisonnablement de son existence.

Il y a deux sortes de philosophie, l'une parfaite, et l'autre imparfaite. La philosophie parfaite est la connoissance complète de toutes les choses naturelles. Vous sentez bien que cette espèce de philosophie n'appartient qu'à Dieu seul, qui connoît toutes ses œuvres.

La philosophie imparfaite est une connoissance certaine de plusieurs choses naturelles; et c'est de cette espèce de philosophie que j'ai voulu vous prouver l'existence.

Eug. Je vous prie de m'exposer quelles sont les causes de la philosophie, c'est-à-dire, pourquoi elle est, car c'est la troisième question.

Er. Commençons toujours par expliquer les mots, c'est le moyen de mieux comprendre les choses.

En général, on appelle cause, tout ce qui contribue à l'être, ou à la manière d'être de quelque chose.

On compte cinq espèces de causes; l'efficiente, la finale, la cause matérielle, la formelle et l'exemplaire.

La cause efficiente est celle qui, par elle-même, par sa propre efficace, donne l'être ou la manière d'être à quelque chose; c'est pour cela qu'on l'appelle *efficiente*, c'est-à-dire, qui fait. Ce qu'elle produit, par la même raison, se nomme *effet*.

Il y a deux sortes de causes efficientes : la première et la secondaire. La cause efficiente première est celle qui ne dépend d'aucune autre, et de qui seule dépendent toutes les autres : la cause efficiente première de tout ce qui existe et qui peut exister, est Dieu seul. La cause efficiente secondaire est celle qui dépend de la cause première.

Voici sur la cause efficiente trois maximes qu'il faut bien retenir.

On appelle *axiome*, une proposition si claire et si évidente, qu'elle n'a pas besoin d'être démontrée; telle est celle-ci : *le tout est plus grand que sa partie.*

Premier axiome. « La cause doit être avant l'effet. » Nos pères, par exemple, ont existé avant nous. Puisque Dieu a créé le monde, Dieu existoit donc avant le monde. »

Second axiome. « Aucun être ne peut être cause efficiente de lui-même, puisqu'il faudroit qu'il se produisît; il seroit postérieur à lui-même, puisqu'il se seroit produit. » Vous voyez bien que cela répugne au sens commun.

Troisième axiome. « Deux êtres ne peuvent être réciproquement cause efficiente l'un de l'autre. » C'est ainsi qu'un fils ne sauroit engendrer son père.

La cause finale est la fin pour laquelle la chose est produite. La cause matérielle est la matière même qui est employée dans la production de la chose. Dans les sciences, la cause matérielle est le sujet de cette science, c'est-à-dire, la chose qui la reçoit, et l'objet de cette même science, c'est-à-dire, la chose quelle se propose de connoître.

La cause formelle est la forme qu'une chose reçoit, et la cause exemplaire est le modèle à l'imitation duquel elle est faite.

La production d'une statue nous offre d'une manière sensible ces cinq sortes de causes. Le statuaire en est la cause efficiente secondaire; car Dieu en est la cause première, puisqu'il a créé le statuaire et la matière dont il se sert. La fin que le statuaire se propose dans cet ouvrage, l'intérêt, par exemple, la gloire, un amusement honnête, en est la cause finale; la matière qu'il emploie, le bois, le bronze, le marbre, le plâtre, etc., en est la cause matérielle; la forme que ces matériaux bruts prennent sous le ciseau de l'artiste, en est la cause formelle; enfin le modèle qu'il imite est la cause exemplaire de la statue qu'il offre à nos regards.

D'après cet exposé il vous sera facile de concevoir quelles sont les causes de la philosophie. Dieu en est la cause efficiente première, puisqu'*il est le père des lumières*, et qu'*il éclaire tout homme venant au monde.* L'esprit humain, qui se livre à l'étude et à la contemplation de la nature, en est la cause efficiente secondaire.

La cause finale de la philosophie est la connoissance de la vérité. Sa cause matérielle est l'esprit humain qui la reçoit et qu'elle veut former, et les choses naturelles qu'elle se propose de connoître; sa cause formelle est la forme sous laquelle on la conçoit, la méthode que l'on suit, soit en l'étudiant, soit en l'enseignant; enfin sa cause exemplaire est la science de Dieu, que la philosophie s'efforce d'imiter autant que la foiblesse humaine peut le permettre.

Eug. Dites-moi quelles sont les propriétés de la philosophie?

Er. Pour vous répondre, il faut distinguer deux sortes de propriétés, les unes essentielles, et les autres accidentelles. Les propriétés essentielles sont celles qui composent la nature ou l'essence de la chose, de manière que si on les détruit, la chose ne peut plus exister telle que l'esprit l'avoit conçue. Dans l'homme, par exemple, les propriétés essentielles, sont l'animalité et la rationalité; ôtez l'une de ces deux propriétés, l'être que vous appeliez homme, ne peut plus être regardé comme tel par l'esprit. Les propriétés accidentelles sont telles qu'on peut les séparer de la chose, sans que cette chose cesse pour cela d'exister; on les appelle encore *accidens.* Ainsi dans l'homme, par exemple, les accidens, ou les propriétés accidentelles, sont l'adresse, l'industrie, la force, le courage, etc. Vous pouvez anéantir quelques-unes de ces propriétés, et même les anéantir toutes, sans que pour cela l'homme cesse d'être homme, parce qu'il conserve toujours ses qualités essentielles.

Les propriétés essentielles de la philosophie consistent, comme vous savez, en ce que c'est une *science,* et une *science des choses naturelles.* Ses propriétés accidentelles sont l'utilité et l'excellence de ses préceptes, le besoin que nous en avons, et la facilité de les bien posséder.

Eud. La facilité! parlez-vous sérieusement? Je vous assure que ces préceptes ne me paroissent pas si faciles à comprendre; d'ailleurs les termes et la forme sous lesquels ils se présentent, suffiroient seuls pour effrayer.

Er. Ces termes et cette forme ne vous semblent rebutans, ma chère amie, que parce que vous n'y êtes pas encore faite. La forme philosophique, c'est-à-dire, la manière dont la philosophie présente ses leçons, et la méthode qu'elle suit pour découvrir la vérité, est la plus claire, la plus aisée, et celle par laquelle on apprend plus de choses en moins de temps. Pour en bien juger, voyez comment procède dans ses raisonnemens celui qui en a contracté l'habitude. Il commence par donner les notions ou les définitions des choses dont il va parler. Il explique, si cela est nécessaire, les différentes acceptions des termes, afin qu'il n'y ait point d'équivoque. Il distingue ce qui est douteux d'avec ce qui est

certain et incontestable; puis il établit l'état de la question, c'est-à-dire, qu'il fixe en peu de mots l'objet précis de la discussion, la manière dont il faut l'envisager; enfin il offre au grand jour la vérité qu'il s'agit précisément d'établir ou l'erreur qu'il faut combattre. La preuve de cette vérité, ou la réfutation de cette erreur, il la présente de la même manière. Il pose un principe incontestable; il le compare avec l'objet de sa preuve; il prononce sur leur ressemblance ou sur leur dissemblance, et conclut de là que la chose qu'il démontre est vraie ou fausse, bonne ou mauvaise, claire ou obscure, etc. Or, rien de plus naturel que cette méthode, rien de plus facile, et dont le commun des hommes soit plus capable.

Pour être bon orateur, pour exceller dans la poésie, il faut peut-être avoir reçu du Ciel un génie supérieur; ce don précieux n'est pas nécessaire pour devenir grand philosophe. Une constante expérience prouve qu'avec un esprit très ordinaire, on peut faire dans cette science les plus étonnans progrès, pourvu qu'on veuille donner un peu d'attention et de réflexion à ses préceptes.

Quant aux termes, ils sont noùveaux pour vous, je le sais, mais repassez-les souvent dans votre esprit; n'en laissez aucun sans avoir discerné l'idée qu'il faut y attacher, et bientôt ils vous seront aussi familiers que les mots les plus ordinaires.

Eug. Nous voici, je crois, à la dernière question, et vous m'allez apprendre comment on divise la philosophie; mais avant, expliquez-moi, je vous prie, ce que vous entendez par division?

Er. La division est la distribution d'un tout en ses parties, pour les présenter à l'esprit les unes après les autres, et lui faire connoître en détail l'objet divisé.

1° La division, pour être bonne, doit être claire et courte; car ce qui est obscur ne s'entend pas, comme je l'ai déjà dit, et si les membres de la division, c'est-à-dire, les parties du tout que l'on sépare les unes des autres pour les montrer en particulier, sont en trop grand nombre, notre esprit ne peut les saisir et succombe sous leur multitude.

2° La division doit être entière, c'est-à-dire, qu'il faut que les membres de la division égalent la chose divisée, et que leur réunion représente cette chose précisément telle qu'elle

était avant la division. Ainsi, l'on diviseroit mal notre globe, si l'on se contentoit de dire qu'il a pour parties, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Cette division ne seroit pas entière, et n'égaleroit pas la chose divisée, puisqu'on aurait omis l'Amérique, qui est une autre partie.

Mais, pour bien entendre cette seconde règle de la division, il faut savoir que l'on distingue deux espèces de parties; les unes essentielles au tout, et sans lesquelles le tout ne peut exister; telles sont dans l'homme le corps et l'âme; un corps seul n'est pas un homme; on ne peut pas dire non plus qu'une âme séparée de son corps soit un homme: c'est la réunion de ces deux substances, qui forme le tout appelé l'homme. Le corps et l'âme sont donc les parties essentielles.

Les autres parties sont appelées intégrantes, c'est-à-dire, qu'elles servent à l'intégrité du tout, qu'elles le rendent complet et entier; mais elles peuvent en être séparées, sans que pour cela il cesse d'exister. Tels sont, par rapport à notre corps, les membres, dont la privation n'ôte pas la vie. Ainsi, l'on peut me couper le bras, sans que pour cela je cesse d'être homme; on m'ôte bien une partie qui rend mon corps moins complet, moins entier; l'intégrité de mon tout est moins parfaite, mais il n'en existe pas moins. Or, il faut que la division présente les parties essentielles du tout, et qu'elle les présente toutes autant qu'il est possible; elle est vicieuse, si elle confond ces parties avec les intégrantes, ou ces dernières avec les essentielles.

3° Les membres de la division doivent être distincts, c'est-à-dire, que l'un ne doit pas entrer dans l'autre, ce qui mettroit de la confusion dans les idées. Quelqu'un, par exemple, qui, voulant donner une division du corps humain, diroit qu'il est composé d'une tête, d'un tronc, de membres, de pieds et de mains, feroit une mauvaise division. Pourquoi? C'est qu'il confondroit les parties essentielles du tout divisé avec ses parties intégrantes; les parties essentielles du corps humain sont la tête, le tronc et les membres; par membres, on entend les bras, les jambes, dans lesquels les pieds et les mains sont compris : ces mots pieds et mains ne disent donc rien de plus que membres, puisqu'ils y sont compris comme parties intégrantes.

Quant à la division de la philosophie, on pourroit la par-

tager en philosophie naturelle, en philosophie infuse, et en philosophie acquise.

La philosophie naturelle est la lumière de la raison que Dieu a accordée à chaque homme, afin de l'éclairer dans l'étude des choses naturelles.

La philosophie acquise est celle qui est le fruit de notre travail et des méditations.

La philosophie infuse est celle que Dieu pourroit accorder sans travail et sans étude de la part de celui qui seroit l'objet de ce céleste bienfait.

Mais la division la plus ordinaire de la philosophie est de la distribuer en quatre parties : la logique, la métaphysique, la morale et la physique. Nous parlerons de la physique dans la suite; la métaphysique et la morale seront comprises dans ce qui concernera la religion, à laquelle ces deux sciences sont naturellement liées; quant à la logique, nous en allons traiter plus particulièrement, après vous avoir donné l'explication de quelques mots qu'il me reste encore à vous faire comprendre. Ces mots sont *substance, mode, puissance, distinction, sujet, attribut, espèce, individu, possible, nécessaire et contingent, fini et indéfini.*

On appelle *substance*, un être qui existe en soi, non pas indépendamment de la cause productrice, mais indépendamment de son *mode.*

On entend par *mode*, un être qui existe dans un autre. Ainsi la rondeur d'une boule de cire existe dans la cire, et non en elle-même; au contraire, la cire existe en elle-même, sans avoir besoin de la rondeur ou de quelque autre forme déterminée pour exister.

Il ne faut pas confondre cette manière de parler : *exister en soi*, avec celle-ci, *exister par soi.* Exister en soi signifie exister indépendamment du mode. Exister par soi veut dire exister indépendamment d'une cause productrice. Dieu seul existe par soi, puisqu'il est éternel.

Il y a deux sortes de substances: l'incorporelle, que l'on appelle *esprit*, et la matérielle ou étendue, que l'on nomme *corps.*

L'esprit est ou incréé (c'est Dieu même), ou créé. L'esprit créé est ou destiné à gouverner, à animer un corps, et on l'appelle *âme humaine;* ou bien il n'a pas cette destination, et on le nomme *ange.*

La *puissance* est une capacité, une aptitude à faire quelque chose; ainsi l'homme a la puissance d'apprendre, parce qu'il est propre à cette fonction de l'esprit.

On distingue deux sortes de puissances, l'active et la passive. La puissance active est la force de faire quelque chose. La puissance passive est l'aptitude à recevoir quelque chose; la cire, par exemple, a la puissance passive de recevoir la rondeur, et l'homme a la puissance active de lui donner cette forme.

Il y a une *distinction* entre les choses qui ne sont pas une seule et même chose, comme, par exemple, entre un cheval et un lion. Cette distinction est réelle. On l'appelle *réelle majeure*, lorsqu'elle se trouve entre deux choses différentes; mais elle se nomme *réelle mineure*, si elle se trouve entre une chose et un mode inhérent à sa substance, sans lequel la substance peut exister, comme nous l'avons dit, quoique le mode ne puisse exister sans la substance. Telle est, par exemple, la distinction qu'il y a entre la cire et sa rondeur; car la cire peut bien exister sans être ronde, mais la rondeur de la cire ne peut exister sans la cire.

Outre ces deux espèces de distinction, il y en a une autre qu'on appelle *distinction mentale*. C'est celle qui a son fondement dans notre esprit, qui considère comme différentes des choses qui ne le sont pas réellement; c'est ainsi que je considère l'intellect et la volonté de l'homme comme deux choses différentes, quoique, dans le fond, ce ne soit que la même âme qui comprend et qui veut.

Le *sujet* est une chose de laquelle on assure, ou de laquelle on nie une autre chose; *l'attribut* est la chose qu'on assure ou qu'on nie du sujet. Quand je dis : Dieu est bon, j'assure de Dieu qu'il est bon. *Dieu* est le sujet, et *bon* est l'attribut. De même, quand je dis : Dieu n'est pas cruel : je nie de Dieu qu'il soit cruel, *Dieu* est le sujet, *cruel* est l'attribut.

L'*espèce* est l'ensemble du genre et de la différence. Vous n'avez pas oublié sans doute ce que signifient ces deux derniers mots. Ainsi, quand je dis : l'homme est un animal raisonnable, *animal*, qui est le genre, et *raisonnable*, qui est la différence, constituent l'espèce des hommes. Chaque membre, chaque partie de l'espèce s'appelle *individu;* ainsi vous

et moi, nous sommes des individus de l'espèce humaine.

On appelle *possible*, tout ce qui ne répugne pas à la raison. On distingue deux sortes de possibilités; la possibilité première et la possibilité secondaire. La possibilité première est l'union et l'accord des propriétés essentielles; ainsi la possibilité première de l'homme est l'union et l'accord de l'animalité et de la rationalité, sans lesquelles l'homme ne peut plus être regardé comme un être possible. La possibilité secondaire est la non répugnance de la création d'un être.

On désigne par le mot *nécessaire*, une chose dont l'existence est tellement déterminée, qu'il n'est pas possible de ne la pas concevoir existante. Il y a deux sortes de nécessaire, l'un absolu et l'autre hypothétique, c'est-à-dire, fondé sur une supposition, sur quelques conditions requises. Un être est *nécessaire absolument*, quand il est impossible qu'il n'existe pas, quelque supposition que l'on fasse, quelque hypothèse que l'on établisse : Dieu seul est nécessaire de cette manière. Un être est *nécessaire hypothétiquement*, quand après avoir fait une supposition, après avoir établi une hypothèse, il est impossible qu'il n'existe pas. Par exemple, si l'on établit l'hypothèse, que je pense, on établit par-là même la nécessité de mon existence; car démontrer que je pense, c'est démontrer que j'existe, puisque je ne puis penser sans exister.

Le *contingent* est opposé au nécessaire. On appelle contingent, ce qui peut également exister, ou ne pas exister. Ainsi, il y a cent ans, j'étois un être contingent; je pouvois exister, la preuve c'est que j'existe. Mais il pouvoit arriver aussi que je ne reçusse jamais l'existence.

On appelle *fini*, tout ce qui est borné ou limité, ce à quoi l'on peut toujours ajouter quelque chose. Les perfections des créatures, par exemple, sont finies, parce qu'on peut toujours y ajouter quelque nouveau degré.

On nomme *infini*, ce qui n'a ni bornes ni limites, ce qui est si parfait, qu'il ne peut l'être davantage : telles sont les perfections divines.

Voilà mes chers amis, les principales notions que j'ai cru nécessaire de vous donner pour vous mettre en état de bien comprendre la suite de cet entretien, et ceux que nous aurons après celui-ci. Retenez-les de manière à n'être plus obligés d'y revenir. Parlons maintenant de la logique.

La logique, comme je vous l'ai dit, est l'art de diriger l'esprit dans la recherche de la vérité. Or, il faut remarquer trois opérations principales de l'esprit dans cette recherche; l'*idée*, le *jugement*, et le *raisonnement*.

Ce sont ces trois opérations de l'esprit, que la logique se propose de régler dans les trois premières parties; et dans la quatrième, qu'on appelle *méthode*, elle a pour objet d'accoutumer l'esprit à disposer les diverses idées, les divers jugemens, et les divers raisonnemens qu'il a formés sur un même sujet, dans un ordre propre à le faire bien connoître.

DE L'IDÉE.

L'*idée* est la perception d'un objet. Lorsque l'esprit n'est occupé qu'à percevoir, et qu'il ne donne encore aucun attribut à ce qui perçoit, on dit qu'il a une idée. C'est ainsi que j'ai l'idée d'une fleur sans en porter aucun jugement.

Dans l'*idée* il faut distinguer l'objet aperçu par l'esprit, et le sentiment que nous en avons.

L'objet aperçu s'appelle plus particulièrement *idée*, mot qui signifie image ou représentation, et le sentiment que nous avons de l'objet aperçu se nomme *perception*, c'est-à-dire, connoissance pure et simple d'un objet.

Comme, pour bien entendre ce qui concerne l'idée, il est bon de connoître les diverses facultés de notre âme, je vais vous en dire un mot.

L'*imagination* est la faculté de se représenter les objets absens sous des images corporelles: ainsi, pendant la nuit, je puis me représenter mon père, mon frère, ma sœur, et tout autre objet que je ne vois pas.

La *mémoire* est une faculté par laquelle l'âme se rappelle les idées passées, en se souvenant qu'elle les a eues autrefois. Ces idées anciennes avoient, par le moyen des esprits animaux, imprimé quelques traces dans le cerveau, qui est l'organe de la mémoire, c'est-à-dire, l'instrument dont l'âme se sert pour conserver le souvenir des choses qui l'ont frappée; quand ces mêmes esprits animaux, qui sont des particules très fines d'une matière extraordinairement fluide, viennent à repasser par ces mêmes traces, l'ébranlement qu'ils causent dans le cerveau, absolument semblable à celui qu'ils y avoient déjà causé, procure à l'âme les mêmes idées qu'elle avoit

éprouvées auparavant. Plus ces traces sont profondes, plus ces ébranlemens sont vifs, plus on a de mémoire.

La *réminiscence* est une faculté de l'âme par laquelle elle se rappelle qu'elle a eu autrefois une affection, soit que cette affection se trouve actuellement dans l'âme, ou qu'elle ne s'y trouve pas. Ainsi, quand on se rappelle qu'on a éprouvé autrefois une violente douleur au bras, par exemple, ce souvenir est une réminiscence.

L'*attention* est une faculté par laquelle l'âme considère un objet pour le mieux connoître. L'attention, la mémoire et l'imagination sont des facultés qu'on peut perfectionner par l'exercice.

Les objets que notre âme peut connoître, sont ou intellectuels ou sensibles. Les objets sensibles sont ceux que notre âme ne connoît que par le moyen des sens. Nous avons cinq sens : la *vue* ou les yeux; l'*ouïe* ou les oreilles; l'*odorat* ou le nez; le *goût* dont le palais est l'organe, et le *tact* qui est répandu dans tout le corps. Toutes les fois que quelques-unes des choses qui nous environnent font impression sur l'un de ces sens, notre âme en est aussitôt avertie, et la représentation de l'objet sensible se peint dans notre imagination. L'affection que l'âme éprouve à l'occasion de l'objet qui agit sur le sens s'appelle *sensation.*

Les objets intellectuels sont ceux qui ne peuvent affecter les sens, et dont, par conséquent, notre imagination ne peut se former aucune image. Telles sont les idées de Dieu, de justice, etc. L'acte par lequel on connoît ces objets, se nomme *idée intellectuelle,* parce qu'elle ne peut être aperçue que par l'*intellect,* qui est cette faculté par laquelle l'âme connoît.

Mais toutes ces dénominations que l'on donne aux diverses manière dont notre âme aperçoit les objets, ne doivent pas vous embarrasser, parce que, dans le langage ordinaire, *pensée, idée, sensation, perception,* sont des termes synonymes, c'est-à-dire, qui ont la même signification, et qui, par conséquent, s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

On doit considérer les idées selon leur nature et selon leur origine.

L'idée, considérée en elle-même, est simple et non composée de parties; car l'idée est une modification de l'âme. On

appelle *modification*, ce qui détermine une chose à exister d'une certaine manière plutôt que d'une autre. La rondeur d'une boule de cire, par exemple, détermine la cire à exister avec cette forme plutôt qu'avec une autre ; c'est une modification de la cire. De même, l'idée d'une table, déterminant l'âme à exister avec la connoissance de cette table, est une modification de l'âme. Mais l'âme est un être spirituel, et, par conséquent, un être qui n'est pas composé de parties comme les êtres matériels; ses modifications, qui ont nécessairement la même nature qu'elle, sont donc simples et spirituelles comme elle. Ainsi toute idée, considérée en elle-même, est simple, et ne sauroit être divisée.

Cependant, si l'on considère l'idée du côté de l'objet qu'elle représente, on peut dire qu'il y a des idées composées; par exemple, quand notre âme, ayant l'idée de l'or et l'idée d'une montagne, les réunit pour se représenter une montagne d'or, on peut appeler cette idée une idée composée, non en elle-même, mais par rapport à son objet, qui est composé.

Il ne faut pas confondre l'*objet interne* de l'idée, c'est-à-dire, l'objet que l'idée présente avec l'*objet externe*, c'est-à-dire, celui qui est devant nos yeux et qui est l'occasion de l'idée.

L'idée, considérée par rapport à l'*objet interne*, est toujours vraie; mais elle peut être fausse, et donner occasion de porter un faux jugement, quand on la considère par rapport à l'*objet externe*.

Eud. Voilà ce que je ne comprends pas clairement.

Er. Un exemple vous le fera sentir. Jetez les yeux dans cette plaine : voyez-vous, sur ce coteau qui la termine, une tour qui paroît s'élever jusqu'au ciel? L'image de cette tour, qui est peinte dans votre esprit, est l'objet interne de l'idée que vous en avez actuellement; et la tour que vous apercevez est l'objet externe de cette même idée. Vous me direz sans peine quelle est la figure de cette tour?

Eud. Vous voyez comme moi qu'elle est ronde.

Er. C'est-à-dire que l'image qui s'est formée dans votre esprit, à l'occasion de cette tour, vous représente une tour ronde. Ainsi l'idée que vous avez d'une tour ronde est véritable, puisqu'elle est conforme à son objet interne, qui est le seul que l'âme aperçoit. Cependant vous vous tromperiez, si vous assuriez que la tour qui est sur ce coteau est ronde ; car avan-

cez-vous plus près, et vous verrez qu'elle est carrée. Votre idée étoit donc fausse par rapport à son objet externe, quoiqu'elle fût véritable par rapport à son objet interne, je veux dire l'image représentée dans votre esprit.

Les philosophes qui ont réfléchi sur l'origine des idées, en ont distingué de trois sortes : les unes qu'ils supposent que Dieu imprime, en quelque façon, dans notre âme en la créant: ils les appellent *idées innées;* les autres, que Dieu produit dans notre âme à l'occasion des impressions que font les objets externes sur nos sens : ils les nomment *idées adventices;* enfin celles que l'esprit acquiert en combinant, en réunissant diverses idées, ont été désignées par le nom d'*idées factices.* Cette dernière espèce d'idées ne doit pas nous arrêter ; on sait assez que l'âme peut se former des images des choses qui n'existent pas dans la nature, et qui ne sont que possibles ; telles sont, par exemple, les images par lesquelles elle se figure une montagne d'or, un bœuf ailé, etc. Quant aux idées innées et aux idées adventices, elles méritent quelques réflexions.

Par *idée innée* on entend, comme je vous l'ai dit, une idée que Dieu imprime dans notre âme en la créant. Mais Dieu imprime-t-il de pareilles idées dans notre âme? C'est ce que bien des philosophes nient, et ce qui du moins est très incertain.

Ceux qui soutiennent la réalité des idées innées fondent leurs raisonnemens sur deux principes : 1° ils prétendent qu'il est essentiel à l'âme de toujours penser, même dès l'instant de sa création, et qu'elle ne peut point exister sans cette propriété; 2° ils avancent que tous les hommes n'auroient jamais pu s'accorder sur certaines vérités fondamentales, telles que celles-ci : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse,* si les idées de ces vérités n'eussent point été gravées, pour ainsi dire, dans l'âme de tous les hommes, au moment où elle reçut l'existence.

Ceux qui défendent l'opinion contraire, attaquent ces deux principes, et voici les raisons sur lesquelles ils s'appuient pour en démontrer la fausseté.

S'il y avoit, disent-ils, des idées innées, ces idées devroient se manifester continuellement à notre âme, et l'affecter sans cesse. Car, si ces idées n'étoient pas toujours pré-

sentes à notre âme, pourquoi Dieu les lui auroit-il données dès l'instant de sa création? Ces idées, que notre âme auroit sans les apercevoir, seroient pour elle comme si elles n'étoient pas. En effet, une idée qui ne se fait pas remarquer, n'est plus une idée; puisque, par idée, l'on entend la représentation, l'image d'un objet qui occupe actuellement notre âme. Il faut donc conclure que, s'il existe des idées innées, ces idées se manifestent perpétuellement à notre âme. Or, une expérience générale et constante atteste la vérité de cette assertion.

1° Les premières idées dont les enfans donnent des marques, ne sont pas de la nature de celles que l'on appelle innées; au contraire, il est aisé de reconnoître qu'elles sont occasionnées dans leur âme par les objets sensibles. Cependant, si les idées innées étoient réelles, comme on le prétend, ne seroient-elles pas les premières à se manifester.

2° Aucun homme n'a jamais éprouvé qu'il eût des idées qui l'occupassent sans cesse; aucun n'a remarqué qu'il soit essentiel à son âme de penser toujours: plusieurs même, au contraire, pourroient assurer qu'ils se sont surpris plus d'une fois dans des momens où ils ne songeoient absolument à rien. C'est donc sans fondement qu'on avance qu'il est essentiel à l'âme de penser toujours; et si l'âme ne pense pas toujours, il n'y a donc pas d'idées innées.

On objecte l'accord unanime de tous les hommes touchant certains principes, tels que ceux de la loi naturelle, par exemple. Si l'on consulte la foi et la raison, l'une et l'autre nous expliqueront cette difficulté, sans nous obliger de recourir au système des idées innées. La raison nous dira que les hommes ont pu s'accorder sur ces principes, parce que par la suite des temps, Dieu leur en aura donné des idées uniformes; et cela paroît d'autant plus possible, qu'il n'y a point d'enfant à qui le principe allégué, *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse*, ne semble nouveau, inconnu, lorsqu'on le lui présente pour la première fois. Qu'on l'abandonne à son penchant naturel, il sera plus porté à nuire à son semblable, qu'à le traiter comme un autre lui-même, et il ne résiste à cette pente qu'après que la réflexion, et plus souvent le châtiment, lui en a fait apercevoir le danger. Cependant, si ce principe étoit inné, l'enfant ne le met-

troit-il pas en pratique, puisque son âme s'en occuperoit sans cesse? Voilà ce que la raison aperçoit. Mais que nous découvre la foi? Elle nous apprend que la loi naturelle a été donnée par Dieu lui-même au premier homme; il n'est donc pas étonnant que tous ses descendans en aient connu les préceptes.

Tels sont, mes chers amis, les argumens des uns et des autres; et vous concevez que l'opinion la plus vraisemblable est celle de ceux qui nient l'existence des idées innées; mais enfin ce n'est qu'une opinion, dont il seroit peut-être inutile de s'embarrasser, si elle n'étoit très propre à exercer l'esprit, et à rendre notre âme attentive sur ses opérations.

Au reste, cette question est très fameuse dans les écoles de philosophie : les disciples d'un homme célèbre, appelé *Descartes*, la défendent avec chaleur; et probablement ils s'accorderoient avec leurs adversaires, s'ils vouloient se donner la peine de s'entendre. Mais non, les uns et les autres confondent la faculté de penser avec la pensée elle-même, et les disputes sont éternelles.

Eud. Est-ce que la faculté de penser et la pensée ne sont pas une même chose?

Er. Non, ma chère amie; la faculté de penser est le pouvoir, la facilité qu'a notre âme de connoître les objets; et la pensée est l'acte de cette faculté, c'est-à-dire, la connoissance même d'un objet. Or notre âme reçoit cette faculté de penser dès l'instant de sa création, comme elle reçoit la volonté, la mémoire et tous ses autres attributs; mais il ne s'ensuit pas qu'elle en fasse dès lors usage.

Eug. Si l'on n'admet pas le système des idées innées, il faudra donc dire que toutes nos idées sont adventices.

Ér. Sans doute, pourvu que nous reconnoissions que nous acquérons les unes par le moyen des sensations, et les autres par celui de la réflexion; car les idées que nous avons des choses, ne viennent dans notre âme que par ces deux voies.

Ainsi nous devons les idées des choses sensibles aux sensations, c'est-à-dire, aux impressions faites sur les organes divers dont notre corps est composé, et nous devons celles des choses intellectuelles à la réflexion, c'est-à-dire, à cet acte par lequel notre âme se replie, pour ainsi dire, sur les idées des objets sensibles.

Eug. Je ne conçois pas comment notre âme, en réfléchissant sur des idées qu'elle a des objets sensibles, peut s'élever à la connoissance des objets purement intellectuels, à celle de la pensée, par exemple.

Er. Examinez cette table, mon cher ami. L'image en est peinte actuellement dans votre esprit; votre âme la voit, et la considère : elle a donc l'idée de cette table, qui est un objet très sensible. Occupez-vous maintenant de cette idée; repliez-vous, en quelque façon, sur elle : que remarquez-vous? ne vous apercevez-vous pas que votre âme, en se représentant cette table, exerce une fonction? mais cette fonction est spirituelle comme votre âme qui l'exerce; votre imagination ne peut lui donner aucune figure, votre intellect seul peut la concevoir : voilà donc l'idée d'une chose intellectuelle, que celle de la table a fait naître dans votre âme par la réflexion. Mais cette chose intellectuelle, je veux dire cette fonction de votre âme, que vous concevez clairement, est ce qu'on appelle la pensée; votre âme peut donc acquérir l'idée de la pensée, en réfléchissant sur celle d'un objet sensible. Mais si votre âme peut acquérir, par l'attention donnée à la contemplation d'un objet sensible, l'idée de la pensée, elle pourra acquérir, par la même voie, l'idée de tous les autres objets intellectuels. Il n'est donc pas nécessaire de recourir au système des idées innées, pour expliquer l'origine des idées par lesquelles notre âme envisage les objets purement intellectuels, et l'on peut dire, au contraire, qu'elles sont adventices. Les objets extérieurs qui frappent nos sens, sont l'occasion des idées que nous avons; et la réflexion faite sur ces idées des choses sensibles, sont l'occasion des idées intellectuelles; voilà tout le mystère.

DU JUGEMENT.

Nous comparons nos idées, pour en découvrir les rapports qui sont de convenance ou de disconvenance; et l'acte par lequel nous prononçons que ces idées conviennent ou ne conviennent pas entre elles, nous l'appelons *jugement*.

Ainsi le jugement est un acte de l'esprit, par lequel nous affirmons ou nous nions une chose d'une autre.

Affirmer, c'est réunir des idées, et dire qu'elles ont du rapport l'une avec l'autre. Quand on dit, par exemple, Dieu tout-

puissant, on réunit l'idée de Dieu avec celle de la toute-puissance, et l'on affirme que ces deux idées sont compatibles et peuvent rester réunies.

Nier, c'est séparer deux idées, et dire qu'elles ne sont pas compatibles l'une avec l'autre; par exemple, quand on dit: l'homme n'est pas éternel, on sépare l'idée de l'homme de celle de l'éternité; on nie que l'une puisse appartenir à l'autre.

Un jugement *certain* est celui de la vérité duquel l'âme est assurée, tel est celui-ci, *le tout est plus grand que sa partie.*

Le jugement *incertain* est celui de la vérité duquel on n'est pas assuré; tel est celui-ci, *il y a des habitans dans la lune.*

Les *motifs* du jugement sont les raisons pour lesquelles nous le portons.

La *certitude* est un ferme attachement de notre âme à quelque vérité dont elle reconnoît clairement l'existence, et une persuasion intime qu'elle ne se trompe point en admettant cette vérité.

Il y a trois espèces de certitudes: 1° La *certitude métaphysique*, c'est-à-dire, celle qui est fondée sur la nature même et sur l'essence des choses; de manière qu'il n'est pas possible, dans aucune supposition, qu'elle nous trompe. Telle est la certitude de cette vérité: *l'homme est un animal raisonnable.* 2° La *certitude physique*, c'est-à-dire, celle qui est fondée sur les lois ordinaires de la nature, et sur le rapport constant et uniforme de nos sens. C'est ainsi que nous sommes certains que demain le soleil paroîtra sur l'horizon, quoique Dieu puisse empêcher, par miracle, que cela n'arrive; c'est ainsi que nous sommes certains que nous avons un corps. 3° La *certitude morale*, c'est-à-dire celle qui est fondée sur la façon ordinaire d'agir des hommes: c'est ainsi que je suis sûr qu'un avare, à qui l'on offrira un don de cent mille écus, ne le refusera pas, quoique absolument parlant cela puisse arriver.

La certitude métaphysique est appuyée sur deux principes, la conscience ou le sens intime et l'évidence: examinons donc si le sens intime et l'évidence peuvent produire la certitude métaphysique.

Qu'est-ce que la conscience, ou le sens intime? C'est, comme je vous l'ai dit, une faculté par laquelle l'âme est

avertie d'une affection qu'elle éprouve. Mais l'âme ne peut pas être avertie qu'elle éprouve une affection, quand réellement elle ne l'éprouve pas; le témoignage de la conscience ou du sens intime est donc un témoignage certain, un rapport de la vérité, duquel notre âme ne peut douter; par conséquent tout jugement fondé sur le témoignage de la conscience ou du sens intime, est un jugement certain.

Vous observerez seulement, mes chers amis, 1° qu'il y a quelquefois des circonstances où notre âme entend à peine la voix du sens intime, soit parce que l'affection présente qu'elle éprouve est trop foible pour se faire remarquer, soit parce qu'elle est tellement affectée par quelques impressions plus vives, qu'elle semble ne donner aucune attention à toutes les autres. Ainsi, avant que notre âme affirme si elle éprouve ou non telle ou telle affection, elle doit y faire une sérieuse attention; sans quoi elle pourroit se tromper, en jugeant qu'elle éprouve une impression que réellement elle n'éprouveroit pas.

2° Il faut prendre garde de confondre la voix de la conscience avec celle du préjugé ou de la passion : que d'erreurs nous éviterions, si nous étions attentifs à faire ce sage discernement!

Si le témoignage de la conscience ou du sens intime est un motif certain de nos jugemens, celui de l'évidence n'est pas moins infaillible. Qu'est-ce, en effet, que l'évidence? C'est la connoissance claire et distincte de la convenance ou de la disconvenance des idées entre elles. Mais une connoissance claire et distincte est nécessairement vraie, quand il est question de l'essence des choses. Je connois, par exemple, très clairement et très distinctement que le tout est plus grand que sa partie, l'évidence peut donc être regardée comme un motif certain de nos jugemens. Ainsi, la conscience ou le sens intime et l'évidence sont les vrais fondemens de la certitude métaphysique.

Nous avons un tel penchant à croire l'existence des corps, que nous ne pouvons pas nous empêcher de juger qu'il y a des corps dans le monde. Quand je vois la lune, par exemple, je ne puis pas douter de son existence; et, si je me trompois, je n'aurois aucun moyen de découvrir mon erreur. Mais si les hommes se trompoient en jugeant que les corps qu'ils voient

existent, Dieu, qui les a créés avec un penchant invincible à croire l'existence des corps, seroit censé l'auteur de leur erreur; ce qu'on ne sauroit admettre. L'existence des corps, en général, est donc certaine; nos sens, qui nous en assurent, ne peuvent donc pas nous tromper, quand leur témoignage est constant et uniforme; ils peuvent donc produire la certitude physique.

Cependant, il ne faut pas croire qu'il n'y a d'existant que les corps qui peuvent frapper nos sens. Des expériences multipliées nous prouvent qu'il y a des corpuscules si petits, si délicats, qu'ils échappent à l'œil le plus clairvoyant. Par exemple, à l'aide du microscope, espèce de lunettes qui grossissent prodigieusement les objets, on aperçoit des animaux cent fois moins gros que le grain de sable le plus fin. Ces petits animaux vivent et se meuvent; ils ont des chairs, des os, des veines. Il est donc évident que nos sens ne nous font point apercevoir tous les corps qui existent; mais on n'en peut rien conclure contre la certitude de leur témoignage, quand il est constant et uniforme à l'égard de ceux qui les frappent.

C'est par la certitude morale que nous connoissons les faits qui se sont passés avant nous ou loin de nous; et comme cette connoissance est fondée sur le témoignage des hommes, qui peuvent se tromper ou nous tromper, il ne faut ajouter foi à leur rapport qu'avec la plus vigilante précaution. Mais comment reconnoître si les témoins sont réellement éclairés et sincères. Voici des règles qui pourront vous guider dans cet examen important.

1° Vous serez certains que les témoins n'ont pas été trompés, si le fait qu'ils rapportent est possible, s'ils n'ont pas été séduits par l'esprit de parti, le préjugé, la passion, par quelque illusion des sens; si le récit de chaque témoin est parfaitement d'accord avec celui de tous les autres; si ce récit est appuyé sur un mûr examen, et surtout s'il importe à chacun de ceux qui le font de le considérer sérieusement, soit parce que de ce fait dépend leur réputation, leur fortune, leur vie, soit parce qu'il entraîne avec lui quelque révolution dans la religion ou dans l'état; si les dépositions des témoins ne sont pas accumulées, pour ainsi dire, les unes sur les autres, de manière qu'après quelques recherches

on découvre que tant d'hommes qui conspiroient à attester l'existence d'un fait, n'ont parlé que sur le témoignage d'une ou de deux personnes. Car, pour qu'un témoignage soit authentique, il faut qu'il nous soit transmis par plusieurs *lignes de tradition;* c'est-à-dire, qu'il faut que plusieurs hommes, également instruits, également témoins du fait, l'aient vu et le rapportent en même temps, et avec les mêmes circonstances, les mêmes caractères.

2° Vous serez assurés que les témoins ne sont pas des imposteurs, si leur nombre est considérable, si tous sont contemporains; car il est impossible qu'un grand nombre d'hommes soient tous à la fois méchans de même manière, et s'accordent constamment dans le mal; si leur conduite écarte les plus légers soupçons de conspiration et de scélératesse, si l'intégrité de leurs mœurs, la sainteté de leur vie, leur véracité constante, leur ont acquis la réputation de gens de bien; si, dans toutes leurs démarches, ils paroissent absolument convaincus du fait qu'ils attestent; si ce fait ne les touche en rien, s'ils n'en espèrent aucun avantage pour eux-mêmes; je dis plus, s'il est contraire à leur bien-être; s'ils en confirment la vérité, soit par des sermens solennels, soit en bravant les plus cruels supplices; enfin, si le fait qu'ils rapportent est de la plus grande conséquence; s'il est durable, s'il est public, s'il est lié aux faits présens, et qui en sont la suite : car, plus il est possible de découvrir la fraude, moins il est aisé d'en ourdir la trame; s'il n'est point contredit par ceux qui avoient intérêt de le démentir, parce que ce fait blessoit leurs préjugés, leurs passions, leurs avantages, et s'il est constaté d'ailleurs par des monumens publics ou d'autres indices, comme le renversement d'un empire, l'établissement d'une religion, etc.

Vous jugez, mes chers amis, qu'il faudroit pousser l'extravagance à son comble, pour nier un fait rapporté par de tels hommes, et revêtus de tels caractères : combien n'en croyons-nous pas avec raison sur des titres moins autorisés! Concluez donc que l'on peut quelquefois prononcer un jugement infaillible d'après le témoignage des hommes, et que ce témoignage peut produire une certitude morale.

Vous observerez qu'un fait, pour être cru véritable et démontré tel, n'a pas besoin de passer par toutes ces épreuves;

il suffit qu'il en puisse soutenir les principales, pour mériter toute la croyance d'un homme raisonnable.

Vous remarquerez encore que la manière dont un fait est possible ne nous est pas toujours connue; notre conception est circonscrite dans des bornes si étroites! Ainsi, de ce que nous ne comprenons pas comment tel ou tel fait a pu arriver, il ne s'ensuit pas qu'il ne soit point réel, s'il a d'ailleurs tous les caractères nécessaires pour être cru. Nous aurions raison de refuser d'y ajouter foi, si nous en apercevions distinctement l'impossibilité. Par exemple, si l'on me disoit : Une foule de témoins irréprochables attestent que Dieu arrêta le soleil pour éclairer la victoire d'un grand capitaine qui combattoit les ennemis de son nom, je ne concevrois pas comment un tel fait auroit pu arriver; mais je comprendrois sans peine qu'il est possible, parce que Dieu étant le créateur et le maître de tout ce qui existe, il peut en faire l'usage qu'il plaît à son adorable sagesse. Mais, si l'on me disoit : Dieu vient de faire un cercle carré, je ne le croirois pas, parce que Dieu ne peut pas faire ce qui est impossible; il ne peut pas changer la nature et l'essence des choses; il peut changer un cercle en carré, cela est possible; il ne peut pas faire qu'un cercle soit tout à la fois rond et carré, parce que cela répugne à la raison.

Vous n'oublierez pas non plus qu'un fait, revêtu des caractères dont je viens de vous parler, non seulement est très certain, mais que le nombre des siècles qui se sont écoulés depuis l'instant où ce fait s'est passé, jusqu'à celui où nous en avons reçu la connoissance, quelque grand qu'il soit, ne lui ôte rien de sa certitude.

Eug. J'ai ouï dire que, pour bien juger, il falloit commencer par douter; voudriez-vous m'apprendre ce que c'est que le doute?

Er. Le doute est un acte par lequel l'âme suspend son jugement, parce qu'elle n'a pas de motif pour se déterminer, et qu'elle craint de se tromper.

Il y a deux sortes de doute : l'un effectif ou réel, et l'autre méthodique, c'est-à-dire, dont on se sert pour mettre plus d'ordre et de certitude dans ses connoissances.

Le doute effectif ne peut s'entendre que sur ce que nous ne pouvons pas absolument connoître; par exemple, quand

je doute s'il y a des habitans dans la lune, ce doute est effectif et réel.

Le doute méthodique peut être utilement employé dans l'étude ou la recherche des choses dont la vérité ne se montre pas du premier coup d'œil. Si l'on juge de ces choses sans les examiner, et si l'on prononce à leur égard avec témérité et sans réflexion, on court risque de se tromper; mais on ne doit pas se fixer dans ce doute, ni l'appliquer au tout; car il est des vérités si palpables, qu'il faudroit être insensé pour vouloir les soumettre au plus léger examen. Telle est celle-ci, par exemple : *celui qui pense existe;* ou cette autre : *le tout est plus grand que sa partie.*

Disons actuellement un mot de la *proposition;* c'est ainsi qu'on appelle le jugement exprimé par des paroles.

Dans toute proposition, il faut remarquer deux choses : le *sujet* et l'*attribut.* Le sujet est la chose de laquelle on assure ou l'on nie une autre chose : l'attribut est la chose que l'on assure ou que l'on nie du sujet. Dans cette proposition, par exemple, *Dieu est bon, Dieu* est le sujet, parce que c'est de Dieu que l'on assure qu'il est bon; *bon,* c'est l'attribut, parce que c'est la chose que l'on attribue à Dieu.

DU RAISONNEMENT.

Le raisonnement est une opération par laquelle notre âme infère un jugement d'un autre jugement; c'est ainsi qu'après avoir établi qu'il existe un Dieu, notre âme conclut qu'il faut l'honorer.

Quand le raisonnement est exprimé par la parole, on l'appelle *argumentation.* L'argumentation est l'art de trouver une chose cachée par le moyen d'une chose connue. Les règles de l'argumentation peuvent toutes se rapporter au *syllogisme.*

Le syllogisme est un raisonnement renfermé dans trois propositions, dont les deux premières se nomment les *prémisses;* et la dernière s'appelle *conclusion.* En voici un exemple :

Toute science est estimable;
Mais la logique est une science :
Donc la logique est estimable.

La première de ces trois propositions est appelée *majeure,*

la seconde se nomme *mineure,* et la troisième se nomme *conséquence.*

Il faut observer que, dans ces trois propositions, il n'y a que trois termes ou trois idées : *science, estimable, logique,* dont chacun est répété deux fois. Le premier de ces mots, *science,* qui se trouve dans la majeure, est appelé *terme moyen,* parce qu'il sert à comparer les deux autres entre eux, et que c'est par son moyen qu'on découvre la convenance ou la disconvenance de deux idées que l'on compare. Le second, *estimable,* qui se voit aussi dans la majeure, est appelé le *grand terme* ou le *grand extrême,* ainsi nommé, parce qu'il a plus d'étendue dans sa signification, que le sujet ou le petit terme. Enfin, le troisième, *logique,* est appelé *petit terme* ou *petit extrême;* on le nomme ainsi, parce que sa signification est restreinte à une seule idée.

Le *grand terme* ou le *grand extrême* se trouve toujours dans la majeure, jamais dans la mineure, et il est l'attribut de la conséquence. Le *petit terme* ou le *petit extrême* ne se voit jamais dans la majeure, se trouve toujours dans la mineure, et il est le sujet de la conséquence. Enfin le *moyen terme,* ou celui qui sert à comparer, se trouve toujours dans la majeure pour comparer le grand extrême, et dans la mineure, pour comparer le petit extrême; mais jamais on ne le voit dans la conséquence.

Il est important, mes chers amis, de bien retenir ce jargon; il vous sera utile pour mettre de la précision dans vos raisonnemens. Ce sont encore là de ces mots qui sont nouveaux pour vous, j'en conviens; mais chaque science, chaque art a son langage : pourquoi feroit-on un procès à la logique d'avoir le sien?

Il y a deux sortes de syllogismes : l'affirmatif et le négatif.

Le syllogisme affirmatif est celui où l'on réunit dans la conséquence le grand et le petit extrême, parce qu'on a trouvé qu'ils s'accordent avec le moyen terme. Ainsi tout l'art du syllogisme affirmatif porte sur ce principe incontestable : *deux choses égales à une troisième sont égales entre elles.* Par exemple, si deux bâtons sont égaux à un troisième bâton, ces deux bâtons seront égaux entre eux. Le syllogisme rapporté plus haut est affirmatif.

Le syllogisme négatif est celui où l'on désunit dans la conséquence le grand et le petit extrême, parce qu'on a remarqué qu'ils ne s'accordoient pas avec le moyen terme : ainsi le syllogisme négatif est fondé sur cette règle évidente, *si de deux choses la première est égale à une troisième, à laquelle la seconde ne soit pas égale, la première et la seconde ne sont pas égales entre elles.* Voici un exemple du syllogisme négatif :

Tout bon sujet est fidèle à son prince;
Mais le rebelle n'est pas fidèle à son prince :
Donc le rebelle n'est pas un bon sujet.

Fidèle à son prince, bon sujet, rebelle; ce sont là les trois termes de ce syllogisme. Le premier est le terme moyen, le second est le grand terme, et le troisième le petit terme. Vous voyez, mes chers amis, que j'ai affirmé dans la majeure, que tout bon sujet est fidèle à son prince, parce que j'ai trouvé que le grand terme, *bon sujet,* s'accordoit très bien avec le terme moyen, *fidèle à son prince.*

Par une raison contraire, j'ai nié dans la mineure que le rebelle fût fidèle à son prince, parce que j'ai vu que le petit terme, *rebelle,* ne pouvoit pas s'allier avec le terme moyen, *fidèle à son prince.* Pouvois-je m'empêcher de nier dans la conséquence que le rebelle fût un bon sujet.

De toutes les manières de raisonner, le syllogisme est la plus régulière, et d'une démonstration plus rigoureuse. Lorsqu'on a quelque vérité à démontrer, et qu'il faut plus d'un raisonnement pour le faire, on commence par mettre en majeure une proposition que l'on ne sauroit contester; on met en mineure celle qui est le sujet de la contestation; et, sans conclure encore, on la prouve sur-le-champ par un second syllogisme, auquel on en ajoute de la même manière un troisième, s'il en est besoin, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à un syllogisme dont les deux prémisses soient incontestables : pour lors, on tire la conclusion de ce dernier, puis celle de celui qui le précède immédiatement, et de même en rétrogradant, toutes celles que l'on a omises dans les précédens; d'où l'on peut conclure la vérité qu'il s'agit de démontrer.

Comme il n'y a rien de plus analogue à la marche de l'esprit que cette manière de procéder, et qu'il n'y a peut-être

pas de moyen plus propre à former le jugement, que de s'habituer à la méthode syllogistique, je vais vous en faire sentir tout l'avantage par un exemple.

Il s'agit de démontrer qu'on peut faire consister l'union de notre âme avec notre corps, en ce que, d'un côté, les pensées sont produites dans notre âme à l'occasion des mouvemens de notre corps, et que, de l'autre, les divers mouvemens sont produits dans notre corps à l'occasion des pensées de notre âme. Je vais commencer par mettre en majeure une proposition qu'on ne puisse me contester.

On peut faire considérer l'union de l'âme et du corps en ce qu'une expérience constante démontre, et qui, une fois supposée, fait comprendre la nature de cette union qui constitue l'homme.

Mettons actuellement en mineure la proposition qui est le sujet de notre discussion.

Mais, 1° Une expérience constante démontre qu'à l'occasion des mouvemens du corps, l'âme éprouve des sensations, et que le corps, de son côté, reçoit des mouvemens, à l'occasion des pensées de l'âme. 2° Cette réciprocité, une fois supposée, fait comprendre la nature de cette union qui constitue l'homme.

Cette proposition a besoin d'un plus grand jour; et, comme elle a deux parties, il faut que je les prouve l'une après l'autre. Commençons par la première :

1° Une expérience constante démontre qu'à l'occasion des mouvemens du corps, l'âme éprouve des sensations diverses, et que le corps, de son côté, reçoit divers mouvemens à l'occasion des pensées de l'âme.

Cette première partie de la mineure est encore trop étendue pour que l'esprit l'envisage d'un seul coup d'œil; subdivisons-la, et prouvons d'abord, par un syllogisme, ce qui regarde le corps.

Premièrement, à l'occasion des mouvemens du corps, l'âme éprouve des sensations diverses; car, si quelque objet extérieur vient frapper les organes, de manière que cette impression parvienne jusqu'au cerveau par le moyen des nerfs, qui sont des espèces de cordons qui y aboutissent, nous éprouvons quelque sensation; mais cette sensation ne seroit point éprouvée, si le corps n'influoit pas sur l'âme. Donc, à l'occasion des mouvemens du corps, les diverses sensations sont produites dans notre âme.

Démontrons actuellement, par un autre syllogisme, ce qui concerne l'âme.

En second lieu, le corps, de son côté, recoit divers mouvemens à l'oc-

casion des pensées de l'âme; car, si l'âme est frappée de crainte, par exemple, le visage change aussitôt de couleur; mais le visage n'éprouveroit pas ce changement, si l'âme n'influoit pas sur le corps : donc, à l'occasion des affections de notre âme, les divers mouvemens sont produits dans notre corps. De plus, à l'occasion des mouvemens du corps, diverses pensées sont produites dans notre âme; donc il existe une réciprocité mutuelle entre le corps et l'âme.

Voilà, comme vous voyez, mes chers amis, la preuve de la première partie de la mineure. Passons à la démonstration de la seconde; elle n'aura besoin que d'un syllogisme.

2° Cette réciprocité, une fois supposée, fait comprendre la nature de cette union qui constitue l'homme; car cette union doit être telle que d'un corps ou d'une âme il ne résulte qu'une seule personne. Mais cette réciprocité une fois supposée, il faut nécessairement qu'il ne résulte qu'une seule personne des deux substances, dont la dépendance est mutuelle, quant aux opérations; donc la réciprocité dont nous parlons, une fois supposée, fait comprendre la nature de cette union qui constitue l'homme. De plus, cette réciprocité mutuelle existe entre l'âme et le corps, comme l'expérience le prouve; donc on peut faire consister dans cette réciprocité l'union de l'âme et du corps : c'est ce qu'il falloit démontrer.

Telle est, mes chers enfans, la manière de procéder par le syllogisme. Cette répétition des mots, qui est indispensable, afin de ne point perdre de vue l'objet du raisonnement, et que l'on peut regarder comme un fil précieux pour se conduire dans un tel labyrinthe, vous a paru peut-être un peu désagréable, mais bientôt vous vous y accoutumerez, si de temps en temps vous prenez la peine d'assujettir votre raison à cette marche qui est le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

DE LA MÉTHODE.

En tout, l'ordre est nécessaire; mais nous en avons particulièrement besoin quand nous voulons nous instruire : aussi, ne peut-on faire trop de cas des préceptes que donne la méthode, puisque cette partie de la logique nous apprend à disposer nos pensées, nos jugemens et nos raisonnemens d'une manière propre à nous faire découvrir la vérité, ou à la faire connoître aux autres.

De toutes les règles qu'elle nous donne, celles qu'il importe le plus de se rendre familières, sont celles dont l'objet est de guider l'esprit dans l'étude des sciences. Je vais vous les exposer en peu de mots, mes chers amis; et, comme elles

vous seront infiniment utiles, je vous prie de les bien retenir.

1° Quiconque veut se rendre habile dans une science quelconque, doit, avant tout, prendre une idée générale de cette science, soit en parcourant un ouvrage qui en traite, soit en assistant aux leçons des maîtres qui en enseignent les élémens.

2° Quand une fois il a fait ce premier pas, il doit examiner mûrement quels sont les principes fondamentaux de la science à laquelle il se livre : il doit en peser la valeur et la force, remarquer tout ce qui pourroit en diminuer la certitude, et rechercher tout ce qui peut en confirmer la vérité.

3° Après avoir recueilli ces premières notions, il doit faire attention au rapport et à la liaison des diverses propositions entre elles, pour en former une chaîne bien suivie, et se faire sur la science qui l'occupe un système qui lui soit propre.

4° Il ne doit admettre pour certaines, que des vérités palpables, ou qui sont déduites de quelques principes généralement reconnus; par là, il évitera toute erreur, parce que ses jugemens seront appuyés sur des motifs infaillibles; autrement, il sera le jouet de ses préjugés, et si, par hasard, il découvre la vérité, jamais il n'en connoîtra tous les charmes.

5° L'évidence doit tellement le conduire, qu'il faut qu'il trouve toujours la liaison claire et distincte de ce qui suit avec ce qui précède. Sans cela, quelque proposition fausse ou douteuse pourroit se glisser dans une longue suite de vérités, et tout ce qu'on en concluroit seroit nécessairement faux ou douteux.

6° Il doit tâcher d'aller toujours du facile au difficile, et des idées simples aux idées composées; car ce qui est simple et facile, quand on l'a bien compris, rend aisé ce qui sembloit d'abord impossible, et sert de préparation aux choses qui demandent le plus de travail.

7° Enfin, il ne doit point rougir de connoître ses méprises et d'avouer ses erreurs pour les corriger. L'esprit humain est si foible, nos lumières sont si bornées, que ce n'est point un crime de se tromper; mais c'en est un d'étouffer le cri de sa conscience, pour s'opiniâtrer dans une erreur qu'un sot orgueil nous fait chérir.

Je finis, mes chers amis, ce que j'avois à vous dire des quatre parties de la logique. Si vous profitez de ces préceptes,

vous serez étonnés de vos succès dans la recherche de la vérité; et, bien différens de ces hommes pour qui la vie est une perpétuelle enfance, le progrès de vos lumières égalera celui de vos années.

ENTRETIEN III.

De Dieu.

Eraste. Continuons de nous instruire, mes chers amis, et que notre ardeur augmente à mesure que notre esprit aperçoit de nouvelles connoissances. Jusqu'ici, je ne me suis attaché qu'à écarter les premiers nuages qui obscurcissoient les lumières de votre raison; il est temps qu'un nouveau genre de choses nous occupe, et que le flambeau de la foi nous éclaire. Recueillez, mes chers enfans, recueillez toutes les facultés de votre âme; la Religion elle-même va vous dicter ses sublimes leçons.

De toutes les vérités qu'elle nous enseigne, la première et la plus importante, celle qui sert de base à toutes les autres, est la connoissance d'un Etre suprême, des mains duquel sont sorties toutes les créatures. Comment vous y prendriez-vous, Eugène, pour me prouver l'existence de cet arbitre souverain de la nature?

Eugène. Rien ne paroît plus aisé. Quand je vois un bel édifice, je me dis à moi-même : Ce superbe bâtiment ne s'est point formé seul avec tant d'ordre et de régularité; un architecte habile et des ouvriers intelligens en ont ordonné l'exécution et le dessin. De même, quand je contemple le magnifique spectacle de l'univers, plein d'admiration pour les merveilles qu'il renferme, je m'écrie : Assurément, tous ces prodiges annoncent un créateur; et ce créateur est le Dieu que j'adore.

Er. Vous avez raison. Dieu a gravé si visiblement dans tous les ouvrages de ses mains la magnificence de son nom, que les hommes les plus bornés ne sauroient l'y méconnoître. Mais quand la considération des cieux et des astres, leur beauté, leur éclat, leur grandeur, leurs proportions, la ré-

gularité de leurs mouvemens, et ces révolutions admirables qui sont si justes et si constantes dans leurs changemens divers, ne nous persuaderoient pas cette vérité; nous la trouverions marquée dans les vagues et sur le rivage de la mer, dans les plantes, dans la production des herbes et des fruits, dans la variété et dans l'instinct des animaux, dans la structure de notre corps et dans les traits de notre visage. Croiriez-vous cependant qu'il s'est trouvé des hommes qui se sont efforcés de méconnoître l'auteur de tant de prodiges?

Eudoxie. Il falloit qu'ils fussent bien aveugles. Et qui pouvoit les porter à cet excès de folie?

Er. Les passions, sous le joug desquelles ils gémissoient, et qu'ils n'auroient pu satisfaire à leur gré, s'ils avoient admis un Dieu, juste rémunérateur de la vertu, mais vengeur terrible du crime.

Eug. Pour se désabuser, que ne rentroient-ils en eux-mêmes? Il me semble qu'ils y auroient trouvé une preuve de l'existence de Dieu, bien plus sensible encore que celle que nous présente l'univers. Car, quand il m'arrive quelque disgrâce, je m'écrie aussitôt, même sans y penser : Mon Dieu, ayez pitié de moi!

Er. Ce qui vous arrive alors arrive à tous les hommes, même à ceux dont la dépravation est portée à son comble. En vain ils veulent étouffer le témoignage de leur conscience : sont-ils malheureux, ils jettent vers le ciel, refuge de l'infortune, des regards supplians.

La facilité avec laquelle nous acquérons la connoissance d'un Dieu, suffiroit seule pour prouver que ce Dieu n'est pas un être chimérique. Je suis borné en tout, sujet à l'inconstance, foible, dépendant, et je connois ce qui est infini, éternel, immuable, indépendant. Où ai-je donc pris des idées si peu conformes à ma nature?

Et ne croyez pas que cette facilité ne se trouve qu'en moi seul; tous les hommes l'ont reçue comme moi : il n'y en a pas un qui ne conçoive ce qu'on lui veut dire, quand on lui parle d'un être souverainement parfait; il n'est au pouvoir de personne de rien retrancher de son idée, ou d'y rien mêler qui en soit indigne. Si quelqu'un l'entreprenoit, il s'élèveroit une voix générale pour l'avertir qu'il se trompe; et, par conséquent, cette idée est du nombre de celles qui sont con-

munes à tous les hommes, qui sont la base de leur raison, et qui ne dépendent point de leur volonté.

Ainsi, Dieu, qui nous a créés pour lui, a gravé dans nos cœurs la vérité de son existence. Aussi n'a-t-on jamais vu aucuns peuples, aucunes nations, même les plus barbares, qui n'aient eu quelque connoissance de la Divinité. Il est vrai qu'on les a vus souvent prostituer leurs hommages à des objets indignes de leur vénération. Mais c'est qu'alors, abusés par les sens, ils ont pris pour divin tout ce qui a frappé leurs sens.

Vous voyez donc clairement, mes chers amis, que la contemplation de la nature, le témoignage de notre conscience, et le consentement unanime des hommes de tous les âges et de tous les pays, prouvent, d'une manière invincible, l'existence d'un créateur. Mais cette vérité suffit-elle?

Eud. Je crois qu'il faut encore connoître la nature et les perfections de cet Etre suprême.

Er. Vous avez très bien répondu, ma chère Eudoxie. Examinons donc ce que c'est que Dieu, autant qu'il est permis à l'homme de le faire ici-bas; car nous ne pouvons avoir sur la terre qu'une idée très imparfaite de la Divinité, et nous ne pouvons connoître de ses attributs que ce qu'elle a daigné nous en découvrir elle-même dans l'Ancien et le Nouveau-Testament, qui ont été inspirés par l'Esprit saint, et qui sont les précieux dépôts de notre foi, comme je vous le prouverai dans les deux entretiens qui suivront celui-ci.

Le premier de tous les attributs de Dieu, c'est d'être indépendant, et cette seule perfection nous fait connoître sa nature. Mais direz-vous pourquoi?

Eug. C'est qu'elle montre évidemment que Dieu seul vit et subsiste absolument par lui-même; au lieu que tout ce qui est hors de lui dépend de lui, et n'a, pour ainsi dire, qu'une existence empruntée.

Er. Fort bien. De ce que Dieu est indépendant, il s'ensuit qu'il est infini; car on appelle infini ce qui n'est ni borné ni limité; et, de ce que Dieu est infini, il s'ensuit qu'il possède toutes les perfections imaginables dans un souverain degré; par conséquent, c'est un être très simple, c'est-à-dire, qui n'est formé d'aucunes parties, et qui exclut de sa nature tout mélange et toute composition.

C'est un pur esprit, c'est-à-dire, qu'il n'a ni corps, ni figure, ni couleur, et qu'il ne peut être vu, ni entendu, ni touché.

Eud. Permettez-moi, monsieur, de vous interrompre ici. Vous dites que Dieu n'a ni corps ni figure; pourquoi lui donne-t-on des pieds, des mains; pourquoi dit-on qu'il a parlé, qu'il s'est montré aux hommes, aux patriarches, par exemple?

Er. Comme l'homme est né foible, et qu'il n'aperçoit les objets que par les sens du corps, il ne peut se représenter les êtres spirituels que sous des figures corporelles, capables de frapper son imagination, et voilà ce qui a donné lieu à ces différentes façons de parler, usitées dans l'Ecriture-Sainte. Il est bien vrai qu'on lit dans ces livres sacrés que Dieu a parlé, et qu'il s'est montré aux hommes. Mais alors ce n'étoit pas Dieu, c'étoit un ange qui, descendu sur la terre au nom du Très-Haut, se revêtoit d'un corps fantastique pour se laisser voir aux mortels, et pour leur communiquer les ordres du Tout-Puissant.

Je vous ai dit que Dieu étoit un être simple et un pur esprit; j'ajoute qu'il est éternel, c'est-à-dire, qu'il n'a ni commencement ni fin, qu'il est, qu'il a toujours été, et qu'il sera toujours.

Il est immense, c'est-à-dire, qu'il est partout, qu'il remplit tout, et qu'il n'est borné par aucun espace ni par aucun lieu.

Il est immuable, c'est-à-dire, qu'il n'est sujet à aucun changement, à aucune vicissitude. S'il est dit dans l'Ecriture que Dieu se mit en colère, qu'il se repentit, cela ne marque en lui ni passion ni changement; mais ces expressions désignent les effets extérieurs de la justice d'un Dieu, et l'auteur des livres saints les a employées pour s'accommoder à notre langage.

Il connoît tout; le présent, le passé, l'avenir, rien ne peut être caché à sa lumière; il pénètre les plus secrètes pensées de nos cœurs.

Il peut tout; car il cesseroit d'être Dieu, si son pouvoir n'étoit point immense et absolu.

Il a tiré du néant tout ce qui existe, par le seul acte de sa volonté.

Il conserve toutes ses créatures, veille perpétuellement à leur existence; car, s'il cessoit de les maintenir, elles ne seroient plus, comme elles n'étoient pas avant qu'il les eût créées.

Enfin, rien n'arrive dans le monde sans son ordre ou sans sa permission. Dieu dispose donc souverainement de tous les événemens du monde. Sa providence ordonne tout, veille à tout; la plus petite action de chaque créature, la moindre pensée de l'esprit, en un mot, les plus foibles mouvemens des choses animées ou inanimées, tout est réglé, prévu par son infinie sagesse; et, dans cette administration qui nous paroît immense, parce que nous sommes bornés, mais qui lui coûte moins qu'à nous de fermer notre œil, il n'a pour objet que de manifester sa gloire.

Eug. Si Dieu ne consulte que sa gloire dans tout ce qui se passe sur la terre, comment permet-il le péché, par exemple, et tant de désordres qui règnent parmi les hommes?

Er. Dieu permet le mal pour en tirer un plus grand bien. S'il afflige les bons en cette vie, il récompense leurs vertus dans l'autre; s'il donne aux méchans une prospérité passagère, il se sert de leur malice pour exercer ou sa justice, ou sa miséricorde sur les créatures. D'ailleurs, le péché fournit à la plupart des vertus l'occasion de paroître et de se fortifier. La patience de ceux qui sont opprimés se manifeste par la violence de ceux qui oppriment. Connoîtroit-on toute l'étendue de l'humilité, s'il n'y avoit point un orgueil qu'elle doit vaincre? Sans le péché, nous aurions éternellement ignoré ce que c'est que la miséricorde et la justice de Dieu, c'est-à-dire, que nous aurions ignoré ce qui le rend plus aimable et plus terrible à nos âmes. Car on peut dire que les péchés des hommes, effacés par la miséricorde de Dieu, ou punis avec sévérité par les lois de sa justice inexorable, forment des motifs éternels d'amour et de crainte, et des motifs tels qu'il en falloit pour balancer le penchant qui entraîne les hommes vers les objets sensibles.

Eug. Je conçois maintenant comment le mal peut contribuer à faire éclater la grandeur et la toute-puissance de Dieu; mais ce que je ne conçois pas encore, c'est qu'il puisse servir à manifester sa bonté : au contraire, je m'imagine que le mal suffiroit seul pour prouver que Dieu n'est pas

absolument parfait. Car, s'il y a un Dieu, il peut empêcher le crime, sans quoi il ne seroit pas tout-puissant; ou il ne le veut point, et alors il faut le regarder comme méchant.

Er. Pour répondre à cette objection, plus subtile que solide, il suffit, cher Eugène, de distinguer le pouvoir, considéré comme absolu et souverain, de ce même pouvoir, considéré comme tempéré par la sagesse, la justice et les autres vertus.

Si vous ne considérez en Dieu que le pouvoir absolu d'un monarque, il peut faire égorger la moitié de ses sujets en un jour; mais, si vous considérez ce même pouvoir comme tempéré par sa bonté et par ses autres attributs, vous avouerez qu'il ne le peut pas, et que c'est là une heureuse et louable impuissance, qui marque sa force, et qui naît de ses perfections.

Comme bon, il peut une chose qu'il ne peut point comme juste; et, comme juste, il en peut une autre qu'il ne peut point comme sage.

Comme bon, par exemple, Dieu peut sauver tous les hommes; comme juste, il ne le doit pas; car il y a parmi les hommes des bons et des méchans, dont la récompense doit être différente; comme sage, il ne le peut pas; car, ayant voulu recevoir de la part des hommes un hommage libre, dicté par l'amour et par la volonté, il a dû leur donner la liberté de choisir entre le bien et le mal, entre le bonheur de lui plaire ou le malheur de l'offenser.

Ainsi, pour savoir ce que Dieu peut empêcher ou permettre, il ne suffit pas de considérer simplement son pouvoir : il faut encore l'envisager dans toute l'étendue de ses rapports, et connoître toutes ses autres perfections qui tempèrent ce même pouvoir.

Telle est, mes enfans, l'idée que Dieu nous a donnée lui-même de sa nature et de ses attributs. Dites-moi, chère Eudoxie, que résulte-t-il de l'assemblage de toutes ces perfections?

Eud. C'est qu'il est impossible qu'il y ait plusieurs dieux.

Er. Sans doute. L'unité de Dieu dérive nécessairement de tous ses attributs; car, s'il est souverainement parfait, il ne peut avoir de compagnons; et, le multiplier, ce seroit le

détruire. Si Dieu avoit un égal, il ne seroit point tout-puissant, puisque son pouvoir seroit partagé. Il ne seroit point immense, puisque son émule limiteroit nécessairement ses attributs. Il ne seroit point indépendant, puisque, pour agir, il auroit besoin du consentement de son associé. En un mot, tout ce qui est multiplié est par là même très imparfait : il faut plusieurs flambeaux pour nous éclairer; la multitude en marque l'imperfection. Au contraire, tout ce qui n'a pas besoin d'être multiplié est souverainement parfait : alors on trouve toutes les choses en une seule : il ne faut qu'un soleil pour nous éclairer; l'unité de cet astre nous en marque l'excellence.

Eug. Comment se peut-il qu'une vérité aussi claire, aussi conforme à la raison, n'ait point été aperçue par tant de peuples, qui ont adoré autrefois un si grand nombre de divinités?

Ér. La première source de ce déplorable aveuglement a été la négligence avec laquelle les hommes ont d'abord considéré les perfections divines. Ensuite, d'autres causes ont contribué à augmenter cette funeste erreur.

Trop faibles pour ramasser tant de vertus éparses dans la nature, afin de les attribuer à un seul et même principe, les hommes, pour une commodité plus grande, imaginèrent plusieurs providences particulières; et tel fut le premier pas qui écarta le genre humain de l'unité de Dieu.

Il suffisoit que l'homme eût une fois marché dans les sentiers de l'erreur, pour qu'il y fît de malheureux progrès. Bientôt oubliant le soleil, la lune et les astres qui, par leur éclat, leur beauté, leur bénigne influence, avoient attiré son admiration et ses hommages, il fixa toutes ses idées sur la terre, et chercha sous sa main de nouveaux objets de son culte.

La reconnoissance lui inspira d'abord les premiers tributs de sa vénération. Il regarda comme des hommes divins, que l'Être suprême avoit envoyés sur la terre pour le bonheur et la gloire des mortels, ceux qui se distinguèrent par quelques exploits extraordinaires, ou par quelque invention utile à l'humanité. Il crut que la mort n'étoit pour eux qu'un retour vers celui qui les avoit envoyés; il leur érigea des autels; il leur décerna des honneurs divins : et c'est ce que l'on appela *apo-*

théose, c'est-à-dire, une cérémonie par laquelle on met un homme au rang des dieux.

La facilité de se forger des dieux fut pour l'homme un appât tentateur. L'orgueil des rois et des puissans, d'un côté, de l'autre, l'adulation des sujets et des foibles, multiplièrent bientôt les temples et les apothéoses. Il suffisoit d'avoir commis de grands forfaits, ou d'avoir tyrannisé les hommes, pour mériter leur encens.

Bientôt chaque ville, chaque état, chaque profession voulut avoir sa divinité protectrice.

Bientôt la religion se ressentit des divisions de la société; et les peuples, que la discorde animoit les uns contre les autres, ne voulurent point servir les mêmes dieux.

Bientôt les hommes, voulant consacrer toutes leurs foiblesses, leurs passions, même les plus brutales, leurs fureurs, même les plus aveugles, devinrent autant de divinités.

Bientot les poètes, qui ont été appelés les *théologiens du peuple*, déifièrent tout pour plaire à l'imagination.

Enfin, les païens n'ayant pas, comme nous, des vérités révélées par Dieu même, et consignées dans des monumens respectables, ils adoptèrent, de siècle en siècle, les rêveries de divers docteurs qui multiplièrent les dieux, à force de multiplier les peintures de la Divinité.

C'est ainsi, mes chers amis, que le paganisme se forma dans les premiers siècles de l'antiquité. L'ignorance, l'amour-propre, la crédulité, l'aveuglement de l'esprit et l'endurcissement du cœur, lui donnèrent une fatale existence; et cet exemple nous montre la vérité de ce que dit S. Paul, que, quand une fois les hommes ont abandonné Dieu, Dieu les livre à leur sens réprouvé; et alors il n'y a point d'excès et de folies dont ils ne soient capables.

Eud. Ne pourroit-on pas nous reprocher d'admettre la pluralité des dieux comme les idolâtres, en disant qu'il y a trois personnes en Dieu, ainsi que nous l'enseigne la foi?

Ér. Votre terreur est chimérique, ma chère amie. Il est vrai que la révélation et la foi nous apprennent qu'il y a trois personnes en Dieu; mais elles nous enseignent aussi que ces trois personnes, Père, Fils, et Saint-Esprit, ne sont qu'un seul Dieu : mystère ineffable, qu'il faut croire humblement, et que la raison même nous défend d'approfondir, puisqu'elle

nous dit que la divinité est un sujet si grand et si sublime, que nous ne devons point être surpris de n'en pouvoir pas atteindre la hauteur par nos foibles conceptions.

Eug. Pourquoi Dieu propose-t-il à notre foi des choses incompréhensibles ?

Er. Pour humilier notre curiosité, pour dompter la vanité d'un esprit qui cherche à trop connoître. D'ailleurs, la manifestation entière de ces grandes vérités, que nous ne voyons ici-bas que d'une manière très imparfaite, et comme une énigme, sera un jour dans le ciel la récompense des bons, comme elle aura été sur la terre l'exercice de leur foi.

Eug. J'adore avec eux cette Trinité sainte; et pour affermir de plus en plus mon hommage, daignez, monsieur, me rappeler tout ce que la religion nous ordonne de croire touchant ce mystère impénétrable.

Er. La nature de Dieu subsiste en trois personnes égales en tout, en antiquité, en majesté, en perfection.

Quoique ces trois personnes ne fassent qu'un seul et même Dieu, cependant le Père est Dieu, le Fils est Dieu, et le Saint-Esprit est Dieu; mais comme elles sont parfaitement semblables, elles ne forment nécessairement qu'une seule Divinité.

Le Père ne peut subsister un seul moment sans se connoînoître; car cette connoissance de soi-même est encore une perfection essentielle à la Divinité. Or, en se connoissant, le Père engendre un fils qui lui est consubstantiel, c'est-à-dire, qui a la même nature, les mêmes perfections que lui, qui est Dieu comme lui, et qui est appellé le Verbe ou la Parole et la Sagesse de Dieu; et, comme cette connoissance que le Père a de lui-même existe de toute éternité, il s'ensuit que, de toute éternité, il produit son Fils, le Verbe éternel; et c'est pour cela qu'on l'appelle Père.

Le Père et le Fils ne peuvent subsister un seul instant sans s'aimer: car deux personnes qui se connoissent parfaitement, et qui sont souverainement parfaites, doivent nécessairement aimer leurs perfections; or, comme tout est actif en Dieu, cet amour mutuel du Père et du Fils produit le Saint-Esprit, troisième personne de la sainte Trinité: et comme cet amour existe de toute éternité, il s'ensuit que le Saint-Esprit procède de toute éternité du Père et du Fils.

Quoique le Père soit le principe des deux autres personnes, et qu'il soit pour cette raison appelé la première, que le Fils soit appelé la seconde, parce qu'il est engendré du Père, et qu'il est avec le Père le principe productif du Saint-Esprit; enfin, quoique le Saint-Esprit soit appelé la troisième personne, parce qu'il procède du Père et du Fils, il n'y a entre ces trois personnes aucune priorité de temps, ni aucune prééminence, puisqu'elles sont toutes trois éternelles, et qu'elles sont parfaitement égales, en dignité, en puissance, en nature. Si nous employons ces expressions, première, seconde, troisième personne, c'est uniquement parce que nous suivons l'ordre que présentent à l'esprit la génération du Fils par le Père, et la production du Saint-Esprit par le Père et par le Fils.

Si vous me demandez comment il peut se faire que trois personnes, dont l'une est produite par l'autre, et dont la troisième procède des deux premières, soient aussi anciennes l'une que l'autre, je vous répondrai que nous ne manquons point absolument d'images pour nous représenter cette vérité, tout incompréhensible qu'elle est en elle-même.

Une même âme est un entendement, en tant qu'elle connoît, une volonté, en tant qu'elle veut; une mémoire, en tant qu'elle rappelle les choses passées : or, voilà trois facultés très différentes en une seule et même intelligence.

La soleil est le principe de la lumière et de la chaleur. Cependant l'une et l'autre sont aussi anciennes que le soleil; car le soleil ne peut subsister un seul moment sans briller et sans éclater, et, par son éclat, il produit la lumière et la chaleur. Vous voyez donc par-là qu'il y a en nous-mêmes, et dans la nature, des choses qui sont aussi anciennes que le principe naturel qui les produit.

De toute cette doctrine, qui est celle de l'Eglise dont nous avons le bonheur d'être les enfans, il résulte que les trois personnes divines n'ont qu'une même volonté, une même opération; et quoique, dans l'ouvrage de notre rédemption, par exemple, le Père paroisse particulièrement ordonner au Fils, le Fils obéir au Père, et le Saint-Esprit appliquer aux hommes les mérites infinis du Fils, il n'en faut pas conclure que l'exercice de leur pouvoir soit distingué, ni qu'elles soient subordonnées l'une à l'autre; au contraire, il y a une union si

étroite entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, que ce que l'on dit de l'une de ces trois personnes, doit nécessairement s'entendre des deux autres.

Tel est, mes chers amis, le premier et le plus grand des mystères que Dieu propose à notre croyance. Méditez jour et nuit sur ces vérités sublimes. Elles sont le fondement de notre religion, puisque sans l'unité de Dieu et la Trinité des personnes, tout ce grand édifice, qui doit participer, par sa durée, à l'éternité de Dieu même, tombe en ruines.

ENTRETIEN IV.

Analyse, Caractères et Divinité de l'Ancien Testament.

Éraste. Je vous ai prouvé, mes chers enfans, l'existence d'un Etre éternel dont les perfections sont infinies, et j'ai essayé de vous faire comprendre que la trinité des personnes n'excluoit point l'unité de Dieu. Il seroit temps peut-être de passer aux autres vérités que le christianisme nous enseigne; mais comme toutes ces vérités sont fondées sur la révélation, il me paroît nécessaire d'examiner auparavant si nous pouvons appuyer cette certitude sur cette révélation, ou, ce qui est la même chose, si l'Ecriture sainte, dans laquelle notre auguste religion puise tous ses dogmes et toutes ses preuves, est un livre divin.

Eudoxie. Voudriez-vous bien nous apprendre ce que vous entendez par Révélation?

Ér. La révélation est la connaissance que Dieu nous donne de ses suprêmes attributs, du culte intérieur et extérieur que nous lui devons, de ce que nous sommes, et de notre fin dernière.

Il y a deux sortes de révélations, l'une naturelle et l'autre surnaturelle.

La révélation naturelle est celle qui nous élève à la connoissance de Dieu et de nous-mêmes, par la contemplation des merveilles de la nature, et par l'étude de notre propre cœur. C'est la première lumière qui éclaire tout homme qui

fait usage de raison, et qui réfléchit sur tous les objets qui frappent les sens.

La révélation surnaturelle est celle que Dieu nous donne par quelque moyen extraordinaire, soit en se manifestant lui-même à nos foibles regards, soit en employant le ministère de ses anges ou de quelque autre créature, qu'il remplit de son esprit, et qu'il fait agir par sa toute-puissance. Ainsi, la révélation surnaturelle n'est autre chose que la voix de Dieu qui se fait entendre, tantôt pour nous découvrir des vérités supérieures à notre intelligence, et auxquelles notre raison seule n'auroit jamais pu nous conduire; tantôt pour nous prescrire des devoirs qu'il nous étoit impossible de bien connoître par nos seules lumières; tantôt enfin pour nous rappeler des obligations dont une criminelle négligence nous a fait perdre le précieux souvenir.

Cette voix divine a éclaté dans tous les temps, et ne cessera de frapper nos oreilles jusqu'à la consommation des siècles. Elle instruit Adam et sa nombreuse postérité. Les patriarches, prédécesseurs du juste Noé, et Noé lui-même, avec ceux de ses descendans, qui persévérèrent dans le culte du Dieu véritable, en furent les apôtres, jusqu'au temps du fidèle Abraham. Elle se conserva dans la famille de ce saint homme; et Moïse, issu de son sang, fut choisi pour la transmettre à tous les âges dans ses admirables écrits. Alors le peuple d'Israël devint le seul gardien de cette parole sacrée; et malgré ses prévarications fréquentes, malgré la dureté de son cœur et l'indocilité de son esprit, il la vit se perpétuer de siècle en siècle par le ministère des prophètes et des justes que le Très-Haut suscitoit pour la maintenir et pour la défendre. Enfin, l'indocilité des Juifs les ayant rendus indignes de ce céleste dépôt, l'Eternel le transféra aux nations qui vivoient dans les ténèbres du paganisme. Douze pêcheurs, pauvres et sans étude, font retentir l'univers de cette voix ineffable : tout change; un peuple nouveau paroît : l'Eglise Chrétienne s'élève sur d'inébranlables fondemens; l'arbitre souverain de la nature l'établit l'infaillible interprète de ses volontés; à elle seule, à ses pasteurs appartient le droit de les dévoiler aux mortels jusqu'à la fin du monde.

Vous voyez donc, mes chers amis, que la révélation est une; qu'elle n'a jamais été discontinuée, et que tant de té-

moins qui l'ont attestée, forment comme une chaîne dont le premier anneau tient, pour ainsi dire, à la Divinité; qui s'étend sans interruption jusqu'à nous, et qui ne cessera de se perpétuer à la fin des temps, que pour retourner à la Divinité qui est son principe.

Eug. Est-ce qu'en démontrant la divinité de l'Ecriture-Sainte, on démontre par là même la divinité de la révélation et celle de notre religion sainte?

Er. Sans doute, mon cher ami; car qu'est-ce que les livres sacrés? C'est le recueil de toutes les vérités que Dieu a révélées aux hommes, et l'histoire de tout ce que ce Dieu plein de bonté a fait pour les rendre heureux. Qu'est-ce que la religion véritable? C'est la révélation mise en pratique, c'est la croyance des vérités que Dieu nous a dévoilées, c'est l'accomplissement des devoirs qu'il a daigné nous prescrire. Mais, comme l'Ecriture-Sainte, c'est-à-dire, l'ancien et le nouveau Testament renferment ces vérités et ces règles de nos devoirs, il s'ensuit que la révélation, ou, ce qui est la même chose, la religion que nous professons est divine, si l'Ecriture-Sainte l'est aussi, et qu'elle n'est qu'une imposture, si l'Ecriture-Sainte est l'ouvrage du mensonge.

Eug. Je vous prie de donner à ce raisonnement un peu plus de jour.

Er. Suivez-moi bien, mon cher enfant. Si l'Ecriture-Sainte vient de Dieu, comme cet Etre souverainement parfait ne peut nous tromper ni se tromper, un livre qu'il a voulu rendre le dépositaire de sa parole éternelle, ne peut nous induire en erreur, et la religion qui fait de ce livre le fondement de sa doctrine, doit nécessairement être véritable : au contraire, si ce livre a l'homme pour auteur, tout l'édifice qu'il soutenoit s'écroule, et la religion n'est plus qu'une chimère, ainsi que tous les faits qui servoient à l'appuyer. Il est donc essentiel de faire cet examen sérieux, puisque de là dépend la certitude ou la fausseté de notre croyance; c'est donc par là que doit commencer tout homme qui doit sincèrement étudier la religion pour la pratiquer avec une confiance inébranlable; c'est aussi, mes chers enfans, ce qui va nous occuper dans cet entretien. Je vous parlerai d'abord de ce qui regarde l'ancien Testament, nous verrons ensuite ce qui concerne le nouveau.

Eud. Avant d'entrer en matière, je crois qu'il seroit à propos de nous faire connoître quels sont les livres qui composent l'ancien Testament.

Ér. Vous avez raison, ma chère amie; et je vais vous satisfaire.

Le premier ouvrage qui se présente dans l'ancien Testament est la *Genèse*, ainsi nommé parce qu'il contient l'histoire et l'origine de la naissance du monde. On y voit tous les êtres sortis des mains de l'Eternel. Tout est soumis à l'homme; l'homme n'est soumis qu'à Dieu. Tant qu'il obéit au Créateur, son bonheur est parfait; l'instant de la révolte est celui de ses malheurs. Chassé d'un paradis plein de délices, tout semble le méconnoître après cette triste proscription; il n'est consolé que par la promesse d'un libérateur à venir. En peuplant la terre, il paroît multiplier les crimes. On commence à faire la distinction des bons et des méchans. La religion véritable se perpétue par un petit nombre de justes. Dieu punit les dissolutions du genre humain par un déluge universel. Noé seul, sa femme et leurs trois fils avec leurs femmes, sont réservés pour repeupler la terre, et garder le dépôt de la révélation. Cette sainte famille est conservée dans une arche, espèce de grand vaisseau construit par l'ordre de Dieu même. La terre se couvre de nouveaux habitans, qui bientôt oublient et le châtiment des premiers hommes, et la miséricorde du Tout-Puissant. La religion s'éteint. Abraham est choisi pour la conserver, et pour être la tige d'un peuple, fidèle dépositaire des promesses du Très-Haut. On suit les progrès de cette race chérie; on admire les mœurs simples et pures d'Isaac, de Jacob et de ses douze fils, les aventures miraculeuses du chaste Joseph, son inaltérable vertu, sa profonde sagesse, son élévation sur l'Egypte qu'il conserva par sa prudence, sa clémence envers ses frères qui l'avoient vendu comme un vil esclave, et qu'il établit dans les plus belles contrées du royaume qu'il gouvernoit en père. Enfin, le récit de la mort de ce grand homme termine ce premier livre, qui renferme l'histoire de ce qui s'est passé dans le monde, durant 2369 ans.

Le second commence par l'énumération exacte des enfans de Jacob, et par le récit des vexations tyranniques sous les-

quelles le roi d'Egypte faisoit gémir les descendans de cet illustre patriarche. On y voit la conservation miraculeuse de Moïse, le choix que Dieu fait de cet homme rare, pour être le chef et le libérateur de son peuple; les prodiges sans nombre qu'il opéra devant Pharaon pour l'engager à laisser sortir de l'Egypte les enfans d'Israël; les malheurs dont l'opiniâtreté de ce prince est punie, et par lesquels il est enfin obligé de souscrire à la demande de Moïse, et d'Aaron son frère. Les Hébreux partent; Pharaon les poursuit; la mer s'ouvre pour donner un passage aux premiers, et pour engloutir le second avec toutes ses troupes. Le peuple de Dieu entre dans les déserts de Sina; le Très-Haut l'y nourrit, et l'y conserve par des miracles sans nombre; il lui donne sa loi, et commande à Moïse de construire une arche pour être le monument de la religion, dont il lui prescrit toutes les cérémonies; il élève Aaron au souverain sacerdoce, et consacre toute la tribu de Lévi aux fonctions du sanctuaire. Ce second livre, qui contient tout ce qui s'est passé par rapport aux Israélites et à la religion durant cent quarante-cinq ans, porte le nom d'*Exode*, c'est-à-dire, histoire de la sortie d'Egypte.

Le troisième est appelé *Lévitique*, parce qu'il traite fort au long des lois, des cérémonies, des devoirs et des obligations des lévites; en un mot, de tout ce qui concerne la conduite des familles sacerdotales, et les devoirs de la religion.

Le quatrième a reçu le nom de livre *des Nombres*, parce que Moïse et Aaron y font le dénombrement du peuple d'Israël, selon les douze tribus dont il étoit composé. Il comprend les lois qui ont été publiées, et l'histoire de ce qui s'est passé durant 39 ans.

Le cinquième est nommé *Deutéronome*, mot qui signifie seconde loi, non que la loi rapportée dans ce livre soit différente de celle que Dieu donna sur la montagne de Sina, mais parce que cette même loi fut lue et recommandée de nouveau en présence des enfans de ceux qui étoient morts dans le désert, et qui avoient été témoins de la première publication.

Ces cinq livres, dont Moïse est l'auteur, sont appelés *Pentateuque*, mot qui signifie volume divisé en cinq parties. Le Pentateuque contient l'histoire de 2552 ans et demi.

Après le Pentateuque, suit le livre de *Josué*, où l'on voit le gouvernement sage, les grandes actions, les victoires miraculeuses, la mort sainte de cet illustre capitaine, digne successeur de Moïse, et l'établissement du peuple de Dieu dans la terre de Chanaan.

Le livre des *Juges*, ainsi nommé parce qu'il rapporte l'histoire de ceux qui rendirent la justice aux Israélites après la mort de Josué, contient un tableau frappant de la conduite de la Providence à l'égard des mortels; du soin qu'elle prend de conserver pures et inaltérables les vérités qu'elle a répandues sur la terre, de la justice avec laquelle elle punit les crimes, et de la miséricorde avec laquelle elle reçoit le repentir. On y voit, entre autres merveilles, le triomphe de Gédéon, celui de Jephté, la force prodigieuse de Samson, ses foiblesses, et sa mort plus surprenante encore que sa vie.

L'histoire de *Ruth*, quoique très courte, n'en est pas moins touchante. En la lisant, on ne peut s'empêcher de bénir la main qui couronna la vertu et la fidélité de cette femme, en la mettant au nombre des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair.

Les quatre livres des *Rois* contiennent l'histoire de la religion depuis l'établissement de la royauté parmi les Hébreux, jusqu'à la captivité de Babylone. On y voit la naissance et le gouvernement de Samuel, l'élévation de Saül sur le trône, la réprobation de ce prince, et l'élection de David; les vertus et les fautes de ce dernier, son règne glorieux; celui de Salomon, son fils, plus glorieux encore; la profonde sagesse de ce monarque, les foiblesses de sa vieillesse; l'imprudence de Roboam son successeur; le schisme de dix tribus qui abandonnent la maison de David pour obéir à Jéroboam, et former un nouveau royaume, sous le nom d'*Israël*; la rivalité des deux royaumes de Juda, d'Israël; les crimes de leurs princes; les redoutables châtimens dont leurs idolâtries sont punies; le ministère miraculeux des prophètes Élie, Elisée, Isaïe, et de plusieurs autres personnages que Dieu se choisissoit pour rappeler son peuple; et l'indocilité de ce peuple qui hâte le moment des vengeances. Ce moment arrive; Israël est détruit, et Juda, peu touché des malheurs de ses frères, éprouve bientôt un sort aussi déplorable.

Les deux livres des *Paralipomènes*, mot qui veut dire *choses omises*, ont pour objet de servir de supplément aux quatre livres des Rois. Comme ces supplémens ont été faits sans ordre, on ne doit pas être surpris d'y trouver quelquefois des anachronismes, des transpositions fréquentes dans les faits qu'on y rapporte, et même dans les versets, et des variétés dans les noms propres; il suffit que ces deux livres s'accordent pour le fond aux choses dont il est question dans les ouvrages qui ont été soignés, pour mériter notre croyance, et justifier la décision de l'Eglise qui les a admis au nombre des livres canoniques, c'est-à-dire qui doivent être la règle de notre foi.

Les deux premiers livres d'*Esdras* renferment l'histoire du rétablissement des Juifs à Jérusalem et dans la Judée, après la captivité de Babylone, sous la conduite d'Esdras et de Néhémie.

Le livre de *Tobie*, en nous offrant l'histoire de ce saint homme, nous présente un modèle parfait de toutes les vertus, une foule d'excellens exemples de piété, de foi, de patience dans les maux, de justice, de charité envers le prochain, de chasteté et de continence dans le mariage, de détachement des biens et des grandeurs de ce monde, et de l'éducation qu'un père fidèle doit donner à ses enfans.

Le livre de *Judith* décrit comment cette illustre Juive, soutenue par le Dieu véritable qu'elle avoit toujours fidèlement servi, délivra non seulement la ville de Béthulie, où elle demeuroit, mais toute sa patrie, de la cruelle oppression sous laquelle Holopherne, chef de l'armée de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, la tenoit asservie.

Le livre d'*Esther* contient l'histoire de cette jeune et illustre Juive, qui n'employa le pouvoir que Dieu lui donna sur le cœur du roi Assuérus son époux, que pour délivrer sa nation de la fureur d'Aman; on y voit la chute de cet indigne favori et l'élévation du sage Mardochée, oncle de la princesse.

Le livre de *Job* nous offre dans l'histoire de ce juste un parfait modèle de patience et de résignation à la volonté divine. On y apprend à ne se point scandaliser de l'affliction des justes et de la prospérité des impies, et que Dieu distribue les biens et les maux de cette vie avec sagesse, et selon les vues secrètes de sa providence.

Le livre des *Psaumes* est un recueil de cent cinquante cantiques que les Hébreux chantoient dans le temple ou dans leurs maisons. Dans ce livre admirable on trouve l'abrégé de la loi, un précis de l'histoire des premiers hommes et de ce que Dieu fit en leur faveur; une foule de prophéties et de figures concernant l'incarnation du Verbe, les circonstances de sa mort et de sa résurrection, la vocation des Gentils à l'Évangile, l'établissement de l'Eglise de Jésus-Christ, et les assurances réitérées d'une vie éternellement heureuse pour les justes, éternellement déplorable pour les impies. Dans la lecture de ce livre; l'espérance se soutient, la foi s'éclaire, la charité s'enflamme : on y puise cet esprit d'onction, de ferveur et de pénitence, si nécessaire au chrétien; on y apprend à connoître son néant et sa bassesse; on y reçoit des leçons et des exemples de toutes les vertus, des remèdes à tous les vices, des armes contre toutes les tentations : que dirai-je de plus? en lisant les psaumes, Dieu parle à votre cœur, et vous entrez en commerce avec Dieu.

Le livre des *Proverbes* de Salomon est un amas de préceptes divins propres à conduire les hommes à la solide et véritable piété.

Dans celui de l'*Ecclésiaste*, le même prince montre la vanité des créatures, le néant des plaisirs, la fragilité des honneurs, la frivolité des richesses, et la petitesse de tous ces objets qui séduisent les hommes. Il essaie de les désabuser de ces faux biens, pour les porter à en chercher de plus durables dans une fidèle obéissance à la loi divine, aux commandemens de l'Eternel.

Le *Cantique des Cantiques*, ainsi nommé à cause de son excellence, paroissoit aux Juifs si fort au-dessus de la portée commune des hommes, qu'ils n'en permettoient la lecture qu'à ceux qui avoient atteint au moins l'âge de trente ans. Les Pères de l'Eglise, c'est-à-dire, les saints évêques et les grands docteurs qui l'ont éclairée par leurs écrits, par leurs prédications, et édifiée par leurs exemples, ont imité la sage conduite des Hébreux. Ils ne mettoient le Cantique des Cantiques qu'entre les mains de ceux qui avoient acquis, par l'âge, par l'habitude à la vertu, par l'assiduité à la prière, l'onction et la sagesse nécessaires pour en pénétrer l'esprit, sans risquer de se blesser à l'écorce. Vous vous demandez

peut-être pourquoi des précautions si scrupuleuses? C'est que les expressions avec lesquelles ce livre peint l'amitié conjugale ne conviennent pas à la jeunesse. Le sens spirituel caché sous cette enveloppe est trop relevé pour des âmes charnelles et des cœurs corrompus; et les chrétiens ne doivent jamais le lire sans des commentaires approuvés par l'Eglise, et propres à leur en donner la véritable intelligence. Ils verront dans ces commentaires, que, sous la peinture de l'union étroite de Salomon et de son épouse, le Saint-Esprit nous a donné une idée sensible de l'union parfaite de Jésus-Christ avec son Eglise, et de l'amour sincère qu'il a eu, qu'il a, et qu'il aura éternellement pour elle.

Le livre de la *Sagesse* porte ce nom, parce que l'auteur y traite d'une manière très sublime, non seulement de la sagesse créée, qui est celle que nous pouvons acquérir en cette vie, mais aussi de la sagesse incréée, qui est le principe et la source unique de la nôtre. Dans les maximes et les instructions qui sont répandues dans cet ouvrage, l'écrivain sacré a eu pour but d'inviter les hommes à imiter cette sagesse suprême, et à suivre ses conseils. De tous les livres de l'ancien Testament, que l'on appelle d'ordinaire *sapientiaux* ou *moraux*, parce qu'ils nous donnent les vrais principes de la sagesse et des mœurs, celui-ci est le plus élevé, le plus suivi, celui dont les applications sont plus naturelles et plus justes, celui où l'on trouve moins d'obscurité.

Dans le livre de l'*Ecclésiastique*, le Saint-Esprit nous donne des maximes remplies d'une morale sublime, et applicables à toutes les vertus.

Les prophéties d'*Isaïe* ne contiennent pas seulement des instructions divines, et des réprimandes contre les déréglemens dans lesquels presque tous les Juifs, contemporains de ce saint prophète, se précipitoient en aveugles; mais on y trouve encore plusieurs faits historiquess qui servent à justifier les reproches qu'il leur faisoit. Il y prédit clairement la prise de Jérusalem, la captivité de Babylone, le retour des Juifs, leur rétablissement sous Cyrus, qu'il appelle par son nom, plus de deux siècles avant sa naissance. Il y parle de l'incarnation de Jésus-Christ dans le sein d'une vierge, des principales circonstances de sa vie, de sa mort et de sa résurrection; de la vocation des Gentils à l'Evangile, et de l'éta-

blissement du règne du Sauveur sur toute la terre. Enfin, il présente les événemens à venir avec tant de justesse, qu'on le prendroit plutôt pour un historien que pour un prophète, et qu'on diroit qu'il écrit l'Evangile, plutôt que des prédictions.

Dans ses prophéties, *Jérémie* reprend avec véhémence les désordres du peuple juif, ceux des princes, ceux des prêtres et des faux prophètes; il leur reproche leur foiblesse, leur lâcheté, leur avarice, leur infidélité, leur idolâtrie, leur mépris pour les prophètes du Seigneur; il assure que tous ont prévariqué, qu'il n'y a plus de justes, et sous diverses paraboles très vives, il instruit ses frères, leur rappelle les châtimens dont le Tout-Puissant s'est servi pour punir leurs ancêtres, lors même qu'ils vivoient sous la protection de Moïse et de Samuel; enfin, il leur annonce les malheurs dont ils sont menacés, s'ils ne se hâtent de revenir à Dieu, et d'expier leurs crimes par de sincères regrets.

Baruch, disciple de Jérémie, et digne de son maître, justifie la conduite de Dieu dans le châtiment qu'il a fait subir aux Juifs; il les console durant leur captivité à Babylone; il les invite à la pénitence; il leur dévoile la grandeur du Messie, et leur prouve la vanité des idoles.

Le prophète *Ezéchiel* confirme, par ses prédictions, celles de Jérémie et de Baruch. Après avoir décrit avec énergie les malheurs qui vont écraser les Juifs, il les console par l'espérance, non seulement d'une délivrance prochaine sous le règne de Cyrus, mais d'une délivrance entière, parfaite et permanente, par l'événement du Messie promis depuis tant de siècles à leurs pères.

Le livre de *Daniel* présente l'histoire de Nabuchodonosor, roi de Babylone, depuis le commencement de son règne jusqu'à la destruction de son empire par les Mèdes et par les Perses; celle de la chaste Suzanne, et divers autres événemens pleins d'intérêt, qui se sont passés durant la captivité des Juifs. Il offre de plus les révélations que Dieu fit à ce saint homme, et les prophéties sublimes par lesquelles il annonce les révolutions de divers empires qui domineront successivement les peuples, l'avénement de Jésus-Christ, la destruction des Juifs, et le règne futur de l'Antechrist

Isaïe, *Jérémie*, *Ézéchiel* et *Daniel* sont appelés grands pro-

phètes, parce que leurs prédictions ont plus d'étendue que toutes les autres qui se trouvent dans l'ancien Testament.

Après leurs ouvrages viennent ceux des douze *Petits Prophètes*, ainsi nommés parce que leurs prophéties sont renfermées dans un petit nombre de chapitres. En voici une idée générale.

Osée prédit la ruine des dix tribus, la destruction de Samarie, le renversement de l'empire des Babyloniens. Sous l'idée des adultères de sa propre femme, il reproche aux Juifs leur idolâtrie et leur honteuse prostitution aux dieux impuissans des Gentils. Mais, si d'un côté il fait trembler les impies, de l'autre il console les justes en leur inspirant une salutaire confiance aux promesses de l'Éternel, et au règne futur de Jésus-Christ.

Joël prédit en particulier au royaume de Juda son entière destruction par les Babyloniens : et les fléaux terribles dont la colère de Dieu doit punir l'infidélité de ce peuple. Enfin il relève la constance des fidèles par l'assurance qu'il leur donne d'un parfait rétablissement sous la figure duquel il décrit le règne éternel de Dieu qui doit être précédé du jugement dernier.

Amos annonce le renversement du royaume d'Israël, la destruction de Samarie et de Jérusalem, les châtimens que Dieu devoit exercer ensuite contre les Gentils et les ennemis de son peuple ; enfin il console ses frères par la promesse de leur rétablissement et du règne de Jésus-Christ. On trouve une majesté céleste dans tout ce qu'il dit de la toute-puissance du Créateur, comme aussi dans la peinture qu'il fait du luxe, de la mollesse et des désordres des Juifs de son temps.

Abias, sous la figure du rétablissement des Juifs, prédit clairement le règne de Jésus-Christ et de son Evangile, et la conversion des païens.

Ce qui nous reste des prophéties de *Jonas* doit être regardé plutôt comme l'histoire de la conversion des Ninivites, que comme une prédiction. Cependant cette conversion des Ninivites est la figure de celle des Gentils, comme Jonas lui-même l'est de Jésus-Christ en plusieurs choses.

Michée reproche aux enfans de Jacob les désordres auxquels ils s'abandonnoient sans pudeur ; il leur prédit une ruine cer-

taine, et il encourage ceux qui seront fidèles à Dieu, par les promesses d'une première délivrance sous Cyrus, et d'une seconde plus parfaite et plus durable sous le règne de Jésus-Christ, qu'il dit devoir naître dans Bethléem.

Nahum annonce à Ninive, qui, après la prédication de Jonas, étoit retournée à ses dissolutions, les maux qui vont tomber sur elle, et les consolations que Dieu accordera à son peuple que cette ville idolâtre persécutoit.

Habacuc, se plaint des déréglemens des Juifs, et prédit les malheurs dont Dieu les devoit punir par les Babyloniens : il annonce la destruction de ces derniers, la délivrance des Hébreux par Cyrus, et celle du monde entier par Jésus-Christ. Enfin il termine ses prophéties par une belle prière en forme d'ode ou de cantique, dans laquelle il décrit les merveilles que Dieu a opérées dès le commencement en faveur de son peuple, et ranime la foi des justes par l'espérance que l'Eternel viendra les consoler.

Sophonie menace les deux tribus de Juda et de Benjamin d'une destruction prochaine, à cause de leurs excès, et du mépris qu'elles font des avis qu'on leur donne; il exhorte les Juifs, qui sont fidèles à la loi de Dieu, à tâcher de fléchir sa colère par leur persévérance dans l'obéissance à ses commandemens, et il leur promet qu'en conséquence le Tout-Puissant les vengera de leurs ennemis; d'où il prend occasion de prédire la vocation des Gentils à l'Evangile, et le triomphe de Jésus-Christ.

Aggée invite le peuple à rebâtir le temple après le retour de la captivité de Babylone; il décrit le succès de ses exhortations; il annonce aux Juifs que Dieu les protégera; qu'il va établir son alliance avec eux sur des fondemens éternels, et qu'il leur donnera bientôt celui qu'ils attendent depuis si long-temps, celui qui doit appeler à son culte toutes les nations de la terre.

Zacharie doit être regardé plutôt comme l'évangéliste que comme le prophète de Jésus-Christ; car il prédit en termes si exprès l'avénement de ce divin Sauveur, son entrée à Jérusalem, sa mort, la perfidie des Juifs, leur ruine, et la succession de quatre grands empires, qu'on diroit qu'il a été témoin de tout ce qu'il annonce.

Malachie, le dernier des douze petits prophètes, recom-

mande aux Juifs l'observance de la loi de Dieu; il les presse d'abandonner leurs vices; et, comme il savoit qu'après lui il n'y avoit plus de prophètes, il s'applique à préparer ses frères à l'avénement de Jésus-Christ, le souverain des prophètes, qui leur sera annoncé par un nouvel Élie, c'est-à-dire, par saint Jean-Baptiste.

Les deux premiers livres des *Machabées* terminent les ouvrages canoniques qui composent l'ancien Testament. On y voit l'histoire des Juifs sous le gouvernement des princes appelés *Asmonéens*, les victoires de Judas Machabée, la valeur et la sagesse de ses frères, le martyre du saint vieillard Eléazar, et celui d'une mère avec ses sept fils. La lecture de ces deux livres est très propre à soutenir la foi et la religion des fidèles, à ranimer leur zèle, à fortifier leur courage dans les persécutions, à leur montrer tout ce qu'un cœur rempli par l'espérance d'une immortalité bienheureuse est capable d'entreprendre et de souffrir pour la mériter.

Voilà, mes chers amis, l'analyse exacte de tout ce qui est contenu dans l'ancien Testament; et vous concevrez que quand même on ne considéreroit ce précieux recueil que comme un ouvrage profane, il mériteroit cependant d'être regardé comme le plus respectable et le plus excellent des livres. Que n'y trouve-t-on pas en effet? Voulez-vous de l'histoire, de la poésie, de la philosophie, de l'éloquence? Ce livre admirable en est rempli; et les histoires qu'il vous offre sont si intéressantes, la poésie qu'il renferme est si sublime, la philosophie qu'il enseigne est si relevée, l'éloquence qui s'y rencontre est si majestueuse, que les chefs-d'œuvre des plus rares génies ne sont rien, quand on les compare à ces inestimables productions.

Eud. Hâtez-vous, monsieur, de nous en prouver la divinité.

Er. Pour le faire avec fruit, mes chers enfans, il suffit d'examiner quels sont les caractères qui distinguent l'ancien Testament, d'avec tout ce qui est sorti de la main des foibles mortels.

Premièrement, sa morale est divine. Car où les hommes auroient-ils pris les sublimes préceptes qu'il renferme? On a bien vu des philosophes et des grands docteurs débiter de belles maximes de vertu, mais ils laissent apercevoir leurs

foiblesses et leurs passions, sinon dans les choses mêmes qu'ils disent, du moins dans la manière dont ils s'expriment, ou bien ils ne cherchent à nous faire aimer et respecter la vertu que pour la vertu même.

Or, cet amour pur et simple de la vertu est le comble de l'erreur; puisque, si l'on ôte à la vertu le rapport essentiel qu'elle a avec la Divinité, elle ne sera plus qu'une belle chimère. N'est-ce point en effet une extravagance que de mépriser les richesses, par exemple, pour les mépriser; que de se priver du plaisir seulement pour s'en priver; que de s'exposer aux dangers seulement pour s'y exposer? La vertu consiste à faire ses efforts sur moi-même lorsqu'on le doit, lorsqu'on y est obligé; de sorte que, Dieu étant le principe de tous nos devoirs et de toutes nos obligations, la véritable vertu ne peut bien être conçue sans un rapport avec Dieu.

Et telle est l'idée que nous en donnent les livres saints. Bien loin de faire de la vertu un vain fantôme, une divinité aimable par elle-même, et enfantée par l'amour-propre, ils nous ordonnent de la pratiquer uniquement pour l'amour de Dieu, qui seul peut la couronner dignement.

Au lieu d'y flatter la volupté, on l'y détruit, on la coupe dans sa racine, aussi bien que l'injustice, l'intérêt et les autres passions, en défendant au cœur de se livrer au moindre désir illégitime.

Au lieu d'y flatter l'orgueil, on l'y détruit, par l'idée distincte qu'on nous y donne de notre misère et de notre corruption, opposées à la majesté et à la bonté de Dieu, qui sont sans doute les objets les plus capables d'humilier les esprits superbes.

Au lieu d'y nourrir la vaine curiosité de ces savans qui ne connoissent que pour connoître, nous y apprenons que cette science n'est que vanité et que rongement d'esprit. Ainsi toutes les foiblesses du cœur humain sont combattues dans ces livres sacrés; et l'amour de la vertu devient le premier, et, pour ainsi dire, l'unique devoir qu'ils nous prescrivent. Et ce premier devoir n'a que Dieu pour objet: partout ils ne parlent que de Dieu; ils regardent comme perdu tout ce qui s'éloigne de Dieu, ils nous enseignent que tout vient de Dieu, et que nous devons tout rapporter à Dieu, nos corps, nos

âmes, nos paroles, nos actions, nos biens, notre temps, notre vie.

Et ne croyez pas qu'en débitant cette doctrine céleste, les écrivains sacrés paroissent chercher à se faire un vain nom; à peine se montrent-ils: on ne les voit point affecter de l'esprit et de l'érudition, ils ne se donnent pas la peine de plaire à leur lecteur, ils n'écrivent que pour instruire, et n'instruisent que pour toucher: ils disent tout avec autorité, sans rien craindre, et comme en étant parfaitement assurés. Partout vous voyez régner l'esprit de la douceur, de la piété, du désintéressement, et d'une aimable et vertueuse simplicité, qui montre bien que le cœur de ces docteurs admirables a été échauffé d'un autre feu que de celui des passions humaines, et éclairé d'une autre lumière que de celle qui se mêle avec ces passions.

Si la morale de l'Ecriture nous en prouve la divinité, les idées que nous y puisons sur Dieu même, ajoutent à cette preuve, et la rendent invincible. Comment aurions-nous pu, sans une lumière surnaturelle, acquérir des notions si claires et si distinctes touchant les perfections divines?

En effet, quel tableau nous offre le monde livré à ses propres conceptions? Vous n'y apercevez qu'ignorance, superstition, imbécillité dans les peuples, imposture dans les pontifes, incertitudes dans les philosophes. Tantôt ce sont de foibles mortels qu'on déifie après leur mort; tantôt ce sont des bêtes dont on fait des divinités, et des divinités dont on fait des bêtes. Les nations les plus polies et les plus civilisées changent le crime en devoir, bâtissent des autels à l'envie et à la discorde, sacrifient à la fièvre et à l'impureté, ou bien cherchent l'objet de leur culte parmi les herbes qui croissent dans leurs jardins : toutes conçoivent la divinité divisée et multipliée en cent vertus ou providences particulières; corporelle, bornée, produite comme les hommes; foible, misérable, sujette aux maladies, comme les hommes; ambitieuse et déshonorée de mille vices, comme les hommes : en un mot, nous ne trouvons rien, dans cette triste peinture, qui n'afflige notre esprit, et qui ne confonde notre raison.

Mais, au milieu de cette corruption générale, il est un peuple qui, dans un coin de la terre, conserve avec soin

l'idée pure et sans tache de la divinité; un peuple qui, méprisé et inconnu des autres nations, possède cependant une philosophie dont Dieu même est l'auteur. Consultez les livres qu'il vous présente comme garans de sa foi; quelle source de lumière!

Ils nous représentent la Divinité comme un être éternel, infini, un et simple, tout parfait, tout puissant, souverainement saint et heureux, indépendant, et duquel toutes choses dépendent. C'est à lui seul qu'il faut rendre hommage; c'est lui seul qu'il faut adorer comme le père de tous les dons, de toutes les lumières. Nous devons prendre sa loi pour règle de notre conduite, nous devons lui soumettre notre esprit et notre volonté, et renoncer aux passions criminelles, pour l'amour de lui.

Les idées que les auteurs de ces livres sacrés nous donnent de Dieu sont si grandes, que tout est bas et rampant auprès de ces sublimes descriptions; mais en même temps il faut avouer que jamais écrivains ne s'expliquèrent d'une manière si naïve, si simple, si populaire, sur un sujet aussi noble et aussi relevé. Assurément, si ces docteurs étoient comme les autres hommes, ils s'exprimeroient avec plus de majesté, plus de grandeur, puisqu'ils ont assez de génie pour avoir des pensées si magnifiques : ou bien ils penseroient plus bassement, n'ayant pas assez d'esprit pour s'exprimer d'une manière plus élevée.

Non seulement on voit un caractère fort extraordinaire et fort surprenant dans l'Ecriture des Juifs; mais on y trouve les doutes de la raison éclaircis, et les mouvemens de la conscience satisfaits.

L'âme de l'homme se plaint qu'on lui enseigne mille choses peu nécessaires, tandis qu'elle ignore tout ce qui la regarde. Elle ne sait ni d'où elle vient, ni où elle va, ni qui l'a mise dans cet univers, ni pour quelle fin elle y est, ni quelle est l'origine de ce monde qu'elle habite. Elle trouve en elle-même des contrariétés incompréhensibles, un cœur rebelle à ses lois, une loi qui combat les penchans du cœur. Qui l'éclairera dans ces effroyables obscurités? Tous les sages qu'elle interroge augmentent ses incertitudes par la manière douteuse et timide dont ils s'expliquent, par les contradictions dans lesquelles ils tombent, ou par l'extravagance de

leur philosophie. Qu'elle consulte la révélation des Juifs, elle sera satisfaite.

La raison ne sauroit se persuader que le monde existe de toute éternité, ou du moins depuis un nombre presqu'infini de siècles. La nouveauté des arts et des sciences, l'origine même toute récente de l'histoire, qui ne remonte pas à plus de quatre mille ans, tout lui prouve la fausseté de cette opinion. La révélation des Juifs vous enseignera la même chose.

La raison a beau examiner la matière, elle ne conçoit pas qu'elle puisse penser, et elle nous conduit à croire que ce qui pense en nous est différent de ce qui est matériel; que ce qui pense n'ayant aucune partie, ne sauroit être dissous, et que n'étant point d'une nature à être dissous, il est indestructible en soi. Lisez la révélation judaïque; elle vous enseignera que l'âme et le corps ont une source et une durée fort différentes; que l'un a été pris de la terre, au lieu que l'autre est venue de Dieu; et qu'aussi l'une retourne à Dieu qui l'avait donnée, pendant que l'autre rentre dans la terre qui est son élément.

Notre raison et notre conscience nous enseignent que nous sommes méchans et corrompus; que Dieu n'est point l'auteur de cette malice, qui viole la loi naturelle. Ouvrez les livres saints; ils vous développeront plus distinctement toutes ces vérités.

Chaque chose a sa fin et son centre. Le centre où aboutissent toutes les vues de la politique, c'est le bien et la prospérité de l'état. Le centre où aboutissent toutes les passions humaines, c'est le plaisir qui se divise en une infinité de manières. Le centre où aboutissoit la théologie des païens, étoit de flatter l'homme, en lui montrant des divinités faites comme lui. Mais le centre où aboutissent toutes les idées, tous les exemples, tous les préceptes, toutes les histoires, toutes les exhortations contenues dans l'Ecriture des Juifs, c'est la véritable piété et la gloire de Dieu; et cette fin est précisément celle de l'homme.

Car, de deux choses l'une: ou bien l'homme a été créé sans dessein, sans destination, ou bien Dieu l'a formé pour une fin digne de lui.

Si l'on dit que l'homme a été créé sans dessein, on détruit

la sagesse du Créateur, et par conséquent on anéantit la vérité de son existence, fondée sur l'idée de sa sagesse.

Mais, si l'on reconnoît que l'Eternel n'a pu former l'homme sans le destiner au bonheur de l'aimer et de le servir, il s'ensuivra que notre vie, notre santé, les alimens qui les entretiennent, le plaisir qui est attaché à ces alimens, l'amour de nous-mêmes, le désir de l'estime, en un mot, tout ce qui nous excite à la vertu, avec la vertu elle-même, doivent se rapporter à la gloire de celui qui est le principe de tous nos devoirs, comme l'auteur de notre être, et que nous ne devons jamais cesser de le glorifier, parce qu'il ne cesse jamais de nous faire du bien. Et tel est le but de tous les livres saints : peut-on offrir une preuve plus sensible de leur divinité?

Dans l'état de la nature corrompue, les hommes s'étoient fait une dernière fin, qui n'étoit pas leur dernière fin. Ils croyoient qu'il falloit tout donner à leur intérêt. Ceux dont l'âme étoit un peu plus élevée faisoient profession de rapporter tout au bien-être de l'état; l'amour de la patrie étoit le grand principe qu'ils affectoient de suivre, quoiqu'il ne fût ordinairement qu'un chemin plus sûr et plus couvert que l'amour-propre prenoit pour aller à la considération, à la gloire, aux dignités; en un mot, l'orgueil et les plaisirs étoient les uniques objets vers lesquels inclinoient tous les hommes. Jamais livre ne les avait désabusés véritablement à cet égard; jamais réformateur n'avait entrepris de corriger ce désordre.

L'Ecriture des Juifs, seule entre toutes les écritures qui ont jamais paru, s'élevant en effet au-dessus des passions, nous enseigne que tout doit se rapporter à la gloire de Dieu; que la politique doit être soumise à la religion, non la religion à la politique; que la vertu se rapporte à la Divinité, non la Divinité à la vertu; que la fin de chaque homme est celle de la société, et la fin de la société celle de chaque homme, qui consiste à glorifier son auteur.

Vous voyez clairement que l'Ecriture, soit dans la sainteté de sa morale, soit dans la sublimité de sa théologie, soit dans la sagesse de sa doctrine, soit dans la profondeur de ses découvertes sur notre âme, notre concupiscence et notre raison, soit enfin dans les motifs de ses préceptes, porte des caractères

de vérité et de divinité, qu'il est impossible de ne point reconnoître, et qu'il faudroit n'avoir plus de raison pour se refuser à leur évidence.

Si à tous ces caractères vous joignez celui que donne aux livres saints cette longue suite de prophéties, qui, d'un bout à l'autre, les occupe, et qui tient sans cesse l'esprit en suspens entre la prédiction et son accomplissement certain, vous trouverez de nouvelles armes pour combattre et terrasser l'incrédule le plus opiniâtre.

Enfin, si vous ajoutez à toutes ces preuves, celle que fournit la conservation miraculeuse des livres sacrés depuis plus de quatre mille ans, la conviction sera parfaite. Et considérez avec moi les admirables moyens dont la Providence s'est servie pour parvenir à ce dessein.

1° Dieu défend d'y jamais rien ajouter, d'y jamais rien retrancher, et par cette défense, il déclare sacrilége quiconque oseroit porter une main téméraire et profane dans ces divins ouvrages.

2° Il intéresse à la conservation, et, s'il m'est permis de parler ainsi, à l'inaltération de ses livres sacrés, tout un peuple qui y trouve, non seulement l'histoire de son origine, mais celle de ses lois, de son culte, les titres de sa prééminence sur les autres nations, et le tableau des merveilles que le Tout-Puissant a opérées en sa faveur.

3° Il imprime dans le cœur de ce peuple un zèle ardent pour la conservation de ce dépôt sacré, et ce zèle s'est manifesté d'une manière bien éclatante avant et après la venue du Messie.

Après cette époque salutaire, on vit un grand nombre de Juifs braver les tourmens les plus affreux, et la mort même, pour défendre la vérité de leur foi sainte; et depuis la naissance de Jésus-Christ on en vit un plus grand nombre encore souffrir avec joie le martyre pour maintenir cette même loi. Ainsi ce livre qui les déshonore par le détail fréquent des vices de leur cœur, ce livre où sans cesse on reprend leurs murmures, leurs séditions, leur ingratitude, ils l'ont conservé aux dépens de leur vie; on doit même remarquer qu'ils ont été fidèles à ne corrompre point les passages qui servent aux chrétiens, et qui les rendent eux-mêmes infâmes par toute la terre, en établissant la vérité de la mission de celui que

leurs pères ont crucifié, en annonçant l'état malheureux qui a suivi leur déicide, et dans lequel il gémissent encore aujourd'hui. Or, cette sincérité n'a point d'exemple dans le monde, ni sa racine dans la nature.

Il y a même quelque chose de plus surprenant : c'est l'application et l'industrie que les Juifs ont apportées pour préserver la loi de toute corruption qui aurait pu s'y glisser, ou par l'ignorance des copistes, ou par la malice de leurs ennemis. Pour cela, ils ont compté toutes les sections, tous les chapitres, tous les mots, toutes les lettres des mots; les *a*, les *b*, etc. de chaque livre, de tous les livres ensemble.

C'est ainsi que le peuple juif, entrant, même sans le savoir, dans les vues de la Providence, conserve avec un soin scrupuleux le témoignage de la foi des chrétiens, et en même temps celui de sa propre réprobation. Si ces livres saints avoient pu être altérés, c'eût été sans doute dans les endroits qui ne sont point favorables à cette nation, ou du moins dans ceux qui confirment notre croyance. Mais l'ordre de l'Eternel est irrévocable; et il étoit de sa sagesse de donner à sa loi ce dernier caractère de divinité.

Eug. Je conviens que tout ce que vous venez de dire est frappant, et que ces réflexions seules suffisent pour démontrer incontestablement la divinité de l'Ecriture-Sainte. Cependant une difficulté m'arrête; c'est la multitude de prodiges dont il est parlé dans cet ouvrage. Dites-moi, respectable Eraste, croyez-vous de bonne foi que les miracles soient possibles?

Er. Donnez à ce que je vais vous dire, mon cher ami, une attention sérieuse : vous verrez quelle est ma croyance, et vous apprendrez à régler la vôtre.

Le mot *miracle*, en général, désigne un effet digne d'admiration, soit parce qu'il surpasse notre foible conception, soit parce que nous ne voyons pas la manière dont il s'opère; soit enfin, parce que cet effet ne montre aucune proportion naturelle entre lui et la cause visible qui le produit.

Il y a deux sortes de miracles; les uns qu'on peut appeler ordinaires et naturels, les autres qui sont extraordinaires et surnaturels.

Le miracle naturel et ordinaire est celui qui s'opère sans cesse à nos yeux par une suite des lois générales et éternelles

de la nature, c'est-à-dire, par la volonté souverainement libre du Créateur, qui agit d'une manière constante et uniforme sur l'univers, et qui le gouverne en conséquence des lois immuables que sa Providence a établies. La course journalière du soleil, la révolution invariable des saisons, la reproduction perpétuelle des êtres, leur conservation; en un mot, tous les phénomènes qui frappent nos regards, sont des miracles que Dieu seul opère en se cachant sous le voile des causes secondes; c'est le miracle de la création qui se renouvelle à chaque instant.

Le miracle extraordinaire et surnaturel est celui qui n'est pas une suite des lois que la sagesse divine s'est prescrites pour gouverner l'univers, mais qui est l'effet d'une volonté particulière de l'Etre suprême, par laquelle il s'écarte quelquefois de l'uniformité de sa conduite : d'où il suit que le miracle surnaturel n'est pas une contravention aux lois de la nature, puisqu'il n'a jamais été compris dans ces lois, mais qu'il est l'effet d'autres lois aussi éternelles, qui sont la volonté et la liberté de Dieu.

Voyons maintenant si ces deux sortes de miracles sont possibles. Vous ne nierez pas certainement la possibilité des premiers : ouvrez les yeux, ils se présenteront en foule à votre admiration. Toute la difficulté ne regarde donc que les miracles surnaturels. Mais est-il plus difficile à Dieu de rendre la vie à un mort, que de faire sortir l'univers du néant? Lui est-il plus difficile de rendre la vue à un aveugle, que de suspendre le soleil et les astres aux voûtes du firmament? Lui est-il plus difficile de calmer les flots, de faire taire les orages, d'arrêter le cours des fleuves, que de tout créer par le seul acte de sa volonté? Vous voyez donc, mes chers enfans, qu'il y a de la folie à ne pas reconnoître un Dieu créateur, et à lui refuser la puissance d'opérer des miracles.

Eug. Vous me prouvez bien, par ce raisonnement, la possibilité du miracle; mais vous ne m'en démontrerez peut-être pas aussi aisément la nécessité?

Er. L'un n'est pas plus difficile que l'autre, mon cher ami. Suivez-moi toujours; cette matière est importante, surtout dans ce siècle où les impies vomissent tant de blasphèmes contre la puissance divine.

Le Créateur n'a pas donné l'existence à cet édifice immense

qu'on appelle l'univers, pour s'en former à lui-même un spectacle. Il l'a tiré du néant pour sa gloire; et c'est l'homme, cette créature intelligente et libre, qui a été formée pour remplir la fin de l'univers. Mais si l'homme, abusant de sa liberté, se détourne de cette fin pour laquelle il est fait; si, au lieu de glorifier l'auteur de son être, il ose secouer le joug de l'obéissance, qui le rappellera à son devoir? qui le fera rentrer dans l'ordre? Les merveilles de la nature? elles ne font plus d'impression sur lui. Le Créateur seul peut donc opérer ce changement admirable. Or, le moyen le plus propre à retirer l'homme de cette déplorable léthargie, n'est-ce pas que le Créateur agisse sur ses sens en lui faisant entendre sa voix, ou par lui-même, ou par un envoyé? Mais comment l'homme peut-il s'assurer que c'est Dieu lui même qui parle, si ce n'est par un effet où sa puissance éclate de manière que cet effet ne puisse être confondu avec ceux de la nature? Si c'est par un envoyé que le Créateur se fait entendre à l'homme, comment peut-il s'assurer de la mission céleste de cet envoyé, si ce n'est par un effet de la même espèce, opéré au nom de Dieu en preuve de sa mission? Voilà, mes chers enfans, la nécessité du miracle. Dieu suit dans cette œuvre d'autres lois que celles par lesquelles il gouverne la nature. Celles-ci sont les lois du mouvement, établies pour la conservation des corps dont l'univers est l'assemblage; celles-là sont faites pour la conservation de la religion, qui est la fin que Dieu se propose dans la création et dans la conservation de l'univers.

Vous me direz peut-être, les miracles offensent la raison. Eh! mes amis, accordons au moins à Dieu cet avantage qu'il puisse faire quelque chose que nous ne puissions comprendre. Ce n'est pas trop demander pour lui, et cependant c'est ce que nous lui refusons tous les jours. Dès que l'œuvre de Dieu n'est pas conforme à notre intelligence, nous la censurons; et toute la raison que nous avons de la censurer, c'est qu'elle surpasse notre intelligence. Etrange aveuglement! Quoi! nous nous scandalisons des propres bienfaits de notre Dieu! c'est parce que sa bonté est infinie et incompréhensible, que nous nous révoltons contre lui! Ce qui nous rebute dans sa religion sainte est précisément ce qui prouve plus sensiblement son amour pour ses créatures! car pourquoi tous ces prodiges, pourquoi tous ces miracles dont les livres sacrés sont remplis,

si ce n'est pour attester la vérité des mystères d'un Dieu fait homme, d'un Dieu humilié, d'un Dieu persécuté, d'un Dieu mourant pour le salut des hommes? *C'est ainsi que Dieu a aimé le monde;* mais de quel retour le payons-nous?

Eug. Je suis convaincu de la possibilité et de la nécessité des miracles, et je m'aperçois que mes doutes n'étoient fondés que sur mon ignorance. J'adore humblement le Dieu de vérité qui se sert de vous pour m'instruire, et je glorifie sa puissance et sa bonté.

Eud. J'unis mon hommage à celui de mon frère; je reconnois comme lui la solidité de votre doctrine. Seulement apprenez-moi comment on peut distinguer les vrais miracles d'avec les prestiges que le démon, suivant le témoignage même de l'Ecriture, opère quelquefois pour tromper les hommes.

Er. Le caractère du véritable miracle est d'être opéré par Dieu même, ou par la vertu de son nom, et de nous conduire à la connoissance de la vérité. Le prestige, au contraire, ne nous mène qu'à l'erreur, nous éloigne de Dieu, ne produit aucun bien, même momentané. En effet, examinez tous les prestiges dont l'existence est réelle, vous n'en verrez aucun qui ait pour objet de soulager l'humanité souffrante, de guérir les malades, de ressusciter les morts, d'éclairer les hommes, de les engager à renoncer à des passions qui les déshonorent, à rentrer dans l'ordre, à rendre à l'Eternel le culte qui lui est dû. Leur but est d'éblouir et de surprendre, et non pas de ramener l'homme à la fin pour laquelle il est sur la terre.

Au reste, toutes les fois que Dieu permet au démon, par des jugemens de justice contre les méchans, ou de miséricorde envers les justes, d'exercer le pouvoir qu'il lui a donné sur les choses corporelles, il ménage aux hommes des moyens de discerner le mensonge d'avec la vérité, et de se garantir de la séduction de l'esprit ténébreux; c'est par-là qu'il justifie toujours son adorable sagesse, sa suprême providence et son infinie bonté.

ENTRETIEN V.

Analyse, Caractère et Divinité du nouveau Testament; nécessité de lire l'Ecriture-Sainte.

Eraste. Dans notre dernier entretien, je vous ai montré, mes chers amis, combien l'ancien Testament est digne de nos respects; dans celui-ci, examinons si l'Evangile a les mêmes caractères et mérite les mêmes hommages.

Eugène. Voulez-vous bien nous en donner une idée générale?

Er. Ce qu'on appelle le livre du nouveau Testament, c'est-à-dire de l'alliance que Dieu a contractée de nouveau avec les hommes par Jésus-Christ, est un recueil d'ouvrages qui contiennent les conditions et le contrat de cette alliance; l'histoire de la naissance, de la vie et de la mort du Sauveur, la doctrine qu'il a enseignée, les progrès de ses prédications, les succès de ses disciples, et l'établissement de son Eglise.

La première et la principale partie de ce recueil divin se nomme *Evangile*, c'est-à-dire, bonne nouvelle, parce qu'elle nous apprend la naissance du Libérateur de tous les hommes, et qu'elle nous indique la voie qui mène à la céleste patrie que notre Rédempteur nous a ouverte par sa passion.

Il ne faut pas croire que toutes les paroles et toutes les actions de Jésus-Christ soient rapportées dans l'Evangile, puisque S. Jean dit que, si l'on racontait en détail tout ce que cet adorable Sauveur a fait, le monde entier ne pourroit en contenir l'histoire. Les évangélistes n'ont donc écrit que les choses les plus considérables, celles qu'il nous importoit le plus de connoître : la plupart des autres ont été conservées par la tradition orale, qui en est le dépositaire incorruptible.

Le premier et le plus ancien écrivain du nouveau Testament, est S. *Matthieu*, l'un des douze apôtres de Jésus-Christ. Il entreprit son évangile six ans après la mort du Sauveur, à la sollicitation des Juifs de Jérusalem, qui s'étoient convertis : aussi l'écrivit-il en hébreu, mais on n'en trouve plus d'exemplaires en cette langue; nous en avons une version

grecque fort ancienne, que quelques auteurs attribuent à S. Jacques, évêque de Jérusalem.

S. *Marc,* disciple, compagnon et interprète de S. Pierre, écrivit son évangile environ dix ans après la mort de J. C., suivant l'opinion la plus commune, et il l'écrivit vraisemblablement en grec. Il ne s'est point attaché dans sa narration à suivre l'ordre des temps, transcrivant de mémoire ce qu'il avoit appris de son maître. Ainsi il n'est pas étonnant de le voir abréger des faits plus étendus par d'autres évangélistes, s'étendre aussi quelquefois plus qu'eux, et ne pas observer la suite naturelle de la chronologie et de l'histoire.

S. *Luc,* surnommé le Médecin, parce qu'il exerça quelque temps la médecine, ne fut ni apôtre ni disciple de Jésus-Christ; mais ayant été converti à la foi, il devint le fidèle compagnon des travaux et des voyages de l'apôtre S. Paul: aussi reconnoît-il que ce qu'il a écrit de la naissance, de la vie et de la mort du Sauveur, il ne l'a pas su par lui-même, mais de ceux qui, dès le commencement, en avaient été les témoins oculaires, et y avaient eu grande part. On croit qu'il composa son évangile vingt-trois ans après l'ascension de Jésus-Christ. Il le fit en grec; et le motif qui l'engagea à entreprendre cet ouvrage, fut, comme il le dit lui-même, de fixer la doctrine qu'un certain Théophile, auquel il adresse son livre, n'avoit encore reçue que par la tradition orale et par l'instruction, et d'arrêter le zèle indiscret de plusieurs fidèles qui entreprenoient de publier plusieurs évangiles sans ordre, sans exactitude, remplis de faits faux ou supposés.

Le quatrième et le dernier des évangélistes est l'apôtre S. *Jean,* surnommé le Disciple bien-aimé, parce que Jésus-Christ l'honora toujours d'une affection particulière. Il écrivit son évangile en grec, soixante-trois ans après la mort du Sauveur; et il rapporte un grand nombre de faits qui sont omis dans les auteurs sacrés qui le précèdent: aussi son ouvrage est-il un des plus considérables, non seulement par ses additions, mais encore par la sublimité des instructions qu'il renferme.

Après les quatre évangiles, on trouve les actes, ou l'histoire des actions des apôtres, composée en grec par S. Luc,

le même dont je vous ai parlé plus haut. L'auteur de cet ouvrage a vu presque tout ce qu'il raconte.

Ensuite viennent les quatorze épîtres de l'apôtre S. Paul, dont voici, en peu de mots, le temps, l'occasion et le sujet.

La première, qui est adressée aux Romains, c'est-à-dire aux chrétiens qui étoient dans cette capitale du monde, a été écrite environ vingt-quatre ou vingt-cinq ans après Jésus-Christ. Il s'étoit élevé entre les Juifs et les Gentils convertis une contestation très vive. Les premiers prétendoient que les Gentils ne devoient avoir aucune part aux promesses faites à Abraham, ou qu'ils devoient se soumettre à la loi de Moïse, et suivre les pratiques de l'ancien Testament; les autres soutenoient que l'Evangile les affranchissoit de ce joug, et que les enfans de Jacob, par leurs infidélités et leurs prévarications contre la loi, par le déicide commis en la personne de J. C., s'étant rendus indignes de l'effet des promesses, ils avoient été substitués à leur place. Pour arrêter le cours de ces disputes qui pouvoient causer quelque schisme, S. Paul crut qu'il étoit nécessaire de leur écrire; et voulant détromper les uns et les autres de la fausse idée qu'ils avoient de s'être rendus dignes, par leurs propres œuvres, du fruit de l'Evangile et de la mort du Sauveur, il prouve aux Gentils que la connoissance de Dieu, qu'ils se vantoient d'avoir eue sans la loi, n'avoit servi qu'à les rendre plus coupables, non seulement parce qu'ils ne l'avoient pas adoré, mais parce qu'ils avoient transporté tout leur culte et leurs hommages aux créatures, aux idoles, aux bêtes brutes, et parce qu'ils s'étoient abandonnés sans mesure à tous les déréglemens de leur cœur; il dit aux Juifs que, quoiqu'il fût vrai qu'ils eussent eu la loi, qu'ils fussent les enfans d'Abraham, et que par la circoncision, ils eussent reçu le signe de l'alliance que Dieu avait faite avec leurs pères, tous ces avantages n'avoient servi qu'à faire mieux connoître leur infidélité et leur ingratitude; qu'ainsi, ils étoient aussi bien que les Gentils, les ennemis de Dieu, l'objet de sa colère, dignes de mort, non seulement en général par la prévarication d'Adam, qui avoit souillé et corrompu tous les hommes, mais encore plus particulièrement par les crimes personnels qu'ils y avoient ajoutés; que par conséquent Dieu ne devoit aux uns et aux autres que le châtiment et la damnation qu'ils avoient mérités; que

l'application de l'effet des promesses à la vocation à l'Evangile, la persévérance dans les œuvres de la loi selon l'esprit, sans lequel la loi n'est qu'une lettre qui tue, sont les fruits de la croix du Sauveur, et des dons gratuits qui dépendent de la seule miséricorde de Dieu, qu'il accorde et refuse comme il lui plaît, et à qui il lui plaît, sans être obligé de faire acception de personne. L'apôtre explique cette gratuité par la préférence donnée à Jacob sur Esaü son frère, et par la comparaison du potier qui, de la même masse d'argile, est maître de faire un vase destiné à des usages honorables, et un autre destiné à des usages honteux, sans que le vase puisse lui dire : *Pourquoi m'avez-vous fait ainsi?* Mystère dont l'intelligence est au-dessus de toutes les pensées des hommes, dont ils chercheront inutilement la raison. S. Paul ajoute à cette doctrine des préceptes pour bien vivre, et pour remplir dignement la vocation au christianisme : il recommande surtout aux fidèles d'être soumis aux puissances, non par crainte, mais par religion; de payer les tributs, d'aimer sincèrement le prochain, de ne le jamais scandaliser même par des actions indifférentes, de s'abstenir des viandes, d'observer les jours marqués par la loi, pour ne pas blesser la conscience des foibles.

La première épître de S. Paul aux chrétiens de Corinthe, célèbre ville de Grèce, fut écrite vingt-quatre ans après la mort de Jésus-Christ. Ce grand apôtre ayant appris qu'il y avoit entre les fidèles de cette Eglise des partialités et des jalousies, et que chacun d'eux affectoit de relever les mérites de ses maîtres au préjudice des autres; qu'ils souffroient dans leurs assemblées un jeune homme qui avait commis un inceste avec sa belle-mère; qu'ils avoient des procès entre eux, et qu'ils portoient leurs différends devant les tribunaux des Gentils; que dans les repas de charité qu'ils faisaient ensemble, les riches mangeoient séparément ce qu'ils avoient apporté, méprisoient les pauvres; enfin, qu'il y avoit entre eux quelque dispute touchant le mariage, la virginité, les viandes immolées, et la résurrection des morts; il crut devoir leur envoyer cette lettre pour apaiser leurs contestations, décider leurs doutes, et régler ce qui concerne la discipline. On y voit un homme ferme et charitable, qui sait entremêler ses réprimandes de louanges sans flatterie et de témoignages de

tendresse et d'amitié. Il console les uns, il rassure les autres contre la persécution dont ils étoient menacés, et prescrit à tous des règles pour se conduire avec décence et subordination dans leurs assemblées.

Peu de temps après cette première lettre, S. Paul, ayant appris que les fidèles de Corinthe l'avoient reçue avec docilité, crut devoir leur en témoigner sa joie. C'est ce qu'il fit dans la seconde épître aux Corinthiens. Il s'excuse d'abord sur ce que les travaux de l'apostolat l'ont empêché de les aller voir; il les invite à user de quelque indulgence à l'égard de cet incestueux dont il leur avoit parlé, et qu'ils avoient retranché de leur communion, selon ses avis. Il réfute sommairement les reproches et les calomnies que quelques-uns de leurs faux docteurs débitoient contre lui, et il oppose aux vaines louanges que ces lâches séducteurs se prodiguoient, ses fatigues apostoliques, ses souffrances et ses révélations. Enfin, il les avertit de proscrire toute espèce de division et de querelle, et de travailler, par leur bonne conduite, à ne pas l'obliger, quand il se rendra parmi eux, d'agir avec la rigueur que lui imposeroit son ministère.

Les Galates, peuple de l'Asie mineure, que S. Paul avoit convertis à la foi, s'étoient laissé persuader par de faux docteurs, en l'absence du saint apôtre, que, pour être sauvé, il falloit être circoncis, et observer les autres cérémonies de la loi judaïque. Ces mêmes imposteurs, pour détruire dans l'esprit des Galates l'estime qu'ils faisoient de S. Paul, publioient qu'il n'étoit pas du nombre des vrais apôtres de Jésus-Christ, puisqu'il n'avoit pas vu ce divin maître, et que sa doctrine étoit différente de la leur. Paul, instruit du progrès de l'erreur, jugea qu'il étoit à propos de l'étouffer dans sa naissance, et c'est l'objet de l'épître qu'il écrivit aux fidèles de Galatie, vingt-trois ans après l'ascension du Sauveur. Il leur reproche d'avoir adopté trop légèrement les dangereuses maximes et les calomnies des séducteurs qui vivent avec eux. Il établit la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être justifié, et prouve l'utilité des observations légales, et de toutes les pratiques prescrites par Moïse. Il fait voir la conformité de ses sentimens avec ceux des autres apôtres, et pour démontrer la vérité de son apostolat, il rapporte l'histoire miraculeuse de sa conversion, et des liaisons étroites qu'il a eues

dans la suite avec les principaux d'entre ceux qui avoient suivi Jésus-Christ. Il déclare aux fidèles que ceux qui les invitent à la circoncision n'ont point d'autre but que de les mettre à l'abri des persécutions; enfin, il les exhorte à garder dans toute sa pureté le dépôt de la foi qu'il leur avoit confié; d'éviter les partialités, les divisions; et, selon sa coutume, il leur prescrit des règles chrétiennes pour leur conduite.

Les chrétiens d'Ephèse, ville de la Grèce, avoient contracté une étroite amitié avec S. Paul, durant les divers séjours que ce grand apôtre avoit faits parmi eux. Pour empêcher que, durant son absence, ils ne se laissassent corrompre par les hérétiques, ou par les Juifs nouvellement convertis; il leur adressa, environ vingt-neuf ans après la mort du Sauveur, une épître dans laquelle il leur répète ce qu'il leur avoit dit si souvent touchant la nécessité de la foi de Jésus-Christ pour être justifié, et l'inutilité des observances judaïques. Il leur représente que l'Evangile, ayant réuni sous une même foi les Gentils et les Juifs, les uns n'avoient aucun sujet de s'élever au-dessus des autres; qu'ils sont tous enfans de colère par leur naissance, qu'ils se sont tous souillés de nouveau par divers crimes, et qu'ils ne doivent tous leur vocation à l'évangile, et leur justification qu'à la miséricorde de Dieu; vocation et justification toute gratuite, ajoute cet apôtre, qui a été un mystère caché jusqu'ici aux anges mêmes, et pour lequel vous devez à l'Etre suprême une éternelle reconnoissance. Il termine cette lettre en leur donnant des avis pour se conduire avec sainteté dans les divers états où Dieu les a placés.

Les fidèles qui demeuroient à Philippes, ville de Macédoine, ayant donné de grands secours à S. Paul durant sa prison à Rome, cet apôtre leur écrivit, vingt-neuf ans après la mort du Sauveur, une lettre remplie de sentimens de tendresse, de reconnoissance et de bonté. Il leur fait part du progrès que la foi a fait à Rome, même à la cour de l'empereur. Il leur recommande l'union et la concorde, l'humilité, la charité, la pratique de toutes les vertus.

Les habitans de Colosse, ville de la grande Phrygie, contrée de l'Asie mineure, s'étoient convertis à la foi; mais quelques prédicateurs du judaïsme l'avoient un peu altérée, et ce fut pour les ramener à la pureté du christianisme, que

S. Paul écrivit une épître, l'an 29 depuis la mort de notre Rédempteur. Il leur expose le grand mystère de la filiation divine de Jésus-Christ ; il leur parle de notre réconciliation et de la rémission de nos péchés par son sang, de la vanité de la philosophie humaine, de l'inutilité des cérémonies judaïques, de la fausseté d'une prétendue religion des anges, et les exhorte à la mortification de leurs passions, à la pratique des vertus chrétiennes, à l'accomplissement des devoirs que la condition de chacun d'eux leur prescrit.

Les chrétiens de Thessalonique, ville de Macédoine, que S. Paul avoit convertis, ayant supporté avec constance les persécutions des Juifs et des Gentils leurs concitoyens, cet apôtre leur envoya, l'an 19 depuis l'ascension de Jésus-Christ, une lettre pour leur en marquer sa joie. Il les confirme dans la foi, et il leur donne des instructions et des avis pour vivre selon les règles de l'Evangile, pour leur apprendre à pleurer chrétiennement la mort de leurs proches et de leurs amis, et il les invite par l'espérance de leur résurrection et par la certitude du jugement dernier.

Les Thessaloniciens s'étoient persuadé que S. Paul, dans sa première lettre, parloit du jugement dernier comme d'un jour qui devoit arriver de leur temps, ce qui les avoit jetés dans le trouble. Le grand apôtre leur en écrivit donc une seconde, peu de temps après la précédente, dans laquelle, après avoir loué leur patience dans les tribulations dont ils étoient affligés, il les console par l'espérance des récompenses éternelles, et leur expose les signes qui doivent accompagner ou précéder le dernier jour. Il leur parle du règne de l'Ante-Christ, de l'apostasie qui doit se répandre partout, et de plusieurs autres circonstances qui regarderont le dernier avénement de Jésus-Christ.

Dans la première épître que S. Paul adressa à Timothée, vers l'an 33 après la mort de Jésus-Christ, suivant l'opinion la plus commune, le grand apôtre expose à ce disciple fidèle quels sont les devoirs d'un évêque. Il l'instruit sur l'obligation où il est de garder avec fidélité le dépôt de la foi qu'il lui a confié ; de s'opposer aux nouveautés profanes et aux hérésies ; d'établir des prières publiques pour les rois et généralement pour toutes sortes d'états et de personnes ; de se comporter avec humilité dans les lieux destinés à la

prière; d'apporter du discernement dans le choix des ministres de l'Eglise, dans la distribution des aumônes, dans les accusations que l'on fait contre les prêtres; enfin, d'exhorter les femmes à se revêtir, non d'ornemens extérieurs, mais de modestie et de chasteté, à obéir et à être fidèles à leurs maris.

Dans la seconde épître, adressée au même Timothée, S. Paul continue de lui enseigner les obligations que lui impose son ministère; il l'exhorte à soutenir avec zèle et avec intrépidité les travaux apostoliques, à prêcher l'Evangile malgré la résistance des hommes, à s'attacher de plus en plus à la lecture et à la méditation de l'Ecriture; à fuir les faux docteurs qui veulent corrompre la foi.

Dans le temps que S. Paul écrivoit ces deux lettres, il en envoyoit une à Tite, qui étoit aussi son disciple, et dans cette épître, il lui présente les mêmes instructions qu'il avoit données à Timothée. Ceux qui sont destinés au service des autels devroient avoir sans cesse devant les yeux ces trois lettres divines, puisqu'ils y verroient quelles sont les qualités, et combien sont augustes les devoirs d'un véritable ministre de Jésus-Christ.

La lettre de S. Paul à Philémon, son disciple, et citoyen de Colosses, a pour objet de calmer la colère de ce Philémon contre Onésime, son esclave, qui, après l'avoir volé, s'étoit réfugié à Rome auprès du grand apôtre, vingt-neuf ans après la mort de Jésus-Christ. Paul, qui pour lors étoit dans les fers, convertit et baptisa l'esclave fugitif, et le renvoya à son maître qui le reçut en frère.

La dernière épître de S. Paul fut adressée aux Hébreux, c'est-à-dire, aux Juifs convertis qui habitoient la Judée et Jérusalem, vingt-neuf ans environ après la passion du Sauveur. Le but du saint apôtre est de les soutenir dans la foi, de les détromper des erreurs dans lesquelles les faux docteurs avoient tâché de les jeter, et de détruire les préjugés avantageux qu'ils leur avoient inspirés pour les observances de la loi de Moïse. Il leur prouve la divinité de Jésus-Christ, son excellence au-dessus des anges, la préférence que l'on doit donner à sa médiation sur celle de Moïse; il leur fait voir combien son sacerdoce est supérieur à celui d'Aaron; combien le sacrifice de la croix l'emporte sur celui des animaux. Enfin, il les console et les fortifie par l'exemple

de la fermeté, du courage, de la patience et de la foi des anciens justes et des premiers patriarches.

Cette lettre a été, à ce qu'on croit, composée en hébreu; toutes les autres le sont en grec. Comme le sens de toutes ces épîtres a paru, du vivant même de S. Paul, difficile et obscur, parce que cet apôtre a coutume de proposer d'abord sa pensée en général, sous des expressions figurées, et avec des termes peu communs, il n'est pas aisé de le bien entendre, si l'on n'a la précaution de le suivre pas à pas, et d'attendre qu'il s'explique lui-même; car il est certain qu'il le fait toujours, qu'il n'y a pas même un seul mot obscur qu'il ne développe dans la suite, et qu'il ne rende intelligible, par l'enchaînement de ses principes, et par d'autres expressions plus significatives.

Les sept épîtres qui suivent celles de S. Paul, sont appelées *Catholiques*, c'est-à-dire, universelles, parce qu'elles sont adressées à tous les fidèles indistinctement, excepté la seconde et la troisième de S. Jean, qui sont écrites à des particuliers.

La première de ces sept épîtres est celle de S. Jacques, évêque de Jérusalem, apôtre et proche parent de Jésus-Christ. Son but est d'établir cette vérité : *La foi sans les œuvres ne peut nous sauver.*

Les deux lettres de S. Pierre sont remplies d'une force, d'une majesté et d'une précision dignes du prince des apôtres. Dans la première, il exhorte les fidèles à supporter avec constance les maux de la vie présente, à les regarder comme des moyens dont Dieu se sert pour les purifier, pour les associer aux souffrances de son fils, pour les rendre comme lui les cohéritiers de sa gloire; il les invite à s'y préparer par une vie toute nouvelle, dont la sainteté et l'innocence puissent fermer la bouche aux calomniateurs de leur foi; et pour y réussir, il leur prescrit des règles de conduite propres aux différens états où la Providence les a placés. Il leur ordonne à tous d'obéir avec respect aux puissances que Dieu a établies sur eux; aux serviteurs de servir fidèlement leurs maîtres; aux femmes d'être soumises à leurs maris, de s'abstenir de frivoles ornemens; aux pasteurs de se conduire avec un désintéressement généreux, et de gouverner leur troupeau avec une charité et une douceur paternelles, etc.

Dans la seconde épître, S. Pierre exhorte les fidèles à persévérer dans la doctrine des apôtres, et à s'appliquer aux bonnes œuvres, sans se laisser corrompre par les illusions des faux docteurs.

Les trois épîtres de S. Jean suivent les deux de S. Pierre. Dans la première, le disciple bien-aimé prouve particulièrement la divinité du Verbe et la vérité de son incarnation, et il établit la nécessité de joindre les bonnes œuvres à la foi.

Dans la seconde, qui est adressée à une sainte femme, appelée *Electe*, il réfute l'impiété des hérétiques qui enseignoient que Jésus-Christ n'étoit pas réellement homme, et qu'ainsi ses souffrances n'avoient point été véritables.

Dans la troisième, il prie un certain Caïus, son disciple, de bien accueillir quelques fidèles qui doivent passer chez lui.

Si nous voulons que notre cœur soit embrasé du feu de la charité, si nous sommes jaloux de connoître cet amour pur et détaché de toutes les créatures, que Dieu demande de nous, il faut écouter et peser les paroles de l'apôtre S. Jean, puisque tout ce qu'il dit étincelle des flammes de l'amour divin.

Les épîtres catholiques sont terminées par celles de l'apôtre S. Jude. Ce digne disciple du Sauveur y combat les erreurs des hérétiques de son temps, dont les mœurs n'étoient pas moins corrompues que la doctrine, parce qu'ils se contentoient d'une foi stérile et sans œuvres.

L'Apocalypse, ou le livre des révélations faites à l'apôtre S. Jean durant son exil à Patmos, une des îles Sporades, dans l'Archipel, est le dernier des ouvrages canoniques qui composent le nouveau Testament, et qu'on appelle la *Bible*, c'est-à-dire, le livre par excellence, le livre des livres.

L'Apocalypse est un tissu de prophéties sur ce qui doit arriver jusqu'à la fin des siècles; aussi cet ouvrage est-il très difficile à entendre. Cependant il contient un grand nombre d'instructions très propres à nourrir et à soutenir la foi des chrétiens, des avertissemens terribles et capables de réveiller l'assoupissement de ceux qui vivent dans le déréglement, dans l'amour des biens, des plaisirs de ce monde; on y fait sentir la grandeur et la magnificence promise à ceux qui seront fidèles à Jésus-Christ, et les horreurs des châtimens épouvantables qui sont réservés aux violateurs de sa loi sainte.

On y décrit les combats et l'antipathie qu'il y aura jusqu'à la consommation des siècles, entre les habitans de Jérusalem, c'est-à-dire, les élus de Dieu, et ceux de Babylone, c'est-à-dire, le démon et ses enfans. On y établit presque partout la divinité de Jésus-Christ, son règne éternel, le triomphe de ses disciples, la résurrection générale, la gloire des saints, la majesté, la toute-puissance du Très-Haut.

Tels sont, mes chers amis, les ouvrages contenus dans le céleste recueil dont je vais vous prouver la divinité. Continuez de prêter à mes paroles une oreille attentive et docile.

Eud. Nous vous écoutons avec une satisfaction inexprimable. Vous fortifiez notre foi, vous éclairez notre esprit, vous touchez nos cœurs : que de motifs pour graver dans notre mémoire vos salutaires instructions!

Er. Si l'on ne peut raisonnablement soupçonner les auteurs du nouveau Testament d'avoir voulu nous tromper, ou d'avoir été trompés eux-mêmes, l'Evangile est véritable, et l'incrédulité la plus adroite et la plus opiniâtre ne peut ébranler la certitude des faits qu'il nous présente. Or, je dis que les évangélistes n'ont pu être des séducteurs, ni des hommes séduits, et pour procéder avec ordre, commençons par démontrer qu'ils n'ont pas pu être des séducteurs.

Le premier dessein d'un imposteur est de cacher la tromperie qu'il prétend faire; et rien n'est plus aisé que de remarquer son intention et son adresse dans le choix des circonstances qu'il rapporte. S'il invente un fait, il feindra qu'il y a long-temps qu'il est arrivé, ou que c'est dans un pays éloigné que la chose s'est passée, ou qu'elle n'a été vue que de peu de personnes, ou que ceux qui en ont été témoins sont morts, ou que c'est un fait unique et singulier, qui n'a pas eu de suite, et dont on ne sauroit plus donner une preuve sensible. En un mot, l'habile séducteur se réserve des moyens de se tirer d'embarras, en cas qu'il soit pressé par des gens qui pourroient s'intéresser au fait qu'il raconte.

Les apôtres suivent une tout autre méthode. Non seulement ils ne se ménagent point dans le choix des choses qu'ils rapportent, mais il en racontent de si expresses, en si grand nombre, et qui doivent être si connues, qu'il faut qu'ils soient d'abord démentis, ou que nous acquiescions à ce qu'ils nous disent.

Car, si vous demandez où l'on a rendu témoignage à la vérité de ces faits, on vous répondra que c'est sur les lieux mêmes où ils se sont passés, dans la Judée, à Jérusalem ; et, afin que vous n'en doutiez pas, on vous fera voir par les monumens de toute l'antiquité, que les apôtres établirent, par leur prédication, une église à Jérusalem.

Si vous vous informez du temps, c'est dans l'espace de trois ans que les miracles de Jésus-Christ, sa mort, sa résurrection et son ascension doivent être arrivés, et c'est quelques semaines après les derniers événemens, que les apôtres commencèrent à prêcher publiquement à Jérusalem.

Si vous voulez savoir quels sont les témoins qui déposent en faveur de ces faits, on en produit une multitude qui vivent, et qui ont conversé avec Jésus-Christ.

Si vous voulez connoître quelle espèce de faits on atteste ici, on vous montre que ce sont des faits sensibles et éclatans; des malades guéris, des morts relevés du tombeau; un homme qu'on a mis en croix à la vue et par les cris de tout un peuple, sortant glorieux du sépulcre, suivant sa promesse, conversant avec ses disciples, montant au ciel après avoir prouvé sa résurrection.

Si vous voulez en calculer le nombre, on vous fait voir que toute la vie de Jésus-Christ n'a été qu'une suite continuelle de miracles.

Et si vous demandez enfin quelles sont les preuves sensibles qu'on peut vous donner de la vérité de ces faits, les apôtres vous répondent par les merveilles sans nombre qu'ils opèrent eux-mêmes, avec la même publicité qui caractérise les prodiges qu'ils attestent. Unissez maintenant toutes ces circonstances, et voyez si vous pouvez résister à l'évidence qui naît de leur union.

Les apôtres ne se contentent pas de publier les miracles du Sauveur; ils les écrivent, et leurs écrits pénètrent dans toutes les contrées de la terre. Ils ne se cachent donc pas; ils veulent que toutes les nations soient instruites de ce qu'ils racontent; ils soumettent ces faits au plus rigide examen; ils les produisent de toutes les manières; ils les présentent sous tous les points de vue.

Je veux qu'ils aient composé ces écrits, quarante, cinquante, ou soixante ans après la mort de Jésus-Christ; tou-

jours est-il évident qu'avant cette époque il y avoit à Jérusalem, et chez presque tous les peuples, des églises fondées par la prédication des apôtres ou de leurs disciples; toujours est-il certain que les apôtres et les autres propagateurs de l'Evangile avoient annoncé de vive voix les miracles et la résurrection de leur maître, c'est-à-dire, les faits les plus essentiels contenus dans leurs écrits, et que le monde entier avoit entendu parler des merveilles du christianisme, avant qu'il pût en lire l'histoire. Car le moyen, sans cela, d'engager les hommes à regarder comme divin un livre qui auroit supposé que les apôtres et les disciples du Sauveur leur avoient annoncé ce qu'ils ne leur avoient jamais annoncé en effet? Mais, s'il y avoit des chrétiens avant que les évangiles parussent, puisque ces évangiles ont été adoptés par ces chrétiens, ils étoient donc parfaitement conformes à leur croyance; or cette croyance étoit fondée sur la vérité, sur l'authenticité des faits rapportés par les apôtres, et attestés par une multitude de témoins sur les lieux, et presque dans les temps mêmes où ces faits venoient d'arriver. Les évangiles ne sont donc pas la production de l'imposture.

Quoi qu'il en soit, supposons pour un instant que l'Evangile ait été fabriqué par quelque homme jaloux de fonder une religion, dites-moi, de quel front ce séducteur, quel qu'il fût, eût-il osé dire : *Plusieurs qui vivent encore, sont témoins de ce que je rapporte.... Toute la ville de Jérusalem est témoin de ce fait.... J'ai vu moi-même les choses que je raconte ?...* N'étoit-ce pas se donner autant de juges que de lecteurs? N'étoit-ce pas s'exposer à recevoir un démenti formel, je ne dis pas seulement de la part des prétendus témoins qu'il auroit allégués, et des personnes dont il auroit parlé, mais des contemporains même, ou qui n'auroient point connu ces témoins ou ces personnes, ou qui auroient été convaincus de leur supposition? Cependant ce langage est celui de tous les auteurs du nouveau Testament, et jamais personne, pas même les Juifs ni les païens, n'ont osé les contredire; au contraire ils se convertissoient en foule au récit des merveilles qu'ils publioient : donc ils étoient certains de leur réalité; donc les apôtres ne les ont pas séduits; donc ils ont regardé l'Evangile comme la production de ces prédicateurs de la foi, et le monument durable de leur doctrine.

Si les disciples de Jésus-Christ ont inventé les choses qu'ils ont écrites après les avoir prêchées, ils ont dû regarder la religion comme une fable. D'où vient donc qu'on les voit si différens de ces ambitieux sectaires qui, dans tous les temps, se sont efforcés d'établir un parti dont ils fussent les législateurs et les chefs? Pourquoi, au lieu d'imaginer une doctrine favorable aux penchans du cœur, prêchent-ils une morale qui tend à mortifier toutes les passions déréglées, et à humilier l'amour-propre? Pourquoi chacun d'eux ne se fait-il pas honneur de l'invention? Pourquoi ne pas ambitionner le titre et l'autorité de maître? Pourquoi conspirent-ils à élever un autre homme, et quel homme encore? Un crucifié. Pourquoi sont-ils si unanimes, qu'ils ne se contredisent point, quant au fond? si humbles, qu'aucun ne prétend à la première place? si désintéressés, qu'aucune des passions humaines ne paroît avoir part à leur conduite?

D'ailleurs ils confirment tout ce qu'ils disent, non par des spéculations abstraites et impénétrables, comme la plupart des imposteurs; non par des descriptions pompeuses et éblouissantes, comme Mahomet dans son Alcoran; non par un tissu mal digéré d'extravagances, et de préceptes licencieux, comme ce même séducteur; mais par des faits dont la connoissance dépend des sens, et par des récits simples et naturels que chacun pouvoit vérifier.

Peut-être direz-vous: Si l'on n'a pas contredit ces faits, c'est qu'ils n'intéressoient personne. Quoi! ils n'intéressoient pas les Juifs, qu'on vouloit faire passer pour d'exécrables déicides, et dont on attaquoit les erreurs? Ils n'intéressoient pas les païens, dont ces faits, une fois connus, alloient renverser les abominables mystères? Ils n'intéressoient pas les pontifes, jaloux de leur autorité, les magistrats, ennemis des nouvelles sectes, et le peuple, esclave des préjugés et de la superstition? Enfin, ils n'intéressoient pas les chrétiens mêmes, que la vérité de ces faits engageoit à supporter les plus affreux tourmens? Vous voyez donc clairement que ces hommes de tous les âges, de tous les pays, de toutes les conditions, étoient dans une tout autre disposition que de recevoir ces faits sans examen.

Jamais un imposteur ne débitera ses mensonges, s'il n'en espère aucun avantage, s'il prévoit même qu'il faudra les

confirmer par la perte de sa liberté, de ses biens et de sa vie. C'est toutefois ce qu'ont fait les apôtres et les prédicateurs de l'Évangile. Ils n'ignoroient pas qu'en rendant un témoignage public à Jésus-Christ et à ses œuvres, ceux qui ne l'avoient pas épargné, ne les épargneroient pas eux-mêmes. Loin d'attendre quelque félicité temporelle, pour prix de leur courage, ils savoient les dangers auxquels ils s'exposoient; ils savoient qu'ils alloient allumer de plus en plus contre eux la fureur de la nation qui avoit immolé le Sauveur à sa rage; ils savoient qu'ils alloient passer, dans l'esprit des païens, pour des perturbateurs du repos public. Leur divin maître leur avoit dit : « Je vous envoie comme » des brebis au milieu des loups. Vous serez chassés des sy- » nagogues; vous serez présentés, à cause de moi, aux gou- » verneurs et aux rois. Vous serez haïs de tous les hommes, » et le temps vient que quiconque vous fera mourir croira » faire une œuvre agréable à Dieu. Mais souvenez-vous » que le disciple n'est pas au-dessus de son maître : s'ils m'ont » persécuté, ils vous persécuteront aussi. » C'étoient là les fruits qu'ils attendoient de leur mission; et cependant, avec quel zèle ne l'ont-ils pas remplie! C'étoit dans le temps même qu'on étaloit à leurs yeux le formidable appareil des supplices, dans le temps qu'ils alloient expirer sous les mains des bourreaux les plus farouches, qu'ils confessoient avec le plus d'intrépidité la vérité des faits qu'ils annonçoient à l'univers. Ah! mes amis, croyons-en des témoins qui se font égorger.

Ces gens qui s'unissent pour tromper tous les peuples doivent agir avec plus de concert, plus d'adresse, plus d'habileté que les autres; et ce concert, cette adresse, cette habileté paroissent dans les ouvrages, en dépit de leur art et de leur politique. Mais lorsque j'examine les évangélistes, je ne trouve rien de tout cela dans les livres.

En premier lieu, je n'y trouve point de concert. Ils ont, il est vrai, un caractère général et commun, qui est une admirable simplicité infiniment éloignée de toute affectation; mais la diversité de leur style prouve celle de leurs plumes; et il faudroit ignorer toutes les règles de la critique, pour ne pas remarquer du premier coup d'œil qu'ils n'ont point écrit dans le même temps, et qu'il n'y a point eu entre eux

la moindre intelligence. S'il y en avoit eu, ils auroient formé un corps d'histoire suivi, ils auroient placé les événemens dans leur ordre; au lieu qu'il est visible que chaque évangéliste s'est proposé un ordre particulier, sans être attentif à une disposition générale, et que, si son récit s'accorde avec celui des autres, c'est la vérité et non le dessein qui fait ce rapport.

On est encore bien plus convaincu quand on observe certaines contrariétés apparentes entre chacun de ces divins auteurs; car il est évident qu'ils les eussent évitées, s'ils avoient écrit en commun, ou qu'ils les auroient expliquées, afin de prévenir l'impression défavorable que l'on conçoit naturellement pour les écrivains qui semblent se contredire. Je sais qu'on peut accorder ces contrariétés; mais il faut penser, et plusieurs ne sont pas capables de trouver ce qui les concilie; aussi a-t-on vu, dans tous les temps, des hommes qui ont été offensés de ces diversités, et qui les ont regardées comme l'endroit foible par où l'on pouvoit attaquer les Écritures; mais c'est précisément le contraire : car rien n'est plus convaincant ni plus fort pour en démontrer la vérité, que cette prétendue foiblesse, qui est une preuve invincible qu'elles n'ont point été concertées, et que les auteurs ont été plus occupés de la vérité que de la vraisemblance, qu'ils n'ont pensé qu'à être sincères sans s'étudier à le paroître.

En second lieu, je ne remarque pas plus d'affectation que de concert chez les évangélistes. On aime naturellement à se montrer dans tout ce que l'on fait, et ce sont ordinairement ceux qui s'érigent en docteurs, et en réformateurs des hommes, qui cherchent le plus à paroître dans ce qu'ils disent. Les auteurs des livres saints se laissent conduire par un esprit bien différent. Simples et modestes dans leurs discours et dans leurs écrits, ils ne se donnent aucun éloge; ils content leurs erreurs; ils confessent leurs foiblesses; ils ne déguisent point la bassesse de leur naissance; ils rappellent avec franchise les justes reproches que plus d'une fois ils reçurent de leur maître.

Et quelles idées nous donnent-ils de ce maître, qui pourtant est, selon eux, l'arbitre de la nature? Rapportent-ils sa généalogie temporelle? ils ne font qu'indiquer les noms de ses ancêtres, sans dire leurs qualités, sans parler de leurs

vertus, de leurs actions. Cet Homme-Dieu naît dans une étable, en proie aux rigueurs des saisons et de la plus extrême indigence. Il est persécuté presque au moment où il reçoit le jour. Il n'échappe au tyran qui le cherche que par une fuite précipitée : il n'est point distingué de la foule ; on le prendroit pour un homme ordinaire. Parlent-ils de ses miracles sans nombre, de ses grandes actions, de sa sublime morale, ils le font avec si peu de prétention, qu'on croiroit qu'ils écrivent une histoire étrangère, et qui leur est indifférente. Jamais ils ne laissent échapper des termes injurieux contre les ennemis de Jésus-Christ, contre ses bourreaux, contre ses juges ; l'envie et la fureur des prêtres acharnés à sa perte ne leur attirent pas la plus foible invective. Ils font le récit de la passion, sans s'arrêter sur aucune circonstance, sans y mêler aucune réflexion. On diroit qu'ils ne songent qu'à abréger ce récit ; il faut les réunir tous quatre pour avoir quelque idée des souffrances du Sauveur, et alors même il paroît clairement que tout n'est pas dit. La perfidie de Juda, qui révolte tous les lecteurs, ne leur arrache pas la moindre réflexion. Ils ne font remarquer ni la douceur de Jésus-Christ quand il reçut un soufflet, ni sa constance dans les divers supplices qu'on lui fit subir. La flagellation, qui fut si cruelle, n'est marquée que par un seul mot, et encore indirectement dans deux évangélistes. Le crucifiement n'a qu'une parole. C'est par occasion qu'on apprend, dans un autre lieu, que Jésus-Christ fut attaché à la croix avec des clous qui lui percèrent les pieds et les mains ; et sans l'histoire de sa résurrection, ce fait n'eût point été certain. Qui de nous eût décrit de la sorte la mort d'un homme de bien, injustement opprimé, et surtout s'il avoit été notre parent, notre ami ; s'il nous avoit comblés de bienfaits, s'il avoit perdu la vie pour nous délivrer de la mort ? Le triomphe de l'ascension du Sauveur paroissoit propre du moins à terminer leur histoire d'une manière éclatante : deux évangélistes n'en parlent pas ; les deux autres disent seulement : *Et il fut élevé dans les cieux*. Ce caractère de simplicité et d'indifférence, pour attirer l'attention des lecteurs, ne leur est commun avec aucun autre écrivain, et leur est commun à tous.

Enfin, je ne trouve aucune adresse dans les évangélistes. Ils disent, par exemple, que la mort de Jésus-Christ fut

accompagnée d'une obscurité et d'un tremblement de terre, que le voile du temple fut déchiré d'un bout à l'autre. Il faut avouer que si tout cela est inventé, ces écrivains ont perdu la raison, en choisissant de pareilles circonstances pour les faire accroire. D'ailleurs, puisqu'ils écrivoient l'Evangile dans un temps où la gloire du Sauveur étoit grande parmi les Juifs et parmi les Gentils, pourquoi chercher les preuves d'un supplice qui n'étoit propre qu'à détruire les idées magnifiques qu'on s'étoit formées de leur maître? Pourquoi n'avoir pas supprimé sagement ces circonstances chagrinantes, pour leur en substituer de plus conformes aux opinions populaires, et, en apparence, plus dignes de Dieu? C'est donc que ces circonstances étoient véritables; car autrement auroient-ils pu persuader aux habitans de Jérusalem, que le jour où Jésus-Christ fut crucifié, le voile de leur temple se fendit, et qu'on vit divers prodiges éclatans?

Ils ne sont pas plus adroits dans le récit qu'ils font de la résurrection de leur maître. Ils rapportent que son tombeau fut scellé; qu'on y mit des gardes; que les gardes, corrompus par les princes des prêtres, publièrent le lendemain que les disciples de Jésus étoient venus enlever son corps lorsqu'ils dormoient; et que ce bruit, que les gardes répandirent, duroit encore parmi les Juifs. Voilà des preuves bien frappantes, si les Juifs ne les ont pas contestées. Mais des milliers de Juifs se convertirent à Jérusalem même, environ deux mois après cet événement; ils reconnurent donc la vérité de ce récit. Or, la résurrection une fois constatée, il n'y a plus de moyen de disputer contre l'authenticité de l'Evangile; il faut reconnoître que Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu, et que les disciples qu'il s'est choisis pour être les prédicateurs de sa doctrine, n'ont pu être d'infâmes séducteurs.

Il ne reste donc plus qu'à examiner s'ils n'ont pas été séduits. Mais supposer que tous les apôtres, que tous les disciples qui suivoient Jésus-Christ ont été séduits, ce seroit faire injure à la nature humaine, ce seroit choquer toutes les règles du bon sens. Car, si ces hommes ont été trompés en croyant voir des miracles que réellement ils n'avoient pas vus, comment ont-ils pu persuader à tant de peuples l'existence du libérateur qu'ils annençoient? S'ils ont été trompés,

toute la ville de Jérusalem, que dis-je? toute la Judée l'a donc été avec eux. S'ils ont été trompés, ils ont donc cru avoir le don des miracles, ils ne l'avoient pas; ils ont cru pouvoir parler toutes sortes de langues, et il n'en étoit rien; ils ont écrit froidement à des églises entières pour régler l'ordre qui devoit régner parmi les fidèles dans l'usage des dons surnaturels, et personne ne connoissoit ces dons. Vous voyez donc, mes chers enfans, combien il seroit absurde de dire que les prédicateurs de l'Evangile ont été séduits : je vous ai prouvé, par une foule de raisons, qu'il le seroit encore plus de soutenir qu'ils ont été de vils séducteurs : les faits qu'ils ont publiés sont donc vrais, et le nouveau Testament, dans lequel ils ont consigné ces faits, doit donc être regardé comme un livre divin, où l'on reconnoît, pour ainsi dire à chaque page, la main et la plume de l'Eternel qui l'a dicté.

Eug. Assurément, monsieur, on ne peut rien ajouter à cette démonstration, et vous nous avez donné des armes victorieuses pour combattre l'impie le plus audacieux. Convaincu de la divinté des deux Testamens, je ne cesserai d'y apprendre, d'y méditer mes devoirs, et d'y contempler la miséricorde de Dieu pour les hommes.

Er. Je loue votre résolution, mon cher ami, et je vous exhorte à l'exécuter avec constance; car le véritable fidèle doit regarder la lecture assidue de l'Ecriture-Sainte comme l'un de ses premiers devoirs.

Qu'est-ce, en effet, que l'Ecriture-Sainte, sinon une lettre que le Tout-Puissant adresse à sa créature? Si vous receviez une lettre de quelque roi de la terre, vous vous empresseriez de la lire; vous vous hâteriez de connoître la volonté du monarque. Ici, c'est le roi du ciel, le seigneur des hommes et des anges qui vous parle : pourriez-vous sans crime fermer les oreilles à sa voix, et ne point écouter la parole de Dieu même?

Les premiers chrétiens, qui doivent être nos modèles, étoient si vivement persuadés que Jésus-Christ est présent dans les saints évangiles et qu'il y parle à tous ceux qui les lisent, que ce n'étoit qu'avec les sentimens d'une véritable adoration qu'ils en faisoient la lecture. C'est pour marquer cette adoration, que l'on rend tant d'honneur au livre des

évangiles, lorsqu'on va le lire à la messe, et qu'on le porte à baiser après l'avoir lu. Chez les chrétiens grecs, l'évêque quitte la marque de sa dignité, au moment qu'on va faire la lecture de l'Evangile, pour montrer qu'il n'est que disciple en la présence du divin Rédempteur; et au lieu de la sainte eucharistie, que nous gardons sur nos autels, ils y mettent le livre des évangiles, avec une lampe allumée, afin qu'il leur tienne lieu de Jésus-Christ même.

L'ancien et le nouveau Testament faisoient toute la richesse et toute la consolation des premiers fidèles; on leur ôtoit plutôt la vie que de leur arracher des mains ces livres sacrés. Les laïques comme les autres, disent les historiens des beaux temps du christianisme, l'avoient toujours avec eux, le lisoient assidûment, et le savoient même par cœur. Les artisans le déposoient respectueusement dans leurs boutiques; les enfans et les serviteurs le feuilletoient, ou en entendoient tous les jours la lecture dans les familles. Enfin, les voyageurs et les soldats le portoient dans leurs routes comme la sauve-garde la plus certaine, et le préservatif le plus efficace.

Mais, hélas! que sont devenus ces siècles heureux? A peine daigne-t-on aujourd'hui ouvrir cet ouvrage divin : aussi la dépravation fait-elle à chaque instant de nouveaux progrès; aussi voyons-nous l'incrédulité triompher sans peine de cette foule de chrétiens qui rougissent presque de s'instruire des grandes vérités qu'un Dieu nous a révélées.

Eug. Est-ce que tous les chrétiens sont obligés de lire l'Ecriture-Sainte?

Er. Pour vous faire sentir toute l'étendue de cette obligation, S. Jean-Chrysostôme vous répondra lui-même : « Que » personne, dit ce père de l'Eglise, ne m'allègue ces excuses » si vaines et si condamnables : je suis engagé dans des pro- » cès, je suis occupé dans les affaires publiques, je suis arti- » san, il faut que je gagne ma vie par mon travail; j'ai une » femme, je suis chargé d'enfans, il faut que je vaque au soin » de ma famille; je suis un homme du monde, ce n'est pas à » moi de lire l'Ecriture-Sainte, mais à ceux qui ont renoncé » au siècle, mais à ceux qui se sont retirés dans les déserts et » sur le sommet des montagnes, et qui mènent une vie con- » venable à leur état. O homme! que dites-vous? est-ce à » cause que vous êtes distrait et partagé par une infinité de

» soins, qu'il ne vous appartiendra pas de lire l'Ecriture-
» Sainte? Au contraire, vous en avez plus besoin que ceux
» qui sont retirés de ce monde. Ces hommes, retirés du
» monde, sont éloignés des combats, et, par conséquent,
» sont à l'abri des blessures; mais vous, qui vous trouvez
» continuellement au milieu des dangers, n'avez-vous pas
» beaucoup plus besoin qu'eux de remèdes, puisque vous êtes
» plus souvent blessé? Car, votre femme vous cause de l'im-
» patience et de l'aigreur; votre fils vous donne de la tristesse;
» votre domestique vous met en colère; votre ami a de la ja-
» lousie contre vous; votre voisin vous cause du dommage;
» votre égal vous supplante; le magistrat vous menace; la
» pauvreté vous afflige; la perte de vos proches attriste votre
» âme; la prospérité vous enfle; l'adversité vous abat; enfin
» nous sommes environnés de toutes parts de diverses néces-
» sités et de mille occasions, qui font naître la colère, les
» soins incommodes, les troubles, les afflictions, la vaine
» gloire, la folle présomption; et nous sommes comme des
» gens qui voient de tous côtés des flèches prêtes à tomber
» sur eux : c'est ce qui nous doit convaincre de la nécessité où
» nous sommes tous, les grands comme les petits, les riches
» comme les pauvres, le savant comme l'ignorant, l'homme
» occupé comme celui qui ne l'est pas, de prendre continuel-
» lement dans l'Ecriture-Sainte toutes les armes qu'elle nous
» fournit pour notre défense. »

Eug. Quels avantages les gens simples et sans études, et qui bien souvent n'ont point d'intelligence, peuvent-ils retirer d'une lecture où ils n'entendront rien! Assurément, quoi qu'en dise S. Chrysostôme; je crois qu'on en pourroit dispenser cette classe de chrétiens.

Er. Et vous tombez, mon ami, dans une erreur grossière; Ce même docteur va vous le prouver : « Quoiqu'on n'entende
» pas ce qui est contenu dans l'Ecriture, dit-il, la seule lec-
» ture qu'on en fait peut beaucoup contribuer à notre satis-
» faction. D'ailleurs, il n'est pas possible qu'on ignore tout
» ce que l'on y lit; car le Saint-Esprit a eu soin qu'elle fût
» écrite de manière que les publicains (c'est-à-dire, les rece-
» veurs des deniers publics, qui alors étoient fort ignorans),
» les faiseurs de tentes, les bergers, les autres gens rustiques,
» sans études, sans lettres, pussent entendre ces livres. Afin

» donc que les plus simples ne pussent alléguer ce prétexte, » les choses qui y sont dites sont accommodées à la portée » de tout le monde; de sorte qu'un artisan, un serviteur, une » pauvre femme, et les plus ignorans de tous les hommes » peuvent profiter de cette lecture.

» Quel fruit, me direz-vous, tirera de la parole de Dieu, » celui qui l'entend et qui ne la pratique pas? Je vous réponds » qu'il ne laissera pas d'en tirer quelque avantage : car l'ap- » plication qu'il donnera à cette divine parole fera qu'il se » reprendra souvent; qu'il aura des remords de son mauvais » état; qu'il en guérira, et qu'il pourra parvenir jusqu'à vou- » loir accomplir ce qu'il y aura appris. Mais quelle espérance » peut-on avoir qu'un homme se retirera de ses péchés, qu'il » les reconnoîtra, et qu'il tâchera de s'en corriger, lorsque, » dans l'ignorance où il est de la parole de Dieu, il ne sait » pas seulement qu'il pèche?

» Peut-être m'objecterez-vous encore que vous êtes trop » pauvres pour pouvoir acheter le livre des évangiles. Mais, » dites-moi, la pauvreté vous empêche-t-elle d'avoir tous les » outils de votre métier? Non, sans doute. Pourquoi avez- » vous donc tant de soin, quoique vous soyez pauvres, » qu'il ne vous manque rien de ce qui est nécessaire à votre » art, et que vous m'alléguez votre pauvreté lorsqu'il s'agit » d'acheter des livres qui sont si utiles pour le salut de » nos âmes?

» Retenez bien ce que je vais vous dire : si le saint Evan- » gile est dans une maison, le démon ne sauroit y entrer. » Combien est-il plus vrai et plus certain que si nous l'avons » non seulement dans notre maison, mais sur nous et dans » notre cœur, nous serons pour jamais hors de l'atteinte des » traits envenimés, des prestiges de cet esprit de malice et de » ténèbres? »

Ainsi parloit le plus éloquent des pères de l'Eglise grecque; et S. Grégoire-le-Grand, pape, confirme cette doctrine par un trait d'histoire dont il avoit été lui-même témoin. « Servule, dit ce saint pontife, pauvre, mendiant, étoit couché pour l'ordinaire sous le portique qui conduisoit à l'église de S. Clément. Il étoit paralytique de tout le corps, et il se trouvoit en cet état depuis sa première jeunesse. Loin de pouvoir demeurer debout, il ne lui étoit pas même possible de se sou-

lever du grabat où il étoit tristement étendu, ni de porter la main à la bouche, ni enfin de se retourner dans son lit. A cette affliction, Dieu avoit joint celle d'une indigence totale, et avoit fait dépendre sa vie de la charité des passans; mais, en l'appauvrissant des biens de la fortune, il l'avoit comblé de grâces intérieures, qui l'avoient rendu riche en mérites. Il étoit assisté de son frère et de sa mère; et comme on lui donnoit beaucoup d'aumônes, il les faisoit distribuer aux pauvres, par leurs mains, ne retenant précisément que ce qui étoit nécessaire pour les faire vivre tous trois. Il n'avoit point d'études, cependant il ne laissa pas de se faire acheter les livres de l'Ecriture, et il prioit les personnes vertueuses, envers lesquelles il exerçoit l'hospitalité, de lui lire ces livres assidûment; de sorte qu'à la fin il retint toute l'Ecriture par cœur, quoiqu'il ne sût pas lire. »

Eug. Cette histoire est aussi attendrissante que la morale de S. Chrysostôme est persuasive. Mais, pour profiter de l'une et de l'autre, daignez nous apprendre quelles sont les dispositions nécessaires pour lire avec plus de fruit l'Ecriture-Sainte.

Er. Elles se réduisent à trois principales : l'adoration, l'humilité, l'amour.

L'Evangile est un livre adorable : je vous l'ai montré. Adorons donc les paroles de Jésus-Christ avant de les lire; et en les lisant, conformons-nous en cela à la pratique des premiers chrétiens, et aux décisions des conciles, qui appellent les paroles de l'Ecriture *des paroles saintes et adorables*. S. Charles Borromée, dont les vertus ont tant édifié l'Eglise, lisoit toujours l'Ecriture-Sainte tête nue et à genoux, pour y écouter Dieu dans une adoration continuelle. Suivons cette pratique, autant que nos forces nous le permettront. Prosternons-nous en lisant le saint Evangile, d'esprit, de cœur, et même de corps, s'il est possible; écoutons-y, dans une adoration profonde, Dieu lui-même qui nous parle.

Pour profiter de la lecture des livres saints, il faut demander une portion de l'esprit de Dieu qui les a dictés, afin que ce divin esprit nous découvre les merveilles qui y sont cachées. Or, cette grâce n'est accordée qu'à l'humilité, qui est le fondement de la piété chrétienne. Rien de plus contraire à cette humilité, et rien en même temps de plus funeste que la hardiesse avec laquelle les hommes charnels décident souvent

par leur propre esprit, du sens des Ecritures. C'est l'Eglise seule qui en est dépositaire; c'est d'elle seule que nous devons en recevoir l'intelligence. Elle nous parle par la voix des saints pères et par celle de nos pasteurs; écoutons-la avec l'humilité et la docilité d'un enfant.

« Aimez Dieu, dit S. Augustin, et il n'y aura rien dans » l'Ecriture que vous n'entendiez. Elle ne commande par- » tout que l'amour de Dieu. Quand elle est claire, elle mar- » que clairement cet amour; et quand elle est obscure, elle » le marque obscurément, et comme en énigme. Ainsi celui- » là sait ce qui est clair et ce qui est obscur dans l'Ecriture, » qui sait aimer Dieu. » Entrons dans cette troisième et dernière disposition. En lisant la parole de Jésus-Christ, ayons le cœur tout embrasé d'amour pour Dieu, et pour les grandes vérités que nous lisons. Cet amour perfectionnera nos autres dispositions, et nous fera croître de plus en plus en lumières. « Car, c'est l'amour qui demande, dit encore S. Augustin; » c'est l'amour qui cherche, c'est l'amour qui frappe à la » porte, et se fait ouvrir; c'est par l'amour que nous demeu- » rons fermes dans les vérités que l'esprit de Dieu nous a » révélées. »

Eug. Je vous rends grâces, Monsieur, de l'instruction que vous venez de nous donner; je ne l'oublierai jamais. L'Evangile sera désormais mon seul maître, mon seul guide, mon unique livre; et plein de mépris pour tout le reste, je regarderai l'Ecriture-Sainte comme une source intarissable de lumières et de vertus.

Er. Ce sentiment est bien digne de la raison. Puissiez-vous, mes chers amis, le conserver toujours.

ENTRETIEN VI.

Des ouvrages de Dieu, des Anges et des Hommes.

Eraste. Dieu pouvoit demeurer éternellement au dedans de lui-même, puisqu'il trouve en soi tout son bonheur; mais voulant manifester son être infini, voulant faire adorer, aimer, glorifier sa bonté, sa sagesse, sa puissance, sa justice et

toutes ses autres perfections, il daigna tirer du néant, par sa parole et par sa volonté, ce prodigieux assemblage de merveilles que nous appelons *créatures*. C'est, mes chers enfans, la première vérité que nous enseignent les livres saints, après nous avoir élevés à la reconnoissance du Très-Haut.

Eugène. Quelles sont, je vous prie, les créatures les plus parfaites?

Er. Ce sont les anges. L'Ecriture, qui ne parle que pour nous apprendre les seules choses qui nous sont nécessaires, et jamais pour contenter une vaine curiosité, ne nous dit rien de positif sur le temps de la création de ces esprits bienheureux; mais elle nous en atteste l'existence en mille endroits; et cela doit nous suffire pour appuyer notre foi.

Les anges sont des êtres spirituels, qui, par conséquent, n'ont ni corps, ni figure, ni couleur; et si quelquefois ils se sont montrés aux hommes par l'ordre du Tout-Puissant, ils ont pris, comme je vous l'ai déjà dit, un corps apparent plutôt que réel, et propre à frapper des yeux qui ne peuvent apercevoir que des objets sensibles.

Dieu les ayant créés pour le voir et le posséder sans cesse, ils ont reçu une intelligence très pure pour connoître le bien, une volonté bien disposée pour l'aimer, et toutes les grâces dont ils avoient besoin pour persévérer dans l'amour du Créateur, et mériter de jouir éternellement de la gloire céleste.

Mais plusieurs d'entre eux se sont perdus par leur orgueil. Ils se crurent aussi parfaits que Dieu même; ils osèrent essayer de se soustraire à son empire. L'Eternel, pour punir leur audace sacrilége et leur noire ingratitude, les précipita dans un gouffre affreux, que nous appelons *Enfer*, où les remords et le désespoir les tourmenteront à jamais. Ces anges rebelles sont nommés *diables, puissances de l'Enfer, démons, esprits de malice, anges de ténèbres*, et leur chef porte le nom de *Lucifer* ou de *Satan*.

Eudoxie. Les démons sont donc tous renfermés dans l'enfer? Si cela est, pourquoi nous dit-on que le diable tourne sans cesse autour de nous, pour nous dévorer?

Er. Tous les démons souffrent les peines éternelles dues à leur rébellion, ce qui n'empêche pas que plusieurs d'entre eux ne soient répandus sur la terre jusqu'au jour du jugement. Ils y sont occupés sans cesse à nous faire tomber dans le mal, afin

d'avoir des compagnons de leur infortune. Par une suite nécessaire de cette malice, ils se sont fait ériger des autels par les païens; et pour les entretenir dans ce culte abominable, ils ont quelquefois rendu des oracles, dévoilé des choses cachées, prédit l'avenir, possédé des hommes et des femmes, et fait d'autres choses surprenantes. On leur immoloit, dans plusieurs pays, des victimes humaines; et l'Amérique a longtemps observé cette barbare coutume.

Eug. Pourquoi Dieu, qui est si bon, permet-il aux démons de séduire les hommes?

Er. Précisément pour la même raison que je vous ai dit qu'il permettoit le mal, afin d'en tirer un plus grand bien. Ce sont les tentations du diable qui nous donnent lieu de mériter, en les repoussant. Dieu veut que les hommes soient perpétuellement sur leurs gardes, qu'ils veillent sans cesse sur eux-mêmes, qu'ils prient jour et nuit, et qu'ils se fortifient de sa parole éternelle qu'il a déposée dans les livres saints.

Ainsi, mes chers enfans, quand vous vous sentirez pressés par quelque désir criminel, gardez-vous bien de vous attacher à l'idée funeste qu'il fait naître dans votre esprit. Croyez que c'est l'ennemi de votre salut qui vous le suggère; fuyez-le, c'est-à-dire, rejetez-le loin de vous; priez le Tout-Puissant de ranimer votre courage et votre foi, ou bien prenez en main le livre des Evangiles; lisez-le, méditez-le, et vous triompherez certainement des perfides attaques du séducteur. C'est par de pareilles victoires qu'on parvient à ce séjour bienheureux, que ce prince des ténèbres frémit d'avoir perdu par son forfait.

Eud. Apprenez-moi, je vous prie, quelles sont les fonctions des bons anges?

Er. Elles sont indiquées par le nom même qu'ils portent, puisqu'il signifie *Ministres* ou *Envoyés*.

D'après ce que l'Ecriture-Sainte nous apprend de ces esprits bienheureux, on peut les partager en neuf ordres, subordonnés les uns aux autres; c'est ce que l'on appelle Hiérarchie céleste, et voici les noms de chacun d'eux.

Les *Séraphins*, qui tiennent le premier rang après la Divinité; les *Chérubins;* Moïse en fit représenter deux auxquels il donna des figures d'animaux inconnus et ailés; les *Trônes*, que Dieu a chargés d'exercer sur les créatures les jugemens de ses

vengeances ou de ses miséricordes; les *Dominations*, les *Principautés*, les *Puissances*, dont la fonction est d'enchaîner la malice des esprits de ténèbres, afin qu'ils n'abusent pas de la permission que Dieu leur donne d'exercer les gens de bien par leurs criminelles amorces; les *Vertus*, c'est par elles que Dieu opère les prodiges et les merveilles de sa toute-puissance; les *Archanges*, qui portent aux hommes les ordres de l'Eternel, et leur manifestent ses volontés absolues; enfin les *Anges* : ceux-ci présentent nos prières au Très-Haut, qui les a commis pour être nos protecteurs, pour nous aider à résister aux tentations du démon, et pour nous conduire dans les voies du ciel; c'est pour cela que nous les appelons nos anges gardiens et nos anges tutélaires. N'oublions jamais ce bienfait de Dieu; et, dans tous nos dangers, implorons le secours de la grâce, par l'intercession de notre saint ange gardien, pour qui nous devons avoir une dévotion particulière.

Eug. Voudriez-vous nous raconter l'histoire de la création du monde?

Er. Dieu pouvoit d'un seul mot, et par le seul acte de sa volonté, faire éclore tous les prodiges qui frappent nos regards; mais il voulut, en quelque sorte, produire les créatures avec réflexion, et montrer sa profonde sagesse dans les opérations de sa toute-puissance.

Il créa d'abord le ciel et la terre; mais la matière destinée à composer le monde n'étoit encore qu'une masse confuse. Le ciel, l'air, les eaux et la terre n'étoient point séparés; et c'est cet assemblage informe qu'on nomme le *chaos*.

Le premier jour, Dieu créa la lumière, et répandit la clarté sur le chaos. Cette lumière étoit une ébauche de celle du soleil, qui ne fut créé que quatre jours après.

Le second jour, les cieux furent créés, et les eaux tellement distribuées, qu'une partie demeura sur la terre, pour former les mers, les fleuves, les rivières, les étangs, les ruisseaux, les fontaines, pendant qu'une autre partie s'élevoit en vapeurs, formoit les nues, et tomboit en pluie.

Le troisième jour, les eaux furent rassemblées en un seul lieu; et la terre, dont elles couvroient la superficie, parut tout à coup au commandement de Dieu. Le même jour, elle fut revêtue de plantes, d'herbes et de fruits.

Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune, les astres, et leur commanda de répandre leur lumière sur la face de la terre, afin d'éclairer les créatures qu'il y alloit placer; et il leur imprima ces mouvemens justes et réguliers qui produisent les saisons.

Le cinquième jour, il commanda à la mer de produire les poissons, et la mer fut tout à coup remplie de cette quantité prodigieuse d'animaux de toute espèce qui peuplent son sein. Il ordonna à l'air de produire les oiseaux, et dans l'instant une foule de créatures ailées, dont les sons harmonieux sembloient rendre hommage au Créateur, s'éleva vers le ciel.

Le sixième jour, Dieu dit à la terre de produire toutes sortes d'animaux, et la terre obéit. Alors considérant ses ouvrages, et voyant qu'ils étoient dignes de sa sagesse, il les approuva et les bénit. Puis, il dit à tous les animaux : *Croissez et multipliez;* et par-là il leur donna le principe de la fécondité.

Dieu voulant donner un maître au monde, et placer sur la terre une créature raisonnable, qui, partageant avec les anges le bonheur de le louer et de l'aimer, fût en quelque sorte le ministre, le prêtre de la nature, et l'interprète de la reconnoissance de tout ce qui existe, résolut de former l'homme. Mais remarquez de quelle manière il daigna opérer dans ce nouvel acte de sa puissance. Pour produire toutes les autres créatures, il s'étoit contenté de dire : *Je veux que cela soit fait,* et les merveilles naissoient à sa voix. Dans la création de l'homme, sa sagesse agit différemment; afin de nous montrer quels vont être les priviléges et la dignité de cette nouvelle créature, il délibère, il tient, pour ainsi dire, conseil avec lui-même. *Faisons l'homme,* dit-il, *et faisons-le à notre image.*

Aussitôt il prit un peu de terre dont il forma le corps de l'homme, et il donna la vie à ce corps en l'unissant à une âme raisonnable; car l'âme raisonnable est le principe de la vie du corps humain.

Eug. Ne pourroit-on pas dire que c'est le sang qui est le principe de la vie? Car si l'on ôte à un homme tout le sang qu'il a dans les veines, assurément il ne peut vivre.

Er. Il est vrai qu'un tel homme ne pourra vivre; mais il n'en faut pas conclure que le sang est le principe de la vie; il n'en est que l'instrument, et il y a bien de la différence entre

l'instrument et le principe. Quand vous écrivez, dites-vous : C'est ma plume qui écrit? C'est la plume qui trace le caractère; mais c'est votre main qui la dirige, et c'est votre âme qui dirige votre main. De même, l'âme dirige le mouvement et la circulation du sang; et comme ce mouvement et cette circulation sont l'instrument de la vie, il s'ensuit que l'âme, qui les dirige, en est le principe.

Eud. Puisque l'âme est si nécessaire, apprenez-nous, je vous prie, quelle est sa nature.

Er. L'âme est une substance spirituelle, immortelle, créée à l'image de Dieu.

1° L'âme est spirituelle, c'est-à-dire qu'elle jouit des mêmes prérogatives que les anges, qui sont de n'avoir ni corps, ni figure, ni couleur. Et voici de quelle manière la raison prouve la spiritualité de l'âme.

Tout ce qui pense et qui réfléchit sur ses pensées est spirituel, car la matière n'est pas capable de penser ni de raisonner. De quelque manière que vous la tourniez, vous n'y concevrez jamais que de l'étendue, des figures, du mouvement local. Il est impossible que la pensée soit corps, ni que le corps soit pensée. Or, nous ne pouvons douter que nous ne pensions, que nous ne connoissions, que nous ne voulions, que nous ne réfléchissions, etc..... Le doute si nous pensons, est lui-même une pensée. Il y a donc en nous un principe spirituel qui nous fait penser, et ce principe est ce que nous appelons l'*âme raisonnable*.

2° L'âme est immortelle, c'est-à-dire qu'elle ne cessera jamais d'exister; et pour bien entendre cette question importante, distinguons d'abord deux sortes d'immortalité, l'une absolue et proprement dite, l'autre gratuite.

La première espèce d'immortalité n'appartient qu'à Dieu seul, dont l'existence est si nécessaire qu'il ne peut jamais la perdre.

La seconde espèce d'immortalité est celle des créatures spirituelles, qui peuvent, il est vrai, par leur nature, perdre leur existence, mais qui cependant la conserveront toujours, parce que Dieu l'a voulu ainsi. D'où il suit que l'immortalité de l'âme est gratuite, et fondée uniquement sur le bienfait du Tout-Puissant. Or, voici le raisonnement par lequel on prouve que notre âme a reçu cette immortalité.

Si Dieu est souverainement bon, souverainement juste, souverainement sage, il est de sa bonté, de sa justice et de sa sagesse infinies, de conserver l'âme après sa séparation d'avec le corps; car la bonté, la justice et la sagesse de Dieu éclatent surtout en ce qu'il couronne la vertu et punit le vice. Mais, si l'âme n'étoit point immortelle, comment pourroit-il récompenser les justes, et sévir contre les coupables? Une expérience journalière nous montre que, dans cette vie, la vertu ne reçoit pas toujours son salaire, et le vice son châtiment. Il seroit donc absurde de dire que Dieu, après la mort du corps, cesse de conserver l'âme; puisqu'en parlant de la sorte, on détruiroit l'idée de sa justice, de sa bonté, de sa sagesse.

3° L'âme est créée à l'image de Dieu. Mais en quoi consiste cette image et cette ressemblance? C'est en ce que nous avons reçu de Dieu l'esprit, l'entendement, la volonté, la liberté; et, par ces avantages, qui ne conviennent point aux autres créatures, si l'on en excepte les anges, Dieu a, pour ainsi dire, imprimé en nous son image et sa ressemblance : car Dieu est esprit; et son entendement, sa volonté, sa liberté, sont les perfections les plus éclatantes de sa divine nature.

Eug. Comment Dieu a-t-il formé l'âme du premier homme?

Er. L'Ecriture nous apprend que Dieu souffla sur le corps qu'il avoit formé du limon de la terre, et que ce corps devint aussitôt vivant et animé. Mais quel est ce souffle de Dieu? Cette expression ne peut que nous indiquer la spiritualité de l'âme.

Eud. Il y a une chose qui m'inquiète depuis bien des années; mille fois je me suis demandé : ce petit chien, qui m'aime avec une tendresse si vive, qui pleure durant mon absence, qui se livre aux transports de sa joie lorsqu'il me revoit, a-t-il une âme? Et jamais je n'ai pu trouver de réponse.

Er. Je le crois, ma chère amie; et c'est là un de ces mystères de la nature, qui doivent nous rendre moins difficiles à croire ceux de la religion.

Les philosophes, c'est à-dire, ces génies animés d'une noble audace, qui ont essayé de lever un coin du voile où la nature s'enveloppe, afin de pénétrer ses secrets, se sont

partagés sur l'opinion de l'âme des bêtes, et ont montré par là qu'ils n'avoient rien découvert; car, dès qu'une fois la vérité se laisse apercevoir, elle entraîne tous les cœurs, et les suffrages sont unanimes.

Les uns ont avancé que les animaux étoient de pures machines, inanimées, insensibles, incapables de penser, et qui se meuvent par les lois d'une mécanique qui ne nous paroît incompréhensible que parce qu'elle est digne de son divin auteur.

Mais si on leur demande pourquoi ces belles machines ont à peu près les mêmes organes que nous : des oreilles, des narines, une langue, un palais, la faculté de sentir et de goûter; celle d'aimer, de craindre, de haïr, de connoître, de se rappeler les choses passées, facultés dont la matière paroît absolument incapable, ils ne nous donnent que des raisons vagues, plus propres à détruire, s'il étoit possible, la vérité de l'existence de notre âme, qu'à nous prouver que les bêtes n'en ont point.

Les autres prétendent que les bêtes sont animées, et leur opinion n'est pas moins embarrassante que celle de leurs adversaires; car, ou cette âme est spirituelle, ou elle est matérielle.

Elle ne peut pas être matérielle, puisque nous avons démontré que la matière ne pouvoit penser, vouloir, choisir, discerner, en un mot, remplir aucune de ces fonctions de l'esprit.

Elle est donc spirituelle. Mais si on ose l'affirmer, on tombe dans de grands inconvéniens; car alors on vous demande si cette âme est immortelle, ou non? Si vous dites qu'elle est mortelle, comment donc, vous répliquera-t-on, la bonté de Dieu permet-elle que l'âme des bêtes, qui assurément n'est souillée d'aucun crime, naisse cependant sujette à une foule de misères, à la faim, par exemple, à la soif, aux maladies, à la mort même, sans lui donner aucune espérance pour une autre vie? A cela, que pourrez-vous répondre?

Pour vous tirer de ce pas dangereux, peut-être avancerez-vous qu'elle est immortelle; et alors vous vous jetterez dans un labyrinthe inextricable de questions. On vous demandera si cette âme peut mériter, ou démériter; si elle a la liberté de choisir entre le bien ou le mal, si elle est soutenue par l'espé-

rance d'une félicité à venir, ou arrêtée par la crainte d'un éternel châtiment.

C'est ainsi que nous sommes faits, mes chers amis; notre esprit n'est jamais content. Insatiable de connoissances, il veut tout pénétrer, tout approfondir, et presque toujours il s'égare. Pourquoi, au lieu de se consumer en ces vaines questions, ne pas chercher plutôt à se connoître soi-même pour devenir meilleur? Quels progrès avons-nous faits dans l'étude du cœur humain; et si la révélation ne nous eût éclairés, hélas! quelle seroit encore notre sagesse? Ah! mes enfans, adorons, adorons humblement des secrets que l'Eternel a couverts d'une impénétrable obscurité. Que les bêtes aient une âme, ou qu'elles n'en aient point, que nous importe? Nous en avons une; efforçons-nous de la sanctifier par le secours de la grâce : voilà ce qui nous intéresse. Eh! si nous avions de la foi, si nous aimions véritablement l'Etre des êtres, si nous étions bien convaincus de la certitude de ses promesses, nous verroit-on perdre nos rapides années en d'aussi frivoles recherches?

Eug. Je blâme ma curiosité, respectable Eraste, et si je ne craignois pas de tomber dans le même défaut, je vous prierois de me raconter la création de la première femme.

Er. Dieu, après avoir créé l'homme, dit : « Il n'est pas à » propos que l'homme soit seul; faisons-lui une aide sem- » blable à lui. » Alors l'Eternel plongea notre premier père dans un profond sommeil, et pendant qu'il dormoit il tira une de ses côtes, dont il forma la femme, qu'il nomma *Eve*, et qu'il présenta à Adam à son réveil. En l'apercevant, Adam s'écria : « Voilà l'os de mes os, et la chair de ma chair. C'est » pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'atta- » cher à sa femme, et ils ne feront tous deux qu'une même » chair. »

Dans ces dernières paroles est marquée l'institution du mariage. Aussi, dans l'Evangile, Jésus-Christ s'en sert-il pour montrer que le lien du mariage ne peut être rompu par le divorce; et il conclut que le mari et la femme n'étant plus deux, mais une seule chair, l'homme ne doit pas entreprendre de séparer ce que Dieu a joint.

Dieu bénit ensuite l'homme et la femme, et leur dit : « Crois- » sez et multipliez-vous; peuplez la terre et dominez sur tous

» les animaux. Je vous donne toutes les herbes de la terre; et
» tous les arbres qui portent du fruit, afin que vous en tiriez
» votre nourriture. »

Le ciel et la terre, avec tous leurs ornemens, furent achevés en six jours. Le septième, Dieu se reposa, c'est-à-dire qu'il cessa, non pas d'agir, non pas de conserver et de gouverner ce qu'il avoit créé, mais de produire de nouvelles espèces de créatures; et ce fut pour cette raison qu'il sanctifia ce septième jour.

C'est ainsi, mes chers amis, que le Très-Haut a fait éclater sa puissance; voilà les premiers titres par lesquels il exige de nous un amour sans bornes; mais ils ne sont pas les seuls, et les objets qui vont désormais occuper nos esprits fourniront de plus en plus de puissans motifs à notre gratitude envers cet être bienfaisant qui nous a formés pour sa gloire.

ENTRETIEN VII.

État d'innocence; péché du premier Homme, et ses suites.

Éraste. Après la création de l'homme et de la femme, Dieu, qui ne les avoit tirés du néant que pour les rendre heureux, les plaça dans un jardin délicieux, où la nature paroissoit avoir rassemblé toutes ses richesses. Ils devoient cultiver et garder ce paradis terrestre, dont le Tout-Puissant leur abandonna tous les fruits. La culture de ce jardin n'étoit pas, pour l'homme innocent, un travail rude et pénible, puisque la terre produisoit tout d'elle-même, mais une occupation douce et tranquille qui, à chaque instant, lui fournissoit des motifs d'admirer et de louer la sagesse et la bonté du Créateur. Né pour régner sur la terre, il commandoit aux animaux et à son corps, à ses sens intérieurs et extérieurs, et à son imagination. Telle étoit la puissance de l'âme créée à l'image de Dieu; elle tenoit tout dans la soumission et le respect, et toutes les autres créatures conspiroient au bonheur de leur maître.

Doués de toutes les lumières naturelles dont l'homme est capable, on ne voyoit dans Adam et Eve aucune trace de

cette ignorance grossière qui obscurcit notre entendement dès l'instant de notre naissance ; nul défaut dans le jugement et dans la raison ne ternissoit la beauté de leur esprit. Ils avoient une liberté pleine et entière pour faire tout ce qu'ils vouloient, et une volonté droite et portée au bien, sans aucun penchant déterminé vers le mal. Dieu leur avoit donné tous les secours, toutes les grâces avec lesquelles il pouvoient, s'ils vouloient, arriver à la vie éternelle, et sans lesquelles ils ne pouvoient y parvenir.

Le Très-Haut ayant placé Adam et Eve dans le Paradis terrestre, il leur dit : « Mangez du fruit de tous les arbres de ce » jardin; mais ne touchez point à celui de cet arbre qui est au » milieu ; car aussitôt que vous en aurez mangé, vous meur- » rez certainement. »

Cet arbre dont Dieu parloit est appelé l'*arbre de la science du bien et du mal,* parce que les hommes, en s'abstenant d'y toucher, devoient être heureux, et par conséquent connoître le bien ; au lieu qu'en y portant une main téméraire, ils devoient se rendre malheureux, et par conséquent connoître le mal par une funeste expérience.

Eudoxie. Pourquoi Dieu fit-il à l'homme une pareille défense?

Er. Afin de lui donner lieu de mériter, par sa soumission, le bonheur auquel il le destinoit. Et remarquez la bonté de l'Eternel jusque dans cette défense même; il pouvoit se contenter d'interdire simplement à l'homme l'usage de ce fruit dangereux; mais, non : afin de déterminer sa volonté vers le bien, il daigne, en lui intimant ses ordres suprêmes, lui annoncer encore le malheur qui doit suivre la transgression, s'il n'y est point fidèle. Pouvoit-il présenter à l'homme un motif plus puissant pour l'engager à l'obéissance?

Eugène. Non, certainement, et je vous assure que je ne comprends pas pourquoi notre premier père ne s'en est point aperçu. Qui donc a pu le porter à manquer de la sorte au respect et à la reconnoissance qu'il devoit à son créateur?

Er. L'ennemi du bien, le démon, qui, pour se consoler dans son malheur, cherche à multiplier le nombre des malheureux.

Eud. Voudriez-vous nous dire comment cet ange rebelle s'y prit pour inspirer à l'homme un crime aussi affreux? car

je pense que la chute de notre premier père peut apprendre à sa postérité de quelle manière elle doit résister désormais aux attaques du tentateur.

Er. Vous avez raison, ma chère amie : les foiblesses des autres sont une utile leçon pour le sage qui sait en profiter. Examinons donc avec soin ce que le démon fit pour séduire l'homme, et ce que l'homme auroit dû faire pour n'être pas séduit.

L'ange de ténèbres, jaloux du bonheur de nos premiers parens, s'enveloppa sous la figure du serpent; et s'adressant à la femme : « Pourquoi, lui dit-il, Dieu ne vous a-t-il pas permis » de manger du fruit de tous les arbres de ce jardin? »

Loin de répondre au tentateur, Eve devoit prendre la fuite, et regarder une pareille question comme une témérité coupable, qui ne tendoit à rien moins qu'à pénétrer les sublimes secrets du Tout-Puissant; mais, jalouse de montrer tous les priviléges qu'elle avoit reçus : « Nous mangeons de tous les fruits » de ce jardin, répondit-elle; seulement, il nous est défendu » de toucher à l'arbre qui est au milieu, de peur peut-être » que nous ne mouriens. »

La menace de Dieu étoit formelle : *Vous mourrez certainement,* avoit-il dit. Eve l'affoiblit, dans sa réponse, par un *peut-être.*

L'amour-propre, qui avoit dicté cette réponse, est le père de l'orgueil, et le démon ne l'ignoroit pas. Aussi n'eut-il pas de peine à le faire triompher : « Assurément vous ne mourrez » point, ajoute-t-il; mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que » vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, et que vous » serez comme des dieux, ayant la connoissance du bien et du » mal. »

Remarquez quel progrès l'orgueil fait dans nos cœurs, dès qu'une fois nous lui en ouvrons l'entrée. Remarquez encore combien il est dangereux de prêter tant soit peu l'oreille aux séductions du tentateur. A peine Eve lui a-t-elle répondu, qu'elle succombe. L'orgueil s'empare de son âme, au point de lui faire croire que Dieu ne lui a fait la défense de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal, que par une basse jalousie, uniquement parce qu'il craignoit que l'homme ne lui devînt semblable.

La curiosité suivit l'orgueil; Eve voulut éprouver si effecti-

vement elle sauroit le bien et le mal, quand elle auroit mangé de ce fruit.

Enfin, par une déplorable gradation, la curiosité produisit la sensualité. Le fruit étoit beau à la vue, Eve voulut éprouver s'il étoit agréable au goût.

Elle en mangea, puis en porta à son mari, qui en mangea comme elle.

Eud. Dieu avoit sans doute prévu l'usage que l'homme feroit de sa liberté; pourquoi donc lui fit-il un présent aussi funeste? ou pourquoi cet être bienfaisant n'en empêcha-t-il pas l'abus?

Er. En créant l'homme libre, Dieu faisoit éclater son indépendance à l'égard de ses hommages, et lui donnoit d'ailleurs le glorieux privilége de mériter, par le secours de sa grâce, le bonheur auquel il le destinoit. En permettant l'abus de la liberté humaine, il se réservoit de faire éclater sa miséricorde envers l'homme devenu criminel, en lui donnant un libérateur, et en lui montrant les moyens d'apaiser sa justice.

Eug. Qu'arriva-t-il après qu'Adam et Eve eurent désobéi à Dieu?

Er. Ils eurent honte de se voir nus, parce qu'ils commencèrent alors seulement à sentir la révolte de leur chair contre l'esprit; ils se couvrirent de feuilles de figuier, qui sont très larges en Asie, où l'on croit qu'étoit le Paradis terrestre.

Ensuite Dieu dit à l'homme que la terre ne produiroit plus pour lui que des ronces et des épines, et qu'il mangeroit son pain à la sueur de son visage.

Il dit à la femme : « Je vous affligerai de plusieurs maux » pendant votre grossesse; vous enfanterez dans la douleur : » vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous do- » minera. »

Ce ne furent pas là les seules peines dont le Très-Haut châtia leur offense. Leur corps fut assujetti à toutes sortes d'infirmités et à la mort; leur âme fut soumise à l'ignorance et à la concupiscence, c'est-à-dire, à cette pente malheureuse qui nous entraîne au crime, à cette funeste inclination à trois branches d'où naissent tous les péchés. S. Jean appelle ces trois branches *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux*, et *l'orgueil de la vie*, c'est-à-dire, la sensualité, la

curiosité et l'orgueil; trois vices qui avoient fait tomber nos premiers parens.

Leur liberté fut fort affoiblie; ils n'eurent plus, pour faire le bien, la même facilité qu'auparavant.

Ils perdirent l'empire que Dieu leur avoit donné sur tous les animaux. Ils s'étoient révoltés contre Dieu, tout se révolta contre eux.

Ils furent l'un et l'autre honteusement chassés du Paradis terrestre, sans qu'il fût possible d'y rentrer.

Enfin, asservis sous l'empire du démon, l'entrée du ciel, pour lequel ils avoient été créés, leur fut fermée, et ils méritèrent la damnation éternelle.

Eud. Mais cette punition me paroît terrible, j'oserois presque dire excessive.

Er. Vous en jugerez différemment, ma chère amie, si vous considérez la grandeur infinie de celui qui est offensé, car la faute ne s'apprécie pas en elle-même, mais par rapport à celui qu'elle attaque. De plus, combien étoit-il facile à Adam d'exécuter l'ordre du Seigneur? Avouez donc que le châtiment est encore bien au-dessous de l'offense, et que quand l'Eternel nous auroit fait rentrer dans le néant, d'où sa bonté nous avoit tirés, nous eussions été traités tout au plus comme nous le méritions.

Eud. J'en conviens; mais falloit-il que nous naquissions tous coupables d'un crime que nous n'avons pas commis?

Er. J'aime à vous entendre raisonner de la sorte. Dites-moi, ma chère amie, si Adam et Eve eussent obéi à Dieu, et mérité par là le bonheur attaché à leur fidélité, demanderiez-vous : Pourquoi avons-nous hérité des glorieuses prérogatives de nos premiers parens? Est-ce à moi de recueillir les fruits de leur obéissance? Et vous me demandez pourquoi nous naissons coupables de leur crime? N'étions-nous pas tous renfermés d'une manière ineffable dans la personne d'Adam? Et s'il eût été juste que nous participassions à son bonheur, au cas qu'il s'en fût rendu digne, devons-nous murmurer de ce que nous partageons sa disgrâce.

J'avoue qu'il y a, dans cette transmission du péché originel, quelque chose d'incompréhensible; mais l'homme est incompréhensible aussi sans ce péché. Tout ce que nous voyons et que nous sentons en nous de grandeur et de bassesse,

prouve l'excellence et la misère d'un être qui est corrompu, non par sa nature, mais par le péché. Tout fidèle croit fermement, par la foi, la vérité du péché originel, qu'il entrevoit par la raison, et qu'il sent par sa foiblesse. Dieu a révélé clairement cet article dans l'Ecriture : l'Eglise l'a toujours enseigné ; et c'est sur cette croyance qu'est établie toute l'économie de la religion.

Eug. Pourquoi cela, s'il vous plaît?

Er. Parce que c'est sur ce dogme qu'est appuyée la nécessité de l'incarnation, de la mort, de la résurrection, de l'ascension de Jésus-Christ, du baptême des enfans, de la prière, de la pénitence, de la vigilance chrétienne.

Eug. Pardonnez mon peu d'intelligence ; cette vérité ne me paroît pas encore bien palpable.

Er. Je vais vous la faire comprendre. Si Dieu eût traité les hommes comme ils le méritoient, il les auroit abandonnés, il les auroit précipités dans les flammes éternelles, comme les démons. La corruption où le péché avoit plongé la nature humaine étoit telle que les hommes auroient toujours aimé leurs crimes, bien loin de les pleurer, et n'auroient jamais connu salutairement leur misère, à moins que Dieu, par un effet de cette miséricorde infinie qui désarme toujours sa justice, ne leur eût ouvert les yeux et touché le cœur.

Mais quand ils auroient connu par eux-mêmes toute la profondeur de l'abîme où ils s'étoient précipités, quand ils auroient gémi, qu'ils auroient crié vers Dieu, leur pénitence eût été inutile ; ils n'auroient jamais pu expier d'eux-mêmes une offense infinie, commise contre Dieu, ni apaiser sa justice qui demandoit une satisfaction proportionnée à l'offense.

Il falloit donc, pour retirer l'homme du fond de cette misère dans laquelle il étoit plongé, que la miséricorde divine ouvrît ses trésors. Elle les ouvrit, et Dieu aima tellement le monde, qu'il donna son fils unique pour racheter les pécheurs.

Après avoir annoncé à l'homme et à la femme les peines qui devoient être les tristes fruits de leur désobéissance, il maudit le serpent qui avoit servi d'organe au démon pour perdre les hommes ; et, en le maudissant, il dit entre autres choses : « Je mettrai une inimitié éternelle entre toi et la femme, » entre ta race et la sienne, et elle t'écrasera la tête. »

Paroles adorables, par lesquelles le Tout-Puissant annonçoit aux mortels la naissance miraculeuse, les victoires et l'empire éternel de leur divin rédempteur!

Pour accomplir cette promesse pleine de miséricorde, le Verbe s'est fait chair dans le sein d'une vierge. Il nous a réconciliés avec Dieu par sa mort; il nous a ouvert l'entrée du ciel par sa résurrection et par son ascension; il nous a instruits par sa doctrine, étonnés et touchés par ses miracles, convertis et renouvelés par le Saint-Esprit, ranimés, fortifiés, nourris par les sacremens, consacrés, offerts à Dieu par son sacrifice. Jésus-Christ est notre intercesseur, notre protecteur, notre chef. Il a vaincu pour nous le démon sur la croix; il le surmonte en nous tous les jours dans nos tentations, quand nous sommes fidèles à sa grâce; il nous en fera triompher à jamais dans le ciel, si nous persévérons jusqu'à la fin.

ENTRETIEN VIII.

Tableau historique de la Religion, depuis le péché de l'Homme, jusqu'à la vocation d'Abraham.

Eugène. Vous nous avez prouvé la nécessité d'un libérateur; et je comprends très bien maintenant qu'il n'y avoit qu'un Dieu, qui, par une réparation ineffable et infinie, pût expier l'offense faite à un Dieu. Mais, puisque cet adorable Messie étoit si nécessaire, pourquoi le Tout-Puissant ne l'a-t-il pas envoyé sur la terre aussitôt après la chute de l'homme?

Éraste. Afin que, par une expérience de quatre mille ans, l'homme connût sa foiblesse, sa corruption, et apprît à recourir au seul médecin véritable, à rechercher le secours de sa grâce.

Eudoxie. Ainsi tous les hommes qui sont nés avant l'avénement du Sauveur, ont été précipités dans l'enfer avec les démons?

Er. Point du tout; l'agneau de Dieu, dit l'apôtre S. Jean, a été immolé dès la création du monde; c'est-à-dire, que non seulement Dieu forma le décret éternel de la mission et

de la mort de Jésus-Christ, mais qu'il voulut encore que les mérites du sacrifice que ce divin rédempteur devoit offrir sur la croix eussent un effet rétroactif, ou, ce qui est la même chose, qu'ils fussent appliqués aux hommes depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, comme ils le sont depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin des siècles.

Ainsi, Jésus-Christ fait l'union de l'ancienne et de la nouvelle Eglise, puisque, ou attendu, ou donné, il a été dans tous les temps la consolation et l'espérance des enfans de Dieu.

Ainsi, pour se sanctifier avant la venue du Messie, non seulement il falloit croire en un Dieu seul, l'adorer, le servir, l'aimer par-dessus toutes choses; il falloit encore attendre un libérateur et espérer en lui.

Voilà donc la religion toujours uniforme, toujours la même, dès l'origine du monde; on y a toujours reconnu le même Dieu pour auteur, et le même Christ pour rédempteur du genre humain.

Mais cette connoissance seule n'étoit pas suffisante pour se sauver avant le bienheureux avénement du divin libérateur: il falloit encore pratiquer la loi naturelle, c'est-à-dire, se soumettre à ces principes de droiture et de justice que Dieu a gravés dans tous les cœurs, et qui nous défendent de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes, de ne jamais agir contre le témoignage de notre conscience, de ne jamais étouffer la voix de la droite raison; et telle a été la religion d'Adam et de sa postérité.

Eud. L'histoire de ces anciens temps doit être intéressante; et, si je ne craignois de vous être incommode, je vous prierois de nous en donner une idée.

Er. Je le ferai avec d'autant plus de plaisir, mes chers enfans, que cette histoire des premiers âges du monde, et celle des Juifs qui la suit, est en même temps l'histoire de la religion. Vous avez vu l'origine auguste de cette religion sainte: je vais vous montrer dans l'instant sa perpétuité divine, et comment elle a pu parvenir jusqu'à nous pure et sans tache, au travers des passions et des vices qui ont souillé tous les siècles. Mais, afin de n'être pas obligé de parler trop long-temps seul, Eugène, prenez cet écrit, et lisez-le avec attention: il remplira mon dessein.

Vous observerez que j'ai divisé ce petit abrégé d'histoire en plusieurs parties. Cette distribution a pour objet d'aider votre mémoire, en fixant de temps en temps votre esprit sur quelques grands événemens auxquels vous puissiez rapporter tous les autres. Chacun de ces événemens plus mémorables s'appelle proprement *époque*, mot qui signifie *repos*, parce qu'on s'arrête là pour considérer, comme d'un point fixe, tout ce qui est arrivé avant ou après, et, par ce moyen facile, éviter les anachronismes, c'est-à-dire, cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps; mais, en général, on donne le nom d'époque à une suite de faits qui se sont passés depuis un événement très remarquable, jusqu'à un autre aussi digne d'attention.

Toute l'histoire sainte est partagée en six époques. La première s'étend depuis la création du monde jusqu'au déluge, c'est-à-dire, depuis Adam jusqu'à Noé. La seconde offre une idée de l'histoire des hommes, depuis le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, père du peuple juif. La troisième montre le progrès de ce peuple nouveau, jusqu'à son entrée dans la terre de Chanaan, que Dieu lui avait destinée pour héritage. La quatrième expose les diverses révolutions qui ont agité cette nation naissante, jusqu'au siècle de sa grandeur, qui est celui où Salomon bâtit un temple à l'Eternel. La cinquième commence à la fondation de ce temple, et conduit jusqu'à la captivité du peuple de Dieu à Babylone. La sixième enfin présente l'état de ce même peuple, depuis qu'il eut recouvré sa liberté, jusqu'à l'avénement du Messie.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Eug. Peu de temps après leur péché, Adam et Eve ont deux fils. L'aîné reçoit le nom de *Caïn*, et le plus jeune celui d'*Abel*. Caïn s'applique à cultiver la terre; Abel se livre à la vie pastorale. On voit dans Caïn le premier des réprouvés, et dans Abel le premier des élus, ce qui devoit arriver dans toute la suite de la religion : l'Eglise de Satan s'élève contre l'Eglise de Dieu; et dès-lors commence cette longue persécution que les méchans feront aux justes jusqu'à la fin des siècles.

Abel étoit agréable au Seigneur, et sa foi vive donnoit du prix à ses offrandes; mais Caïn, par son impiété et par son avarice, avoit éloigné de lui le cœur de Dieu. Au lieu de ren-

trer en lui-même, au lieu de changer de conduite, il ne vit plus son frère qu'avec une basse jalousie. La jalousie se changea bientôt en une haine implacable, et la haine le conduisit au meurtre. En vain Dieu lui-même essaie de guérir cette âme endurcie. Caïn méprise les remontrances de l'Eternel; il surprend son frère; il l'immole à sa fureur. Ainsi devoit expirer un jour, sous les coups des impies, le juste par excellence, dont le pieux Abel étoit l'image.

Le sang de cette première victime de l'innocence arme la justice du Très-Haut, et le châtiment du crime annonce aux justes que la Providence veille sans cesse sur eux pour les récompenser et pour les venger. Le barbare Caïn est livré à de cuisans remords; et la conscience de ce fratricide, agitée de continuelles frayeurs, l'engage à bâtir la première de toutes les villes, pour y trouver un asile contre la haine et l'horreur du genre humain.

Adam se console de la perte de l'un de ses deux fils, et de la réprobation de l'autre, par la naissance de Seth, le deuxième des patriarches avant le déluge.

Seth inventa, dit-on, l'art de l'écriture, et c'étoit sans doute la symbolique, plutôt que l'alphabétique. Mais, ce qui l'illustra davantage, ce fut sa piété et celle qu'il inspira à ses descendans, par ses exemples autant que par ses discours. Sa postérité resta fidèle à Dieu, malgré la dépravation des enfans de Caïn. Tyrannisés par les passions les plus honteuses, le désir de les satisfaire inspira à ces derniers l'invention de quelques arts: les uns apprirent aux hommes à toucher des instrumens de musique, les autres trouvèrent le moyen de forger l'airain et le fer; plusieurs vinrent à bout de fabriquer des étoffes de laine. Mais tous, chargés de la malédiction donnée à leur père, se livroient à la malignité de leur cœur, et mettoient toute leur félicité dans le malheureux pouvoir de faire le mal.

Ce fut alors qu'on fit pour la première fois la distinction des enfans de Dieu d'avec les enfans des hommes, c'est-à-dire, de ceux qui vivoient selon l'esprit de religion, d'avec ceux qui n'obéissoient qu'aux penchans dépravés de la chair et de la concupiscence.

Ce fut du temps d'Enos, troisième patriarche, et fils de Seth, c'est-à-dire, environ trois cent vingt-cinq ans depuis

la création du monde, que le vrai culte de Dieu s'altéra dans la famille de Caïn. Mais Enos releva ce culte d'une manière particulière, le rendit recommandable par de nouvelles cérémonies extérieures, et fortifia ses enfans dans la religion de leur premier père.

Caïnan, son fils, et quatrième patriarche, imite et seconde son zèle.

Malaléel, fils de Caïnan, et Jared, fils de Malaléel, s'efforcent, à l'exemple de leurs ancêtres, et d'Adam lui-même, de rappeler les hommes à l'amour du Créateur. Ils ne sont point écoutés; mais Dieu couronne la ferveur de ces deux patriarches, en donnant pour fils à Jared le plus juste des fidèles. C'étoit le pieux Enoch, père de Mathusalem, celui des hommes qui a le plus vécu. Enoch est miraculeusement tiré du milieu du monde, qui n'étoit pas digne de le posséder, peu de temps après que la mort d'Adam, qui avoit expiré à l'âge de neuf cent trente ans, eut plongé le genre humain dans un deuil général.

La mort d'Adam, l'enlèvement d'Enoch, et la vieillesse des autres patriarches qui jusqu'alors sembloient avoir retenu les hommes dans de certaines bornes, parurent laisser une libre carrière à la corruption universelle : on ne fut plus arrêté par aucun frein; on vit les enfans de Dieu partager les dissolutions des enfans des hommes; en un mot, la malice des mortels monta bientôt à un tel excès, que le Très-Haut, par un juste jugement, résolut d'exterminer cette race criminelle.

Mais, au milieu de la dépravation générale, il se rencontre un juste qui s'est conservé dans l'innocence : Noé, fils de Lameth, petit-fils de Mathusalem, de la famille de Seth, et dixième patriarche, trouve grâce devant le Seigneur, qui lui révèle le dessein qu'il a formé de submerger toute la terre par un déluge universel, et qui, cent vingt ans avant de laisser tomber sur les hommes le poids immense de sa colère, lui ordonne de construire, pour se sauver, un grand vaisseau, que nous appelons *arche*. Durant cet intervalle, Noé dénonce aux pécheurs le terrible avenir qui menace leurs têtes coupables; mais ils ferment les oreilles à ses salutaires avis; ils se rient des terreurs qu'il veut leur inspirer; enfin, leur impénitence et leur endurcis-

sement sont punis par ce déluge si long-temps annoncé.

La mer se déborde; tous les abîmes de la terre, tous les réservoirs du ciel sont ouverts; une pluie épouvantable tombe durant quarante jours et quarante nuits; la surface du globe est inondée, et les eaux surpassent de vingt pieds les plus hautes montagnes; rien n'échappe: hommes, bêtes, oiseaux, tout périt; Noé seul, sa femme, ses trois fils et leurs femmes, avec plusieurs paires d'animaux de chaque espèce, sont réservés pour repeupler la terre. Tous ces événemens se passèrent durant le cours de seize cent cinquante-six ans.

SECONDE ÉPOQUE.

Un an après son entrée dans l'arche, Noé en sort par l'ordre de Dieu. Plein de reconnoissance, il dresse un autel au Seigneur; il apaise sa justice par l'immolation de victimes choisies; et le Tout-Puissant, satisfait de la piété de son serviteur: « Je ne répandrai plus, dit-il, ma malédiction sur la » terre à cause des péchés des hommes, car l'esprit de l'hom- » me et toutes les pensées de son cœur sont portés au mal » dès la jeunesse. »

Ensuite, il bénit Noé et ses trois fils, Sem, Cham et Japhet: « Croissez, leur dit-il, et multipliez. Que tout ce qui est » sur la terre vous soit soumis. Je vais faire alliance avec vous » et avec votre race: et voici le signe de l'alliance que j'établis » pour jamais entre moi et vous. Lorsque j'aurai couvert le » ciel de nuages, mon arc paroîtra dans les nuées: je me sou- » viendrai, en le voyant, de l'alliance éternelle qui a été faite » entre Dieu et toutes les âmes vivantes qui animent toute » chair qui est sur la terre. »

Avec le genre humain, Noé conserva les arts nécessaires au soutien de la vie. Il s'appliqua surtout à l'agriculture, et ce fut lui qui le premier cultiva la vigne. Un jour, ayant bu du vin, dont il ne connoissoit pas encore la force, il tomba dans l'ivresse, s'endormit, et parut nu dans sa tente. Cham, son second fils, l'aperçoit en cet état: au lieu de se comporter comme le dictoit la piété filiale, il fait de ce qu'il voit un sujet de raillerie; il accourt même avertir ses frères pour les rendre complices de son irrévérence. Mais Sem et Japhet, indignés du mépris de leur frère, prennent un manteau, et marchant à reculons, vont couvrir en Noé ce que la pudeur ordonnoit

de cacher. Cette action ne resta pas sans récompense. Le saint patriarche, instruit à son réveil de tout ce qui s'étoit passé : « Que Chanaan, fils de Cham, soit maudit! s'écria-t-il; » qu'il soit, à l'égard de ses frères, l'esclave des esclaves! Que » le Seigneur, le Dieu de Sem, soit béni! et que Chanaan » soit son esclave! Que Dieu multiplie la postérité de Japhet! » Qu'il habite dans les tentes de Sem! que Chanaan soit son » esclave! »

Prophétiques paroles qui eurent dans la suite leur entier accomplissement. La malheureuse postérité de Chanaan, réprouvée de Dieu, fut exterminée par la race de Sem et par celle de Japhet. Sem vit sortir de sa famille un peuple aimé du Très-Haut, les patriarches, les prophètes et Jésus-Christ lui-même; et c'est ce divin libérateur que Noé bénit sous le nom de Seigneur, de Dieu de Sem. Enfin Japhet, de qui sortirent la plupart des Gentils, habitoit dans les tentes de Sem, lorsque sa race fut appelée à la foi, et parvint au salut, qui appartenoit proprement aux Juifs. Ainsi se continuoit cette chaîne de prophéties, dont l'objet étoit d'annoncer aux hommes le Rédempteur promis dès le commencement du monde.

Noé mourut à l'âge de neuf cent cinquante ans, et ses descendans étoient déja en si grand nombre, qu'ils songèrent à se séparer. Mais, avant cette dispersion, ils voulurent exécuter un projet qui montroit bien quelle étoit leur folie et leur vanité : « Venez, se dirent-ils l'un à l'autre, faisons une ville » et une tour dont la hauteur aille jusqu'au ciel. » Ce dessein extravagant avoit deux causes également vaines : l'une, d'éterniser leur nom par un édifice superbe; l'autre, de se défendre contre Dieu même, s'il vouloit encore punir le monde par un déluge. Ils commencèrent aussitôt à travailler à cet ouvrage, et ils étoient résolus de ne le quitter qu'après l'avoir entièrement achevé. Mais le Seigneur confondit leur langage; ils ne s'entendirent plus les uns les autres; de sorte qu'ils furent contraints d'abandonner cette entreprise, premier monument de l'orgueil et de la foiblesse des hommes. La ville et la tour, restées imparfaites, furent appelées *Babel*, c'est-à-dire, *confusion*, parce que Dieu y confondit le langage des mortels, et les dispersa de là dans tous les pays du monde.

Les enfans de Japhet peuplèrent la plus grande partie de

l'Occident; ceux de Cham fondèrent l'empire de Babylone, et d'eux sortirent les Egyptiens, les Philistins, les Chananéens, les Phéniciens et plusieurs autres nations autrefois fameuses; la famille de Sem habita dans la Mésopotamie, et c'est d'elle que sortit le peuple *Hébreu,* par Héber, fils de Salé, et arrière-petit-fils de Sem.

Toute la terre change de face : ce n'étoit d'abord qu'une forêt immense; les bois abattus font place aux champs, aux pâturages, aux hameaux, aux bourgades, et enfin aux villes. Les royaumes commencent, les lois civiles s'établissent; la nécessité de combattre les bêtes farouches fait inventer les armes, que les hommes tournent bientôt contre eux-mêmes. *Nemrod,* petit-fils de Cham, apprend, en tuant les animaux, à tuer ses semblables : il usurpe le premier une domination tyrannique, et met dans les fers la liberté naturelle de l'homme.

Mais si d'un côté la société se formoit et s'enrichissoit par la découverte des arts, de l'autre elle étoit déshonorée par des excès plus affreux encore que ceux qui avoient armé la vengeance de l'Eternel. En vain le monde tout trempé des eaux du déluge, en vain la diminution frappante de la vie, réduite à un petit nombre d'années, en vain le bouleversement de l'univers offroient à tous les regards les tristes monumens de la justice du Créateur irrité; la connoissance du maître absolu de la nature s'effaçoit de la mémoire des hommes; les anciennes traditions s'obscurcissoient et s'oublioient; les fables qui lui succédèrent n'en retenoient plus que de grossières idées. Bientôt, au lieu de payer au Tout-Puissant le tribut d'adoration que lui doit tout ce qui respire, on prostitue à de viles créatures un encens sacrilége; et les animaux mêmes, dépravation inconcevable! voient le roi de l'univers se prosterner devant eux, et leur adresser de timides prières. A peine trouvoit-on une famille qui fût encore fidèle au Dieu d'Adam et de Noé; et il fallut que le Très-Haut, las de menacer, d'attendre et de punir, réprouvât de nouveau l'espèce humaine, et l'abandonnât à sa perversité. Tels furent les malheureux progrès du crime, dans le court espace de quatre cent vingt-six ans qu'a duré cette seconde époque.

Eud. Eh! Monsieur, que va devenir la religion véritable?

Dieu, dans sa juste colère, a-t-il résolu d'en priver les hommes?

Er. Non, la parole de l'Eternel est irrévocable, et l'indubitable effet suit toujours sa promesse. S'il n'eût consulté que les forfaits de nos pères, il eût, sans doute, anéanti cette race coupable; mais dans l'instant même qu'il frappe, sa miséricorde tempère les coups de sa justice. La vue des mérites futurs de la victime expiatoire, qu'il avoit annoncée au genre humain, rappelle sa clémence; et s'il retire à d'indignes mortels le précieux dépôt de la foi, et la consolante espérance d'un libérateur, c'est pour le faire passer à des mains exemptes jusqu'alors de la corruption générale, comme vous le verrez après la lecture des deux colonnes qui suivent.

Observations diverses sur les deux premières époques de l'Histoire sacrée.

Des Patriarches.

Patriarche signifie père ou chef de famille, et l'on donne ce nom aux premiers ancêtres du Sauveur.

Il faut distinguer trois classes de patriarches : ceux qui ont existé avant le déluge, savoir : Adam, Seth, Enos, Caïnan, Malaléel, Jared, Enoch, Mathusalem, Lamech, Noé; ceux qui ont vécu après le déluge jusqu'à la vocation d'Abraham, savoir : Sem, Arphaxad, Salé, Héber, Phaleg, Réhu, Sarug, Nachor, Tharé, Abraham : enfin ceux qui ont paru depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la servitude d'Egypte, savoir : Isaac; Jacob et ses douze fils, qui furent les tiges des douze tribus du peuple d'Israël.

Adam a vécu cinquante-six ans avec Lamech; Lamech, cinq cent quatre-vingt-quinze ans avec Noé; Noé, quatre cent quarante-huit ans

Application des Figures de l'ancien Testament à Jésus-Christ et à son Eglise.

Des Figures.

Dieu, sans cesse occupé de montrer Jésus-Christ aux hommes, ne s'est pas contenté de l'annoncer lui-même par le ministère de ses anges et de ses prophètes; mais, afin de prouver que tout tend à lui, que tout est fait pour lui, il nous en a donné une parfaite peinture dans les actions des patriarches, et dans tout ce qui est arrivé au peuple juif; en sorte qu'il n'y en a pas un seul qui n'ait été en quelque sorte l'image vivante de ce Sauveur, et qu'on peut dire, avec saint Paul, que tout ce qui lui arrivoit leur arrivoit en figure. Ainsi les patriarches n'étoient pas seulement choisis pour annoncer les merveilles que Dieu devoit opérer un jour pour la récompense du genre humain, toute leur vie étoit encore une prophétie continuelle de ce grand événement.

Observations diverses, etc.

avec Sem; et Sem, cent cinquante ans avec Abraham. De plus Abraham a vécu soixante-quinze ans avec Isaac; Isaac, trente-trois avec Lévi, père ou aïeul de la mère de Moïse nommée *Jacobed*, et qui sûrement avoit vu long-temps Lévi; d'où il suit que Moïse n'a rien écrit qui ne fût encore dans la mémoire des hommes, particulièrement dans un temps où cette tradition mutuelle étoit, pour ainsi dire, la seule histoire que les pères pussent apprendre à leurs enfans, et sur laquelle ils pussent s'entretenir eux-mêmes.

Admirez donc quel petit nombre de témoins Dieu emploie pour perpétuer les grandes vérités de la religion : dix hommes avant le déluge, et autant après cette triste époque; mais ils vivent des siècles les uns avec les autres; ils s'entretiennent souvent et long-temps des prodiges que le Tout-Puissant a opérés; ils les répètent à leurs familles; ils les attestent aux générations qui se multiplient. En vain la dépravation de l'espèce humaine s'étend sur toutes les contrées de la terre; elle ne peut étouffer la voix de ces prédicateurs de la foi, qui sont en quelque sorte les premiers historiens du monde avant Moïse.

Ainsi, cette longue vie des patriarches, que nous ambitionnons beaucoup plus que leurs vertus, entroit dans les desseins du Très-Haut. En leur donnant une carrière aussi étendue, et composée d'années aussi longues que les nôtres, il vouloit leur fournir le moyen de peupler davantage la face de la terre, et de

Application des Figures, etc.

Si quelqu'un prétendoit que la ressemblance qui se trouve entre les choses arrivées à tant de personnes différentes, et séparées de plusieurs siècles les unes des autres, ne s'y rencontre que par hasard, et n'a aucun rapport à Jésus-Christ, il seroit aussi peu sensé que celui qui, voyant plusieurs portraits du roi faits par différens peintres, soutiendroit qu'aucun de ces peintres n'a eu dessein de représenter le monarque, et que tous ces portraits ne lui ressemblent que par hasard.

Cherchons donc dans cette suite mystérieuse de figures qui commencent avec le monde, et qui se perpétuent sans interruption jusqu'à l'arrivée du Messie, une nouvelle preuve de la révélation évangélique. Elle se prêtent une mutuelle lumière : l'une achève ce que l'autre a commencé, et toutes, réunies, annoncent l'humiliation et la mort de Jésus-Christ, sa résurrection, sa gloire et son Eglise.

ADAM.

Adam est le premier prophète, et la première figure du libérateur des hommes. Il est d'abord environné d'animaux, qui ne sont attachés qu'aux choses sensibles, et qui ne peuvent être sa société. Il tombe dans le sommeil; et, à son réveil, il trouve son image dans son épouse, sortie de la plaie faite à son côté, formée de son cœur, ennoblie par son sang, digne d'être sa société, et il la rendra féconde.

Jésus-Christ, avant sa mort, est

former la société du genre humain. Il vouloit encore, par la durée de leur commerce réciproque, qu'ils conservassent et fissent passer comme de main en main la mémoire de ses merveilles, et l'ineffaçable souvenir de ses bienfaits.

Les noms mêmes de ces patriarches étoient une espèce de monumens plus simples et plus familiers encore que ceux qu'ils érigeoient, soit en entassant des pierres, soit en creusant des puits, soit en dressant des autels pour servir de mémorial aux races futures. Ces noms marquoient ce que leur naissance avoit eu de singulier, ou quelque faveur reçue de Dieu, ou quelque événement mémorable arrivé de leur temps. *Adam*, par exemple, signifioit homme terrestre; *Eve*, mère des vivans; *Phaleg*, division, parce que ce fut de son temps que les enfans de Noé se dispersèrent; *Abraham*, père d'une grande multitude, etc.

Ainsi c'étoit une histoire abrégée; car ils avoient soin d'expliquer à leurs enfans la raison de ces noms. Ce soin de la postérité et cette prévoyance de l'avenir, marqueroient des âmes grandes et nobles, quand ils n'y auroient point été portés par un tout autre motif.

Du Déluge.

La tradition du déluge universel se trouve par toute la terre. L'arche, où se sauvèrent les restes du genre humain, a été de tout temps célèbre en Orient, principalement dans les lieux où elle s'arrêta après cette terrible inondation. Plusieurs autres circonstances de ce fameux événement

parmi des hommes plongés dans leurs sens, et indignes d'être sa société. A son réveil, après sa résurrection, il trouve l'épouse à laquelle l'ouverture faite à son côté a donné naissance; elle est formée dans son cœur, ennoblie par son sang, et il la rendra féconde par l'effusion de son esprit, par la prédication de ses apôtres, par l'opération de sa grâce.

Adam est chassé du Paradis terrestre après son péché; il mène sur la terre une vie pénible et douloureuse; il n'est plus cette créature aimée de l'Eternel, et comblée de ses dons; errant, proscrit, la mort est le terme de ses malheurs.

Jésus-Christ, pour expier le crime du genre humain, abandonne le ciel, quitte le trône de gloire, se revêt de nos infirmités, embrasse une vie pauvre et laborieuse; il paroît n'être plus ce Dieu devant qui l'univers tremble; ce Verbe éternel, bien-aimé de son père et l'objet de ses plus tendres complaisances. Il ne trouve point où reposer sa tête: tout semble le fuir et le méconnoître; une mort infâme termine les mépris dont on l'accable.

Peut-on voir une application plus naturelle et tout à la fois plus admirable? Celles qui vont suivre ne seront pas moins frappantes.

ABEL.

Le sacrifice d'Abel est reçu favorablement; celui de son frère est rejeté.

Dieu a rejeté de même les sacrifices de la loi, pour ne plus agréer que celui de la victime sans tache qui s'est immolée pour le salut des hommes.

Observations diverses, etc.

se trouvent marquées dans les annales des peuples les plus anciens. Cependant ces témoignages ne suffisent point aux incrédules; essayons de répondre à leurs difficultés.

On demande quelle devoit être la grandeur de cet énorme vaisseau, capable de contenir, non seulement des millions d'animaux, mais encore des alimens nécessaires pour les nourrir durant un an?

1° Le fait est constant; les mesures sont marquées dans les livres saints. Cette vaste machine avoit, de capacité, plus de cent cinquante mille toises; ainsi elle étoit près de quatre fois aussi grande que nos plus gros vaisseaux de guerre, qui contiennent sept à huit cents hommes d'équipage, avec autant de troupes, et de provisions nécessaires pour subsister au moins durant six mois. Ajoutez à cela les agrès, et plus de quatre-vingts pièces de canon avec les munitions de guerre, et vous aurez un poids immense qui passeroit pour incroyable, si nous n'en étions convaincus par nos propres yeux. Il ne faut que quadrupler ces dernières supputations, et l'on sera persuadé de la possibilité d'entretenir pendant un an, dans ce vaisseau, huit personnes, avec les animaux que Dieu avoit ordonné d'y faire entrer.

2° Les espèces primitives d'animaux ne sont pas en aussi grand nombre qu'on le croit communément. Plusieurs ont pensé qu'on pouvoit les réduire à quatre-vingt-sept, et peut-être s'en trouveroit-il encore moins. Toutes les espèces de chiens, par exemple, peuvent venir d'un premier

Application des Figures, etc.

C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu une victime plus excellente que celle de Caïn; c'est par elle qu'il a été déclaré juste.

C'est par la foi et par l'excellence de la victime, que l'hommage de la loi chrétienne l'emporte sur celui de la Synagogue, et c'est cette victime qui a sanctifié l'Eglise.

Abel succombe sous les coups de son frère; Caïn le surprend, et le tue.

Jésus-Christ cède aux embûches des méchans; il est arrêté comme un voleur; il expire par l'ordre et sous les coups de ses ennemis.

Le sang d'Abel s'élève jusqu'au ciel pour demander la punition de Caïn.

Celui de Jésus-Christ monte jusqu'au trône de l'Eternel pour implorer le pardon des hommes.

Dieu venge le meurtre d'Abel en livrant Caïn à de perpétuels remords, et à une vie vagabonde et fugitive.

Il venge le meurtre de Jésus-Christ, en rendant le peuple déicide, errant, vagabond, méprisé par toute la terre.

Adam est consolé de la mort d'Abel, par la naissance d'un fils qui sera le conservateur et le soutien de la religion véritable.

Dieu est, pour ainsi dire, consolé de la mort de Jésus-Christ, par la naissance des enfans de l'adoption qui vont former l'Eglise chrétienne, et qui perpétueront jusqu'à la fin des siècles la doctrine de l'Eglise.

NOÉ.

Le nom de *Noé* signifie *consola-*

chien, comme toutes les espèces de poires viennent du premier poirier. Les mêmes pepins produisent des poires différentes, et la même graine d'une fleur produit différentes espèces de cette fleur. La nature, toujours uniforme dans sa conduite, est très-variée dans le détail de ses ouvrages : elle fait, dans les animaux, ce qu'elle fait dans les fruits et dans les fleurs.

D'où peut donc venir la différence extrême que l'on remarque dans les animaux qui, suivant ce système, ont une même origine, et surtout dans les hommes? Il y en a de noirs, de blancs, de basanés, d'olivâtres; les uns sont des géans, les autres des pygmées ; ceux-ci sont médiocres ; ceux-là sont gros, menus, grêles. On en voit à cheveux plats, à cheveux frisés, à cheveux crépus, à cheveux de soie et de laine. Ne seroit-il pas plus naturel de convenir qu'il y a différentes espèces d'hommes, et que par conséquent tous les peuples ne sortent pas d'une même tige?

Les différences que l'on remarque dans les animaux d'une même origine, dans les hommes, par exemple, ne consistent que dans la forme extérieure; l'arrangement des parties principales et la disposition des parties intérieures sont toujours les mêmes. Le temps, le climat, et plusieurs autres choses que nous ignorons, ont fait ces changemens extérieurs; ce sont des jeux de la nature, qui par tant d'autres encore semble se plaire à exercer notre curiosité, pour la confondre. Mais une preuve que ces variétés ne sont que les effets passagers de causes passagères, c'est qu'elles

teur, et celui de *Jésus* veut dire *sauveur*.

Dieu avoit résolu d'exterminer tous les hommes; mais Noé trouve grâce devant lui, parce qu'il pratiquoit la justice, et que son cœur étoit rempli d'une foi agissante : le Tout-Puissant le réserve pour repeupler la terre.

Jésus-Christ calme la colère de son père par l'éminente sainteté de ses œuvres : il trouve grâce devant lui en faveur des hommes criminels; et Dieu le destine à former une nation choisie, qui remplira le ciel.

Pour obéir à Dieu, Noé construit une arche; et, durant cent ans, il annonce aux pécheurs les maux dont ils sont menacés; mais personne ne l'écoute.

Pour obéir à son père, J. C. vient dans le monde; et, durant sa vie mortelle, il ne cesse d'exciter le monde à la pénitence, par ses exemples et par ses prédications; mais le monde refuse de l'entendre et de l'imiter.

L'objet de Dieu, en ordonnant à Noé de construire une arche, a été de préserver ce saint homme et sa famille de ce déluge d'eau qui alloit submerger toute la face du globe.

L'objet de Jésus-Christ, en établissant son Eglise, a été de préparer à ses élus un asile contre ce déluge de crimes et d'erreurs qui inondent toute la terre.

Il n'y a eu de sauvés que ceux qui entrèrent dans l'arche; hors de l'arche, on ne trouvoit qu'une perte certaine.

Hors de l'Eglise on ne peut trouver ni la vie de la justice, ni le salut; tous ceux qui n'y sont point en-

Observations diverses, etc.

ne sont pas durables, le mélange les fait disparoître. Il y a des peuples qui étoient anciennement très noirs, et qui, après avoir été transplantés dans d'autres régions, et incorporés dans des nations d'une couleur différente, sont devenus aussi blancs que les originaires du pays.

Pourquoi certains peuples sont-ils noirs, et dans quel temps une partie de la postérité de Noé a-t-elle pris cette couleur? En attendant que les savans et les philosophes contentent les esprits raisonnables par leurs réponses, contentons-nous de faire voir que l'objection est frivole, et de reconnoître que l'incrédulité est bien méprisable, lorsqu'elle veut opposer aux lumières de la religion ces obscurités de la nature.

Pourquoi Dieu a-t-il fait périr tous les animaux? Pourquoi veut-on que toute la terre ait été submergée?

Dieu avoit donné toute la terre et tous les animaux aux hommes; mais les hommes ayant eu la témérité d'outrager leur bienfaiteur, le crime de lèze-majesté divine ne demandoit-il pas la perte des coupables et de tout ce qui leur appartenoit? Il étoit donc nécessaire que le déluge fût universel au sens de l'Ecriture; puisque tout étoit odieux à l'Eternel à cause de l'homme.

Comment une pluie de quarante jours eût-elle été capable d'inonder tout le globe terrestre? Il eût fallu pour cela vingt fois plus d'eau qu'il n'y en a dans l'Océan.

Aussi l'Ecriture a-t-elle soin d'indiquer toutes les sources qui produisirent cette pluie terrible : la mer qui

Application des Figures, etc.

trés, ou qui en sortent avant leur mort, périront sans ressource.

L'arche étoit remplie d'animaux de toute espèce, aussi variés par leur forme que par leur instinct particulier.

L'Eglise est composée d'une multitude de peuples différens entre eux par leur manière d'agir, et par la diversité de leurs mœurs; et Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés, les réunit dans cet asile pour leur faire trouver un même salut, et pour les soustraire à un même naufrage.

L'inondation qui faisoit tout périr sauvoit l'arche en la garantissant des écueils, et l'élevoit vers le ciel.

Les afflictions de l'Eglise, et les persécutions qu'on lui suscite, garantissent sa foi de l'écueil du relâchement, l'élèvent vers Dieu, et avancent la sanctification et le salut de ses enfans.

Les eaux du déluge lavèrent les crimes de tout le genre humain.

L'eau du baptême efface les péchés de tous ceux qui le reçoivent.

La terre, auparavant souillée, sortit toute pure de dessous les eaux.

Ainsi l'homme, qui est tout couvert des souillures du péché, quand on le plonge dans l'eau du baptême, est pur et sans tache quand il en sort.

Le bois dont l'arche étoit composée, étoit l'unique espérance du genre humain.

La croix de Jésus-Christ, qui a sauvé tout le monde, est l'unique espérance des chrétiens, qui n'attendent leur salut que de son prix infini.

Le sacrifice que Noé offrit au sortir de l'arche, fut si agréable au Sei-

Observations diverses, etc.

se déborde, les abîmes de la terre qui s'entr'ouvrent, les réservoirs des cieux qui s'écoulent. A-t-on calculé quelle quantité d'eau tous ces moyens peuvent fournir? Au reste, il n'est pas question dans Moïse d'une pluie ordinaire : le doigt de Dieu se montre ici; seroit-il étonnant que nous ne comprissions pas de quelle manière il opère?

Si la terre a été submergée pendant un an, non seulement toutes les semences, toutes les plantes; mais encore tous les arbres ont dû être corrompus, et Dieu auroit dû en créer de nouveaux après le déluge, ce qu'on ne lit point dans l'Ecriture.

La plupart des plantes et des arbres viennent mieux dans l'eau qu'ailleurs. On en voit une multitude dans les lieux marécageux et dans les étangs. La mer même a ses plantes, comme la terre a les siennes. Je conviens que des arbres coupés en morceaux, que des plantes arrachées et rompues, que des grains jetées dans l'eau, pourroient s'y corrompre en moins d'une année. Mais des arbres vivans dont les racines s'étendent bien avant dans la terre, des plantes qui subsistent durant plusieurs années, des graines couvertes de terre et de limon, pourroient subsister pendant un an, non seulement dans les eaux douces, mais même dans les eaux salées, telles que l'étoient celles du déluge.

Mais supposons que les arbres, les plantes, les graines puissent périr dans l'eau, étoit-il difficile à Dieu de les conserver, lui qui les avoit créés, et de suspendre pour cette fois les lois de la nature.

Cette prévoyance d'ailleurs n'étoit pas nécessaire, puisqu'il avoit donné à la terre, par sa vivifiante parole, la vertu de produire toutes sortes de plantes, et qu'il n'avoit pas revoqué cette bénédiction féconde.

Applications des Figures, etc.

gneur, qu'il voulut faire alliance avec lui et avec toutes les créatures.

Le sacrifice que Jésus-Christ offrit sur la croix apaisa tellement la justice du Très-Haut, qu'il ouvrit aux malheureux humains les trésors de ses miséricordes, et qu'il contracta avec eux une alliance éternelle.

Dieu rendit à Noé la terre renouvelée par ses bénédictions et remplie de biens; il lui donna un empire absolu sur tous les animaux, et refit enfin avec plaisir ce qu'il avoit défait avec douleur.

Jésus-Christ rend à l'homme, par sa mort, les biens du ciel, dont son crime l'avoit dépouillé, il lui donne, par sa grâce, l'empire de toutes ses passions; il le rétablit, par sa miséricorde, dans tous les droits qu'il avoit perdus.

De l'arc-en-ciel.

L'arc en-ciel paroissoit avant le déluge, comme il a paru depuis. Mais ce n'est que du temps de Noé que ce phénomène très naturel devint le signe de l'alliance de Dieu avec les hommes, et le monument de sa miséricorde. Cet arc nous figuroit l'Eglise qui est déjà en quelque sorte dans les cieux, et qui fait luire de tous côtés sur la terre la vivacité de ses couleurs,

au milieu des nues sombres qui l'environnent. Ces couleurs si brillantes sont les diverses grâces que l'Eternel répand sur cette divine épouse, fidèle à reconnoître qu'elles lui viennent toutes de lui, qu'il est le véritable soleil qui l'éclaire, et qui seul la rend éclatante aux yeux des hommes.

De la durée de la vie humaine.

Jusqu'au déluge, la nature fut plus forte et plus vigoureuse; aussi la longue vie des premiers hommes n'a-t-elle rien de trop surprenant pour quiconque sait réfléchir : par cette quantité d'eau que Dieu amena sur la terre, et par le séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle renfermoit furent altérés; l'air, chargé d'une humidité excessive, fortifia les principes de la corruption, et la première constitution de l'univers se trouvant affoiblie, la vie humaine, qui se poussoit jusqu'à près de mille ans, se diminua peu à peu; les herbes et les fruits n'eurent plus leur première force, il fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle dans la chair des animaux; mais elle n'empêcha pas le progrès de ce décroissement, qui, du temps de David, étoit déjà parvenu au point où nous le voyons aujourd'hui : les jours de notre vie, dit-il, ne vont ordinairement qu'à soixante-dix années : si les plus robustes vivent jusqu'à quatre-vingts ans, le surplus n'est que peine et douleur.

ENTRETIEN IX.

Tableau historique de la Religion, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Au milieu des crimes qui souillent la terre, Dieu, qui veille sans cesse à la conservation de son culte, aperçoit un juste de la famille de Sem; et dès-lors il commence à séparer ses adorateurs du reste des autres hommes : Abraham, fils de Tharé, est choisi pour être la tige et le père de tous les croyans.

« Quittez le pays que vous habitez, lui dit le Seigneur, et » venez en la terre que je vous montrerai. Je vous rendrai » père d'une postérité nombreuse. Je vous bénirai, et tous les » peuples de l'univers seront bénis en celui qui sortira de » vous. » Promesse ineffable, qui annonçoit cette grande bénédiction qui devoit être répandue sur toutes les nations du monde par J. C. sorti de la race d'Abraham.

Le saint patriarche croit sans hésiter à la parole de Dieu, et Dieu le traite selon la fermeté de sa foi. Accompagné de Sara son épouse, de Lot son neveu, et d'une foule d'esclaves qui conduisoient ses troupeaux, il abandonne son pays où il étoit puissant, sa famille qui le chérissoit, et se met en marche, sans savoir encore où il alloit. Arrivé dans une terre étrangère, occupée par les enfans de Chanaan, Dieu lui promet de la donner à ses descendans, qu'il multipliera comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer; mais Abraham n'y demeure que comme un voyageur habitant sous des tentes, et attendant, par la foi, cette cité bâtie sur un fondement inébranlable, et dont le Très-Haut est l'architecte.

A peine est-il entré dans le pays de Chanaan, qu'une horrible famine le contraint de se rendre en Egypte. Craignant que le roi ne le fît tuer pour posséder Sara, qui étoit belle, il la fait passer pour sa sœur : il ne mentoit pas, car elle étoit sa nièce, et c'étoit l'usage alors que les proches parens s'appelassent frères et sœurs. Pharaon (c'est ainsi que l'on nommoit le roi d'Egypte), instruit de la beauté de cette étrangère, la fait enlever; mais Dieu protége son serviteur : le prince idolâtre est sévèrement puni; et apprenant que Sara est l'épouse d'Abraham, il la lui rend, et la renvoie avec honneur.

Durant le retour, une vive querelle s'élève entre les pasteurs d'Abraham et ceux de Lot. Leurs troupeaux étoient si nombreux, que la contrée où ils se trouvoient alors ne pouvoit les contenir. Le saint homme propose à son neveu de se séparer; et Lot se rend sans beaucoup de résistance à l'offre de son oncle. Il choisit pour demeure Sodome, ville que Dieu regardoit déjà dans sa fureur, et dont il ne pouvoit plus souffrir les crimes : ainsi de la compagnie du plus saint homme qui fût alors sur la terre, l'imprudent neveu d'Abraham tomba dans la compagnie des plus scélérats d'entre les hommes.

Cette séparation n'avoit point refroidi la charité d'Abraham, et bientôt un événement fit voir que l'affection qu'il portoit à Lot étoit toujours aussi vive. Le roi de Sodome, et quatre autres rois, ses alliés, sont battus par un prince dont ils avoient été tributaires; leurs villes sont mises au pillage par les vainqueurs; leurs sujets sont chargés de chaînes, et Lot est du nombre des prisonniers. Abraham l'apprend; son

cœur est ému : il arme trois cent dix-huit de ses plus braves serviteurs, et, plein de confiance en Dieu qui le protége, il fond avec cette poignée de guerriers sur les troupes victorieuses, les taille en pièces, ou les met en fuite, recouvre le butin, délivre son neveu et tous les compagnons de sa captivité. Transporté de reconnoissance, le roi de Sodome vient au devant de son libérateur, et le conjure d'agréer toutes les richesses enlevées aux ennemis pour prix de son bienfait : « Non, lui dit le saint homme, je jure par le maître du ciel » et de la terre, que je ne prendrai rien, afin que vous ne » puissiez pas dire que vous avez enrichi Abraham. » Seulement il donne la dîme des dépouilles à Melchisédech, roi de Salem, prêtre du Seigneur, qui le bénit après avoir offert du pain et du vin.

Il ne manquoit à Abraham que des enfans qui pussent être les héritiers de ses grands biens, et plus encore de ses vertus. Sara lui donne, pour femme du second ordre, Agar, une de ses esclaves égyptiennes : cette tendre épouse vouloit se consoler de sa stérilité, par la fécondité de sa servante. Agar devient mère, et met au monde un fils qu'Abraham nomme *Ismaël.*

Ismaël devoit être le père d'un grand peuple, mais non pas de ce peuple en qui les promesses divines auroient leur accomsement. Dieu apparut donc encore à Abraham ; et après avoir contracté avec lui une alliance plus étroite, en lui prescrivant pour lui et pour toute sa postérité la loi de la circoncision, il lui déclara clairement que bientôt Sara lui donneroit un fils qu'il combleroit de ses faveurs, et qui seroit l'héritier de toutes ses promesses.

A ces mots le saint homme se prosterna contre terre. Il ne balança point ; il n'eut pas la moindre défiance ; il ne considéra point qu'étant âgé de près de cent ans, son corps étoit déjà comme mort, et que la vertu de concevoir étoit éteinte dans Sara, pour lors âgée de quatre-vingt-neuf ans ; mais espérant contre toute espérance, il se fortifia par la foi, et rendit gloire à Dieu, bien convaincu que sa parole est indubitable, et que rien ne résiste à sa puissance.

Ce fut alors que le Très-Haut, fatigué des crimes de Sodome et de Gomorrhe, résolut d'exterminer ces villes abominables. Abraham en fut averti par trois anges, qui, sous

la figure de voyageurs, avoient reçu chez lui l'hospitalité ; et la charité du saint patriarche s'intéressa pour les coupables. Ses instances furent si vives, que Dieu lui promit, que s'il trouvoit seulement dix justes parmi ces peuples réprouvés, il pardonneroit en leur faveur à tous les criminels ; mais ces dix justes ne se trouvèrent point, et Dieu fit tomber une pluie de soufre et de feu qui réduisit en cendres et les hommes et les villes avec leurs territoires. Lot seul et ses deux filles échappèrent à cet embrasement. Ces mêmes anges qui avoient été les hôtes d'Abraham, et que le neveu avoit accueillis avec autant de zèle que son oncle, les prirent par la main, et les conduisirent dans une petite ville qu'ils épargnèrent en leur faveur. La femme de Lot, qui l'accompagnoit dans sa fuite, ayant regardé derrière elle, contre la défense qui lui en avoit été faite par les célestes envoyés, fut changée tout à coup en une statue de sel, qui tenoit de la nature de la pierre, et qu'on voyoit encore du temps des apôtres.

Treize ans après la naissance d'Ismaël, Sara mit au monde cet enfant si long-temps promis, et si long-temps désiré ; et, par l'ordre du Seigneur, il reçut le nom d'Isaac. Il n'étoit pas encore sorti de l'âge tendre, qu'Agar et son fils furent chassés de la maison d'Abraham. Dieu le vouloit ainsi, parce qu'il ne falloit pas que le fils de l'esclave fût héritier avec le fils de la femme libre : image sensible de l'alliance judaïque et de l'alliance chrétienne, dont l'une ne fait que des esclaves qui n'ont point de part à l'héritage éternel, et l'autre engendre des enfans libres, héritiers de Dieu, et cohéritiers de Jésus-Christ.

Comblé des grâces du Tout-Puissant, chéri de sa nombreuse famille, respecté par ses alliés, recherché par les rois voisins, Abraham voyoit croître avec joie l'espérance de sa maison, et rien ne manquoit à sa félicité. Dieu choisit ce moment pour mettre la foi de son serviteur à une dernière, mais terrible épreuve : « Prenez Isaac, lui dit le Seigneur, prenez » ce fils unique qui vous est si cher, et allez me l'offrir en » holocauste sur une montagne que je vous montrerai. » A cet ordre, capable de révolter la nature, Abraham ne répond que par une prompte obéissance. Durant trois jours il dispose tout pour ce grand sacrifice. Il mène ce cher fils, chargé du bois nécessaire pour l'holocauste, sur la montagne que Dieu

lui indique. Il dresse un autel ; il y attache Isaac : le couteau est levé, cette tendre victime va être égorgée : « Arrêtez, » Abraham, dit l'ange du Seigneur, c'est assez : je connois » maintenant votre foi. Parce que vous avez obéi à ma voix, » je vous bénirai ; je multiplierai votre race ; elle triomphera » de ses ennemis, et tous les peuples de la terre seront bénis » par celui qui sortira de vous. »

Le Dieu d'Israël s'est souvenu de cette promesse, les descendans d'Abraham, c'est-à-dire, les imitateurs de sa foi, remportent la victoire sur l'ennemi du genre humain par la mort de J. C. ; et c'est maintenant que nous pouvons le servir sans crainte, marchant en sa présence dans la sainteté et dans la justice tous les jours de notre vie.

Sara mourut peu de temps après, à l'âge de cent vingt-sept ans ; et, pour l'ensevelir avec les honneurs que méritoit cette tendre épouse, Abraham acheta un sépulcre dans ce même pays dont l'Eternel avoit promis de le rendre maître. Après s'être acquitté de ce pieux devoir, le saint patriarche songea à marier Isaac. Le fidèle Eliézer, son intendant, est chargé d'aller en Mésopotamie pour y choisir une femme digne d'être la compagne de ce cher fils, autant par sa naissance que par ses vertus. Rébecca, fils de Bathuel, et petite-fille de Nachor, frère d'Abraham, est celle que Dieu indique au serviteur du saint homme. Elle quitte sa famille ; elle se rend auprès de son époux, qui trouve en elle de quoi se consoler de la perte de sa mère.

Après vingt ans de stérilité, Rébecca devint enceinte de deux jumeaux. Comme ils s'entrechoquoient dans son sein, elle en fut effrayée, et elle alla consulter le Seigneur. Il lui répondit que les deux enfans qu'elle avoit conçus seroient les chefs de deux peuples qui seroient divisés l'un contre l'autre, et que l'aîné seroit assujetti au plus jeune. L'enfant qui vint au monde le premier étoit roux et tout couvert de poil ; on le nomma Esaü ; et le second fut appelé Jacob, c'est-à-dire, supplantateur. Quand ils furent grands, Esaü devint habile chasseur, et il étoit toujours dans les champs ; mais Jacob, homme simple et paisible, demeuroit toujours à la maison. Isaac aimoit Esaü, parce qu'il lui faisoit manger de la chasse ; et Rébecca aimoit Jacob.

Abraham eut la consolation de voir les enfans de son cher

Isaac. Il avoit épousé une autre femme, nommée Céthura, dont il avoit eu six fils ; mais Isaac fut l'unique héritier de tous ses biens. Ce saint homme termina sa carrière à l'âge de cent soixante-quinze ans ; et ses deux fils aînés, Isaac et Ismaël, l'inhumèrent auprès de Sara.

Dans des richesses immenses, et dans une puissance qui surpassoit celle des rois, Isaac conserva les mœurs de son père. Comme lui il mena toujours une vie simple et pastorale, uniquement occupé de plaire à celui qui, par un choix tout gratuit, l'avoit préféré à ses frères pour être le chef de son peuple. Etant devenu vieux, ses yeux s'affoiblirent de telle sorte qu'il ne pouvoit plus voir. Il se crut près de sa fin ; et voulant bénir ses enfans, il dit à Esaü : « Mon fils, » prenez vos armes, et allez à la chasse. Lorsque vous au- » rez pris quelque chose, vous l'apprêterez comme vous » savez que je l'aime, afin que j'en mange, et que je vous » bénisse avant que de mourir. » Mais Esaü, qui, quelque temps auparavant, avoit vendu son droit d'aînesse à Jacob, pour un plat de lentilles, se vit privé de cette bénédiction par l'adresse mystérieuse de son frère. Rébecca apprêta un morceau de chevreau, revêtit son fils bien-aimé des habits d'Esaü, et l'envoya à Isaac. Le saint homme, trompé en apparence, mais exécutant en effet les conseils du Très-Haut : » Mon fils, dit-il à Jacob, qu'il prenoit pour Esaü, que Dieu » vous donne une abondance de blé et de vin, de la rosée du » ciel, et de la graisse de la terre ! Que les peuples vous » soient assujettis ! Soyez le Seigneur de vos frères, et que les » enfans de votre mère s'abaissent profondément devant vous ! »

Etoit-ce le fils d'Isaac que regardoient ces magnifiques paroles ? Oui sans doute. C'étoit ce véritable Jacob par qui nous fut donnée une éternelle abondance de blé et de vin, dans l'auguste sacrement de nos autels ; par qui sont répandus pour nous les grâces du ciel et les biens de la terre ; qui s'est soumis comme rédempteur toutes les nations sur lesquelles il régnoit déjà comme créateur, et devant qui tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

Esaü, irrité contre son frère, formoit le projet de le perdre à la première occasion favorable ; mais Jacob, par le conseil de sa mère, se soustrait à son courroux, et va chercher une retraite en Mésopotamie, chez Laban, son oncle,

frère de Rébecca. Obligé de se reposer dans sa route, il s'endort, et durant son sommeil, il voit une échelle, qui d'un bout touchoit au ciel, et de l'autre à la terre, et des anges montoient et descendoient le long de cette échelle. Vision mystérieuse, par laquelle Dieu montroit quel soin il prend de ses serviteurs, qui sont, comme Jacob, dans l'affliction et le délaissement : ses anges montent pour lui présenter leurs gémissemens et leurs prières ; ils descendent pour apporter ses consolations et son secours. Jacob vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle; et le Seigneur lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham et d'Isaac. Je vous donne-
» rai cette terre où vous dormez. Votre postérité sera nom-
» breuse comme la poussière de la terre, et toutes les nations
» du monde seront bénies en vous et dans celui qui sortira de
» vous. Ayez confiance; je serai votre protecteur partout où
» vous irez. » Saisi de frayeur, Jacob s'éveille : « Que ce
» lieu est terrible ! s'écrie-t-il : c'est la maison de Dieu et la
» porte du ciel! » Paroles qui depuis ont été appliquées à la sainteté de nos temples, que l'esprit de malice devroit lire dans nos cœurs, lorsqu'il en approche pour les porter au mal.

Plein de confiance, Jacob arrive chez Laban, qui le reçoit avec bonté. Le fils d'Isaac s'engage à le servir durant sept ans, s'il veut lui donner pour épouse la plus jeune de ses filles, nommée Rachel. Laban y consent; mais, quand le terme prescrit fut arrivé, il substitua Lia, sa fille aînée, que Jacob n'aimoit pas, à Rachel qu'il avoit méritée ; et il fallut, pour l'obtenir, sept autres années de fatigues. Ce ne fut point tout : Laban, qui étoit avare, sut engager Jacob à le servir encore, par l'espoir qu'il lui donnoit de partager avec lui ses troupeaux ; et peut-être que le petit-fils d'Abraham auroit terminé ses jours dans cette espèce d'esclavage, s'il n'eût pris le parti de se retirer secrètement avec sa femme, ses enfans, et les biens que l'avarice de Laban n'avoit pu lui ravir. Rachel, à l'insu de son mari, avoit pris les idoles de son père. Laban, vivement courroucé, et de ce vol, et de la fuite de son gendre, se met à le poursuivre ; mais, sur le point de l'atteindre, le Seigneur se montre à lui, et lui défend de faire aucun mal à Jacob. Il traita donc avec amitié et son gendre et ses filles ; et, n'ayant point trouvé ses vains simulacres, que Rachel avoit soigneusement cachés, il s'en retourna,

après avoir resserré par une alliance particulière les nœuds qui l'attachoient à cette famille fugitive.

A peine Jacob étoit-il échappé à ce péril, que la crainte d'un nouveau danger vint troubler son âme. Il apprit qu'Esaü, son frère, instruit de son arrivée, accouroit au devant de lui, à la tête de quatre cents hommes. Il résolut de le fléchir à force de présens et de soumission ; il implora l'assistance du Seigneur, qui ne l'avoit point abandonné. Ses prières furent ferventes ; l'Eternel les exauça. Tandis qu'il disposoit tout pour recevoir son frère, un homme se présente à lui ; il lutte contre lui jusqu'au matin. En vain cet homme voulut abattre Jacob ; le fils d'Isaac le saisit, et son adversaire lui touche le nerf de la cuisse qui sécha aussitôt. Jacob vit bien que celui contre lequel il luttoit étoit un ange du Seigneur : il le conjura de le bénir ; et l'ange lui donna le nom d'Israël, c'est-à-dire, fort contre Dieu, en lui disant : « Si vous avez » été fort contre Dieu, combien le serez-vous davantage » contre les hommes. » Esaü, touché de l'humilité de son frère, l'embrassa avec larmes, et se réconcilia avec lui : il vouloit même l'accompagner ; mais Jacob, craignant le retour de sa haine, lui persuade de n'en rien faire.

Jacob eut douze fils, qui furent les pères des douze tribus du peuple hébreu. *Lia* lui donna Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon; *Rachel,* l'épouse bien-aimée de Jacob, fut mère de Joseph, et mourut en donnant le jour à Benjamin ; *Zelpha,* servante de Lia, enfanta Gad et Azer ; enfin *Bala,* servante de Rachel, mit au monde Dan et Nephtali. Jacob avoit pris ces deux servantes pour femmes du second ordre, à la prière de ses deux épouses, suivant l'usage de ces temps reculés, où Dieu toléroit la pluralité des femmes, par indulgence pour la foiblesse des hommes, et pour la multiplication du genre humain.

Ving-trois ans après le retour de Jacob, Isaac termina sa sainte carrière dans la cent quatre-vingtième année de sa vie, sans maladie, sans douleurs, par la seule nécessité de mourir, et son corps fut réuni à ceux d'Abraham et de Sara. La tristesse que Jacob ressentit fut encore augmentée par d'autres chagrins domestiques que Dieu permettoit, tant pour éprouver sa foi, que pour récompenser ses vertus.

De tous les enfans d'Israël, Joseph étoit le plus aimé, soit

parce que le serviteur de Dieu l'avoit eu dans sa vieillesse, soit parce qu'il étoit le fils aîné d'une épouse dont il chérissoit la mémoire, soit plutôt parce qu'il trouvoit dans ce jeune homme une innocence sans reproche, et une sagesse toujours ennemie des vices, et soigneuse de les réprimer.

Le Seigneur, qui vouloit élever Joseph au comble de la gloire humaine, lui donna plusieurs songes qui lui présageoient sa grandeur. Il les raconta naïvement à ses frères. « Il » me sembloit, leur dit-il, que je liois avec vous des gerbes » dans un champ, et que vos gerbes, étant autour de la » mienne, se prosternoient devant elle. » Une autre fois il leur dit encore : « J'ai vu, durant mon sommeil, le soleil et la lune, » et onze étoiles qui m'adoroient. » Ces songes de Joseph, et la préférence que Jacob lui donnoit en tout sur ses autres enfans; l'habitude où il étoit de révéler à son père toutes leurs fautes par charité, et non pour leur nuire; tout cela les aigrit tellement contre lui, qu'ils résolurent de le perdre; ainsi la jalousie devint cause pour la seconde fois d'un fratricide.

On le saisit, on allait l'immoler; mais, par le conseil de Ruben, qui ne vouloit point souiller ses mains du sang de l'innocence, on le jette dans une vieille citerne. Ruben avoit formé le projet de sauver Joseph lorsque ses frères se seroient retirés. Il les quitte; mais, à son retour, quel fut son désespoir, lorsqu'il ne trouva plus dans la citerne l'infortunée victime de leur rage. Ils l'avoient vendu à des marchands ismaélites qui alloient en Egypte; et, pour cacher leur crime, ils trempèrent la robe de Joseph dans le sang d'un chevreau, et l'envoyèrent à Jacob. Le saint vieillard, à la vue de cette robe, s'écria : « C'est la robe de mon fils; une bête cruelle l'a » dévoré; une bête a dévoré Joseph! » Il déchira ses habits; il se couvrit d'un cilice; il fut plongé dans la tristesse la plus amère. En vain ses perfides enfans voulurent le consoler. « Non, » non, leur dit-il, je pleurerai toujours jusqu'à ce que j'aille » rejoindre mon fils au fond de la terre. »

Joseph est vendu à Putiphar, un des premiers officiers du roi d'Egypte. Le Dieu de ses pères l'accompagne dans sa captivité. Né pour dominer partout où il est, son maître lui abandonne tout le soin de ses biens, l'établit le chef de sa maison. Mais la vertu du jeune Hébreu lui attire de nouvelles disgrâces. La femme de Putiphar le sollicite au crime : Joseph rejette

avec horreur ses abominables séductions; et, ne pouvant l'éviter que par la fuite, il s'échappe; il lui laisse son manteau entre les mains. L'infâme Egyptienne, irritée de ce mépris, se plaint à son époux que Joseph l'a voulu corrompre, et le trop crédule Putiphar le fait jeter dans les fers. Mais Dieu descend avec Joseph dans ces noirs cachots destinés à la scélératesse; il lui fait trouver grâce devant le gouverneur, qui lui confie l'autorité sur tous les prisonniers.

De ce nombre étoient le grand échanson et le grand pannetier de la couronne, qui tous deux eurent dans la même nuit un songe dont ils furent vivement troublés. Ils s'adressèrent à Joseph, et le dernier lui dit : « Il me sembloit que je voyois » un cep de vigne qui avoit trois branches, d'où sortoient » des boutons, ensuite des fleurs, et enfin des raisins mûrs, » et qu'après avoir pressé ces raisins dans la coupe de Pha- » raon, je donnois à boire à ce prince. » Joseph lui répondit que, dans trois jours, il seroit rétabli dans l'exercice de sa charge, et il le pria de se souvenir de lui, lorsqu'il auroit regagné la faveur de son maître. Le grand pannetier lui dit à son tour : « Je portois sur ma tête trois corbeilles, dont l'une » étoit remplie de pâtisserie de toute espèce; mais les oi- » seaux du ciel venoient les manger. » Joseph lui répondit que, dans trois jours, Pharaon le feroit attacher à une croix, et que son corps seroit la pâture des oiseaux carnassiers. Tout cela arriva comme le fils de Jacob l'avoit prédit. Le grand pannetier fut mis à mort, et l'échanson fut rétabli; mais lorsque celui-ci se vit en faveur, il ne pensa plus à Joseph.

Deux ans après, le roi d'Egypte vit en songe sept vaches maigres dévorer sept vaches grasses, et sept épis secs et arides en dévorer sept beaux et bien remplis. Cette vision inquiéta le monarque; et tous les sages du royaume n'ayant pu l'interpréter, le grand échanson se ressouvint de Joseph, et en parla à Pharaon, qui le fit venir aussitôt. Le fils d'Israël dit au prince qu'on alloit avoir dans le royaume sept années d'abondance, qui seroient suivies de sept années d'une extrême stérilité; et il lui conseilla d'établir dans toute l'Egypte un homme sage et habile, pour prévenir les malheurs que la famine entraîneroit avec elle. « Où pourrions-nous trouver un homme plus ha- » bile et plus sage que vous? s'écrie le monarque. C'est donc

» vous que j'établis sur mes états : tous mes sujets vous seront » soumis ; il n'y aura que moi au-dessus de vous. » En même temps il lui donna son anneau, le fit monter dans son char, et fit crier par un héraut que tout le monde eût à fléchir le genou devant lui. Il changea aussi son nom, et lui en fit porter un qui signifioit *Sauveur du monde*. C'est ainsi que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se servit des humiliations mêmes de son serviteur, pour le rendre en quelque sorte le père et le maître de Pharaon.

Les disgrâces de Joseph n'avoient point abattu son courage ; son élévation soudaine n'altéra pas sa vertu. Toujours sage, toujours fidèle à celui qui fait plier la résistance même des hommes à l'accomplissement de ses adorables desseins, et qui opère, par eux et malgré eux, tout ce qui lui plaît, il ne fit usage de sa grandeur que pour pardonner à ceux qui avoient profité de sa foiblesse pour le persécuter. Mais cette rare clémence, il la fit éclater surtout à l'égard de ses frères, qui avoient été contraints de venir en Egypte chercher des secours contre les horreurs de la disette. Après les avoir alarmés par une ruse innocente, dont l'objet étoit de découvrir s'ils n'avoient pas traité Benjamin comme ils l'avoient traité lui-même, il se fit connoître à eux, les combla de caresses et de présens, et les engagea à venir demeurer dans les états de Pharaon, pour se soustraire aux extrémités de cette longue et cruelle famine.

Les enfans d'Israël, étant arrivés dans le pays de Chanaan, dirent à leur père : « Joseph est vivant, et il commande à » toute l'Egypte. » A cette nouvelle, Jacob se réveilla comme d'un profond sommeil : « Je n'ai plus rien à souhaiter, s'é- » cria-t-il, puisque Joseph vit encore ; j'irai, et je le verrai » avant que de mourir. » Bientôt, en effet, il partit avec toute sa famille, composée de soixante-dix personnes, sans compter les femmes ; et Dieu lui apparut dans la nuit. « Je » suis le Dieu très puissant de votre père, lui dit-il ; ne crai- » gnez point : allez en Egypte ; j'irai là avec vous, et je vous » en ramènerai. »

Joseph courut au devant de son père, et, après l'avoir tendrement embrassé, le présenta à Pharaon, qui lui demanda quel âge il avoit : « Il y a cent trente ans que je suis voyageur, » répondit le saint homme ; et ce petit nombre d'années a été

» traversé de beaucoup de maux. » Joseph établit son père et toute sa famille dans le pays de Gessen, le plus fertile d'Egypte, et Jacob y vécut encore dix-sept ans.

Peu de temps avant de rendre au Créateur une âme pure et sainte, le vénérable patriarche bénit les deux fils de Joseph, Manassé et Ephraïm, les adopta au nombre de ceux qui devoient être les chefs de son peuple, et donna au plus jeune la prééminence sur l'aîné. Ensuite il fit assembler tous ses enfans, et leur prédit tout ce qui devoit arriver à chacun d'eux dans la suite des temps. Il dit à Juda, son quatrième fils, ces paroles célèbres : « Juda, vos frères vous loueront; votre main » mettra vos ennemis sous le joug; les enfans de votre père » vous adoreront. Juda est un jeune lion. Vous vous êtes levé, » mon fils, pour ravir la proie. En vous reposant, vous vous » êtes couché comme un lion et une lionne : qui osera les ré- » veiller? Le sceptre ne sera point ôté à Juda, jusqu'à ce que » celui qui doit être envoyé soit venu, et c'est lui qui sera l'at- » tente des nations. Il liera son ânon à la vigne; il liera, ô mon » fils! son ânesse à la vigne. Il lavera sa robe dans le vin, et son » manteau dans le sang des raisins. »

Grande et admirable prophétie, qui dévoiloit au genre humain ce Dieu dont les louanges remplissent le ciel et la terre; dont le bras puissant et terrible a soumis à son empire ses ennemis les plus audacieux; devant qui tout se prosterne; à qui tout rend les plus profonds hommages; qui, semblable à un jeune lion plein de courage, s'est levé pour terrasser l'antique serpent, et lui arracher cette proie malheureuse qu'il dévoroit depuis quatre mille ans. Maintenant qu'il repose dans le séjour de sa gloire, qui pourroit renverser son ouvrage? Le paganisme? Il l'a réduit en poudre. L'hérésie? Il l'a toujours confondue. La vaine philosophie? Il a triomphé de ses sophismes. Cet envoyé de Dieu par excellence, ce Messie toujours annoncé et toujours attendu, est descendu sur la terre dans le temps où Juda, déchu de sa puissance temporelle, gémissoit sous le joug de l'étranger; il a attaché par les liens de la foi, à la vigne mystérieuse de son corps, le peuple des Gentils, qui étoit comme un animal indompté; il y attachera le peuple juif à la fin du monde, et il n'y aura plus alors qu'un seul troupeau et un pasteur unique; il a lavé dans son sang précieux son enveloppe mortelle, et le corps mystique de son Eglise; il nous

lave encore tous les jours par l'effusion de ce sang adorable, dans le sacrifice de nos autels : c'est lui qui a été, qui est et qui sera l'espérance des nations jusqu'à la consommation des siècles.

Jacob mourut paisiblement au milieu de sa famille : Joseph fit embaumer son corps, qui fut emporté par tous ses enfans au pays de Chanaan, suivant la prière que le saint homme leur avoit faite, et il fut mis dans la sépulture d'Abraham et d'Isaac. La mort de Jacob n'altéra point la tendresse de Joseph pour ses frères; il continua de les chérir comme un père, et ce grand homme termina une vie sainte et un ministère glorieux à l'âge de cent dix ans. Il fut pleuré de toute l'Egypte, qu'il avoit sauvée et rendue heureuse, et de ses frères, qui lui jurèrent de transporter ses cendres au pays de Chanaan, pour les inhumer dans le tombeau de leurs ancêtres.

Avec Joseph expire le bonheur des enfans d'Israël. Bientôt ils forment un grand peuple, et cette prodigieuse multiplication excite la jalousie des Egyptiens. Fidèles au Dieu de leurs pères, et dans le centre même de l'idolâtrie la plus monstrueuse et la plus absurde, les Hébreux sont injustement haïs et impitoyablement persécutés. Un roi, qui ne connoissoit ni Joseph, ni les grands services qu'il avoit rendus à l'Egypte, les accable de travaux, et, pour les exterminer plus sûrement, ordonne d'exposer sur le Nil tous les Israélites nouvellement nés. Mais le Tout-Puissant conserve Moïse, qu'il leur destinoit pour libérateur. La fille de Pharaon voit flotter sur les eaux du fleuve la corbeille où l'on avoit enfermé cet enfant ; elle la fait ouvrir, et, charmée de la beauté de Moïse, elle le prend et l'adopte pour son fils, l'élève comme les enfans du monarque son père, et le fait instruire dans toute la sagesse des Egyptiens.

A l'âge de quarante ans, Moïse, éclairé et soutenu par la foi, renonce à la qualité de fils de la fille de Pharaon, et préfère les souffrances et l'ignominie qu'il falloit subir avec son peuple, aux délices et aux honneurs que lui offroit la maison du roi d'Egypte. Touché du malheur de ses frères, il se met en péril pour les soulager : il tue un Egyptien qui maltraitoit un Israélite. Il crut que par cette action les enfans de Jacob comprendroient que c'étoit par sa main que Dieu les mettroit en liberté; mais ceux-ci, loin de profiter de son zèle et de son

courage, l'exposent à la fureur de Pharaon, qui forme le projet de le perdre. L'homme de Dieu prend la fuite, et va chercher un asile en Arabie, dans la terre de Madian, où sa vertu, toujours secourable aux opprimés, lui fait mériter l'estime et la fille de Jéthro, prince et prêtre du pays.

L'illustre fugitif, perdant l'espérance de sauver son peuple, ou plutôt épiant un temps plus favorable, avoit passé quarante ans à conduire les troupeaux de son beau-père, lorsqu'il aperçut dans le désert un buisson ardent, au milieu duquel il entendit la voix du Dieu de ses ancêtres, qui le renvoyoit en Egypte, pour briser le joug qui opprimoit les tristes Israélites. Moïse, à qui sa foi découvroit, sous le voile de leur esclavage, une autre servitude bien plus déplorable, que le Messie seul pouvoit détruire, refuse d'abord la commission dont l'Eternel le chargeoit : « Eh! Seigneur, lui dit-il, envoyez plutôt celui » que vous devez envoyer. » Le temps n'en étoit pas encore venu, et les ombres, dont Moïse étoit le ministre, devoient passer avant que la vérité ne se montrât.

Accompagné d'Aaron, son frère, Moïse paroît devant Pharaon, lui expose l'ordre de Dieu; et, pour lui prouver sa mission, il change en serpent la baguette qu'il portoit. Mais les magiciens du monarque imitent ce prodige; et, quoique leurs baguettes eussent été dévorées par celle de l'envoyé de Dieu, Pharaon refuse de se rendre, et livre son cœur à l'endurcissement le plus aveugle. Moïse étend sa baguette, et les eaux du Nil sont changées en sang. Les magiciens en font autant, et le saint prophète n'est point écouté. Sept jours après, Moïse fit sortir du fleuve une prodigieuse multitude de grenouilles dont toute l'Egypte fut remplie. Les magiciens réussirent encore à contrefaire cette merveille, et Pharaon, plus opiniâtre que jamais, ne feignit de se soumettre que pour être délivré de ce terrible fléau. Moïse frappa la poussière, et tout à coup des nuées de moucherons couvrirent toute l'Egypte. Pour cette fois, les magiciens s'avouèrent vaincus, et ils dirent au roi : « C'est le doigt de Dieu » qui agit ici. » Mais Pharaon n'en crut rien. A ces plaies redoutables succédèrent des plaies plus formidables encore : celle des grosses mouches qui remplirent tous les lieux, excepté le pays habité par les Israélites; la peste, qui fit mourir la plus grande partie des bestiaux des Egyptiens, sans

toucher à ceux des enfans de Jacob; les ulcères et les tumeurs qui se répandirent sur les hommes et sur les animaux; la grêle mêlée de foudre et de tonnerre, qui frappa de mort les hommes et les bêtes qui se trouvèrent dans les champs, et qui rompit tous les arbres; les sauterelles qui rongèrent tout ce que la grêle avoit épargné; les profondes ténèbres qui durèrent trois jours, et qui étoient si épaisses qu'on ne pouvoit s'entrevoir, tandis que le soleil luisoit pour les seuls Hébreux.

Toutes ces plaies ne firent qu'endurcir le cœur de Pharaon; quand le mal le pressoit, il avoit recours à Moïse pour en être délivré; et il promettoit alors tout ce qu'on vouloit. Le saint homme prioit : le fléau cessoit; et Pharaon aussitôt refusoit de tenir sa parole. Enfin, Dieu résolut de le frapper d'une manière plus sensible encore; mais, avant de faire tomber sur l'infidèle le dernier coup de sa vengeance, il commanda à son peuple de prendre un agneau dans chaque famille, et de le sacrifier vers le soir, de le faire rôtir, et de le manger la nuit, après avoir marqué de son sang la porte de chaque maison. Il voulut que ce souper et ce sacrifice fussent nommés la *Pâque*, c'est-à-dire, *victime du passage*, et que les Israélites les renouvelassent tous les ans en mémoire de leur délivrance. Durant cette même nuit, le Très-Haut envoya un ange, qui fit mourir tous les premiers nés des Egyptiens, depuis le fils de Pharaon jusqu'au fils de la plus vile esclave. Mais l'esprit céleste ne toucha point aux maisons marquées du sang de l'agneau. Le monarque infidèle ne put résister à cet épouvantable châtiment; son opiniâtreté fut vaincue : « Retirez-vous promptement, dit-il à Moïse et à son » frère, emmenez avec vous tout votre peuple, et allez sacri- » fier à votre Dieu. » Tous les Egyptiens les pressèrent aussi de partir; et, avant même qu'il fût jour, ils les mirent hors de l'Egypte.

Les enfans d'Israël sortirent au nombre de près de six cent mille combattans, chargés de vases d'or et d'argent, d'habits précieux, de riches ornemens qu'ils avoient empruntés, par l'ordre de Dieu, aux sujets de Pharaon. Il n'y avoit pas un seul malade dans toutes les tribus : et ils portèrent avec eux les os de Joseph, pour les déposer dans le tombeau d'Abraham, selon la promesse de leurs pères.

A peine les Hébreux sont-ils partis, que Pharaon, toujours endurci, se repent de la permission qu'il leur a donnée. Il se met à la tête d'une armée innombrable, et bientôt il atteint cette nation fugitive sur les bords de la mer Rouge. Les enfans de Jacob se croyoient perdus : Moïse élève sa baguette; les eaux se séparent; le peuple de Dieu traverse la mer au milieu des flots. Pharaon veut les suivre; mais les flots se rapprochent : il est englouti avec tout son peuple, et ses dépouilles deviennent la proie des enfans d'Israël. C'est ainsi que s'opéra l'entière délivrance des Israélites, après plus de deux siècles d'esclavage, et quatre cent trente ans depuis la vocation d'Abraham.

C'est sous cette troisième époque qu'il faut placer l'histoire de Job. C'étoit un homme juste qui élevoit ses enfans dans la vertu, et offroit des sacrifices à l'Etre suprême. Pour l'éprouver, Dieu permit que tous ses biens lui fussent enlevés, et que ses enfans fussent écrasés sous les ruines d'une maison où ils s'étoient rassemblés pour faire un festin innocent. Tous ces fléaux tombèrent dans le même moment sur le saint homme, et Job en reçut les tristes nouvelles avec une admirable patience, et sans que sa vertu en fût ébranlée. Il se prosterna le visage contre terre, bénit la main qui le frappoit, et dit : « Le Seigneur m'avoit tout donné : le Seigneur m'a tout ôté; » il n'est arrivé que ce qui lui a plu : que son saint nom soit » béni! »

Le démon, à qui le Tout-Puissant avoit permis de tenter son serviteur, ne put voir sans colère cette pieuse résignation; il crut le vaincre en affligeant le saint patriarche d'un ulcère épouvantable qui lui couvroit tout le corps. Job se vit reduit à s'asseoir sur un fumier, et à racler avec des morceaux de pots cassés le pus qui sortoit de ses plaies. L'esprit de malice ne lui laissa que sa femme pour augmenter sa douleur, et tendre un piége à sa constance. Elle vint insulter à sa piété, et traiter d'imbécillité son invincible patience; mais son époux se contenta de lui répondre : « Vous avez parlé » comme une femme insensée : puisque nous avons reçu les » biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous » pas aussi les maux? »

Trois de ses amis vinrent le visiter, et furent pour Job des consolateurs importuns. Ne distinguant pas les disgrâces que

Dieu envoie à ses fidèles adorateurs pour les exercer et les éprouver, d'avec celles dont il punit les coupables, ils le soupçonnèrent de les avoir méritées. Le saint homme, convaincu de son innocence, leur prouva que Dieu châtioit quelquefois les justes pour les perfectionner, ou pour quelque autre raison inconnue aux hommes. Enfin, le Seigneur prit sa défense; il lui rendit autant d'enfans qu'il en avoit auparavant, une santé parfaite, et plus de biens et de richesses que le démon ne lui en avoit ôté.

Image frappante de l'Eglise sur la terre! admirable leçon pour ses enfans! Dieu semble les abandonner pour un temps à la fureur de l'ennemi; il permet que l'esprit de malice les accable de maux; mais après avoir exercé leur constance, après avoir éprouvé leur foi par les tribulations, le Tout-Puissant se réveille enfin, et des biens éternels les dédommagent de quelques souffrances momentanées.

Observations diverses sur la troisième époque de l'Histoire sacrée.

Mœurs des Patriarches.

Les patriarches étoient parfaitement libres, et l'on peut regarder leur famille, comme un petit état dont le père étoit souverain. Leurs richesses consistoient principalement en bestiaux; c'étoient des chèvres, des brebis, des chameaux, des bœufs et des ânes; ils n'avoient ni chevaux, ni porcs. Les esclaves leur étoient nécessaires; aussi en avoient-ils un grand nombre; mais ils servoient à les aider, et non pas à les dispenser de la fatigue; ils connoissoient l'usage de l'or et de l'argent, puisqu'il est dit que ces métaux précieux abondoient chez Abraham. Enfin ils se servoient de parfums; et l'on ne doit pas en être surpris, puisque le pays

Application des Figures de l'ancien Testament à Jésus-Christ et à son Eglise.

MELCHISÉDECH.

Melchisédech, dont le nom signifie roi de justice, et qui régnoit sur Salem, c'est-à dire, sur la ville de paix, étoit prêtre du Très-Haut. On ne trouve ni son père, ni sa mère, ni sa généalogie, ni son prédécesseur, ni son successeur dans le sacerdoce; il ne paroît que pour bénir Abraham, et pour offrir du pain et du vin à l'Eternel.

Le Fils de Dieu, le véritable roi de justice et de paix, caché de toute éternité dans le sein de son père, ne s'est rendu visible par son incarnation, que pour sanctifier son Eglise représentée par Abraham, et pour offrir cet auguste sacrifice dont il nous a laissé la mémoire sous les symboles

qu'ils habitoient en produit beaucoup.

Au milieu de cette opulence, ils étoient cependant très-laborieux, toujours à la campagne, logés sous des tentes, changeant de demeure, suivant la commodité des pâturages. Ils pouvoient sans doute construire des villes, ainsi que les autres peuples; mais ils préféroient la vie pastorale, comme la plus simple, comme la plus propre à détacher les hommes de la terre, et à leur faire envisager une patrie plus parfaite.

Leur principale occupation étoit le soin de leurs troupeaux; et ils s'y livroient avec une constance infatigable. Ils ne craignoient pas de souffrir toutes les injures du temps, de supporter la chaleur du jour et le froid de la nuit, de se dérober même un sommeil nécessaire. Les femmes partageoient ces pénibles fonctions. Rébecca, épouse d'Isaac, Rachel, épouse de Jacob, alloient puiser l'eau dont les troupeaux avoient besoin; Sara, épouse d'Abraham, pétrissoit elle-même le pain de sa nombreuse maison : la noblesse et la beauté de ces femmes célèbres ne les rendoient point plus délicates.

Leur nourriture étoit frugale : on en peut juger par ce plat de lentilles que Jacob avoit préparé, et qui tenta si fort Esaü. Le repas qu'Abraham servit aux trois anges qu'il avoit reçus comme des voyageurs, donne l'idée de leurs plus magnifiques festins; un veau rôti, du pain frais, mais cuit sous la cendre, du beurre, du lait. Ils connoissoient toutefois les ragoûts, et il paroît qu'ils mangeoient du pain et du vin; et, après avoir accompli son ministère en ce monde, il est monté dans les cieux, où il exerce un sacerdoce éternel.

ISAAC.

Le fils d'Abraham, chargé du bois de son sacrifice, monte sur le Calvaire, accablé de ce pesant fardeau, reçoit d'un père tendre l'ordre de mourir, est étendu et attaché sur le bois où il doit être immolé; et, docile jusqu'à la mort, il présente le sein au couteau fatal prêt à le frapper.

Le véritable Isaac, pour obéir au décret éternel d'un père qui l'aime tendrement, porte lui-même sa croix, et monte sur le même Calvaire, chargé de ce pesant fardeau sous lequel il succombe. Victime paisible et volontaire, il se laisse attacher sur le bois qui va consommer son sacrifice, et il attend la mort comme un agneau qui se tait devant celui qui le tond.

Isaac et Jésus-Christ survivent à leur sacrifice; mais le fils d'Abraham n'est immolé et ne ressuscite qu'en figure, et le Fils de Dieu donne sa vie, et la reprend réellement.

JACOB ET ÉSAÜ.

Esaü vend son droit d'aînesse à Jacob, et ce dernier lui ravit une bénédiction que son père lui avoit réservée, mais dont il s'étoit rendu indigne.

Les Juifs, comme les aînés, avoient droit à la bénédiction promise à Abraham et aux autres patriarches;

Observations diverses, etc.

de temps en temps du gibier, par ce que l'Ecriture rapporte d'Isaac et d'Esaü.

Ils étoient surtout fort soigneux d'exercer l'hospitalité envers les voyageurs, et quelquefois leurs instances alloient jusqu'à l'importunité: il falloit se rendre à leurs invitations; et alors toute la famille s'empressoit de témoigner son zèle pour recevoir honnêtement ces hôtes que l'on regardoit comme envoyés du ciel. Le maître leur lavoit les pieds, donnoit ses ordres, choisissoit les mets, et venoit servir lui-même les étrangers qu'il traitoit. Les femmes ne paroissoient point dans ces occasions, ou ne se montroient qu'avec un voile, tant la modestie étoit grande dans ces temps heureux!

Les plus longs voyages ne les étonnoient point; et ils les entreprenoient seuls et sans secours. Jacob quitta la maison de son père pour aller chez Laban son oncle, n'emportant avec lui qu'un bâton; et il y avoit près de deux cents lieues de chemin: il se couchoit où la nuit le surprenoit; et il mettoit une pierre sous sa tête pour lui servir d'oreiller. Cet homme étoit pourtant le fils d'Isaac, et le petit-fils d'Abraham, avec qui les rois s'estimoient heureux de faire alliance.

Quels étoient les fruits d'un régime aussi mâle, et si peu conforme aux mœurs de ces siècles voluptueux et efféminés où nous végétons? Une longue vie exempte d'infirmités, et qu'une simple défaillance terminoit, parce qu'enfin rien n'est durable sur la terre.

Application des Figures, etc.

mais ils ont vendu leur droit d'aînesse aux Gentils en rejettant Jésus-Christ, et les nations ont profité de leur aveuglement. Par un effet de la miséricorde toute gratuite de celui qui choisit non à cause des œuvres, mais parce qu'il le veut, elles furent appelées à cette bénédiction à laquelle elles n'avoient d'elles-mêmes aucun droit.

Isaac, cédant aux larmes d'Esaü, lui dit enfin: « Vous habiterez dans » un pays fertile, mais vous serez » assujetti à votre frère; » et il termine cette prophétique promesse par ces paroles remarquables: « Cependant un temps viendra où vous » vous délivrerez de son joug. »

La réprobation des Juifs ne durera pas toujours. Il viendra un temps de miséricorde, où ce peuple, se tournant enfin vers son unique libérateur, sortira de ce déplorable esclavage dans lequel il vit aujourd'hui; et il sera rétabli dans une heureuse liberté, par les bienfaits de ce Dieu dont il étoit l'héritage.

JOSEPH.

Joseph, fils bien-aimé de Jacob envoyé par lui vers ses frères, en est persécuté, parce qu'il attaque leurs vices; ils le vendent comme un vil esclave; et par-là, il devient leur seigneur, leur sauveur, le sauveur des étrangers et le sauveur du monde.

Jésus-Christ, fils bien-aimé de son père, est envoyé par lui dans le monde: mais le monde le persécute, parce qu'il prêche la vertu: il est vendu à ses ennemis par un disciple perfide; et

Des Magiciens de Pharaon.

On n'est pas obligé de croire sur sa parole celui qui se dit envoyé de Dieu : il faut qu'il prouve sa mission par des miracles opérés au nom de celui qui l'envoie ; et c'est pour cette raison que Dieu donne à Moïse le pouvoir d'en faire.

Mais il paroît le donner aussi aux magiciens de Pharaon. Pourquoi et comment, dans ce cas, distinguer la réalité d'avec le prestige?

En permettant aux magiciens d'Egypte d'imiter les miracles de Moïse, Dieu vouloit punir un roi injuste et une nation criminelle qui avoit violé le droit des gens et les liens sacrés de l'hospitalité, en réduisant au plus affreux esclavage un peuple étranger, auquel l'Egypte devoit son salut, et dont elle n'avoit aucun sujet de se plaindre. Ainsi, il étoit dans l'ordre de la justice divine, que ce prince, qui abusoit de sa patience en résistant volontairement à la lumière de la vérité, s'endurcît de plus en plus par l éloignement de cette lumière céleste; et c'étoit à ces ténèbres pénales que conduisoient naturellement les opérations des magiciens. De plus, il vouloit confondre l'idolâtrie monstrueuse des Egyptiens : « J'exercerai, avoit-il » dit, mes jugemens sur tous les dieux » de l'Egypte. » Et en effet la plupart des plaies dont il les frappe semblent avoir une relation marquée avec les objets de leur culte. Ils adoroient le soleil sous le nom d'*Osiris*, le fleuve du Nil, les animaux, les plantes. Dieu leur dérobe la vue du soleil par des par-là, il devient le libérateur et l'espérance de tous les peuples de la terre.

Joseph injustement soupçonné, condamné sans être entendu, et sur la simple accusation d'une femme dissolue, est jeté dans un affreux cachot.

Jésus-Christ, réputé comme un scélérat, devenu, par sa vertu, le scandale de la Synagogue, condamné par un juge aveugle, sans être entendu, sur la seule clameur d'une nation perverse, est précipité dans la nuit du tombeau.

Joseph, innocent entre deux criminels, prédit le salut à l'un, et la mort à l'autre, sur les mêmes apparences.

Jésus-Christ, le juste des justes, mis en croix entre deux voleurs, sauve l'un et laisse l'autre, après les mêmes forfaits.

Joseph ne fait que prédire; Jésus-Christ exécute. Joseph demande à celui qui sera sauvé qu'il se souvienne de lui, quand il sera venu en sa gloire; et celui que Jésus-Christ sauve, lui demande qu'il se souvienne de lui, quand il sera en son royaume.

Il falloit que Joseph fût esclave et prisonnier pour être monté sur un char de triomphe, et pour être appelé le père et le maître de l'Egypte.

Il falloit que le Christ souffrît et mourût pour être enlevé dans les cieux, et pour être adoré comme sauveur du genre humain.

AGNEAU PASCAL.

L'Agneau pascal devoit être sans tache, âgé d'un an seulement; et les maisons marquées de son sang ne

Observations diverses, etc.

ténèbres épaisses; il change l'eau du Nil en sang; il couvre d'ulcères les bêtes et leurs adorateurs; il remplit tout le royaume d'animaux nuisibles; il détruit les plantes par la grêle et par les sauterelles : et c'est ainsi qu'il prouve à ces idolâtres qu'il n'y a point d'autres dieux devant lui.

D'ailleurs, quelle différence entre les miracles de Moïse, et les prestiges des magiciens! l'un parle au nom du Dieu véritable, et son objet est de rompre les fers d'une nation injustement opprimée.

Les autres ne parlent qu'au nom de leurs vaines divinités, et leur but est de perpétuer l'excessive servitude d'un peuple innocent. Quand il s'agit de produire un seul des moucherons dont Moïse remplit l'Egypte, en excitant la poussière de la terre avec sa baguette, ils sont arrêtés tout à coup : ils confessent leur foiblesse; ils avouent l'insuffisance de leur art : *Le doigt de Dieu est ici*, disent-ils de concert, au prince que jusqu'alors ils avoient voulu séduire.

Si ces magiciens eussent fait cesser tout à coup les fléaux qui naissoient à la voix de Moïse, il eût été plus difficile alors de discerner la vérité; mais bien loin de l'entreprendre, ils ne songent qu'à les multiplier; que dis-je? ils ne peuvent se garantir eux-mêmes des ulcères enflammés dont l'Eternel couvre tous les habitans de l'Egypte.

Application des Figures, etc.

furent point frappées par l'Ange exterminateur qui tua les premiers nés de l'Egypte.

Jésus-Christ, qui a été immolé comme notre Agneau pascal, est la pureté et la sainteté même; son sang a été répandu pour nous, et nous en avons reçu l'aspersion qui nous a sauvés de la mort.

Il falloit manger dans une même maison la chair de l'Agneau rôti au feu, sans en rien laisser, sans en emporter dehors, et sans briser aucun de ses os; il falloit la manger avec des pains azymes, ou sans levain, et des laitues amères, ayant les reins ceints, des souliers aux pieds, et un bâton à la main.

Aucun des os de Jésus ne fut brisé; et nous mangeons sa chair dans une même maison, qui est l'église catholique : nous la mangeons avec les pains azymes de la pureté et de la vérité, et les laitues amères de la mortification et de la pénitence, en habit et en posture de voyageurs; ne tenant plus au monde figuré par l'Egypte, et ne soupirant qu'après les biens de la vraie terre promise.

Nul étranger ne pouvoit avoir part à l'agneau, à moins qu'il ne fût circoncis.

Nul homme ne peut participer à la chair de J. C. à moins qu'il ne soit régénéré dans les eaux du baptême.

Il n'y eut d'épargnés que ceux qui mangèrent de l'agneau; la chair de cette victime les préserva de la mort, et son sang fut pour eux un gage salutaire.

Le corps et le sang de J. C. sont le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse.

ENTRETIEN X.

Tableau historique de la Religion, depuis la sortie de l'Egypte jusqu'à la construction du Temple de Jérusalem.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Tandis que les Egyptiens et le roi périssoient dans les flots, la maison de Jacob, témoin de ce prodige, bénissoit le Seigneur. Moïse célèbre cette victoire miraculeuse par un magnifique cantique ; Marie sa sœur se met à la tête des femmes, et forme un concert d'actions de grâce : une joie sainte et vive remplit tous les cœurs.

Précédés d'une nuée qui les protége contre les ardeurs du soleil durant le jour, et qui sert de flambeau pendant la nuit, les Israélites s'enfoncent dans un vaste et aride désert. On arrive à Mara, où l'on ne trouvoit que des eaux amères. Aussitôt le peuple oublie combien est fort et puissant le bras qui le conduit : il murmure, il crie ; et Moïse, pour le calmer, rend ces eaux potables, en y jetant, par l'ordre de Dieu, un certain bois qui avoit la vertu de les adoucir.

On manque de viande et de pain ; de nouvelles clameurs se font entendre ; Moïse a recours à Dieu, et le Tout-Puissant manifeste sa gloire. Sur le soir, une multitude de cailles tombent tout à coup dans le camp ; et le lendemain matin toute la terre se trouve couverte de cette manne céleste, avec laquelle le peuple d'Israël fut nourri durant ce long voyage.

On la recueilloit tous les matins, avant le lever du soleil ; car dès que cet astre commençoit à darder ses rayons, elle se fondoit. La mesure que chacun en devoit prendre étoit marquée, et celui qui en ramassoit plus qu'il ne lui en falloit pour se nourrir n'en avoit pas davantage que celui qui en avoit pris moins. Il n'étoit pas permis d'en garder pour le lendemain ; et ceux qui contrevenoient à cette ordonnance, trouvoient leur manne corrompue. Mais, le sixième jour de la semaine, on en recueilloit pour deux jours, parce que le lendemain, qui étoit le jour du Sabbat et du repos de Dieu,

il n'en tomboit point. Le peuple broyoit cet aliment sous la meule, ou le piloit dans un mortier; ensuite il le mettoit cuire dans un pot, et en faisoit des gâteaux supérieurs à tout ce que la pâtisserie peut inventer de plus exquis. Cette divine nourriture s'accommodoit même au goût de chaque Israélite, se changeoit en tout ce qui lui plaisoit, et lui tenoit lieu des mets les plus variés et les plus excellens.

On campe à Raphidim, où l'on ne trouve point d'eau. Les Israélites, toujours ingrats et toujours rebelles, s'emportent de nouveau contre Moïse; et leur colère est si aveugle, qu'ils sont sur le point de lapider ce grand homme. Dieu lui commande de frapper le rocher d'Horeb avec cette baguette miraculeuse qui avoit opéré tant de prodiges en Egypte. Il obéit; et aussitôt il sort de cette pierre des torrens d'eau vive qui désaltèrent les indociles Hébreux.

Les Israélites étoient encore à Raphidim, lorsque le roi des Amalécites, alarmé de leur approche, vient les attaquer avec des troupes nombreuses. Josué est mis à la tête des enfans des Jacob; il marche contre les infidèles; il les attaque, les combat avec ardeur, tandis que Moïse, accompagné d'Aaron et de Hur, étoit en prières sur une montagne voisine. Quand le saint homme tenoit les mains élevées vers le ciel, Israël étoit victorieux; mais dès qu'il les baissoit un peu, Amalec avoit l'avantage. Aaron et Hur, s'étant aperçus de ce prodige, le firent asseoir sur une pierre, et lui soutinrent les mains des deux côtés, jusqu'à ce que Josué eût entièrement défait les ennemis.

Au commencement du troisième mois, après la sortie d'Egypte, le peuple d'Israël arrive au mont Sinaï, où Dieu le fait séjourner pour lui donner sa loi. Le Seigneur appelle Moïse au sommet de la montagne, il lui dit : « Voici ce que » vous direz de ma part aux enfans de Jacob : Vous avez vu » de quelle manière je vous ai délivrés de l'Egypte, et com- » ment je vous ai pris pour être à moi. Si donc vous écoutez » ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous serez le seul » de tous les peuples que je posséderai comme mon bien » propre; vous serez mon royaume, et un royaume de sa- » crificateurs; vous serez la nation sainte. » Moïse obéit, et les Israélites répondent d'une voix unanime : « Nous ferons » tout ce que le Seigneur a recommandé. »

Ainsi ce peuple, qui ne peut rien, peut tout. Dieu lui offre une alliance à laquelle il attache de grandes promesses, mais dont l'effet dépend d'une volonté fragile et portée au mal; et cette nation orgueilleuse et aveugle, au lieu de reconnoître humblement son impuissance et d'implorer le secours de Dieu, se lie par la promesse présomptueuse de remplir les conditions de l'alliance, avant même de les connoître.

On se purifie durant deux jours; et le troisième, qui étoit le cinquième après la Pâque, le haut de la montagne paroît tout en feu, et couvert d'un épais nuage, d'où sortoient des éclairs et des tonnerres épouvantables. On entendoit aussi un son de trompettes et un grand bruit; mais on ne voyoit personne. Alors une voix terrible fit entendre ces paroles : « Je » suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, » de la maison de servitude.

» 1° Tu n'auras pas de dieux étrangers devant moi. Tu » ne feras point d'idoles, ni aucune figure de ce qui est » au ciel, sur la terre ou dans les eaux, pour leur rendre le » souverain culte; car je suis un Dieu puissant et jaloux, qui » punis les péchés des pères sur les enfans, jusqu'à la troi- » sième et jusqu'à la quatrième génération de ceux qui me » haïssent, et qui fais du bien dans la suite de mille généra- » tions à ceux qui m'aiment et qui gardent mes comman- » demens.

» 2° Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton » Dieu; car Dieu ne laissera pas impuni celui qui prend en » vain le nom du Seigneur son Dieu.

» 3° Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat. Tu travail- » leras pendant six jours; le septième est le jour consacré au » Seigneur ton Dieu. En ce jour-là, tu ne feras aucun travail, » ni toi, ni tes serviteurs, ni tes bêtes, ni l'étranger qui de- » meure avec toi; car Dieu a fait le ciel et la terre en six » jours, et il s'est reposé le septième : c'est pourquoi il l'a béni » et sanctifié.

» 4° Honore ton père et ta mère, afin que tu vives long- » temps sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.

» 5° Tu ne tueras point. 6° Tu ne commettras point d'a- » dultère. 7° Tu ne déroberas point. 8° Tu ne porteras point » de faux témoignages contre ton prochain. 9° Tu ne dési- » reras point la femme de ton prochain. 10° Tu ne désireras

» point sa maison, son esclave, son bœuf, son âne, ni rien
» de ce qui est à lui. »

Voilà ce qu'on appelle le Décalogue, ou les dix commandemens de Dieu. Ce n'étoit point une nouvelle loi, mais celle que l'Etre suprême a gravée dans le cœur de tous les hommes, puisque ces préceptes ne contiennent que les premiers principes du culte de Dieu et de la société humaine. Si l'Eternel voulut les renouveler alors, c'est que l'ignorance et les passions les avoient presque effacés du souvenir des mortels.

Cependant les enfans d'Israël étoient plus effrayés que jamais, et dans l'épouvante qui avoit saisi leurs cœurs, ils se tenoient éloignés du pied de la montagne. « Parlez-nous vous-
» même, dirent-ils à Moïse; mais que le Seigneur ne nous
» parle point, de peur que nous ne mourions : écoutez tout
» ce que notre Dieu vous dira; vous nous le rapporterez en-
» suite, et quand nous l'aurons appris, nous obéirons. »

Le Seigneur ayant entendu ces paroles, dit à son serviteur :
« Allez, commandez à ce peuple de rentrer dans le camp ;
» pour vous, demeurez ici; je vous ferai connoître mes volon-
» tés, et vous les enseignerez à la maison de Jacob. Je leur
» susciterai du milieu de leurs frères un *prophète* semblable à
» vous : je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur
» dira tout ce que je lui commanderai : et si quelqu'un ne
» veut pas écouter ce que ce prophète annoncera de ma part,
» j'en tirerai vengeance. »

Ce prophète est Jésus-Christ, semblable à Moïse, parce qu'il est comme lui législateur, médiateur entre Dieu et les hommes, chef et libérateur de son peuple, quoique d'une manière infiniment plus excellente. C'est lui qui donne aux hommes, pour l'accomplissement de la loi de Dieu, ce cœur que Moïse ne pouvoit donner.

Dieu dicte à son ministre plusieurs autres lois, dont la plupart ne sont qu'une explication des dix commandemens. Elles ont pour objet de régler les affaires temporelles, de prescrire la manière de juger les différends, et de punir les crimes. Il y joignit quelques préceptes pour les mœurs, et quelques cérémonies pour la religion. Outre le Sabbat, il ordonna trois grandes fêtes où tous les Israélites seroient obligés de se présenter devant lui; la Pâque, où ils immoleroient un agneau, et mangeroient des pains sans levain, en mémoire de leur

sortie d'Egypte; la Pentecôte, c'est-à-dire, le cinquantième jour après la Pâque, qui étoit le jour où ils avoient reçu la loi, et où ils offriroient les prémices des fruits; enfin la fête des Tabernacles, c'est-à-dire, des tentes, en mémoire du voyage dans le désert.

Moïse, ayant écrit toutes ces lois par ordre de Dieu, les lut au peuple, avec les promesses que le Tout-Puissant faisoit de le mettre en possession de la terre de Chanaan, et de le combler de biens, s'il pratiquoit fidèlement ses suprêmes ordonnances. Les Israélites le promirent; et Moïse prit du sang des victimes qu'il avoit immolées, en jeta sur le peuple; et dit : « C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a faite avec vous. » Ainsi fut renouvelée et confirmée solennellement l'alliance que l'Eternel avoit contractée avec Abraham.

Le saint homme retourne sur la montagne : il y demeure quarante jours en conférence avec Dieu, qui lui ordonne d'élever à l'Etre souverain le premier de tous les temples; car le Tabernacle, figure des temps futurs, et l'Arche d'alliance, image du Messie et de son Eglise, doivent être regardés comme les premiers monumens de la religion véritable. Le Très-Haut s'y montroit présent par ses oracles, et sa loi sainte y étoit renfermée. Il existoit un autel; il falloit un prêtre : *Aaron* est élevé au souverain pontificat, dignité unique, donnée à lui et à sa postérité après lui; et ce fut encore alors pour la première fois que le sacerdoce devint, dans la religion, un caractère distinctif, qu'on ne pouvoit s'arroger sans être criminel. Dieu prescrivit lui-même les cérémonies du sacre d'Aaron et des prêtres ses enfans, la forme de leurs habits mystérieux, les fonctions qu'ils avoient à remplir, celles des Lévites ou enfans de Lévi, fils de Jacob, qui furent aussi consacrés d'une manière particulière au service des autels, mais en qui ne résidoit point la plénitude du sacerdoce.

Tandis que le législateur suprême découvroit à Moïse ses adorables volontés, les enfans de Jacob, voyant que leur chef ne revenoit pas, environnèrent en tumulte Aaron, et de ce ton qui impose, même aux plus résolus, la nécessité d'obéir : « Faites-nous des dieux qui marchent devant nous, lui di-
» rent-ils; car nous ne savons ce qu'est dvenu ce Moïse qui
» nous a tirés de l'Egypte. » Aaron, frappé d'étonnement et

de crainte, croit les dégoûter de ce projet sacrilége en leur ordonnant de se dépouiller de leurs bijoux les plus précieux : « Apportez-moi les pendans d'oreilles de vos femmes et de » vos enfans, répond-il aux séditieux. » Ils s'empressent ; en un instant la terre est couverte par l'or qu'ils prodiguent : le timide Aaron le jette en fonte, et il en forme un veau semblable aux idoles des Egyptiens. Ce n'est point tout : toujours foible et pusillanime, le frère de Moïse dresse un autel devant ce riche simulacre : on offre des sacrifices à l'idole ; on mange les victimes immolées ; on forme des chœurs de musique ; on saute, on danse autour de l'immobile divinité.

Cependant l'Eternel voit cette joie impie et cette abominable ingratitude. Sa colère s'allume, sa justice s'arme : il veut exterminer les coupables, et détruire un peuple indigne d'être à lui. Moïse se prosterne, et le conjure de pardonner à cette multitude qu'il a délivrée par tant de miracles. « Sei- » gneur, lui dit-il, ne donnez point lieu aux Egyptiens de » dire que vous avez tiré adroitement les enfans d'Israël de » l'Egypte, pour les faire périr dans ce désert. Souvenez- » vous d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, vos serviteurs, » auxquels vous avez juré de multiplier leur postérité comme » les étoiles du ciel, et de l'établir dans la terre de Chanaan. » Le Seigneur se laisse apaiser ; et Moïse va retrouver son peuple, tenant à la main deux tables de pierre, que Dieu lui avoit données, et sur lesquelles étoient gravés les préceptes du Décalogue.

Le saint homme approche : il aperçoit l'idole ; il entend les chansons ; il voit les danses détestables des enfans de Jacob : une indignation soudaine s'empare de son cœur ; il brise les tables de la loi au pied de la montagne : il prend le veau d'or, le réduit en poudre, et jette cette poudre dans l'eau, dont il fait boire à tout le peuple. Ensuite, après avoir chargé Aaron de reproches, il se place à la porte du camp, et dit : « Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il se joigne à moi. » Tous ceux de la tribu de Lévi s'assemblent à l'instant : « Prenez » chacun votre épée, leur dit-il, passez et repassez au tra- » vers du camp, et tuez sans distinction tous ceux que vous » rencontrerez. » Vingt-trois mille hommes expient par leur mort le crime de toute la nation ; et après ce carnarge terrible, mais juste, mais nécessaire pour faire comprendre à ce peuple

dur et rebelle toute l'énormité de son crime, Moïse dit aux Lévites : « Vous avez aujourd'hui consacré vos mains au Sei-» gneur, et la bénédiction de Dieu sera sur vous. »

Après cette sanglante exécution, le zélé serviteur du Très-Haut retourna sur la montagne, et y demeura encore pendant quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger. Dieu grava pour la seconde fois les dix commandemens sur deux tables de pierre, et les donna à son ministre, qui le supplia de nouveau d'oublier les iniquités de son peuple. L'Eternel l'exauça; il laissa subsister cette nation indocile, et consentit d'accomplir en sa faveur la promesse qu'il avoit faite aux patriarches de mettre leurs descendans en possession du pays des Chananéens. Mais les Hébreux ne méritoient plus d'être traités comme des enfans : Dieu les mit sous le joug comme des esclaves. Il ajouta aux commandemens du Décalogue de nouvelles ordonnances proportionnées au caractère de ce peuple. C'est ce qu'on appelle la *Loi cérémonielle*, pour la distinguer de la loi morale contenue dans le gouvernement civil. Cependant, pour ne rien confondre, il faut observer que les ordonnances de la loi cérémonielle ne sont pas toutes de même caractère, ni étrangères au premier plan du Très-Haut.

Si l'Etre suprême se fût contenté d'ordonner qu'on lui rendît un culte extérieur de religion, qu'on célébrât des fêtes en mémoire de ses bienfaits, qu'on lui dressât des autels, et qu'on lui offrît des sacrifices d'animaux; s'il se fût contenté de marquer certains lieux destinés à ces actes de religion, et d'établir des ministres pour les exercer au nom du peuple, il n'y auroit là rien de nouveau ni d'extraordinaire : la nature et les besoins de l'homme le demandoient; les sacrifices offerts au vrai Dieu étoient aussi anciens que le monde. Il convenoit qu'une nation singulièrement consacrée au service de Dieu eût un culte réglé et uniforme, et des ministres de religion distingués du reste du peuple. Le culte spirituel ne pouvoit être seul; il demandoit d'être excité, soutenu, manifesté par des signes extérieurs; et il étoit du bon ordre que ces signes ne fussent point abandonnés aux caprices des particuliers. Quand donc les Israélites auroient accompli fidèlement les conditions essentielles de l'alliance, il y auroit toujours eu parmi eux des cérémonies prescrites par l'autorité

divine, comme l'étoient, avant la publication de la loi, la fête de Pâques, et la consécration des premiers nés, établie comme un hommage de reconnoissance, parce que les premiers nés des Hébreux avoient été épargnés en Egypte.

Mais ce qu'on appelle la loi cérémonielle ne se borne point là. Elle renferme un détail infini d'observances, qui, paroissant tout-à-fait inutiles ou étrangères à la religion, sont incommodes, pénibles, accablantes par leur multitude, et par les rigoureux châtimens dont les violateurs sont menacés. Ces observances mêmes, non plus que le culte et les lois judaïques, ne pouvoient opérer une justice véritable et intérieure; tout leur mérite étoit de figurer les mystères du Rédempteur futur, les grâces ineffables qu'il devoit répandre sur ses adorateurs, et le culte en esprit et en vérité qu'il viendroit établir.

Moïse descend de la montagne; son visage, sans qu'il le sût, étoit tout rayonnant de lumière : on n'osoit l'approcher; il fallut qu'il mît un voile pour tempérer ce céleste éclat dont le Seigneur avoit décoré son front.

On travaille à l'arche d'Alliance et au Tabernacle, c'est-à-dire, à la tente qui devoit renfermer ce divin monument. Le peuple porte à l'envi ce qu'il a de plus précieux pour le consacrer au Très-Haut; et les offrandes sont si abondantes, qu'il faut mettre des bornes au zèle de la multitude, en défendant de rien donner davantage. Les ouvriers les plus habiles, choisis par Dieu même et remplis de son esprit, se hâtent d'achever ces saints ouvrages, et bientôt toutes les ordonnances que le législateur divin avoit prescrites par rapport à son culte, au sacre des prêtres, à la forme de leurs habits, sont exécutées avec une religieuse exactitude.

Alors le Seigneur renouvela les préceptes qu'il avoit tant de fois donnés à son peuple, et dont voici les principaux :

« Je suis le Seigneur votre Dieu; gardez mes lois et mes or-
» donnances. Quiconque les gardera y trouvera la vie.

» Soyez saints, parce que je suis saint, moi qui suis le Sei-
» gneur votre Dieu.

» Vous ne mentirez point. Vous ne calomnierez point votre
» prochain, et vous ne l'opprimerez point par violence. Le
» prix du travail du mercenaire ne demeurera point chez
» vous jusqu'au lendemain matin.

» Vous ne maltraiterez point et vous n'opprimerez point » l'étranger, parce que vous avez été vous-mêmes étrangers » dans l'Egypte.

» Vous ne ferez aucun tort à la veuve et à l'orphelin ; si » vous leur faites tort en quelque chose, il crieront vers » moi, et j'écouterai leurs cris : ma fureur s'allumera » contre vous ; je vous ferai périr par l'épée, et vos fem- » mes deviendront veuves, et vos enfans deviendront or- » phelins.

» Si vous prêtez votre argent à celui qui est dans le besoin, » vous ne le pressurerez point par des exactions rigoureuses, » et vous ne tirerez de lui aucune usure.

» Si votre prochain vous a donné son habit pour gage, vous » le lui rendrez avant le coucher du soleil ; car il lui sert à se » couvrir, et il n'en a point d'autre pour mettre sur lui quand » il dort. S'il crie vers moi, je l'exaucerai, parce que je suis » bon et compatissant.

» Vous ne parlerez point mal de celui qui est sourd; et vous » ne mettrez rien devant l'aveugle, qui puisse le faire tom- » ber ; mais vous craindrez le Seigneur votre Dieu.

» Vous ne suivrez point la multitude pour faire le mal, et » dans le jugement vous n'acquiescerez point à l'avis du » grand nombre, pour vous détourner de la vérité et de la » justice.

» Vous ne vous laisserez point aller aux mouvemens de » la compassion, en jugeant le procès du pauvre ; mais aussi » vous ne le condamnerez point injustement, parce qu'il est » pauvre.

» Vous ne ferez point mourir l'innocent ; car je déteste ce- » lui qui commet l'injustice.

» Vous ne recevrez point de présens ; car les présens aveu- » glent les plus éclairés, et corrompent les jugemens les plus » justes.

» Ne soyez, parmi votre peuple, ni un calomniateur public, » ni un médisant secret.

» Vous n'aurez point de haine dans le cœur contre votre » frère ; mais vous lui ferez connoître sa faute, de peur que » vous ne vous rendiez coupable à son sujet.

» N'usez point de vengeance, et ne conservez point le sou- » venir des injures.

» Si vous rencontrez le bœuf ou l'âne de votre ennemi, lors-
» qu'il est égaré, vous le lui ramènerez.

» Si vous voyez l'âne de celui qui vous hait, tombé sous sa
» charge, vous ne passerez point outre; mais vous l'aiderez
» à le relever.

» Vous aimerez votre prochain comme vous-même; je vous
» l'ordonne, moi qui suis le Seigneur.

» Lorsque vous moissonnerez vos grains, vous ne couperez
» point ce qui est sur les bords et aux extrémités de votre
» champ, et vous ne ramasserez point les épis qui seront
» restés; vous ne cueillerez point non plus dans votre vigne
» les grappes qu'on aura laissées, et vous ne ramasserez point
» les grains qui seront tombés; mais vous les laisserez pren-
» dre aux pauvres et aux étrangers.

» Levez-vous par respect devant celui qui a les cheveux
» blancs, et honorez la personne du vieillard.

» Vous ne parlerez point mal des magistrats et des juges; et
» vous ne maudirez point le chef de votre peuple.

» Si vous observez mes commandemens, je vous donnerai
» des pluies propres à chaque saison; la terre produira toutes
» sortes de grains, et les arbres seront chargés de fruits. Vous
» mangerez votre pain, vous serez rassasiés, et vous habite-
» rez dans votre pays sans aucune crainte. Vous poursuivrez
» vos ennemis, et ils tomberont en foule devant vous; je
» vous regarderai d'un œil favorable; j'établirai ma demeure
» au milieu de vous; je serai votre Dieu et vous serez mon
» peuple.

» Mais si vous ne m'écoutez point, si vous méprisez mes
» ordonnances, voici la manière dont je vous traiterai. Je
» vous punirai par l'indigence : vous sèmerez vos grains, et
» vos ennemis les dévoreront. J'arrêterai sur vous l'œil de
» ma colère : vous tomberez devant vos ennemis, et vous leur
» serez assujettis. Si, après cela, vous ne m'obéissez point,
» je vous châtierai encore sept fois davantage, et je briserai
» votre dureté et votre orgueil : la famine, la guerre, la mor-
» talité vous moissonneront. Si vous vous roidissez contre moi,
» je me roidirai aussi contre vous; j'opposerai ma fureur à
» la vôtre, et je vous accablerai de nouveaux malheurs, au
» point que vous serez réduits à manger la chair de vos en-
» fans. Je changerai vos villes en solitudes; je rendrai dé-

» serts vos lieux saints; je ne recevrai plus l'odeur agréable
» de vos encens et de vos sacrifices; je ravagerai votre pays;
» je vous disperserai parmi les nations; vous périrez au mi-
» lieu d'elles, et vous mourrez dans un pays ennemi. Ceux
» d'entre vous qui survivront aux autres seront accablés
» d'afflictions, jusqu'à ce qu'ils confessent leurs iniquités,
» jusqu'à ce que leur cœur incirconcis s'humilie, jusqu'à ce
» qu'ils me demandent pardon de leurs impiétés. Alors je me
» souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec Abraham, Isaac
» et Jacob : car je ne les abandonnerai point sans retour, et
» je ne les rejetterai point jusqu'à les laisser périr entière-
» ment, et à rendre vaine l'alliance que j'ai contractée avec
» eux. »

Telles furent les ordonnances que Dieu donna aux enfans d'Israël, par le ministère de Moïse, sur la montagne de Sinaï. On vit bientôt après une preuve sensible de la sévérité avec laquelle l'Eternel punissoit la transgression de ses lois. Le feu devoit brûler continuellement sur l'autel des holocaustes, et les sacrificateurs étoient obligés de l'entretenir, en y mettant du bois soir et matin. Nadab et Abiu, fils aînés d'Aaron, y mirent un feu étranger et profane. Dieu, pour les punir, lança sur eux des flammes qui les dévorèrent au dedans, sans toucher au dehors de leurs corps, ni à leurs habits, et ils moururent devant le Seigneur.

Un Israélite, dans un démêlé, blasphéma le nom de Dieu: on l'emmena hors du camp, et il fut lapidé par tout le peuple. Un jour du Sabbat, on trouva un homme qui ramassoit du bois : on l'arrêta, et il fut aussi lapidé hors du camp par tous les enfans de Jacob, ses frères.

Grande et terrible instruction pour les chrétiens! Celui qui viole la loi de Moïse est condamné à mort sans miséricorde. Quels supplices mérite donc celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu, qui traite comme une chose vile et profane le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui fait outrage à l'esprit de la grâce? Dieu punit de mort sur-le-champ une action qui paroît à nos foibles lumières, ou innocente ou excusable, uniquement parce qu'elle est faite le jour du Sabbat; comment donc punira-t-il dans les chrétiens la profanation ouverte du saint jour du dimanche?

Moïse, fatigué des murmures du peuple, que la longueur

du voyage et le souvenir des mets de l'Egypte portoit à la rebellion, conjure le Seigneur de le décharger du soin de conduire cette multitude séditieuse et indocile, et Dieu lui donne pour l'aider soixante-dix hommes qu'il remplit de son esprit. Ensuite il fait tomber de nouveau une prodigieuse quantité de cailles. Les Hébreux se jettent avec avidité sur ces oiseaux; ils en amassent pour plusieurs jours; ils en mangent; mais lorsqu'ils avoient encore la chair de ces animaux entre les dents, la fureur du Seigneur s'alluma contre eux, et les frappa d'une très grande plaie. Plusieurs expirèrent; et ce lieu fut appelé les *sépulcres de la concupiscence,* parce qu'on y enterra ceux qui avoient été frappés de mort, en punition de leur coupable convoitise.

Aaron et Marie, jaloux de la grande autorité de Moïse, leur frère, osent s'élever contre lui : « Quoi donc! disent-ils » à la femme du saint homme, Moïse est-il le seul à qui le » Seigneur ait parlé? Ne s'est-il pas communiqué à nous » comme à lui? » Moïse, qui étoit le plus doux des mortels, souffrit en paix ces discours; mais Dieu se chargea de le venger. Marie fut toute couverte de lèpre, et elle demeura durant sept jours hors du camp, séparée de tous les autres Israélites.

On s'avance vers les frontières de la terre promise. Douze espions sont envoyés pour reconnoître ce beau pays : de leur nombre étoient Josué et Caleb. Après quarante jours d'absence, ils reviennent avec des fruits parmi lesquels on remarquoit surtout une branche de vigne si chargée de raisins, qu'elle étoit portée par deux hommes, sur un levier. Vous croyez que les enfans de Jacob vont se hâter de conquérir cette contrée délicieuse : dix des espions exagèrent la force des habitans du pays, la hauteur des murailles de leurs villes, et tout à coup la terreur saisit leur âme : ils se révoltent; ils regrettent le séjour de l'Egypte; ils aiment mieux périr dans les vastes déserts où ils voyageoient depuis deux ans; en vain Moïse essaie de les calmer; en vain Caleb et Josué s'efforcent de rappeler leur courage; bien loin de les entendre, les séditieux veulent les lapider. Aussitôt la gloire du Seigneur se montre; il alloit les anéantir : Moïse apaise sa juste fureur; il consent à les laisser subsister; mais il jure qu'aucun de ces rebelles n'entrera dans la terre de

Chanaan. « Vous serez traités, leur dit le Très-Haut, comme » vous avez désiré de l'être; vous tous qui êtes sortis de l'E- » gypte à l'âge de vingt ans et au-dessus, vous mourrez dans » ce désert; je n'excepte que Caleb et Josué, qui, étant pleins » d'un autre esprit, me sont demeurés fidèles. » C'est ainsi que cette nation perverse fut condamnée à errer durant quarante ans dans les tristes solitudes où Moïse l'avoit conduite, sans autre espoir que la mort pour terme de son exil.

Des châtimens aussi visibles devoient, ce semble, étouffer pour toujours les murmures et les révoltes : jamais, au contraire, ils ne furent plus audacieux ni plus fréquens. Coré, Dathan et Abiron se soulèvent contre Moïse et Aaron, et engagent dans leur parti deux cent cinquante hommes des plus distingués parmi le peuple. Coré, qui étoit de la tribu de Lévi, prétendoit au souverain pontificat; Dathan et Abiron, qui descendoient de l'aîné des enfans de Jacob, vouloient devenir les chefs de la nation. Pour prouver sa mission et l'élection de son frère, Moïse engage les séditieux à se transporter au tabernacle. Dathan et Abiron le refusent : la terre s'entr'ouvre, et les engloutit tout vivans avec leurs tentes et tout ce qui leur appartient. Coré, qui s'étoit rendu devant l'arche avec des encensoirs et des parfums, est dévoré par des flammes soudaines, ainsi que les deux cent cinquante hommes qui accompagnoient ce rebelle.

Le peuple est saisi de frayeur : il prend la fuite, et le lendemain il excite un nouveau tumulte. Moïse et Aaron se réfugient dans le Tabernacle. Dieu les environne et les protége : il frappe les mutins d'une plaie qui les auroit fait périr tous en un moment, si le souverain pontife ne se fût jeté, l'encensoir à la main, au milieu des morts et des mourans, et n'eût écarté, par ses prières, ce redoutable fléau, dont quatorze mille sept cents hommes étoient déjà les victimes.

Le Seigneur voulut ensuite confirmer par un nouveau miracle le choix qu'il avoit fait d'Aaron. Les douze chefs des douze tribus prirent chacun une verge ou baguette sur laquelle leur nom étoit écrit. Moïse grava celui de son frère sur la baguette de la tribu de Lévi. Ces douze baguettes furent portées dans le Tabernacle, et le lendemain on trouva que celle de Lévi, sur laquelle étoit le nom d'Aaron, avoit poussé des fleurs et des feuilles, et qu'elle portoit des amandes toutes for-

mées. Ce miraculeux rameau fut conservé dans l'arche d'alliance, pour servir de monument en faveur d'Aaron et de sa postérité.

Telle est la conduite du Très-Haut à l'égard de son peuple, pendant les quarante années qu'il le fit séjourner dans le désert. Sur la fin de ce long voyage, les enfans de Jacob manquèrent d'eau, et Moïse renouvela le prodige de la pierre d'Horeb : il fit sortir d'un autre rocher des sources abondantes d'une eau salutaire ; mais, par un léger mouvement de défiance, il frappa deux fois le rocher; et Dieu, pour punir cette faute de surprise, et de la nature de celles qui échappent aux plus justes, le condamna à mourir sans entrer dans le beau pays de Chanaan; seulement il lui laissa la satisfaction de conduire son peuple jusqu'aux frontières de cette riche contrée, et d'en préparer la conquête.

Afin de remplir cette dernière fonction de son ministère, Moïse, après avoir inhumé Aaron qui venoit d'expirer à l'âge de cent vingt-trois ans, et élevé à la souveraine sacrificature, Eléazar, fils aîné du pontife défunt, demande au roi des Iduméens, descendant d'Esaïi, la permission de passer par ses terres, avec promesse de n'y commettre aucun désordre, et de payer jusqu'aux moindres objets. Le monarque le refuse, et lève même des troupes pour attaquer Israël. Les enfans de Jacob l'évitent, et prennent un grand détour pour arriver à la terre promise. Ce surcroît de fatigue les désespère : ils recommencent leurs anciens murmures; ils se plaignent tout à la fois, et de la manne qui les dégoûte, et d'un voyage qui semble devoir être éternel. Ils se représentent encore les délices de l'Egypte, et dans l'excès de leur douleur : « Pourquoi, s'écrient-ils, nous avoir conduits dans ces af- » freuses solitudes, afin de nous y faire périr? Tout nous » manque; nous n'avons qu'une chétive nourriture qui nous » soulève le cœur. » Dieu change ces clameurs séditieuses en des cris de pénitence; il déchaîne contre les coupables des serpens qui les tuent par leurs morsures brûlantes comme le feu, et ils n'échappent à cette mort cruelle qu'en regardant un serpent d'airain que Moïse élève au haut d'une pique par l'ordre du Seigneur.

On arrive sur les confins du pays des Amorrhéens, et l'on demande passage à Séhon, leur roi. Ce prince, pour toute

réponse, se met à la tête d'une armée : il est vaincu, et les Israélites, maîtres de ses états, passent au fil de l'épée tous les sujets de ce monarque. Og, roi de Basan, a le même sort avec tout son peuple. Bala, roi des Moabites, voulant être sûr de triompher avant de combattre, engage Balaam, devin fameux qui demeuroit dans le voisinage de son royaume, à maudire les enfans de Jacob. Trois fois Balaam veut satisfaire le prince infidèle, et trois fois le Seigneur, qui conduit sa langue malgré lui, lui fait proférer les bénédictions les plus magnifiques. Il dit entre autres choses : « Une étoile sortira » de Jacob; un rejeton s'élèvera d'Israël; il sortira de Jacob » un dominateur. » Paroles qui annonçoient clairement la naissance du Messie, fils de Jacob selon la chair, et dominateur souverain de tout ce qui existe. Ainsi, malgré l'aveuglement profond des nations idolâtres, Dieu leur rappeloit encore l'ineffable promesse d'un libérateur à venir.

Balaam, en quittant le roi de Moab, lui avoit conseillé d'envoyer des filles moabites et madianites, dans le camp d'Israël, pour faire tomber ce peuple dans le péché, et l'engager dans l'idolâtrie. Bala le fit; une foule d'Hébreux se laissa corrompre, et offrit de l'encens aux idoles. Cette prévarication abominable fut expiée par la mort de vingt-quatre mille hommes, et par la conquête du pays de Madian, dont tous les habitans furent égorgés, sans excepter Balaam.

Après cette expédition, Moïse, averti que sa longue et pénible carrière alloit être terminée, fait assembler toutes les tribus, déclare Josué pour son successeur dans le gouvernement, et donne de grandes instructions aux enfans d'Israël. Il leur fait renouveler l'alliance qu'ils avoient contractée avec Dieu au sortir de l'Egypte; il leur en rappelle les conditions, leur promet toutes sortes de prospérités s'ils sont fidèles à les remplir, et leur annonce les plus terribles châtimens, si jamais ils sont assez ingrats pour les violer; ensuite il les bénit, et monte sur le sommet de la montagne Nébo, d'où le Seigneur lui fait voir la terre de Chanaan, et lui dit : « Voilà le » pays que j'ai promis avec serment à Abraham, à Isaac et à » Jacob : regardez-le; mais vous n'y entrerez pas. » Alors Moïse rendit le dernier soupir, nous prouvant par cette exclusion si étonnante, que sa loi ne mène rien à la perfection, et que, sans pouvoir nous donner l'accomplissement des pro-

messes, elle nous les montre seulement de loin, ou nous conduit tout au plus à la porte de notre héritage.

Après la mort de l'homme de Dieu, on voit se multiplier les merveilles en faveur du peuple choisi. Docile à la voix de Josué, comme la mer Rouge l'avoit été à celle de Moïse, le Jourdain écarte ses eaux, et présente un passage aux enfans d'Israël. Tout fuit, tout se soumet à l'approche du général hébreu, et l'on s'aperçoit sans peine que la terre de Chanaan appartient à ces nouveaux venus : on diroit que ce sont des maîtres qui rentrent en possession du bien que des esclaves leur avoient enlevé. Les remparts de Jéricho tombent miraculeusement au son de leurs trompettes; une embuscade leur ouvre les portes de Haï; le soleil suspend son cours pour éclairer leurs victoires, et l'on reconnoît à chaque instant la main puissante qui les conduit.

Après une guerre de six ans, presque toute la terre promise reconnoît les lois des enfans de Jacob, qui la partagent entre eux, du consentement de Josué. Ainsi, ce nouvel état fut divisé en douze provinces, suivant le nombre des tribus. Celle de Lévi seule n'entra point dans le partage, parce que Dieu voulut que les Lévites fussent répandus dans toutes les autres, sans doute afin que, par leur exemple et par leurs discours, ils pussent porter leurs frères au service du Très-Haut, et conserver parmi eux, avec la mémoire de ses bienfaits, la religion véritable.

A peine la nation sainte se fut-elle installée dans le pays promis à ses ancêtres, que Josué mourut, comblé de vertus et d'années. *Caleb* et les anciens gouvernèrent après lui; mais la sagesse de leur administration, non plus que leurs exemples, ne purent arrêter les désordres où se précipitèrent alors les Israélites. Ils oublièrent les bienfaits du Seigneur; ils s'allièrent aux peuples voisins, et partagèrent leur idolâtrie, en adorant le simulacre de ceux qui conduisoient son peuple perfide. Mais, après leur mort, l'Eternel livra les coupables au joug de Chuzan, roi de Mésopotamie, qui les accabla pendant huit ans sous le poids du plus triste esclavage.

Dieu ne punit les pécheurs que pour les rappeler à la pénitence. Israël se repentit enfin de ses crimes, et Dieu, touché de ses larmes, suscite *Othoniel,* proche parent et gendre de

Caleb. Le nouveau chef brise les fers qui enchaînoient ses compatriotes, et les gouverne durant quarante ans.

Ce juge vénérable par ses vertus et par ses exploits, autant que par son âge, retint son peuple dans le culte du Dieu d'Abraham; mais aussitôt qu'il eut rendu l'esprit, on vit les enfans de Jacob retourner à leurs iniquités. *Eglon,* roi des Moabites, les en fit repentir par une servitude de dix-huit ans. Il fallut de nouvelles larmes pour expier les nouveaux crimes. Le Seigneur leur envoya pour libérateur *Aod,* deuxième juge, qui administra la république des Juifs pendant quatre-vingts ans. De son temps, un Israélite nommé Samga, poussé par l'esprit de Dieu, tua six cents Philistins avec un soc de charrue, et ce vaillant homme fut regardé comme le défenseur de son peuple.

La mort d'Aod est aussi funeste aux Hébreux que l'avoit été celle d'Othoniel. Ils retombent dans les mêmes crimes que le Seigneur avoit déjà deux fois si sévèrement punis. Jabin, roi de Chanaan, les assujettit, et ce n'est qu'après vingt ans d'une nouvelle captivité qu'Israël a recours à la clémence du Dieu de ses pères. Alors le Seigneur se laisse toucher; la prophétesse *Débora,* qui jugeoit le peuple, et *Barac,* troisième juge, défont Sisara, général du roi chananéen.

Une quatrième chute attire, quarante ans après, une quatrième servitude dont *Gédéon,* miraculeusement choisi pour être le libérateur de ses frères humiliés, les délivre avec trois cents hommes qui, victorieux sans combattre, poursuivent et détruisent les superbes Madianites.

Abimelech, fils de Gédéon, usurpe, par le meurtre de ses soixante-dix frères, l'autorité dont son père avoit été revêtu, l'exerce tyranniquement, et la perd enfin avec la vie. Après lui, *Thola,* de la tribu d'Issachar, est établi cinquième juge d'Israël, et gouverne durant vingt-trois ans. On croit que c'est sous cette judicature qu'arriva l'histoire touchante de Ruth. Cette femme, née dans le pays des Moabites, avoit épousé le fils de Noémi, femme d'Elimélech, de la tribu de Juda. Etant devenue veuve, elle s'attacha tellement à sa belle-mère, qu'elle ne voulut jamais la quitter pour retourner dans sa patrie. Comme Noémi étoit très pauvre, Ruth alloit glaner dans le champ de Booz, parent d'Elimélech; elle faisoit subsister sa belle-mère avec tout ce qu'elle avoit pu recueillir. Booz se

prêta secrètement à cet acte de générosité, et ordonna à ses moissonneurs de laisser tomber beaucoup d'épis dans tous les endroits où Ruth viendroit glaner. Enfin, touché de plus en plus du zèle et de la charité de cette femme, il la prit pour épouse, et de ce mariage sortit *Obed*, aïeul de David.

A Thola succède *Jaïr*, qui conduit Israël durant vingt-deux ans. Mais à peine ce sixième juge fut-il mort, que les Hébreux se déshonorèrent encore par leur idolâtrie ordinaire, et Dieu les en punit par une cinquième servitude, qu'ils supportèrent pendant dix-huit ans, sous les Philistins et les Ammonites. La pesanteur du joug qui les accabloit fit naître enfin le repentir dans leur cœur : ils s'humilièrent sous la main qui les punissoit, et le Tout-Puissant fut touché de leur misère. *Jephté* est choisi pour briser les fers d'Israël. Ce grand capitaine assemble des troupes ; et, sur le point de combattre, il fait vœu, s'il triomphe, d'offrir en holocauste au Seigneur ce qui sortira le premier de sa maison à son retour. Dieu couronne la valeur de Jephté ; les victoires de ce général habile rendent la liberté au peuple de Dieu ; mais elles le plongent lui-même dans le deuil. Il revient chez lui au milieu des guerriers, compagnons de ses succès ; quelle est sa douleur, lorsqu'il aperçoit sa fille unique qui accouroit au devant de lui au son des tambours ! Il déchire ses vêtemens ; il lui déclare le vœu qu'il a fait, et la nécessité où il est de l'accomplir. « Faites tout ce qu'il vous plaira, mon père, » répondit cette fille magnanime ; je suis satisfaite, puisque » le Seigneur a terrassé vos ennemis. » Elle alla pleurer sa virginité durant deux mois sur les montagnes, après quoi elle se soumit à la volonté de son père, qui l'offrit au Seigneur en holocauste, ainsi qu'il l'avoit promis, c'est-à-dire, selon plusieurs interprètes savans, qu'il la consacra à une virginité perpétuelle, ce qui étoit regardé comme une ignominie parmi les Hébreux.

Abésan succède à Jephté, et, après sept ans de judicature, il laisse, par sa mort, sa dignité à *Ahialon*, qui gouverna dix ans. Après lui *Abbon* administra avec sagesse durant huit ans ; mais aussitôt qu'il eut rendu l'esprit, les Israélites méritèrent de tomber dans une sixième servitude, qui dura quarante ans sous les Philistins.

Cette captivité ne les empêcha pas toutefois d'avoir des juges, tels que Samson et le grand prêtre Héli.

Samson, né miraculeusement la seconde année de la servitude, reçut du ciel une force inouïe. Dès l'âge de dix-huit ans, il saisit par la gueule un jeune lion qui couroit à lui pour le dévorer, et, sans autres armes que ses mains, le mit en pièces. Ensuite il commença à exercer contre les Philistins le ministère de vengeance pour lequel le Seigneur l'avoit fait naître. Il brûla leurs blés, leurs vignes; il en tua un grand nombre en diverses circonstances; et, en un seul jour, il en massacra mille, n'ayant pour armes que la mâchoire d'un âne. Enfermé dans la ville de Gaza, où les ennemis d'Israël le veilloient pour le tuer lorsqu'il sortiroit, il se leva au milieu de la nuit, arracha les portes de la place avec leurs gonds et leurs poteaux, et les transporta sur une montagne voisine. A la fin, s'étant laissé vaincre par la trop grande affection qu'il avoit pour Dalila, femme philistine, il lui découvrit que toute sa force consistoit dans ses cheveux. Cette femme perfide les lui fit couper, et le livra entre les mains de ses compatriotes, qui lui crevèrent les yeux, et le jetèrent dans une prison, où ils lui firent tourner la meule d'un moulin. Quelque temps après, les principaux d'entre les Philistins célébrèrent une grande fête en l'honneur de leur dieu *Dagon*, à cause de la prise du formidable Hébreu, et le firent amener dans la salle du festin, pour qu'il leur servît de jouet. Mais Samson, ayant saisi deux colonnes qui soutenoient l'édifice, les secoua avec tant de force, qu'il renversa la maison, écrasa sous ses débris trois mille Philistins, et périt lui-même avec eux.

Le grand-prêtre Héli jugea le peuple pendant tout le cours de cette sixième servitude. Ce fut un homme irréprochable dans ses mœurs; mais il fit tomber sur lui et sur toute sa famille les plus terribles effets de la vengeance du Seigneur. Malgré les avertissemens que Dieu lui donna, malgré les redoutables menaces que lui firent les prophètes, il négligea de réprimer les désordres de ses deux fils *Ophni* et *Phinées*, qui, par leurs infâmes rapines et leurs extorsions sacriléges, déshonoroient leur ministère, et détournoient le peuple d'offrir des sacrifices à l'Eternel. Ces prévarications attirent enfin sur Israël des punitions plus rigoureuses encore que celles que le

Tout-Puissant avoit exercées jusqu'alors. Les enfans de Jacob, vaincus dans un premier combat par les Philistins, croient être plus heureux en mettant à leur tête l'Arche d'Alliance ; mais Dieu les abandonne : trente mille hommes demeurent sur la place ; l'Arche sainte est prise par un peuple incirconcis ; les deux fils d'Héli périssent, et leur infortuné père, en apprenant ces tristes nouvelles, tombe du haut de son siége, se fend la tête, et meurt.

Les Philistins, charmés de ce double triomphe, et plus encore de la prise de l'Arche, placent cet auguste monument de la religion judaïque dans le temple de Dagon, comme un trophée de la victoire que leur dieu a remportée sur le Dieu des Hébreux ; mais ce dieu de pierre ne s'anime, pour ainsi dire, que pour se précipiter au pied de l'Arche, et attester, par la dispersion de tous ses membres, que le Dieu qui y habite est le seul Dieu véritable. Le Très-Haut force les Philistins à reconnoître que c'est lui-même, et non leur ridicule idole, qui leur a donné la victoire, et qu'il a voulu s'éloigner de son peuple pour un temps, afin de les porter à crier vers lui. Le temps de sa colère passe ; Israël gémit sur ses crimes ; aussitôt le bras du Tout-Puissant s'appesantit sur ses tyrans : frappés de plaies douloureuses, les Philistins sont contraints de renvoyer l'Arche avec honneur, et d'y renfermer les preuves des châtimens qu'ils ont éprouvés. L'Arche arrive chez les Bethsamites, traînée par des animaux dont le Seigneur dirige les pas. A cette vue inespérée, on se livre aux transports d'une joie religieuse ; on offre des sacrifices, on immole des victimes ; mais les Bethsamites osent porter des yeux de curiosité dans l'intérieur de cette Arche divine ; plus de cinquante mille d'entre eux sont tout à coup punis de mort.

Après le décès du grand-prêtre et le retour de l'Arche, Samuel, consacré à Dieu dès sa naissance, élevé dans le Tabernacle auprès d'Héli, et reconnu dès l'âge de douze ans pour le prophète du Seigneur, jugea le peuple d'Israël, et lui fit secouer le joug des Philistins, sur qui, vingt ans après, il remporta une grande victoire qui les abattit tout-à-fait. Ce grand homme rendit au culte divin sa première pureté, en exterminant du milieu d'Israël les divinités muettes des nations.

Jusque-là les juges n'avoient été que les magistrats d'une

république dont le Seigneur étoit le monarque; mais la vigueur de Samuel l'ayant abandonné dans sa vieillesse, les Israélites se dégoûtèrent de cette administration, et voulurent, à l'exemple des peuples voisins, avoir des rois pour les gouverner. Le prophète résista long-temps à leurs vives sollicitations; mais enfin il se rendit à leurs désirs, et *Saül,* de la tribu de Benjamin, fut choisi pour régner sur les enfans de Jacob.

Heureux ce prince, s'il eût toujours conservé la pieuse simplicité et l'aimable candeur des deux premières années de son règne! mais l'éclat du trône éblouit son âme; il oublia ce qu'il avoit été, et à qui il devoit sa grandeur; il osa désobéir à Dieu et mépriser les lois de la religion; il fut réprouvé, et sa couronne fut transférée sur une tête plus digne. Il gouverna pendant quarante ans, mais malheureux, et toujours agité par une frénésie cruelle qui le porta enfin à terminer lui-même sa fatale existence, après la perte d'une bataille contre les Philistins.

David, jeune berger de la tribu de Juda, et le dernier des fils de *Jessé,* avoit été secrètement élu en sa place par Samuel, et consacré roi à l'âge de seize ans, par l'effusion d'une huile sainte. Il avoit justifié le choix du Seigneur, non-seulement par une piété sincère, mais par les actions les plus héroïques. Il avoit mérité d'épouser la fille du roi, en terrassant Goliath, fier et redoutable géant philistin, qui insultoit aux bataillons d'Israël, et cette victoire avoit été soutenue par des exploits plus brillans encore. Il avoit montré la magnanimité la plus généreuse, le courage le plus intrépide, la constance la plus ferme durant douze années de persécutions que lui avoit suscitées la jalousie de Saül; et jamais il n'avoit opposé aux barbares poursuites de ce monarque déchu, que la fuite, la douceur, la patience et la soumission; enfin, il avoit fixé sur lui les regards de tous les Hébreux, lorsque la mort de son persécuteur le laissa maître du diadème dont l'Eternel, depuis long-temps, vouloit ceindre son front.

David ne régna d'abord que sur Juda et sur Benjamin, car un reste d'attachement pour Saül avoit soumis à Isboseth, fils de ce prince, les dix autres tribus; mais ensuite il devint roi de tout Israël, par la mort de ce nouveau rival que quelques furieux assassinèrent. Alors il subjugua les ennemis du peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient. Il

prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion qui étoit la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, l'une des plus anciennes du monde, et dont Melchisédech avoit été roi, il y établit, par l'ordre du Seigneur, le siége de la royauté et celui de la religion. Sion fut sa demeure, et il la nomma la cité de David.

L'Arche d'Alliance, construite par Moïse, n'avoit point de place fixe; David la mena en triomphe dans Sion, qu'il avoit conquise par le tout-puissant secours de Dieu, afin que Dieu régnât dans Sion, et qu'il y fût reconnu comme le protecteur de David, de Jérusalem et de tout le royaume. Mais le Tabernacle, où le peuple avoit servi Dieu dans le désert, étoit encore à Gabaon, et c'étoit là que s'offroient les sacrifices, sur l'autel que Moïse avoit élevé. Ce n'étoit qu'en attendant qu'il y eût un temple où l'Autel fût réuni avec l'Arche, et où l'on pût célébrer le service divin avec une magnificence digne du Dieu d'Israël. Quand David eut défait tous ses ennemis et qu'il eut poussé les conquêtes du peuple de Dieu jusqu'à l'Euphrate, paisible et victorieux, il conçut le dessein de bâtir un temple au Très-Haut. Sur la même montagne où Abraham avoit été prêt à immoler Isaac, il désigna, par l'ordre du Seigneur, le lieu de ce grand édifice. Il en traça tous les dessins; il en amassa les riches et précieux matériaux; il y destina les dépouilles des peuples et des rois vaincus. Mais ce temple, qui devoit être disposé par un roi conquérant, devoit être construit par un prince pacifique; et l'honneur d'élever ce pieux et vénérable monument fut réservé aux mains de Salomon que le sang des vaincus n'avoit point souillées.

Au milieu de la gloire que ses exploits et ses vertus lui avoient méritée, David s'oublia un instant, et prouva, par son exemple, combien l'homme est foible lorsqu'il est abandonné à lui-même. La vue de Bethsabée, femme d'Urie, brave officier des troupes d'Israël, corrompt son cœur; et bientôt il commet un double crime, l'adultère et le meurtre : il s'empare de Bethsabée; il fait périr Urie en ordonnant à Joab, son général, de l'abandonner dans une attaque au siége de Rabbath, ville des Ammonites.

Mais le Seigneur qui aimoit David, et qui l'avoit choisi pour être l'objet de ses miséricordes les plus étendues, lui ouvre les yeux par le ministère du prophète Nathan. Le monarque reconnoît sa faute; il s'humilie devant l'Eternel of-

fensé; il gémit sous la cendre et le cilice, et par sa pénitence, il fait tourner son crime même à la gloire de son créateur.

Avec quelle pieuse fermeté ne supporta-t-il pas les châtimens dont la main paternelle de son Dieu punissoit sa déplorable chute! il vit mourir le fils qu'il avoit eu de son adultère; il vit sa fille Thamar déshonorée par Amnon, son fils; il vit Amnon lui-même tué par Absalon, le plus beau de ses enfans; enfin, il vit cet Absalon, s'efforcer de le détrôner, et d'enfoncer dans son sein une main parricide. Dieu, qui vouloit lui faire expier par de grandes disgrâces la grandeur de sa faute, ne l'abandonna point. Après ces rudes épreuves, il couronna sa parfaite soumission, en lui rendant la paix et le bonheur qu'il avoit perdus; et David mourut plein de jours et de mérite, toujours aimé de son Dieu, regretté de son peuple, respecté de ses ennemis mêmes, après avoir choisi pour successeur Salomon, fils de cette même Bethsabée dont la possession lui avoit coûté tant de larmes.

Avant de terminer cette époque qui a duré quatre cent soixante-dix-neuf ans, remarquez que l'élévation de David et de sa famille sur le trône du peuple de Dieu fut l'effet d'une élection mystérieuse, qui avoit un objet bien plus relevé que celui qui paroît d'abord. Ce Messie, tant de fois promis, comme le fils d'Abraham, devoit être aussi le fils de David et de tous les rois de Juda; et c'étoit pour désigner son règne éternel, que Dieu promettoit à David que son trône subsisteroit éternellement. Salomon, choisi pour lui succéder, étoit destiné à représenter la personne du divin libérateur; c'est pourquoi Dieu dit de lui : *Je serai son père, il sera mon fils;* ce qu'il n'a jamais dit, avec cette force, d'aucun roi ni d'aucun homme.

Aussi, du temps de David et sous les rois ses enfans, le mystère du Messie se déclara-t-il plus que jamais par des prophéties magnifiques et plus claires que le soleil.

David l'a vu de loin, et l'a chanté dans ses psaumes avec une magnificence que rien n'égalera jamais. Souvent il ne pensoit qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils; tout à coup, ravi hors de lui-même, il voit *celui qui est plus que Salomon en gloire*, aussi bien qu'en *sagesse*. Le Christ lui paroît assis sur un trône plus durable que le soleil et que les astres. Il aperçoit à ses pieds *toutes les nations* vaincues, et tout à la

fois *bénies en lui*, conformément à la promesse faite à Abraham; il le voit *dans la lumière des saints, et devant l'aurore, sortant éternellement du sein* de son père, *pontife éternel*, et sans successeur, ne succédant aussi à personne ; créé extraordinairement, non selon l'ordre d'Aaron, mais *selon l'ordre de Melchisédech :* ordre nouveau, que la loi judaïque ne connoissoit pas. Il le voit *assis à la droite de Dieu*, regardant, du plus haut des cieux, *ses ennemis abattus. En vain les peuples frémissent, en vain les rois et les princes forment des complots;* le Seigneur se rit de leurs projets insensés, l'empire de son Christ s'étend malgré eux jusqu'aux bornes du monde : il l'établit sur eux-mêmes : il faut qu'ils deviennent les premiers sujets de ce dominateur des peuples. David les voit courber leurs têtes altières sous le joug de ce conquérant issu de sa race. Il est étonné d'un si grand spectacle; et, ravi de la gloire de son fils, il l'appelle *son Sauveur*.

Mais si le Tout-Puissant découvre à David la gloire future et les triomphes du Messie, il lui dévoile aussi les humiliations et les ignominies que doit essuyer ce divin libérateur, et cette instruction étoit nécessaire au peuple de Dieu. Si ce peuple encore infirme avoit besoin d'être attiré par des promesses temporelles, il ne falloit pourtant pas lui laisser regarder les grandeurs humaines comme la souveraine félicité et comme son unique récompense.

Mœurs, Usages et Coutumes des Hébreux, avant et après l'établissement de la royauté.

De la Terre-Sainte.

Le pays qu'ont habité les enfans d'Israël, a porté plusieurs noms. On l'a nommé d'abord *Terre de Chanaan*, parce qu'il fut occupé par les descendans de ce petit-fils de Noé. On y comptoit sept peuples divisés chacun en plusieurs royaumes, lorsque les Hébreux s'en emparèrent sous la conduite de Josué. On l'a appelé *Terre promise*, parce que Dieu avoit pro-

Application des Figures de l'ancien Testament à Jésus-Christ et à son Eglise.

Israélites dans le Désert.

Les eaux de la mer Rouge, par la vertu de la baguette de Moïse, laissent un libre passage aux enfans, de Jacob, et engloutissent les ennemis furieux qui les poursuivent.

L'eau du baptême, sanctifiée par la croix de Jésus-Christ, nous sauve de la tyrannie du démon, nous ouvre l'entrée de l'Eglise, et submerge, pour ainsi dire, tous nos péchés.

Mœurs, Usages, etc.

mis de le donner à la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Il a porté le nom de *Judée*, après la captivité de Babylone, parce que la plupart de ceux qui vinrent s'y établir alors étoient de la tribu de Juda. On lui a donné le nom de *Palestine*, à cause des Palestins ou Philistins, que les Grecs et les Romains connurent avant les Juifs par le commerce. Enfin les Chrétiens l'appelèrent *Terre-Sainte*, à cause des mystères que Jésus-Christ, notre Sauveur, y a opérés pour la rédemption du genre humain.

Ce pays a environ soixante lieues du midi au nord, et quatre-vingt d'orient en occident. Il est borné au midi par de grandes montagnes qui arrêtent l'air brûlant des déserts de l'Arabie, et qui continuent bien avant à l'orient, comme ces déserts. La mer Méditerranée, qui le borne au couchant, en tirant au nord, y envoie des vents rafraîchissans : enfin, au nord, le mont Liban, qui est une chaîne de montagnes, partagées en six ordres dont chacun s'élève au-dessus de celui qui le précède, en forme de gradin, oppose une barrière impénétrable aux vents glacés du septentrion.

L'intérieur de cette contrée, autrefois si féconde que l'Ecriture dit souvent que le lait et le miel en découlent, est diversifié par un grand nombre de montagnes et de collines avantageuses pour les vignes, pour les arbres fruitiers et pour le menu bétail; et les vallons fréquens donnent lieu à quantité de torrens très nécessaires pour arroser le pays, qui n'a point d'autre fleuve que le Jour-

Application des Figures, etc.

Une colonne de nuée et de feu accompagne le peuple d'Israël, l'éclaire durant la nuit, et pendant le jour le garantit des ardeurs du soleil.

Le Saint-Esprit éclaire nos âmes par la lumière de la foi, et tempère en elles les ardeurs de la concupiscence.

Cette colonne miraculeuse ne présentoit pas toujours son côté lumineux; souvent elle ne laissoit apercevoir que sa profonde obscurité.

Les lumières que la foi nous donne sont toujours ici bas accompagnées de quelques ombrages : Dieu ne s'y montre à nous que sous des voiles que notre main est trop foible pour écarter : ce n'est que dans le ciel que nous le verrons à découvert et face à face.

Le bois que Moïse jette dans les eaux amères des marais, les rend douces et potables.

La croix de Jésus-Christ adoucit les amertumes de la pénitence, et nous rend supportables les incommodités de cette vie.

Pendant les quarante années que dura le voyage des Israélites, Dieu les nourrit avec la manne, qui tous les jours tomboit du ciel.

L'Eucharistie est la véritable nourriture qui alimente les chrétiens dans le désert de ce monde. « Je suis, dit » Jésus-Christ, le pain vivant descen- » du du ciel; si quelqu'un mange de » ce pain, il vivra éternellement; et le » pain que je donnerai, c'est ma chair » que je dois donner pour la vie du » monde. Il n'en est pas de ce pain » comme de la manne. Vos pères ont » mangé la manne, et ils sont morts;

Mœurs, Usages, etc.

dain. Les pluies y sont rares, mais réglées. Il en vient d'abondantes au printemps et en automne; et c'est ce que les livres saints appellent la pluie du matin et la pluie du soir, regardant l'année comme un jour. En été, de copieuses rosées suppléent à la rareté des pluies.

Villes et Maisons.

Les villes que les Hébreux enlevèrent aux Chananéens furent leurs premières habitations fixes. Elles étoient bien bâties et bien fortifiées, et l'on regardoit comme les plus importantes celles qui étoient situées sur des hauteurs. Une double et souvent une triple enceinte de murailles, garnies de créneaux et de tours, d'espace en espace, et environnées de fossés profonds, en défendoit l'accès. Les rues n'étoient point pavées; mais on avoit grand soin de les conserver propres. On n'y voyoit point une multitude d'édifices publics et de temples; les seuls lieux remarquables étoient la porte et le marché. La porte de la ville étoit l'endroit où l'on rendoit la justice; il y avoit pour cela des bâtimens au-dessus et à côté. Le marché, qui n'étoit pas éloigné de là, servoit aux assemblées du peuple et à la vente des denrées. C'étoient de grandes cours environnées de portiques et de galeries couvertes, où les marchands formoient leurs boutiques, et dans lesquelles les étrangers passoient la nuit, lorsqu'ils ne trouvoient personne qui leur donnât

Application des Figures, etc.

» celui qui mange ce pain vivra éter-
» nellement. »

Dès que le peuple de Dieu eut goûté des fruits de la terre promise, la manne cessa de tomber du ciel, et il n'eut plus d'autre nourriture que celle que lui produisoit ce beau pays.

Tout ce qui est figuré par la manne, comme l'Ecriture Sainte, le Sacrement de l'Eucharistie, ne se trouvera plus dans le ciel, qui est la vraie terre promise. La vérité vue à découvert, et aimée sans mesure, sera le pain délicieux dont nous serons éternellement rassasiés.

Le rocher d'Horeb, frappé par Moïse, s'ouvrit tout-à-coup, et il en sortit un torrent qui désaltéra le peuple d'Israël.

Cette pierre mystérieuse étoit Jésus-Christ, qui a été frappé dans sa passion pour nos péchés, et dont les plaies sacrées sont devenues pour nous des sources d'une eau vive qui nous lave, et qui éteint la soif ardente que nous souffrons dans le voyage de cette vie.

Lorsque Amalec vint attaquer Israël, Moïse se mit en prières, tandis que Josué combattoit la nation idolâtre.

Ce n'est que par la prière que nous pouvons éloigner et vaincre les ennemis de notre salut, et triompher de leurs attaques.

Moïse, en tenant ses mains élevées vers le ciel, procura la victoire à son peuple.

Jésus-Christ, en levant ses mains vers son père, lorsqu'il fut attaché sur la croix, a terrassé les démons ennemis de son Eglise.

Moïse immola des victimes, et jeta

Mœurs, Usages, etc.

l'hospitalité: car les hôtelleries étoient rares; il y avoit même des villes où l'on n'en trouvoit aucune.

La beauté des maisons consistoit moins dans les ornemens que dans la forme entière, dans la taille et la liaison des pierres; ils avoient grand soin que tout fût bien uni et bien dressé au plomb, à l'équerre et au niveau. Ils employoient les bois odoriférans, comme le cèdre et le cyprès, pour revêtir l'intérieur des bâtimens les plus riches, et pour en faire des colonnes et des lambris.

Les toits étoient plats, et en forme de terrasse composée de terre battue, afin que la pluie ne pût la pénétrer. La loi avoit ordonné de garnir les bords d'une muraille à hauteur d'appui, pour empêcher qu'on ne tombât. On se promenoit sur ces plates-formes; on y mangeoit, on y couchoit même; on y montoit dans les grandes alarmes. Chaque maison étoit un échafaud tout dressé pour quiconque vouloit se faire entendre de loin.

On ne connoissoit point l'usage des cheminées; on allumoit un brasier au milieu de la maison, et toute la famille l'environnoit pour se chauffer; on se contentoit d'avoir des fourneaux pour la cuisine. Les fenêtres n'étoient fermées que par des treillis ou des jalousies. Les portes se fermoient en dedans par le moyen d'une barre de bois ou de métal, et avec de bons verrous. Au devant et à côté des bâtimens, étoient des galeries couvertes, où les domestiques trouvoient des abris commodes et agréables, et par lesquelles on communiquoit d'un appartement à l'autre, quelque temps

Application des Figures, etc.

de leur sang sur les Israélites, pour cimenter l'alliance que Dieu daignoit contracter avec eux.

Jésus-Christ, médiateur de la nouvelle alliance, l'a scellée par l'immolation de son propre corps, et par l'effusion de son sang, dont il a fait l'aspersion sur ses disciples, en leur donnant ce sang à boire, et en leur disant : « Ceci est mon sang, le sang » de la nouvelle alliance. »

Dans l'ancienne alliance, la loi de Dieu prononcée distinctement, écrite sur le parchemin et gravée sur la pierre, ne parloit qu'aux yeux et aux oreilles de l'homme.

Dans l'alliance nouvelle, cette loi est écrite dans le cœur par l'esprit de Dieu, et l'homme l'accomplit par amour.

La loi a été donnée par Moïse; la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-Christ.

La loi, foible et imparfaite, établissoit pour pontifes des hommes foibles et pécheurs, dont le ministère ne pouvoit procurer aux hommes que les biens de la vie présente, et devoit nécessairement finir.

Mais la parole de Dieu, confirmée par serment, établit son propre fils, saint, innocent, exempt de toute souillure, pour être le pontife éternel des biens à venir.

Le serpent d'airain que Moïse éleva dans le désert préserva de la mort les Israélites coupables; et pour être guéri, il falloit le regarder.

Jésus-Christ élevé sur la croix, et montré au peuple de Jérusalem, comme un objet de réprobation, a sauvé le genre humain, et quiconque veut

Mœurs, Usages, etc.

qu'il fit. Enfin, on logeoit par bas, et de plain-pied, autant qu'il étoit possible, afin de se garantir de la chaleur.

Population.

Pour juger de la fertilité de la Terre-Sainte, qui n'offre plus aujourd'hui que de misérables villages, des ruines, des terres en friche et abandonnées, il faut faire attention à la multitude de ses habitans. Quand les Hébreux entrèrent dans ce pays, ils étoient au nombre de plus de six cent mille hommes portant les armes, depuis vingt ans jusqu'à soixante: ajoutez les femmes, les enfans, les vieillards, les esclaves, les naturels du pays qui ne furent point exterminés, et vous aurez près de trois millions d'âmes. Ce nombre augmenta beaucoup dans la suite. Seize ans environ après la mort de Josué, dans une guerre que les onze tribus déclarèrent à celle de Benjamin, cette dernière, la moindre de toutes, mit sur pied vingt-cinq mille hommes; le reste du peuple en avoit quatre cent mille. Saül mena deux cent dix mille hommes contre les Amalécites, quand il les extermina. David entretenoit continuellement douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun, qui servoient par mois : c'étoit en tout deux cent quatre-vingt mille hommes; et dans le dénombrement qu'il fit sur la fin de son règne, il se trouva treize cent mille combattans. Josaphat, l'un de ses successeurs, alla plus loin à proportion; car quoiqu'il n'eût guère que le tiers du royaume de David, il avoit

Application des Figures, etc.

éviter la mort éternelle, doit jeter les yeux sur ce signe salutaire.

Tous les Hébreux ont été sous la nuée dans le désert : tous ont passé la mer Rouge; tous ont été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer; tous ont mangé la même viande spirituelle; tous ont bu le même breuvage mystérieux, et cependant il y en eut peu d'un si grand nombre qui fussent agréables à Dieu; car ils périrent dans les solitudes où ils erroient depuis tant d'années; deux seulement entrèrent dans l'héritage promis à leurs ancêtres.

Tous ceux qui sont dans le sein de l'Eglise, et qui reçoivent les mêmes sacremens, ne sont pas assurés pour cela de leur salut éternel; le nombre des élus est très petit; il n'y a que les imitateurs de Josué et de Caleb, c'est-à-dire, ceux qui ont l'esprit de Jésus-Christ, qui puissent entrer dans la véritable Terre promise.

Moïse et Aaron meurent dans le désert, parce qu'il falloit que le médiateur aussi bien que le pontife de l'ancienne alliance, fussent exclus de l'entrée dans le pays de Chanaan, pour montrer que la loi ancienne, avec tout son culte, ne pouvoit conduire l'homme dans la céleste patrie.

C'est un Josué, c'est un Jésus (car c'était le vrai nom de Josué) qui, par son nom et son office, représentoit le Sauveur du monde, qui doit introduire le peuple de Dieu dans la Terre-Sainte, figure du ciel, où Jésus-Christ a fait passer ses élus du désert de ce monde; mais ce n'est qu'après bien des combats d'où ils

plusieurs corps de bonnes troupes, qui toutes ensemble formoient onze cent soixante mille hommes, tous sous sa main, sans compter les garnisons de ses places.

Aussi les Hébreux, comme toutes les nations anciennes, mettoient-ils toute leur politique à favoriser la population. « La multitude du peuple, » dit le Sage, est la gloire du roi; et le » petit nombre des sujets est la honte » du prince. » Voilà pourquoi ils s'appliquoient tant à la culture de leur pays. Ils s'étudioient à rendre les mariages faciles et la vie aisée; à procurer la santé et l'abondance; à tirer de leur terre tout ce qu'elle pouvoit produire. Dès la plus tendre jeunesse, ils exerçoient leurs enfans au travail, leur inspiroient l'amour du pays, l'union entre eux, la soumission aux lois. Outre le blé, l'orge et le pur froment qu'ils recueilloient, ils avoient du vin, de l'huile, du miel en abondance, et une quantité prodigieuse de fruits de toute espèce. Tout le terrain étoit employé; ils souffroient peu de bois: ils n'avoient ni parcs pour la chasse, ni avenues, ni parterres; ils nourrissoient de nombreux troupeaux, qui fournissoient à la moitié de leur subsistance, par les chairs et par les laitages. Enfin, et c'étoit leur plus grande richesse, ils étoient économes, et menoient une vie simple et frugale.

Mariages.

Les alliances étoient libres entre tous les Israelites, et il n'étoit pas nécessaire de prendre une femme de sa

ne sortent victorieux, comme les Israélites, que par des miracles de la toute-puissance divine.

SAMSON.

Samson, né miraculeusement, doué d'une force sans exemple, prit pour épouse une femme philistine, et renonça, pour ainsi dire, à celles de son pays.

Jésus-Christ, le fort par excellence, né d'une vierge, a répudié la Synagogue, pour épouser l'Eglise des Gentils.

Samson tue un lion furieux sans employer aucune arme; et quelque temps après, il trouve dans la gueule de cet animal un rayon de miel que les abeilles y avoient fait.

Jésus-Christ, après avoir renversé le paganisme, sans autre arme que sa parole, a changé le cœur des Gentils. Ce peuple, qui auparavant déchiroit les Chrétiens comme un lion farouche, et qui n'avoit dans la bouche que des arrêts cruels et des sentences de mort contre les fidèles, vaincu par la force victorieuse de la grâce, a réformé ses édits, et n'en a plus fait que de favorables pour l'Eglise: il ne s'est plus trouvé que du miel dans la bouche de ses persécuteurs; et régénérés en Jésus-Christ, ils sont devenus en quelque sorte la nourriture des Chrétiens, en formant avec eux un même corps sous un même chef.

Samson, avec la mâchoire d'un âne, tue mille Philistins. Comme le combat l'avoit altéré, il ouvre une des dents de la mâchoire, et Dieu,

tribu; on n'y étoit obligé que quand les filles étoient héritières de leurs pères au défaut de mâles; et dans ce cas, le but de la loi étoit d'empêcher que le domaine d'une tribu ne fût confondu avec celui d'une autre tribu. On pouvoit même se marier avec des étrangères, excepté les Chananéennes, pourvu qu'on les convertît au vrai Dieu.

Les mariages n'étoient accompagnés d'aucune cérémonie de religion; on n'offroit aucun sacrifice pour ce sujet; on n'alloit point au temple; on ne faisoit point venir les prêtres; tout se passoit entre les parens et les amis : ce n'étoit encore qu'un contrat civil.

Les époux, magnifiquement parés, et portant des couronnes en signe de joie, étoient bénis par le chef de la famille, qui prioit sur eux avec tous les assistans, et leur souhaitoit une postérité nombreuse. On les conduisoit au son des instrumens de musique, et tout le cortége tenoit à la main des branches de myrte et des palmes. Les noces duroient sept jours, et c'étoit une chaîne de festins et de réjouissances. Le nouveau marié avoit avec lui un certain nombre de jeunes hommes que l'on appeloit les amis de l'époux; et la femme étoit suivie d'un pareil nombre de jeunes filles que l'on nommoit les compagnes de l'épouse.

Comme les femmes étoient fort laborieuses, le mariage étoit pour les Hébreux un soulagement plutôt qu'un embarras.

Loin de craindre la multitude des enfans, ils la souhaitoient; ils la regardoient comme un honneur. On par miracle, en fait sortir une source d'eau vive, qui renouvelle les forces de son serviteur.

Jésus-Christ, le véritable Samson, n'a opposé aux ennemis de la vérité que la simplicité de quelques pêcheurs; mais cette simplicité, conduite par la main de Dieu, a triomphé de ce qu'il y avoit de plus terrible dans les hommes et dans les démons. Les apôtres de Jésus-Christ, obéissans et patiens comme lui, jusqu'à mourir pour son service, sont devenus, après leur mort, des sources d'eau vive, et le principe d'une infinité de grâces que Dieu a répandues par eux sur toute l'Eglise.

Samson, investi par les ennemis de son peuple dans la ville de Gaza, se lève au milieu de la nuit, arrache les portes, les gonds, les poteaux et les serrures de cette ville, et va les porter sur une montagne, à la vue même de ceux qui vouloient le massacrer.

Jésus-Christ mis dans le tombeau par ses ennemis, environné de gardes, s'est réveillé au milieu de la nuit par sa résurrection glorieuse; et se délivrant de ce sépulcre où ses persécuteurs le tenoient enfermé, non seulement il en est sorti libre lui-même, sans pouvoir être jamais assujetti à la mort; mais il a encore rendu les hommes libres en détruisant la mort, dont il a brisé les portes et les serrures, comme le dit l'Eglise dans ses actions de grâces; il les a portées jusqu'au haut de la montagne, c'est-à-dire, jusque dans le ciel, que la résurrection du Sauveur a ouvert aux hommes, et où ses membres espèrent tous de le suivre.

Mœurs, Usages, etc.

appeloit heureux celui qui se voyoit à la tête d'une longue famille, et qui étoit environné d'une foule d'enfans et de petits-enfans toujours prêts à exécuter ses ordres, et à recevoir ses instructions. Aussi n'étoient-ils point pressés de ces intérêts sordides qui font aujourd'hui regarder comme un malheur la bénédiction des mariages. Leur vie frugale les mettoit en état de soutenir leur maison, quelque considérable qu'elle fût. Quand les enfans étoient petits, ils leur coûtoient peu à nourrir, et moins encore à vêtir; car, dans les pays chauds on les laisse souvent nus; et quand ils étoient grands, ils les aidoient dans leur travail, et leur épargnoient des esclaves ou des serviteurs à gages. Comme il n'y avoit point de fortune à faire parmi eux, ils n'étoient point en peine de les pourvoir. Toute leur ambition étoit de laisser à leurs descendans l'héritage qu'ils avoient reçu de leurs ancêtres, mieux cultivé s'il étoit possible, avec quelques troupeaux de plus.

Le désir d'avoir un grand nombre d'enfans portoit les Israélites à prendre plusieurs femmes à la fois, et c'étoit chez eux un honneur et une marque de grandeur. Outre les femmes, il étoit encore permis d'avoir des concubines qui d'ordinaire étoient des esclaves. Les épouses du premier rang n'avoient au-dessus de ces dernières que la dignité qui rendoit leurs enfans héritiers. Ainsi le concubinage n'étoit point une débauche comme parmi nous, mais c'étoit un mariage moins solennel.

La virginité, considérée comme une vertu, étoit encore peu connue,

Application des Figures, etc.

Samson renverse l'édifice où les ennemis de sa nation étoient assemblés, et en fait plus périr en mourant volontairement, qu'il n'en avoit tué pendant sa vie.

Le Sauveur, en mourant volontairement, a plus confondu les démons qu'il n'avoit fait pendant sa vie, et c'est véritablement alors que la maison de Satan, c'est-à-dire, l'idolâtrie, a été renversée de fond en comble, et que son audace a été terrassée.

DAVID.

David, jeune berger, le dernier des enfans de Jessé, dont son père ni sa famille ne connoissoient pas le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, reçoit du prophète Samuel l'onction royale dans Bethléem, sa patrie. Mais au milieu de son royaume, il est méprisé par ses propres frères, et inconnu à ses sujets; et il n'est grand qu'aux yeux du Très-Haut, et sa grandeur ne peut être découverte que par une lumière divine.

Jésus-Christ, roi des rois, né dans Bethléem, annoncé par les prophètes, figuré par toute la loi ancienne, est venu dans le monde, et le monde ne l'a point connu; il est venu chez soi, et les siens ne l'ont pas reçu. Ses frères l'ont méprisé, son peuple l'a outragé : la seule lumière de la foi pouvoit apercevoir sa grandeur invisible aux sens.

Pour punir Saül de ses crimes, l'esprit malin s'empare de son cœur, et l'agite avec violence. David est choisi pour calmer les fureurs du monarque infidèle, en jouant de la harpe;

Mœurs, Usages, etc.

et l'on estimoit malheureuses les filles qui mouroient sans avoir eu d'époux. C'étoit un opprobre à une femme mariée d'être stérile, et l'on regardoit ce malheur comme une malédiction de Dieu.

Cet amour de la postérité étoit le fondement de la loi qui ordonnoit au frère d'épouser la veuve de son frère quand il mouroit sans enfans. On se déshonoroit en manquant à ce devoir de piété, dont le but étoit d'empêcher que le nom du défunt ne tombât dans l'oubli; aussi les enfans lui étoient-ils attribués par une espèce d'adoption.

Le divorce, ainsi que la pluralité des femmes, étoit toléré parmi les Hébreux à cause de la dureté de leur cœur. Il n'étoit permis qu'aux hommes de répudier leurs femmes; mais c'étoit avec bien des formalités, dont une des principales consistoit à donner à la femme un acte écrit et délivré par un scribe ou greffier autorisé pour cela par le gouvernement. L'épouse répudiée pouvoit se marier à un autre; mais celui qui l'avoit renvoyée ne pouvoit plus la reprendre.

Education.

L'éducation des enfans étoit regardée, chez les Israélites, comme le premier et le plus doux des devoirs imposés à l'homme. Elle commençoit en quelque sorte dès la naissance, puisque les mères ne se dispensoient pas, comme parmi nous, de nourrir elles-mêmes le fruit de leurs entrailles.

Aussitôt que l'enfant pouvoit marcher et articuler des mots, on for-

Application des Figures, etc.

au son de cet instrument, le démon prend la fuite.

C'est par la douceur de sa parole sainte, que J. C. a chassé les esprits de malice, et anéanti leur empire : c'est par la sagesse de leurs discours, que les pasteurs de son Eglise rendent le calme aux âmes agitées par la violence des passions.

David, armé d'un bâton et d'une fronde, ose attaquer le redoutable Goliath, qui se rit de la foiblesse apparente et des armes de son adversaire; mais ce superbe géant philistin expire d'un seul coup sous la main du berger d'Israël.

J. C., animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut de ses frères, et revêtu d'une force divine, a attaqué et vaincu le démon en ne lui opposant que des armes foibles et méprisables aux yeux du monde. Sa croix, comme le bâton de David, n'est qu'un objet de risée pour les cœurs incirconcis et idolâtres; mais elle est la vertu de Dieu pour renverser ce qui s'élève contre lui et pour sauver son peuple de l'esclavage.

David, persécuté par Saül et par ceux à qui il n'a fait que du bien, n'oppose que la patience à l'injustice du prince qui le poursuit, et deux fois il l'épargne, lorsqu'il pouvoit lui donner la mort.

J. C., persécuté par ceux qu'il venoit sauver et qu'il combloit de bienfaits, n'a repoussé leur haine implacable que par une douceur sans bornes; et quoiqu'il eût pu les anéantir, il les a toutefois épargnés : ce n'est pas tout; il est mort pour eux, parce qu'il venoit pour édifier, et non pour détruire.

moit son corps par le travail et les exercices, et son esprit par les lettres et par la musique. On se proportionnoit aux progrès des années dans la culture de ces deux parties de nous-mêmes, que l'on croyoit indispensable de fortifier en même temps.

Le père accoutumoit son fils à courir, à lever des fardeaux, à tirer de l'arc, à lancer la fronde, à combattre contre les animaux farouches; il joignoit quelquefois à tout cela des exercices militaires.

Il lui enseignoit encore tout ce qui regarde l'agriculture, éclairant ses leçons par une pratique continuelle; en sorte qu'un jeune homme, au sortir de la maison paternelle, savoit se procurer à lui-même toutes les choses nécessaires à la vie; il connoissoit parfaitement la qualité différente des terres et des plantes qui y sont propres; quelles façons il y faut faire, et en quelle saison; quelles précautions on doit prendre contre les divers accidens qui font périr les fruits; comme on doit les cueillir et les conserver; quelle est la nature des bestiaux, quelle nourriture leur est propre, quelles maladies leur sont particulières, par quels remèdes on peut les guérir.

La mère apprenoit à sa fille à remplir toutes les fonctions du ménage, à pétrir avec adresse, à faire tout ce qui concerne la cuisine; à filer, à travailler à l'aiguille, à fabriquer des étoffes sur le métier, etc..... Voici les principes qu'elle ne cessoit de lui donner, soit pour lui enseigner ses devoirs, soit pour lui montrer les moyens de parvenir

Après plusieurs années de travaux et de disgrâces, David est enfin reconnu pour roi par tous les enfans de Jacob, qui s'empressent de se soumettre à sa puissance.

Après trente-trois ans de souffrances, J. C. est enfin adoré comme le roi des rois; après plus de deux siècles de persécution, son Eglise est enfin reconnue; et tous les peuples s'empressent d'entrer dans son sein, et de se soumettre à l'empire de son divin époux.

David, pour expier son crime, supporte la révolte de ses enfans et de ses sujets; il prend la fuite, il passe le torrent de Cédron, et monte la colline des Oliviers, marchant les pieds nus, la tête couverte en signe de deuil, et pleurant le long du chemin. Il n'est accompagné que d'un petit nombre de serviteurs fidèles, qui partagent sa tristesse.

J. C., le véritable David et l'unique roi d'Israël, se soumet aux humiliations les plus amères pour expier le crime du genre humain. Il est chassé de l'ingrate Jérusalem, renoncé par son peuple, abandonné des siens, et poursuivi à mort par ceux qu'il a traités comme des enfans chéris, dont il est le sauveur. Il passe le même torrent de Cédron, le cœur pénétré de tristesse et d'ennui; il se rend avec quelques-uns de ses disciples affligés sur la même montagne des Oliviers, pour y adorer son père, et pour y accepter avec soumission le calice qu'il lui a préparé.

David, durant son exil, est rassasié d'opprobres. Ses propres sujets l'accablent d'outrages et de reproches, le maudissent, et lui jettent des

sur la terre au véritable bonheur.

« Ma fille, lui disoit-elle, une femme sage, appliquée à son ménage, et laborieuse, est la joie de son mari; elle lui fera passer en paix toutes les années de sa vie. Elle est plus précieuse que ce qu'on apporte de plus rare des extrémités du monde. Le cœur de son mari met sa confiance en elle, et sa maison sera dans l'abondance.

Elle cherche la laine et le lin, et elle les met en œuvre avec des mains habiles. Elle se lève avant le jour, et distribue la nourriture à ses domestiques. Elle tire du travail de ses mains de quoi acheter un champ et planter une vigne. Elle endurcit son corps et fortifie ses bras par la fatigue; elle met la main aux ouvrages les plus forts, et dès qu'elle les a quittés, ses doigts reprennent le fuseau.

Elle ouvre sa main à l'indigent, et elle l'étend pour assister le pauvre. Elle ne craint pour sa maison ni le froid ni la neige, parce que tous ses domestiques sont bien vêtus. Elle se fait elle-même des meubles de tapisserie, et elle est couverte de lin et de pourpre. Elle est revêtue de force et de beauté; elle ne profère que des paroles de sagesse: sa langue est conduite par la loi de la douceur.

Elle a les yeux sur tout ce qui se passe dans sa maison, et elle ne mange point son pain dans l'oisiveté. Ses enfans publient qu'elle est heureuse, et son mari ne cesse de la louer.

Une femme sensée et amie du silence, est un don de Dieu.

Rien n'est comparable à une femme bien instruite. Une femme chaste

pierres; mais le saint roi, bien loin de les punir, les supporte en silence.

Jésus-Christ, attaché sur la croix, est maudit par son peuple, traité comme un infâme, outragé par une vile populace, chargé de reproches et de blasphèmes; mais cet Homme-Dieu, bien loin de leur répondre, demeure muet comme un agneau devant celui qui le tond.

Tabernacle.

Le Tabernacle étoit une tente d'étoffes précieuses et enrichies de broderies, couverte d'une autre étoffe de poil-de-chèvre, sur laquelle on étendoit des peaux propres à résister à toutes les injures de l'air. Il avoit trente coudées de long sur dix de large. Des ais lui servoient de murailles de part et d'autre; et l'on avoit mis à ces ais des anneaux d'or, au travers desquels on passoit des leviers aussi revêtus d'or, pour les porter quand il falloit changer de lieu le Tabernacle.

Ce temple portatif marquoit l'Eglise pendant qu'elle étoit encore sur la terre dans un état d'instabilité et dans un lieu de passage, comme, depuis, le temple de Salomon figura l'Eglise dans son état de stabilité et dans la demeure des cieux.

Les ais qui formoient les murailles du Tabernacle, marquoient les personnes fortes qui soutiennent toute l'Eglise par la solidité de leurs vertus. Ces étoffes ornées de broderies diverses, signifioient les différentes vertus des élus, qui toutes ensemble forment une agréable variété, qui est

et d'une solide vertu, est une grâce qui surpasse toute grâce. La femme vertueuse est un excellent partage; c'est le partage de ceux qui craignent Dieu, et elle sera donnée à un homme pour ses bonnes actions.

Mais une méchante femme est l'affliction du cœur, et la plaie mortelle de son mari. Il vaudroit mieux demeurer avec un lion et avec un dragon, que d'habiter avec une méchante femme.

Il n'y a point de tête plus méchante que la tête du serpent, ni de colère plus aigre que la colère de la femme.

La mauvaise langue d'une femme est à un homme paisible, ce qu'est une montagne sablonneuse aux pieds d'un vieillard.

La femme jalouse est une source de douleur; et la femme sujette au vin, est un sujet de colère et de honte pour son mari.

La femme sage et modeste sera élevée en gloire; elle bâtit et fait fleurir sa maison; mais l'insensée détruit de ses mains celle même qui étoit déjà bâtie et florissante.

La femme belle et insensée est comme un anneau d'or au museau d'une truie.

Les grâces du visage disparoissent, et la beauté n'a qu'un vain éclat. La femme qui craint le Seigneur est celle qui mérite d'être louée. »

Telles étoient les sages maximes par lesquelles les mères formoient le cœur et l'esprit des jeunes Israélites; et ces leçons avoient d'autant plus de poids, qu'elles donnoient la gloire de Dieu et l'ornement de l'Eglise.

Un voile ou rideau d'une riche étoffe relevée de broderies, partageoit le Tabernacle en deux : la partie dans laquelle on entroit d'abord, s'appeloit le *Saint* ou le *Lieu Saint*, et le fond du Tabernacle, qui étoit caché par le rideau, s'appeloit le *Sanctuaire* ou le *Saint des Saints*.

Le *Saint* représentoit l'Eglise militante, et le *Saint des Saints* l'Eglise du ciel, qui toutes deux n'en font qu'une; et pour aller dans la seconde, il faut d'abord passer par la première.

Dans le Saint des Saints tout étoit d'or, parce que la charité régne seule dans le ciel, et qu'elle en fait la beauté et l'ornement.

Arche d'Alliance.

Dans le sanctuaire étoit placée l'Arche d'Alliance. C'étoit un coffre de bois précieux, revêtu d'un or très pur, en dedans et en dehors. Au-dessus étoit un couvercle d'or, appelé *Propitiatoire*, et aux deux extrémités du Propitiatoire, on voyoit deux chérubins qui se regardoient l'un l'autre, et qui étendoient leurs ailes le long de l'Arche, comme pour servir de trône à la majesté et à la sainteté de Dieu; ce qui a donné lieu à ces manières de parler si fréquentes dans l'Ecriture, qui nous représente Dieu assis sur les chérubins. L'Arche renfermoit les deux tables de la loi, un vase rempli de la manne, et la baguette d'Aaron, qui avoit fleuri en signe de son élection au souverain pontificat.

Mœurs, Usages, etc.

elles-mêmes l'exemple à leurs chères élèves.

Les maximes que les pères donnoient sans cesse à leurs fils n'étoient pas moins solides. En voici plusieurs qui feront juger des autres, et qui montreront combien étoit profonde la philosophie de ce peuple instruit et formé par Dieu même.

« Mon fils, disoit un père, aimez dès votre première jeunesse à être instruit, et vous acquerrez une sagesse que vous conserverez jusqu'à la vieillesse.

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : craignez donc le Seigneur de toute votre âme, et ayez de la vénération pour ses prêtres.

La vie et la mort, les biens et les maux, la pauvreté et les richesses viennent de Dieu.

Il y a six choses que le Seigneur hait, et son âme déteste la septième, les yeux altiers, la langue amie du mensonge, les mains qui répandent le sang innocent, le cœur qui forme de noirs desseins, les pieds légers pour courir au mal, le témoin trompeur qui atteste des mensonges, et celui qui sème des dissensions entre les frères.

Ne dites point : j'ai péché, et quel mal m'en est-il arrivé ? Mon cher fils, le Très-Haut est lent à punir.

Le commencement de la bonne voie est de faire la justice, et elle est plus agréable à Dieu que l'immolation des victimes.

Lorsque vous entrez dans la maison du Seigneur, considérez où vous mettez le pied, et approchez-vous pour écouter ce que Dieu vous com-

Application des Figures, etc.

C'est dans le ciel qu'est l'Arche d'Alliance, qui est Jésus-Christ lui-même ; il renferme en lui la plénitude et la perfection de toutes les grâces figurées par la manne, de la sainteté et de l'autorité royale et sacerdotale figurées par la verge d'Aaron, et de la double loi de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, figurée par les deux tables.

L'arche véritable où Dieu veut habiter maintenant dans la loi nouvelle, est l'âme des fidèles qui gardent sa loi dans leurs cœurs, écrite sur des tables vivantes, et qui y conservent la manne de la grâce.

C'étoit de dessus le Propitiatoire et du milieu des deux chérubins que Dieu faisoit entendre sa voix, et rendoit ses oracles.

Dieu couvre son Eglise d'une protection éternelle et pleine d'amour, et c'est du haut du ciel, c'est du milieu de ses anges qu'il parle, comme un père tendre, à tous ceux qui portent sa loi gravée dans leur cœur, et qui obéissent aux salutaires impressions de sa grâce.

Pains de Proposition.

Dans la partie du Tabernacle appelée le *Saint*, il y avoit une table d'or, sur laquelle on mettoit douze pains sans levain, qu'on renouveloit toutes les semaines, et qu'on appeloit *Pains de Proposition*. Il n'étoit permis qu'aux seuls prêtres de manger ceux qu'on avoit retirés ; et ils devoient même les manger dans cette première partie du Tabernacle, pour en marquer davantage la sainteté. Ces pains étoient pla-

mande; car l'obéissance vaut beaucoup mieux que les sacrifices.

Songez toujours que la bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste.

Que votre bouche ne s'accoutume point aux juremens: car, en jurant, on offense Dieu en bien des manières.

Le Seigneur considère attentivement les voies de l'homme; il considère toutes ses démarches.

Ne regardez point avec plaisir les sentiers des impies, et que la voie des méchans ne vous agrée point; fuyez-la, n'y passez jamais, détournez-en vos pas, et ne vous y arrêtez point.

Le prix de la sagesse surpasse toutes les richesses, et tout ce qu'on désire de plus ne mérite pas de lui être comparé.

Si vous voyez un homme sage, allez le trouver dès le point du jour, et que votre pied presse souvent le seuil de sa porte.

Faites comme une haie d'épines à l'entrée de vos oreilles, et n'écoutez point la méchante langue. Mettez à votre bouche une porte et des serrures, fondez votre or et votre argent, et faites-en une balance pour peser vos paroles, et un frein pour modérer votre langue.

Il est mort bien des hommes par le tranchant de l'épée; mais il en est encore péri davantage par la langue.

La prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs, et la vie sans tache est une heureuse vieillesse.

N'empêchez pas de bien faire celui qui le peut; faites bien vous-même, si vous le pouvez.

Ne blâmez personne avant de vous

cés en deux piles de six chacune, dans des bassins d'or; et au-dessus de chaque pile étoit une vase plein d'un excellent encens.

Dans l'Eglise militante se trouve le véritable pain de proposition, c'est-à-dire, la sainte Eucharistie, qui est offerte continuellement à Dieu, comme la seule oblation qui puisse lui plaire. Ce pain céleste et vivifiant n'est plus, comme autrefois, réservé aux seuls prêtres; il se communique à tous les fidèles, afin qu'étant tous animés d'un même esprit, ils forment tous, par l'union de leurs cœurs et par la pureté de leur foi, un même corps et comme un même pain placé sur l'autel d'or de la charité, toujours présent à Dieu, toujours consacré à sa gloire.

Chandelier d'or.

Dans le *Lieu Saint* étoit encore un chandelier d'or, d'où sortoient sept branches, au haut desquelles étoient des lampes d'or, que le grand-prêtre lui-même devoit tenir sans cesse allumées.

L'Evangile, placé au milieu de l'Eglise militante, est un flambeau qui répand partout sa vive lumière, et les sept dons du St.-Esprit sont les rayons de ce soleil ineffable. J. C., le souverain pontife de nos âmes, entretient sans cesse cette divine clarté par le feu de son amour, et par l'onction de sa grâce.

Autel des Parfums.

Entre la table d'or et le chandelier d'or, étoit aussi un autel d'or, sur lequel on faisoit brûler, soir et matin,

Mœurs, Usages, etc.

être bien informé de la vérité; et quand vous en serez instruit, reprenez avec équité.

Une reprimande sert plus à un homme prudent, que cent coups à l'insensé.

Ne reprenez point le moqueur, de peur qu'il ne vous haïsse; reprenez le sage, et il vous aimera.

Ne retenez point une parole lorsqu'elle peut être salutaire. Ne rougissez pas de dire la vérité, quand il s'agiroit de votre vie : ne craignez point d'avouer vos fautes.

Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur; mais ceux qui agissent sincèrement lui sont agréables.

Ecoutez avec douceur ce qu'on vous dit, afin d'acquérir l'intelligence et de rendre avec sagesse une réponse veritable.

Si vous êtes assez éclairé, répondez à votre prochain qui vous consulte; sinon que votre main soit sur votre bouche, de peur qu'il ne vous échappe quelque parole indiscrète, dont vous auriez de la confusion.

Tenez-vous sur vos gardes en demandant conseil à un homme. Sachez quels sont ses intérêts; car il vous donnera conseil selon ce qui lui sera le plus utile.

Tout homme que l'on consulte donne son conseil; mais il y en a qui ne regardent qu'eux-mêmes dans les conseils qu'ils donnent.

Ne consultez point un homme sans religion sur ce qui regarde la piété; un injuste sur la justice; un homme timide sur ce qui regarde la guerre; un marchand sur ce qui est

Application des Figures, etc.

un parfum d'excellent odeur : on l'appeloit, par cette raison, *Autel des Parfums.*

Autel des Holocaustes.

Au dehors et vis-à-vis l'entrée du Tabernacle, il y avoit un autre autel nommé *Autel des Holocaustes*, qui étoit d'airain, et sur lequel on faisoit brûler la chair et la graisse des victimes: et entre cet autel et le Tabernacle, il y avoit un grand bassin d'airain, plein d'eau, où les prêtres se lavoient avant de faire les fonctions de leur ministère.

Ces deux autels marquoient les deux différents ordres qui seront toujours dans l'Eglise militante, c'est-à-dire, celui des pénitens et celui des âmes pures. L'un de ces autels étoit dans le Tabernacle, et l'autre étoit au dehors, pour montrer aux pénitens qu'ils sont encore indignes d'entrer dans le temple. L'un étoit destiné à brûler la chair des animaux, ce qui représente admirablement les actions extérieures de la pénitence, par lesquelles le pécheur contrit et humilié s'immole en quelque sorte à Dieu, et se consume comme un holocauste : l'autre étoit réservé pour brûler des parfums, dont l'odeur et la fumée s'élevoient jusqu'au trône de Dieu : ce qui figure l'ardeur et la charité des âmes saintes, et la ferveur de leurs prières. Ainsi l'un de ces autels est pour ceux qui soupirent encore dans le souvenir de leurs péchés; et l'autre est pour ceux qui ne soupirent plus que pour le ciel. Ces deux autels, quoique si différens entre eux, ont néanmoins cela de commun que

de son négoce; mais adressez-vous à un homme de bien, dont les vues s'accordent avec les vôtres.

Consultez surtout votre propre conscience; car vous n'avez point de conseiller plus fidèle. Une conscience pure et droite découvre quelquefois mieux la vérité, que sept sentinelles assises en un lieu élevé pour faire le guet.

Chacun aime son sentiment quand il l'a dit; mais ce qu'on doit estimer est la parole dite à propos.

Les longs discours ne sont point exempts de péché : mais celui qui est modéré dans ses paroles est très prudent.

Les sages cachent leur science; la bouche de l'insensé est toujours prête à s'attirer la confusion.

Celui qui se vante et ne tient point sa promesse, est comme le vent et la nuée qui ne sont pas suivis de la pluie.

Humiliez-vous en toutes choses à proportion de ce que vous êtes grand et élevé, et vous trouverez grâce devant Dieu et devant les hommes.

Ne disputez pas des choses qui ne vous regardent point. Ne contestez pas avec un grand parleur, et ne mettez pas plus de bois qu'il n'y en a dans ce feu, qui n'est déjà que trop ardent.

Ne parlez point, si l'on n'est pas disposé à vous entendre. Ne répondez point avant d'avoir écouté, et n'interrompez jamais une personne qui parle.

L'homme patient vaut mieux que le courageux; et celui qui est maître de son esprit, vaut mieux que celui qui force les villes.

La haine excite les querelles, et la charité couvre toutes les fautes. Evi-

l'un et l'autre honorent Dieu par un culte saint, et qu'ils ont besoin l'un et l'autre du feu de son esprit, pour consumer les sacrifices qui s'y offrent.

Le bassin dans lequel les prêtres se lavoient, figuroit le baptême et la pénitence, sans lesquels les pécheurs ne peuvent sans crime participer aux sacremens institués pour entretenir et faire croître la vie de nos âmes, et pour offrir dignement le sacrifice eucharistique.

L'espace qui étoit autour du Tabernacle s'appeloit *Parvis;* il étoit fermé d'une enceinte de rideaux soutenus par des colonnes d'airain. C'étoit là que venoit le peuple pour assister aux sacrifices, et pour adresser ses prières au Tout-Puissant.

Ce parvis est une image frappante de l'Eglise que Dieu sépare et distingue de toutes les sectes qui l'environnent, et dans le sein de laquelle on présente à l'Eternel les seuls hommages qui puissent lui plaire.

Moïse consacra avec l'huile sainte le Tabernacle, l'Arche, le Chandelier, la Table d'or, les deux Autels et le Bassin, avec tout ce qui devoit servir au culte divin; après quoi, une nuée couvrit le Tabernacle, et la majesté du Seigneur le remplit.

Jésus-Christ sanctifia et consacra son Eglise par l'effusion de son sang précieux; et ce n'est que dans cette société céleste que Dieu rend sa présence sensible; c'est au milieu des fidèles qu'il habite, et il les nourrit de ses dons.

Cette onction étoit un signe qui marquoit que ces choses appartenoient à Dieu, et qu'elles ne devoient plus être

tez les disputes, et vous couperez la racine à bien des péchés.

Montrez de la douceur dans tout ce que vous faites, et vous serez plus aimé que si vous faisiez les actions les plus éclatantes aux yeux des hommes.

L'envie et la colère abrégent les jours; et l'inquiétude fait venir la vieillesse avant le temps.

Ne dites point : je traiterai cet homme-là comme il m'a traité; et prenez garde de faire jamais aux autres ce que vous seriez fâché qu'on vous fît.

Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé, et que votre cœur ne s'applaudisse point de sa ruine. Ne vous réjouissez point de sa mort; mais considérez que nous mourrons tous, et que nous ne voulons pas devenir pour les autres un sujet de joie.

Pardonnez à votre prochain le mal qu'il vous a fait, et vos péchés vous seront remis quand vous en demanderez pardon.

L'homme garde sa colère contre l'homme; et il ose demander à Dieu qu'il le guérisse! Il n'a pas compassion d'un homme semblable à lui, et il demande pardon de ses crimes! Lui qui n'est que chair médite la vengeance, et il ne rougit pas de demander à Dieu miséricorde!

Si donc votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire.

Ne manquez pas de consoler celui qui est dans la tristesse, et de pleurer avec ceux qui pleurent.

Ne soyez pas paresseux à visiter les malades; car c'est là un grand moyen de vous affermir dans la charité.

employées à des usages profanes. L'onction du baptême produit le même effet dans l'âme du chrétien : elle le consacre à Dieu, qui y habite sous le voile de la foi.

Habits des prêtres.

Les habits des prêtres ou sacrificateurs étoient une robe de fin lin, une ceinture, et une tiare ou bonnet de lin. Aaron, comme souverain prêtre, avoit outre cela une robe de couleur d'hyacinthe, au bas de laquelle pendoient de petites sonnettes d'or, entremêlées de grenades; et, par-dessus cette robe un vêtement court et sans manches, appelé *Ephod.* Il étoit d'une étoffe d'or et de pourpre, et enrichi de pierres précieuses enchâssées dans de l'or. Sur les épaules du grand-prêtre, il y en avoit deux où étoient gravés les noms des douze tribus d'Israël, six sur l'une et autant sur l'autre. Sur sa poitrine, étoit une pièce d'étoffe précieuse, de figure carrée, qu'on nommoit *Rational*, où étoient attachées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles on avoit gravé le nom d'une des douze tribus : on y lisoit aussi ces deux mots : *Doctrine* et *Vérité*. Le grand-prêtre portoit encore sur le front une lame d'or où étoit cette légende : *La sainteté est au Seigneur.*

Tous ces habits étoient figuratifs : ils représentoient la grandeur et la perfection du sacerdoce de J. C. L'or y brilloit, pour montrer que Dieu demande principalement la charité et la sagesse dans ceux qui approchent de son autel. Les sonnettes marquoient

Prêtez à votre prochain lorsqu'il est dans le besoin; mais, vous aussi, rendez au temps marqué ce qu'il vous aura prêté.

Exercez la miséricorde en la manière que vous le pourrez. Si vous avez beaucoup de biens, donnez beaucoup; si vous en avez peu, donnez de bon cœur ce que vous avez.

Faire miséricorde et justice, est plus agréable au Seigneur que le sang des victimes.

Celui qui a pitié du pauvre prête au Seigneur à intérêt; il lui rendra ce qu'il lui aura prêté. L'aumône expie le péché; et Dieu, qui récompense les bonnes œuvres, considère l'aumône.

Ne détournez pas vos yeux du pauvre, quoiqu'il vous importune, et ne donnez point sujet à ceux qui vous demandent de vous maudire par derrière.

Prêtez l'oreille au pauvre sans chagrin : répondez-lui favorablement et avec douceur.

Celui qui opprime le pauvre fait injure à celui qui l'a créé, et celui qui en a compassion rend honneur à Dieu.

Ne mêlez point les reproches à vos bienfaits; et ne joignez jamais à votre don des paroles tristes et affligeantes. La douceur des paroles vaut mieux que le don même; mais l'un et l'autre se trouvent dans l'homme juste.

Ne méprisez point un homme de bien, parce qu'il est pauvre, et ne révérez point un pécheur parce qu'il est riche.

Peu avec la justice, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité.

aux prêtres que toute leur vie doit parler, et que tous leurs pas doivent porter les hommes à penser à Dieu. Ce Rational, où l'on voyoit écrit *Doctrine* et *Vérité*, enseignoit de quoi le cœur du prêtre doit s'occuper. Les noms des tribus, gravés sur les pierres précieuses, indiquoient au prêtre quelle est la fin, et pour qui est le ministère dont il est revêtu.

Fonctions des prêtres.

Toutes les fonctions d'Aaron et de ses enfans se rapportoient au culte de Dieu. Ils mettoient tous les jours, au matin et au soir, de l'huile dans les lampes, et faisoient brûler des parfums sur l'autel d'or; ils changeoient toutes les semaines les pains de proposition, et entretenoient le feu qui devoit toujours brûler sur l'autel des holocaustes.

Toutes les fonctions du sacerdoce dans l'Eglise chrétienne, se rapportent aussi au culte du Très-Haut. Les prêtres doivent entretenir sans cesse dans le cœur des fidèles, par leurs prédications et par leurs exemples, le feu de la charité : ils doivent adresser sans cesse à l'Eternel les prières et les vœux des chrétiens, comme un parfum d'une agréable odeur : ils doivent offrir sans cesse le pain vivant, la manne eucharistique dans l'auguste sacrement de l'autel.

Dans le culte judaïque, Dieu n'avoit établi qu'un grand-prêtre; il partageoit ses fonctions avec plusieurs autres; mais ils ne faisoient que l'aider dans son ministère. Entre tous les vivans, Dieu daigna choisir Aaron pour

Mœurs, Usages, etc.

Un peu de pain sec avec la joie, vaut mieux qu'une maison pleine de victimes avec des querelles.

Le pauvre, qui se suffit à lui-même, est préférable à l'homme glorieux qui n'a point de pain.

Dans l'indigence la plus extrême, on a beaucoup de bien si l'on craint Dieu, si l'on évite tout péché, si l'on fait de bonnes œuvres.

Un pauvre qui est sain et qui a des forces, l'emporte de beaucoup sur un riche languissant. Il n'y a point de richesses comparables à la santé du corps, ni de plaisir égal à la joie du cœur.

La vie d'un homme qui se contente de ce qu'il gagne par son travail, est remplie de douceurs. En vivant ainsi, vous serez aussi riche que si vous aviez trouvé un trésor.

Ne passez donc point les anciennes bornes qui ont été posées par vos pères. Demeurez dans votre état, et vieillissez-y en faisant votre devoir.

Celui qui se fie sur ses richesses tombera; mais les justes germeront comme l'arbre dont la feuille est toujours verte.

Que sert à l'insensé d'avoir de grands biens, puisqu'il ne peut acheter la sagesse?

Rien n'est plus détestable que l'avare. Il n'y a rien de plus injuste que celui qui aime l'argent; un tel homme vendroit son âme même.

Celui qui amasse injustement des richesses, en s'accordant avec regret sa propre subsistance, les accumule pour d'autres qui les dissiperont en débauches. S'il fait du bien à quel-

Application des Figures, etc.

lui offrir les sacrifices, l'encens et la bonne odeur, afin qu'il se souvînt de son peuple, et qu'il lui fût favorable. Il lui donna le pouvoir de publier ses préceptes, ses volontés et son alliance, pour apprendre ses ordonnances à Jacob, et pour donner à Israël l'intelligence de sa loi.

Dans l'Eglise, il n'y a qu'un seul prêtre, qui est J. C. Tous ceux qu'il associe à son ministère ne font qu'un avec lui; c'est son sacerdoce qu'ils exercent, et son sacerdoce est un. Lui seul a offert et offre le grand sacrifice; nos prières et nos actions de grâces montent par lui jusqu'à Dieu; c'est aussi par lui que Dieu nous fait connoître ses volontés admirables.

Il étoit nécessaire que les sacrificateurs de l'ancienne Loi fussent mariés, puisque le sacerdoce étoit attaché à la maison d'Aaron; mais ils étoient séparés de leurs femmes pendant le temps de leur service, et ne buvoient ni vin, ni autres liqueurs qui pussent enivrer. Ils servoient nu-pieds, ils menoient, ainsi que les Lévites, la vie pastorale si chérie des patriarches, n'ayant point d'autres biens que des troupeaux, pour les détacher davantage des soins temporels, et leur donner le loisir de vaquer aux choses de la religion.

Image sensible de la vie pénitente et détachée que doivent mener les prêtres de la loi nouvelle, de la pureté intérieure et extérieure avec laquelle ils doivent approcher des saints mystères, et du soin qu'ils doivent avoir du salut des âmes qui leur sont confiées!

Les Lévites, dans toutes leurs

qu'un pendant sa vie, c'est sans y penser et malgré lui.

Mon fils, si vous avez quelque chose, faites-vous-en du bien à vous-même, et présentez à Dieu de dignes offrandes.

Souvenez-vous que la mort ne tardera point, et que l'arrêt qui vous condamne au tombeau est prononcé.

Répandez des bienfaits avant votre mort; ne vous privez pas, par une avidité sordide, de ce qui vous est nécessaire chaque jour, et ne laissez point inutile la moindre partie du bien que Dieu vous donne.

Ne cherchez point à découvrir ce qui est au-dessus de vous, et ne tâchez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces; mais méditez sans cesse les commandemens de Dieu, et n'examinez point avec curiosité la plupart de ses ouvrages : ce sont des secrets qu'il n'est pas nécessaire que nos yeux dévoilent.

Bannissez loin de vous la tristesse; car le chagrin en a tué plusieurs, et il n'est bon à rien.

Répandez vos larmes sur un mort, et pleurez comme une personne qui a reçu une plaie très sensible. Rendez-lui les devoirs de la sépulture; mais ne soyez pas inconsolable dans votre douleur. Que le repos où le mort est entré apaise le regret que vous avez de sa perte, et consolez-vous de ce que son âme est séparée de son corps.

Ne méprisez point un homme dans sa vieillesse; car ceux qui vieillissent ont été comme nous. Au contraire, trouvez-vous dans l'assemblée des vieillards, et unissez-vous de cœur à leurs discours, afin que vous puissiez écouter tout ce qu'ils vous

fonctions, soit qu'ils veillassent nuit et jour à la porte du Tabernacle ou du Temple, soit qu'ils présentassent le bois, l'eau et les autres choses nécessaires aux sacrifices, ou qu'ils fussent obligés de chanter et de jouer des instrumens durant le service divin, soit même qu'ils exerçassent les fonctions de la vie civile, dont aucune ne leur étoit interdite, non plus qu'aux sacrificateurs, étoient subordonnés au grand-prêtre, ainsi que tous ceux qui partageoient les honneurs du sacerdoce; et le souverain pontife étoit le juge de leur conduite.

Ainsi dans toute la hiérarchie chrétienne, les ministres des ordres inférieurs doivent être soumis à ceux qui les président, et tous ensemble à J. C. qui est le pontife éternel, dont ils exercent le sacré ministère.

Sacrifices.

La plus grande et la plus sainte de toutes les fonctions des prêtres de l'ancienne Loi étoit le sacrifice. Il se faisoit de cette manière. Celui qui vouloit offrir un sacrifice à Dieu, amenoit la victime devant l'autel des holocaustes, et lui mettoit la main sur la tête. Cette victime étoit un animal domestique du nombre de ceux dont il étoit permis aux Israélites de manger la chair, comme un bœuf, une génisse, un agneau, une chèvre; elle devoit être sans défaut. On l'égorgeoit : les prêtres en recevoient le sang dans une coupe, et le répandoient autour de l'autel; ensuite on dépouilloit l'animal de sa peau, et on le faisoit brûler, ou tout

Mœurs, Usages, etc.

diront de Dieu, et que vous ne laissiez perdre aucune de leurs excellentes paroles.

Mon fils, écoutez votre père qui vous a donné la vie, et ne méprisez pas votre mère lorsqu'elle sera dans la vieillesse.

Dieu a rendu le père vénérable aux enfans, et il a affermi sur eux l'autorité de la mère.

Celui qui honore ses père et mère, recevra lui-même de la consolation de ses enfans.

Soulagez donc votre père dans sa vieillesse, mon cher fils : ne l'attristez point durant sa vie. Si son esprit s'affoiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas à cause des avantages que vous avez au-dessus de lui; car la charité que vous aurez exercée envers votre père, ne sera pas mise en oubli; et Dieu vous récompensera pour avoir supporté les défauts de votre mère.

Ne soyez point comme un lion dans votre maison, en vous rendant terrible à vos domestiques, et en maltraitant ceux qui vous sont soumis.

Ne traitez point mal le serviteur qui travaille fidèlement, ni le mercenaire qui se sacrifie pour vous. Que le serviteur prudent et fidèle vous soit cher comme votre âme, et ne le laissez point tomber dans la pauvreté.

Celui qui répand le sang, et celui qui refuse au mercenaire le fruit de son travail, sont frères.

Ne vous laissez point aller aux artifices de la prostituée. Ses lèvres sont comme le rayon d'où découle le miel, et son gosier est plus doux que l'huile; mais la fin en est amère comme l'ab-

Application des Figures, etc.

entier, ou en partie, sur l'autel des holocaustes.

Il y avoit trois espèces principales de sacrifices : l'*holocauste*, le *sacrifice pacifique*, et le *sacrifice pour le péché*.

L'holocauste étoit un sacrifice qu'on offroit à Dieu pour rendre hommage à sa majesté infinie : c'est pour cela que la victime tout entière y étoit consumée par le feu.

Le sacrifice pacifique étoit offert pour rendre grâces à Dieu ou pour lui demander quelque bienfait : on n'y brûloit que la graisse des reins de la victime; sa poitrine et l'épaule droite étoient pour le prêtre, et le reste appartenoit à celui qui avoit fait les frais du sacrifice.

Dans le sacrifice du péché, le prêtre, avant de répandre le sang de la victime au pied de l'autel, y trempoit son doigt, et il en touchoit les cornes de l'autel. Celui pour qui le sacrifice étoit offert n'en remportoit rien; la chair étoit tout entière pour le prêtre, et devoit être mangée dans le parvis du Tabernacle.

Tous ces sacrifices avoient rapport à celui de J. C. Il falloit, pour figurer l'excellence d'un tel sacrifice, diverses espèces de victimes; des holocaustes, des sacrifices d'expiation pour le péché, des sacrifices pacifiques, parce que celui du Sauveur devoit avoir tous ces caractères.

On offroit tous les jours quatre agneaux en holocaustes, deux le matin et deux le soir; et c'est ce qu'on appeloit le sacrifice perpétuel.

Dans l'Eglise chrétienne, on offre sans cesse l'agneau sans tâche, qui s'est immolé sur la croix, et qui s'im-

sinthe, et perçante comme une épée à deux tranchans.

N'arrêtez point vos regards sur une fille, de peur que sa beauté ne devienne pour vous un sujet de chute.

Vivez dans la joie avec la femme que vous prendrez dans votre jeunesse, et n'en soyez point jaloux, de peur qu'elle n'emploie contre vous la malice que vous lui aurez apprise par vos soupçons.

Ne vous réjouissez point d'avoir beaucoup d'enfans, s'ils n'ont point la crainte de Dieu. Un seul enfant qui craint Dieu, est préférable à mille qui sont méchans; et il est plus avantageux de mourir sans enfans, que d'en laisser après soi qui soient sans piété.

Avez-vous des filles, conservez la pureté de leurs corps, et ne vous montrez pas à elles avec un visage gai.

Avez-vous des fils, travaillez à les bien élever, et accoutumez-les au joug dès leur enfance.

Celui qui aime son fils le châtie souvent, afin qu'il lui donne de la joie quand il sera grand.

Un cheval indompté devient intraitable, et l'enfant abandonné à sa volonté devient insolent.

Ne vous amusez point à rire avec lui, de peur que vous n'en ayez de la douleur.

Courbez-lui le cou pendant qu'il est jeune; pliez l'osier tandis qu'il est vert, de peur qu'il de s'endurcisse, et qu'il ne veuille plus vous obéir.

Mon fils, ne vous engagez pas dans une multitude d'affaires; car si vous en entreprenez beaucoup, vous y ferez bien des fautes; si vous les

mole tous les jours sur nos autels pour l'expiation de nos crimes, pour nous réconcilier avec Dieu, pour rendre un hommage infini à sa majesté infinie, pour le remercier de ses dons, pour lui demander de nouvelles grâces en faveur de ce troupeau qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang.

On ne pouvoit sacrifier que dans le temple de Jérusalem. Ce n'est que dans le sein de l'Eglise qu'on peut immoler la victime du salut.

Fêtes.

Les fêtes des Israélites étoient le sabbat de chaque semaine, le premier jour de chaque mois, les trois fêtes solennelles, la Pâque, la Pentecôte, et la fête des Tabernacles, instituées en mémoire des trois plus grandes grâces qu'ils avoient reçues de Dieu. Les grandes solennités duroient sept jours, sans doute pour honorer la semaine de la création. Les jours du sabbat et les fêtes, on multiplioit les sacrifices à proportion de la solennité, sans compter les offrandes des particuliers, qui étoient toujours en grand nombre.

La Pâque commençoit le quatorzième jour du premier mois, sur le soir, par l'immolation de l'agneau pascal. Le second jour de la fête, on apportoit au temple une gerbe de grains nouveaux : c'étoient les prémices de la moisson ; et voici les cérémonies qui accompagnoient cette offrande. Les juges députoient trois hommes pour aller cueillir la gerbe dans le territoire de Jérusalem. Les députés demandoient par trois fois à la foule qui

suivez toutes, vous ne pourrez y suffire, et si vous allez au-devant, vous en serez entièrement accablé.

La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses, et l'amitié est plus estimable que l'or et l'argent.

Invitez à votre table des gens de bien. Tâchez d'avoir beaucoup d'amis avec qui vous puissiez bien vivre; mais choisissez entre mille celui dont vous voulez prendre conseil.

Si vous voulez avoir un ami, ne le prenez qu'après l'avoir éprouvé, et ne vous fiez pas sitôt à lui : car tel est ami, qui ne l'est que tant qu'il y trouve son avantage, et qui cessera de l'être au jour de l'affliction. Tel est ami qui se change en ennemi. Tel est ami, qui prendra querelle avec vous, et qui par haine, découvrira des choses qui ne vous feront point d'honneur. Tel est ami, qui ne l'est que pour la table, et qui ne le sera plus au temps de l'adversité.

L'ami fidèle est une puissante protection; celui qui l'a trouvé, a trouvé un trésor. Rien ne lui est comparable, et l'or et l'argent ne méritent pas d'être mis en balance avec l'avantage de sa fidélité.

Ne quittez point un ancien ami; car un nouvel ami ne vaudra pas l'ancien.

Ne dites point à votre ami : allez et revenez, je vous donnerai demain, lorsque vous pouvez lui donner à l'heure même.

Soyez disposé à perdre votre argent pour votre frère et pour votre ami, plutôt que de manquer à les secourir dans le besoin.

Ne violez point la foi que vous

étoit présente, si le soleil étoit couché, et on leur répondoit par trois fois qu'il l'étoit; ensuite ils demandoient trois fois la permission de couper la gerbe, et trois fois on la leur accordoit. Ils la moissonnoient enfin dans trois champs différens avec trois différentes faucilles, et l'on mettoit les épis dans trois cassettes pour les apporter au temple. Lorsque la gerbe étoit arrivée, on la battoit dans le parvis, et, du grain qu'elle donnoit, on prenoit environ trois pintes; après l'avoir bien vanné, bien rôti et bien broyé, on répandoit par-dessus une certaine quantité d'huile; on y ajoutoit une poignée d'encens, et le prêtre, qui recevoit cette offrande, l'agitoit devant le Seigneur vers les quatre parties du monde; il en jetoit une portion sur l'autel, et le reste étoit à lui : après cela, chacun pouvoit commencer sa moisson.

On voit, dans l'immolation de l'agneau pascal, une image du sacrifice de Jésus-Christ sur la croix : et dans l'offrande de la gerbe, une peinture frappante du sacrifice non sanglant de l'autel, sacrifice qui sanctifie les quatre parties du monde, et qui est pour l'Eglise une source infinie de grâces et de bénédictions.

Cette offrande salutaire n'a commencé qu'après que le soleil de justice se fut couché, c'est-à-dire, après la mort du Sauveur; et son objet est d'en conserver la mémoire. Enfin le nombre de trois, nombre mystérieux, indique visiblement l'opération des trois personnes de la sainte Trinité dans le grand ouvrage de la rédemption du genre humain.

devez à votre ami, parce qu'il diffère de vous donner de l'argent; et ne méprisez pas, pour de l'or, votre frère qui vous aime sincèrement.

Ne parlez ni à votre ami, ni à votre ennemi des fautes des autres, et ne découvrez point ce que vous trouvez de vicieux dans leur conduite, car celui à qui vous le direz, se défiera de vous, et vous connoissant pour un homme porté à la médisance, il vous haïra.

Reprenez votre ami, en lui représentant le mal qu'on dit de lui, parce que peut-être il ne l'a point fait, ou, s'il l'a fait, afin qu'il ne le fasse plus à l'avenir.

Reprenez votre ami, et avertissez-le de ce qu'on l'accuse d'avoir dit, parce que peut-être il ne l'a point dit, ou, s'il l'a dit, afin qu'il ne le dise plus.

Celui qui jette une pierre contre des oiseaux, les fera envoler; et celui qui fait à son ami des reproches injurieux, l'éloignera, et rompra l'amitié.

Ne vous familiarisez point avec un homme qui découvre les secrets, qui use de déguisement, et dont la bouche est toujours ouverte.

Celui qui touche la poix en sera gâté, et celui qui s'unit avec le méchant deviendra semblable à lui.

Ne prêtez point d'argent à un homme plus puissant que vous. Si vous lui en prêtez, regardez-le comme perdu.

N'entrez point en société avec un homme plus riche que vous. Quelle union peut-il y avoir entre un pot de terre et un pot de fer? Lorsqu'ils se heurteront l'un contre

Sept semaines après qu'on avoit offert la nouvelle gerbe, on célébroit la fête de la Pentecôte, dans laquelle on présentoit à Dieu deux pains qui étoient les prémices des pains de la nouvelle moisson.

Le quinzième jour du septième mois, après la récolte de tous les fruits de l'année, on célébroit la fête des tabernacles, qui duroit sept jours, comme les deux précédentes; et pendant ces sept jours, les Israélites habitoient sous des tentes, ou sous des berceaux de feuillage.

Toutes ces fêtes étoient de véritables fêtes, c'est-à-dire, des réjouissances effectives. Tous les hommes étoient obligés de se trouver à Jérusalem aux trois grandes solennités, et il étoit permis aux femmes d'y venir. L'assemblée étoit donc très nombreuse; chacun s'habilloit et se paroit de ce qu'il avoit de meilleur. On assistoit aux prières et aux sacrifices, toujours accompagnés de musique, et auxquels succédoient les festins où l'on mangeoit les victimes pacifiques. La loi même commandoit de se réjouir, et de joindre la joie sensible avec la spirituelle. Il ne faut donc pas s'étonner si c'étoit une agréable nouvelle d'apprendre que la fête s'approchoit, et que l'on iroit bientôt à la maison du Seigneur; si l'on estimoit heureux ceux qui y passoient leur vie; si, pour s'y rendre, on marchoit à grandes troupes, en chantant et en jouant des instrumens; et si, au contraire, on s'estimoit malheureux de n'avoir pas la liberté d'y aller.

Tels doivent être la conduite et les sentimens des chrétiens dans ces jours

l'antre, celui de terre sera brisé.

Si un grand vous appelle, retirez-vous; car alors il aura plus d'empressement pour vous appeler. Ne le voyez pas trop souvent, de peur qu'il ne se dégoûte de vous; mais ne vous en éloignez pas trop, de peur qu'il ne vous oublie.

Tant que vous rendrez service au riche et au grand, il vous emploiera; et lorsqu'il n'aura plus rien à attendre de vous, il vous abandonnera.

Gardez-vous bien, mon fils, d'emprunter de l'argent à intérêt pour donner des repas; car vous vous ôterez ainsi à vous-même le moyen de vivre.

Celui qui aime les festins sera dans l'indigence; celui qui aime le vin et la bonne chère ne s'enrichira point.

Le vin est une source de dissolutions, et l'ivrognerie est pleine de désordres; quiconque y met son plaisir ne deviendra point sage.

Le vin pris avec modération est très utile à la vie humaine; mais quelle est la vie de l'homme qui se laisse abattre par le vin!

Le vin a été créé, dès le commencement, pour réjouir l'homme, et non pour l'enivrer.

Le vin bu avec excès produit la colère, l'emportement et les querelles. L'ivrognerie inspire l'audace; elle ôte les sens et les forces, et elle est cause de bien des maux.

A qui dira-t-on malheur? pour qui seront les dissensions et les combats? pour qui les précipices et les chutes terribles? pour qui les blessures sans sujet? pour qui la rougeur et l'obscurcissement des yeux, sinon pour ceux qui passent le temps à boire du

augustes et solennels, où ils célèbrent la mémoire des bienfaits qu'ils ont reçus de Dieu. Ils doivent se livrer aux transports d'une joie céleste, renoncer aux sens pour ne s'occuper qu'en esprit, et partager l'allégresse des anges, dont celle des Juifs n'étoit qu'une foible image. Ils doivent s'habiller de leurs plus belles vertus, s'ils veulent participer au divin banquet de l'Agneau; ils doivent s'y préparer par des cantiques, des prières et de bonnes œuvres; ils doivent s'empresser d'être admis à cette table sacrée, et s'estimer malheureux de n'être point assis au nombre des convives qui célèbrent les noces de l'éternel époux de nos âmes.

Cinq jours avant la fête des tabernacles, on célébroit celle des expiations par un jeûne général. C'étoit le seul jour de l'année où le grand-prêtre entrât dans le sanctuaire, pour faire l'expiation des péchés de tout le peuple. Voici de quelle manière se faisoit cette cérémonie.

Le grand-prêtre, après avoir immolé un veau pour ses propres péchés, et pour ceux de sa famille, entroit dans le sanctuaire l'encensoir à la main, avec des parfums et le sang de ce veau. Il mettoit les parfums sur le feu, afin que la fumée qui s'élevoit lui dérobât la vue de l'Arche d'Alliance; puis, trempant le bout du doigt dans le sang du veau, il en faisoit sept fois l'aspersion vers le propitiatoire qui couvroit l'Arche. Ensuite il immoloit, pour les péchés du peuple, l'un des deux boucs qu'on lui avoit amenés de la part de toute la nation. Il le tiroit au sort, et celui des

vin, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes?

L'insomnie, la colique et les tranchées sont le partage de l'homme intempérant. Celui qui mange peu aura un sommeil de santé : il dormira jusqu'au matin; et à son réveil, son esprit sera tranquille.

Si donc vous êtes assis à une grande table, ne vous laissez point aller à l'excès de la bouche; cessez le premier de manger par modestie.

Si vous êtes assis avec beaucoup de personnes, ne portez pas la main aux viandes avant les autres convives, et ne demandez pas le premier à boire.

Ne soyez pas le dernier à vous lever de table, et bénissez le Seigneur qui vous a créé, et qui vous comble de ses biens.

Ne craignez point l'arrêt de mort. Pensez à ceux qui ont été avant vous, à ceux qui viendront après : c'est l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre toute chair. Que peut-il vous arriver que ce qu'il plaira au Très-Haut.

Qu'un homme ait vécu dix ans ou cent ans, ou mille ans, on ne compte point les années de la vie parmi les morts.

Craignez Dieu, mon cher fils, observez ses commandemens; car c'est là le tout de l'homme : et Dieu, dans son jugement, fera rendre compte aux hommes de toutes leurs œuvres, soit bonnes, soit mauvaises.

Pensez donc, dans toutes vos actions, à votre dernière fin, et vous ne pécherez jamais. »

Telle étoit la morale de ces Israélites.

deux sur qui le sort tomboit, étoit immolé. Le pontife prenoit du sang de ce bouc, dont il faisoit l'aspersion dans le sanctuaire, dans tout le tabernacle et sur l'autel des holocaustes, pour purifier le lieu saint et l'autel de toutes les impuretés des enfans d'Israël. Ensuite il présentoit à Dieu l'autre bouc vivant; et, lui mettant les deux mains sur la tête, il confessoit les péchés du peuple dont il chargeoit avec imprécation la tête de ce bouc. Enfin, il le faisoit chasser dans le désert, de manière qu'il ne reparût plus; et, après avoir brûlé sur l'autel la graisse du veau et du bouc immolés pour le péché, il faisoit emporter le reste, qui étoit brûlé hors du camp.

Grande et admirable figure du mystère de la rédemption! Il n'y avoit que le seul grand pontife qui entrât dans le Saint des Saints, et seulement une fois l'année, non sans y porter du sang qu'il offroit pour ses propres péchés et pour ceux du peuple, afin de nous montrer que, pendant que la loi subsistoit avec son temple, ses sacrifices et son sacerdoce, le ciel n'étoit point encore ouvert à personne, et qu'il ne le seroit que par Jésus-Christ, pontife éternel et saint, qui, après avoir répandu son sang pour l'expiation de nos crimes, devoit pénétrer par le voile de sa chair dans ce véritable sanctuaire, et en ouvrir la porte à tous ceux qui seroient unis par la foi et par la charité.

Les deux boucs représentoient le sacrifice unique du Sauveur, qui a été comme le bouc émissaire chargé des péchés de tout le peuple, emmené hors de Jérusalem et immolé comme

lites, que d'orgueilleux philosophes traitent de nos jours avec tant de mépris. Ainsi pensoit ce peuple, qu'un écrivain malheureusement trop fécond et trop accrédité nous représente comme une nation barbare, inhumaine, superstitieuse, toujours rampante dans le malheur, insolente dans la prospérité, grossière, livrée à la débauche la plus brutale. O siècle! ô mœurs! et on lit les misérables productions où le mensonge se montre avec tant d'impudence! et l'on met à la tête des littérateurs du dix-huitième siècle un homme qui ose proférer de pareils blasphèmes contre une nation choisie de Dieu, et dépositaire de sa religion! et dans le sein même du christianisme, on ne met pas un frein à cette bouche sacrilége, qui, depuis près de quatre-vingts ans ne cesse de vomir les railleries les plus amères contre l'Eternel et ses adorateurs!

Outre ces instructions, les pères et mères étoient obligés d'apprendre à leurs enfans les grandes choses que Dieu avoit faites pour eux et pour leurs ancêtres, et la loi leur commandoit de leur expliquer l'origine des fêtes qu'ils célébroient et les cérémonies qui s'y observoient.

Les Israélites n'avoient point d'écoles publiques : leur vie laborieuse ne leur permettoit point de laisser sortir leurs enfans de la maison paternelle, pour suivre les leçons de quelques maîtres particuliers. La plus grande partie des études se faisoit sans lectures et sans leçons réglées, par les entretiens des pères et des vieillards.

Ils avoient cependant un grand nombre de livres. Dès le temps de l'autre bouc, pour nous purifier par l'aspersion de son sang.

Prémices.

Les Israélites étoient obligés d'offrir au Seigneur une partie des fruits de leur récolte, pour lui témoigner leur soumission et leur dépendance, et pour reconnoître le souverain domaine de Dieu, auteur de tout bien. Ces offrandes se faisoient avant de toucher aux moissons, au nom de tout le peuple. C'étoient la gerbe et les pains dont il a été parlé plus haut; et, après les moissons, par les particuliers, avant qu'ils commençassent à en faire usage, et c'est pour cette raison qu'on les appeloit *prémices*.

Il n'y avoit point de temps marqué pour les prémices des particuliers, et la quantité n'en étoit pas non plus prescrite. On s'assembloit en troupes de vingt-quatre personnes, pour apporter en pompe ces offrandes au temple de Jérusalem. Chaque troupe étoit précédée d'un bœuf destiné au sacrifice; l'animal étoit couronné d'olivier, et ses cornes étoient dorées. Chacun portoit dans un panier les prémices de ses terres : les riches avoient des paniers d'or ou d'argent : les plus pauvres en avoient d'osier. Ils marchoient en cérémonie jusqu'au temple, en chantant des cantiques, et quand ils arrivoient à la montagne du temple, tous, sans excepter le roi lui-même, s'il y étoit, prenoient leurs paniers sur leurs épaules, et les portoient jusqu'au parvis des prêtres, qui les recevoient en prononcant des prières analogues à cet acte de piété. Celui qui

Moïse, il est parlé d'un livre des guerres du Seigneur, et ailleurs, il est fait mention d'un livre des justes. Les livres des rois renvoient souvent à des chroniques des rois de Juda et d'Israël. Salomon avoit écrit trois mille paraboles, et plus de mille cantiques; il avoit fait des traités sur toutes les plantes et sur tous les animaux; et il se plaint lui-même que la fureur d'écrire et de composer est montée à son comble.

Tous ces ouvrages, et une infinité d'autres qui sont perdus, amusoient sans doute le loisir des Hébreux, et les pères y puisoient de grandes leçons pour leurs enfans; mais le principal livre qu'ils leur mettoient entre les mains étoit la Bible, qui suffisoit seule pour les instruire parfaitement.

Ce livre, en effet, pouvoit leur tenir lieu de tous les autres, puisqu'il renfermoit tout ce qu'ils devoient savoir. Ils y voyoient l'histoire du monde jusqu'à leur établissement dans la terre promise, les progrès de leur nation, les révolutions diverses dont elle avoit été agitée, les bienfaits dont elle avoit été comblée, les malheurs dont ses infidélités avoient été punies; ils y voyoient toute leur religion, tous leurs dogmes, toutes les cérémonies de leur culte, tous les préceptes de la morale, toutes leurs lois civiles; ils y voyoient enfin l'origine de toutes les nations qui leur étoient connues et plus particulièrement de celles qu'il leur importoit le plus de connoître.

L'éloignement des Israélites pour les étrangers leur rendoit inutiles et l'étude de leurs langues, et celle de leurs livres. Cette étude d'ailleurs leur eût été dangereuse, puisqu'ils y eussent appris les fables impies et extravagantes qui faisoient la théologie des idolâtres.

faisoit l'offrande, disoit : « Je reconnois aujourd'hui, devant le Seigneur, » que je suis entré dans le pays qu'il » avoit promis à nos pères; c'est pourquoi j'offre les prémices des fruits » de la terre que le Seigneur m'a donnée. » Ensuite il déposoit son panier sur l'autel, se prosternoit, et s'en alloit.

La loi ordonnoit encore aux Hébreux de consacrer au Seigneur les premiers nés d'entre les enfans mâles, et les premiers nés d'entre les animaux; mais il étoit ordonné de racheter avec de l'argent les premiers nés d'entre les enfans : on pouvoit aussi racheter les premiers nés d'entre les animaux impurs; quant aux animaux purs, ils étoient sacrifiés, et leur sang étoit versé autour de l'autel : on en brûloit la graisse; et la chair appartenoit aux prêtres, aussi bien que toutes les autres offrandes.

Ainsi, tout dans le culte judaïque étoit établi pour instruire et figurer les Chrétiens. Comme les enfans de Jacob, ils doivent en effet consacrer à Dieu, d'une manière particulière, les prémices de tous leurs biens, c'est-à-dire, qu'ils doivent lui rapporter toutes leurs actions, toutes leurs pensées, toutes leurs paroles, et le reconnoître comme le sacrificateur de leurs âmes, qu'il nourrit et qu'il enrichit par sa grâce, et comme l'unique auteur de leur salut éternel.

Ils s'appliquoient à prononcer et à lire correctement leur langue naturelle : c'étoit la langue hébraïque, la plus ancienne, la plus simple, et toutefois la plus riche et la plus énergique que jamais on ait parlée sur la terre.

Leurs lettres étoient celles que l'on nomme aujourd'hui Samaritaines, parce que les Samaritains les ont conservées; et, comme elles ne sont ni coulantes, ni faciles à former, on pourroit douter qu'il fût fort commun parmi les Hébreux de savoir écrire : d'ailleurs, les laboureurs ont bien moins besoin d'écriture que des marchands et des gens d'affaires. On peut donc présumer qu'on n'appliquoit à ce genre d'étude que ceux qui avoient du loisir, et leur nombre étoit fort petit; mais, comme il étoit ordonné à tout le monde de lire la loi de Dieu, et de la méditer sans cesse, on peut assurer que la plupart se mettoient en état de faire cette lecture importante.

Pour mieux se faire entendre à leurs élèves, ils employoient non seulement les simples narrations, mais encore les paraboles, les énigmes, et ces fables dont la fiction est si manifeste qu'elle ne peut tromper personne. Mais le principal usage des allégories et du discours figuré, étoit de renfermer les maximes de morale sous des images agréables et naturelles, et en peu de mots, afin que les enfans les retinssent plus aisément.

Une partie de l'éducation consistoit à apprendre les cantiques composés par Moïse et les autres prophètes, ainsi que les Psaumes de David; et, comme ces divines poésies se chantoient, on prenoit nécessairement quelque teinture de musique.

Il ne nous reste rien de la musique des Hébreux, ni de la structure de leurs vers. Ils avoient une multitude d'instrumens de toute espèce, des trompettes, des flûtes, des tambours, la harpe, etc.; chacun pouvoit choisir suivant son goût.

Les chants étoient accompagnés de danses; aussi exerçoit-on à la danse les jeunes garçons et les jeunes filles. Ces dernières souvent formoient des chœurs, et sautoient, après une victoire, au devant des soldats triomphans, pour les féliciter de l'heureux succès de leurs armes : elles dansoient et elles chantoient en signe de joie.

Richesses.

Chaque Israélite avoit son champ à cultiver; et c'étoit le même qui avoit été donné à ses ancêtres du temps de Josué. Il ne pouvoit changer de place, ni se ruiner, ni s'enrichir excessivement : la loi de l'année sabbatique et celle du Jubilé y avoient pourvu.

Par la première, il étoit ordonné de laisser reposer les terres tous les sept ans en l'honneur du Seigneur. Durant cette septième année, on ne pouvoit ni ensemencer son champ, ni tailler sa vigne et ses arbres : on ne moissonnoit point, on ne faisoit point de vendange; on ne recueilloit ni les fruits ni les grains : on abandonnoit aux pauvres et aux étrangers tout ce que la terre produisoit d'elle-même. Les propriétaires faisoient des provisions pendant la sixième année; et s'ils avoient besoin de quelques nouveaux fruits, ils pouvoient en prendre dans les productions spontanées de leurs terres, mais

avec modération, et sans faire tort à tous ceux qui, par leur indigence, avoient droit d'en user.

Par la loi du Jubilé, on sanctifioit de la même manière chaque cinquantième année. On publioit alors une liberté générale, par laquelle les Hébreux, que la misère avoit contraints de se rendre esclaves de leurs frères, recouvroient tous les priviléges des citoyens. Chacun rentroit de plein droit dans les biens qu'il avoit aliénés. Durant l'année du Jubilé, comme dans toutes les années sabbatiques, il étoit défendu d'exiger les dettes, et souvent même on les remettoit aux pauvres. Cette difficulté de se faire payer, et l'impossibilité de faire des acquisitions durables, rendoient les emprunts plus difficiles et les ventes moins fréquentes, et par conséquent diminuoient les occasions de s'appauvrir, ce qui étoit le but de la loi; chacun se bornoit à son héritage, et s'affectionnoit à le faire valoir, sachant que jamais il ne sortiroit de sa famille.

Quand on vouloit vendre son bien, on en évaluoit le prix sur le nombre des années qui restoient jusqu'au prochain Jubilé; plus ce nombre étoit grand, plus la valeur étoit considérable. Jamais on ne vendoit que sous la condition du rachat; ainsi le vendeur pouvoit recouvrer son bien, deux, trois ou quatre ans après l'avoir aliéné, en rendant à l'acquéreur l'argent qu'il en avoit reçu; s'il ne pouvoit le racheter, il attendoit l'année jubilaire.

Quiconque vendoit une maison dans l'enceinte des murs d'une ville, avoit le pouvoir de la racheter pendant un an; ce terme passé, elle appartenoit à perpétuité à celui qui l'avoit acquise, sans qu'il fût obligé de la rendre, même au temps du Jubilé. Il n'y avoit d'exceptées que les maisons des lévites. Si une maison étoit dans une ville qui n'eût point de murailles, elle ne pouvoit se vendre que suivant la coutume des terres, c'est-à-dire, sous la condition du rachat, ou du moins sous celle du recouvrement dans l'année du Jubilé.

Les Hébreux n'étoient que les usufruitiers de leurs terres : ils étoient les fermiers de Dieu qui en étoit le véritable propriétaire. Avant l'élection des rois, elles n'étoient chargées d'aucune autre redevance que des dîmes et des prémices que le Seigneur avoit ordonnées; ce ne fut qu'après l'établissement de la royauté, qu'elles furent soumises aux tributs et aux impositions arbitraires.

Tous les Israélites étoient donc à peu près égaux en biens; et, si la multiplication d'une famille obligeoit d'y partager les terres en plus de portions, il falloit y suppléer par l'industrie et par le travail, cultivant l'héritage avec plus de soin, et nourrissant plus de bestiaux dans les déserts et les communes.

L'argent comptant devoit être assez rare parmi eux. En effet, il n'étoit pas de grand usage dans un pays où l'on ne pouvoit guère aliéner des immeubles ni contracter des dettes, et où il y avoit peu de trafic. L'usure étoit défendue entre les Israélites, et permise avec les étrangers; mais il n'étoit pas facile, suivant la loi, d'avoir commerce avec ceux du dehors.

Quand un homme mouroit sans enfans mâles, son bien passoit à ses filles. S'il n'avoit point de filles, le frère héritoit; au défaut du frère, c'étoit l'oncle

paternel; enfin, au défaut d'oncle paternel, la succession étoit donnée au plus proche parent.

Conditions.

Tous les Israélites étoient frères; ainsi l'on ne connoissoit parmi eux ni noblesse ni roture. La principale distinction que la naissance mettoit entre eux, étoit celle des Lévites et des sacrificateurs.

Toute la tribu de Lévi étoit consacrée à Dieu, et n'avoit d'autre partage que les dîmes et les prémices qu'elle recevoit des autres tribus. On lui assigna quarante-huit villes, et c'étoit autour de ces cités que les Lévites faisoient paître leurs troupeaux.

Entre tous les Lévites, il n'y avoit que les descendans d'Aaron qui fussent sacrificateurs; le reste de la tribu étoit occupé aux autres fonctions de la religion, au chant des psaumes, à la garde du Tabernacle ou du Temple, et à l'instruction du peuple.

Parmi les tribus les plus distinguées, étoient celle de Juda, la plus nombreuse de toutes, et celle d'Ephraïm, fils de Joseph.

Dans chaque tribu, on considéroit encore les branches aînées, et les chefs de chaque famille, que l'on appeloit princes du peuple. C'est pour cette raison que le nom de vieillard, dans l'Ecriture, marque ordinairement de la dignité. En effet, il n'y avoit que l'âge et l'expérience qui pussent distinguer des hommes également nobles, et à peu près également riches, élevés de la même manière, occupés aux mêmes travaux.

Arts et métiers.

Les Israélites ne se livroient ni au commerce ni aux manufactures, il n'y avoit que la seule tribu de Zabulon, qui fît quelque trafic, parce que son partage étoit sur le bord de la mer. Jusqu'au temps des rois, il ne paroît pas qu'il y ait eu des Hébreux artisans de profession, et qui travaillassent pour le public. Depuis le chef de la tribu de Juda jusqu'au dernier citoyen de Benjamin, tous étoient laboureurs et pâtres, conduisant eux-mêmes leurs troupeaux, cultivant eux-mêmes leurs terres. La plupart des métiers leur étoient inutiles. Leur vie simple, et la douceur de leur climat, les exemptoient de cet énorme attirail de commodités dont notre mollesse et notre vanité ont fait des besoins. Quant aux choses véritablement nécessaires, il y en avoit peu qu'ils ne sussent faire eux-mêmes. Tout ce qui sert à la nourriture se faisoit dans les maisons : chacun avoit son four; les femmes faisoient le pain et préparoient à manger; elles filoient la laine, fabriquoient les étoffes et faisoient les habits : les hommes se chargeoient du reste.

David laissa dans son royaume un grand nombre d'artisans de toute espèce, et surtout des maçons, des charpentiers, des forgerons, des orfèvres. Salomon choisit, dans tout Israël, trente mille ouvriers pour la construction du temple, et quatre-vingt mille carriers pour aller tirer des pierres dans les montagnes. Ainsi ce n'est que du règne de ces deux princes que l'on voit s'introduire les arts et métiers parmi les Hébreux. Depuis la division du royaume de David, le luxe étant augmenté, le nombre des artisans s'accrut,

en proportion; mais une preuve qu'ils n'eurent jamais de grandes manufacfactures, c'est que le prophète Ezéchiel, décrivant l'affluence des marchandises qui venoient à Tyr, n'y fait apporter de la terre de Juda et d'Israël que du pur froment, de l'huile, de la résine et du baume; toutes productions du pays même qu'ils habitoient.

Habits des hommes.

Les vêtemens des Israélites n'avoient presque point de façon; ce n'étoient que des pièces d'étoffes que l'on faisoit de la grandeur et de la figure que devoit avoir l'habit; il n'y avoit rien à tailler et peu à coudre : les femmes avoient même l'art de faire sur le métier des robes à manches toutes d'une pièce, sans couture, sans ouverture, ni sur la poitrine, ni sur les côtés, mais seulement au haut pour passer la tête : telle étoit la tunique que la sainte Vierge, à ce qu'on croit, fit à Jésus Christ.

Les modes ne changeoient point, et les étoffes qu'on employoit étoient la plupart de laine, de fin lin, de coton, et de bysse. Le bysse est une espèce de soie d'un jaune doré, qui croît dans de grandes coquilles. La beauté des habits consistoit dans la finesse des étoffes ou dans la couleur : les plus estimées étoit le blanc et le pourpre rouge ou violet. Les jeunes garçons et les filles portoient des habits de diverses couleurs. Les ornemens des habits étoient des franges ou des bordures de pourpre et de broderies, et quelques agraffes d'or ou de pierreries aux endroits où elles étoient nécessaires. La magnificence consistoit à changer souvent d'habits, et à n'en porter que de bien nets et bien entiers. L'habillement étoit composé de la tunique et du manteau. La tunique, composée ordinairement de lin et de coton, étoit large pour laisser la liberté de tous les mouvemens dans le travail. Ils la laissoient lâche et traînante quand ils étoient en repos; mais quand ils vouloient agir ou marcher, ils la serroient d'une ceinture. Les ceintures faisoient une partie de la magnificence des vêtemens : celles des princes et des prêtres étoient larges et longues, d'un tissu précieux et de diverses couleurs : on y pendoit l'épée et le coutelas. Le manteau étoit une pièce de drap, aux coins de laquelle il étoit ordonné de porter des houppes violettes, pour se rendre continuellement attentif à loi de Dieu.

Les Israélites avoient la tête couverte d'une espèce de tiare : ils portoient leurs cheveux, et laissoient croître leur barbe; et c'étoit une beauté parmi eux que de l'avoir longue et touffue. Ils se baignoient souvent, et ils se lavoient les pieds en rentrant dans la maison, en se mettant à table, en se couchant, parce que ne portant que des sandales, ils ne pouvaient marcher sans amasser de la poussière. Comme l'eau dessèche la peau, ils s'oignoient d'huile simple ou infusée de drogues aromatiques; et c'est ce qu'ils appeloient ordinairement onguent.

Habits des femmes.

Autant les hommes étoient simples dans leurs ajustemens, autant les femmes étoient recherchées dans leurs parures. Leurs tuniques étoient presque semblables à celles de leurs époux; elles n'en différoient que par la lon-

gneur, les ornemens et par la finesse de l'étoffe, peinte ordinairement de diverses couleurs. Elles portoient des ceintures de soie, des souliers violets, des bracelets au coude, au poignet, au bas de la jambe, à l'endroit où se nouoient les rubans qui attachoient leurs chaussures. Elles avoient des colliers, des pendans d'oreilles, des bagues, des chaînes d'or, des boîtes de parfums, des croissans de pierreries, des pendans qui leur tomboient sur le front et sur les épaules, des aiguilles de tête ornées de perles ou de pierres précieuses, et de rubans de grand prix. Leur tête étoit couverte d'une mitre, espèce de bonnet qui s'attachoit avec des rubans, auxquels on mettoit des pointes d'or, des diamans ou des perles. Les cheveux noirs étoient mis au nombre des présens de la nature, et celles qui ne les avoient pas de cette couleur les teignoient. Elles avoient grand soin de les parfumer avec des huiles odoriférantes; elles les partageoient pour l'ordinaire, et les mettoient en tresses. Enfin, elles portoient un grand voile qui leur servoit en même temps de manteau; elles ne paroissoient jamais en public sans cet ornement, que la modestie prescrivit d'abord, et dont le luxe fit ensuite un objet de coquetterie.

Meubles.

Les Israélites étoient plus simples encore dans leurs meubles que dans leurs habits; ils se bornoient en ce point au simple nécessaire. Les vaisseaux de bois et de terre suffisoient au gros de la nation; les vases d'or et d'argent ne se voyoient que dans le temple du Seigneur, dans les palais des rois, et chez un très petit nombre d'opulens. Les meubles que l'on croyoit les plus indispensables, étoient un lit, une table, un siége, et un chandelier. Leurs lits n'étoient que des couchettes sans courtines ou rideaux; seulement, dans les grandes chaleurs, ils se servoient de pavillons légers pour se garantir de la piqûre des cousins. Les plus riches et les plus délicats avoient des lits d'ivoire, dont ils rendoient la couche bien molle; ils les garnissoient d'étoffes précieuses et les arrosoient d'eau de senteur. La place ordinaire du lit étoit contre la muraille. Le chandelier avoit un long pied, et se posoit en terre : il portoit une ou plusieurs lampes dans lesquelles on ne brûloit que de l'huile. Il est vraisemblable qu'ils ne chargeoient point les murailles de tapisseries, puisqu'on ne s'en sert point dans les pays chauds; seulement ils avoient des tapis de pied pour s'asseoir et pour se coucher.

Mœurs.

En général, les mœurs des Israélites furent toujours pures; car un peuple laborieux doit nécessairement être moins corrompu que les nations oisives et livrées à la mollesse. On ne connoissoit parmi eux ni le luxe qui porte à tant d'inutiles dépenses, ni le jeu qui ruine tant de familles : la chasse elle-même, quoique moins frivole et moins ignorée, n'étoit qu'un amusement rare, auquel ils se livroient, moins encore pour le plaisir que pour fournir leurs tables, et pour conserver leurs blés et leurs vignes. Les chasseurs n'étoient point suivis de ces meutes nombreuses qui portent de tous côtés le ravage et le dégât : on ne voyoit ni chiens, ni équipages, même au roi; les chasseurs se contentoient de dresser des piéges et de tendre des filets.

Ils n'avoient point de spectacles profanes : les cérémonies de la religion et l'appareil des sacrifices étoient pour eux le spectacle le plus flatteur et le plus digne de les occuper. En effet, il devoit être fort magnifique, puisque le temple étoit le plus superbe édifice de tout le pays, et qu'on y comptoit plus de quarante mille lévites chargés de remplir tour à tour les fonctions sacrées.

Deux autres coutumes servoient encore singulièrement à la conservation des mœurs; c'étoient la retraite des femmes, et la fuite des étrangers.

Les filles, avant leur mariage, ne paroissoient jamais en public; et même à la maison, elles demeuroient dans des appartemens séparés où les hommes n'entroient point. Les femmes, presque aussi retirées que les filles, sortoient rarement; ou, si elles étoient obligées de le faire avec leurs filles, soit pour aller au temple, soit pour célébrer quelque fête publique ou particulière, elles ne se montroient qu'avec un voile qu'elles ne quittoient que devant leurs proches parens. Lorsqu'il y avoit des étrangers, elles ne mangeoient pas à la table de leurs maris : elles étoient occupées à servir. Dans les festins, dans les repas de réjouissance, on réunissoit toutes les femmes pour se divertir entre elles, et jamais elles ne se mêloient avec les hommes.

Les Israélites évitoient avec soin le commerce des étrangers, qu'ils désignoient par le nom de *Gentils;* ils ne se permettoient ni de manger avec eux, ni d'entrer dans leurs maisons. Ils abhorroient tous les idolâtres, particulièrement les incirconcis; car ils n'étoient pas les seuls qui pratiquassent la circoncision : elle étoit en usage chez tous les descendans d'Abraham, comme les Ismaélites, les Madianites et les Iduméens; chez les Moabites et les Ammonites, descendus de Lot. Les Egyptiens mêmes la regardoient comme une purification nécessaire.

Cependant les Hébreux souffroient les incirconcis qui adoroient le vrai Dieu, jusqu'à leur permettre d'habiter dans la Terre-Sainte, pourvu qu'ils observassent la loi de nature. Ils les nommoient prosélytes d'habitation ou *Noachides*, parce qu'ils n'étoient obligés qu'aux préceptes que Dieu donna à Noé au sortir de l'arche. Si ces fidèles se faisoient circoncire, ils étoient réputés enfans d'Abraham, soumis à toutes les observances judaïques, et nommés prosélytes de justice.

La politesse des Israélites étoit moins recherchée, moins fardée que la nôtre; et chez eux les marques de l'amitié et de l'estime ne cachoient point la ruse, la fourberie, l'infâme trahison. Pleins de respect pour leurs semblables, ils traitoient de seigneurs ceux qu'ils vouloient honorer; ils leur faisoient des protestations de service; ils s'inclinoient devant eux jusqu'à se prosterner contre terre : c'est ce que l'Ecriture appelle *adorer*. Ce n'étoit point une incivilité de se tutoyer : toute l'antiquité en usoit ainsi. Il étoit ordinaire de s'embrasser en s'abordant.

Au lieu de se découvrir comme nous, ils se déchaussoient en entrant dans les lieux saints.

Aucune nation n'observa plus religieusement les lois de l'hospitalité. Ils recevoient leurs hôtes avec l'empressement le plus vif; ils leur rendoient tous

les bons offices dont ils étoient capables; en un mot, ils remplissoient avec joie, à leur égard, tous les devoirs de l'humanité. Aussi, quoi qu'en disent les prétendus sages de notre siècle, jamais peuple ne fut plus humain : on en jugera par cette loi du Deutéronome : « Si, marchant dans un chemin, dit le » Seigneur, vous trouvez sur un arbre ou en terre le nid d'un oiseau, et la » mère qui est sur ses petits ou sur ses œufs, vous ne retiendrez point la » mère avec ses petits; mais, ayant pris les petits, vous la laisserez aller, » afin que vous soyez heureux et que vous viviez long-temps. » S'ils se comportoient ainsi à l'égard de foibles animaux, que faisoient-ils donc à l'égard des hommes?

Mais, dit le détracteur de la religion, ils ont massacré les Chananéens; ils ont égorgé sans pitié des nations dont tout le crime étoit de se défendre.

Le peuple de Dieu n'est pas le seul dans l'histoire duquel on voit les vaincus immolés sans miséricorde par les vainqueurs. Ouvrez les annales des Grecs et des Romains, ces nations si polies, ces peuples dont on vante si fort la sagesse : quel tissu de carnage et de férocité! Que de meurtres, dont quelques-uns même sont commis de sang-froid, ou du moins dont nous ne voyons pas la raison politique!

Les Israélites ont tué les Chananéens? Mais ce n'étoit pas parce que ces peuples se défendoient; c'étoit pour obéir à l'ordre formel du Très-Haut qui avoit réprouvé ces nations idolâtres. Et pourquoi les avoit-il réprouvées? Parce qu'elles n'avoient pas profité du châtiment des Sodomites, ni des exemples que leur avoient donnés les patriarches; parce qu'elles n'ouvroient point les yeux aux merveilles opérées en faveur des enfans de Jacob; parce qu'enfin elles bravoient et fatiguoient la justice divine, depuis près de dix siècles, par les désordres et les crimes affreux dans lesquels elles vivoient. Veut-on ôter à Dieu le pouvoir de punir et d'exterminer les coupables? Or, le peuple d'Israël étoit l'instrument de ses vengeances.

La vie aisée et tranquille que menoient les Hébreux, la beauté de leur pays, la douceur du climat qu'ils habitoient, tout enfin les portoit aux plaisirs; mais ces plaisirs étoient simples et faciles; ils n'en avoient guère d'autres que la bonne chère et la musique.

L'application au travail de la campagne ne leur permettoit pas de faire tous les jours des festins; mais elle servoit à leur rendre la joie plus sensible : ils s'y livroient les jours du sabbat, et dans toutes les autres fêtes marquées par la loi. Les mariages, le partage du butin après une victoire, les tondailles de leurs moutons, la moisson, les vendanges, étoient encore pour eux autant de jours de réjouissance et de récréation.

Les ânes étoient la monture ordinaire, mêmes des riches. Pour donner une grande idée de Jaïr, l'un des juges, l'Ecriture dit qu'il avoit trente fils montés sur trente ânes, et chef de trente villes. Il est dit d'Abdon, un autre des juges, qu'il avoit quarante fils et trente petits-fils montés sur soixante-dix ânes; et dans le cantique de Débora, les chefs d'Israël sont décrits montés sur des ânes polis et luisans.

Nourriture et repas.

Il n'étoit pas permis aux Hébreux de manger indistinctement toute espèce d'animaux. Dieu lui-même leur avoit marqué les viandes dont ils pouvoient user. Les poissons qui n'ont ni nageoires ni écailles; les oiseaux de proie et plusieurs amphibies; les animaux qui n'ont point la corne du pied fendue, et qui ne rominent pas; le porc, surtout le sang et la graisse, leur étoient particulièrement interdits, non seulement pour les accoutumer par-là à la tempérance, et pour réprimer cette gourmandise qui avoit regretté les concombres et les melons d'Egypte, en mangeant un pain céleste, mais encore parce que cela est d'une digestion longue et pénible, et forme un mauvais chyle, surtout dans les pays chauds.

Les meilleures tables n'étoient servies que de viandes solides et succulentes; on les mangeoit bouillies, rôties, quelquefois en ragoût. La plupart des épiceries, dont notre sensualité fait tant de cas, leur étoient inconnues. Le sel, le miel, l'huile, la crême, étoient leurs assaisonnemens; les plus recherchés se servoient quelquefois de l'anis, du gingembre, du safran et de quelques herbes aromatiques. Après les viandes, les mets les plus estimés étoient ceux que composoient les légumes et les grains. Rarement on mangeoit du poisson : on le regardoit comme une nourriture trop délicate et trop légère pour des hommes robustes. Les pâtisseries les plus friandes étoient faites avec de l'huile et du miel; car on ne connoissoit rien de plus agréable que le miel, avant que le sucre eût été apporté des Indes; aussi s'en servoit-on souvent pour confire les fruits. La nourriture ordinaire des moissonneurs étoit du pain trempé dans du vinaigre, de la bouillie et de l'eau. Le vin étoit réservé pour les jours de fêtes, ou pour les festins d'apparat.

Les Israélites ne mangeoient pas avec toutes sortes de gens; ils auroient cru se souiller et se déshonorer en se trouvant à table avec des personnes d'une autre religion, ou d'une profession honteuse et décriée. D'abord ils mangèrent assis, comme nous le sommes aujourd'hui; mais ensuite, à l'exemple de quelques peuples voisins, ils prirent des lits de table, sur lesquels ils étoient couchés ou appuyés sur le coude; posture gênante, que la mollesse des Orientaux imagina, et que la rusticité des peuples du Nord abolit après bien des siècles.

Les gens réglés mangeoient après avoir travaillé, et assez tard. C'est pourquoi manger et boire dès le matin signifient, dans l'Ecriture, le désordre et la débauche. Dans le repas, chacun avoit sa table à part, et le maître du festin faisait la distribution des viandes. Le grand respect pour les hôtes consistoit à leur servir à boire et à manger plus abondamment qu'aux autres convives. On rompoit le pain sans le couper, parce qu'on ne se servoit que de petits pains longs et minces.

Dans les festins solennels, on créoit un roi qui assignoit à chacun sa place, et qui étoit élu par le sort ou choisi par le maître de la maison. Il commandoit, et les convives étoient obligés de lui obéir; au reste, cette obéissance n'avoit rien de pénible, puisqu'elle n'étoit prescrite que pour

mettre plus d'ordre et de vivacité dans le plaisir; aussi ne voyoit-on point à la table des Hébreux cette monotonie glaçante, ou cette joie folle et effrénée qui règne dans la plupart de nos repas modernes. Pendant qu'on mangeoit, des musiciens formoient d'agréables concerts, et des serviteurs répandoient des parfums pour remplir la salle d'une odeur délicieuse; en sorte que tous les sens étoient flattés à la fois. Ils prenoient volontiers leurs repas dans les jardins, sous des arbres et des treilles; car il est naturel dans les pays chauds de chercher l'air et le frais.

Purifications.

La propreté est indispensable dans les pays chauds, où l'air se corrompt plus aisément, et où les eaux sont moins communes que dans les pays froids. Ainsi, toutes les purifications prescrites aux Juifs par la loi de Moïse n'avoient pas seulement pour objet de les accoutumer à l'obéissance, et de les élever à Dieu par le moyen des actions les plus ordinaires, mais elles se proposoient encore d'entretenir la santé et de prévenir les maladies.

Il étoit ordonné de se baigner et de laver ses habits en plusieurs rencontres, et surtout lorsqu'on avoit touché un corps mort ou un animal impur. On le faisoit en se levant et en se couchant, avant et après le repas. On purifioit les vases par l'eau ou par le feu, aussi bien que les maisons où l'on remarquoit quelque corruption. Les femmes, après leurs couches, étoient obligées de se soumettre à ces pratiques. C'étoient les prêtres qui jugeoient des impuretés légales, et qui prescrivoient la manière des purifications.

Deuil.

Dans les calamités publiques, comme une mortalité, une stérilité générale, une incursion d'ennemis, et dans les malheurs particuliers, comme la mort d'un parent ou d'un ami, quand il tomboit dangereusement malade, ou lorsqu'il étoit en captivité; enfin, quand on étoit accusé d'un crime, on prenoit également le deuil chez les Israélites.

Ce deuil ne consistoit pas seulement à changer d'habits; on les déchiroit encore; on se battoit la poitrine; on se mettoit les mains sur la tête; on se la découvroit entièrement; on y jetoit de la poussière et de la cendre au lieu de parfums; on se rasoit la barbe et les cheveux.

Tant que le deuil duroit, il ne falloit ni s'oindre ni se laver; mais il falloit porter des habits sales et déchirés, ou des sacs, c'est-à-dire, des habits étroits et sans plis, par conséquent désagréables, et qu'on appeloit aussi cilices, parce qu'ils étoient faits d'une étoffe rude et grossière. On avoit les pieds nus aussi bien que la tête, mais le visage couvert. Quelquefois on s'enveloppoit d'un manteau pour ne point voir le jour, et cacher ses larmes. On ne mangeoit qu'après le soleil couché, et l'on ne prenoit alors que des alimens fort communs, comme du pain et quelques légumes, et l'on ne buvoit que de l'eau.

On demeuroit enfermé, assis à terre ou couché sur la cendre, gardant un profond silence, et ne parlant que pour se plaindre, ou pour chanter des cantiques lugubres. Le deuil, pour un mort, étoit ordinairement de sept

jours; quelquefois on le continuoit pendant un mois, et même plus longtemps. Il y avoit des veuves qui le portoient toute leur vie.

Plusieurs sans doute jouoient la comédie, comme parmi nous, et faisoient toutes ces fa ns sans être fort affligés; mais du moins ceux qui l'étoient pouvoient se satisfaire librement.

Funérailles.

Les Hébreux regardoient comme une malédiction terrible, que leurs corps, ou ceux des personnes qu'ils avoient chéries, demeurassent exposés à être dévorés par les bêtes et par les oiseaux, ou à se corrompre et à infecter les vivans. C'étoit une consolation de reposer dans les sépulcres de ses pères.

Quoique les funérailles fussent un devoir de piété, elles n'étoient pourtant accompagnées d'aucune cérémonie de religion; au contraire, c'étoit une action profane, qui rendoit immondes toutes les personnes qui y avoient eu part, jusqu'à ce qu'elles se fussent purifiées. Ainsi, loin que les prêtres fussent nécessaires aux funérailles, il leur étoit défendu d'y assister, si ce n'étoit à celles de leurs proches.

On offroit des sacrifices pour les morts, c'est-à-dire, pour la rémission de leurs péchés. Il y avoit aussi une cérémonie que l'on appeloit baptême pour les morts, et qui consistoit à se purifier; action que l'on croyoit aussi utile pour eux que les prières.

On enterroit les gens du commun, et l'on embaumoit les personnes considérables, pour les déposer dans les tombeaux : on environnoit leurs corps d'une quantité de drogues desséchantes, et quelquefois on y brûloit des parfums.

Il n'y avoit point de lieu déterminé pour la sépulture des morts. Plusieurs de leurs tombeaux étoient taillés dans le roc avec tant d'artifice, que quelques-uns avoient des portes fermantes, et tournant sur leur gonds taillés de la même pièce. Chacun avoit une table de pierre sur laquelle on posoit le cadavre. Les autres sépulcres étoient dans les villes, ou à la campagne, ou dans les jardins, ou sur les chemins. Les sépultures communes du peuple étoient hors de la ville, et l'on avoit grand soin de distinguer celles qui étoient destinées aux Israélites d'avec celles des étrangers, et surtout des idolâtres. Tous les ans on blanchissoit les sépulcres; et c'est à cet usage que le divin Sauveur faisoit allusion, lorsqu'il comparoit les Pharisiens à des sépulcres blanchis, qui paroissent propres au dehors, tandis qu'au dedans ils sont pleins d'os de morts et de pourriture.

Lorsque le moment de porter le corps en terre étoit venu, tous les parens, tous les amis du mort s'assembloient en habits de deuil, pour former un cortége funèbre. Ils se lamentoient à haute voix; et même il y avoit des femmes qui se louoient pour pleurer en ces occasions. On joignoit aux voix le son de quelques instrumens lugubres. Enfin, on composoit des cantiques pour servir comme d'oraison funèbre aux personnes illustres.

ENTRETIEN XI.

Tableau historique de la Religion, depuis la construction du Temple jusqu'à la captivité de Babylone.

CINQUIÈME ÉPOQUE.

Dès que Salomon eut reçu l'onction sacrée des rois, il se livra tout entier à l'exécution du grand dessein de son père; quarante ans après son intronisation, il fit commencer la construction du temple que David avoit projeté; et il employa plus de quatre-vingt mille ouvriers, qui passèrent sept ans à terminer ce merveilleux ouvrage.

Ce temple fut bâti sur le modèle du Tabernacle. L'autel des holocaustes, l'autel des parfums, le chandelier d'or, les tables des pains de proposition, tout le reste des meubles sacrés nécessaires aux cérémonies de la religion, fut formé sur ceux que Moïse avoit fait faire dans le désert; Salomon n'y ajouta que la magnificence et la grandeur. L'Arche que l'homme de Dieu avoit construite fut posée dans le Saint des Saints, lieu inaccessible, symbole de l'impénétrable majesté de Dieu, et du ciel interdit aux hommes, jusqu'à ce que Jésus-Christ leur en eût ouvert l'entrée par son sang.

Au jour de la dédicace de cet admirable édifice, l'Éternel y parut dans sa majesté. Il choisit ce lieu pour y établir son nom et son culte. Il y eut défense de sacrifier ailleurs. L'unité de Dieu fut démontrée par l'unité de son temple. Jérusalem devint une cité sainte, image de l'Eglise où le Très-Haut devoit habiter comme dans son véritable sanctuaire, et du ciel où il nous rendra éternellement heureux par la manifestation de sa gloire.

Après que Salomon eut bâti un temple, il bâtit encore le palais des rois, dont l'architecture étoit digne d'un si grand prince. Sa maison de plaisance, qu'on appela le *Bois du Liban*, étoit également superbe et délicieuse. Le palais qu'il éleva pour la reine fut une nouvelle décoration pour Jérusalem. Tout étoit grand dans ces édifices; les salles, les vesti-

bules, les galeries, les promenoirs, le trône du roi, et le tribunal où il rendoit la justice. Le cèdre, bois précieux et incorruptible, fut le seul employé dans ces ouvrages; de toutes parts on y voyoit briller l'or et les pierreries. Les citoyens et les étrangers admiroient la majesté des rois d'Israël.

Le reste répondoit à cette magnificence; les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du prince. Le commerce, la navigation et le bon ordre, avec une paix profonde, avoient rendu Jérusalem la plus opulente cité de l'Orient. Le royaume étoit tranquille et abondant : tout y représentoit la gloire céleste. Dans les combats de David, on voyoit les travaux par lesquels il falloit la mériter, et l'on voyoit dans le règne de Salomon combien la jouissance en étoit douce et paisible.

Mais ce qu'il y avoit de plus admirable, dans toute l'étendue de ce florissant empire, étoit Salomon lui-même. Supérieur au reste des hommes par la grandeur de sa puissance, il l'étoit davantage encore par la profonde sagesse dont le Seigneur avoit récompensé la piété et les autres vertus de sa jeunesse. La nature n'avoit point de secrets pour lui; il connoissoit tout, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope, et la sagacité de son esprit pénétroit en quelque sorte dans les replis les plus cachés du cœur humain. Quelle vérité, quelle sublimité dans les préceptes de morale qu'il nous a laissés dans ses écrits! Quelle noblesse, quelle force de génie dans son style! On l'eût pris, dans les temps heureux de son règne, pour une intelligence céleste, cachée sous le voile de l'humanité, qui étoit descendue sur la terre pour instruire les foibles mortels.

Un gouvernement si glorieux finit par de honteux égaremens. Salomon s'abandonne à l'amour des femmes; l'esprit de cet homme si sage perd son activité, son cœur s'affoiblit; Salomon oublie le Dieu de David, et se prosterne devant les ridicules simulacres des nations étrangères. L'Eternel, justement irrité, épargne toutefois ce prince ingrat en mémoire du fidèle David, mais il lui dénonce qu'il le punira en la personne de son fils. Ainsi il montre aux pères que, selon l'ordre secret de ses jugemens, il fait durer, après leur mort, leurs récompenses ou leurs châtimens; il les tient soumis à ses

lois par leur intérêt le plus cher, c'est-à-dire, par l'intérêt de leur famille.

En exécution de ses décrets, Roboam, fils et successeur de ce monarque, est livré à un conseil insensé. L'orgueil brutal de ce jeune prince lui fit perdre dix tribus que Jéroboam, autrefois l'esclave de Salomon, et alors le plus redoutable rival de son fils, sépara de leur Dieu et de leur roi. De peur que ses sujets ne retournassent vers la maison de David, cet usurpateur défendit d'aller sacrifier au temple de Jérusalem; et il érigea des veaux d'or, auxquels il donna le nom du Dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange. La même raison lui fit conserver la loi de Moïse, qu'il interprétoit à sa fantaisie; mais il en faisoit observer presque toute la police, tant civile que religieuse, de sorte que le *Pentateuque* demeura toujours en vénération dans les tribus séparées.

Pendant que ces dix tribus rebelles et schismatiques abandonnent leur Dieu et leur roi, les enfans de Juda, fidèles à Dieu et à David qu'il avoit choisi, demeurent dans l'alliance et dans la foi d'Abraham. Les Lévites se joignent à eux avec Benjamin : le royaume du peuple de Dieu subsiste, par leur union, sous le nom de *royaume de Juda;* et la loi de Moïse s'y maintient dans toutes ses observances.

Ainsi se forma cette fameuse division de l'empire des Hébreux. Le crime d'un seul prince causa le premier schisme qui ait déchiré le sein de la véritable Eglise. Jetons un œil attentif sur l'histoire de l'un et de l'autre état, et voyons par quels moyens le Tout-Puissant y conservera sa religion sainte.

Royaume d'Israël.

Jéroboam, ayant affermi son usurpation par l'établissement du culte des faux dieux, veut donner lui-même à son peuple l'exemple de la prévarication. Il monte à l'autel, il prend l'encensoir; à l'instant, un prophète vient de Juda, par l'ordre du Seigneur et s'écrie : « Autel, autel! il naîtra » un fils dans la maison de David, qu'on appellera *Josias;* il » immolera sur toi les prêtres qui t'encensent; il brûlera sur » toi des os de corps humain! » L'homme de Dieu, pour preuve de la vérité de ce qu'il prédit, annonce que l'autel va se rompre en deux : Jéroboam, irrité, étend la main pour

ordonner qu'on arrête le téméraire ; cette main sacrilège se dessèche aussitôt, et l'autel se brise. Le roi vaincu, sans être touché, conjure le prophète de prier pour lui ; le saint homme le fait; Jéroboam est guéri; mais, après avoir éprouvé la puissance du Dieu de ses pères, il n'en persiste pas moins dans son impiété.

L'homme de Dieu, auquel il étoit défendu de manger dans le pays d'Israël, se refuse à l'invitation du monarque apostat, et se laisse ensuite aller à celle d'un vieux prophète, qui lui dit faussement que le Seigneur a révoqué la défense, et qui, après l'avoir ainsi trompé, lui annonce que, parce qu'il a transgressé l'ordre du Très-Haut, il va être dévoré par un lion ; ce qui arriva peu après, qu'il se remit en chemin pour retourner chez lui. Cet homme de Dieu, pour une légère désobéissance, est puni de mort, tandis que l'impie Jéroboam et le prophète séducteur sont épargnés. Preuve certaine qu'il y a une autre vie, où les méchans souffriront la peine due à leurs crimes, et où les justes, après avoir été purifiés de leurs fautes en celle-ci par des châtimens passagers, recevront la récompense éternelle de leurs bonnes œuvres; car, sous un Dieu juste, le péché ne peut non plus demeurer sans châtiment que la vertu sans récompense.

Cependant la vengeance divine commence à éclater sur Jéroboam. Son fils tombe malade, et la mère de l'enfant va consulter le prophète *Abdias* sur le sort de cet infortuné. Elle s'étoit déguisée, afin de n'être pas reconnue; mais le prophète, en l'appercevant : « Entrez, femme de Jéroboam, lui » dit-il, et venez entendre les paroles du Seigneur : Je vous » ai élevé du milieu des Israélites, et je vous ai établi chef » de mon peuple; ce que j'ai ôté du royaume d'Israël à la » maison de David, je vous l'ai donné; et après cela vous » m'avez rejeté avec mépris, et vous vous êtes forgé des » dieux étrangers pour irriter ma colère. C'est pourquoi je » ferai tomber toutes sortes de maux sur la maison de Jéro- » boam; j'en exterminerai tout, jusqu'aux animaux. Allez » donc et retournez chez vous; au moment de votre arrivée, » l'enfant mourra, tout Israël pleurera et l'ensevelira; mais » c'est le seul de la maison de Jéroboam à qui l'on donnera » la sépulture. »

La prédiction s'accomplit dans tous ses points, et toutefois

l'opiniâtre monarque ne quitte point sa voie corrompue; il persiste dans son idolâtrie, il y engage de plus en plus ses sujets. Il provoque enfin la justice du Très-Haut; il perd cinq cent mille hommes dans la guerre qu'il déclare à Abia, successeur de Roboam, roi de Juda; défaite terrible, qui affoiblit extrêmement le royaume d'Israël, et qui donna la supériorité aux enfans de David. Jéroboam, toujours malheureux et toujours digne de l'être, termina sa carrière après vingt-deux ans de règne.

Nadab, son fils, qui ne valoit pas mieux que lui, succéda à ses crimes comme à sa puissance; mais il semble ne monter sur le trône que pour voir s'accomplir en sa personne la prédiction du prophète Abdias. *Baasa* l'assassine, usurpe sa couronne, et fait mourir tout ce qui restoit de cette race impie.

Baasa conserve pendant vingt-quatre ans le sceptre qu'il avoit envahi; mais il marche sur les traces de Jéroboam, et il est puni avec la même sévérité. Le prophète *Jéhu* lui annonce, de la part du Seigneur, qu'il sera retranché de dessus la terre avec toute sa postérité; et le monarque, loin de se corriger, fait mourir le saint homme.

Le règne de son fils *Ela* ne dura que deux ans. *Zambri*, qui commandoit la moitié de sa cavalerie, se révolte, lui arrache la vie, prend le sceptre; et, pour le conserver, extermine tonte la maison de Baasa, sans en laisser la moindre trace.

Zambri, aussi méchant que ses prédécesseurs, ne fit que paroître; car à peine régna-t-il une semaine. Se voyant assiégé dans la ville de Tersa par *Amri*, que l'armée d'Israël avoit élu roi, il fut aussi cruel envers lui-même qu'il l'avoit été envers Ela, son maître; et pour ne point tomber entre les mains de son rival, il mit le feu à son palais, et s'y brûla avec toute sa famille.

Amri, paisible possesseur du trône par la mort de *Zambri*, et par celle d'un autre compétiteur, appelé *Phebni*, qu'une partie du peuple soutenoit, l'occupa durant douze ans. Il bâtit la ville de Samarie, qui devint dans la suite la capitale du royaume d'Israël; mais il fit le mal devant le Seigneur; il surpassa en impiété et en scélératesse tous ceux qui avoient porté la couronne avant lui, et ne fut surpassé lui-même que

par son fils *Achab,* qui hérita de sa perversité ainsi que de son sceptre.

La malice naturelle d'*Achab* s'accrut encore par son mariage avec *Jézabel,* fille du roi des Sidoniens, et digne d'être l'épouse et l'émule d'un tel prince. Non-seulement ces deux monstres firent adorer les veaux d'or de Jéroboam; ils établirent encore dans Israël le culte de Baal, dieu des Syriens. Ils persécutèrent les serviteurs du vrai Dieu; ils firent périr les saints prophètes, et ils les auroient tous immolés à leur fureur sacrilége, si Abdias, intendant du roi, n'en eût caché jusqu'à cent dans des cavernes où il prit soin de les nourrir. Une tyrannie aussi sanglante eut le succès qu'en attendoient Achab et Jézabel : les peuples se prosternèrent en foule devant Baal, et la prévarication devint si générale, qu'il sembloit que le Dieu d'Abraham n'eût plus d'adorateurs dans le royaume d'Israël.

Sous ce règne impie, Dieu suscite le prophète *Elie,* qui, brûlant de zèle pour la gloire du Très-Haut, paroît devant Achab, et lui fait cette terrible menace : « Vive le Seigneur » sous les yeux duquel je suis! Il ne tombera pendant ces » années ni rosées ni pluies que selon la parole qui sortira » de ma bouche. » Aussitôt, à l'ordre du prophète, le ciel cesse durant trois ans et demi de verser sur la terre les pluies et les rosées qui la fertilisent; et tout Israël est livré aux extrémités de la plus cruelle famine.

Le Seigneur ordonne à Elie d'aller se cacher près d'un torrent, et commande à des corbeaux de lui apporter, soir et matin, du pain et de la chair. Le torrent se tarit, et Dieu envoie son prophète chez une pauvre femme veuve qui demeuroit à Sarepta, ville des Sidoniens. L'hôtesse du saint homme n'avoit plus qu'un peu d'huile et de farine; Elie multiplie ces foibles provisions, et elles suffisent pour le nourrir avec toute la famille de la veuve, durant tout le temps de la famine. Le fils unique de cette femme tombe malade, et meurt: le prophète ressuscite l'enfant, en se couchant par trois fois sur son corps, et il le rend à sa mère, qui s'écrie : « Je re- » connois maintenant que vous êtes un homme de Dieu, et » que la parole du Seigneur est véritablement dans votre » bouche. »

Tandis que le Tout-Puissant récompensoit la charité de la

femme de Sarepta, et manifestoit dans cette ville idolâtre la sainteté de son serviteur, Achab, désespéré du fléau qui le frappoit avec tout son peuple, faisoit chercher Elie de tous côtés. Il n'y eut point de nations, ni de royaumes voisins où il n'envoyât pour en avoir des nouvelles; mais toutes ces perquisitions étoient infructueuses. Enfin, le Seigneur dit au prophète : « Allez vous présenter devant Achab, car je vais faire » tomber la pluie sur la terre. » Le saint homme obéit; il sort de sa retraite et se montre au roi d'Israël. Il lui reproche d'abord avec force son impiété, et lui propose ensuite d'assembler les quatre cent cinquante prophètes de Baal, et quatre cents autres imposteurs que Jézabel nourrissoit des mets de sa table, pour qu'il soit décidé, à la face de tout le peuple, si c'est le Dieu d'Abraham ou Baal qu'il faut adorer.

Tout le monde se rend en foule au mont Carmel, et quand chacun eut pris place, Elie dit au peuple : « Je suis resté » seul des prophètes du Seigneur; et les prophètes de Baal » sont au nombre de quatre cent cinquante. Qu'on nous » donne deux bœufs; qu'ils en choisissent un pour eux, et » qu'après l'avoir coupé par morceaux, ils le posent sur du » bois, sans mettre de feu par-dessous; j'en ferai autant de » mon côté. Vous invoquerez vos dieux, et moi j'invoquerai » le Seigneur. Celui des deux sacrifices qui sera consumé par » le feu du ciel indiquera lequel des deux il faut adorer, » du Dieu d'Israël ou de Baal. »

La proposition est acceptée. Les prophètes de Baal, après avoir disposé leur sacrifice, implorent la puissance de leur prétendue divinité depuis le matin jusqu'à midi; mais ils ne sont point entendus. « Criez plus haut, leur dit Elie, Baal est » peut-être en compagnie, peut-être qu'il est endormi, et » qu'il a besoin qu'on le réveille. » Ils redoublent leurs cris jusqu'à trois heures après-midi; ils se font même, suivant leur usage, de cruelles incisions par tout le corps; mais Baal est sourd et insensible. Alors Elie dit au peuple : « Venez avec moi. » On s'approche; on l'environne; tous les yeux sont fixés sur lui. Le saint homme rétablit l'autel du Seigneur qui avoit été détruit; il l'entoure d'une rigole, il y arrange le bois et le bœuf coupé par morceaux; enfin il répand sur l'holocauste et sur le bois quatre cruches qu'il remplit d'eau à trois fois différentes, afin d'écarter tout soupçon de supercherie, et il fait

sa prière en ces termes : « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac » et de Jacob, montrez aujourd'hui que vous êtes le Dieu » d'Israël, que je suis votre serviteur, et que j'agis ici par » votre ordre. » Il dit, et tout à coup le feu du ciel dévore l'holocauste, le bois, les pierres, la poussière même, et l'eau dont la rigole étoit remplie. Les prêtres de Baal sont confondus. Elie, ou plutôt le Dieu d'Elie est victorieux ; et le peuple, frappé de ce prodige, se prosterne et s'écrie : « C'est le » Seigneur qui est le vrai Dieu ! » Les prêtres de Baal sont arrêtés par l'ordre du prophète, qui les fait tous égorger ; puis il annonce une pluie abondante, qui tombe aussitôt, et rend la fécondité à la terre.

Jézabel, irritée de l'humiliation de son idole et de la mort de ses prophètes, jure la perte d'Elie. Le saint homme va se cacher dans un désert, où un ange vient le fortifier en lui montrant un pain cuit sous la cendre et un vase plein d'eau. » Buvez et mangez, lui dit l'esprit céleste ; car il vous reste » encore bien du chemin à faire. » Le prophète boit et mange, et cette nourriture miraculeuse le soutient tellement, qu'il marche pendant quarante jours et quarante nuits. Il arrive au mont Horeb ; là, Dieu lui ordonne de retourner dans le royaume d'Israël, où il assure qu'il s'est réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal. Elie part, et dans sa route, il rencontre *Elisée*, qui conduisoit une charrue. Il lui jette son manteau sur les épaules, et aussitôt Elisée quitte tout pour le suivre et pour le servir.

Bénadab, roi de Syrie, vient assiéger Samarie avec des troupes nombreuses. Ce prince idolâtre avoit juré, au nom de ses dieux, qu'il réduiroit la ville en poudre. Mais à peine son armée a-t-elle investi la place, que le Tout-Puissant confond son audace sacrilége, et lui prouve qu'il est le seul Dieu des combats ; qu'il dispense seul les triomphes ou les défaites, suivant les vues suprêmes de sa justice. Un prophète se présente devant Achab, qui n'avoit avec lui que sept mille hommes, et lui déclare que deux cent trente-deux valets de pied lui suffiront pour exterminer les bataillons syriens.

Vers le milieu du jour les valets sortent de la ville ; Bénadab alors étoit ivre, ainsi que la plupart de ses officiers. Les valets font main basse sur tout ce qu'ils rencontrent. Les Syriens, saisis d'épouvante, cherchent leur salut dans une fuite

précipitée; le roi lui-même disparoît avec les cavaliers qui gardoient sa personne, laissant dans les plaines de Samarie ses chevaux, ses chariots, et une foule de morts qui étoient tombés sous les coups de l'armée d'Achab, qui les poursuivoit de toutes parts.

Cette défaite sanglante attriste, mais n'humilie point le monarque infidèle. Ses flatteurs lui disent que les Hébreux n'ont remporté la victoire que parce que leur Dieu est le Dieu des montagnes : ils lui persuadent qu'il n'est pas le Dieu des vallées, et que, s'il veut les combattre dans la plaine, son triomphe sera complet. Il les croit; et, l'année suivante, il entre dans les états d'Achab avec des troupes si nombreuses que ses bataillons couvroient toute la terre. Un homme de Dieu vient encore trouver le roi d'Israël, et lui dit : « Voici la parole du Seigneur : parce que les Syriens ont dit : le Seigneur est le Dieu des montagnes, mais il n'est pas le Dieu » des vallées, je vous livrerai cette immense multitude, et » vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. »

Les deux armées restent en présence durant six jours, et le septième on engage le combat : en ce seul jour les Israélites tuent cent mille Syriens. Ceux qui échappent au carnage cherchent un asile dans une ville voisine appelée Aphec; mais, en y entrant, une muraille tombe sur vingt-sept mille d'entre eux, et les écrase. Bénadab, entraîné dans cette place, se dérobe à tous les regards, et envoie demander la vie et la paix au victorieux Achab. Ce prince le traite avec bonté, lui donne le nom de frère, le fait monter sur son char, contracte avec lui l'alliance la plus étroite, et le renvoie avec honneur dans ses états.

Dieu n'avoit livré Bénadab entre les mains du roi d'Israël qu'afin de punir ses blasphèmes : la clémence d'Achab provoqua sa colère : « Parce que vous avez laissé échapper de » vos mains un homme digne de mort, lui dit un prophète, » votre vie répondra pour la sienne, et votre peuple pour son » peuple. » Mais le monarque méprisa cette menace; et bientôt il mit le comble à ces crimes, en faisant mourir Naboth, par le ministère de Jézabel.

Ce fidèle Israélite avoit refusé au roi de lui vendre à perpétuité l'héritage de ses pères, conformément à la loi de Moïse. Jézabel suborna deux faux témoins qui l'accusèrent d'avoir

blasphémé contre Dieu, et d'avoir maudit son prince; Naboth fut lapidé, et tous ses enfans furent enveloppés dans sa condamnation. Alors l'infâme princesse s'empara de la terre de cet infortuné; mais tandis que son lâche époux en prenoit possession comme d'une illustre conquête, Élie se montre, et lui prononce cette formidable sentence : « Voici ce que dit le Seigneur : en ce même lieu où les chiens ont léché le sang de » Naboth, ils lécheront aussi le vôtre. Je vais faire fondre sur » vous toutes sortes de maux, et j'exterminerai votre maison, » comme celle de Jéroboam et de Baasa. Quant à Jézabel, les » chiens la dévoreront : son cadavre sera comme du fumier » sur la terre, et tous ceux qui la verront en passant, diront : » est-ce donc là cette Jézabel? »

A ces mots, Achab déchire ses habits, couvre sa chair d'un cilice, jeûne, et donne toutes les marques d'une grande douleur. Alors Dieu dit à Elie : « N'avez-vous pas vu Achab » humilié devant moi? Puis donc qu'il s'est ainsi humilié, les » malheurs dont je l'ai menacé n'arriveront pas de son vi- » vant; mais je les ferai tomber sur sa maison sous le règne » de son fils. »

Le repentir et l'humiliation du roi d'Israël n'étoient pas sincères : une crainte humaine des maux temporels dont il étoit menacé produisoit ces démonstrations extérieures de pénitence. Dieu néanmoins adoucit la rigueur de l'arrêt qu'il avoit prononcé contre lui, pour apprendre aux hommes combien la véritable pénitence est capable d'apaiser sa colère, puisque celle qui n'en étoit que l'ombre, a eu tant de pouvoir.

Josaphat, roi de Juda, avoit fait alliance avec Achab. Un jour que ce prince étoit venu rendre visite au roi d'Israël, celui-ci lui proposa de l'aider dans une entreprise qu'il méditoit, c'étoit de reprendre sur les Syriens la ville de *Ramoth*. Josaphat y consent. Quatre cents faux prophètes, dont le chef s'appeloit Sédécias, promettent à Achab une victoire complète et les plus brillans succès. Michée seul, prophète du Seigneur, lui annonce qu'il périra, et que ses troupes seront dispersées comme des brebis sans pasteurs. Le monarque, indigné, le fait mettre en prison. « Qu'on le nourrisse de » pain et d'eau, dit-il, jusqu'à ce que je revienne heureuse- » ment. — Si vous revenez heureusement, répond l'homme

» de Dieu, le Seigneur n'a point parlé par ma bouche : peu-
» ples, tous tant que vous êtes, soyez-en témoins. »

On marche contre Ramoth. Le roi de Syrie vient au secours de cette place, et commande expressément à ses officiers de ne s'attacher dans le combat qu'au seul roi d'Israël. Achab, averti sans doute de cet ordre, se déguise, et Josaphat paroît seul avec l'habit et l'équipage d'un roi. La cavalerie syrienne le prend pour le monarque israélite ; on l'enveloppe, on le charge de toutes parts. Josaphat, dans cette extrémité, s'adresse au Seigneur, et le Tout-Puissant le protége. Les ennemis reconnoissent que ce n'est point lui qu'ils cherchent ; ils l'abandonnent.

Cependant une flèche, tirée au hasard, vient frapper Achab, et lui perce la poitrine; son chariot est couvert du sang qui coule de sa blessure ; et sur le soir il expire. Aussitôt le héraut sonne de sa trompette, et publie que chacun eût à retourner dans son pays. On rapporta le corps d'Achab à Samarie, et les chiens léchèrent son sang, selon la parole que le Seigneur avoit prononcée par Elie. Ainsi périt ce prince, après vingt-deux ans de règne et de forfaits.

Ochosias, son fils, marcha sur ses traces, et suivit les leçons de Jézabel sa mère ; mais la brièveté de sa vie mit des bornes à ses crimes ; il n'avoit encore régné que deux ans, lorsqu'il tomba d'une fenêtre de son palais, et se froissa tout le corps. Il envoya sur-le-champ consulter Béelzébut, divinité des habitans d'Accaron, pour savoir s'il relèveroit de cette maladie. Alors Elie vint, par l'ordre du Seigneur, au-devant des députés, et les chargea de dire à leur maître, que, puisqu'il avoit mieux aimé consulter le dieu d'Accaron que celui d'Israël, il mourroit très-certainement. Les gens d'Ochosias retournent sur leurs pas, et racontent à ce prince ce qui leur est arrivé. Le monarque, ayant reconnu que c'étoit Elie qui leur avoit parlé, envoie un capitaine avec cinquante hommes pour l'arrêter. Le prophète étoit assis sur le haut d'une montagne. « Homme de Dieu, lui dit ironiquement
» l'officier, descendez à l'instant, le roi l'ordonne. — Si je suis
» homme de Dieu, répond Elie ; que le feu du ciel descende
» sur vous et sur vos satellites. » A peine a-t-il parlé, que tous ces impies sont dévorés par les flammes. Un second capitaine arrive avec autant de soldats : il imite l'impiété du

premier; il a le même sort ainsi que ses compagnons. Un troisième se présente avec une pareille troupe ; mais, plus sage que ceux qui l'ont précédé, il se prosterne devant Elie, et lui fait cette prière : « Homme de Dieu, sauvez-moi la vie ; sau-
» vez-la à vos serviteurs qui sont avec moi. » L'ange du Seigneur dit alors au prophète, qu'il pouvoit aller avec ce capitaine sans rien craindre. Il vint donc trouver Ochosias, auquel il annonça une mort prochaine en punition de son impiété. En effet, il expira peu de temps après, et laissa la couronne à *Joram*, son frère.

Le monde n'étoit plus digne de posséder Elie : Dieu bientôt après le tire à lui. Elisée, averti du jour que son maître devoit être enlevé dans le ciel, ne voulut jamais le quitter. En vain Elie essaya par trois fois de l'éloigner, Elisée protesta toujours qu'il ne l'abandonneroit point. Arrivés tous deux sur les bords du Jourdain, Elie plie son manteau, et en frappe le fleuve : les eaux se séparent, ils traversent le Jourdain à pied sec. Après avoir assez éprouvé la fidélité de son disciple, il lui dit : « Demandez-moi ce que vous voudrez,
» avant que je sois séparé d'avec vous.— O mon père, lui ré-
» pond Elisée, que votre esprit double repose sur moi ! »

Ce double esprit étoit le don de prophétie et celui des miracles qu'Elie possédoit. Elisée demande l'un et l'autre, non par vanité, mais par un mouvement de charité pour sa patrie, qui ne pouvoit être ramenée au culte du vrai Dieu que par les effets les plus éclatans de sa puissance.

« Mon fils, répliqua le saint homme, vous me demandez
» une chose bien difficile : vous l'aurez pourtant, si vous me
» voyez, lorsque je serai transporté dans les airs. » Tandis qu'il parloit ainsi, un char de feu et des chevaux de feu les séparent tout d'un coup l'un de l'autre. Elie monte au ciel par un tourbillon ; Elisée le voyoit monter, et crioit : « Mon père !
» mon père ! »

On ignore dans quel lieu le Tout-Puissant conserve son fidèle prophète ; et toutes les opinions qui ont partagé les théologiens à ce sujet ne sont que des conjectures très incertaines ; mais, ce que l'on sait certainement, parce que Jésus-Christ l'a prédit, c'est que ce saint homme viendra en sa propre personne, avant le second avénement du Sauveur, pour remettre le peuple juif en son premier état, pour le

ramener dans la voie de la vérité et de la justice, et pour lui faire connoître son divin libérateur.

Le ministère d'Elie avoit mis dans son plus grand jour la certitude de la révélation. Celui d'Elisée ne fut pas moins célèbre : il ramasse le manteau que son maître avoit laissé tomber en montant au ciel, il s'approche des bords du Jourdain, il en frappe les eaux ; mais elles ne se divisent point. « Où est donc le Dieu d'Elie, s'écrie-t-il. » Il frappe les eaux une seconde fois, et elles se séparent. Les habitans de Jéricho lui représentent que les eaux de cette ville sont malfaisantes, et que le territoire en est stérile. Elisée prend un vase neuf, met du sel dedans, le jette dans la fontaine ; les eaux deviennent saines, et la terre féconde. Il se rend à Béthel ; et lorsqu'il approchoit de cette ville, une troupe d'enfans, qui en sortoit, se met à se moquer de lui parce qu'il étoit chauve. Le prophète les maudit au nom du Seigneur : deux ours sortent tout à coup d'un bois voisin, se jettent sur ces enfans insolens, et en déchirent quarante-deux.

Cependant *Joram* faisoit le mal devant le Seigneur. Il est vrai que son impiété n'alla pas si loin que celle d'Achab et de Jézabel ; il détruisit les statues de Baal, mais il ne renonçoit point aux veaux d'or de Jéroboam ; il engagea Josaphat à s'unir à lui avec le vice-roi de l'Idumée, pour soumettre le roi de Moab, son tributaire, qui avoit secoué le joug d'Israël depuis la mort d'Achab. Les trois princes lèvent des troupes, et marchent contre les Moabites : ils s'engagent dans un désert où ils manquent d'eau. Dans cette extrémité, Josaphat s'adresse au digne héritier d'Elie ; et le saint prophète, après avoir reproché vivement au roi d'Israël son idolâtrie, dit à celui de Juda : « Vous ne verrez ni vent ni pluie, néanmoins cette vallée sera remplie d'eau dont vous boirez. » Mais c'est encore trop peu pour le Seigneur : il fera tomber » les Moabites entre vos mains. » Cette prédiction s'accomplit à la lettre. Le lendemain matin, la terre est remplie d'eau ; les Moabites sont taillés en pièces ; les villes sont renversées ; et le roi de Moab, investi dans la capitale, et réduit au désespoir, égorge sur les remparts de la place son fils aîné qui devoit régner après lui. Les enfans d'Israël, à la vue de cette action barbare, frémissent d'horreur, et se retirent aussitôt d'un pays souillé par un tel crime.

Dieu manifeste de plus en plus sa puissance par les miracles d'Elisée. Ce grand prophète multiplie l'huile d'une veuve en assez grande quantité pour satisfaire ses créanciers impitoyables qui vouloient prendre ses enfans et en faire leurs esclaves. Il promet un fils à une femme stérile et charitable qui demeuroit dans la ville de Sunam. Ce fils vient au monde, et meurt quelques années après d'un coup de soleil. La mère a recours au saint homme, qui ressuscite l'enfant en se couchant sur lui. Cent prophètes s'étant réunis auprès d'Elisée durant une famine; son serviteur leur prépare à manger, et l'un d'eux met dans la marmite des coloquintes sauvages, sans savoir combien cette plante étoit amère. Personne ne peut goûter de ce mets détestable; tous crient qu'on a mis quelque poison mortel dans la marmite : Elisée y jette un peu de farine, et cette nourriture perd tout à coup son amertume. Peu de temps après un homme lui apporte vingt pains d'orge; Elisée commande à son serviteur de les donner aux cent prophètes. « Qu'est-ce que cela pour tant de monde, répond » le serviteur. » Elisée réitère son commandement, promet que ces pains suffiront, et que même il en restera. Les cent prophètes mangent de ces vingt pains, sont rassasiés, et il en reste en effet, comme l'avoit annoncé l'homme de Dieu. Un des compagnons d'Elisée laisse tomber dans le Jourdain une coignée qui n'étoit point à lui; le saint homme jette un morceau de bois dans le fleuve, et le fer à l'instant reparoît sur l'eau.

La réputation d'Elisée pénètre en Syrie, jusque dans le palais de Bénadab. Naaman, général de ce prince, apprend par une jeune Juive qui servoit son épouse, les merveilles qu'opéroit ce grand prophète : il vient le trouver, pour le prier de le guérir d'une lèpre qui avoit résisté à tous les secrets de la médecine. Quand il fut à la porte d'Elisée, ce saint homme, pour éprouver sa foi, lui fit dire par Giézi, son serviteur, d'aller se laver sept fois dans le Jourdain et qu'il seroit guéri. Le général syrien, mécontent de la réponse du prophète, s'en retournoit indigné; mais ses serviteurs lui représentent qu'Elisée exigeoit de lui une chose bien facile; il va se laver sept fois dans le fleuve, et en sort parfaitement guéri. Sa guérison passe jusqu'à l'âme; il revient avec toute sa suite vers l'homme de Dieu : « Je connois maintenant, lui dit-il, qu'il

» n'y ait point d'autre Dieu dans toute la terre que celui qui » est en Israël : votre serviteur n'offrira plus désormais d'ho- » locaustes, ni de victimes aux dieux étrangers; il ne sacrifiera » qu'au Seigneur. » En finissant ces mots, Naaman presse le saint prophète d'accepter de riches présens. Elisée les refuse, et le général se retire en bénissant l'Eternel. Mais Giézi n'imite point le généreux désintéressement de son maître; il court après Naaman, pour lui demander au nom du saint homme de l'argent et des habits. Le général lui donne avec joie plus qu'il ne lui demandoit, et Giézi revient chez lui très-satisfait de sa démarche. Bientôt sa joie est changée en tristesse. Elisée lui reproche cette avarice sacrilége, et pour l'en punir, il fait tomber sur cet avide serviteur la lèpre de Naaman.

Elisée découvre au roi d'Israël les desseins secrets de Bénadab, et lui indique les mesures nécessaires pour déconcerter les projets de ce redoutable ennemi. Le roi de Syrie veut faire arrêter le saint homme. Des troupes sont envoyées pour investir la ville où il étoit alors. Le serviteur du prophète voit cette armée; la terreur le saisit : il vient en avertir son maître, qui lui fait voir, pour le rassurer, une armée beaucoup plus nombreuse d'anges du Seigneur, qui les environne et qui les protége : il frappe les Syriens d'aveuglement, les conduit au milieu de Samarie, mais empêche qu'on ne les tue, et leur fait même donner à manger.

Deux ans après, Bénadab vient assiéger Samarie avec toutes les troupes de son royaume; il presse tellement cette ville, que les citoyens, réduits à la disette la plus affreuse, faisoient usage des choses les plus immondes, et que la tête d'un âne se vendoit quatre-vingts pièces d'argent; il y eut même des mères qui massacrèrent leurs enfans pour les dévorer. En un mot tout étoit désespéré, lorsqu'Elisée promet au roi d'Israël que, dès le lendemain, la capitale sera dans la plus grande abondance de toutes choses. Un officier, qui accompagnoit le monarque, refuse d'ajouter foi à cette prédiction : « Quand le Seigneur, s'écrie-t-il, ouvriroit le » ciel pour en faire pleuvoir des vivres, ce que vous dites » seroit-il possible? — Eh bien! répond l'homme de Dieu, » vous le verrez de vos yeux, mais vous n'en mangerez » point. » Les ennemis, frappés de terreur pendant la nuit,

par un bruit d'armes et de chevaux, que le Seigneur leur fait entendre, prennent la fuite, et abandonnent leur camp, plein de richesses et de vivres qui ramènent l'abondance dans Samarie; mais l'officier incrédule est étouffé aux portes de la ville par la foule du peuple qui se précipite à l'envi pour participer aux dépouilles des Syriens.

La douzième année du règne de Joram, *Jéhu*, que Dieu avoit réservé pour être l'exterminateur de toute la famille d'Achab, et qu'un prophète envoyé par Elisée, avoit sacré roi, est proclamé souverain d'Israël par toute l'armée. Il marche aussitôt vers la ville de Jezraël, ou Joram s'étoit retiré pour se guérir d'une blessure qu'il avoit reçue à l'approche de *Jéhu*. Le fils d'Achab sort de la place, et vient au devant de ses troupes, pour savoir la raison d'une arrivée si soudaine: il est traité en ennemi: il prend la fuite; mais Jéhu, bandant son arc, lui tire une flèche qui le perce de part en part, et il tombe mort. Ochosias, roi de Juda, qui l'étoit venu voir et qui l'accompagnoit, est aussi tué par l'ordre du nouveau prince. Ce n'étoient encore que les préludes des meurtres par lesquels Jéhu alloit affermir son trône. Il entre dans Jezraël, et fait précipiter de la fenêtre du palais Jézabel qui s'y étoit présentée bien parée, pour lui reprocher son usurpation. L'abominable princesse fut foulée aux pieds des chevaux, ensuite mangée par les chiens, comme Elie l'avoit prédit. Il y avoit à Samarie soixante-dix fils d'Achab; on les immole à l'ambition de Jéhu, ou plutôt à la vengeance du Seigneur, que cette famille sacrilége avoit si long-temps offensé. Quarante-deux princes de la maison de Juda, qui venoient rendre visite aux enfans d'Achab, ont le même sort, ainsi que tous les parens de ce monarque impie, tous les grands de sa cour, tous ses amis, tous ses prêtres; en sorte qu'il ne resta aucun de ceux qui tenoient à ce prince ou à sa maison.

Après avoir exterminé cette race coupable, Jéhu fit assembler tous les prêtres, tous les prophètes de Baal, feignant de vouloir offrir avec eux des sacrifices et de l'encens à leur divinité. Tous se rendent à l'invitation du prince; mais à peine sont-ils réunis, qu'il les fait égorger, sans en épargner un seul. L'idole elle-même est brisée; ses débris sont jetés dans les flammes; son autel est renversé, son temple est détruit, et changé en un cloaque. Le zèle de Jéhu est louable sans

doute; mais ce qui ne l'est pas, c'est la perfidie dont il use pour tromper les aveugles adorateurs du dieu de Jézabel.

Aussi ne valoit-il guère mieux que ceux qui l'avoient précédé. Durant un règne de vingt-huit ans, il marcha comme eux dans les voies de Jéroboam; il laissa subsister les veaux d'or, que ce prince infidèle avoit érigés, et jamais il ne s'attacha sincèrement à la loi du Très-Haut. Cependant, parce qu'il exécuta religieusement les desseins de Dieu contre la maison d'Achab, l'Eternel lui promit que ses enfans seroient assis sur le trône jusqu'à la quatrième génération.

Joachas, son fils, hérite de son sceptre, le porte pendant dix-sept ans et suit ses traces. La colère du Seigneur s'allume de plus en plus; Israël est livré à la fureur du roi de Syrie. Ce prince sanguinaire porte partout le fer et le feu; et ses soldats, aussi barbares que lui, n'épargnent personne. Les places fortes sont livrées aux flammes, les enfans même à la mamelle sont arrachés des bras de leurs mères, et écrasés contre terre; les femmes enceintes sont éventrées; les armées sont taillées en pièces; l'épée des Syriens moissonne toute la jeunesse d'Israël, et il ne reste plus au fils de Jéhu que cinquante cavaliers, dix chariots, et dix mille hommes de pied: troupe foible et timide, qui ne put défendre son prince et la patrie du joug de l'étranger.

A la fin Joachas reconnoît la main qui le frappe: il s'humilie sous ses coups, et le Tout-Puissant écoute sa prière. Il voit l'extrême affliction des enfans d'Israël; il se rappelle l'alliance qu'il a contractée avec leurs pères; il ne veut pas encore les rejeter entièrement, et il leur donne un Sauveur en la personne de *Joas*, fils et successeur de Joachas.

Le nouveau monarque va visiter le prophète Elisée qui étoit sur le point de mourir, et lui témoigne la douleur qu'il avoit de le perdre. Le saint homme lui annonce qu'il battra trois fois les Syriens, et rend ensuite le dernier soupir. On l'inhume; et après avoir fait tant de prodiges pendant sa vie, ce grand prophète fait encore des miracles après sa mort. Un cadavre, jeté dans son tombeau comme par hasard, ressuscite en touchant seulement les os de cet admirable serviteur de Dieu.

Peu de temps après, la dernière prédiction d'Elisée s'accomplit. Joas remporte trois grandes victoires sur le roi de

Syrie, et reprend toutes les places qui avoient été enlevées à son père.

Amasias, roi de Juda, lui déclare la guerre; les deux armées marchent l'une contre l'autre; elles se rencontrent, elles se choquent; Joas triomphe; Amasias est fait prisonnier: le vainqueur le conduit à Jérusalem dont il fait abattre une partie des murailles, et retourne dans ses états, après avoir enlevé tout l'or et tout l'argent qui se trouvoient dans le temple du Seigneur et dans le palais du monarque vaincu.

Cependant, malgré les succès dont le Seigneur couronnoit les entreprises d'Israël, cette ingrate nation continuoit de se livrer aux abominations de ses pères; et durant tout le règne de Joas, qui fut de seize ans, on vit ce prince et ses aveugles sujets prostituer, comme auparavant, à d'impuissantes idoles, l'encens et le culte qu'ils devoient au Dieu d'Abraham.

Jéroboam II, fils de Joas, porta la couronne pendant quarante-un ans; et ne fut pas meilleur que ses pères. Ce prince, au reste, fut un grand guerrier: il conquit plusieurs places sur les Syriens; et rétablit les anciennes limites de son royaume; car le Seigneur fut touché de l'état déplorable où son peuple étoit réduit, sans que personne vînt à son secours, et il ne voulut pas encore effacer le nom d'Israël de dessous le ciel; mais il sauva cette nation criminelle et malheureuse par la main du nouveau monarque.

On croit que ce fut sous le règne de ce prince qu'arriva l'histoire du prophète Jonas. Dieu lui commanda d'aller à Ninive, capitale de l'empire des Assyriens, pour apprendre à cette grande ville qu'elle alloit être détruite. Jonas, au lieu d'obéir, s'enfuit, et s'embarqua pour aller dans un autre pays que celui où le Seigneur l'appeloit. Tout à coup une horrible tempête s'élève; le vaisseau est à chaque instant sur le point de périr; les mariniers jettent le sort, pour savoir quel est celui d'entre eux qui est cause de ce malheur, et le sort tombe sur le prophète fugitif. Jonas lui-même les exhorte à le jeter dans la mer; ils le font à regret, et la mer aussitôt devient calme. Un poisson, que Dieu avoit préparé, engloutit Jonas, le garde trois jours et trois nuits dans son ventre, et le jette ensuite sur le rivage.

Alors le prophète reçoit un nouvel ordre d'aller à Ninive; il obéit. Les habitans, effrayés de ses menaces, abandonnent

le crime, font pénitence, ordonnent un jeûne public; et le Seigneur, touché de leur repentir, révoque son décret et leur pardonne.

Cependant Jonas s'étoit retiré dans une cabane de feuillages qu'il s'étoit faite, afin d'observer de là ce qui arriveroit à cette immense cité. Mais voyant que Dieu usoit de miséricorde, il appréhenda de passer pour un faux prophète : il s'en plaignit vivement au Seigneur, et le supplia de lui donner la mort. « Croyez-vous, lui répondit le Très-Haut, croyez-vous que » votre colère soit bien juste? » Comme le prophète étoit fort incommodé de la chaleur dans sa cabane, Dieu fit naître une plante qui devint tout d'un coup assez considérable pour le défendre contre les ardeurs du soleil. L'homme de Dieu en eut une grande joie. Mais le lendemain, dès le matin, un ver rongea la racine de l'arbrisseau, le fit sécher, et laissa Jonas exposé, comme auparavant, à l'excès de la chaleur. Il tomba dans un grand abattement, et il souhaita encore une fois de mourir. Alors le Seigneur lui dit : « Vous voudriez conserver » une plante qui ne vous a coûté aucune peine, et qui a crû » sans vous; et moi je ne pardonnerois pas à la grande ville » de Ninive, où il y a plus de six vingt mille personnes qui » ne savent pas faire la différence de leur main droite d'avec » leur gauche, et un grand nombre d'animaux! »

Après la mort de Jéroboam II, le royaume d'Israël fut agité de grands troubles. Il demeura sans chef pendant plusieurs années, au bout desquelles Zacharie, fils du dernier souverain, monta enfin sur le trône. Il n'y fut que six mois; *Sellum* le tua, et prit sa place. Ainsi fut accomplie la parole que le Seigneur avoit dite à Jéhu : « Vos enfans seront assis » sur le trône jusqu'à la quatrième génération. »

Un mois après, *Manahem* arrache à Sellum la couronne et la vie; et, durant dix ans, ce nouvel usurpateur continue d'irriter le Dieu de ses ancêtres. Pour relever son royaume épuisé de tant de révolutions, il a recours aux Assyriens que le Seigneur avoit suscités contre lui : il achète leur assistance, par une somme de mille talens d'argent; mais le roi d'Assyrie se contente de paroître pour recevoir son tribut, et l'abandonne à sa propre foiblesse.

Phacéia, fils de Manahem, succède à la puissance et à l'idolâtrie de son père : à peine a-t-il régné deux ans, que

Phacée, fils de Roméli, son général, l'immole à son ambition, saisit son diadème, et le conserve durant vingt ans.

Phacée est aussi impie que ses prédécesseurs, et Dieu remet sa vengeance aux mains de Théglathphalasar, roi de Ninive ou d'Assyrie. Ce prince vient fondre, comme un torrent, sur les états de Phacée, enlève tous ceux qui habitoient au-delà du Jourdain, et les répand dans ses vastes provinces. Ce ne fut pas la seule disgrâce dont le Seigneur punit l'idolâtrie du roi d'Israël, *Osée* forma une conjuration contre ses jours, et lui arracha la vie, comme il l'avoit arrachée lui-même à son souverain.

Osée avoit dessein d'envahir le trône; mais la confusion de l'état, et les différens partis qui s'y formèrent, ne lui permirent d'y monter que neuf ans après. Il fit le mal devant le Seigneur; et, quoiqu'il ne poussât pas l'impiété aussi loin que tous ceux qui avoient porté la couronne avant lui, ce fut cependant sous son règne que devoit éclater la réprobation d'Israël, si long-temps prédite et si peu redoutée.

Salmanasar, fils et successeur de Théglatphalasar, et plus redoutable que lui, se présente d'abord, et tout se soumet; et Osée s'empresse de lui payer un tribut annuel. Mais quelque temps après, fier de la protection du roi d'Egypte, il veut secouer le joug. Salmanasar, indigné de cette audace, se montre de nouveau, renverse tout, porte de tous côtés le ravage et la mort, et vient investir son téméraire vassal dans Samarie. Après trois ans de siége, cette capitale est emportée et presque entièrement ruinée; Osée est chargé de fers, et jeté dans une affreuse prison, où il meurt après neuf ans d'usurpation; les dix tribus sont transportées à Ninive, et de là dispersées parmi les nations étrangères. Ceux qui échappèrent au vainqueur allèrent se confondre avec les Juifs, et formèrent une foible partie du royaume de Juda.

Ainsi finit le royaume d'Israël, deux cent cinquante-quatre ans depuis le schisme. Le Seigneur n'avoit cessé d'envoyer à cette nation rebelle des prophètes pour lui dire : « Quittez » vos voies corrompues, revenez à moi, et gardez mes com- » mandemens. » Mais ces peuples indociles avoient la tête dure et inflexible comme leurs ancêtres, et jamais ils ne furent sincèrement touchés ni des invitations paternelles de leur Dieu, ni de ses terribles menaces; ils devinrent enfin les tristes

victimes de leur opiniâtreté, et le Très-Haut, lassé de tant de forfaits, les rejeta de devant ses yeux.

Il ne voulut pas toutefois que sa loi sainte s'éteignît entièrement parmi ces indignes héritiers du nom de Jacob, et, dans cette foule de coupables, il sut se conserver un petit nombre d'adorateurs fidèles. L'histoire de Tobie, arrivée en même temps, nous fait voir la conduite des élus de Dieu, au milieu même des nations idolâtres. Ce saint homme, avant la captivité, s'étoit conservé pur, malgré les abominations de ses frères; et sans être ébranlé par le torrent du mauvais exemple, sans être intimidé par la crainte de déplaire aux puissances, il ne se cachoit point pour pratiquer la loi de son Dieu, et alloit à Jérusalem lui rendre publiquement ses hommages dans son saint temple. Captif et persécuté à Ninive, il persista dans la piété avec sa famille; et le Seigneur, pour récompenser ses vertus, lui fit trouver grâce devant Salmanasar. Ce prince lui donna une charge considérable dans sa maison, avec la liberté d'aller partout où il voudroit, et de faire tout ce que bon lui sembleroit.

Tobie ne profita des bontés du roi que pour soulager les tristes compagnons de sa captivité. Il alloit les visiter; il leur distribuoit chaque jour ce qu'il pouvoit avoir, et leur donnoit en même temps de salutaires avis. Ayant reçu dix talens de la libéralité du monarque, il les prêta à Gabélus, son parent, sans exiger de lui d'autre sûreté qu'une obligation.

Le Seigneur l'éprouva par les souffrances. Comme il prenoit soin d'ensevelir les corps des Israélites tués par les ordres de Salmanasar, ce prince en fut instruit, et, plein de colère, il le fit chercher pour le faire mourir, et le dépouilla de tous ses biens. Tobie se cacha, et la persécution ne ralentit point sa charité. Craignant plus Dieu que le roi, il continua de donner la sépulture aux infortunés qui périssoient par l'ordre de ce monarque barbare. Un jour, après avoir enseveli plusieurs morts, il s'endormit fatigué au pied d'une muraille, et il lui tomba, d'un nid d'hirondelle, de la fiente chaude sur les yeux, qui le rendit aveugle. Il ne murmura point de ce malheur; mais, semblable au saint homme Job, il demeura ferme et inébranlable dans la crainte du Seigneur, rendant grâces à Dieu tous les jours de sa vie. A cet aveuglement se joignit une extrême pauvreté; et Tobie vit sa patience ridi-

culisée par ses parens et par ses alliés. Sa femme elle-même lui faisoit souvent de douloureux reproches ; alors le saint homme crut qu'il lui étoit plus avantageux de mourir que de vivre ; il supplia le Seigneur de recevoir son âme en paix, et se croyant près du terme de sa carrière, il chargea son fils d'aller chez Gabélus pour retirer l'argent qu'il lui avoit prêté. Le jeune homme partit aussitôt, avec l'ange Raphaël qui avoit pris la figure d'un Hébreu nommé Azarias, et connu de Tobie. Dans le chemin, étant sur les bords du Tigre, un poisson monstrueux sortit tout à coup du fleuve pour dévorer le jeune Tobie qui se lavoit les pieds. L'ange lui dit de le saisir ; le jeune homme obéit, et par le conseil de son céleste guide, il conserve le cœur, le fiel et le foie de l'animal. Ils s'arrêtent chez un homme de sa famille, nommé Raguel, dont Raphaël lui fait épouser la fille appelée Sara, veuve de sept maris, que le démon avoit tous tués la nuit même de leurs noces, parce qu'en s'engageant dans le mariage, ils avoient banni Dieu de leur cœur, et n'avoient songé qu'à satisfaire leur brutalité, comme les chevaux et les mulets qui sont privés de raison. Tobie se mit en prières avec son épouse durant les trois premières nuits, et brûla le cœur et une partie du foie du poisson, suivant les conseils de l'ange ; et l'esprit de ténèbres fut dépouillé dès ce moment du pouvoir de lui nuire. Raphaël alla lui-même chez Gabélus pendant les réjouissances des noces, reçut les dix talens qui étoient le premier objet du voyage, et ramena les deux époux chez le saint vieillard qui attendoit son fils avec la plus vive inquiétude. Le jeune homme rendit la vue à son père avec le fiel du poisson, suivant toujours le conseil de l'ange Raphaël qui se fit alors connoître à eux, et qui disparut en leur recommandant de bénir le Tout-Puissant, et de publier toutes ses merveilles.

Tobie le père avoit alors soixante ans ; il vécut encore quarante-deux ans depuis cet événement miraculeux, et il vit les enfans de ses petits-fils. Son fils mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, après avoir vu les enfans de ses enfans, jusqu'à la cinquième génération. Tous ses descendans persévérèrent dans une vie sainte, et Dieu leur fit éprouver les bénédictions de la loi dans le sein même d'une terre étrangère : ils furent aimés du Seigneur et chéris des hommes.

ROYAUME DE JUDA.

Si l'Eternel signala sa puissance, sa miséricorde et sa justice sur Israël, il ne les déploya pas avec moins d'éclat sur Juda; et l'on ne sauroit s'empêcher de reconnoître, en lisant l'histoire de ces deux royaumes, la vérité de ces paroles de Moïse : « Aucune nation sur la terre ne peut se vanter d'avoir » des dieux aussi proche d'elle, que notre Dieu est proche de » nous. »

En suivant les conseils d'une jeunesse imprudente, en surchargeant son peuple d'impôts, en le gouvernant avec une verge de fer, *Roboam* fournit un prétexte à la révolte de dix tribus. Il entreprend de faire rentrer les rebelles sous son obéissance, il marche contre Israël à la tête de cent quatre-vingt mille hommes; mais un prophète, nommé Séméias, vient lui déclarer de la part de Dieu que cette division est dans les décrets du Très-Haut, et lui ordonne de ne point combattre contre ses frères. Le fils de Salomon obéit; mais, loin de profiter de la disgrâce qui lui enlevoit la plus grande partie de ses provinces, il abandonne la loi du Dieu d'Abraham et de David; il secoue le joug de la religion sainte; il se précipite dans une honteuse idolâtrie. Le peuple, aussi ingrat que le monarque, imite ses terribles dissolutions, bâtit des autels, dresse des statues sur les collines élevées, forme des bois sacriléges, et commet toutes les abominations dont les Chananéens s'étoient autrefois rendus coupables. Pour rappeler cette nation perfide à son devoir, et pour venger son culte indignement délaissé, l'Eternel fait venir Sélac du fond de l'Egypte, et ce prince s'approche de Jérusalem, la fait trembler au bruit de ses armes, dépouille de ses trésors le temple du Seigneur, et enlève les richesses accumulées par Salomon dans le palais des rois. Les Juifs, instruits par ce nouveau malheur, renoncent au culte de ces divinités de bois et de pierre qui n'avoient pu les protéger. Roboam seul, indifférent pour son Dieu comme pour son peuple, paroît insensible à ces événemens, et meurt sans être regretté, après avoir régné sans gloire durant dix-sept ans.

Abia, son fils, lui succède, et ne règne que trois ans. Se voyant attaqué par Jéroboam avec une armée de huit cent mille hommes, il a recours au Seigneur, et Dieu exauce sa

prière : une terreur soudaine s'empare du roi d'Israël ; il est vaincu, et celui de Juda triomphe. L'impiété d'Abia le rendoit indigne d'un si grand bienfait ; mais Dieu commençoit déjà à se servir des armes de Juda ou d'Israël pour punir tour à tour les iniquités des deux royaumes.

Aza, l'un des vingt-deux fils d'Abia, se montre d'abord digne du sang de David, et le parfait héritier de ses vertus. Il brise les idoles, détruit leurs autels, renverse leurs temples, bannit de ses états les hommes débauchés, et porte ses sujets à s'attacher au Dieu de leurs pères, et à observer sa sainte loi. Son zèle et sa piété attirent sur son peuple les bénédictions les plus abondantes ; et, après plusieurs années de paix, le Seigneur met sa foi à une grande épreuve. Zara, roi d'Ethiopie vient inonder ses états avec un million d'hommes. Plein de confiance au Dieu qu'il adore, Aza court à la rencontre de ces nombreux ennemis, et prépare ses troupes au combat par de ferventes prières. « O vous qui êtes notre Dieu! » s'écrie-t-il, secourez-nous ; car c'est sur vous que nous nous » appuyons, et c'est en votre nom que nous sommes venus » contre cette multitude. Seigneur, vous êtes notre Dieu, ne » permettez pas que l'homme l'emporte sur vous. » Il dit, et le Très-Haut combat pour lui ; et ces fiers bataillons, qui menaçoient de tout envahir, disparoissent comme une vapeur légère, et cette vaste multitude, qui couvroit toute la terre, est exterminée comme s'il n'y eût eu qu'un seul homme ; et le religieux monarque et son peuple fidèle s'enrichissent de leurs précieuses dépouilles.

Pénétré de reconnoissance, et animé par les paroles d'un prophète appelé Azarias, le roi de Juda achève d'extirper l'idolâtrie, brise une idole infâme que sa mère adoroit, rétablit et consacre l'autel du Seigneur. Il assemble ses sujets, et leur fait promettre avec serment qu'ils s'attacheront au Dieu de leurs pères de tout leur cœur et de toute leur âme. Ils le jurent avec joie, et le Tout-Puissant leur donne la paix avec tous leurs voisins.

Heureux ce prince, s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans ces admirables sentimens! Baasa, roi d'Israël, étant entré dans ses états, il implore l'assistance de Bénadab, roi de Syrie, l'engage à rompre le traité d'alliance qu'il avoit conclu avec son ennemi ; et pour prix du service qu'il demande, il

lui prodigue l'or et l'argent qui étoient dans son palais et dans le temple du Seigneur. Dieu envoie le prophète Ananie, pour le reprendre de ce qu'au lieu de ne recourir qu'à lui seul, il a recherché l'appui d'un prince infidèle. Loin de profiter de cet avis salutaire, Aza s'irrite contre le saint homme, le fait jeter dans un affreux cachot, et condamne à la mort plusieurs de ses sujets, qui, sans doute, se déclaroient pour le prophète injustement persécuté. Ce n'est pas tout; attaqué d'une maladie qui lui causoit les plus vives douleurs, il ne s'adressa point au Seigneur, et mit toute sa confiance dans l'art des médecins. Cependant le ciel ne cessa point de le favoriser, à cause de l'ancienne pureté de sa foi, et l'on peut mettre au nombre des prospérités que Dieu lui accorda, un règne de quarante-un ans.

Josaphat, plus pieux encore et plus grand qu'Aza, son père, ne monte après lui sur le trône qu'il occupe pendant vingt-cinq ans, que pour rappeler aux Juifs les temps fortunés de David et de Salomon. On vit refleurir la religion, la justice, la navigation et l'art militaire; et douze cent mille hommes de troupes, superbement entretenues, annonçoient la gloire et la puissance du maître qu'ils servoient. Il existoit encore quelques vestiges de l'idolâtrie, qui avoient échappé aux recherches de son père; il les détruisit, pour faire régner le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté. Il envoya des prêtres dans toutes les provinces pour y instruire le peuple; il s'y transporta lui-même, et devint l'apôtre et le prophète de ses sujets. Il eut la foiblesse de s'allier avec l'impie Achab, et de le secourir dans une entreprise désapprouvée du Seigneur. Le prophète Jéhu l'en reprit; il reçut avec humilité la correction de l'homme de Dieu, et en profita.

Les Moabites et les Ammonites, avec leurs alliés, ayant assemblé une armée très nombreuse, font une irruption dans le pays de Juda. A cette nouvelle, Josaphat ne songe qu'à implorer le secours du Très-Haut, et fait publier un jeûne dans tout son royaume. Les peuples accourent en foule à Jérusalem pour invoquer le Seigneur; et le saint roi, au milieu de cette multitude, s'abaisse et s'anéantit devant la majesté de l'Eternel. Sa foi n'est point confondue; le Tout-Puissant écoute sa prière. Un lévite, nommé Jahaziel, est tout à coup saisi de l'esprit de Dieu : il annonce au pieux monarque

que c'est le Seigneur qui combattra lui-même contre ses ennemis. En effet, l'armée de Juda s'avance le lendemain contre celle des alliés, en chantant des cantiques, et dans l'instant les infidèles, transportés d'une fureur aveugle, tournent contre eux-mêmes les armes dont ils vouloient se servir pour exterminer les enfans de Jacob. Pas un seul n'échappe au carnage, et Josaphat n'arrive sur le champ de bataille que pour y voir des morts étendus qui lui offroient de si riches dépouilles qu'il fallut plus de trois jours pour les ramasser toutes. Ce ne fut pas la seule victoire miraculeuse que le roi de Juda remporta sur ses ennemis; il triompha de Moab conjointement avec Joram, roi d'Israël, et mourut aimé de ses sujets et respecté de ses voisins, après avoir associé son fils *Joram* à la couronne.

Sous ce nouveau prince, les affaires changent de face dans le royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab, roi d'Israël, et de l'infâme Jézabel, apporte avec elle dans la maison de Josaphat la barbarie et l'impiété. Joram, indigne successeur d'un monarque si religieux, aime mieux imiter son beau-père que son père; il commence son règne par faire mourir tous ses frères, par élever des autels aux idoles, et par entraîner son peuple dans sa détestable impiété. La main de Dieu, dont il méprise le culte et les prophètes, s'appesantit enfin sur sa tête coupable; il voit ses états dévastés par le fer ennemi, et toute sa famille captive devient la victime d'un vainqueur brutal, qui immole tous ses enfans, à l'exception du seul *Ochosias*. Il est frappé lui-même d'une maladie cruelle, qui le consume et le dévore lentement. Mais, insensible à toutes ces afflictions, il meurt dans son impénitence, après avoir souillé, pendant huit ans, le trône de David.

Ochosias, le dernier de ses fils, succède à sa couronne ainsi qu'à ses forfaits; et, poussé par Athalie, sa mère, cette furie que Dieu avoit suscitée pour punir les fréquentes infidélités de Juda, il se plonge dans toutes les horreurs de l'idolâtrie et de la cruauté. Mais son règne n'est que d'un an. Dieu permet qu'il se trouve avec Joram, roi d'Israël, lorsque Jéhu lui arrachoit le diadème : il est enveloppé dans la ruine de la maison d'Achab, son aïeul maternel.

Aussitôt que cette nouvelle fut portée à Jérusalem, Athalie résolut de faire périr tout ce qui restoit de la famille royale,

sans épargner ses enfans, et de régner par la perte de tous les siens. Le seul *Joas,* fils d'Ochosias, enfant encore au berceau, fut dérobé à la fureur de son aïeule. Josabeth, sœur d'Ochosias et femme de Joïada, souverain pontife, le cacha dans l'asile sacré du Temple, et sauva ce pieux reste de la maison de David. Athalie, qui le crut tué avec tous les autres, vécut sans crainte durant six ans, et fit régner l'idolâtrie avec elle. Elle pilla la maison de Dieu pour orner le temple de Baal, et accumula forfait sur forfait. Mais le temps vint où le Très-Haut devoit anéantir son horrible tyrannie. Quand Joas eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connoître à quelques-uns des principaux chefs de l'armée royale, qu'il avoit soigneusement ménagés; et, assisté des lévites, il sacra le jeune roi dans le Temple. Tout le peuple reconnut sans peine l'héritier de David et de Josaphat. Athalie, accourue au bruit pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du Temple, et reçut le traitement que ses crimes méritoient. Joïada fit alors une alliance entre le Seigneur, le peuple et le jeune roi, afin qu'ils fussent désormais la nation sainte et chérie de Dieu. On détruisit le temple de Baal, on renversa ses autels, on brisa ses images, et l'on immola Mathan, son grand-prêtre, devant l'autel même de ce dieu d'Athalie.

Tant que Joïada vécut, Joas fit observer la loi du Seigneur. Après la mort de ce saint homme, corrompu par les flatteries de ses courtisans, il s'abandonne avec eux à l'idolâtrie. Le grand-prêtre Zacharie, fils de Joïada, poussé par l'esprit de Dieu, élève sa voix pour lui reprocher sa prévarication, et le menacer, ainsi que son peuple, des jugemens et de la colère du Très-Haut offensé. Mais Joas, au lieu de reconnoître sa faute; et sans se souvenir de ce qu'il devoit au père du saint pontife, le fait lapider dans le vestibule de ce même temple où il avoit été élevé. La vengeance ne tarda pas. L'année suivante, qui étoit la quarantième de son règne, Hazaël, roi de Syrie, entre en Judée, et s'avance jusqu'à Jérusalem : il n'avoit qu'un petit nombre de troupes, et cependant Dieu livre à son pouvoir l'armée innombrable de Juda. Il met la ville sainte au pillage; il fait périr les princes de la maison de David, avec une multitude de peuple; il enlève tous les trésors de la capitale, et revient dans ses états chargé des richesses que Joas lui prodigue pour écarter sa colère. Peu de

temps après, le roi de Juda, tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, et *Amasias,* son fils, alors meilleur que lui, fut mis sur le trône.

Mais *Amasias* ne fut heureux qu'autant qu'il fit régner avec lui la religion de ses pères. Il ne l'eut pas plus tôt abandonnée pour prostituer ses hommages aux idoles des nations, que les peuples étrangers devinrent les instrumens de la colère du Dieu de David. Jérusalem fut prise par *Joas,* roi d'Israël; le Temple fut pillé, et la Judée ravagée. Les sujets mêmes d'Amasias se révoltèrent contre ce roi perfide, et l'obligèrent de chercher un asile dans la forte ville de Lachis; encore n'y fut-il pas à l'abri de la vengeance céleste. Aussi malheureux que son père, le poignard de ses propres serviteurs termina sa vie coupable, et un règne de vingt-neuf ans, dont plus de la moitié avoit été donnée au crime.

Après la mort d'Amasias, *Ozias,* son fils, âgé de seize ans, fut couronné roi par le peuple de Juda. Le jeune prince, instruit par les malheurs de son père, et dirigé par les conseils du prophète Zacharie, se comporta sagement. Il rétablit la vraie religion, tant de fois méprisée par les impies, mais qui se perpétuoit toujours par la foi des véritables enfans d'Abraham; et la main toute-puissante du Seigneur le protégea contre tous ses ennemis. Dans le cours d'une domination de cinquante-deux ans, il battit plusieurs fois les Philistins et les Idumées, remporta de glorieuses victoires sur les Arabes, rendit les Ammonites tributaires de Juda, et la gloire de son nom se répandit fort loin, parce que le Seigneur étoit son secours et sa force. Mais dans ce haut point de grandeur et de puissance, son cœur s'enfla d'orgueil, et ce fut ce qui causa sa perte. Il veut entreprendre sur l'office sacerdotal, et, contre la défense de la loi, il entre dans le Temple l'encensoir à la main, résolu d'offrir de l'encens sur l'autel des parfums. Le pontife Azarias, et avec lui quatre-vingts prêtres, tous pleins de courage, s'opposent à cet attentat sacrilége. La résistance irrite le monarque : déjà sa bouche proféroit des paroles menaçantes : tout à coup il est frappé de lèpre. Ozias reconnoît sa faute; il s'abaisse sous la main qui le punit; il accepte avec soumission la peine humiliante qui lui est imposée. Il renonce de lui-même aux fonctions de la royauté et au commerce des hommes, selon l'ordonnance

de Moïse, qui commandoit de séparer les lépreux du reste du peuple, et laisse à *Joatham*, son fils, qui fut depuis son successeur, le soin de gouverner l'état.

Joatham se conduisit en tout selon les lois du Seigneur, qui le rendit puissant et heureux. Il s'appliqua à son royaume, fit bâtir des villes sur les montagnes de la Judée, et construire des forts et des tours dans les bois. Enfin, il remporta de grandes victoires sur les Ammonites, et les obligea de lui payer chaque année cent mille talens d'argent, dix mille mesures de froment et autant d'orge. Mais son règne fut trop court : il ne gouverna que seize ans, et le peuple de Dieu eut bientôt lieu de regretter sa perte.

Les mœurs de ses sujets, et surtout des habitans de Jérusalem, étoient fort déréglées de son temps, comme elles l'avoient été sous le règne d'Ozias. Ils étoient religieux observateurs des fêtes, et ils les célébroient avec pompe; ils faisoient brûler de l'encens sur l'autel en l'honneur de Dieu, et lui offroient des milliers de victimes; mais en même temps ils se prostituoient aux crimes les plus honteux : ils étoient meurtriers, blasphémateurs, livrés à la bonne chère et aux excès du vin. Les juges se laissoient corrompre par les présens, pour condamner les innocens et sauver les coupables. Les grands et les riches, pour reculer les bornes de leurs héritages, envahissoient les terres et les maisons des pauvres, comme s'ils eussent voulu habiter seuls sur le globe. Les femmes étoient amollies par le luxe, et donnoient d'une manière outrée dans la magnificence des habits et dans les parures les plus recherchées : la corruption du cœur de ce peuple avoit aveuglé son esprit et gâté son jugement. Il renversoit toutes les idés des choses; il appeloit bon et juste ce qui étoit mauvais et injuste. Sage et éclairé à ses propres yeux, plein de lui-même, il ne rougissoit pas de publier hautement ses désordres, et de les étaler comme des titres de grandeur. En un mot, ne craignons pas de le dire, les Juifs de ce temps étoient précisément ce que nous sommes aujourd'hui.

Ce fut pour rappeler cette nation perfide de ses égaremens affreux, que parurent alors les prophètes Michée et Isaïe. Ce dernier étoit fils d'Amos, frère du roi Amasias. Dieu lui révéla les châtimens qu'il préparoit à son peuple; et ce grand

homme ne cessa de faire entendre sa voix, aussi bien que Michée, pour ramener ses frères à la vertu, et pour leur inspirer une crainte salutaire. Mais les saints prophètes ne furent point écoutés : Juda, aussi indocile qu'Israël, se précipita dans les mêmes dissolutions, et la perversité fit de nouveaux progrès sous le règne d'*Achaz*, fils de Joatham.

Ce prince, en héritant du sceptre de son père, n'hérite pas de ses vertus. Poussant l'impiété plus loin que tous ses prédécesseurs, il élève des statues à Baal, et se livre sans pudeur aux superstitions abominables des anciens peuples du pays, que le Seigneur avoit exterminés à l'arrivée des enfans d'Israël. Toute la nation imite son exemple, et la justice du Très-Haut s'arme pour le punir. Rafin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, entrent en Judée, et viennent assiéger Jérusalem. Le dessein des deux princes étoit de détrôner Achaz, et de mettre à sa place un roi qui ne fût pas de la maison de David. Les princes de cette maison, et Achaz avec eux, sont alarmés de ce projet. Le Seigneur, fidèle à la promesse qu'il avoit faite à David de conserver sa race sur el trône, les rassure par la bouche du prophète Isaïe, qui leur annonce que la main de Dieu les protége. Achaz n'en veut rien croire; mais, malgré son incrédulité, la parole du Seigneur s'accomplit : les deux rois, après d'inutiles efforts, lèvent le siége, et retournent dans leurs états.

Insensible à ce bienfait, l'indigne fils de Joatham continue d'irriter par ses crimes le Dieu de ses pères. Il est abandonné de nouveau à la fureur de Phacée, qui lui tue six vingt mille hommes en un seul jour, et fait deux cent mille prisonniers avec un butin immense. Il les emmenoit à Samarie; un prophète nommé Obed se présente aux vainqueurs de la part de Dieu, et leur ordonne de relâcher ces captifs qui sont leurs frères. Les Israélites obéissent : ils font plus; ils habillent ceux qui étoient nus, ils fournissent des montures à ceux qui ne pouvoient marcher; ils donnent à tous des vivres, et les reconduisent humainement jusqu'à Jéricho.

Achaz, toujours opiniâtre dans son impiété, se plonge de plus en plus dans l'idolâtrie. Attribuant les succès de ses ennemis, non à la colère de Dieu, justement irrité, mais à la prétendue puissance des vains simulacres qu'ils adoroient, il immole des victimes aux dieux des Syriens : « Ce sont eux,

» dit-il, qui leur donnent du secours; je les apaiserai par mes » sacrifices, et ils m'assisteront : » mais ce fut au contraire ce qui causa sa perte et celle de tout son peuple.

Le royaume de Juda est entamé de toutes parts. Tandis que les Syriens et les enfans d'Israël le désoloient d'un côté, les Iduméens, de l'autre, pillent et saccagent tout; les Philistins prennent les plus fortes places et s'y établissent. Dans cette extrémité, Achaz appelle à son secours Théglathphalasar, roi d'Assyrie; et, pour le gagner, il lui envoie tout l'or et l'argent qui se trouvoient dans le temple du Seigneur, dans son propre palais, et dans ceux des princes de sa maison. Le monarque infidèle se rend à sa prière : il ravage le royaume d'Israël, et détruit entièrement celui de Syrie; mais en même temps il épuise celui de Juda, qui avoit imploré son assistance. C'est ainsi que les rois d'Assyrie apprirent le chemin de la Palestine; et dès lors ils en résolurent la conquête.

Achaz, loin de rentrer en lui-même, et de reconnoître la main qui le châtioit par tant d'adversités, enleva tous les vases sacrés, et les mit en pièces. Il fit transporter l'autel des holocaustes auprès d'un autre autel élevé aux idoles, et dont il avoit vu le modèle à Damas, capitale de la Syrie; il fit fermer les portes du temple, fit dresser des autels dans toutes les places de Jérusalem et dans les villes de Juda, pour y offrir de l'encens aux divinités étrangères; et qui sait jusqu'où il n'eût point porté ses sacriléges, si Dieu n'eût à la fin terminé ses forfaits avec sa vie? Il avoit régné autant que son père; mais avec quelle différence! Aussi ne fut-il point inhumé dans le tombeau des rois de Juda.

Ezéchias, qui lui succéda, changea toute la face de la Judée. Il fit asseoir avec lui sur le trône la justice et la piété; et pendant un règne de vingt-neuf ans, il se distingua par toutes les vertus qui avoient caractérisé David. Il rouvrit les portes du temple; il ordonna aux prêtres et aux lévites de purifier le lieu saint, que le culte abominable de Satan avoit souillé; il abattit tous ces bois sacriléges, où le crime alloit prostituer l'innocence, où la stupide populace alloit imiter les dissolutions de ses dieux. La Pâque du Seigneur, et toutes les solennités d'Israël furent magnifiquement célébrées; enfin le pieux monarque restitua aux ministres de la religion les revenus que le sage législateur

de Sinaï leur avoit assignés sur les décimes et les prémices de tous les biens.

Le Seigneur, pour éprouver sa foi, lui envoie une maladie mortelle. Isaïe vient lui annoncer sa fin prochaine. « O mon » Dieu! s'écrie le saint roi, souvenez-vous, je vous prie, » que j'ai marché devant vous dans la vérité et avec un cœur » parfait : souvenez-vous que j'ai fait ce qui vous étoit agréa- » ble. » A peine a-t-il achevé son humble prière, que le prophète revient sur ses pas pour lui annoncer sa guérison, et encore quinze années de vie; et afin de lui confirmer la certitude de sa prédiction, il fait rétrograder de dix degrés l'ombre du soleil sur le cadran d'Achaz. Trois jours après, Ezéchias, parfaitement rétabli, va au Temple, et rend grâces à Dieu de ce bienfait.

Le roi de Babylone lui envoie des ambassadeurs, pour le féliciter de sa convalescence miraculeuse, et pour s'informer du prodige qui étoit arrivé sur la terre à cette occasion. Ezéchias les reçoit avec une magnificence vraiment royale; et pour leur donner une idée de sa puissance et de ses ressources, il étale à leurs yeux toutes ses richesses et tous ses trésors. En ce moment une sortie de vanité s'empare de son cœur; il oublie un instant l'auteur de tant de biens. Cette infidélité irrite l'Eternel. Isaïe déclare au monarque coupable que tout cet or, que tout cet argent, que tous ces meubles magnifiques, tous ces effets précieux accumulés dans son palais, deviendront la proie du roi de Babylone. Ezéchias ouvre les yeux; il reconnoît sa faute; il s'humilie sous la main qui le menace: « Ce que vous m'annoncez de la part du Seigneur est plein » de justice, répond-il; seulement je le supplie de faire régner » pendant ma vie la paix et la vérité. »

Sennachérib, roi d'Assyrie, entre dans la Judée, emporte quelques places et menace la capitale. Le saint monarque, plein de confiance en Dieu, implore son assistance, et s'efforce, conjointement avec Isaïe, d'inspirer à ses sujets les mêmes sentimens. Mais, malgré leur roi, malgré les vives remontrances du prophète, ils mettent toute leur espérance dans le roi d'Ethiopie, qu'ils appellent à leur secours. Ce prince accourt : Sennachérib vole à sa rencontre; et après l'avoir vaincu, après avoir ravagé l'Egypte, fier de sa victoire, il assiége Jérusalem. C'étoit là que le Tout-Puissant

l'attendoit; la nuit même de son arrivée, un ange lui tue cent quatre-vingt-cinq mille hommes, et sauve la ville sainte, Ezéchias et son peuple. Le roi d'Assyrie, terrassé sans combat, prend tout à coup la fuite, et va se venger sur les Israélites, captifs dans ses états, de l'humiliation de sa défaite. Mais le Seigneur met bientôt après un terme à ses fureurs; il est tué par deux de ses fils, dans le temple même et devant l'autel de son dieu.

Ezéchias, délivré d'une manière si admirable, servit le Très-Haut, avec tout son peuple, plus fidèlement que jamais. Le Seigneur, qui l'aimoit à cause de ses vertus, fit réussir toutes ses entreprises, le délivra de la main de tous ses ennemis, lui donna la paix avec tous les peuples voisins, et rendit son nom célèbre chez toutes les nations étrangères. Il mourut paisiblement, chéri de ses peuples, et respecté des états mêmes jaloux de son bonheur. Prince sage et plein de droiture, il rétablit la religion de ses pères; il fit refleurir son royaume; il en bannit les injustices et les désordres; il déracina les abus les plus invétérés, avec un courage dont aucun de ses prédécesseurs ne lui avoit donné l'exemple. La loi divine fut sa règle; David fut son modèle; le saint prophète Isaïe, que Dieu lui conserva, fut son conseil dans toute la conduite de sa vie, son consolateur dans ses afflictions, et le compagnon de ses prospérités. Enfin, la suprême vérité lui rend elle-même ce glorieux témoignage, que de tous les rois de Juda qui ont régné avant ou après lui, il n'y en a aucun qui lui ait ressemblé.

Manassès n'avoit que douze ans lorsqu'il succéda à son père Ezéchias, et cette grande jeunesse le précipita bientôt dans les excès les plus affreux, et dans l'apostasie la plus déplorable. Il dressa des statues à Baal, planta des bois profanes, éleva des autels dans le parvis du Temple, pour y sacrifier aux astres du ciel qu'il adoroit; enfin, il porta l'impiété jusqu'à placer une idole dans la maison de Dieu même. Ce fut alors surtout que la voix des prophètes se fit entendre. Le Seigneur déclara par leur bouche à Manassès et à tout son peuple, aussi coupable que lui, qu'il alloit faire tomber sur Jérusalem et sur tout le royaume un déluge de maux, dont le seul récit feroit horreur. « Je traiterai, dit-il, Jérusalem » comme j'ai traité Samarie et la maison d'Achab; je l'essa-

» cerai, comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes :
» j'abandonnerai les restes de mon héritage ; je les livrerai à
» leurs ennemis, parce qu'ils ont fait le mal devant mes yeux,
» et qu'ils n'ont cessé de m'irriter jusqu'à ce jour. »

Quand l'impie en est venu au plus profond des péchés, il se moque de tout. Ces terribles menaces ne furent point écoutées. Manassès alla plus loin encore : il ajouta la cruauté à l'idolâtrie. Non content d'être apostat, il devient persécuteur. Il entreprend d'anéantir la religion véritable ; il fait massacrer les adorateurs du Dieu de ses pères; les reproches réitérés des prophètes l'importunent, il les immole à sa rage : Jérusalem est inondée de sang. Isaïe lui-même n'est point épargné. Une ancienne tradition des Hébreux porte que ce monarque sanguinaire le fit scier par le milieu du corps, sans avoir égard, ni à sa naissance royale, ni à son âge, qui étoit alors de plus de cent ans, ni à son admirable sainteté, ni aux nombreux services qu'il avoit rendus à la patrie.

Pour punir tant de forfaits, Dieu appelle les généraux assyriens. Ils entrent en Judée, ils arrêtent Manassès, le chargent de chaînes, et l'emmènent captif à Babylone, avec une grande partie de ses sujets. Quand ce prince malheureux, mais digne de l'être, se vit dans un état si déplorable, il s'humilia profondément sous la main qui le châtioit ; et du fond du cachot obscur où il gémissoit, il poussa vers l'Eternel irrité des cris de pénitence. Le Seigneur, touché de ses larmes, brisa ses fers, et lui fit rendre ses états. De retour à Jérusalem, il extermina les idoles, renversa leurs autels, rétablit la vraie religion dont il avoit été le tyran, et mourut après cinquante-cinq ans de règne.

Ce fut de son temps que des colonies babyloniennes et étrangères vinrent s'établir à Samarie. Ces peuples nouveaux, connus sous le nom de *Samaritains*, joignirent le culte de Dieu à celui des idoles de leur pays ; et un prêtre israélite, envoyé avec eux, leur donna les écrits de Moïse, et leur apprit les observances de ce saint législateur. Ainsi le Seigneur ne voulut pas que son nom fût entièrement oublié dans une terre qu'il avoit donnée à son peuple, et il y laissa sa loi en témoignage.

Ce fut encore sous le règne de Manassès qu'arriva la terrible catastrophe d'Holopherne, général de Nabuchodonosor,

roi d'Assyrie, qui, après avoir contraint plusieurs nations à reconnoître son souverain pour maître, et même pour dieu, s'étoit arrêté dans la Judée, afin d'exiger des Juifs les mêmes soumissions et le même culte. Il ne projetoit rien moins que de renverser tout, et de substituer le nom de Nabuchodonosor au nom du Dieu d'Abraham. Mais il est tout à coup arrêté devant les murs de Béthulie. Les habitans de cette ville se mettent en prières, implorent l'assistance du Seigneur, et apaisent sa justice par la pénitence la plus parfaite. Il y avoit déjà vingt jours que la place manquoit d'eau; et le général assyrien avoit si bien fait garder tous les dehors, que les assiégés, n'ayant plus de ressources, étoient sur le point de se rendre. Ce fut alors que Dieu suscita la célèbre Judith pour les délivrer. Cette veuve, aussi belle que vertueuse, avoit mérité d'être l'instrument des miséricordes du Seigneur, par la vie pénitente et retirée qu'elle menoit depuis la mort de son époux. Parée de ses plus magnifiques habits, et accompagnée de sa servante, elle passe dans le camp d'Holopherne, qui, charmé de sa beauté et de son esprit, la reçoit avec transport, et lui donne une entière liberté de suivre la pratique de sa religion. Quatre jours après, il l'invite à un grand festin, dont l'objet étoit de lui témoigner l'ardente passion qu'il avoit conçue pour elle. Judith y assiste; mais elle n'y mange et n'y boit que ce que sa servante lui avoit préparé. Ravi de la voir à sa table, Holopherne boit avec excès, et bientôt il s'enivre. On se retire : Judith seule et sa servante demeurent dans la tente du général; et comme il dormoit d'un profond sommeil, la sainte veuve s'approche de son lit, prend son sabre, s'adresse à Dieu, qu'elle n'avoit cessé d'invoquer, et coupe la tête à cet ennemi de sa religion et de sa patrie. Après cette grande action, elle se rend à Béthulie, et son arrivée remplit de joie les tristes citoyens de cette ville. Des cantiques d'actions de grâces s'élèvent jusqu'au ciel, et l'on donne mille bénédictions à Judith. On pend aux murailles de la place la tête d'Holopherne; on profite de la terreur que cet événement avoit jetée dans le camp des assiégeans; on les poursuit, on les taille en pièces; on s'enrichit de leurs dépouilles. Le grand-prêtre, Eliacim, qui gouvernoit alors le royaume de Juda au nom de Manassès, ayant apris cette heureuse nouvelle, se rendit à Béthulie, pour voir la sainte et courageuse

veuve, qui, après avoir célébré la miséricorde du Tout-Puissant par un admirable cantique, et consacré dans son temple les armes et les riches meubles du général assyrien, retourna dans sa retraite, où elle vécut, comblée de gloire, jusqu'à l'âge de cent cinq ans.

Amon, fils de Manassès, imita l'impiété, mais non la pénitence de son père; aussi Dieu l'abandonna-t-il. Ses propres serviteurs s'élevèrent contre lui, et le tuèrent dans la deuxième année de son règne.

Le peuple vengea sa mort sur ceux qui en étoient les auteurs, et mit la couronne sur la tête de *Josias*, fils du prince assassiné, jeune homme de dix-huit ans, mais qui laissoit déjà voir ces dispositions heureuses qui en firent un des plus sages monarques de Juda. Sa piété crut avec l'âge; et, se laissant toujours conduire par les avis des prophètes et des anciens de sa nation, il extermina l'idolâtrie dans toute l'étendue de son royaume. Il alla jusque dans les villes du pays d'Israël, où il ruina les temples et les bois profanes, mit en pièces les idoles, renversa les autels, et surtout celui qui avoit été élevé aux veaux d'or, dans le commencement du schisme, après avoir égorgé dessus, les sacrificateurs des faux dieux, et y avoir fait brûler les os des morts : ainsi se vérifia la menace que le Seigneur avoit faite, plus de trois cents ans auparavant, à Jéroboam.

Le zèle du jeune roi ne se borne point là; il rétablit le culte du vrai Dieu dans toute sa pureté, et travaille à réparer les ruines de la maison du Seigneur. On trouve dans le Temple l'original de la loi de Dieu, que Moïse avoit écrit, et qui devoit être placé à côté de l'Arche d'Alliance : il s'étoit égaré sous Manassès. Le grand-prêtre Helcias l'envoie au roi, qui, après en avoir entendu la lecture, déchire ses vêtemens, par la frayeur qu'il a des menaces qui y sont renfermées contre les prévaricateurs; et il envoie le souverain pontife, accompagné de plusieurs officiers, à une prophétesse nommée Holda, pour consulter le Seigneur. Elle leur répond que le Tout-Puissant fera certainement tomber sur Jérusalem et sur ses habitans toutes les malédictions énoncées dans le livre divin; mais que les yeux du roi ne verront point tous ces maux, parce qu'il a été touché de la crainte du Seigneur. Le pieux monarque, ayant appris cette prédiction, fait aussitôt assem-

bler tout son peuple, et lui-même lit à haute voix le livre de la loi. Tous écoutent cette lecture avec la plus grande attention, et, à l'exemple de leur prince, ils promettent avec serment d'être fidèles au Dieu de leurs ancêtres. C'est ainsi que, par sa piété sincère et son humilité profonde, Josias suspendit pour un peu de temps le châtiment que son peuple avoit mérité. Son règne, qui dura trente-un ans, fut heureux et paisible; mais la fin en fut déplorable. Il refusa le passage par ses états à Néchao, roi d'Egypte, qui alloit faire la guerre aux Assyriens; il marcha contre ce prince, lui livra bataille, et, dans la chaleur du combat, il reçut une blessure dont il mourut peu de temps après. Il fut pleuré de tous ses sujets, et particulièrement de Jérémie, qui commença à prophétiser de son temps.

A la mort de ce prince commencèrent les maux dont Dieu menaçoit depuis si long-temps les Juifs indociles. Cependant, avant de punir entièrement ces rebelles, le Seigneur ne cesse de les rappeler à lui par les prophètes qu'il leur envoie coup sur coup, *s'éveillant la nuit, et se levant dès le matin,* comme il le dit lui-même, pour marquer ses soins paternels.

Il n'y a rien de plus admirable dans l'histoire du peuple de Dieu, que ce ministère des prophètes. Séparés du reste du peuple, et distingués des autres hommes par un habit particulier, ils avoient des demeures où ils vivoient dans une espèce de communauté, sous un supérieur que Dieu leur donnoit. Leur vie pauvre et pénitente étoit la figure de la mortification qui devoit être annoncée sous l'Evangile. Le Très-Haut se communiquoit à eux d'une façon particulière, et manifestoit aux yeux du peuple cette merveilleuse communication; mais jamais elle n'éclatoit avec tant de force, que durant les temps de désordre, où il sembloit que l'idolâtrie alloit abolir la loi de Dieu. Dans ces temps malheureux, les prophètes faisoient retentir de tous côtés, et de vive voix, et par écrit, les terribles menaces du Seigneur, et le témoignage qu'ils rendoient à la vérité. Ce ne fut que sous le règne d'Ozias, roi de Juda, qu'ils commencèrent à publier leurs prophéties dans des livres particuliers, dont ils déposoient les originaux dans le Temple, pour servir de monumens à la postérité. Les prophéties de moindre étendue, et faites seule-

ment de vive voix, s'enregistroient dans les archives du temple, avec l'histoire du temps.

En s'efforçant de retenir le peuple dans le culte de Dieu qui les inspiroit, ces saints hommes avoient encore spécialement pour objet d'annoncer la venue du Messie. Les mystères de ce divin Rédempteur étoient perpétuellement devant leurs yeux. Ils ont vu ses magnificences et ses opprobres, le lieu de sa naissance temporelle, la pureté de sa mère, la sainteté de sa vie, les miracles dont il devoit appuyer sa doctrine, la mort infâme qu'il devoit souffrir, et sa résurrection glorieuse. Ils ont vu une longue postérité naître de lui, et la vengeance déployée sur le peuple déicide; ils ont vu ce peuple incrédule rejeté du sein de l'Eglise, et séparé de la véritable Sion, pour être errant et vagabond sur la terre, sans rois, sans prêtres, sans sacrifices, toujours trompé par l'espérance d'un libérateur qui ne paroîtra jamais, haï partout, persécuté partout, objet partout de mépris et d'horreur. Enfin, pour que rien ne manquât à leurs prophéties, ces hommes divins ont compté les années jusqu'à la mission de ce réparateur adorable; ils ont donné pour marque de sa venue la connoissance de Dieu répandue dans l'univers, la conversion des Gentils, et l'effet de cette bénédiction de tous les peuple du monde, promise depuis si long-temps à Abraham, à Isaac et à Jacob; en sorte qu'à moins de s'aveugler, il n'y avoit plus moyen de le méconnoître.

Non seulement les prophètes voyoient Jésus-Christ, mais encore ils en étoient la figure, et représentoient ses mystères, principalement celui de la croix. Presque tous, ils ont souffert persécution pour la justice, et nous ont figuré, dans leurs souffrances, l'innocence et la vérité persécutées en Notre-Seigneur. Tous ont été contredits et maltraités; et l'on vit, à leur exemple, dans les temps les plus malheureux, c'est-à-dire, sous le règne même de Manassès, une infinité de fidèles répandre leur sang pour la vérité, en sorte qu'elle n'a pas été un seul instant sans témoignage. Ces saints personnages étoient les chefs et l'ornement de la société du peuple choisi : les véritables serviteurs de Dieu s'unissoient à eux; et nous remarquons même qu'en Israël, où régnoit l'idolâtrie, ce qu'il y avoit de fidèles célébroient hautement avec eux le sabbat et les fêtes établies par Moïse. Ils étoient accompagnés des

prêtres, enfans de Sadoc, qui, comme dit Ezéchiel, *dans le temps d'égarement, avoient toujours observé les cérémonies du sanctuaire.*

Mais, malgré les prophètes, malgré les prêtres fidèles et le peuple uni avec eux dans l'observance de la loi, l'idolâtrie qui avoit ruiné Israël causa enfin la perte de Juda. Cependant, quoique les rois et les peuples oubliassent le Dieu de leurs pères, l'Eternel supporta long-temps leurs iniquités à cause de David, son serviteur; David est toujours présent à ses yeux. Quand les rois, enfans de David, suivent les bons exemples de leur père, Dieu fait des miracles surprenans en leur faveur; mais ils sentent, quand ils dégénèrent, la force invincible de la main qui s'appesantit sur eux : les rois d'Egypte, les rois de Syrie, et surtout les rois d'Assyrie et de Babylone servent d'instrumens à sa vengeance.

Joachas, fils et successeur du fidèle Josias, renouvelle les anciennes idolâtries. Il est détrôné, trois mois après sa proclamation, par ce même Néchao qui avoit vaincu son père. Le vainqueur l'emmène chargé de chaînes en Egypte, donne la couronne à *Eliakim,* son frère aîné, auquel il fait porter le nom de *Joakim,* exige du nouveau roi des contributions excessives, et revient dans ses états, chargé de gloire et de richesses.

Joakim imite les excès de son frère, et Dieu suscite en Orient un roi plus superbe et plus redoutable encore que tous ceux qui avoient paru jusqu'alors : c'est Nabuchodonosor, roi de Babylone, le plus terrible des conquérans. Il l'avoit montré de loin aux peuples et aux rois, comme le vengeur destiné à les punir. Il approche, et la frayeur marche devant lui; il combat, et la victoire l'accompagne; il attaque, et les armées se dispersent comme de timides agneaux devant un lion affamé. Dans la quatrième année de son règne, Joakim voit tomber sur lui tout l'effort de ce formidable monarque, que la colère du Très-Haut rend invincible. Jérusalem est emportée, et son roi mis dans les fers; mais ensuite, touché des larmes de son captif, Nabuchodonosor lui rend la liberté, et le laisse sur le trône. Seulement, il transporte à Babylone une grande partie du peuple, les vases sacrés, et presque toutes les richesses de la ville sainte; et c'est de là qu'il faut commencer à compter les soixante-dix ans que devoit

durer l'esclavage de Juda, suivant la prédiction de Jérémie.

Ni ceux qui restent dans le pays, ni ceux qui sont transportés, quoique avertis, les uns par le même Jérémie, et les autres par Ezéchiel, ne font pénitence. Ils préfèrent à ces saints prophètes, *des prophètes qui leur prêchoient des illusions*, et les flattoient dans leurs crimes. Joakim, aussi impie que ses prédécesseurs, est livré à son propre conseil. Séduit par l'orgueil, il oublie les bienfaits du roi de Babylone, il essaie de secouer le joug : le vengeur revient en Judée, Jérusalem est reprise : ses chaînes sont aggravées; le perfide monarque est immolé, et son cadavre demeure sans sépulture.

Cette nouvelle disgrâce n'instruit point encore ces cœurs endurcis dans le mal. *Joachin* ou *Jéchonias*, fils de Joakim, aussi insensé que son père, se souvient à peine, trois mois après cet événement, que Nabuchodonosor lui a laissé le sceptre avec le jour. Il ose se révolter contre ce terrible potentat, et le rappelle pour la troisième fois dans la Judée. Joachin reçoit la juste récompense et de sa perfidie et de sa témérité; Nabuchodonosor le charge de chaînes, l'entraîne à Babylone, le jette dans un affreux cachot, met le diadème sur le front de *Mathanias*, oncle du prince audacieux, et lui donne le nom de *Sédécias*.

Sédécias marche sur les traces sacriléges de son frère et de son neveu. Plein de mépris pour Jérémie, il dédaigne ses conseils, il se rit de ses menaces, il renonce entièrement au Dieu d'Israël; les grands et le peuple l'imitent, et Dieu les abandonne à son tour. La neuvième année de son règne, Sédécias conçoit le funeste dessein de faire la guerre à son bienfaiteur et au conquérant de l'Asie. Nabuchodonosor, irrité de l'opiniâtreté des Juifs si souvent vaincus, et toujours révoltés, vient, pour la quatrième fois, assiéger Jérusalem, la tient bloquée pendant deux ans, l'emporte d'assaut, surprend Sédécias, lorsqu'il essayoit de s'échapper par la fuite, fait égorger ses enfans en sa présence, et le prive lui-même, en lui faisant crever les yeux, de la lumière du jour, qui depuis si long-temps éclairoit ses forfaits. Le vainqueur mit tout en poudre; il réduisit tout le peuple dans une triste servitude, et ne laissa dans tout le royaume que ce qu'il falloit d'habitans pour cultiver les terres.

Dieu n'épargna pas son sanctuaire. Ce superbe édifice, la merveille et l'ornement du monde, qui devoit égaler sa durée, si les enfans d'Israël eussent persévéré dans le culte du Seigneur, fut dévoré par le feu des Assyriens; et les richesses qu'il renfermoit, augustes monumens de la piété de tant de rois, devinrent la proie d'un monarque idolâtre.

Suivons le peuple juif dans sa captivité, et voyons par quels nouveaux prodiges Dieu continue de signaler sa puissance et sa bonté.

Parmi les captifs qui avoient été transportés à Babylone, après la première expédition de Nabuchodonosor en Judée, on choisit, par l'ordre de ce prince, des enfans d'une naissance illustre, pour être élevés dans le palais du roi. De ce nombre furent Daniel, Ananias, Misaël et Azarias. Daniel, qui n'avoit alors que douze ans, et ses trois compagnons, prirent une résolution ferme de ne point toucher aux viandes que le monarque leur envoyoit de sa table, et prièrent l'officier qui avoit soin d'eux de ne leur donner que des légumes à manger et de l'eau à boire. L'officier se rendit à leurs instances; et le Très-Haut bénit la fidélité de ses serviteurs en leur donnant plus d'embonpoint et de sagesse qu'à tous les autres : il communiqua en particulier à Daniel l'intelligence des visions et des songes, et dès-lors il le choisit pour son prophète.

Il y avoit à Babylone une femme fort belle nommée Susanne, et dont le mari, l'un des plus riches et des plus considérables d'entre les captifs, s'appeloit Joakim. L'état d'asservissement où se trouvoient les Juifs n'empêchoit pas qu'ils ne se gouvernassent selon leurs lois, et qu'ils n'eussent des magistrats de leur nation pour terminer leurs différends. Deux vieillards, qui pour lors étoient juges du peuple, virent Susanne, et furent frappés de sa beauté. Ils conçoivent pour elle la passion la plus brutale, et, pour la satisfaire, ils s'introduisent dans son jardin, tandis qu'elle se baignoit. Ils la sollicitent au crime; et comme elle rejetoit avec horreur leur détestable proposition, et faisoit de grands cris, ils traduisent la chaste épouse de Joakim devant le peuple, l'accusent d'adultère, et la font condamner à la mort. Susanne, en allant au supplice, s'adresse au Dieu de ses pères, seul témoin de son innocence, et le Seigneur vient à son se-

cours. Le jeune Daniel se montre, et crie à haute voix : « Enfans d'Israël, je suis innocent du sang de cette femme ; » vous l'avez condamnée sans connoître la vérité. Revenez » au jugement, car on a porté un faux témoignage contre » elle. »

Le peuple, étonné, s'arrête, et délibère de nouveau. « Séparez ces deux vieillards, ajoute Daniel, et je les exa- » minerai. » Ensuite il appelle l'un deux : « Puisque vous » avez surpris cette femme, lui dit-il, apprenez-moi, je vous » prie, sous quel arbre elle étoit ? » — Sous un lentisque, répond hardiment l'infâme calomniateur. Le jeune prophète fait la même question à l'autre, qui dit à son tour que c'étoit sous un chêne. Cette contradiction excite des cris de joie ; chacun bénit le Dieu puissant qui sauve ceux qui espèrent en lui ; les deux scélérats sont condamnés à la mort, et expient leur forfait par le même supplice qu'ils avoient destiné à l'innocence. Depuis ce moment, Daniel devint grand aux yeux de ses compatriotes, et le Seigneur se plut à le couvrir de gloire.

Nabuchodonosor voit en songe une statue d'une hauteur énorme et d'un regard effrayant, dont la tête étoit d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds en partie de fer et en partie d'argile. Pendant qu'il contemploit ce prodigieux colosse, une petite pierre se détache d'elle-même d'une montagne voisine, frappe les pieds de la statue, la réduit en poudre, et devient ensuite une grande montagne qui remplit toute la terre. Le roi, tout effrayé de ce songe, se réveille ; mais il l'oublie presque aussitôt, et il ne lui en reste que la terreur. En vain il consulte les sages de ses états ; en vain il les condamne à la mort ; ils confessent qu'ils peuvent bien expliquer un songe, mais non pas le deviner. Daniel se présente, il parle au nom du Dieu de Jacob ; il satisfait le monarque, arrête sa colère, et lui apprend que la tête de la statue désignoit son propre empire ; que la poitrine annonçoit le règne des Perses et des Mèdes qui s'élèveroit bientôt sur les débris de celui de Babylone ; que le ventre d'airain marquoit celui des Macédoniens, qui feroit place à celui des Romains, désigné par les pieds de fer et d'argile. « Ce sera alors, ajoute le » saint interprète, que le Dieu du ciel suscitera un royaume

» qui ne sera jamais détruit, qui renversera tous les autres, » et qui remplira toute la terre; et cet empire victorieux » et éternel est figuré par la pierre que vous avez vue tomber » de la montagne, et briser la statue monstrueuse qui vous » avoit frappé. » Ce dernier règne est celui de J. C; foible d'abord, et à peine sensible, il prit naissance sur le Calvaire, et de là s'étendit sur tous les peuples du monde. Rome eut beau opposer des digues à ce torrent salutaire, tout en fut inondé, tout disparut devant lui; et sa durée égalera celle de Dieu même.

Etonné des secrets divins que Daniel dévoiloit à ses yeux, Nabuchodonosor veut d'abord l'adorer; mais, corrigeant bientôt cette première pensée, il rend gloire au vrai Dieu, et dit à son prophète : « Votre Dieu est véritablement le Dieu « des dieux, et le seigneur des rois, et c'est lui qui révèle « les choses cachées, puisque vous avez pu découvrir un tel « mystère. » Alors on voit se renouveler l'histoire merveilleuse de Joseph; le roi de Babylone élève Daniel aux plus grands honneurs, le comble de présens, et lui donne le gouvernement de toutes les provinces de son empire.

Quelques années après, le même prince fit faire une statue d'or, haute de soixante coudées, et ordonna à tous ses sujets de l'adorer, sous peine d'être précipités dans une fournaise ardente. Les trois compagnons de Daniel osent désobéir. Le monarque l'apprend, et, plein de fureur, il les fait jeter dans la fournaise. Le feu étoit si violent, qu'il étouffa ceux qui les précipitèrent. Mais l'ange du Seigneur descendit avec les jeunes Hébreux, écarta les flammes, qui ne dévorèrent que leurs liens, et qui ne leur firent aucun mal. Surpris de cette merveille, Nabuchodonosor s'écria : « Béni soit le Dieu qui » a envoyé son ange pour délivrer ses serviteurs qui ont cru » en lui et qui ont résisté au commandement du roi, jusqu'à » abandonner leur corps plutôt que d'adorer aucun autre que » lui! » Il fit ensuite un édit par lequel il défendoit, sous peine de la vie, de blasphémer le nom du Dieu d'Ananias, de Misaël et d'Azarias, et il éleva ces trois jeunes hommes aux plus hautes dignités.

Tandis que Daniel et ses dignes compagnons faisoient respecter la majesté du Seigneur, et glorifier son saint nom à la cour de Nabuchodonosor, Dieu donnoit à son peuple un gage

de sa miséricorde en lui envoyant Ezéchiel. Pendant vingt-deux ans, ce saint prophète ne cesse de consoler et de soutenir ses frères ; il leur rappelle les crimes qui les ont plongés dans les malheurs qui les accablent, mais c'est pour les porter à une pénitence sincère : il leur retrace les disgrâces qu'ils éprouvent, mais c'est pour leur annoncer un heureux affranchissement et un retour fortuné, après un temps fixé par la vengeance de l'Eternel.

Il leur apprend, ainsi que les autres prophètes, la destinée prochaine de ceux qui ont servi d'instrumens à la justice divine ; et de peur qu'ils ne fussent surpris de la gloire des impies et de leur règne orgueilleux, il leur en dénonce la courte durée. Le sort du roi de Babylone lui-même n'est pas caché à ces hommes divins : ils l'annoncent hardiment, et leurs oracles sont suivis d'une rapide exécution.

Après avoir détruit les Idumées, les Ammonites et les Moabites, après avoir renversé les rois de Syrie, soumis l'Egypte, exterminé les Juifs, ravagé Tyr et Sidon, les maîtresses de la mer, ce superbe monarque, vainqueur de tous ses ennemis, triomphoit dans la capitale, dont il avoit fait la plus grande, la plus belle et la plus forte ville que le soleil eût jamais éclairée. C'étoit là que le Seigneur l'attendoit pour foudroyer son orgueil. Tout étoit tombé sous ses coups ; il va tomber à son tour ; et Dieu, qui avoit employé la main de ce prince pour châtier ses enfans et abattre ses ennemis, le réserve à sa propre main toute-puissante. Comblé de gloire et de richesses, ivre de sa grandeur, il admiroit avec une complaisance secrète la magnificence de Babylone ; il s'élevoit au-dessus de l'humanité ; tout à coup une voix céleste lui prononce son arrêt. L'Eternel le frappe ; il lui ôte l'esprit, et, suivant la prédiction de Daniel, il le range durant sept ans parmi les bêtes. Il s'humilie au temps marqué par le prophète, et sa première forme lui est rendue. Il remonte sur son trône, et devient plus grand et plus puissant que jamais. Instruit par cet événement, il publie lui-même, dans toute l'étendue de sa domination, les étonnantes merveilles que Dieu avoit opérées en sa personne, et termine son récit par ces belles paroles : « Maintenant donc je loue le roi du ciel, » et je bénis hautement sa grandeur et sa gloire, parce que » toutes ses œuvres sont selon la vérité, que ses voies sont

» pleines de justice, et qu'il peut, quand il lui plaît, humilier
» les superbes. »

Les successeurs de Nabuchodonosor ne profitent pas de son exemple. Les affaires de Babylone se brouillent, et le temps marqué par les prophéties, pour le rétablissement de Juda, arrive parmi tous ces troubles. *Cyrus* paroît à la tête des Mèdes et des Perses : tout cède à ce redoutable conquérant. Il s'avance lentement vers les Chaldéens (c'est ainsi qu'on appeloit les habitans de Babylone), et sa marche est souvent interrompue. Les nouvelles de son approche viennent de loin, comme l'avoit prédit Jérémie : enfin il se détermine.

Babylone, souvent menacée par les prophètes, et toujours superbe et impertinente, voit arriver son vainqueur qu'elle méprise. Ses richesses, ses hautes murailles, son peuple innombrable, sa prodigieuse enceinte qui renfermoit tout un grand pays, et ses immenses provisions lui inspirent une fatale sécurité. Assiégée durant près de deux ans sans éprouver aucune incommodité, elle se rit de ses ennemis et des fossés que Cyrus creusoit autour de ses remparts : on n'y parle que de festins et de réjouissances. Son roi *Balthasar,* petit-fils de Nabuchodonosor, aussi superbe que lui, mais moins habile, fait une fête solennelle à tous les grands de son empire. Cette fête est célébrée avec des excès inouïs. Au milieu de cette joie insensée, l'aveugle monarque fait apporter les vases sacrés enlevés au temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec la débauche. La colère de Dieu se déclare : une main miraculeuse écrit des paroles terribles sur la muraille de la salle où se faisoit le festin. Daniel en interprète le sens ; et ce prophète, qui avoit prédit la chute funeste de l'aïeul, fait voir encore au petit-fils la foudre qui va partir pour l'accabler.

En exécution du décret du Très-Haut, le roi des Perses se fait tout à coup une ouverture dans Babylone. L'Euphrate, détourné dans les fossés qu'il lui préparoit depuis si longtemps, découvre son lit immense : il entre par ce passage imprévu. Ainsi périt Babylone et le royaume des Chaldéens, qui avoit détruit tant d'autres royaumes, et *le marteau qui avoit brisé l'univers fut brisé lui-même.* On passe tous les habitans au fil de l'épée ; et dans cet effroyable carnage, les

Juifs échappent seuls au glaive du victorieux. Cyrus, devenu par cette conquête maître de tout l'Orient, reconnoît dans ce peuple, tant de fois vaincu, je ne sais quoi de divin. Frappé des oracles qui avoient prédit ses victoires, il avoue qu'il doit son empire *au Dieu du ciel* que les Juifs servoient, et signale la première année de son règne, en rendant la liberté à cette nation chérie du Seigneur, et en ordonnant de rebâtir son saint temple.

Mœurs, Usages et Coutumes des Hébreux, avant et après l'établissement de la royauté.

Gouvernement.

En ouvrant les livres de Moïse, on y trouve un corps de lois qui tendent non seulement à conserver la religion et le culte du vrai Dieu, mais encore à soutenir, à former les mœurs et à établir un état heureux et tranquille. L'idolâtrie, le luxe, l'intempérance, la débauche, les prostitutions; tous les vices, en un mot, qui troublent l'ordre de la société et le bonheur des familles, y sont sévèrement proscrits, et les fêtes y sont réglées : les devoirs réciproques des pères, des mères, des maîtres et des serviteurs y sont sagement fixés. On y voit des réglemens somptuaires en faveur de la modestie et de la frugalité : tout est prévu : tout est ordonné par le suprême législateur dont Moïse étoit l'interprète et le ministre.

Le premier gouvernement des Hébreux fut la théocratie, c'est-à-dire, que Dieu lui-même les gouvernoit immédiatement par la loi qu'il leur avoit donnée. Les juges, comme Josué, Gédéon, Jephté, etc., n'étoient que de simples lieutenans

Application des Figures de l'ancien Testament à Jésus-Christ et à son Église.

SALOMON.

Salomon, assis sur le trône de David, est chargé par ce prince de venger les injures qui lui ont été faites, et de reconnoître les services que ses fidèles serviteurs lui ont rendus.

Jésus-Christ, rentré dans sa gloire après les souffrances de sa vie mortelle, exerce le pouvoir absolu qu'il avoit reçu de son père, de juger les hommes, de punir les crimes, et de couronner les vertus.

Le roi d'Israël prend pour épouse la fille du monarque égyptien; et, par cette alliance, il incorpore à son peuple cette princesse étrangère, la comble d'honneurs; et lui fait bâtir un palais.

Jésus-Christ choisit son épouse, c'est-à-dire, son Église, au milieu de la Gentilité; et la trouvant souillée par l'idolâtrie, plongée dans les ténèbres et privée de la vie divine, il l'a amenée à la connoissance de Dieu; il l'a purifiée par son sang : il l'a dotée par la charité, afin d'en faire une compagne digne de lui, pleine de majesté, qu'il enrichit du

qu'il délégnoit quand il lui plaisoit, pour certaines œuvres extraordinaires, et dont il prorogeoit quelquefois la commission pendant toute leur vie, mais sans jamais leur communiquer la souveraine autorité.

Les Israélites furent parfaitement libres avant l'établissement des rois; mais cette liberté fut prodigieusement restreinte, quand ils eurent rejeté l'empire de Dieu, pour se soumettre à celui d'un homme : ils se virent alors exposés à tous les abus de l'autorité arbitraire : « Le roi que vous demandez, leur dit Samuel, vous ôtera vos fils pour en faire ses serviteurs, et vos filles pour en faire ses servantes; il prendra vos esclaves et vos bêtes, et les fera travailler pour lui; il enlèvera ce qu'il y aura de meilleur dans vos champs, dans vos vignes et dans vos plants d'oliviers, et le donnera à ses serviteurs; il vous fera payer la dîme de vos blés et du revenu de vos vignes, pour avoir de quoi donner à ses officiers; il prendra la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses esclaves. »

Depuis la captivité jusqu'aux temps des rois Asmodéens, ou Machabées, le gouvernement devint aristocratique et démocratique, c'est-à-dire, composé d'un sénat formé des plus distingués d'entre les citoyens, et du peuple qui s'assembloit et décidoit conjointement avec les sénateurs. Mais ils étoient soumis aux rois de Syrie, qui les obligeoient de payer tribut, et qui les traitoient en nation conquise.

Ils recouvrent une ombre de liberté sous les Machabées, qui rétablirent la monarchie; mais le règne de ces princes ne fut pas long. Les Romains

ses dons, et à laquelle il destine une demeure éternelle, où il partagera avec elle sa suprême félicité.

Les Tyriens et les Israélites s'unissent pour la construction du temple du vrai Dieu, et c'est Salomon lui-même qui invite ces étrangers et ces idolâtres à prendre part, avec son peuple, à la gloire de ce grand ouvrage; c'est lui qui leur en communique le plan et le dessin.

Les Juifs et les Gentils se sont associés pour élever l'éternel édifice de l'Eglise chrétienne, qui est l'unique temple où le vrai Dieu est adoré de la manière qu'il veut l'être; la seule maison digne de lui, la seule où il se présente pour recevoir les parfums de nos prières, et le véritable holocauste que nous lui offrons sur son autel. C'est aux Juifs que Dieu a communiqué d'abord dans ses Ecritures les dessins de l'ouvrage ; et par les prédications des apôtres, qui étoient Juifs, les Gentils ont été appelés à y travailler; ils ont appris, dans les Ecritures données aux Juifs, le plan de la conduite de Dieu sur les hommes, et toute l'économie de la religion.

Les Tyriens fournissent aux Israélites, avec des bois précieux, leur industrie et leur adresse pour l'ornement du Temple; mais ils reçoivent des Israélites le pain, le vin et l'huile pour leur nourriture.

Des Gentils ont fait servir à la religion leurs talens naturels et acquis, pour contribuer à la construction et à l'ornement de ce temple spirituel. Mais c'est des Juifs, sujets naturels du royaume de Jésus-Christ, qu'ils ont reçu le pain, le vin et l'huile qui

parurent, et les Juifs furent contraints de courber la tête sous le joug de ces conquérans qui s'étoient soumis tant de peuples. Hérode, Iduméen d'origine, fut placé, par la faveur de ces nouveaux maîtres, sur le trône de David et des Machabées. Le règne de ce prince étranger fut brillant, mais, après sa mort, il n'y eut plus de puissance en Judée. Ses enfans furent bientôt dépouillés des foibles restes de sa grandeur; et sous l'empire de Vespasien, les Juifs ayant essayé de secouer la domination romaine, ils furent vaincus, chassés de leur pays, et réduits en l'état où ils sont encore de nos jours.

Puissance domestique.

La puissance domestique des pères de famille étoit grande sur leurs esclaves et sur leurs enfans.

Il y avoit parmi les Israélites deux sortes d'esclaves; les uns étoient Hébreux, et les autres étrangers : il étoit recommandé de se servir plutôt de ces derniers, qui restoient pour toujours dans la servitude, au lieu que les Hébreux d'origine étoient mis en liberté dans l'année sabbatique.

Si l'esclave hébreu ne jugeoit pas à propos de profiter du bienfait de la loi, il se présentoit au magistrat, faisoit sa déclaration, et son maître le reconduisoit chez lui, et lui perçoit l'oreille avec une alène à la porte de sa maison, et cet esclave perdoit pour toujours sa liberté.

L'esclave hébreu qui recouvroit sa liberté, étoit renvoyé avec le même habit qu'il avoit eu en entrant au service devoient les nourrir eux-mêmes, c'est-à-dire, Jésus-Christ, sa divine parole, et les sacremens qui contiennent sa grâce.

Les étrangers employés à la construction du Temple sont en bien plus grand nombre que les Israélites; et c'est même parmi ces étrangers que Salomon choisit ceux à qui il donne l'intendance des ouvrages, et l'autorité sur les ouvriers.

Quoique appelés les seconds, les Gentils ont eu néanmoins la principale part à la formation de l'Eglise, et c'est parmi ces étrangers qu'ont été pris les chefs et les conducteurs des autres.

Salomon voulut qu'on mît, dans les fondemens du Temple, de grandes pierres d'un prix considérable. Toutes les pierres qui devoient entrer dans l'édifice étoient taillées et polies quand on les apportoit; il n'y avoit plus qu'à les placer, et l'on n'entendit dans le Temple ni le marteau, ni la cognée, ni le bruit d'aucun instrument pendant qu'on le bâtissoit.

Jésus-Christ, le vrai Salomon, est, tout à la fois, l'architecte et la pierre angulaire du temple de Dieu, c'est-à-dire, son Eglise; les apôtres et les prophètes en sont les fondemens, et nous sommes les pierres destinées à composer dans le ciel ce temple auguste et spirituel. Aucune de ces pierres n'est portée dans l'édifice qu'elle ne soit taillée et polie. Les contradictions et les souffrances sont en quelque sorte les coups de marteau et de ciseau qui les préparent ici-bas à entrer dans la structure de cette sainte maison, en leur enlevant ce qu'elles

Mœurs, Usages, etc.

vice de son maître; et s'il avoit une femme, elle sortoit avec lui, à moins que cette femme ne lui eût été donnée par son maître: car alors la femme et les enfans, s'il en avoit, restoient à ce dernier. Le maître étoit obligé de lui donner de quoi subsister durant sa route, et de le traiter comme un frère.

Quand un maître frappoit son esclave de manière qu'il mouroit peu de jours après, il n'en étoit pas puni; mais si l'esclave expiroit sous les coups, on concluoit qu'il avoit voulu le tuer; alors c'étoit un homicide, et la loi le déclaroit coupable; en quoi elle étoit plus humaine que les lois des autres peuples, qui ne faisoient point cette distinction.

Les pères avoient droit de vie et de mort sur leurs enfans, mais ils ne pouvoient l'exercer sans la participation du magistrat. Après avoir essayé toutes les corrections domestiques, le père et la mère alloient dénoncer au sénat de la ville leur fils désobéissant et débauché, et sur leur plainte, il étoit condamné à mort et lapidé. Ainsi, la crainte de s'attirer la colère de ses parens tenoit un enfant dans une entière soumission.

On ne sauroit croire combien l'affoiblissement ou plutôt l'anéantissement de la puissance paternelle produit de maux parmi nous. Quelque jeune que soit un fils, sitôt qu'il est marié ou qu'il peut subsister sans le secours de son père, il prétend ne lui devoir plus qu'un peu de respect. De là, cette multitude de petites familles qui vivent isolées ou qui ne tiennent les unes aux autres que par des liens

Application des Figures, etc.

ont de brut et de superflu, c'est-à-dire, tout autre amour que celui de Dieu.

Au bruit de la sagesse de Salomon, la reine de Saba quitte ses provinces et ses dieux, pour venir contempler la magnificence et la sagesse du roi d'Israël, et rendre hommage au Dieu véritable.

Au nom de J. C., toutes les nations ont abandonné les vains simulacres auxquels elles prostituoient leur encens et leurs prières, et sont entrées dans le sein de l'Eglise, pour admirer les merveilles du Très-Haut, et s'anéantir devant sa majesté souveraine.

ÉLIE.

Il y avoit plusieurs veuves dans Israël au temps d'Elie, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine dans tout le pays. Néanmoins ce prophète ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais chez une femme veuve de Sarepta, dans le pays des Sidoniens.

Cette femme étrangère, préférée à toutes celles d'Israël, et singulièrement recommandable par sa foi, marquoit que le royaume de Dieu devoit être ôté à la nation juive, pour être donné à un autre peuple qui en porteroit les fruits, et que les Gentils seroient dans l'abondance des biens spirituels, tandis que les Juifs souffriroient la faim.

Le fils unique de cette veuve meurt, et le saint prophète le prend, le couche sur son lit, réitère ses prières, et s'étend sur cet enfant par trois fois, en se mesurant à son petit corps.

Image admirable de ce qu'a fait le

foibles que la plus légère discorde brise à l'instant. Ces jeunes gens indépendans se plongent dans la débauche, et se ruinent s'ils sont riches; s'ils sont pauvres, ils deviennent des vagabonds, des gens sans aveu, capables de tout entreprendre. Outre la dépravation des mœurs, dont cette indépendance est la première cause, elle peut être aussi très dangereuse à l'état; car il est bien plus difficile de gouverner une infinité d'hommes séparés et indociles, qu'un petit nombre de chefs de famille, dont chacun répondoit pour sa maison, et étoit d'ordinaire un vieillard instruit des lois.

Autorité des vieillards.

Tous les vieillards avoient une grande autorité chez les Israélites. C'étoit particulièrement parmi les vieillards qu'on choisissoit les juges et les conseillers de l'état. Dès que les Hébreux commencèrent à former un peuple, ils furent gouvernés par les vieillards, et dans toute la suite de l'Ecriture, toutes les fois qu'il est parlé des assemblées et des affaires publiques, les anciens sont toujours mis au premier rang, et quelquefois ils sont nommés seuls.

La jeunesse n'est propre qu'au mouvement et à l'action; la vieillesse sait instruire, conseiller et commander. La jeunesse n'a ni patience ni prévoyance; elle est ennemie de la règle et avide de changement; la vieillesse temporise avec sagesse; elle porte loin ses vues; elle marche avec précaution; elle agit par de solides principes; elle évite toute innovation. Il est difficile qu'en un jeune homme l'étude

Verbe divin pour la résurrection spirituelle de l'homme. Il se charge de toutes nos langueurs pour les guérir : il descend jusqu'à notre bassesse pour la relever; il penche sa majesté vers notre néant pour le réparer; quitte le trône de sa gloire pour se mettre à portée et se mesurer à notre petitesse; il s'unit à notre nature pour lui communiquer sa vie divine; il imprime ses membres vivifians sur tous nos membres, pour leur inspirer sa chaleur, son esprit et sa force. C'étoit d'une si étonnante humiliation et d'une charité si incompréhensible, accompagnées de tant de travaux, de prières, de cris, de larmes et de souffrances, que dépendoit notre retour à la vie.

Elie, fatigué d'une longue route, est nourri dans le désert par un pain miraculeux qu'un ange lui apporte; et, fortifié par ce pain, il marche durant quarante jours et quarante nuits jusqu'à la montagne de Dieu.

Ce pain est la figure de l'eucharistie; c'est un pain descendu du ciel, qui cache, sous les apparences du pain commun et ordinaire, une vertu toute divine qui fortifie les foibles, qui rassasie ceux qui ont faim, qui relève le courage de ceux qui sont las et abattus, qui adoucit l'amertume des afflictions et donne aux serviteurs de Dieu la force de marcher avec persévérance dans sa voie, et d'arriver jusqu'à la sainte montagne, qui est le ciel.

Elie ordonne en passant à Elisée de le suivre, et tout à coup Elisée abandonne tout ce qu'il a de plus cher pour s'attacher au saint prophète.

Mœurs, Usages, etc.

et la bonté de l'esprit suppléent à l'expérience; et un vieillard, pourvu qu'il ait un bon sens naturel, est très savant par l'expérience seule.

On peut juger de l'âge que demandoient les Hébreux pour compter un homme entre les vieillards, par le titre de jeunes gens donné à ceux dont Roboam suivit le conseil; car il est dit qu'ils avoient été élevés avec lui; d'où l'on peut conclure qu'ils étoient environ de son âge, et il avoit alors quarante ans.

Administration de la justice.

Les charges de justice étoient données à des lévites, à des prêtres, à des chefs de famille qui, tous, par leur caractère et par leur âge, pouvoient exercer ces fonctions avec intégrité.

Les juges des villes particulières étoient au nombre de vingt-trois. Ils devoient tous être assemblés pour les jugemens de mort, et trois suffisoient pour les causes particulières et les affaires de moindre conséquence. Quand les questions portées devant leur tribunal étoient trop difficiles, on les renvoyoit au sénat de Jérusalem. C'étoit un conseil de soixante-dix anciens, présidé par le souverain pontife.

Le lieu où les juges tenoient leur audience étoit la porte de la ville; car, comme les Israélites étoient tous des laboureurs qui sortoient le matin pour aller à leur travail et ne rentroient que le soir, la porte de la ville étoit le lieu où ils se rencontroient le plus; et les juges prononçoient en présence de toute l'assemblée.

Application des Figures, etc.

Exemple admirable qui nous dépeint d'avance les effets merveilleux d'une simple parole de Jésus-Christ, dans la vocation de ses apôtres, et dans les conversions subites qu'il devoit opérer dans son Eglise, pour montrer qu'il tient en sa main le cœur des hommes, et qu'il donne lui-même l'obéissance qu'il exige.

Elie est enlevé au ciel à la vue de son disciple fidèle et d'un grand nombre de prophètes, et il laisse à Elisée pour héritage son manteau et son esprit prophétique.

Le Sauveur est aussi monté au ciel par la vertu de sa divinité, et à la vue de ses apôtres et de ses disciples; il leur laisse, en les quittant, sa bénédiction figurée par le manteau d'Elie, et le Père céleste répandit sur eux, à sa prière, une portion abondante de l'Esprit-Saint, source de lumière et de foi, par la vertu duquel ils firent les mêmes miracles, et de plus grands encore que ceux qu'avoit faits leur divin maître.

ÉLISÉE.

Pour prouver sa mission et pour rappeler ses frères égarés au culte du Dieu unique et véritable, Elisée multiplie les prodiges; mais tous ses miracles ne touchent qu'un petit nombre d'Israélites.

Pour prouver sa divinité et pour ramener le genre humain à la connoissance du Très-Haut, J. C. ne cesse de faire des miracles durant sa vie mortelle; mais de tous ceux qui les voient, il n'y a qu'un très petit nombre qui en soient utilement frappés.

Mœurs, Usages, etc.

Comme la loi de Dieu régloit les affaires temporelles aussi bien que celles de la religion, il n'y avoit point de distinction de tribunaux; les mêmes juges décidoient les cas de conscience, et terminoient les procès civils ou criminels.

Ce n'étoit qu'avec l'attention la plus scrupulense qu'ils prononçoient une sentence de mort. Les crimes pour lesquels ils la décernoient étoient surtout l'homicide volontaire et prémédité, l'adultère, le blasphème, le faux témoignage, quand son objet étoit de faire périr un innocent; car la peine du talion étoit scrupuleusement observée chez les Israélites.

Quand quelqu'un avoit tué un homme involontairement, il alloit chercher un asile dans des villes destinées pour cela, et qu'on nommoit villes de refuge. Il y en avoit six également distantes l'une de l'autre. Les chemins qui y conduisoient étoient aisés. L'auteur du meurtre involontaire n'y pouvoit pas être poursuivi par les parens de celui qui étoit tué; et il y restoit jusqu'à ce que son procès fût jugé, et qu'il eût prouvé son innocence.

On donnoit à boire aux suppliciés du vin mêlé d'encens, de myrrhe ou d'autres drogues fortes, capables d'engourdir les sens et de diminuer le sentiment de la douleur. Les supplices en usage étoient le crucifiement ou la croix, la suspension ou la corde, la lapidation, le feu, la décollation, la scie, le fouet, la prison. Quelquefois on faisoit passer sur les criminels un cylindre ou des roues armées de scies, ou bien on les précipitoit du

Application des Figures, etc.

Une femme qui avoit logé le prophète vient le prier de ressusciter son fils, et le saint homme envoie son serviteur avec son bâton, pour opérer ce prodige. Mais le serviteur retourne vers son maître, et lui confesse son impuissance. Il faut qu'Elisée aille lui-même se coucher sur l'enfant, comme avoit fait Elie, et obtenir, par ses prières, la grâce que son hôtesse imploroit.

Le véritable Elisée, c'est-à-dire, Jésus-Christ, puisque le nom d'Elisée signifie Dieu-Sauveur, a d'abord envoyé son serviteur, c'est-à-dire, Moïse armé de son bâton, c'est-à-dire, des commandens et des menaces de la loi ancienne pour rappeler le mort à la vie; c'est-à-dire, pour sanctifier le genre humain plongé dans les horreurs de la mort depuis le péché du premier père : mais le serviteur confesse sa foiblesse, toutes ses pratiques, toutes ses ordonnances ne peuvent conduire personne à la vie de la justice; il faut que le Dieu-Sauveur quitte son repos éternel; il faut qu'il descende du ciel et qu'il s'abaisse jusqu'à l'homme par son incarnation; il faut qu'il s'approche de nous, qu'il se penche vers nous, qu'il entreprenne de pénibles voyages, qu'il supporte de longues fatigues, qu'il subisse d'innombrables travaux, qu'il s'expose aux plus cruelles souffrances pour nous communiquer cette vie divine que la Loi ne pouvoit donner.

Il y avoit plusieurs lépreux dans Israël au temps d'Elisée, néanmoins aucun d'eux ne fut guéri; mais seulement Naaman, qui étoit Syrien.

Nouvelle preuve de la gratuité du choix de Dieu, et figure de ce que

haut d'un rocher; on les jetoit dans une tour remplie de cendres; on les écrasoit sous des épines ou sous les pieds des animaux; on leur crevoit les yeux; on les étendoit sur le chevalet; on leur arrachoit les cheveux. Il y avoit d'autres supplices plus cruels encore; mais ils étoient plutôt suggérés par la barbarie que prescrits par les lois.

Guerre.

Tous les Israélites, sans excepter les lévites et les prêtres, étoient obligés de porter les armes en temps de guerre. Ainsi l'on comptoit pour soldats tous ceux qui étoient en âge de servir; et cet âge étoit fixé depuis vingt ans et au-dessus. Ils s'assembloient au premier ordre, et le prince trouvoit sans cesse sous sa main des troupes nombreuses et d'autant plus propres aux exercices militaires, qu'elles étoient composées de laboureurs et de pâtres, tous accoutumés de jeunesse à la fatigue et au travail.

On marchoit au son des trompettes, chacun dans sa tribu, laquelle étoit divisée par compagnies, ayant un capitaine et des officiers pour la conduire. Il n'étoit pas difficile aux Israélites de faire subsister leurs armées; le pays étoit si petit et les ennemis si proches, que souvent ils revenoient loger chez eux, ou n'avoient qu'une journée ou deux de marche.

Les armes offensives, c'est-à-dire, qui servoient à frapper l'ennemi, étoient l'épée, qui étoit large et courte, et qu'ils portoient pendante sur la cuisse; l'arc et les flèches; les dards et

les Gentils, appelés à la foi, sont devenus par le baptême. Ils sont entrés dans les eaux baptismales tout couverts de la lèpre de l'erreur et du péché, et ils en sont sortis éclairés et purifiés, après y avoir trouvé un remède efficace contre leur ancienne corruption.

Elisée, après sa mort, ressuscite, par le seul attouchement de ses os, un cadavre que l'on jette dans son tombeau; et ce prophète ne devient un principe de résurrection et de vie qu'après avoir été mis dans le sépulcre.

Image sensible, quoique imparfaite, de la vertu toute-puissante de la sépulture de J. C., qui ne s'est rendu un principe vivifiant qu'après avoir perdu la vie; qui n'a vaincu la mort que par la mort; qui n'est devenu un germe d'immortalité qu'après avoir été mis en terre comme un grain de froment, et dont le corps mort et enseveli est une source de vie pour ceux qui ont le bonheur de le toucher et de s'y unir par la foi.

JONAS.

Dieu ordonne à Jonas d'aller à Ninive, et d'annoncer à cette grande ville les châtimens qu'il lui prépare; et ce prophète, qui n'a point été écouté par les Israélites, le sera par les Ninivites.

Jésus-Christ commande à ses apôtres d'aller prêcher aux nations des nouvelles de salut et de miséricorde; et ces hommes divins, que les Juifs n'ont point voulu entendre, seront écoutés par les Gentils.

Jonas, saisi d'une profonde tris-

les lances, les frondes, dont plusieurs d'entre eux se servoient avec tant d'adresse, qu'ils auroient atteint un cheveu : plusieurs aussi combattoient des deux mains, ce qui prouve un long exercice. Dans les combats, on se servoit de chariots dont les roues étoient garnies de pointes de fer, et qui étoient montés par un ou deux hommes debout et appuyés sur le devant. Avec ces chariots, on se précipitoit sur l'ennemi, et l'on mettoit le désordre parmi ses bataillons; on rompoit les rangs, on préparoit la victoire.

Les armes défensives, c'est-à-dire, qui servaient à se garantir des coups de l'ennemi, étoient l'écu, le bouclier, le casque et la cuirasse. Au reste, on ne portoit pas d'armes, pas même l'épée, si ce n'étoit en temps de guerre.

Les Israélites n'eurent de la cavalerie que sous les rois. Ils faisoient beaucoup de cas du butin et des dépouilles : c'étoient des marques d'honneur.

Quand on se disposoit à assiéger une ville, il étoit ordonné de lui offrir la paix avant toute hostilité. Si la ville acceptoit les conditions proposées, elle devenoit tributaire; si elle les refusoit et étoit résolue de repousser la force par la force, on passoit au fil de l'épée tous les mâles, après l'avoir prise, et l'on n'épargnoit que les femmes et les enfans.

Des Rois.

Les rois avoient droit de vie et de mort, et pouvoient faire mourir les criminels sans formalité de justice. Ils levoient des tributs selon leur bon

tesse, cherche à éluder l'ordre que Dieu lui donne: ordre mystérieux qui lui annonçoit que sa nation seroit dépouillée un jour de tout ce qui faisoit depuis si long-temps sa grandeur et sa gloire.

On reconnoît à ce trait la répugnance qu'avoient les apôtres à porter la lumière de l'Evangile chez les Gentils. Il fallut des ordres réitérés, des visions miraculeuses, des voix célestes pour les déterminer à remplir cette grande mission.

Jonas s'embarque; une terrible tempête s'élève; tous les mariniers tirent au sort, et le sort tombe sur le prophète. Il est jeté dans les flots, et le calme revient tout à coup.

Toutes sortes de maux, depuis le péché, étoient venus fondre sur le genre humain. La mer de ce monde étoit agitée des plus furieuses tempêtes, excitées par la justice éternelle. Le Sauveur paroît; le juste par excellence se montre pour délivrer les pécheurs; c'est sur lui que le sort tombe; c'est lui qui doit, par sa mort, calmer les flots de la colère de Dieu. Il se soumet volontairement à l'anathème; il consent d'être sacrifié à sa justice, comme s'il étoit seul coupable; il est plongé dans un abîme d'amertumes et de douleurs. Aussitôt Dieu est apaisé, et les hommes sont réconciliés avec Dieu.

Jonas demeure trois jours et trois nuits dans le ventre d'un poisson qui le reçoit par l'ordre du Très-Haut, et ne prêche à Ninive qu'après cette mort et cette sépulture mystérieuse, pour montrer que J. C., qui demeura trois jours et trois nuits dans le tombeau, n'appelleroit les Gentils qu'a-

plaisir; ils assembloient le peuple quand ils le jugeoient à propos, et tenoient toujours sur pied un certain nombre de troupes; d'ailleurs, leur puissance étoit fort bornée. Obligés d'observer la loi comme les particuliers, ils ne pouvoient ni s'en écarter, ni y ajouter; et il n'y a point d'exemples qu'aucun d'eux ait fait une loi nouvelle. Aussitôt qu'un roi montoit sur le trône, les prêtres lui donnoient une copie du Deutéronome, qu'il étoit obligé de faire transcrire pour son usage, et de lire sans cesse, afin d'y apprendre la loi du Seigneur et ses saintes ordonnances.

Les rois étoient les premiers et les souverains magistrats de leurs peuples, auxquels ils rendoient souvent eux-mêmes la justice. Leur vie domestique étoit assez simple; et quoiqu'ils fussent bien accompagnés lorsqu'ils paroissoient en public, ils n'avoient ordinairement que des femmes pour le service intérieur de leurs palais.

près sa mort, sa sépulture et sa résurrection ineffables.

Ne poussons pas plus loin cet important parallèle; ce que nous avons vu jusqu'ici suffit, ce me semble, pour nous prouver que ces admirables conformités sont l'ouvrage d'une sagesse infinie, sans cesse occupée de ses sublimes desseins, et qui, pour notre instruction, veut nous en tracer, dans tous les objets, de frappantes images. Oui, je ne crains pas de le dire, quand Dieu n'eût point employé la voie des prophéties pour tenir l'univers en attente sur la céleste mission de son Verbe éternel, tant d'événemens arrivés depuis le commencement du monde jusqu'à cette époque fortunée eussent seuls été capables de convaincre l'incrédulité la plus difficultueuse: aussi doit-on regarder la nation juive comme un peuple prophétique; et quiconque voudroit appliquer à Jésus-Christ et à son Eglise toutes les particularités de son histoire, même celles qui paroissoient les plus indifférentes, n'auroit pas de peine à trouver dans cette copie tous les traits de l'original.

Synagogues.

Outre le temple de Jérusalem, il y avoit encore dans les autres villes des lieux consacrés au service divin, et qu'on appeloit *Synagogues*, c'est-à-dire, maisons d'assemblées. Le service de la synagogue consistoit dans les prières, dans la lecture de l'Ecriture-Sainte et dans la prédication. Le peuple s'y rendoit trois fois par semaine, sans compter les jours de fêtes et de jeûnes. Il y avoit dans chaque synagogue un certain nombre d'officiers ou de ministres chargés des exercices religieux qui s'y devoient remplir; c'étoient, le plus qu'il étoit possible, des prêtres ou des lévites; et à leur défaut on choisissoit les vieillards les plus vénérables par leur âge et par leurs vertus.

ENTRETIEN XII.

Tableau historique de la religion, depuis la fin de la Captivité, jusqu'à la Venue du Messie.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Chargés des bienfaits de Cyrus, et des vases sacrés que ce prince leur avoit rendus, les captifs reviennent dans leur patrie sous la conduite de *Zorobabel,* de la tribu de Juda, et du sang des rois, et de *Jésus,* fils de Josédec, souverain pontife. L'autel se redresse : on construit un nouveau temple sur les ruines du premier; les murailles de Jérusalem sont relevées. Les Samaritains, jaloux du bonheur des Juifs, veulent prendre part à ce grand ouvrage. Sous prétexte qu'ils adoraient le Dieu d'Israël, ils prient Zorobabel de leur permettre de travailler avec lui à la construction de leur édifice. Les enfans de Juda, qui détestoient leur culte mélangé, rejettent avec horreur leur proposition, et les Samaritains irrités traversent leurs travaux par toutes sortes d'artifices et de violences; mais leur audace est réprimée par les rois de Perse, devenus les protecteurs du peuple de Dieu.

Le pontife entre en exercice avec tous les prêtres qui prouvent, par les registres publics, leur descendance de familles sacerdotales : les autres sont rejetés.

Esdras, prêtre lui-même et docteur de la loi, et *Néhémias,* gouverneur de la Judée, réforment tous les abus que la captivité avoit introduits, et font garder les ordonnances de Moïse dans toute leur pureté. Le peuple pleure avec eux les transgressions qui lui avoient attiré ces grands châtimens, et reconnoît que tous les prophètes les avoient prédits. Tout les étonne et les console; ils adorent les jugemens de Dieu, et, réconciliés avec lui, ils vivent en paix.

Un nouvel événement leur donna lieu de bénir de plus en plus la miséricorde du Seigneur. Assuérus, l'un des successeurs de Cyrus, régnoit alors sur les vastes états que ce conquérant avoit soumis à sa puissance, et il avoit épousé Esther,

jeune fille juive, dont il ignoroit la naissance, et qui étoit digne de ce haut rang par sa beauté, et plus encore par ses vertus. Esther ne se conduisoit que par les sages conseils de Mardochée son oncle. Ce sage Israélite se tenoit toujours à la porte du palais pour veiller sur sa nièce. Ayant découvert une conjuration que deux officiers avoient formée contre la vie du prince, il en avertit aussitôt la reine, qui découvit le complot à son époux. Les coupables furent arrêtés, convaincus et punis; et Assuérus fit insérer le détail de cette conjuration dans les annales de son règne.

Vers le même temps, le monarque élève au comble des honneurs Aman, son favori, et ordonne à tout le monde de fléchir le genou devant lui. Mardochée seul refuse de le faire, déclarant qu'il étoit Juif. Aman, outré de cet affront, jure la perte des Hébreux, et va trouver le roi, auquel il fait entendre qu'il est dangereux de laisser subsister, plus long-temps dans ses provinces, un peuple plein de mépris pour les lois et la religion de l'Etat. Assuérus lui laisse la liberté de faire ce qu'il jugeroit à propos; et, pour lui prouver qu'il ne vouloit point limiter son pouvoir, il lui donne son anneau royal.

L'orgueilleux favori aussitôt fait circuler dans toutes les villes un édit qui ordonnoit de massacrer tous les Juifs en un certain jour, et de mettre leurs biens au pillage. Cette cruelle ordonnance est un coup de foudre pour les Hébreux, et surtout pour Mardochée. Il déchire ses habits, il se montre dans la place du palais, revêtu d'un sac, et la tête couverte de cendres, faisant éclater par ses cris l'amertume de son cœur.

Esther en est instruite, et Mardochée la presse d'intercéder pour sa nation. Mais il y avoit une loi qui défendoit, sous peine de mort, d'entrer dans l'appartement du roi sans y avoir été appelé par son ordre. La reine se résout à l'enfeindre, et elle fait dire à son oncle d'assembler tous les Juifs de la ville, et de jeûner avec eux durant trois jours et trois nuits; et après avoir invoqué le secours du Dieu d'Abraham, de ce Dieu qui change les cœurs à son gré, et qui jette des regards de miséricorde sur ceux qui l'invoquent, elle marche vers l'appartement d'Assuérus, appuyée sur une de ses filles, et suivie d'une autre qui portoit sa robe traînante.

Le roi étoit alors assis sur son trône tout brillant d'or et de pierreries, avec un visage qui inspiroit la terreur. Lorsqu'il

aperçut Esther qui venoit à lui sans avoir été mandée, il entra en colère. La reine, voyant son visage enflammé et ses yeux étincelans, s'évanouit; son teint vermeil se changea en une sombre pâleur, et elle laissa tomber sa tête sur la fille qui la soutenoit.

En ce moment Dieu touche le cœur d'Assuérus, et lui inspire des sentimens de douceur. Il descend de son trône, il court à elle; et la soutenant dans ses bras : « Qu'avez-vous, » Esther, lui dit-il? Je suis votre frère; ne craignez rien : » ce n'est pas pour vous que la loi a été faite. » La reine ouvre les yeux, et, reprenant un peu ses esprits, elle ne peut prononcer que ces mots : « Seigneur, vous m'avez paru comme » un ange de Dieu; et l'éclat qui vous environne a rempli » mon cœur de trouble et de frayeur. » En achevant ces paroles, elle s'évanouit de nouveau, et le roi de s'empresser pour la secourir. Enfin elle revient entièrement à elle, et Assuérus, éprouvant pour cette digne épouse une nouvelle tendresse : « Que souhaitez-vous, Esther? lui dit-il une seconde fois. » Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, » je vous la donnerois. — Seigneur, lui répond-elle, je vous » supplie de venir aujourd'hui au festin que je vous ai prépa- » ré, et Aman avec vous. » Le roi et son favori se rendent chez la reine; et après le repas, le monarque réitère ses instances pour savoir de la princesse ce qu'elle désiroit de lui. Esther l'invite encore pour le lendemain, et lui dit qu'alors elle lui exposera sa respectueuse demande.

Aman, fier de cet honneur, sort du palais pour aller se féliciter de sa bonne fortune avec sa famille et ses amis. Il rencontre Mardochée qui ne daigne pas même se lever pour lui témoigner le plus faible respect. La haine du favori se réveille, et, par le conseil de ses flatteurs, il prépare une haute potence pour y faire pendre, le lendemain, ce Juif odieux.

Le roi passa toute cette nuit-là sans dormir. Pendant son insomnie, il se fit lire les annales de son règne. Quand on fut venu à l'endroit de la conspiration que Mardochée avoit découverte : « Quelle récompense a-t-on donnée à cet homme? » demanda le prince. Ses officiers lui ayant répondu qu'il n'en avoit reçu aucune, il dit à Aman, qui pour lors se trouvoit dans l'appartement pour lui demander la permission de faire pendre Mardochée : « Que puis-je faire pour honorer un homme

» que je souhaite de couvrir de gloire? » Le favori crut aussitôt que de nouvelles grâces alloient mettre le comble à toutes celles qu'il avoit reçues. « Seigneur, répondit-il, qu'il soit re-
» vêtu de vos habits royaux, qu'il soit monté sur votre che-
» val, qu'on lui mette sur la tête votre diadème, et que le
» premier seigneur de la cour, tenant les rênes de son cheval,
» et marchant devant lui à travers la ville, crie à haute voix:
» Ainsi sera honoré celui que le roi veut honorer. — Allez
» donc, reprit Assuérus, et faites ponctuellement au Juif
» Mardochée tout ce que vous venez de dire. »

Après s'être acquitté de cette mortifiante commission, Aman se rendit chez la reine, où le monarque l'attendoit. Lorsque le festin étoit sur le point de finir, Assuérus pria de nouveau la princesse de lui ouvrir son cœur, et de lui déclarer ce qu'elle vouloit de lui. « Seigneur, lui dit-elle, si j'ai trouvé
» grâce devant vos yeux, accordez-moi la vie; accordez-la
» à mon peuple, dont cet Aman, que vous voyez, a ordonné
» la mort. » A ces mots l'infâme favori reste interdit; et le roi, plein de colère, sort de la salle, et va dans le jardin. Aman profite de son absence; il se jette aux pieds de la princesse; il la conjure de lui sauver la vie. En ce moment Assuérus rentre; il le voit dans cette posture : « Quoi! s'écrie-t-il plein
» de fureur, il veut même faire violence à la reine en ma
» présence et dans ma maison! » Il apprend alors qu'Aman a fait préparer pour Mardochée une potence haute de cinquante coudées : il ordonne qu'à l'instant on l'y attache lui-même. Exemple terrible pour tous ces lâches favoris qui, forts de la foiblesse de leurs maîtres, abusent d'un crédit momentané pour persécuter l'innocence, et faire le malheur des peuples! L'édit porté contre les Juifs est révoqué; l'humble Mardochée paroît devant le monarque, qui apprend avec joie qu'il est l'oncle d'une épouse qu'il chérit tendrement, et Assuérus le déclare la seconde personne de son empire. Les Perses et les Hébreux furent également sensibles à cette heureuse révolution; et ces derniers établirent une fête solennelle pour conserver à la postérité la mémoire de ce nouveau bienfait du Seigneur.

Ce fut après la captivité que Dieu fit cesser les voies extraordinaires, c'est-à-dire, les prophètes. Tout étoit prédit, il n'y avoit plus qu'à marcher à la lumière des Ecritures. L'in-

crédulité du peuple choisi avoit été convaincue par tant d'événemens, si souvent annoncés avec toutes leurs circonstances, et toutefois plutôt arrivés qu'ils n'avoient été crus. Il ne restoit plus d'ailleurs qu'environ cinq cents ans jusqu'aux jours du Messie, et il convenoit à la majesté du Verbe éternel de faire taire les prophètes durant tout ce temps, afin que la nation sainte fût plus attentive, lorsque celui que ces hommes divins avoient annoncé feroit lui-même entendre sa voix, et montreroit en sa personne l'accomplissement de tous leurs oracles.

Les Juifs jouirent, sous les rois de Perse, de la paix la plus profonde. Tant que cet empire se soutint, les favorables décrets de Cyrus, qui en étoit le fondateur, assurèrent le repos de ce peuple, qui, de son côté, instruit par ses prophètes à obéir aux rois à qui Dieu l'avoit soumis, leur garda toujours une fidélité inviolable. A la faveur d'un tribut assez léger, qu'ils payoient à leurs souverains, qui étoient plutôt leurs protecteurs que leurs maîtres, les Hébreux vivoient selon leurs propres lois. La puissance sacerdotale fut conservée en son entier. Les pontifes conduisoient le peuple. Le conseil public, établi premièrement par Moïse, avant que la nation entrât dans la Terre promise, avoit toute son autorité, et ils exerçoient entre eux la puissance de vie et de mort, sans que personne se mêlât de leur conduite.

La maison de David perdit tout son éclat, et tomba peu à peu dans une telle obscurité, que les descendans de cette famille illustre, qui avoit donné tant de rois à la nation, furent obligés d'embrasser les métiers les plus vulgaires pour soutenir leurs jours. Cette chute si étonnante étoit nécessaire pour l'exécution des desseins de Dieu sur le Messie. Il devoit naître de David, être après lui sur son trône, régner éternellement sur la postérité d'Abraham et de Jacob; mais son règne ne devoit point éblouir les yeux de l'homme charnel. Afin qu'on n'y fût pas trompé, Dieu voulut que le trône visible de David restât anéanti, et que sa race demeurât confondue dans la foule. Le Christ, son fils, ne devoit dominer que sur les cœurs; ils ne devoit subjuguer les nations que par les armes d'une persuasion intérieure, également douce et puissante. Or la pauvreté et la bassesse, loin de former le moindre obstacle à l'établissement d'un tel empire, devoient servir, au contraire, à signaler davantage la grandeur et le souverain

pouvoir de celui qui n'a besoin que de lui-même pour s'assujettir toutes choses.

Sous le règne de Darius, la tranquillité des Juifs fut un peu altérée par l'opiniâtreté d'un ambitieux. *Manassès*, frère de *Jaddus*, souverain pontife, épousa la fille de *Sanaballat*, Samaritain, que le monarque persan avoit fait satrape ou gouverneur de ce pays. Au lieu de répudier cette étrangère, ainsi que l'ordonnoient le conseil de Jérusalem et son frère Jaddus, il embrassa le schisme des Samaritains. Plusieurs Juifs, pour éviter de pareilles censures, se joignirent à lui. Dès-lors il forma le projet de bâtir un temple près de Samarie, sur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient sacrée, et de s'en faire le pontife. Il en vint à bout par le crédit de son beau-père; et son ambition fut satisfaite.

Le scandale de ce prêtre apostat fut suivi des vives alarmes qu'inspiroient aux nations asiatiques les rapides victoires d'Alexandre-le-Grand. Darius épuisoit ses états pour résister à ce conquérant redoutable, et trouvoit dans la fidélité des Juifs des ressources toujours prêtes : ils refusèrent même au monarque macédonien de demeurer neutres dans cette grande querelle où il s'agissoit de l'empire de l'Orient. Alexandre, plein de colère, s'avance vers Jérusalem, résolu de se venger; mais tout à coup son courroux tombe à l'aspect du souverain pontife, qui vient au devant de lui avec tous les sacrificateurs revêtus de leurs habits de cérémonie, et précédés de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des prophéties qui prédisoient ses triomphes : c'étoient celles de Daniel. Le conquérant respecte le Temple qu'il avoit dessein de dépouiller et de détruire; il confirme aux Juifs leurs priviléges, et les augmente; et les enfans d'Abraham lui jurent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les rois de Perse.

Ils eurent un peu à souffrir sous les premiers successeurs de ce prince. Ptolomée, fils de Lagus, surprit Jérusalem, et fit mille prisonniers, qu'il conduisit en Egypte; mais il cessa bientôt de les haïr. Lui-même les fit citoyens d'Alexandrie, capitale de son royaume, ou plutôt il leur confirma ce droit qu'Alexandre leur avoit déjà donné; et ne trouvant rien dans tout son état de plus fidèle que les Juifs, il en remplit ses armées, et leur confia ses places les plus importantes.

Si les Lagides, ou princes descendans de Lagus, les considérèrent, ils furent encore mieux traités des Séleucides, à l'empire desquels ils furent soumis. *Séleucus Nicanor,* chef de cette nouvelle famille, les établit dans Antioche, et *Antiochus-le-Dieu,* son petit-fils, les ayant fait recevoir dans toutes les villes de l'Asie Mineure, ils se répandirent dans la Grèce, y vécurent selon leurs lois, et y jouirent des mêmes prérogatives que les autres citoyens.

Ce fut environ vers ce temps que soixante-dix Juifs, distingués par leur savoir, traduisirent en grec les livres sacrés, du consentement de la nation et à la prière de Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte. Dès ce moment, la religion judaïque commence à être connue parmi les Gentils; le temple de Jérusalem est enrichi par les dons des rois et des peuples; les Juifs sont respectés de toutes les nations : ils n'avoient guère goûté une telle tranquillité, ni joui d'une considération si étendue sous leurs propres rois.

Elle sembloit devoir être éternelle, s'ils ne l'eussent eux-mêmes troublée par leurs dissensions. Quelques-uns des plus puissans trahirent leur peuple pour flatter les rois : ils voulurent se rendre illustres à la manière des Grecs, et préférèrent cette vaine pompe à la gloire solide que leur acquéroit, parmi leurs concitoyens, l'observance des lois de leurs ancêtres. Ils célébrèrent des jeux comme les Gentils. Cette nouveauté éblouit les yeux du peuple, et l'idolâtrie, revêtue de cette magnificence, parut belle à beaucoup de Juifs.

A ces changemens se mêlèrent les disputes pour le souverain sacerdoce qui étoit la principale dignité de la nation. Les ambitieux s'attachoient aux rois de Syrie; et cette dignité sacrée fut le prix de l'adulation ou de l'argent. Mais ces jalousies et ces divisions ne tardèrent pas à causer, selon la coutume, de grands malheurs à tout le peuple.

Séleucus Philopator entreprend d'enlever le trésor du temple de Jérusalem : c'étoit un argent consacré pour la nourriture des veuves et des orphelins. Héliodore est chargé d'exécuter cet acte tyrannique. A l'approche de ce ministre, toute la ville est consternée, et a recours à Dieu par la prière et la pénitence. En vain le grand prêtre Onias représente à l'envoyé du roi l'injustice de son entreprise. Héliodore, avec ses gardes, se prépare à forcer le trésor, mais

dans l'instant tous ceux qui l'environnent sont renversés par terre; il paroît un homme d'un regard effrayant dont les armes étoient d'or, et monté sur un cheval richement couvert. En même temps deux jeunes hommes d'une éclatante beauté frappent le ministre syrien à grands coups de fouets, et ne cessent de le punir qu'à la prière du souverain pontife. Jérusalem, témoin de ce prodige, bénit l'Eternel qui n'a point délaissé ses serviteurs, et qui lui-même a protégé son saint temple; et Héliodore, après avoir rendu grâces au Dieu des Juifs, va publier dans sa patrie les terribles merveilles qu'il opéroit pour les venger.

Dieu met son peuple à une rude épreuve sous le règne d'*Antiochus l'Illustre*, successeur de Séleucus. Ambitieux, avare, artificieux, cruel, insolent, impie, insensé, enflé de quelques victoires, ensuite irrité de ses pertes, ce prince entre dans Jérusalem, résolu de tout entreprendre. Les factions des Juifs, et non pas ses propres forces l'enhardissoient. Il exerce des cruautés inouïes, son orgueil l'emporte aux derniers excès. Il vomit des blasphèmes contre le Très-Haut. La force lui est donnée contre le sacrifice perpétuel. Il profane le temple de Dieu, que les rois ses ancêtres avoient révéré; il le pille, et répare, par les richesses qu'il y trouve, les ruines de son trésor épuisé. Il ordonne aux Juifs d'adorer les mêmes dieux que les Grecs, et surtout Jupiter Olympien, dont il place l'idole au milieu du sanctuaire même. Plus impie que Nabuchodonosor, il entreprend de détruire les fêtes, la loi de Moïse, les sacrifices, la religion de tout le peuple.

Tous ceux qui demeurent fidèles au Dieu de leurs pères sont impitoyablement massacrés. Un vénérable vieillard, nommé Eléazar, souffre courageusement la mort, plutôt que de violer la loi du Seigneur. Son exemple encourage plusieurs Juifs, et entre autres sept frères appelés Machabées, qui supportent avec leur mère les plus horribles tourmens; ils résistent avec un égal courage, et aux promesses et aux menaces du monarque impie, et méritent, par leur attachement à la religion, d'obtenir la couronne du martyre. Le sang de ces serviteurs de Dieu apaise sa colère: il suscite des hommes pleins de bravoure et de sagesse, qui délivrent Israël de la cruelle oppression où il gémissoit.

Matathias, l'un des prêtres de la nation, s'oppose aux vio-

lences du tyran, et réunit les gens de bien. *Judas Machabée*, son fils, avec une poignée de soldats, fait des exploits incroyables, et purifie le temple de Dieu, trois ans et demi après sa profanation. Il poursuit les Iduméens et tous les autres Gentils qui se joignent à Antiochus, et leur ayant pris leurs meilleures places, il revient victorieux et humble, chantant les louanges de Dieu, qui avoit livré entre ses mains les ennemis de son peuple.

Le roi de Syrie apprend ces tristes nouvelles, et sa fureur se rallume avec plus de force que jamais. Il s'avance une seconde fois vers Jérusalem à pas précipités, en vomissant les plus horribles blasphèmes : mais, dans le chemin, Dieu le frappe; il tombe de son char ; il est couvert dans tout son corps d'une plaie infecte, qui le rend insupportable à toute son armée. Alors il reconnoît la main qui le punit ; il s'humilie devant le Tout-Puissant ; il promet de rétablir Jérusalem, de la combler d'honneurs, d'embrasser lui-même la religion des Juifs. Mais ce scélérat invoquoit le Seigneur, de qui il ne devoit point recevoir miséricorde : il meurt dévoré des vers, et souffrant dans tout son corps les plus cruelles douleurs.

Sous *Antiochus Eupator*, fils et successeur de ce prince, Judas Machabée continue ses triomphes, malgré les armées prodigieuses des capitaines syriens ; mais enfin ce grand homme meurt en combattant pour la religion et pour sa patrie : *Jonathas* et *Simon*, ses frères, successivement souverains pontifes, marchent sur ses traces victorieuses, et leur intrépide valeur rétablit l'ancienne gloire du peuple choisi. Ces trois grands hommes virent les rois de Syrie et tous les peuples voisins conjurés contre eux ; et, ce qu'il y avoit de plus déplorable, ils virent à diverses fois ceux de Juda même armés contre leur patrie et contre Jérusalem : attentat inouï jusqu'alors. Au milieu de tant maux, la confiance qu'ils eurent en Dieu les rendit infatigables et invincibles. Le peuple fut toujours heureux sous leur conduite; et enfin, du temps de *Simon*, affranchi du joug des Gentils, il se soumit à lui et à ses enfans, du consentement des rois de Syrie.

Mais l'acte par lequel le peuple de Dieu transporte à Simon toute la puissance publique, et lui accorde les droits royaux, est remarquable. Le décret porte : *Qu'il en jouira, lui et sa postérité, jusqu'à ce qu'il vienne un fidèle et véritable prophète.*

Ce prophète attendu et désiré étoit le Messie, fils de David, le véritable héritier du trône de Juda, que Simon ne devoit occuper, en quelque sorte, que comme son vicaire.

En vertu de ce décret du peuple, *Jean Hircan*, fils de Simon, succède à son père. Sous lui, les Juifs s'agrandissent par des conquêtes considérables. Ils soumettent Samarie ; ils domptent les Iduméens et les Ammonites, leurs perpétuels ennemis, et ces peuples embrassent leur religion. Enfin, malgré la haine et la jalousie des nations qui les environnent, sous l'autorité de leurs pontifes, qui deviennent leurs rois, ils fondent le nouveau royaume des Asmonéens ou des Machabées, plus étendu que jamais, si l'on excepte les temps de David et de Salomon.

Voilà de quelle manière le peuple de Dieu subsistera toujours parmi tant de changemens; et ce peuple tantôt châtié, tantôt consolé dans ses disgrâces, par les différens traitemens qu'il reçoit, selon ses mérites, rend un témoignage public à la Providence qui régit le monde.

Cependant l'œuvre de Dieu s'acheminoit, et les voies se préparoient insensiblement à l'entier accomplissement des anciens oracles. Ce qui se passoit, même parmi les Gentils, étoit une espèce de préparation à la connoissance de la vérité que le Messie devoit apporter sur la terre. Leurs philosophes connurent que l'univers étoit gouverné par un Dieu bien différent de ceux que le vulgaire adoroit, et qu'ils servoient eux-mêmes avec le vulgaire ; et cette découverte importante, répandue parmi les nations idolâtres, quoique combattue, quoique mal suivie, même par ceux qui l'enseignoient, commençoit à réveiller le genre humain, et fournissoit, par avance, des preuves certaines à ceux qui devoient un jour le tirer de son ignorance.

Toutefois, comme la conversion de la Gentilité devoit être le fruit de la venue du Messie, et l'œuvre de sa grâce toute-puissante, l'erreur et l'impiété prévaloient partout. Les nations les plus éclairées et les plus sages, les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains, étoient les plus ignorans et les plus aveugles sur la religion.

Les Juifs eux-mêmes, les Juifs qui connoissoient le Dieu unique et véritable, commencèrent, sur la fin des temps, non point à l'oublier, mais à mêler dans son culte des superstitions

indignes de lui. Sous le règne des Asmonéens, et dès le temps de Jonathas, frère du grand Machabée, la secte des Pharisiens prit naissance. Ils s'acquirent d'abord un grand crédit par la pureté de leur doctrine et par l'observance exacte de la loi; ajoutez qu'ils vivoient entre eux en grande union, et qu'ils menoient une conduite simple et sévère au dehors. D'ailleurs, les récompenses et les châtimens de la vie future, qu'ils soutenoient avec zèle, leur attiroient une grande considération. A la fin, ils voulurent gouverner; et en effet ils s'arrogèrent un pouvoir absolu sur l'esprit du peuple. Ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils changèrent insensiblement en des pratiques superstitieuses, utiles à leurs intérêts et à la domination qu'ils vouloient se conserver sur les consciences. Ils payoient scrupuleusement la dîme; ils avoient grand soin de purifier leurs corps; ils jeûnoient souvent et se jaunissoient le visage pour paroître plus mortifiés; ils donnoient l'aumône en public; mais, dans le fond, ils étoient avares, superstitieux, cruels, ambitieux, toujours prêts à exciter des séditions et des révoltes. Ils séduisoient, par leurs beaux discours, le peuple ignorant et les femmes, qui se privoient de leurs biens pour les enrichir. Ils examinoient ordinairement, dans leurs instructions, s'il étoit permis, le jour du sabbat, de monter sur un âne pour le mener boire, ou s'il falloit le tenir par le licou; si, pendant le même jour, on pouvoit marcher dans une terre fraîchement ensemencée, puisque l'on risquoit d'enlever avec le pied quelques grains, et par conséquent de les semer, etc., etc.

La secte des Saducéens et celle des Hémérobaptistes s'élevèrent à peu près dans le même temps. La première, composée de tout ce qu'il y avoit de gens riches et accrédités dans la nation, nioit l'immortalité de l'âme, l'existence des esprits, la résurrection des corps, et par conséquent les peines de l'autre vie. Les Hémérobaptistes suivoient une doctrine toute contraire, et qui avoit beaucoup de rapport avec celle des Pharisiens, si l'on excepte la vérité de la résurrection des corps, qu'ils nioient aussi; mais ils faisoient consister toute leur sainteté à se laver une ou même plusieurs fois par jour. Ainsi de toutes parts, le véritable esprit de la loi étoit près de se perdre.

A ces maux se joignit un plus grand mal, l'orgueil et la

présomption ; mais une présomption qui alloit à s'attribuer à soi-même le don de Dieu. Les Juifs, accoutumés à ses bienfaits, et éclairés depuis tant de siècles de sa connoissance, oublièrent que sa bonté seule les avoit séparés des autres peuples, et regardèrent sa grâce comme une dette. Race élue et toujours bénie depuis deux mille ans, ils se jugèrent les seuls dignes de connoître Dieu, et se crurent d'une autre espèce que les autres hommes qu'ils voyoient plongés dans les erreurs les plus absurdes. Sur ce fondement, ils regardèrent les Gentils avec un insupportable dédain. Etre sorti d'Abraham selon la chair, leur paroissoit une distinction qui les mettoit naturellement au-dessus du reste des peuples ; et, enflés d'une si belle origine, ils se croyoient saints par nature et non par grâce. Ces sentimens, que les Pharisiens avoient fait naître, circuloient insensiblement dans la nation, qui devenoit inquiète, turbulente et séditieuse.

Enfin, les divisions, qui devoient être les avant-coureurs de leur décadence, éclatèrent à l'occasion des brouilleries survenues dans la maison des Asmonéens. Il y avoit à peine soixante ans jusqu'à Jésus-Christ, quand *Hircan* et *Aristobule*, enfans d'*Alexandre Jannée*, se firent la guerre pour le sacerdoce, auquel la royauté étoit annexée. C'est ici le moment fatal où l'histoire marque la première cause de la ruine des Juifs. *Pompée*, général et conquérant romain, que les deux frères appelèrent pour régler leurs différens, les assujettit tous deux, en même temps qu'il dépossédа *Antiochus*, surnommé l'*Asiatique*, dernier roi de Syrie. Aristobule servit à décorer le triomphe du vainqueur, et Hircan ne retint qu'une foible portion de son domaine, avec un vain titre d'autorité qu'il perdit même bientôt après.

Ce fut alors que les Juifs devinrent les tributaires des Romains, et la ruine de la Syrie attira la leur, parce que ce grand royaume, réduit en province romaine dans leur voisinage, y augmenta tellement la puissance de ces conquérans du monde, qu'il n'y avoit plus de salut qu'à leur obéir. Les gouverneurs de Syrie firent de continuelles entreprises sur la Judée. Les Romains s'y rendirent maîtres absolus, et en affoiblirent le gouvernement en beaucoup de choses. Par eux enfin le royaume de Juda passa des mains des Asmonéens, à qui il s'étoit soumis, en celles d'*Hérode*, étranger et Iduméen.

La politique cruelle et ambitieuse de ce roi, qui ne professoit qu'en apparence la religion judaïque, change les maximes du gouvernement ancien. Ce ne sont plus ces Juifs maîtres de leur sort sous le vaste empire des Perses et des premiers Séleucides, où ils n'avoient qu'à vivre en paix : Hérode, qui les tient de près asservis sous sa puissance, brouille toutes choses, confond à son gré la succession des pontifes, affoiblit le pontificat, qu'il rend arbitraire, énerve l'autorité du conseil de la nation, qui ne peut plus rien : toute la puissance publique se concentre dans les mains d'Hérode et des Romains dont il est l'esclave, et il ébranle les fondemens de la république judaïque.

Les Pharisiens, et le peuple qui partageoit leurs sentimens, souffroient cet état avec impatience. Plus ils se sentoient pressés du joug des Gentils, plus ils conçurent pour eux de dédain et de haine. Ils ne voulurent plus de Messie qui ne fût guerrier, et redoutable aux puissances qui les captivoient. Ainsi, oubliant tant de prophéties qui parloient si expressément de ses humiliations, ils n'eurent plus d'yeux ni d'oreilles que pour celles qui leur annonçoient des triomphes, quoique bien différens de ceux qu'ils ambitionnoient.

Ce fut dans ce déclin de la religion et des affaires des Juifs, à la fin du règne d'Hérode, lorsqu'*Auguste*, premier empereur des Romains, venoit de donner la paix au monde, et dans le temps que les Pharisiens introduisoient tant d'abus, que Jésus-Christ fut envoyé sur la terre pour rétablir le royaume dans la maison de David, d'une manière plus haute que les Juifs charnels ne l'entendoient, et pour prêcher la doctrine que Dieu avoit résolu de faire annoncer à l'univers. C'est à ce grand événement que se termine la sixième époque, qui a duré cinq cent trente-deux ans, et qui revient à l'an 4000 depuis la création du monde.

Eudoxie. Que de révolutions, respectable Eraste! que de changemens arrivés dans cet intervalle, et cela à l'égard d'un seul peuple! Qu'éprouvoient donc les autres nations, tandis que les enfans des saints étoient exposés à tant de vicissitudes? Mais ce qui me frappe davantage, ce qui confond mon esprit en même temps qu'il excite mon admiration, c'est la manière impénétrable dont l'Eternel conduit tous ces événemens suivant ses adorables desseins. Que je contemple avec attendris-

sement ses soins paternels et sa miséricorde infinie, lors même qu'il punit les coupables! Avec quelle majesté sa main puissante soutient sa religion au milieu de la perversité générale! Avec quelle sagesse il se réserve, dans les temps mêmes les plus dépravés, un petit nombre de justes pour être les conservateurs de son culte, et les témoins irrécusables de ses vérités saintes! Oui! dès ce moment, je conçois qu'il suffit d'étudier la religion dans son histoire, pour être convaincu qu'elle ne peut être l'ouvrage des foibles humains; et, pour confondre ces incrédules opiniâtres dont vous nous avez parlé, qui doutent de tout sans savoir pourquoi, il ne faudroit, ce me semble, que leur répéter tout ce que nous venons de dire.

Eraste. En vous donnant cet Abrégé de l'Histoire sainte, voilà, mes chers enfans, ce que je m'étois proposé; et je suis ravi de vous avoir pénétrés de mes idées. Puissent ces grandes vérités, et celles que je vais vous exposer dans la suite, se graver dans votre esprit en caractères ineffaçables! Puissent-elles, dans tous les temps, diriger votre vie, régler vos mœurss et vous conduire enfin au bonheur éternel, terme fortuné qu'elles offrent à votre zèle! mais, pour cela, invoquez sans cesse le secours du Très-Haut : car c'est lui seul qui plante, c'est lui seul qui arrose, c'est lui seul qui fait fructifier.

ENTRETIEN XIII.

De Jésus-Christ.

Eraste. Nous voici enfin arrivés, mes chers enfans, à l'heureuse époque de la naissance du Sauveur; hâtons-nous de nous instruire sur ce grand objet, que l'Eternel nous a toujours présenté comme l'accomplissement et la consommation de tous les oracles des prophètes, et de toutes les figures de l'ancienne loi.

Eudoxie. Je vous assure que je brûle de savoir tout ce que notre adorable libérateur a fait pour la rédemption du genre humain, afin que, fidèle aux engagemens que j'ai contractés dans mon baptême, je vive désormais en véritable disciple de ce Dieu plein de miséricorde.

Er. Ces pieux motifs encouragent mon zèle, ma chère amie ; et, pour répondre à votre louable empressement, Eugène va nous lire un petit écrit dans lequel je présente, d'un côté les principaux traits de la vie de Jésus-Christ, et de l'autre, les prophéties qui y ont rapport, et qui en ont tracé l'histoire plusieurs siècles auparavant. Rendez-vous attentifs à ce morceau, mes chers amis, et si vous voulez vous affermir dans les preuves de votre religion sainte, conservez fidèlement tous ces passages dans votre mémoire. Commencez, Eugène.

Tableau de la vie de Jésus-Christ.	*Conformités des Prophéties avec l'Evangile.*
I. Il y avoit plus de quatre mille ans que les enfans de Dieu soupiroient pour le rédempteur promis au genre humain, depuis la naissance du monde, lorsque le Très-Haut voulut enfin couronner leur foi assez éprouvée par une si longue attente. Sous le règne d'Auguste, empereur des Romains, et sur la fin de celui d'Hérode-le-Grand, roi des Juifs, l'univers étant dans une paix profonde, l'ange Gabriel annonce au saint prêtre Zacharie que sa femme Elisabeth, quoique stérile et avancée en âge, lui donnera un fils qu'il appellera Jean, et qui marchera devant le Seigneur avec l'esprit et la vertu d'Elie, pour lui préparer les voies, et disposer les hommes à le recevoir. II. La parole du Seigneur s'accomplit, malgré l'incrédulité de Zacharie; Elisabeth devient mère; et il y avoit déjà six mois qu'elle étoit enceinte, lorsque le même ange fut envoyé vers une vierge de la maison de David, appelée *Marie*, qu'un homme de la	I. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers. J'ébranlerai tous les peuples : le désiré de toutes les nations viendra. *Aggée, ch.* 2 ; *v.* 7, 8. Consolez-vous, mon peuple, consolez-vous, dit votre Dieu. Parlez au cœur de Jérusalem, et dites-lui que ses maux sont finis, que ses iniquités lui sont pardonnées, et qu'elle a reçu de la main du Seigneur une double grâce pour l'expiation de tous ses péchés. On a entendu la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur; rendez droits dans la solitude les sentiers de notre Dieu. *Isaïe, ch.* 40; *v.* 1, 2, 3. II. Je sauverai mon troupeau; il ne sera plus exposé en proie, et je jugerai entre les brebis et les brebis. Je susciterai sur elles le pasteur unique pour les paître, David mon serviteur. *Ezéchiel, chap.* 34; *v.* 22, 23. Il sortira un rejeton de la tige de

même race, nommé *Joseph*, avoit épousée, et qui, vivant dans une parfaite continence, avoit trouvé dans son époux un témoin et un gardien fidèle de sa pureté. Le céleste ambassadeur lui déclare que sans cesser d'être vierge, et par l'opération invisible du Saint-Esprit, elle concevra et enfantera un fils auquel elle donnera le nom de Jésus; qu'il sera grand, et qu'on l'appellera le fils du Très-Haut; que le Seigneur-Dieu lui donnera le trône de David, son père, et qu'il régnera éternellement sur la maison de Jacob. Marie se soumet à l'ordre du Tout-Puissant; et Jésus-Christ, fils de Dieu dans l'éternité, fils de David et d'Abraham, dans le temps, prend un corps et une âme semblables aux nôtres, dans le sein de cette chaste et humble vierge.

III. Joseph, alarmé de voir son épouse enceinte sans avoir habité avec elle, prend la résolution de la répudier secrètement; mais un ange lui dévoile le mystère, et dissipe ses soupçons. Pour se conformer à un édit de l'empereur, qui ordonnoit de faire le dénombrement de tous les peuples de la terre, il se rend avec elle à Bethléem, afin d'y prouver leur origine du sang royal de David; et c'est là que le libérateur des hommes reçoit le jour : et comme il n'y avoit point de place dans l'hôtellerie de la ville, cet Homme-Dieu naît dans une crèche.

IV. Dans cette même nuit les anges annoncent à des bergers qui gardoient leurs troupeaux la naissance du divin enfant, et font retentir les airs de cantiques d'actions de grâces. Les

Jessé, et une fleur naîtra de sa racine, et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui; l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété. *Isaïe, ch.* 11; *v.* 1, 2.

Une vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé *Emmanuel* (c'est-à-dire, Dieu avec nous). *Isaïe, ch.* 7; *v.* 14.

Il deviendra votre sanctification; et il sera une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent dans Jérusalem. *Isaïe, ch.* 8; *v.* 14.

III. Lorsque tout reposoit dans un paisible silence, et que la nuit étoit au milieu de sa course, votre parole toute-puissante, ô mon Dieu! vint du ciel, du trône royal, et fondit tout d'un coup sur cette terre destinée à la perdition. *Sagesse, chap.* 18; *v.* 14, 15.

Et vous, Bethléem, appelée *Ephrata*, vous êtes petite entre les villes de Juda; mais c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité. *Michée, ch.* 5; *v.* 2.

IV. Maison de Sion, tressaillez de joie, et bénissez Dieu, parce que le grand, le saint d'Israël est au milieu de vous. *Isaïe, ch.* 12; *v.* 6.

Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de sa principauté, et il sera appelé l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le père du siècle futur, et le prince de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus,

pasteurs vont à l'envi l'adorer, et, sans s'arrêter à l'état d'humiliation où ils le voient, ils le reconnoissent pour le Messie; ils en deviennent les premiers apôtres, en publiant dans toute la contrée cette heureuse nouvelle.

Huit jours après sa naissance, le Sauveur se soumet à la circoncision, et reçoit le nom de *Jésus*, qui marquoit l'objet de sa mission, et celui de *Christ*, qui signifie *oint* ou *sacré*, titre qu'il méritoit comme pontife, comme roi et comme prophète.

V. Une nouvelle étoile, figure de la lumière qu'il alloit répandre sur la terre, se fait voir en Orient, et amène au Libérateur, encore enfant, les prémices de la Gentilité convertie. Des mages, c'est-à-dire, des philosophes, auxquels leurs richesses et leur crédit faisoient donner le nom de rois, suivent cette étoile, et se rendent dans le lieu sur lequel elle s'arrête. Ils y voient l'Homme-Dieu; ils se prosternent devant lui; ils l'adorent, et lui offrent pour présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Par l'or, ils le reconnoissent pour roi; par l'encens, ils rendent hommage à sa divinité; par la myrrhe, ils honorent son humanité.

VI. Quarante jours après son miraculeux enfantement, Marie se rend au Temple pour s'y purifier, et pour y présenter à Dieu son fils premier né, suivant l'ordonnance de Moïse. Un saint vieillard, nommé Siméon, prend le divin enfant entre ses bras, et le regarde non seulement comme la *gloire d'Israël*, mais encore comme *la lumière des nations infidèles*. Une sainte veuve appelée Anne, âgée

et la paix qu'il établira n'aura point de fin. Il s'asséyera sur le trône de David, et il possédera son royaume, pour l'affermir et le fortifier dans l'équité et dans la justice. *Isaïe, ch.* 9; *v.* 6, 7.

V. Le peuple qui marchoit dans les ténèbres, a vu une grande lumière, et le jour s'est levé pour ceux qui habitoient dans la région de l'ombre de la mort. *Isaïe, ch.* 9; *v.* 2.

Le Seigneur a fait connoître le salut qu'il nous réservoit : il a manifesté sa justice aux yeux des nations. Il s'est souvenu de sa miséricorde, et de la vérité des promesses qu'il avoit faites à la maison d'Israël. *Psaume* 97; *v.* 3, 4.

Les rois de Tharse et des îles lui offriront des présens : les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des dons, et tous les rois de la terre l'adoreront, toutes les nations lui seront assujettis. *Ps.* 71; *v.* 10, 11.

VI. Je suis le Seigneur qui vous ai appelé dans la justice, qui vous ai pris par la main, et vous ai conservé; qui vous ai établi pour être le réconciliateur du peuple et la lumière des nations. *Isaïe, ch.* 42; *v.* 6.

Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâtira la maison du Seigneur, sera fondée sur le haut des monts, et elle s'élèvera au-dessus des collines; toutes les nations y accourront en foule, et plusieurs peuples y viendront, en disant : Allons, montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies; et nous marcherons dans ses sentiers, parce que la loi sortira de Sion, et la pa-

de quatre-vingts ans, et qui avoit le don de prophétie, vient aussi lui rendre ses hommages, et parle de ce libérateur adorable à tous ceux qui, comme elle, avoient attendu son bienheureux avénement.

VII. Hérode, soupçonneux et cruel, fait égorger tous les enfans de Bethléem et des environs : il croyoit envelopper dans ce massacre celui que les mages, qui s'étoient d'abord adressés à lui, lui avoient annoncé comme le roi des Juifs; mais Joseph, averti par un ange, s'étoit réfugié en Egypte, avec son épouse et le divin enfant confié à ses soins; et il n'en revint qu'après la mort du tyran.

VIII. Durant trente ans, J. C. mène une vie pauvre et retirée, soumis à ses parens, inconnu de tout le monde, voulant ainsi se préparer dans le silence à la mission évangélique pour laquelle il étoit venu parmi les hommes.

IX. Quand le temps de prêcher son Evangile approcha, Saint Jean-Baptiste, qui étoit son ange, appela tous les pécheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert où il avoit vécu, dès ses premières années, avec autant d'austérité que d'innocence. Le peuple qui, depuis cinq cents ans, n'avoit point vu de prophètes, reconnut ce nouvel Elie, tout prêt à le prendre pour le Sauveur, tant sa sainteté paroissoit grande; mais lui-même il montroit au peuple celui dont il se disoit *indigne de délier les souliers.* « Pour moi, ajoutoit-il, je » vous baptise dans l'eau ; mais il en » vient un autre qui est plus puissant » que moi : c'est lui qui vous bapti- » sera dans le Saint-Esprit. »

role du Seigneur, de Jérusalem. *Isaïe, ch.* 2 ; *v.* 2, 3.

VII. Un grand bruit a été entendu dans Rama; on y a ouï des plaintes et des cris lamentables, Rachel pleurant ses enfans, et ne voulant point recevoir de consolations, parce qu'ils ne sont plus. *Jérem., ch.* 31, *v.* 15.

J'ai aimé Israël lorsqu'il n'étoit qu'un enfant, et j'ai rappelé mon fils de l'Egypte. *Osée, ch.* 11; *v.* 1.

VIII. Il s'élèvera devant le Seigneur comme un arbrisseau, et comme un rejeton qui sort d'une terre sèche : il est sans éclat, nous l'avons vu, et il n'avoit rien qui attirât l'œil; et nous l'avons méconnu. *Isaïe, ch.* 53; *v.* 2.

IX. Je vais vous envoyer mon ange, qui préparera ma voie devant ma face, et aussitôt le dominateur que vous cherchez, et l'ange de l'alliance, si désiré de vous, viendra dans son temple. *Malachie, ch.* 3; *v.* 1.

X. L'esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, parce que le Seigneur m'a rempli de son onction; il m'a envoyé annoncer sa parole à ceux qui sont doux, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé; pour prêcher la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes; pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler ceux qui pleurent. *Isaïe, ch.* 61; *v.* 1, 2.

On vous reconnoîtra pour roi au jour de votre force, lorsque vous serez dans la splendeur des saints; je vous ai engendré de mon sein avant la création de l'aurore. Le Sei-

Vie de Jésus-Christ.

X. Le baptême de Jean n'effaçoit pas les crimes; mais il disposoit à celui du Messie. Jésus-Christ daigne le recevoir, malgré l'opposition de son saint précurseur; et lorsqu'il sortoit de l'eau, et se mettoit en prières, le Saint-Esprit descend sur lui sous la figure pacifique d'une colombe; une voix céleste fait entendre ces mots : « Vous êtes mon Fils bien-» aimé, vous êtes l'objet de mes com-» plaisances. » Toute la Trinité se manifeste.

Jésus voulut être baptisé, pour approuver, par son exemple, la dévotion de ceux qui l'avoient été avant lui; pour ne point perdre cette occasion de s'humilier, en se mêlant dans la foule des pécheurs; et surtout pour sanctifier les eaux, et leur imprimer, par son attouchement, la fécondité et la vertu de régénérer les enfans de Dieu.

Après son baptême, le Sauveur est conduit dans le désert par l'Esprit-Saint; il y passe quarante jours sans boire ni manger; et il permet au démon de le tenter, afin que la victoire du second Adam sur le diable, réparât la défaite du premier; et pour apprendre aux Chrétiens non seulement l'inévitable nécessité de passer par l'épreuve de la tentation, mais encore de quelle manière ils doivent combattre leur ennemi, et par quelles armes ils peuvent le vaincre.

XI. Enfin le Messie commence à publier sa divine doctrine, et à révéler les vérités sublimes qu'il voyoit de toute éternité au sein de son père. Il pose les inébranlables fondemens

Conformité des Prophéties.

gneur a juré, et il ne révoquera point son serment; vous êtes le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech. *Ps.* 109; *v.* 3, 4.

En ce jour-là, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitans de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur. *Zacharie, ch.* 13; *v.* 1.

Je répandrai sur vous de l'eau pure, et vous serez purifiés de toutes vos souillures, et je vous purifierai des ordures de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, et je vous donnerai un cœur de chair. *Ezéchiel, ch.* 36; *v.* 25, 26.

XI. Il y aura dans Sion des hommes puissans en justice, qui seront des plantes du Seigneur, pour lui rendre gloire. Ils rempliront d'édifices les lieux déserts depuis plusieurs siècles; ils relèveront les anciennes ruines, et ils rétabliront les villes abandonnées, où il n'y avoit eu qu'une solitude pendant plusieurs âges. *Isaïe, ch.* 61; *v.* 3, 4.

J'élèverai un signe parmi eux, et j'enverrai ceux d'entre eux qui auront été sauvés vers les nations, dans les mers, dans l'Afrique, dans la Lydie, parmi les peuples armés de flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, dans les îles les plus reculées; vers ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi et qui n'ont point vu ma gloire. Ils annonceront ma gloire aux Gentils, et ils feront venir tous vos frères de toutes les nations, comme un présent pour le Seigneur. Et j'en choisirai

Vie de Jésus-Christ.

de son Eglise, par la vocation de douze pêcheurs et d'un grand nombre d'autres disciples, et met saint Pierre à la tête de tout le troupeau, avec une prérogative si manifeste, que les évangélistes, qui, dans le dénombrement qu'ils font des apôtres, ne gardent aucun ordre certain, s'accordent à nommer saint Pierre avant tous les autres, comme étant le premier.

XII. Le divin Rédempteur parcourt toute la Judée, qu'il remplit de ses bienfaits : à sa voix les maladies disparoissent, les démons fuient, les morts ressuscitent, les tempêtes se calment, les eaux s'affermissent, la nature entière reconnoît celui qui la tient dans sa main.

Il annonce de hauts mystères; mais il les confirme par de grandes merveilles : il commande de grandes vertus, mais il donne en même temps de grandes lumières, de grands exemples, de grandes grâces.

Il dit qu'il est le Messie attendu, souhaité par les patriarches, prédit par Moïse et par les prophètes, figuré par toute la loi ancienne; qu'il est venu, non pour abolir cette loi, mais pour l'accomplir; que la vie éternelle consiste à reconnoître un seul vrai Dieu, et son Christ qu'il a envoyé. Il apprend à la terre que Dieu est un esprit, et qu'il doit être adoré en esprit et en vérité; que ce Dieu unique subsiste en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, coéternelles, égales en toutes choses, et il veut que tous les hommes soient consacrés à la Divinité au nom de ces trois personnes. Il déclare que toute la loi divine, toute la religion qu'il vient établir, tous les

Conformité des Prophéties.

d'entre eux pour les faire prêtres et lévites; car les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer subsisteront toujours devant moi, dit le Seigneur, et les fêtes se changeront en d'autres fêtes; et les sabbats en un autre sabbat; toute chair viendra se prosterner devant moi et m'adorer, dit le Seigneur. *Isaïe, ch.* 66; *v.* 19, 20, 21, 22, 23.

XII. Vous qui êtes le Très-Puissant, ceignez votre épée sur votre cuisse. Avancez-vous, et soyez heureux dans vos combats, et établissez votre règne par le ministère de la vérité, de la douceur et de la justice; et votre droite vous fera faire des prodiges miraculeux et étonnans. *Ps.* 44; *v.* 4, 5.

Alors les yeux des aveugles verront le jour, et les oreilles du sourd seront ouvertes. Le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. *Isaïe, ch.* 35; *v.* 5, 6.

XIII. Ils m'ont fait plusieurs maux, au lieu des biens que je leur ai faits, et la haine a été la récompense de l'amour que je leur portois. *Ps.* 108; *v.* 5.

XIV. Fille de Sion, soyez comblée de joie; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse : voici votre roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le Sauveur; il est pauvre, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse. *Zacharie, chap.* 9; *v.* 9.

Rendez ce jour solennel, en couvrant de branches tous les lieux. *Ps.* 117; *v.* 27.

O Seigneur! sauvez-moi! O Seigneur! faites prospérer le règne de votre Christ. Béni soit celui qui

préceptes qu'il donne aux hommes, se réduisent à ces deux commandemens : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toute ta force.* Voilà le plus grand et le premier commandement; le second lui est semblable, parce qu'il est une extension du premier : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Or tout homme, même un infidèle, même le plus mortel ennemi est notre prochain. Pour accomplir plus aisément cette doctrine céleste, il faut renoncer, du moins de cœur et d'esprit, à tous les biens du monde; il faut se renoncer soi-même, c'est-à-dire, déraciner l'amour-propre, combattre la concupiscence, suite funeste du péché de notre premier père, et faire régner dans nos cœurs une sainte abnégation et une humilité profonde. Mais nous ne pouvons remplir ces divins préceptes sans le secours de la grâce; il est donc nécessaire de la demander : aussi n'y a-t-il rien que le Sauveur ait tant recommandé que la prière; il dit qu'il faut toujours prier, sans jamais se rebuter.

En nous découvrant la perfection à laquelle Dieu veut que nous tendions sans cesse, Jésus-Christ nous montre aussi quelle sera la récompense de nos travaux. Nous ne devons pas borner nos espérances ici-bas, comme faisoient les Juifs charnels; son royaume n'est pas de ce monde, et ses disciples ne doivent attendre sur la terre que des persécutions, des mépris, des injures, des contradictions; lui-même doit être rejeté par les Juifs, livré aux Gentils

vient au nom du Seigneur. *Ps.* 117; *v.* 25, 26.

XV. Le Seigneur des armées préparera à tous les peuples, sur la montagne de Sion, un festin de viandes délicieuses, de viandes pleines de suc et de moëlle, d'un vin tout pur sans aucune lie. *Isaie, ch.* 25; *v.* 6.

Qu'est-ce que le Seigneur a de bon à donner à son peuple, sinon le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges? *Zacharie, ch.* 9; *v.* 17.

XVI. L'homme avec lequel je vivois en paix, en qui je me suis confié, et qui mangeoit de mes pains, a fait éclater sa trahison contre moi. *Ps.* 40; *v.* 10.

Ils pesèrent trente pièces d'argent qu'ils me donnèrent pour ma récompense. *Zacharie, ch.* 11; *v.* 12.

XVII. Mon cœur s'est troublé au dedans de moi, et la crainte de la mort est venue fondre sur moi; j'ai été saisi de frayeur et de tremblement, et j'ai été tout couvert de ténèbres. *Ps.* 54; *v.* 5, 6.

XVIII. Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie soient couverts de confusion et de honte. Que ceux qui ont de mauvais desseins contre moi soient renversés et confondus. *Ps.* 34; *v.* 4.

XIX. Je ne mettrai point mon espérance dans mon arc; et ce ne sera point mon épée qui me sauvera. *Ps.* 43; *v.* 7.

XX. O épée! réveille-toi, viens contre mon pasteur, contre l'homme qui se tient toujours attaché à moi, dit le Seigneur des armées : frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées. *Zacharie, ch.* 13; *v.* 7.

Vie de Jésus-Christ.

pour être fouetté, moqué et crucifié; mais il ressuscitera le troisième jour; et cette résurrection glorieuse nous laisse entrevoir la couronne que mériteront ceux qui souffriront pour lui.

XIII. Le Sauveur, annonçant cette sublime morale, et la soutenant par ses actions, devint odieux au monde, c'est-à-dire, aux hommes corrompus, auxquels il montroit la vérité qui les condamnoit. Après trois ans de prédication, de miracles et de bienfaits, la jalousie des Pharisiens, des prêtres et des docteurs de la loi, qui n'avoient cessé de lui tendre des piéges et d'exciter la nation contre lui, vient enfin à bout de le perdre, ou plutôt Dieu se sert de cette jalousie même pour accomplir, au temps marqué, ses adorables décrets.

XIV. Lorsque ce temps approchoit, J. C. se rend à Jérusalem, monté sur un ânon, et accompagné de ses disciples. Tout le peuple sort en foule au devant de lui, tenant à la main des branches de palmier, étendant des habits le long du chemin par lequel il devoit passer, et le couvrant de feuillages, et tous crioient à l'envi : « *Hosanna!* c'est-à-dire, Salut » et gloire! Béni soit le roi d'Israël qui » vient au nom du Seigneur! »

XV. Avant de mourir, le divin Sauveur veut célébrer pour la dernière fois la Pâque avec ses apôtres. Afin de leur apprendre à s'humilier devant leurs frères, et pour leur montrer avec quelle pureté il faut s'approcher du sacré banquet, il leur lave les pieds, et sur la fin du repas, il prend du pain, le bénit en rendant grâces à Dieu, le rompt et le

Conformité des Prophéties.

XXI. Ils ont cherché des crimes pour m'en accuser; mais ils se sont épuisés inutilement dans ces recherches. *Ps.* 108; *v.* 3.

Des témoins injustes, s'étant élevés contre moi, m'ont interrogé sur des choses que je ne connoissois pas. *Ps.* 34; *v.* 11.

Ils m'ont insulté avec moquerie; ils ont grincé les dents contre moi. *Ps.* 34; *v.* 16.

XXII. Je suis devenu un sujet d'opprobre, principalement à mes voisins, et une occasion de frayeur pour ceux dont je suis connu. *Ps.* 30; *v.* 14.

XXIII. Le Seigneur me dit : Allez jeter à l'ouvrier en argile cet argent, cette belle somme qu'ils ont cru que je valois, lorsqu'ils m'ont mis à prix. *Zacharie*, *ch.* 11; *v.* 13.

XXIV. Je suis devenu semblable à un homme qui n'entend point, et qui n'a rien dans la bouche pour répliquer. *Ps.* 37; *v.* 15.

XXV. J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappoient, et mes jours à ceux qui m'arrachoient le poil et la barbe; je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvroient d'injures et de crachats. *Isaïe, ch.* 50; *v.* 6.

XXVI. Le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le doit renoncer ne sera point son peuple. *Daniel, ch.* 9; *v.* 26.

Je suis un ver de terre, et non un homme; je suis l'opprobre des hommes et le rebut du peuple. Ceux qui me voyoient se sont tous moqués de moi; ils en parloient avec outrage, et ils m'insultoient en remuant la tête. Il a espéré au Seigneur, disoient-ils, que le Seigneur le délivre maintenant

Vie de Jésus-Christ.

leur donne en disant : *Prenez et mangez, ceci est mon corps qui est donné pour vous.* Il prend de même le calice, c'est-à-dire, une coupe pleine de vin, rend grâces à son Père, et le donne à ses disciples, en disant : *Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés.* Ainsi fut institué l'auguste sacrement de nos autels.

XVI. Juda, l'un des douze apôtres, et qui avoit reçu avec eux le corps et le sang du Sauveur, va trouver les ennemis de Jésus, et leur promet de livrer ce divin maître entre leurs mains, moyennant trente pièces d'argent.

XVII. Le Sauveur se rend dans le jardin des Oliviers, accompagné de Pierre, de Jacques et de Jean, trois de ses apôtres; et là, pour nous apprendre, par son exemple, ce que nous devons faire aux approches de la mort, il abandonne son âme à la frayeur, à l'ennui, à une tristesse mortelle.

XVIII. Cependant Juda arrive avec une troupe de gens armés d'épées et de bâtons. Jésus marche à leur rencontre; le traître lui donne un perfide baiser, signal dont il étoit convenu avec ses infâmes satellites : « Mon ami, lui dit le Sauveur, qu'é- » tes-vous venu faire ici! Quoi! Juda! » vous trahissez le Fils de l'Homme » par un baiser? » Puis, s'adressant aux soldats : « Qui cherchez-vous? » leur dit-il. Ils répondent qu'ils cherchent Jésus de Nazareth. Il réplique: « C'est moi. » Aussitôt ils sont renversés et tombent tous par terre. Il

Conformité des Prophéties.

qu'il le sauve, s'il est vrai qu'il l'aime. *Ps.* 21; *v.* 6, 7, 8.

Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré loin de moi, et dédaignez-vous de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction. *Ps.* 9; *v.* 22.

Une assemblée de personnes remplies de malice m'a assiégé. Ils ont percé mes mains et mes pieds, et ils ont compté tous mes os. Ils se sont appliqués à me regarder et à me considérer; ils ont partagé entre eux mes habits, et ils ont jeté le sort sur ma robe. *Ps.* 21; *v.* 17, 18, 19.

C'est pour votre gloire que j'ai souffert tant d'opprobres, et que mon visage a été couvert de confusion. Je suis devenu comme un étranger à mes frères, comme un inconnu aux enfans de ma mère, parce que le zèle de la gloire de votre maison m'a dévoré, et que les outrages de ceux qui vous insultoient sont tombés sur moi. Retirez-moi du milieu de cette boue, afin que je n'y demeure point enfoncé; délivrez-moi de ceux qui me haïssent. J'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi; mais nul ne l'a fait. Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture; et dans ma soif, ils m'ont présenté du vinaigre à boire. *Ps.* 68; *v.* 8, 9, 10, 15, 21, 22.

Dans mon affliction, j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai poussé des cris vers mon Dieu; et, de son saint temple, il a exaucé ma voix; et le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à ses oreilles. La terre a été émue, et elle a tremblé; les fondemens des montagnes ont été secoués et ébranlés. *Ps.* 17; *v.* 7, 8.

Vie de Jésus-Christ.

leur fait une seconde fois la même question, et se laisse arrêter.

XIX. Pierre, qui portoit une épée, veut défendre son maître, frappe un homme nommé *Malchus*, l'un des serviteurs du grand-prêtre, et lui coupe l'oreille droite. Jésus arrête ce zèle indiscret, guérit Malchus, et rappelle à son apôtre que tout ceci n'arrivoit que parce que lui-même le vouloit ainsi pour accomplir les Ecritures.

XX. Les disciples du Sauveur, le voyant au pouvoir de ses ennemis, prennent tous la fuite et l'abandonnent.

XXI. Le grand-prêtre Caïphe, chez lequel on le conduisit, cherche, avec son conseil, quelque faux témoignage pour le faire mourir; mais, quoiqu'il se présente plusieurs faux témoins, aucune de leurs dépositions n'est suffisante. Enfin le pontife lui commande, au nom du Dieu vivant, de déclarer s'il est le Christ et le Fils de Dieu: « Vous l'avez dit; je le suis, répond » Jésus; et vous verrez un jour le Fils » de l'Homme venir sur les nuées du » ciel, et assis à la droite de Dieu? » Caïphe, à ces paroles, déchire ses vêtemens: « Il a blasphémé, s'écrie-» t-il; qu'avons-nous besoin de té-» moins? » Et, sur-le-champ, on le juge digne de mort. On lui crache au visage; on le frappe en se moquant de lui; on lui bande les yeux: les uns lui donnent des coups de poing, les autres des soufflets, en lui disant par raillerie: « Christ, prophétise-nous » qui t'a frappé? »

XXII. Pendant qu'on traitoit le Sauveur avec tant de barbarie, Pierre, reconnu trois fois par les gens du

Conformité des Prophéties.

Ils jetteront les yeux sur moi, qu'ils auront percé de plaies; ils pleureront avec larmes et avec soupirs celui qu'ils auront blessé. *Zach., ch.* 12; *v.* 10.

En ce jour-là, le rejeton de Jessé sera exposé comme un étendard devant tous les peuples; les nations viendront lui offrir leurs prières, et son sépulcre sera glorieux. *Isaïe, ch.* 11; *v.* 10.

Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleur, qui sait ce que c'est que souffrir. Il a pris véritablement nos langueurs sur lui, et il s'est chargé lui-même de nos douleurs: nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu, et humilié. Il a été percé de plaies pour nos iniquités; il a été brisé pour nos crimes. Le châtiment qui nous devoit procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés, comme des brebis errantes: chacun s'étoit détourné pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de nous tous. Il a été offert, parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche: Il sera mené à la mort comme une brebis qu'on va égorger: il demeurera dans le silence, sans ouvrir la bouche, comme un agneau est muet devant celui qui le tond. Il est mort au milieu des douleurs, ayant été condamné par des juges.

Il n'a point commis d'iniquité, et le mensonge n'a jamais été dans sa bouche. Mais le Seigneur l'a voulu briser dans son infirmité. S'il livre son âme pour le péché, il verra sa

grand-prêtre pour être disciple de Jésus, le renie trois fois, ajoutant le serment au mensonge; mais bientôt cet apôtre pusillanime, par un effet de la miséricorde de son divin maître, ouvre les yeux sur son crime, et va l'expier par des larmes sincères.

XXIII. Juda, voyant que Jésus-Christ étoit condamné à la mort, jette dans le Temple les trente pièces d'argent qu'il avoit reçues; et après avoir dit aux prêtres : « J'ai péché, » parce que j'ai livré le sang inno- » cent, » il se retire plein de désespoir, et va se pendre. Les prêtres, ne voulant pas mettre dans le trésor la somme qu'ils avoient donnée au traître, en achetèrent le champ d'un potier, pour y enterrer les étrangers; et ce champ fut appelé *Haceldama*, c'est-à-dire, le champ du sang.

XXIV. Le Sauveur est traîné devant Ponce-Pilate, qui gouvernoit la Judée pour les Romains. Ce gouverneur ne trouve en lui aucun crime qui soit digne de mort. Les prêtres et les sénateurs le chargent alors d'accusations, mais Jésus ne répond point, et garde le plus profond silence.

XXV. Pilate voit bien que c'est un juste que la haine persécute : il s'efforce de l'arracher d'entre les mains de ses ennemis. Pour les toucher en sa faveur, il le fait battre de verges : les soldats le couvrent d'un manteau d'écarlate; ils lui mettent une couronne d'épines sur la tête, avec un roseau à la main droite. Après quoi, pour se moquer de lui, ils le saluent et se mettent à genoux devant lui, en disant : « Salut au roi des Juifs; »

race durer long-temps, et la volonté de Dieu s'exécutera heureusement par sa conduite. Il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié. Comme mon serviteur est juste, il justifiera, par sa doctrine, un grand nombre d'hommes, et il portera sur lui leurs iniquités. C'est pourquoi je lui donnerai, pour partage, une grande multitude de personnes; et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a prié pour les violateurs de la loi. *Isaïe, ch.* 53; *v.* 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

En ce jour-là, le soleil se couchera en plein midi, et je couvrirai la terre de ténèbres, lorsqu'elle devroit être pleine de lumière. *Amos, ch.* 8; *v.* 9.

Ils m'ont mis dans une fosse profonde, dans des lieux ténébreux, et dans l'ombre de la mort. *Ps.* 87; *v.* 7.

XXVII. Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et vous ne souffrirez point que votre saint soit sujet à la corruption. *Ps.* 15; *v.* 10.

Il nous rendra la vie dans deux jours : le troisième jour, il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence. Nous entrerons dans la science du Seigneur, et nous le suivrons, afin de le connoître de plus en plus. Son lever sera semblable à celui de l'aurore; et il descendra sur nous, comme les pluies de l'automne et du printemps viendront sur la terre. *Ozée, ch.* 6; *v.* 3.

Je les délivrerai de la puissance de la mort; je les rachèterai de la

Vie de Jésus-Christ.

et en même temps, ils lui donnent des soufflets; ils lui frappent la tête avec une canne; ils lui crachent au visage.

XXVI. Le magistrat romain le présente en cet état à la multitude assemblée; mais ce peuple déicide, au lieu de se livrer aux mouvemens de l'humanité, fait entendre de toutes parts ces cris séditieux : « Crucifiez-le! crucifiez-le! » L'innocence de Jésus est reconnue de nouveau par son juge, que bientôt la politique et l'intérêt font agir contre sa conscience. On lui crie que, s'il ne punissoit pas un homme qui avoit voulu se faire roi, il se rendroit lui-même l'ennemi de l'empereur. Alors Pilate ne peut plus résister; le juste est condamné à mort; Jésus, maître de sa vie et de toutes choses, s'abandonne volontairement à la fureur des méchans.

On le conduit sur le Calvaire; il porte lui-même sa croix sur ses épaules; on le crucifie entre deux voleurs, et l'on met au-dessus de sa tête une inscription conçue en ces termes : *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* Les prêtres représentent à Pilate qu'il seroit mieux de mettre qu'il s'étoit dit Roi des Juifs : « Ce que j'ai écrit est » écrit, » répond le gouverneur; et l'inscription reste.

Dès que Jésus fut sur la croix, il pria pour ses persécuteurs, et il dit à Dieu : « Mon père, pardonnez-leur, » car ils ne savent ce qu'ils font? » Les soldats partagèrent entre eux ses vêtemens; et, comme sa tunique étoit d'une seule pièce, pour ne point la couper, ils se dirent l'un à l'autre: « Jetons au sort à qui l'aura. »

Conformité des Prophéties.

mort. O mort! je serai ta mort; ô enfer! je serai ta ruine. *Ozée, ch.* 13; *v.* 14.

XXVIII. Il est monté sur les chérubins; et il s'est envolé, Il a volé sur les ailes des vents. Les nuées se sont fendues par l'éclat de sa présence. *Ps.* 17; *v.* 11, 14.

Préparez le chemin à celui qui est monté sur le couchant : le Seigneur est son nom. *Ps.* 67; *v.* 5.

Levez vos portes, ô prince! et vous, portes éternelles, levez-vous, ouvrez-vous, afin de laisser entrer le roi de gloire. *Ps.* 23; *v.* 7.

Vous me délivrerez des contradictions du peuple; vous m'établirez chef des nations. *Ps.* 17; *v.* 44.

Celui qui leur doit ouvrir le chemin marchera devant eux : ils passeront en troupes à la porte, et y entreront : leur roi passera devant leurs yeux, et le Seigneur sera à leur tête. *Michée, ch.* 2; *v.* 13.

Ils ont vu, ô Dieu! votre entrée, l'entrée triomphante de mon Dieu, de mon roi, qui réside dans son sanctuaire. *Ps.* 67; *v.* 25.

Vous êtes monté en haut; vous avez amené un grand nombre de captifs; vous avez distribué des présens aux homme*Ps. s.* 67; *v.* 19.

XXIX. Je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront : vos vieillards seront instruits par des songes, et vos jeunes gens auront des visions. *Joël, ch.* 2; *v.* 28.

Le Seigneur remplira de sa parole les hérauts de sa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force, *Ps.* 67; *v.* 12.

Vie de Jésus-Christ.

Tout le peuple regardoit Jésus, et se moquoit de lui. Les passans joignoient les blasphèmes aux injures: les princes des prêtres, les docteurs de la loi, les magistrats, les soldats, les particuliers; tous, en un mot, disoient en branlant la tête : « S'il est » le Christ, qu'il descende présente- » ment de la croix, et nous croirons » en lui. Il met sa confiance en Dieu ; » si donc Dieu l'aime, qu'il le dé- » livre. »

Il n'y eut pas jusqu'à l'un des deux voleurs qui étoient crucifiés avec lui, qui ne tint le même langage : « Si tu es le Christ, sauve-toi toi-même, et nous avec toi. » Mais l'autre, touché et converti tout à coup par une grâce puissante du Libérateur, reprenoit son compagnon; et, s'adressant à Jésus : « Seigneur, lui dit-il, souvenez-vous de » moi lorsque vous serez en votre royaume. » Le Sauveur lui répondit: » Je vous le dis en vérité, vous serez aujourd'hui avec moi dans le Pa- » radis. »

Conformité des Prophéties.

Envoyez votre esprit et votre souffle divin, et ils seront créés et vous renouvellerez toute la face de la terre. *Ps.* 103; *v.* 30.

A la gloire du Seigneur, qui procure avec tant de magnificence le salut de son roi, et qui fait miséricorde à David, son Christ et son Oint, et à sa postérité dans tous les siècles. *Ps.* 17; *v.* 51.

Faites éclater, ô Dieu! en notre faveur, votre vertu toute-puissante: ô Dieu! affermissez ce que vous avez fait en nous. *Ps.* 67; *v.* 29.

Il n'étoit pas encore midi lorsque Jésus fut attaché à la croix; et un peu après midi, le soleil commença à s'obscurcir, et l'air fut tout couvert de ténèbres jusqu'à trois heures. Vers les trois heures, il jeta un grand cri, en disant : « Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous abandonné? » Ensuite il dit : « J'ai soif. » Aussitôt un des soldats courut prendre une éponge, la trempa dans du vinaigre, et lui présenta à boire. Alors Jésus, voyant que son sacrifice étoit accompli, et qu'il avoit rempli tout ce que les prophètes avoient annoncé, s'écria : *Tout est consommé.* A ce mot, tout change dans le monde. La loi cesse ; ses figures passent ; ses sacrifices sont abolis par une oblation plus parfaite, qui subsistera jusqu'à la fin des siècles, et qui se renouvelle tous les jours dans le sacrifice de la messe.

A peine le Sauveur eut-il baissé la tête et rendu l'esprit, que le voile du Temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas; la terre trembla, les pierres se fendirent; les sépulcres s'ouvrirent; et lorsque Jésus fut ressuscité, plusieurs corps des saints, étant aussi ressuscités, sortirent de leurs tombeaux, et se montrèrent à plusieurs personnes dans Jérusalem.

Tant de prodiges épouvantèrent le capitaine et les soldats qui gardoient Jésus; et ils s'écrièrent : « Cet homme étoit vraiment le Fils de Dieu. » Tout le peuple qui étoit présent à cet spectacle ne fut pas moins touché qu'eux; et tous s'en retournoient en se frappant la poitrine en signe de douleur.

Des soldats rompent les jambes des deux voleurs qui vivoient encore;

mais comme Jésus étoit déjà mort, un d'eux se contente de lui percer le cœur avec une lance, et il en sort aussitôt du sang et de l'eau.

On détache de la croix le corps du divin Libérateur, et quelques-uns de ses disciples secrets obtiennent de Pilate la permission de l'inhumer dans un tombeau tout neuf. Les prêtres représentent au gouverneur que Jésus avoit dit qu'il ressusciteroit trois jours après sa mort; le magistrat leur dit de prendre toutes les précautions qu'ils jugeroient à propos; ils se transportent au sépulcre, en scellent l'entrée, et y mettent des gardes.

XXVII. Mais, malgré ces précautions, Jésus sort glorieux du sépulcre, au troisième jour. Il se montre d'abord à plusieurs saintes femmes qui étoient venues pour l'embaumer, puis à ses disciples qui l'avoient délaissé, et qui s'obstinoient à ne point croire sa résurrection; ils le voient, ils lui parlent, ils le touchent, ils mangent avec lui; ils s'entretiennent avec lui du royaume de Dieu durant quarante jours; et il ne retourne avec son père qu'après les avoir convaincus et confirmés dans la foi dont ils alloient être les prédicateurs, les défenseurs et les martyrs.

XXVIII. Le quarantième jour après sa résurrection, il monta au ciel en leur présence, en leur ordonnant de prêcher l'Evangile à toutes les nations, et leur promettant d'être avec eux jusqu'à la fin du monde.

XXIX. Enfin, dix jours après son ascension, il leur envoie le Saint-Esprit; et transformés tout à coup en des hommes nouveaux, ils vont annoncer partout l'heureuse nouvelle de la rédemption du genre humain; et le Seigneur confirme, par une foule de merveilles, la parole qu'il avoit mise en leur bouche.

ENTRETIEN XIV.

Doctrine de l'Église, et premièrement du Symbole des Apôtres.

Eraste. Ce n'est point assez de connoître les actions de notre divin Sauveur, mes chers enfans; il faut encore, si nous voulons participer aux mérites de son sacrifice, étudier et pratiquer la céleste doctrine qu'il est venu publier sur la terre.

Les douze apôtres, avant de se séparer pour prêcher l'Evangile, convinrent d'une certaine profession de foi, qui renfermât les principaux points de leur croyance, et qui fût un symbole, c'est-à-dire, un signe et une marque qui feroient distinguer les chrétiens du reste des hommes. Or, ce symbole

des apôtres est l'abrégé de toute la doctrine de leur adorable maître; c'est donc par lui que nous devons commencer l'étude du dogme et de la morale de notre religion sainte. Vous n'ignorez pas qu'il est composé de douze articles : Eudoxie, récitez-les les uns après les autres.

Eudoxie. *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre.*

Er. Je vous ai appris ce que c'étoit que Dieu; je vous ai prouvé son existence; je vous ai montré son unité, malgré la trinité des personnes : vous savez pourquoi la première de ces personnes s'appelle *Père tout-puissant;* et vous avez vu des preuves de cette toute-puissance, non-seulement dans la création de l'univers, mais encore dans la conservation miraculeuse de la religion. Continuez,

Eud. *Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.*

Er. Jésus-Christ n'a point été créé dans le temps; mais, comme vous savez, il est engendré et né du Père de toute éternité. Il n'est pas le Père, et le Père n'est pas lui : ce sont deux personnes absolument distinctes l'une de l'autre, mais toutes deux sont consubstantielles, c'est-à-dire, que toutes deux n'ont qu'une seule et même divinité, une seule et même substance indivisible; en sorte que, comme le Sauveur le dit lui-même dans l'Evangile, le Fils est dans le Père, et le Père est dans le Fils.

Jésus-Christ est *Notre-Seigneur,* c'est-à-dire, notre roi et notre maître, non-seulement parce que c'est par lui que Dieu a donné l'être à toutes choses, et que rien n'a été fait sans lui, mais encore parce qu'il nous a rachetés, et que nous sommes devenus son peuple par l'effusion de son sang précieux.

Eud. *Qui a été conçu du Saint-Esprit, qui est né de la Vierge Marie.*

Er. Ainsi Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble, c'est-à-dire qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, la nature divine et la nature humaine. Quant à la nature divine, il est consubstantiel à Dieu son père; et il est avec le Père et le Saint-Esprit un même Dieu. Quant à la nature humaine, il est semblable à nous, il s'est revêtu de toutes nos infirmités, pour notre salut, excepté le péché, l'ignorance, l'inclination au mal, dont il étoit incapable.

Eugène. Il y a donc en Jésus-Christ deux personnes différentes, puisqu'il y a deux natures.

Er. Point du tout. Les deux natures sont jointes sans confusion en Jésus-Christ, en sorte qu'il n'y a qu'une seule personne qui est le Fils de Dieu; ce qui peut être expliqué par la comparaison de l'âme et du corps, qui sont joints ensemble, de manière que leur union ne fait qu'un seul homme.

Il s'ensuit, de cette union de deux natures en une personne, que, selon la différence des natures, on doit dire tantôt que J. C. est égal à Dieu, tantôt qu'il lui est inférieur. Il dit lui-même : *Mon Père et moi nous ne sommes qu'une seule chose;* cela est vrai de la nature divine : *Mon Père est plus grand que moi;* cela est vrai de la nature humaine. De plus, on peut attribuer à Dieu, en Jésus-Christ, ce qui convient à l'homme, et à l'homme ce qui convient à Dieu. Ainsi, il est vrai de dire que Dieu a souffert, que Dieu est mort, que Dieu est ressuscité. Il est vrai de dire aussi que l'homme est fils de Dieu, qu'il est Dieu.

Eug. Ne pourroit-on pas dire aussi que le Père et le Saint-Esprit se sont incarnés, qu'ils ont souffert et qu'ils sont morts, puisque ces deux personnes ne sont qu'un seul et même Dieu avec Jésus-Christ?

Er. Le Fils de Dieu est le seul de qui l'on puisse parler de la sorte, parce que ce n'est qu'à la personne du Fils, et non pas à celle du Père et du Saint-Esprit, que la nature humaine a été unie. Mystère impénétrable, et en lui-même, et par la manière dont il s'est opéré! Car, comment concevoir qu'un Dieu puisse réunir sa nature, qui est si parfaite, à la nôtre qui est remplie de tant d'imperfections? Comment concevoir que deux natures si contraires, si peu proportionnées, forment toutefois une union *hypostatique,* c'est-à-dire, personnelle, dont le fils de Dieu est le terme? Ce n'est pas tout : comment concevoir qu'une vierge, contre toutes les lois de la nature, enfante cet homme-Dieu, sans cesser d'être vierge?

Eug. Il est vrai que cela surpasse les foibles efforts de l'entendement humain, et qu'il faut bien de la foi pour croire ces mystères.

Er. Aussi les récompenses célestes ne seront-elles accordées qu'à ceux qui auront humblement soumis leur raison à

ces vérités saintes et incompréhensibles. Et ne murmurez point si elles vous sont cachées : combien d'autres choses, bien moins sublimes, seront toujours dérobées à l'orgueilleuse curiosité des hommes! Ne sommes-nous point environnés de mystères? Les plantes, les animaux, les créatures inanimées; tout, en un mot, ce qui frappe nos regards, ne nous offre-t-il pas des difficultés inconcevables, et capables de confondre notre raison? Ne soyons donc pas surpris si, ne pouvant parfaitement connoître ce que nous foulons aux pieds, notre œil téméraire ne peut pénétrer les secrets de l'Eternel. L'homme véritablement éclairé croit sans peine les mystères; l'incrédule, ou, ce qui est la même chose, l'ignorant seul en doute, parce qu'il fuit la lumière de la foi.

Eug. Puisqu'il y a deux natures en Jésus-Christ, il doit y avoir aussi deux volontés réellement distinctes?

Er. Votre remarque est juste; car la volonté est essentielle aux natures intelligentes. Mais les deux volontés en J. C. ont toujours été subordonnées l'une à l'autre, c'est-à-dire que la volonté humaine a toujours été parfaitement soumise à la volonté divine.

Eug. Mais le Fils de Dieu a-t-il quitté le ciel pour se faire homme?

Er. Non assurément, car Dieu est partout : ainsi il n'a pas eu besoin de quitter le ciel pour venir sur la terre. Quand on dit que le fils de Dieu est descendu des cieux, cela signifie qu'il s'est uni, sur la terre, à la nature humaine, à laquelle il n'étoit pas uni auparavant, et qu'il s'est rendu sensible par l'humanité qu'il a prise, lui qui, par sa divinité, remplit d'une manière ineffable le ciel et la terre.

Eud. *Qui a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié; est mort, et a été mis dans le tombeau; qui est descendu aux enfers.*

Er. Jésus-Christ, qui est Dieu et homme tout ensemble, a souffert la mort pour nous, pour nous qui étions ses ennemis, qui ne pensions nullement à implorer sa miséricorde, qui vivions tranquilles dans l'oubli de Dieu, qui n'étions point affligés de sa perte, qui n'étions touchés ni de notre état, ni de ce qui devoit le suivre.

Il a souffert, parce qu'étant homme, il étoit capable de souffrir; car Dieu ne peut pas souffrir : il a mérité notre pardon

comme Dieu; car l'homme, par lui-même, ne peut pas mériter.

Quand l'âme de Jésus-Christ se sépara de son corps, la nature divine demeura toujours unie à l'une et à l'autre; ce corps fut enseveli par Joseph d'Arimathie, et par Nicodème, disciples cachés du Sauveur; l'âme *descendit aux enfers*, c'est-à-dire, dans les lieux où reposoient les âmes de ceux qui s'étoient sanctifiés avant la venue du Messie, mais qui ne pouvoient entrer que par la mort de cette innocente victime dans le séjour des bienheureux.

Eud. *Qui, le troisième jour, est ressuscité des morts.*

Er. « Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, » notre prédication est vaine, et votre foi est vaine aussi. » Mais si sa résurrection est véritable (et vous ne pouvez en douter, d'après ce que je vous ai dit en vous prouvant la divinité de nouveau Testament), il s'ensuit qu'il est tout ce qu'il a dit qu'il étoit; fils de Dieu, et fils de l'homme; égal au Père, et moindre que lui; envoyé pour sauver les hommes de la perte éternelle, et les conduire à la vie éternelle par la foi qu'ils auroient en lui; juge des vivans et des morts, pour rendre à chacun selon ses œuvres. En un mot, qui croit la résurrection de Jésus-Christ, croit, par une suite nécessaire, tous les points de la religion chrétienne sans exception.

Eud. *Qui est monté aux cieux, et est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.*

Er. Jésus-Christ est monté au ciel à la vue de ses apôtres, quarante jours après sa résurrection; et depuis ce temps il est assis à la droite de Dieu; c'est-à-dire que, comme Dieu, il est, dans le ciel, égal en puissance à son père; et que, comme homme, il y est élevé, par la grandeur de sa gloire et de sa puissance, au-dessus de toutes les créatures. Il y est assis : c'est-à-dire qu'il est dans le ciel, comme dans le lieu de son repos éternel, après les travaux de notre rédemption, et comme dans le trône de son empire.

Eug. Pourquoi Jésus-Christ est-il monté au ciel? Il me semble qu'il y auroit eu moins d'incrédules, s'il fût toujours resté sur la terre.

Er. Jésus-Christ, comme Dieu, est partout; et, comme homme, il est encore sur la terre par sa présence réelle et corporelle au très-saint sacrement de l'eucharistie. S'il est monté au ciel, c'est pour être sans cesse auprès de Dieu notre

médiateur, en calmant la colère de l'Eternel par l'effusion de son sang, au saint sacrifice de la messe; notre *rédempteur*, notre *réparateur* et notre *sauveur*, en nous appliquant tous les jours les mérites de ce sang précieux qui nous a rachetés de l'esclavage du péché, de la tyrannie du démon et des peines de l'enfer; notre *avocat*, en intercédant sans cesse pour nous; notre *prêtre* et notre *pontife*, en réitérant à chaque instant, à Dieu son père, l'offrande de ce sacrifice qui a été l'accomplissement, ou plutôt la vérité de tous les sacrifices de l'ancienne loi, et qui seul a été capable de nous réconcilier avec le Très-Haut; notre *victime*, en s'immolant de nouveau tous les jours pour l'expiation de nos crimes; notre *père*, en nous donnant la vie spirituelle; notre *chef*, en présidant sans cesse à la tête de son Eglise, dont nous sommes tous les membres; notre *frère*, en nous élevant à la qualité d'enfans de Dieu, et en nous rendant ses cohéritiers; notre *lumière*, en éclairant sans cesse de son esprit et les fidèles et ceux qui les dirigent; notre *voie*, en nous conduisant perpétuellement dans les sentiers de la justice; notre *pain*, en nous nourrissant de sa propre chair dans l'eucharistie, de sa parole et de sa grâce; notre *Médecin*, en guérissant perpétuellement les maladies de notre âme par le baptême et par le sacrement de la pénitence : enfin il est monté au ciel pour être notre *roi*, je ne dis pas seulement comme Dieu, mais comme homme, puisqu'en cette qualité il est élevé au-dessus de toutes les créatures, et qu'il a reçu toute puissance dans le ciel et sur la terre, et pour être un jour notre gloire et notre félicité dans cette bienheureuse patrie. Mais, pour parvenir à ce bonheur, il faut que nous ayons suivi Jésus-Christ, comme notre modèle, sur la terre.

Pour cela, lisons avec soin l'Evangile, et imitons en ce divin Sauveur son détachement de toute cupidité; c'est-à-dire, de toute sensualité, de tout orgueil, de toute curiosité, de toute avarice, et son attachement à Dieu, pour la gloire duquel il agissait en toutes choses, et auquel il rapportoit toutes ses actions. Ces deux dispositions renferment en abrégé toute la vie chrétienne : elles sont le principe et le précis de toutes les maximes de Jésus-Christ. Elles doivent donc être communes à tous les chrétiens, en quelque état qu'ils soient, pauvres ou riches, rois ou sujets, maîtres ou serviteurs,

docteurs ou disciples : à l'exemple de leur adorable libérateur, tous doivent être détachés du monde, et attachés à Dieu ; tous doivent être en état de s'écrier avec S. Paul : *Je vis, ou plutôt ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.*

Eud. *D'où il viendra juger les vivans et les morts.*

Er. C'est le second avénement de J. C. dans lequel il viendra juger, à la fin des siècles, et ceux qui seront morts avant sa venue, et ceux qui, étant encore vivans lorsqu'il viendra, mourront et seront ressuscités peu après, pour être jugés avec le reste des hommes : c'est ce que je vous expliquerai dans l'instant, plus en détail. Mais comme ce jugement général ne sera que la confirmation et la manifestation du jugement particulier que le Sauveur prononce à chacun de nous aussitôt après la séparation de l'âme et du corps, faisons ici quelques réflexions pour nous préparer à ce premier jugement, qui décide de notre sort éternel et qui s'exécute sur les âmes, en attendant la résurrection de tout le genre humain.

Tous les devoirs de l'homme consistent à vivre et à mourir comme il faut. Vivre, c'est marcher vers la mort ; mourir, c'est entrer dans une vie qui ne finira jamais : or, cette entrée est double ; l'une des portes de la mort nous met dans l'état d'une misère éternelle, et l'autre, dans l'état d'une éternelle félicité. Ainsi, bien vivre, c'est marcher dans un chemin qui nous mène à ce bonheur qui n'aura point de bornes ; et vivre mal, c'est marcher dans celui qui nous conduit à cette misère qui n'aura point de fin.

Les faux sages se plaisent à penser qu'en mourant tout finit avec eux : on devine aisément la raison qui les précipite dans cette illusion funeste. S'il y a une autre vie, on doit craindre que celle-ci ne soit que comme le noviciat de l'autre ; s'il y a une autre vie, comme Dieu est souverainement juste, on doit craindre qu'il n'ait préparé dans cette vie future des récompenses pour les bons, et des punitions pour les méchans. Or, comme ils veulent vivre ici-bas sans crainte, ainsi que sans loi, ils cherchent à se persuader que tout périt avec le corps, et que leur fin est semblable à celle des créatures inanimées.

Mais, direz-vous, il est difficile de vivre bien. Eh ! mes amis, que n'en coûte-il pas pour ménager un homme dont

on veut être l'héritier! Lui seul domine dans la famille; lui seul dispose de la destinée de chacun. S'il commande, on vole pour obéir; s'il applaudit, on s'empresse d'applaudir; s'il blâme, on blâme avec lui; s'il est chagrin, on pâlit de tristesse; s'il se fâche sans raison, ou avoue qu'on a tort; en un mot, sa volonté, ses humeurs, ses caprices sont la loi de la maison, et l'unique supériorité qu'on y révère. Etrange aveuglement de l'homme! Pour n'obtenir que des biens fragiles et périssables, on renonce à sa liberté, à ses plaisirs, à soi-même; et quand il s'agit des vrais biens, des biens éternels, à peine se fait-on l'effort d'y penser quelquefois, à peine veut-on se faire la moindre contrainte.

Eud. Je sens toute la solidité de cette morale; mais elle ne me rassure pas contre la mort, et je ne pense jamais à ce moment terrible, sans la frayeur la plus vive.

Er. Cette crainte peut avoir deux causes; d'un côté, elle peut être produite par un sentiment naturel, et qu'on n'est pas maître d'étouffer; de l'autre elle peut être enfantée par l'amour des plaisirs et des biens temporels auxquels on se voit arraché pour toujours, et par les remords de la conscience qui nous reproche les crimes que nous avons commis. Alors elle nous jette dans le désespoir, soit par ce que nous allons paroître devant un juge inexorable, soit parce que nous allons être séparés d'un monde que nous avons toujours aimé plus que nos devoirs.

Ce n'est point dans cette vue que les véritables chrétiens redoutent la mort. S'ils tremblent à son approche, c'est parce qu'ils craignent que la multitude de leurs foiblesses n'allume la colère du souverain juge; mais en même temps il espèrent en sa miséricorde infinie, et ils souffrent la mort avec soumission, comme la peine du péché; ils la reçoivent même avec joie, comme leur délivrance, et leur entrée dans la véritable patrie.

Dieu a voulu que notre dernière heure fût incertaine, afin de nous tenir sans cesse dans la vigilance. Nous savons, à n'en pas douter, qu'elle arrivera pour chacun de nous; mais nous ignorons quand et comment, et peut-être sera-t-elle subite. Or, comme on ne meurt qu'une fois, et qu'une mort qui n'est pas chrétienne est un mal irréparable, il faut donc s'y disposer de bonne heure. Car, quand on seroit assuré de ne

pas mourir subitement, l'expérience fait voir que le temps de la maladie n'est guère propre pour commencer à s'y préparer comme il faut. Attendre à un âge avancé pour changer de vie, c'est compter sur un avenir très incertain, et s'exposer à être surpris et abandonné de Dieu.

Ainsi l'homme vraiment sage doit se tenir toujours sur ses gardes, et, pour n'être point trompé, il doit mettre sérieusement ordre aux affaires de sa conscience par rapport au passé; régler, par rapport au présent et à l'avenir, ses affaires spirituelles et temporelles, et mener constamment une vie véritablement chrétienne.

Pour nous pénétrer d'une sainte et salutaire frayeur, et pour nous porter à bien vivre, considérons l'exactitude et le détail du compte qu'il nous faudra rendre au tribunal de J. C. Il aura pour objet les péchés que nous avons commis par pensées, par paroles, par actions, par omission; les mauvais exemples que nous aurons donnés, les péchés des autres, auxquels nous aurons participé; les vertus que nous aurons pratiquées par des vues mauvaises et imparfaites; en un mot, les devoirs généraux, particuliers et personnels que nous aurons dû remplir. Tout sera pesé au poids du sanctuaire, c'est-à-dire, que nos actions, nos paroles, nos pensées seront examinées, non sur la coutume des hommes, non sur leurs maximes, non sur les pratiques et sur les bienséances humaines, mais sur la parole de Dieu même, sur l'Evangile : voilà la règle du jugement. Or, si nous voulons connoître quel sera notre sort, que chacun de nous examine si sa vie est conforme à cette règle suprême.

Considérons encore la qualité du juge, qui est souverainement éclairé et souverainement droit; la disposition de ce juge qui est alors absolument inexorable; la confusion du pécheur, qui se voit là sans excuse, sans ressource, sans consolation, accablé du poids de ses péchés, et qui pense inutilement à tous les moyens de salut qu'il a méprisés ou négligés pour un intérêt frivole, ou pour un plaisir momentané.

Ensuite, que ces considérations nous déterminent à nous juger nous-mêmes, pour prévenir l'exactitude avec laquelle Jésus-Christ nous jugera; à fléchir présentement notre juge par notre pénitence et par nos larmes; à nous procurer, quoi qu'il en coûte, la paix et la consolation d'une bonne conscience;

en un mot, à nous tenir toujours prêts, et, pour cet effet, à veiller et à prier en tout temps, selon le précepte du Sauveur.

Eud. *Je crois au Saint-Esprit.*

Er. Le Saint-Esprit est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, parce qu'il est avec l'un et l'autre un seul et même Dieu. Il est pour notre âme, ce que l'âme est pour notre corps : il la vivifie, il la sanctifie ; sans lui, elle est morte ; elle n'a aucun mouvement vers Dieu que par lui ; elle ne peut rien faire de bon et d'agréable à Dieu, que par l'inspiration et par l'impulsion de cet esprit créateur. C'est lui qui a parlé par les prophètes : c'est lui qui, de grossiers, d'ignorans, de foibles, de timides, de lents à croire qu'étoient les apôtres, les a tout à coup transformés en d'autres hommes pleins de lumière et de foi, pleins de force et de courage ; c'est lui qui leur a mis dans la bouche ces paroles victorieuses qui ont subjugué les nations, humilié les faux sages, confondu la synagogue, pulvérisé le paganisme ; c'est par lui qu'ils ont supporté avec une héroïque constance les coups de fouet, les prisons, les ignominies, les rebuts, les longs et pénibles voyages, les persécutions cruelles, les haines implacables, les travaux, les tourmens, la faim, la soif, le froid, la nudité, et enfin la mort, plutôt que de ne point annoncer la foi de Jésus-Christ ; c'est par lui qu'à leur exemple tant de milliers de chrétiens ont scellé de leur sang leur sublime croyance ; c'est par lui que l'Eglise a triomphé et triomphera jusqu'à la fin des siècles de cette foule d'hommes pervers qui essaient, depuis sa naissance, d'empoisonner sa céleste doctrine ; c'est par lui qu'elle a terrassé les puissances de ce monde, et qu'elle a placé sur le trône de ses propres persécuteurs le scandale et la folie de la croix. Enfin, c'est par cet esprit tout-puissant que ses pasteurs instruisent, que ses enfans croient, que ses justes la soutiennent et la conservent sur la terre, malgré l'extrême dépravation de la plupart de ceux qui sont dans son sein, malgré le torrent des incrédules et des impies qui la blasphèment et qui s'efforcent de la renverser.

Eud. *La sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints.*

Er. Le mot *Eglise* signifie proprement convocation, assemblée, congrégation, société ; et c'est ainsi qu'on appelle, en

général, la société des saints qui sont réunis en Jésus-Christ pour ne faire qu'un même corps dont il est le chef.

Ce corps unique a plusieurs membres; cette société réunie en Jésus-Christ a plusieurs branches, qui sont l'Eglise du ciel, appelée triomphante, parce que les bienheureux qui la composent y triomphent avec le Sauveur, par les victoires qu'ils ont remportées, par sa grâce, sur les passions criminelles et sur l'ennemi de leur salut; l'Eglise du purgatoire, appelée souffrante, parce que c'est là que les âmes souillées de quelques taches légères vont les effacer par des souffrances temporelles, dont la durée est déterminée par la souveraine justice, et après lesquelles elles sont placées parmi les bienheureux pour goûter avec eux la même félicité; enfin l'Eglise de la terre, nommée militante, parce que, tant qu'elle subsistera, elle aura des combats à soutenir.

Ces trois Eglises sont étroitement liées entre elles par la dépendance d'un même chef qui est J. C., par la promesse des mêmes biens que les uns possèdent déjà, et que les autres attendent encore, par la communication des biens spirituels, les bonnes œuvres, les grâces, les sacremens : et cette union s'appelle la *Communion des Saints.*

Des saints, parce tous les membres de l'Eglise ont été sanctifiés par le baptême; que tant qu'ils en conservent la grâce ou lorsque l'ayant perdue ils l'ont recouvrée par la pénitence, ils sont saints, et que toujours ils sont appelés à la sainteté.

Voilà ce qu'on entend, en général, par l'Eglise et par la communion des saints. Mais ce mot Eglise s'applique particulièrement à l'Eglise militante; et, comme nous sommes membres de cette société, nous allons examiner ses caractères, et ce qui la constitue.

L'Eglise militante, appelée encore l'Eglise chrétienne, est la société des fidèles qui sont réunis par la profession d'une même foi, et par la participation aux mêmes sacremens, sous l'autorité des pasteurs légitimes, dont le chef visible est le Pape, évêque de Rome, successeur de saint Pierre, vicaire de J. C. sur la terre.

Je dis *la société des fidèles,* c'est-à-dire la société de ceux qui croient en Jésus-Christ.

Réunis par la profession d'une même foi, car l'Eglise ne reconnoît point pour ses enfans ceux qui altèrent la pureté de sa doctrine.

Par la participation aux mêmes sacremens; car c'est par là que les fidèles sont incorporés à J. C., qu'ils sont réunis entre eux, et qu'ils font un corps sensible de religion.

Sous l'autorité des pasteurs légitimes; car c'est rompre les liens que Jésus-Christ a mis entre les membres de son Eglise, que de ne pas reconnoître les pasteurs qu'il a établis pour la gouverner.

Dont le chef est le pape; car saint Pierre s'étant établi à Rome, et transmettant ses droits à ses successeurs, il les a laissés chefs de l'Eglise comme lui : le siége de Rome est devenu le premier siége du monde chrétien, et c'est pour cela que la véritable Eglise est appelée l'Eglise Romaine.

Pour savoir qui sont ceux qui composent la société de l'Eglise militante, il faut la considérer en trois temps différens, avant le péché d'Adam, depuis le péché jusqu'à J. C., et depuis J. C. jusqu'à la fin des siècles.

Avant le péché, tous les hommes, sans distinction, devoient être membres de l'Eglise; ils avoient été créés pour être éternellement heureux, et le péché étoit le seul obstacle qui pût les éloigner du ciel.

Adam et Eve perdirent pour eux et pour toute leur postérité, par leur désobéissance, le droit qu'ils avoient au bonheur éternel. Ils furent chassés du Paradis. Mais Dieu leur fit miséricorde en leur promettant un rédempteur; et par les mérites futurs de ce rédempteur, les hommes ont pu, depuis le péché, rentrer en grâce avec Dieu et recouvrer le bonheur éternel, pourvu qu'ils vécussent saintement et dans l'espérance de ce divin Messie. Ainsi, avant J. C., tous ceux qui faisoient profession de vivre suivant les principes de la loi naturelle, et qui attendoient avec une foi vive le rédempteur du genre humain, étoient de vrais fidèles, et par conséquent appartenoient à l'Eglise de Jésus-Christ.

Depuis la vocation d'Abraham, tous les enfans mâles de ce patriarche furent obligés d'être circoncis; et depuis Moïse, les Israélites furent obligés, de plus, de pratiquer tout ce qui étoit prescrit par la loi; de sorte que l'Eglise de J. C. étoit alors composée de deux sortes de personnes : des Juifs qui faisoient profession de vivre selon la loi de Moïse, et qui seuls formoient l'Eglise judaïque, qu'on nomme la Synagogue; et des Gentils qui attendoient un rédempteur, et qui se

conduisoient sur les principes de la loi naturelle. Quelques-uns de ceux-ci se faisoient circoncire, et alors ils étoient obligés d'observer toute la loi, et ils appartenoient à l'Eglise judaïque. Mais ceux d'entre eux qui ne se soumettoient pas à la circoncision, ne laissoient pas d'être de vrais fidèles, et d'appartenir à Jésus-Christ comme ses membres. C'est pour cela que, dans le temple de Jérusalem, il y avoit un lieu destiné pour les Gentils qui venoient y faire leurs prières, et ce lieu étoit séparé, par une muraille, de l'endroit où s'assembloient les Juifs. Tel étoit l'état de l'Eglise militante avant la venue du Sauveur.

Depuis cette heureuse époque, il n'y a plus de différence, par rapport à Dieu, entre les Juifs et les Gentils. Ces deux peuples ont été réunis en J. C., qui a ôté, comme dit S. Paul, la muraille de séparation, et qui n'a fait qu'un seul peuple, nommé le peuple chrétien.

Il faut nécessairement appartenir à ce peuple pour être aujourd'hui membre de l'Eglise. Or, pour lui appartenir, deux conditions sont nécessaires : il faut être baptisé; car J. C. dit que ceux qui ne seront pas régénérés dans les eaux du baptême n'entreront point dans le ciel : il faut n'être pas exclu de cette société sainte, comme enfant rebelle et désobéissant; car J. C. a donné à l'Eglise le pouvoir de retrancher de son corps ceux qui ne veulent point se soumettre à son autorité.

Ainsi les infidèles et les Juifs ne sont pas membres de l'Eglise, car ils ne sont pas baptisés; les hérétiques, c'est-à-dire, ceux qui sont opiniâtrément attachés à une doctrine condamnée par l'Eglise, ou qui ne veulent pas croire ce qu'elle a décidé comme article de foi; les schismatiques, c'est-à-dire, ceux qui se séparent de l'Eglise, et qui ne reconnoissent point l'autorité des pasteurs légitimes; les apostats, c'est-à-dire, ceux qui renoncent extérieurement à la foi catholique, après en avoir fait profession, ne sont pas membres de l'Eglise, puisqu'ils ont rompu eux-mêmes les liens sacrés qui les attachoient à cette assemblée divine; enfin, les excommuniés ne sont pas de l'Eglise tant qu'ils demeurent dans l'état d'excommunication.

Mais ceux qui sont dans l'Eglise ne sont pas tous des justes et des saints. L'Eglise de la terre est une aire où la paille est mêlée avec le bon grain; c'est un filet qui rassemble des

poissons bons et mauvais : le discernement et la séparation ne s'en feront qu'au dernier jugement. Ainsi quelque grand pécheur que soit un chrétien, il est du corps de l'Eglise, tant qu'il n'en est point retranché par l'excommunication : il est semblable à une branche morte qui tient encore à l'arbre, mais qui ne prend plus de nourriture, et qui n'a plus de part à la sève et au suc qui se communiquent de la racine aux branches vivantes. Il y a cependant une différence très considérable, et qui laisse une ressource consolante aux plus grands criminels; c'est qu'une branche morte ne peut plus revivre, au lieu qu'un membre de l'Eglise, qui est mort par le péché, peut recouvrer la vie et le mouvement, et recevoir les influences de la vertu divine que J. C. répand dans les justes comme le chef dans les membres, comme le tronc de l'arbre dans toutes ses branches.

Il y a quatre marques qui, selon les saintes Ecritures et toute la tradition, distinguent l'Eglise de toutes les sociétés hérétiques ou schismatiques; elle est *une, sainte, catholique* et *apostolique.*

Une, parce que tous les fidèles qui composent sa société ne font qu'un seul corps, qu'ils n'ont tous qu'un même chef, un même esprit qui anime tout le corps et chaque membre vivant de ce corps; une même foi, une même espérance, les mêmes biens.

Sainte, parce que Jésus-Christ son chef est saint et la source de toute sainteté; parce que sa doctrine est sainte et qu'elle le sera toujours; parce qu'il n'y a des saints que dans sa société.

Catholique, c'est-à-dire, universelle, parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux : ce qui ne convient à aucune autre société.

Apostolique, parce qu'elle croit et qu'elle enseigne tout ce que les apôtres ont cru et enseigné; parce qu'elle a été fondée par les apôtres, et qu'elle est gouvernée par leurs successeurs, c'est-à-dire, par les évêques qui, de siècle en siècle, par une succession non interrompue, occupent la place des apôtres; enfin, parce qu'elle a reçu son autorité et sa mission de Jésus-Christ par ses apôtres.

Or toutes ces qualités conviennent à l'Eglise romaine, c'est-à-dire à l'assemblée des fidèles qui reconnoissent le pape pour

chef visible sur la terre, et ne conviennent qu'à elle : par conséquent elle est la seule Eglise véritable; et toutes les autres sociétés qui sont séparées d'elle ne sont que de fausses Eglises, puisqu'elles ne peuvent avoir les mêmes caractères.

Eud. *La rémission des péchés.*

Er. De tous les avantages que les fidèles peuvent trouver dans le sein de l'Eglise, le premier, et le plus grand, est la rémission des péchés.

Nous naissons tous enfans de colère, esclaves du démon, éloignés de la vie de Dieu. Quand Jésus-Christ nous appelle au christianisme, il ne trouve en nous que corruption et péché. Nous ne pouvons être justes, membres de l'Eglise, enfans de Dieu et frères de Jésus-Christ, que par la rémission des péchés. Or il n'y a que l'Eglise qui puisse l'accorder, soit par le baptême, soit par la pénitence, et ce pouvoir est fondé sur ces paroles de Jésus-Christ à ses apôtres : *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.*

Eud. *La résurrection de la chair.*

Er. Ces paroles nous annoncent, d'une manière évidente, la fin du monde et le jugement dernier.

Le temps où le monde finira nous est inconnu. Nous ignorons aussi l'ordre et la durée des événemens qui précéderont cette terrible catastrophe; mais ce que nous savons certainement, c'est que tous les fléaux en seront les avant-coureurs : les guerres, les pestes, les famines, les fréquens tremblemens de terre, les renversemens des saisons et des élemens. On verra la foi s'éclipser, et la charité s'éteindre parmi les chrétiens, et l'Antechrist paroîtra.

Cet antechrist sera un homme très puissant, très méchant, opposé à tout bien, et surtout à Jésus-Christ. Il voudra se faire adorer comme un dieu, il exigera des temples et des autels. Ils suscitera contre l'Eglise la persécution la plus séduisante et la plus terrible qu'on puisse concevoir, et l'on verra tomber une multitude de chrétiens. Il fera de faux miracles qui séduiront des millions de fidèles; mais ses efforts dureront peu. Jésus-Christ détruira cet impie par un souffle de sa bouche, et l'anéantira par sa présence. Alors les Juifs se convertiront, toute la terre recevra l'Evangile, et tous les hommes attendront en tremblant le dernier avénement du Sauveur.

Lorsque cet instant fatal sera arrivé, toute la nature se bouleversera avec un bruit épouvantable. Le soleil et la lune seront obscurcis; les étoiles changeront de place; le ciel et la terre seront consumés par le feu; et tous ceux qui seront encore vivans périront dans cet incendie général.

Ensuite les anges, par ordre de Dieu, feront entendre leur voix comme le son éclatant d'une trompette; et, à cette voix, tous les hommes ressusciteront en un instant, en un clin d'œil.

Eud. Comment! Monsieur, vous dites que l'âme de chaque homme se réunira au même corps qu'elle aura eu pendant la vie? Cela me paroît impossible; car où trouveroit-elle ce corps qui est réduit en poussière?

Voilà encore de ces jugemens précipités. Vous avez donc oublié, mes amis, que Dieu est tout-puissant? Loin que la raison nous prouve l'impossibilité de la résurrection des corps, elle nous en assure la possibilité. La nature semble elle-même nous en offrir une image dans la brillante résurrection des plus vils insectes. Celui qui peut changer une chenille en papillon, prodige que la physique ne peut expliquer; celui qui a fait le corps humain, celui qui a pu l'unir avec l'âme; a pu rendre cette union éternelle, et, s'il veut la rompre pour un temps, il peut la rétablir ensuite.

La raison nous dit qu'aucune substance n'est anéantie. Dieu peut sans doute séparer celles qu'il a unies, et réunir celles qu'il a séparées. La raison nous persuade qu'il le peut, et la religion nous assure qu'il le veut.

La société entre l'âme et le corps devoit d'abord être éternelle. La mort fut la peine du péché. Dieu ordonna que la société seroit rompue pour un temps; mais il a prédit qu'il la rétabliroit un jour. Je vous ai montré jusqu'ici l'accomplissement de toutes les choses prédites. Soyons persuadés que tout le reste de ce qui a été prédit sera également accompli.

Quand tous les hommes seront sortis de leurs tombeaux, ils paroîtront devant Jésus-Christ qui descendra du ciel sur les nuées, avec une grande puissance et une grande majesté, accompagné des saints anges et de tous les bienheureux. Alors la croix du Sauveur paroîtra comme le signe de son triomphe; les anges sépareront les élus d'avec les réprouvés,

et placeront les uns à la droite, et les autres à la gauche du souverain juge, qui dira aux premiers : « Venez, les bien-» aimés de mon père ; possédez le royaume qui vous est pré-» paré depuis le commencement du monde ; car j'ai eu faim, » et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'a-» vez donné à boire ; j'étois nu, et vous m'avez habillé. »

Mais il prononcera contre les réprouvés cette foudroyante sentence, « Allez, maudits, au feu éternel qui est préparé au » diable et à ses anges. »

Aussitôt ces malheureux iront dans les enfers, pour y souffrir en corps et en âme les supplices éternels, tandis que les élus iront en corps et en âme dans le Paradis, pour y jouir avec Jésus-Christ et les saints anges d'une félicité sans bornes, et d'une vie qui ne finira jamais.

Eud. *Et la vie éternelle.*

Er. Voilà précisément cette vie éternelle, dont les bienheureux jouiront dans le ciel après le jugement dernier. La vie éternelle est donc le bonheur des saints, comme la mort éternelle est le malheur des damnés. Cette vérité est la conclusion du symbole, parce que la religion ayant pour objet de rappeler l'homme à la félicité qu'il a perdue, le bonheur qu'elle lui propose comme le fruit de sa fidélité à remplir ses préceptes doit être le terme de toutes ses actions, le sujet de toutes ses pensées, le but de tous ses désirs. Mais que faut-il faire pour y parvenir?

Eug. Vous venez de le dire : il faut remplir les préceptes de la religion, c'est-à-dire, pratiquer les vertus et fuir les péchés.

Er. Il est donc nécessaire de reconnoître les uns et les autres ; et c'est ce qui sera le sujet des deux entretiens qui vont suivre celui-ci.

ENTRETIEN XV.

Des Vertus Chrétiennes et Morales.

Eraste. Nous allons parler de la vertu ; mais auparavant, dites-moi, cher Eugène, qu'est-ce que la vertu?

Eugène. Réellement la question m'embarrasse.... Est-il

possible que je n'y aie jamais pensé!... Attendez pourtant, il me vient une idée : je la crois bonne... La vertu ne seroit-elle pas ce sentiment qui nous porte à préférer les autres à nous-mêmes? Car quand j'ai de l'argent, par exemple, et qu'un pauvre vient me tendre une main indigente pour implorer ma compassion, je puis me dire à moi-même : Ne donnons point notre argent, il peut nous servir; pourquoi cet homme ne travaille-t-il point? suis-je obligé de le nourrir? Or voilà la dureté, l'inhumanité; voilà le vice : alors je me préfère aux autres. Mais si je me dis : Hélas! ce pauvre vieillard est accablé sous le poids de la misère, plutôt que sous le nombre des années; peut-être une femme et des enfans partagent-ils son infortune. Je ne suis pas riche, il est vrai; j'ai même besoin de mon argent; mais je suis jeune, j'ai des ressources : allons, dépouillons-nous en faveur de cet honnête homme. Qu'il est doux d'assister l'humanité souffrante! Or voilà la vertu; j'aime mieux songer aux maux de cet homme qu'à mes propres besoins; je le préfère à moi-même.

Er. Courage, Eugène : persistez, mon enfant, dans ces sentimens magnifiques. Vous avez défini la vertu d'après votre propre cœur : puisse-t-il vous inspirer toujours des pensées aussi grandes, aussi vraies, aussi nobles!

La vertu est une disposition et une habitude de notre âme à faire le bien, c'est-à-dire, ce qui est conforme à l'ordre. Ainsi la vertu n'est autre chose que l'amour actif et agissant de l'ordre ou du bien, préféré à l'aveugle amour de nous-mêmes.

La religion nous apprend que la vertu est un don de Dieu, qui est l'auteur de tout bien, et qu'elle consiste dans l'accomplissement de tous les devoirs de la vie chrétienne.

Eudoxie. Le nombre des vertus doit être fort considérable, car nous avons bien des devoirs à remplir!

Er. Il y a deux sortes de vertus : celles qui ont Dieu pour objet, et qu'on appelle, pour cette raison, Théologales; celles qui ont pour but la régularité des mœurs et la perfection du cœur, qui sont nommées pour cela Vertus Morales.

Il y a trois vertus théologales : la Foi, l'Espérance et la Charité.

La foi est une lumière que Dieu répand dans nos âmes, et par laquelle nous croyons fermement en Dieu, et à toutes les

vérités qu'il nous a révélées, quand même nous ne les comprendrions pas.

Le fondement de notre foi est la seule parole de Dieu, qui est parvenue jusqu'à nous par le moyen de l'Ecriture et de la Tradition.

L'Ecriture sainte est la parole de Dieu écrite, et la Tradition est cette même parole transmise de bouche en bouche, depuis les apôtres jusqu'à nous.

Le dépôt sacré de cette divine parole est confié à la seule Eglise catholique, qui a le droit exclusif de discerner les véritables écritures et les véritables traditions d'avec les fausses; d'interpréter et de nous faire connoître le véritable sens de la Tradition et de l'Ecriture. Or l'Eglise, dans ses interprétations, est infaillible, parce que c'est Dieu même, qui ne peut se tromper, ni nous tromper, qui parle par l'organe de ses ministres.

Quand il s'élève quelque contestation parmi les fidèles, en matière de foi, l'Eglise la décide par la bouche du pape et d'autres pasteurs qui sont les dépositaires de la Tradition, comme dit S. Paul, les interprètes nés de l'Ecriture sainte, et qui prononcent seuls ou dans les conciles.

On assemble les conciles, quand il faut décider quelques questions de foi, ou régler quelques articles importans de discipline qui ne peuvent être terminés par un seul évêque avec le même succès.

Quand ces conciles sont formés de tous les évêques, ou de la plupart des évêques convoqués de toutes les parties du monde, on les nomme généraux ou œcuméniques; quand ils sont composés des évêques de tout un royaume ou de toute une nation, on les appelle nationaux; quand les évêques seuls d'une ou plusieurs provinces s'y trouvent, on les nomme provinciaux; enfin, quand ils sont formés de tout le clergé d'un diocèse, sous l'autorité de l'évêque, ils sont appelés conciles diocésains ou synodes. Dans tous ces conciles les pasteurs seuls du troupeau de Jésus-Christ ont, de droit, voix décisive, et y sont proprement comme juges; les autres personnes qui y assistent ne peuvent être regardées que comme des conseillers admis pour éclairer les juges.

Le concile œcuménique est le seul qui jouisse du privilége de l'infaillibilité, quand son jugement a été prononcé après un

mûr examen, avec liberté, avec unanimité, c'est-à-dire, par le concours de tous, ou du plus grand nombre des pasteurs qui le composoient.

Mais quand la décision d'un concile, d'un pape, ou d'un évêque particulier, est embrassée et acceptée librement par toutes les Eglises, chacun y reconnoissant sa foi et sa doctrine, alors la décision acquiert une autorité aussi grande que si elle avoit été dressée dans un concile général; et elle devient pour tous les fidèles une règle infaillible, à laquelle ils doivent soumettre leur esprit.

Ceux qui pèchent contre la foi, sont ceux qui ne croient par les vérités qu'elle nous enseigne, comme les infidèles, les Juifs, les hérétiques; ceux qui renoncent extérieurement ces vérités, ou qui n'osent faire connoître qu'ils les croient, quand il est nécessaire de paroître chrétien; ceux qui doutent volontairement de ces vérités; enfin ceux qui négligent de s'instruire de ces mêmes vérités, dont la connoissance est absolument nécessaire pour le salut.

L'espérance est un don de Dieu, qui fait que nous attendons avec confiance les biens que Dieu nous a promis, c'est-à-dire, la vie éternelle, et les secours nécessaires pour y parvenir; ainsi l'espérance est fondée sur la foi.

La présomption et le désespoir sont les deux vices opposés à cette vertu. La présomption, en nous donnant une idée trop avantageuse de nous-mêmes, nous fait croire que nous pouvons tout sans le secours de Dieu, ou bien qu'il nous accordera, sans aucun mérite, sans aucun effort de notre part, les biens temporels ou spirituels qu'il n'a promis de donner qu'à la vertu agissante. Le désespoir est une rébellion du cœur, qui le porte tantôt à craindre de n'obtenir jamais le pardon des péchés commis, à cause de leur nombre ou de leur énormité; tantôt à croire que l'on ne pourra jamais se corriger de ses mauvaises inclinations, à cause de la force de l'habitude et de l'expérience que l'on fait tous les jours de sa foiblesse, ce qui est le principe de la paresse et de l'endurcissement dans le crime; tantôt à manquer de confiance et de soumission à la providence de Dieu; tantôt enfin à mettre sa confiance en soi-même, ou en quelque autre créature, au lieu de la mettre en Dieu, qui doit être l'unique objet de notre espérance.

La charité est un don du Saint-Esprit, qui fait que nous aimons Dieu pour lui-même par-dessus toutes choses, et le prochain comme nous-mêmes par rapport à Dieu.

Aimer Dieu pour lui-même, c'est l'aimer sans attendre d'autre récompense de notre amour que lui-même.

L'aimer par-dessus toutes choses, c'est le préférer à soi-même et à toutes les autres créatures; c'est aimer mieux renoncer à ce que l'on a de plus cher au monde que de l'offenser.

Aimer le prochain comme soi-même, c'est lui souhaiter et lui procurer, autant qu'on le peut, ce qu'on est obligé de se souhaiter et de se procurer à soi-même; c'est supporter ses défauts, excuser ses foiblesses; c'est lui faire tout le bien que nous voudrions qu'on nous fît, et lui pardonner tout le mal que nous voudrions qu'on nous pardonnât.

Les secours que nous pouvons procurer à notre prochain sont spirituels ou corporels; c'est ce qu'on appelle les œuvres de miséricorde.

Les spirituels sont d'enseigner les ignorans, de corriger les pécheurs, de donner des conseils à ceux qui en ont besoin, de consoler les affligés, de souffrir les injures et les défauts d'autrui avec patience, de pardonner de bon cœur les offenses, de prier pour ceux qui nous persécutent, pour les vivans et pour les morts : car les prières et les autres bonnes œuvres peuvent abréger les tourmens qu'éprouvent les âmes du Purgatoire, désarmer la justice de Dieu, et hâter les effets de sa miséricorde infinie à leur égard.

Les services corporels sont de donner à manger à ceux qui ont faim, et à boire à ceux qui ont soif; de vêtir ceux qui sont nus; de recevoir les étrangers; de visiter les malades et les prisonniers; de racheter les captifs, et d'ensevelir les morts.

Tous ceux qui négligent de remplir ces devoirs, fondés non seulement sur la religion, mais encore sur les principes de la raison et de l'humanité, pèchent contre la charité chrétienne.

Vous voyez, d'après ce détail, que le propre de la charité est de réparer toutes les désunions que le péché a produites; de réconcilier l'homme avec Dieu, en l'assujettissant à ses lois; de le réconcilier avec lui-même, en soumettant ses passions à la raison; et enfin de le réconcilier avec tous les hommes, en lui ôtant le désir de les dominer.

Quoiqu'il y ait un grand nombre de vertus morales, elles se réduisent toutes à quatres principales, qu'on appelle cardinales ou fondamentales, parce qu'elles sont comme la base et le fondement de toutes les autres, et qu'elles doivent influer sur toutes. Ces quatre vertus sont la prudence, la tempérance, la force et la justice.

La prudence nous fait discerner ce qui conduit à Dieu d'avec ce qui en éloigne, et nous fait regarder l'un comme aimable, et l'autre comme mauvais.

Les vertus qui sont une suite de la prudence, et qui y ont rapport, sont : l'attention aux événemens passés ; l'intelligence des choses présentes ; la prévoyance de l'avenir ; l'adresse pour prendre le parti le plus sage dans les occasions imprévues ; la docilité, qui consiste à profiter des sages avis ; la raison, c'est-à-dire, la rectitude du raisonnement ; la circonspection, c'est-à-dire, l'examen de toutes les circonstances du temps, des lieux, des personnes ; la précaution contre les dangers et les événemens fâcheux ; la diligence et l'activité.

Les vices opposés à la prudence sont : l'imprudence, la précipitation, l'inconsidération, l'inconstance, la négligence, la prudence de la chair, dont parle S. Paul, c'est-à-dire, l'habileté à prendre les moyens propres à satisfaire l'orgueil ; la sensualité, la curiosité ou l'avarice, la finesse trompeuse, le dol et la fraude, l'inquiétude et la sollicitude excessives pour les choses naturelles.

La tempérance détache notre cœur des biens temporels, et nous en fait user avec modération, uniquement pour satisfaire à la nécessité, aux besoins de la vie, et à l'utilité du prochain.

Les vertus qui naissent de la tempérance sont : la pudeur et l'honnêteté, l'abstinence, le jeûne, la sobriété, la chasteté, la continence, la clémence, la douceur, la bonté, la modestie, l'humilité, le silence, et la retenue dans les paroles, l'amour réglé de l'étude, l'honnête récréation, et la gaîté qui n'a rien d'indiscret ni d'excessif.

Les vices opposés à la tempérance sont : l'intempérance, les débauches, l'impureté, l'abrutissement des sens, l'impudence, la colère, la dureté, l'immodestie, l'excès en toutes choses, dans le sommeil, par exemple, dans les veilles, dans les récréations, dans l'étude, dans le travail, dans la joie,

dans la tristesse; parler quand il faut se taire, et se taire quand il faut parler.

La force nous fait tout surmonter et tout souffrir plutôt que de rien faire contre notre devoir, et contre l'amour que nous devons à Dieu.

Cette vertu produit la grandeur d'âme, la patience, la persévérance, la magnificence honnête et conforme aux préceptes du christianisme, c'est-à-dire, réglée par la charité, et non par une vaine ostentation.

Les vices contraires sont : la présomption et la témérité, l'ambition, la vaine gloire, la lâcheté, la mollesse, l'obstination, l'impatience, la prodigalité, la ténacité sordide, qui empêche de faire les dépenses convenables selon sa condition, et dans les règles du christianisme.

La justice est une vertu par laquelle nous nous acquittons de ce que nous devons à Dieu, au prochain et à nous-mêmes.

Elle donne naissance à toutes les autres vertus, mais particulièrement à la religion, à la piété, au respect et à l'honneur que l'on rend à ceux qui en sont dignes par leurs emplois, par leur âge, par leur rang ou par leur mérite personnel; à l'obéissance, à la reconnoissance, à l'amour de la vérité, à la juste vengeance et à la punition des crimes, quand on est chargé par le prince ou par la nation de l'administration de la justice; à la libéralité, à l'affabilité.

Tous les vices lui sont opposés; car nous ne péchons que parce que nous manquons à ce que nous devons à Dieu, à nous-mêmes, ou au prochain.

Telles sont, mes chers enfans, les vertus qui doivent décorer et embellir le cœur de l'homme, s'il veut se rendre digne de son Dieu, et mériter le glorieux titre de juste. Ces vertus sont faciles à pratiquer pour ceux qui fuient avec soin les funestes et trompeuses amorces de la cupidité; et si leur joug paroît insupportable à la plupart des hommes, c'est qu'ils prêtent l'oreille au langage des passions, plutôt qu'à celui de la grâce divine, qui parle sans cesse à leur cœur.

ENTRETIEN XVI.

Des Péchés.

Eugène. Vous venez de nous apprendre, Monsieur, quelles sont les vertus dont le christianisme enseigne la pratique; voudriez-vous nous dire maintenant quels sont les péchés qu'il nous ordonne de fuir?

Eraste. Avant, mon cher ami, dites-moi vous-même ce que c'est que le péché.

Eug. C'est le contraire de la vertu, si je ne me trompe; ainsi, comme la vertu consiste à faire ce que Dieu nous commande pour notre salut, et même pour notre bonheur temporel, le péché consistera à violer, à transgresser la loi de Dieu.

Er. Fort bien. Par violement, par transgression de la loi de Dieu, on entend tout ce qui lui est opposé, les pensées, les paroles, les actions, les omissions, qui sont contraires à cette loi.

Il y a deux sortes de lois : la loi naturelle et la loi positive. La loi naturelle est une raison gravée par l'auteur de la nature dans le cœur de tous les hommes, par laquelle ils sont portés au bien, et détournés du mal. Elle peut être obscurcie par les passions, mais jamais elle n'est entièrement effacée.

La loi positive est celle qui a été établie par un législateur : c'est, à proprement parler, l'explication et l'expression de la loi naturelle. On la divise en *loi divine* et en *loi humaine.*

La loi divine est celle que Dieu même a donnée. Elle est ancienne ou nouvelle. La loi ancienne est celle que Moïse a donnée aux Juifs, par l'ordre de Dieu, sur le mont Sinaï; la loi nouvelle est celle que Jésus-Christ a publiée, et que le Saint-Esprit a gravée, non sur la pierre, mais dans nos cœurs.

La loi humaine est ou ecclésiastique, ou civile. La loi ecclésiastique est celle que l'Eglise prescrit; la loi civile est celle dont les princes temporels sont les auteurs.

Quand toutes ces lois positives ne sont pas abrogées, c'est-

à-dire, abolies, déclarées nulles, on est obligé de les suivre; Dieu nous oblige d'obéir, non seulement à l'Eglise, mais aussi aux princes temporels, lorsqu'ils ne commandent rien d'injuste ni d'opposé à ce qu'il nous ordonne lui-même : c'est pour cela que l'Eglise met les lois humaines au nombre de celles dont la transgression est un crime. Actuellement, Eudoxie va nous apprendre en combien d'espèces on divise les péchés.

Eudoxie. Il y a deux sortes de péchés, l'originel et l'actuel. Le péché originel est celui dont Adam et Eve nous ont rendus coupables par leur désobéissance. Le péché actuel est celui que nous commettons librement et volontairement; ce qui suppose en nous l'usage de la raison.

Er. Tous les péchés actuels sont mortels ou véniels. Ils sont mortels, c'est-à-dire, qu'ils font perdre la grâce qui est la vie de l'âme, lorsqu'ils violent la loi de Dieu en matière considérable, et qu'on leur donne un parfait consentement, et ces péchés nous rendent ennemis de Dieu, esclaves du démon, sujets aux peines de l'enfer. Ils sont véniels, c'est-à-dire, moins indignes de pardon, lorsqu'ils ne transgressent la loi de Dieu qu'en matière légère, ou lorsqu'ils ne la violent en matière importante, qu'avec un consentement imparfait. Ils n'ôtent pas la vie spirituelle, c'est-à-dire, la grâce de Dieu, mais l'affoiblissent; ils disposent et conduisent au péché mortel; ils nous rendent moins agréables à Dieu; ils donnent au démon des forces contre nous; ils méritent punition, temporelle et passagère, à la vérité, mais terrible.

Et ne croyez pas, que celui qui fait peu de cas d'un péché véniel, qui le commet sans peine, soit dans la voie de Dieu. Sa faute est légère en elle-même, je l'avoue; mais elle cesse de l'être, par rapport à l'objet qu'elle attaque. D'ailleurs, en la méprisant, on s'expose à tomber peu à peu dans de plus grands crimes, et à se perdre. Enfin, un péché qu'on croit véniel est souvent mortel, eu égard à toutes les circonstances; et il est souvent difficile de discerner ces circonstances qui aggravent ou qui diminuent la faute.

On distingue encore d'autres espèces de péchés actuels, ceux d'omission, qui consistent à négliger de s'acquitter d'un devoir prescrit par la loi de Dieu. Par exemple, ne point faire l'aumône quand on est riche; s'absenter sans nécessité de la

messe un dimanche; ne prendre pas soin de ses domestiques, etc., cela s'appelle pécher par omission.

Ceux de commission, ce sont des actes contraires à la loi de Dieu, par exemple, une mauvaise pensée à laquelle on a consenti, un mensonge, un meurtre, etc. On pèche par pensée, lorsqu'on donne intérieurement son consentement au mal, quand même le mal ne s'ensuivroit pas; lorsqu'on s'arrête volontairement et avec plaisir à une mauvaise pensée, quand même on ne consentiroit point au mal que cette pensée présente à l'esprit.

On pèche par parole, quand on dit quelque chose que la loi de Dieu nous défend de dire.

On pèche par action, quand on fait extérieurement ce qui est défendu par la loi de Dieu.

On pèche par ignorance, quand on commet une faute, parce que l'on a négligé de s'instruire de ce que la loi de Dieu ordonne ou défend. Or, il y a deux sortes d'ignorance, l'une vincible, et l'autre invincible.

On appelle vincible l'ignorance qu'on a pu surmonter, et cette ignorance n'excuse point, s'il s'agit d'une loi qu'on ait dû savoir. On appelle invincible l'ignorance qui ne peut être absolument surmontée; et cette ignorance fait qu'il n'y a point de péché dans la transgression de la loi; car l'on ne peut mépriser ce que l'on ne peut connoître; mais ce cas est bien rare; il y a tant de moyens de s'instruire.

Eug. Je ne suis plus étonné qu'il y ait tant de pécheurs, puisqu'il y a tant de manières d'offenser Dieu. Vous auriez pu, ce me semble, augmenter encore cet affreux catalogue, en y ajoutant les péchés qu'on nomme capitaux.

Er. Vous avez raison, et je vais vous les faire connoître.

On entend par péchés capitaux sept chefs principaux auxquels on peut réduire tous les péchés qu'on peut commettre, et on les nomme capitaux, parce que chacun d'eux est la source et le principe de plusieurs autres.

Le premier, le plus grand et le plus dangereux de tous, est l'orgueil. L'orgueil est un amour déréglé de soi-même et de sa propre excellence, qui fait qu'au lieu de s'attacher à Dieu, et de lui rapporter tout ce que l'on est et tout ce que l'on possède, on rapporte tout à soi-même.

L'orgueil, qui de tous les vices est celui qui attaque Dieu

le plus directement, peut être regardé comme la source de tous les autres péchés, et comme un signe ordinaire de réprobation. Il est de tous les âges et de tous les états; il se mêle à toutes nos actions; il épie sans cesse le moment de corrompre notre cœur dans le bien même que nous faisons. Si nous nous applaudissons de l'avoir vaincu, chose étrange! il se prévaut de cette joie même, et s'écrie : « Je vis dans ton cœur : pourquoi » triomphes-tu? et j'y vis, parce que tu triomphes. »

De l'orgueil naissent la vaine gloire, la désobéissance, la vengeance personnelle, l'hypocrisie, les disputes qui n'ont pas pour principe la vérité, la charité, la nécessité; l'obstination et l'attachement à son propre sens contre les règles de la vérité et de la justice; la discorde, les divisions et les animosités; l'amour des nouveautés dans les matières de la religion, l'ambition qui nous rend insatiables de biens ou d'honneurs; enfin la vanité qui nous porte à nous louer nous-mêmes sans nécessité; car on est quelquefois obligé, pour se justifier, de parler avantageusement de soi-même, et alors il faut le faire avec modération et avec candeur.

Le contre-poison de l'orgueil est l'humilité. Cette vertu n'est autre chose que l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi-même, mépris qui fait que, nous connoissant nous-mêmes sans nous flatter, nous nous renfermons dans les bornes de ce que nous sommes selon la vérité, et nous ne cherchons à nous élever ni dans notre esprit, ni dans celui des autres, au-dessus de ce que nous sommes; et comme de nous-mêmes nous ne sommes rien, que tout ce qu'il y a de bon en nous vient de Dieu, il suit de là que l'humilité fait que nous ne nous glorifions de rien, que nous nous méprisons nous-mêmes, que nous ne nous préférons à personne, que nous ne cherchons point l'estime, les distinctions, l'élévation, que nous aimons mieux obéir que commander, que nous sommes modestes, que nous aimons le silence, l'obscurité, que nous sommes soumis à Dieu en toutes choses, et soumis au prochain dans l'ordre de Dieu.

Le second péché capital est l'avarice, ou, ce qui est la même chose, l'amour déréglé des biens temporels, l'attachement immodéré du cœur pour les passions terrestres.

On reconnoît cet attachement illicite, quand on a une joie excessive de posséder ces objets d'une fortune passagère, ou

qu'on s'afflige avec désespoir de les perdre et d'en être privé; quand on se les procure, ou qu'on les conserve par des voies injustes et opposées à la loi de Dieu; quand on les recherche avec trop d'empressement, et qu'on les conserve avec cupidité; quand on en use au delà des bornes de la nécessité pour satisfaire ou son orgueil, ou sa sensualité, ou sa curiosité; quand on ne donne point aux pauvres tout ce que l'on a de superflu.

Les trahisons, les fraudes, les mensonges, les parjures, les inquiétudes, les violences, l'endurcissement du cœur sur les misères des pauvres, sont la triste postérité de ce vice.

Les remèdes sont la prière, l'aumône, la pauvreté volontaire, et la considération de la mort qui nous privera, malgré nous, des biens que nous aurons tant aimés.

Qu'un avare se dépouille de son attachement aux richesses, qu'il ne retienne de ce vice que sa tempérance dans les repas, que sa modestie dans la parure, que son éloignement des spectacles et du grand monde, et il lui restera peu à faire pour devenir homme de bien.

Après l'avarice vient l'impureté, péché affreux, dont les chrétiens devroient oublier jusqu'au nom même, et que l'indocilité de nos passions me dispense de définir.

On est coupable de ce crime horrible, et presque toujours mortel, quand on fait des actions déshonnêtes, seul ou avec d'autres; quand on dit, qu'on chante, qu'on lit, qu'on écrit, qu'on peint, ou qu'on écoute avec plaisir des choses déshonnêtes; quand on arrête sa vue sans nécessité et avec plaisir sur des personnes, ou sur des choses qu'on ne peut regarder sans danger; quand on consent à des pensées immodestes et libertines; quand on s'y arrête avec plaisir, quoiqu'on n'y consente pas.

Les causes de l'impureté sont l'orgueil, la bonne chère, l'abondance, l'oisiveté, la dureté pour les pauvres, la fréquentation habituelle des personnes d'un sexe différent, les spectacles profanes, les danses, la lecture des mauvais livres, des comédies, des tragédies, des romans et de toutes ces productions lubriques et détestables, dont les prétendus philosophes de nos jours ont inondé la religion, la patrie et les mœurs.

Les suites de l'impureté sont l'aveuglement de l'esprit; l'en-

durcissement du cœur, la ruine de la santé, le désordre des affaires domestiques, l'esprit de dissipation, l'inconstance, l'oubli de Dieu et du salut, l'horreur de l'autre vie, l'abrutissement de la raison, et souvent l'impénitence finale.

Pour prévenir ces malheurs, ou pour les réparer, il faut fuir les occasions, et généralement tout ce qui peut nous conduire au péché; aimer la prière, la retraite, l'occupation; mener une vie pénitente, mortifiée; éviter toute vaine curiosité; se confesser souvent; penser à la mort et à l'éternité.

La gourmandise suit l'impureté, et consiste dans l'amour déréglé du boire et du manger. Ainsi, quand on mange ou qu'on boit avec excès, avec trop d'avidité, avec trop de dépense; quand, par sensualité, on recherche des viandes ou des vins exquis; quand on fait usage d'alimens défendus certains jours par esprit de pénitence, ou nuisibles à la santé; enfin quand on rompt les jeûnes et les abstinences prescrits par l'Eglise, et cela sans raison et sans permission, on pèche par gourmandise.

De toutes les manières de pécher par gourmandise, la plus affreuse, la plus indigne de l'homme, celle qui le met au-dessous de la brute, c'est l'ivrognerie, c'est-à-dire, ce vice infâme qui nous porte à boire jusqu'à perdre la raison. On s'expose, dans cet état, à commettre mille désordres; on devient l'opprobre des hommes; on ruine ses affaires; on avance le terme de ses jours; on est maudit de Dieu.

Les suites de la gourmandise sont l'abrutissement de la raison, l'étourdissement de l'esprit, la joie et les paroles indiscrètes, l'impureté.

Pour déraciner ce vice, il faut recourir à la tempérance, au jeûne, à la mortification, à la pénitence, et surtout à la méditation de la mort.

L'envie tient le cinquième rang parmi ces monstres qui nous tyrannissent et qui souillent notre cœur. C'est un déplaisir que nous sentons en nous-mêmes lorsque le prochain possède, ou est en état de posséder des avantages spirituels ou temporels, qui blessent notre amour-propre, parce que nous voudrions les posséder seuls, ou n'en être pas seuls privés. Ainsi l'orgueil et quelquefois l'avarice ou la sensualité en sont le principe.

Ce vice produit la haine du prochain, le désir de lui nuire

la joie du mal et la douleur du bien qui lui arrivent, les calomnies, les médisances.

Pour s'en guérir, il faut avoir recours à l'humilité, à la mortification, au détachement des biens de ce monde; car ces vertus font qu'on n'aime ni les honneurs, ni les plaisirs, ni les richesses, qui sont les objets ordinaires et les alimens habituels de l'envie.

Immédiatement après l'envie se présente la colère. C'est une émotion déréglée de l'âme, qui nous porte à rejeter avec violence ce qui nous déplaît.

Je dis une émotion déréglée, pour vous faire entendre qu'il peut y avoir une colère juste et raisonnable que l'on appelle *zèle, indignation, sainte colère :* telle étoit la colère de J. C., dont parle l'Ecriture, lorsque le divin Sauveur chassa du Temple ces troupes scandaleuses de marchands de toute espèce, qui faisoient de la maison de Dieu une caverne de voleurs, une place publique. Mais lorsque la colère n'est pas produite par le motif de la gloire de Dieu, ou de l'avantage du prochain, et qu'elle est, au contraire, excitée dans le cœur, par les mouvemens aveugles des passions, c'est un crime affreux, puisqu'il enfante les divisions, les inimitiés, les procès, les querelles et les injures, la vengeance, le désir de nuire, les meurtres, les incendies, le renversement des familles, et même des empires les plus florissans.

Pour l'éviter, consultez en tout la raison éclairée par la foi, animée par la charité; n'agissez jamais par passion, vivez de réflexions; parlez peu; priez sans cesse; accoutumez-vous à la patience, et contractez de bonne heure l'heureuse habitude de souffrir.

Le septième péché capital est la paresse. C'est une lâcheté, un dégoût qui nous fait omettre notre devoir plutôt que de nous faire violence pour le remplir. Ainsi, quand on néglige les obligations de son état, ou qu'on les remplit avec froideur; quand on refuse avec obstination les emplois auxquels Dieu nous appelle; quand on est oisif et fainéant; quand on ne s'occupe qu'à des bagatelles, à des visites, par exemple, et à des conversations inutiles et frivoles, au jeu et au divertissement; quand on néglige le service de Dieu, le salut et ce qui conduit au salut; enfin quand on ne travaille pas sans relâche à se corriger de ses dé-

fauts, et à avancer dans la vertu, on est coupable de paresse.

Ce vice produit l'aversion du travail, l'amour déréglé du sommeil, le découragement, quelquefois le désespoir, la haine de la vérité et de ceux qui nous l'annoncent, la dissipation de l'esprit, l'endurcissement du cœur, et même tous les autres vices, puisque la paresse est appelée leur mère.

Pour l'éviter, il faut vaquer à la prière, mener une vie laborieuse, pénitente, mortifiée, et considérer sans cesse la mort qui s'approche à chaque instant, et l'éternité qui s'ouvre perpétuellement devant nous. On peut appeler ce remède *la guérison de tous les péchés.*

Tels sont, mes chers amis, les vices qui assiégent, qui tourmentent et qui dégradent le cœur humain depuis la chute de notre premier père. La raison et la religion nous offrent, il est vrai, d'infaillibles moyens de les éviter, ou du moins de les réparer; il suffit pour cela de pratiquer les vertus contraires. Mais comment pourrions-nous les pratiquer ces vertus, si Dieu ne nous soutenoit par sa grâce? Car tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui; à lui seul appartient la gloire de tous les siècles. Disons-lui donc avec l'auteur de l'Imitation : « Oh! que votre grâce, Seigneur, m'est né-
» cessaire pour commencer le bien, pour y faire quelques
» progrès, et pour l'achever! Sans elle, je ne puis rien faire;
» mais, soutenu de son secours, je puis tout en vous. Tant
» que votre grâce sera avec moi, je ne craindrai ni les ten-
» tations les plus pressantes, ni les afflictions les plus sensibles,
» ni les maux les plus accablans. Elle est ma force, mon
» conseil et mon soutien. Elle est plus puissante que les plus
» puissans ennemis, et plus sage que tous les sages ensemble.
» Elle enseigne la vérité, éclaire l'esprit, console le cœur,
» bannit la tristesse, dissipe la crainte, entretient la dévo-
» tion, et produit les saintes larmes. Que suis-je sans elle,
» qu'un bois sec, un tronc inutile, qui n'est bon qu'à être jeté
» au feu? Que votre grâce, Seigneur, me prévienne donc, et
» m'accompagne toujours, et qu'elle me tienne continuelle-
» ment appliqué à la pratique des bonnes œuvres. »

Il y a deux moyens de recevoir la grâce, les sacremens et la prière; les sacremens la confèrent, et la prière l'attire. Je vais d'abord vous parler des sacremens; ensuite je vous entretiendrai sur la prière.

ENTRETIEN XVII.

Des Sacremens, et des Cérémonies de l'Eglise dans leur Administration.

Eraste. Les sacremens sont des signes sensibles institués par Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes.

Les sacremens sont des signes, parce qu'ils nous font connoître une grâce invisible qu'ils produisent dans notre âme; et ce sont des signes sensibles, parce que ce sont des actions ou des paroles qui tombent sous nos sens. Nous voyons l'action du prêtre qui baptise, nous entendons ce qu'il dit en baptisant; cette action et ces paroles signifient et produisent dans l'âme de celui qui est baptisé une grâce que nous ne voyons pas, et qui sanctifie.

Sanctifier les hommes, c'est les rendre agréables à Dieu par l'abolition des péchés, ou par l'augmentation de la grâce.

Ainsi il y a des sacremens qui sanctifient les hommes, en leur donnant la vie de la grâce qu'ils n'avoient pas auparavant, comme le baptême et la pénitence, et quelquefois l'extrême-onction; et c'est pour cela qu'on les appelle *sacremens des morts*. D'autres les sanctifient en augmentant et fortifiant la grâce qu'ils avoient déjà, et on les nomme les *sacremens des vivans*, parce qu'il faut être en état de grâce pour les recevoir.

Outre la grâce que tous les sacremens produisent dans notre âme, il y en a trois, le baptême, la confirmation et l'ordre, qui impriment encore un caractère spirituel, qui ne peut être effacé; et c'est pour cela qu'on ne peut les recevoir qu'une seule fois.

Tous les sacremens produisent ces admirables effets par leur propre vertu; mais cette vertu n'est autre chose que l'application du sang de Jésus-Christ, et des mérites de sa mort, que ce divin Sauveur veut bien nous communiquer par des signes sensibles.

Vous savez, sans doute, Eugène, combien il y a de sacremens?

Eug. Il y en a sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

Er. Ainsi, par l'institution de ces sept sacremens, Jésus-Christ a pourvu à tous les besoins spirituels de l'Eglise et de chaque fidèle en particulier.

Le baptême nous fait naître spirituellement; la confirmation nous fait croître et nous fortifie; l'eucharistie nous nourrit; la pénitence nous guérit; l'extrême-onction nous aide à bien mourir; l'ordre donne des ministres et des pasteurs à l'Eglise; le mariage lui procure des sujets pour la perpétuer.

Eudoxie. Tout le monde, je crois, n'a pas le droit de conférer les sacremens.

Er. Non; il n'y a que le baptême qui, à cause de son absolue nécessité, puisse être administré par toutes sortes de personnes, même par un païen. Il faut être revêtu du sacerdoce ou de l'épiscopat pour conférer tous les autres.

Pour la validité des sacremens, il faut que le ministre ait l'intention de faire ce que l'Eglise fait. Or, on ne peut douter qu'il n'ait cette intention lorsqu'il observe exactement toutes les cérémonies essentielles, prescrites pour conférer des sacremens, surtout lorsqu'il le fait dans un lieu décent, et avec les circonstances convenables, quand même il ne le feroit pas avec le respect et la décence qu'exigent et le ministère sacré dont il est revêtu, et les adorables mystères qu'il célèbre. Le ministre ne doit célébrer et administrer les sacremens qu'en état de grâce. Mais, quand bien même il seroit en péché mortel, le sacrement n'en seroit pas moins valide; seulement il commettroit un nouveau crime, un affreux sacrilége.

L'homme qui confère un sacrement n'est que l'organe et l'instrument dont Jésus-Christ se sert pour donner la grâce. Or, Jésus-Christ nous peut donner la grâce et nous la donne effectivement, indépendamment des dispositions du ministre et de l'instrument dont il se sert.

Eud. J'ai vu quelquefois baptiser des enfans, donner l'extrême-onction à des malades; et j'ai remarqué que le prêtre récitoit des prières, et pratiquoit plusieurs cérémonies; pourquoi cela, s'il vous plaît?

Er. Pour marquer l'effet des sacremens, les dispositions avec lesquelles on doit les recevoir, et les obligations qu'ils nous font contracter, et pour demander à Dieu qu'il répande ses grâces sur ceux qui les reçoivent. Vous saisirez mieux l'esprit de l'Eglise dans cette pieuse institution qui remonte jusqu'au temps des apôtres, en examinant chaque sacrement en particulier. Vous les connoissez, cher Eugène; et vous me répondrez aisément, si je vous demande ce que c'est que le baptême.

DU BAPTÊME.

Eug C'est un sacrement qui efface, non seulement le péché originel, mais encore tous ceux que l'on pourroit avoir commis avant de le recevoir, quelque énormes qu'ils fussent; qui abolit toute la peine qui leur est due, et qui nous fait enfans de Dieu et de l'Eglise, en nous donnant la vie spirituelle de la grâce, qui nous unit à Dieu par la foi, l'espérance et la charité.

Cependant, en détruisant les peines dues à nos crimes, le baptême ne nous délivre point des suites du péché originel, qui sont l'ignorance, la concupiscence, les infirmités corporelles et spirituelles, la nécessité de mourir; et ces suites demeurent pour servir d'exercice à notre vertu.

Outre que le baptême nous donne le droit d'appeler Dieu notre père, puisqu'il nous rend ses enfans, et les membres de son fils, et qu'il nous met en état de partager tous les avantages de la communion des fidèles, il imprime encore dans notre âme un caractère spirituel qui ne peut jamais s'effacer; et c'est pour cette raison qu'on ne peut le recevoir qu'une seule fois.

Enfin le baptême est d'une si grande nécessité, que celui qui meurt sans l'avoir reçu ne peut entrer dans le royaume du ciel.

Er. Voilà, mot pour mot, la doctrine de l'Eglise. Mais quoique le baptême soit si nécessaire, il peut toutefois être suppléé ou par le désir de le recevoir, accompagné d'un amour de Dieu par-dessus toutes choses, et d'une véritable conversion, ou par le martyre enduré pour J. C. Et c'est ce qui fait dire qu'il y a trois sortes de baptêmes; le baptême d'eau, le baptême d'esprit ou de volonté, et le baptême de sang.

Le mot *baptême,* veut dire immersion, purification; et l'on appelle ainsi le premier des sacremens, parce qu'il purifie et lave notre âme des souillures du péché, comme l'eau lave et purifie notre corps.

Il y a trois manières d'administrer le baptême, ou par effusion, ou par aspersion, ou par immersion.

Le baptême par immersion consiste à plonger trois fois la personne qui le reçoit dans l'eau naturelle, en prononçant, en même temps et une seule fois, ces paroles qui constituent le sacrement : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Le baptême par aspersion consiste à jeter trois fois de l'eau naturelle sur la personne que l'on baptise, en prononçant de la même manière les paroles précédentes.

Enfin le baptême par effusion, qui est le seul en usage aujourd'hui dans l'Eglise, consiste à verser trois fois, en forme de croix, de l'eau naturelle sur la personne que l'on baptise, en prononçant toujours de la même manière la formule du baptême.

Remarquez que, par eau naturelle, j'entends l'eau de fontaine, de rivière, d'étang, de pluie, et généralement toute eau qui n'est point faite par l'artifice des hommes.

Remarquez encore qu'il faut nécessairement que ce soit la même personne qui verse l'eau, et qui prononce les paroles; que les paroles doivent être prononcées très distinctement, et en même temps que l'on verse l'eau ; qu'enfin il est indispensable que l'eau touche quelque partie sensible de la personne que l'on baptise, et surtout la tête, autant qu'il est possible.

Outre ces cérémonies essentielles au baptême, il en est d'accessoires que l'Eglise a adoptées, pour nous faire comprendre la grandeur de ce sacrement : il est bon de les connoître.

D'abord le prêtre arrête à la porte de l'Eglise, ou de la chapelle où sont les fonts baptismaux, ceux qui se présentent au baptême, pour leur faire sentir qu'ils sont soumis à l'empire du démon; puis il souffle sur eux, afin de chasser cet esprit de malice, et il souffle en forme de croix pour faire voir que c'est par les mérites de Jésus-Christ crucifié qu'il met en fuite le prince des ténèbres.

Après cette première cérémonie, le prêtre fait le signe de

la croix sur le front de la personne qu'il va baptiser, pour lui apprendre à ne jamais rougir de la croix de Jésus-Christ; puis sur la poitrine, afin de lui montrer qu'elle doit aimer cette croix, et mettre toute sa confiance en Jésus-Christ crucifié. Tous les autres signes de croix ont le même but, ainsi que tous les exercices que le ministre réitère avant d'administrer le baptême.

On donne ensuite le nom d'un saint à celui qui aspire à la grâce de ce sacrement, afin qu'il regarde ce serviteur de Dieu comme son modèle et son protecteur auprès du Très-Haut.

On lui met du sel dans la bouche, pour signifier la sagesse et le goût des choses du ciel, que l'Eglise demande pour lui.

On lui met de la salive aux narines et aux oreilles, pour imiter J. C., qui se servit de salive pour guérir un homme sourd et muet. L'Eglise demande que le catéchumène (c'est ainsi qu'on appeloit autrefois ceux qui se faisoient instruire avant de se présenter au baptême) ait les oreilles ouvertes à la vérité, et qu'il en sente la douceur. On lui fait réciter le symbole des apôtres, parce que l'Eglise ne reçoit dans son sein que ceux qui professent la foi qu'elle enseigne. Après cela, on exige qu'il renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, c'est-à-dire, aux maximes, aux vanités du monde, et à tout ce qui appartient à l'empire du démon, et qu'il promette de suivre Jésus-Christ seul.

Quand une fois il a contracté ces engagemens sacrés, le prêtre fait avec de l'huile sainte, bénite par l'évêque, une onction sur ses épaules et sur sa poitrine, pour lui signifier la grâce qui fortifie les chrétiens dans les travaux et les combats de la vie spirituelle, et qui adoucit le joug de Jésus-Christ auquel il se soumet.

Enfin, on lui demande s'il veut être baptisé, parce que l'Eglise n'accorde le baptême qu'à ceux qui le souhaitent; et, sur sa réponse, on le baptise.

Après l'adminstration du baptême, le prêtre fait une nouvelle onction sur la tête du baptisé, pour marquer que le sacrement qu'il vient de recevoir le rend prêtre et roi spirituel; et il la couvre d'un linge blanc, pour l'avertir de conserver jusqu'à la mort l'innocence baptismale.

L'auguste cérémonie se termine par donner un cierge allu-

mé à celui qui vient d'être régénéré en J. C., pour lui apprendre qu'il doit être, par l'éclat de ses vertus et par l'ardeur de sa charité, une espèce de lumière dans l'Eglise.

Eud. J'ai vu jusqu'ici toutes ces cérémonies sans les comprendre; mais je conçois maintenant combien elles sont mystérieuses, et capables d'édifier le cœur en élevant l'esprit. Pourquoi donne-t-on un parrain et une marraine à celui qui doit être baptisé?

Er. Pour le présenter à l'Eglise; pour lui imposer un nom et être témoins du baptême; pour répondre en son nom à l'Eglise, et pour être comme sa caution; et si c'est un enfant, qu'il s'acquittera des promesses qu'ils font pour lui.

Pour être parrain et marraine, il faut être catholique; car l'Eglise n'a aucun commerce avec les hérétiques ou les infidèles. Il faut être confirmé, si cela se peut, parce qu'il est bon que ceux qui présentent les autres au baptême soient eux-mêmes parfaits chrétiens; il faut avoir de bonnes mœurs, parce que l'Eglise n'accepte pas le cautionnement de gens scandaleux, et qu'on n'est guère propre à renoncer pour les autres au démon, à ses pompes et à ses œuvres, quand on porte, du moins extérieurement, les livrées de ce prince de malice.

Les parrains et marraines doivent savoir les mystères de la religion, les commandemens de Dieu et de l'Eglise, la signification et l'étendue des promesses qu'ils ont faites à Dieu dans le baptême; car ils sont chargés d'apprendre toutes ces choses aux personnes qu'ils ont tenues sur les fonts; et ils ne sauroient les enseigner aux autres, s'ils les ignorent eux-mêmes.

Les parrains et marraines contractent, avec la personne qu'ils présentent au baptême, et avec le père et la mère de cette personne, une alliance spirituelle, qui les empêche de se marier avec aucun d'eux, et qui les oblige de plus à aimer leurs filleuls et leurs filleules comme leurs enfans spirituels; à veiller à leur éducation chrétienne; à la recommander aux parens, et, à leur défaut, à s'en charger eux-mêmes. Enfin, ils doivent avoir soin qu'ils reçoivent dans le temps le sacrement de confirmation : ils doivent leur expliquer exactement les promesses qu'ils ont faites pour eux au baptême, veiller à ce que ces promesses soient gardées, et procurer en un

mot, à ceux pour qui ils ont répondu, tous les moyens de parvenir au bonheur éternel dont le sacrement de baptême est le précieux gage.

Eug. Voilà de grands devoirs; et si jamais on me propose d'être parrain, je vous assure, Monsieur que je réfléchirai long-temps avant de donner mon consentement.

Er. Vous aurez raison, mon ami, rien n'est plus sérieux; car on ne se joue pas impunément de la Divinité. Mais c'en est assez sur le baptême : dites-moi ce que c'est que la confirmation.

DE LA CONFIRMATION.

Eug. C'est un sacrement qui donne à ceux qui sont baptisés le Saint-Esprit et l'abondance de ses grâces, pour les fortifier dans la foi, et pour les rendre parfaits chrétiens.

Er. L'évêque seul peut le conférer; et c'est par l'imposition des mains, par l'onction du saint chrême, et par les paroles qu'il prononce, que l'on reçoit le Saint-Esprit.

L'Ecriture sainte compte sept dons que le Saint-Esprit communique dans ce sacrement : le don de *sagesse*, qui nous détache du monde, et nous fait goûter et aimer uniquement les choses de Dieu; le don d'*intelligence*, qui nous fait comprendre et pénétrer les vérités, et connoître les mystères de la religion; le don de *conseil*, qui nous fait toujours choisir ce qui contribue le plus à la gloire de Dieu et à notre salut; le don de *force*, qui nous fait surmonter courageusement tous les obstacles et toutes les difficultés qui s'opposent à notre sanctification; celui de *science*, qui nous fait voir le chemin qu'il faut suivre, et les dangers qu'il faut éviter pour arriver au ciel; celui de *piété*, qui fait que nous nous portons avec plaisir et avec facilité à tout ce qui est du service de Dieu; enfin celui de *crainte de Dieu*, qui nous inspire un respect mêlé d'amour, et qui nous fait appréhender de déplaire au Très-Haut.

La confirmation, ainsi que le baptême, imprime dans nos âmes un caractère ineffaçable. Le baptême nous donne le caractère d'enfans de Dieu; la confirmation, celui de ses soldats; le premier fait que nous sommes à Dieu; le second fait que nous combattons pour lui.

Autrefois l'Eglise donnoit la confirmation même aux en-

fans nouvellement baptisés; et, quand un évêque administroit le baptême, il confirmoit toujours ceux qu'il venoit de régénérer en J. C. Mais, aujourd'hui, cette coutume est changée dans l'Eglise latine; il faut avoir l'usage de la raison, afin qu'on reçoive ce sacrement avec plus de fruit, parce qu'on est en état de le connoître, parce que c'est alors qu'on commence à être sujet aux tentations, et qu'on a besoin d'être fortifié pour y résister.

Il faut être en état de grâce, c'est-à-dire qu'il faut avoir conservé l'innocence baptismale, ou l'avoir recouvrée par la pénitence. Il faut savoir les principaux mystères de la foi; il est à propos d'être à jeun.

On peut être sauvé sans être confirmé; mais on pèche quand on néglige de recevoir ce sacrement, ou qu'on le méprise; car alors on désobéit à Dieu et à l'Eglise, dont l'intention est que tous les chrétiens se fassent confirmer; et l'on se prive volontairement de toutes les grâces que ce sacrement communique.

On est surtout obligé de le recevoir quand on est persécuté pour la foi, et qu'on est exposé à des tentations violentes, parce qu'alors on a besoin de plus de force pour se soutenir. Et, dans les lieux où les évêques vont rarement, et qui sont éloignés de la ville épiscopale, ce seroit une négligence criminelle que de ne pas se disposer à recevoir ce sacrement, quand l'occasion se présente.

Eud. Voudriez-vous nous expliquer les cérémonies de la confirmation?

Er. L'évêque impose les mains sur ceux qu'il doit confirmer, pour marquer la protection de la main toute-puissante de Dieu sur nous, par la présence de son esprit. Il fait, avec son pouce trempé dans le saint chrême, un signe de croix sur le front, et il prononce des paroles et des prières qui nous marquent l'effet du sacrement.

Le saint chrême est composé d'huile d'olive et de baume qu'un évêque a bénits solennellement. L'huile, dont le propre est d'adoucir et de fortifier, nous fait comprendre que la grâce du Saint-Esprit adoucit ce que la loi de Dieu peut avoir de pénible, et nous fortifie pour l'entreprendre avec courage. Le baume, qui répand une agréable odeur, et qui empêche la corruption, nous montre que la grâce du Saint-

Esprit nous préserve du péché, et nous fait répandre en tous lieux, par nos bons exemples, la bonne odeur de Jésus-Christ.

L'évêque fait l'onction sur le front, pour nous apprendre que l'effet du sacrement qu'il administre est de nous empêcher de rougir de l'Evangile, et de nous donner le courage de confesser librement la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.

Il la fait en forme de croix, pour nous marquer que nous devons nous glorifier de la croix de Jésus-Christ; croix adorable, qui a été l'instrument de notre rédemption.

Enfin, le prélat termine la cérémonie en donnant au confirmé un petit soufflet, en lui disant : *La paix soit avec vous!* pour nous apprendre, 1° que la confirmation nous donne, comme aux apôtres, la force et le courage de souffrir avec joie les injures et les affronts pour Jésus-Christ; 2° qu'il nous donne, par la patience, la paix que le monde ne peut donner; cette paix qui surpasse toute pensée, et qui garde nos cœurs et nos esprits en Jésus-Christ.

DE L'EUCHARISTIE.

Parlons actuellement du sacrement de l'eucharistie. Ce mot signifie actions de grâces, et l'on appelle ainsi le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, parce qu'en l'offrant et en le recevant, on rend à Dieu, à l'exemple du Sauveur, l'action de grâce et l'hommage qui seul puisse lui plaire.

L'eucharistie est encore désignée par d'autres noms : on l'appelle le *très Saint-Sacrement* par excellence, parce qu'elle contient réellement Jésus-Christ, qui est l'auteur de toute sainteté; le *sacrement de l'Autel,* parce que c'est sur l'autel qu'elle est offerte et consacrée; la *sainte Table,* parce que c'est un festin spirituel, auquel le Sauveur invite tous les fidèles, pour les nourrir de son propre corps et de son propre sang; la *sainte Cène,* c'est-à-dire, *Souper sacré,* parce que Jésus-Christ l'institua après le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres; la *sainte Hostie,* parce qu'elle contient Jésus-Christ, qui est l'hostie, c'est-à-dire, la victime immolée pour nous; le *Pain de vie,* parce que les fidèles, qui sont les enfans de Dieu, sont nourris dans l'eucharistie de la propre substance

du corps et du sang de Jésus-Christ ; la *Communion*, parce qu'elle unit tous les fidèles entre eux et avec Jésus-Christ ; le *Viatique*, parce qu'elle fortifie les fidèles dans le voyage et pélerinage de cette vie, et qu'elle les fait passer de la terre au ciel ; le *Pain des Anges*, parce qu'elle contient Jésus-Christ, qui fait le bonheur et la nourriture des anges et des saints par sa divinité.

Vous savez que l'eucharistie doit être regardée comme sacrement et comme sacrifice. Quand je vous entretiendrai sur la prière, je vous parlerai de cette dernière manière de considérer l'eucharistie ; maintenant voyons ce qui la concerne en tant que sacrement.

L'eucharistie contient réellement et véritablement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces et apparences du pain et du vin. Par les espèces du pain et du vin, j'entends ce qui est aperçu par nos sens, savoir : la figure, la couleur et le goût ; car il n'y a plus ni pain, ni vin ; il n'en reste que les apparences : la substance du pain est changée en la substance du corps de Jésus-Christ, et la substance du vin en celle de son sang ; changement qui s'appelle *Transsubstantiation*, c'est-à-dire, changement de substance, et qui s'opère par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, que le prêtre prononce en son nom.

Quoique je dise que le pain devient le corps du Sauveur, et que le vin est changé en son sang, il n'en est pas moins vrai que Jésus-Christ se trouve tout entier sous l'une et sous l'autre espèce ; car le corps de Jésus-Christ, dans cet auguste sacrement, est un corps vivant, organisé et animé. Or, un corps n'est animé que quand il a son sang et son âme. Donc le corps et l'âme, ainsi que la divinité de Jésus-Christ, qui ne forment qu'une seule et même personne, sont également sous chacune des deux espèces.

Remarquez que la plus petite hostie, et que le plus petit fragment de l'hostie, s'il est sensible, contient Jésus-Christ tout entier, comme la plus grande, et qu'ainsi, en divisant l'espèce on ne divise point le corps du Sauveur.

L'Eglise a toujours regardé l'eucharistie comme le plus digne objet de ses respectueux hommages. De là vient que l'on conserve honorablement de saintes hosties dans tous les temples, soit pour être en état de les porter à toute heure aux

Esprit nous préserve du péché, et nous fait répandre en tous lieux, par nos bons exemples, la bonne odeur de Jésus-Christ.

L'évêque fait l'onction sur le front, pour nous apprendre que l'effet du sacrement qu'il administre est de nous empêcher de rougir de l'Evangile, et de nous donner le courage de confesser librement la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.

Il la fait en forme de croix, pour nous marquer que nous devons nous glorifier de la croix de Jésus-Christ; croix adorable, qui a été l'instrument de notre rédemption.

Enfin, le prélat termine la cérémonie en donnant au confirmé un petit soufflet, en lui disant : *La paix soit avec vous!* pour nous apprendre, 1° que la confirmation nous donne, comme aux apôtres, la force et le courage de souffrir avec joie les injures et les affronts pour Jésus-Christ; 2° qu'il nous donne, par la patience, la paix que le monde ne peut donner; cette paix qui surpasse toute pensée, et qui garde nos cœurs et nos esprits en Jésus-Christ.

DE L'EUCHARISTIE.

Parlons actuellement du sacrement de l'eucharistie. Ce mot signifie actions de grâces, et l'on appelle ainsi le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ, parce qu'en l'offrant et en le recevant, on rend à Dieu, à l'exemple du Sauveur, l'action de grâce et l'hommage qui seul puisse lui plaire.

L'eucharistie est encore désignée par d'autres noms : on l'appelle le *très Saint-Sacrement* par excellence, parce qu'elle contient réellement Jésus-Christ, qui est l'auteur de toute sainteté; le *sacrement de l'Autel,* parce que c'est sur l'autel qu'elle est offerte et consacrée; la *sainte Table,* parce que c'est un festin spirituel, auquel le Sauveur invite tous les fidèles, pour les nourrir de son propre corps et de son propre sang; la *sainte Cène,* c'est-à-dire, *Souper sacré,* parce que Jésus-Christ l'institua après le dernier souper qu'il fit avec ses apôtres; la *sainte Hostie,* parce qu'elle contient Jésus-Christ, qui est l'hostie, c'est-à-dire, la victime immolée pour nous; le *Pain de vie,* parce que les fidèles, qui sont les enfans de Dieu, sont nourris dans l'eucharistie de la propre substance

du corps et du sang de Jésus-Christ ; la *Communion*, parce qu'elle unit tous les fidèles entre eux et avec Jésus-Christ ; le *Viatique*, parce qu'elle fortifie les fidèles dans le voyage et pélerinage de cette vie, et qu'elle les fait passer de la terre au ciel ; le *Pain des Anges*, parce qu'elle contient Jésus-Christ, qui fait le bonheur et la nourriture des anges et des saints par sa divinité.

Vous savez que l'eucharistie doit être regardée comme sacrement et comme sacrifice. Quand je vous entretiendrai sur la prière, je vous parlerai de cette dernière manière de considérer l'eucharistie ; maintenant voyons ce qui la concerne en tant que sacrement.

L'eucharistie contient réellement et véritablement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces et apparences du pain et du vin. Par les espèces du pain et du vin, j'entends ce qui est aperçu par nos sens, savoir : la figure, la couleur et le goût ; car il n'y a plus ni pain, ni vin ; il n'en reste que les apparences : la substance du pain est changée en la substance du corps de Jésus-Christ, et la substance du vin en celle de son sang ; changement qui s'appelle *Transsubstantiation*, c'est-à-dire, changement de substance, et qui s'opère par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, que le prêtre prononce en son nom.

Quoique je dise que le pain devient le corps du Sauveur, et que le vin est changé en son sang, il n'en est pas moins vrai que Jésus-Christ se trouve tout entier sous l'une et sous l'autre espèce ; car le corps de Jésus-Christ, dans cet auguste sacrement, est un corps vivant, organisé et animé. Or, un corps n'est animé que quand il a son sang et son âme. Donc le corps et l'âme, ainsi que la divinité de Jésus-Christ, qui ne forment qu'une seule et même personne, sont également sous chacune des deux espèces.

Remarquez que la plus petite hostie, et que le plus petit fragment de l'hostie, s'il est sensible, contient Jésus-Christ tout entier, comme la plus grande, et qu'ainsi, en divisant l'espèce on ne divise point le corps du Sauveur.

L'Eglise a toujours regardé l'eucharistie comme le plus digne objet de ses respectueux hommages. De là vient que l'on conserve honorablement de saintes hosties dans tous les temples, soit pour être en état de les porter à toute heure aux

c'est-à-dire qu'elle doit être plus grande qu'aucune autre douleur que nous puissions jamais ressentir; enfin, elle doit être universelle, c'est-à-dire qu'il faut détester universellement tous les péchés mortels qu'on a commis, sans en excepter un seul.

Il y a deux sortes de contritions, l'une parfaite, que l'on nomme simplement contrition; l'autre imparfaite, que les théologiens appellent attrition.

La contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon; ainsi, elle est causée par le mouvement d'une charité parfaite.

L'attrition est une douleur du péché, produite ordinairement par la considération de sa laideur et de la honte qu'il imprime, ou par la crainte du châtiment qu'il mérite. Cette douleur a pour principe le Saint-Esprit, qui n'habite pas encore dans le cœur, mais qui l'excite et le porte au bien.

La contrition parfaite réconcilie l'homme avec Dieu, avant même qu'il ait reçu actuellement le sacrement de pénitence; mais elle suppose le désir de le recevoir aussitôt qu'on le pourra.

L'attrition, au contraire, quand elle est sincère et accompagnée de l'espérance du pardon, ne justifie pas le pécheur par elle-même; seulement elle le dispose à obtenir la grâce de Dieu dans le sacrement de pénitence.

Mais il n'y a point de véritable contrition, soit parfaite, soit même imparfaite, si l'on ne forme pas une résolution sincère de renoncer pour toujours au péché, et c'est ce qu'on appelle le *bon propos*.

On reconnoît le bon propos par le changement de vie, par l'effort qu'on fait pour se corriger de ses mauvaises habitudes, par la fuite des occasions du péché.

Me remettez jamais au lendemain à renoncer au crime, mes chers enfans. Quand vous éprouvez une secrète horreur de vos fautes, livrez-vous sans réserve à ce mouvement salutaire. Le dessein de différer sa conversion ne vient jamais dans l'esprit qu'en conséquence de quelque pensée qui nous portoit à quitter actuellement le péché pour nous livrer à la vertu. Mais cette pensée, d'où venoit-elle, sinon de la grâce? n'est-ce pas l'esprit de Dieu qui la suggéroit? Et si cela est, quel crime nouveau n'est-ce pas d'étouffer ces inspirations

saintes pour continuer à nous plonger dans le vice, précisément dans le temps que Dieu nous sollicite intérieurement au repentir? Ne disons pas qu'il nous est impossible de quitter aujourd'hui nos criminelles habitudes : prétexte funeste, excuse aveugle! Les maladies deviennent incurables lorsqu'on les néglige. Un incendie qui, dans sa naissance, n'étoit qu'une foible étincelle, qu'une goutte d'eau pouvoit éteindre, consumera des villes entières pour peu qu'on l'abandonne à ses progrès. Il en est de même des péchés; le temps les affermit et les fortifie. Si donc il vous est difficile de les détruire aujourd'hui, espérez-vous en venir plus aisément à bout quand ils auront jeté dans votre cœur les plus profondes racines?

Eud. Dieu ne peut-il pas exercer envers nous la miséricorde qu'il a faite au bon larron?

Er. Il le peut, sans doute, ma chère Eudoxie; mais qui nous a dit qu'il le voudra? L'exemple du bon larron encourage les pécheurs; hélas! songent-ils bien à cet exemple? Que fit-il pour mériter son pardon? Il adora Jésus-Christ, non pas assis sur le trône de sa gloire, mais couvert d'opprobre et d'infamie, déchiré de coups, couronné d'épines, en proie à la rage de ses ennemis, abandonné de ses plus chers disciples. Le premier coup d'œil qu'il en reçut lui brisa le cœur, et l'embrasa d'amour; d'ailleurs, si Dieu lui fit grâce, ce fut au grand jour de la miséricorde, ce fut au moment où se faisoit la réconciliation authentique du genre humain. Remarquez enfin que, de tant de pécheurs qui assistoient à ce sanglant spectacle, il n'y eut que celui-ci qui fut assez heureux pour détester ses crimes, et pour en obtenir le pardon. Dites-moi, maintenant, l'aveuglement de tant de criminels ne doit-il pas nous inspirer plus de frayeur que la conversion d'un seul ne doit nous donner d'espérance? Jetez, à la bonne heure, jetez les yeux sur la droite de Jésus-Christ mourant; mais aussi tournez vos regards vers sa gauche.

Voulez-vous, mes chers amis, vous préserver d'une infinité de fautes; songez à tout moment que Dieu vous regarde. Cette seule pensée, *Dieu me voit*, amortira le feu de cette malheureuse convoitise qui obscurcit en nous les lumières de la raison, et nous sollicite sans cesse à trahir nos devoirs.

On n'ose commettre une indécence à la vue d'un homme grave : sa seule présence met un frein aux passions les plus impudentes ; elle réprime la sensualité la plus brutale au milieu de sa course ; et le libertinage, dans ses plus violens transports, se trouve comme forcé de se retirer, et de céder la place à la pudeur. Si donc la vue d'un homme, foible et mortel comme nous, a assez d'empire sur nos passions pour les contenir, assez de force pour en repousser les assauts, quelle impression ne doit pas faire sur une âme chrétienne, une parfaite conviction de la présence de Dieu, d'un Dieu qui a les yeux attachés sur elle pour la couronner ou pour la punir.

Quand une fois vous aurez eu le bonheur de renoncer sérieusement au crime, gardez-vous bien des scrupules ; car il ne faut pas croire qu'ils soient inséparables de la véritable piété. Plus la piété est solide et éclairée, moins elle donne de fausses alarmes. Elle ne jette point dans de vaines inquiétudes; elle ne tient point l'âme dans une contrainte embarrassante ; elle est toujours accompagnée de la prudence et du bon sens : si elle en étoit dépourvue, ce ne seroit plus qu'un fantôme effrayant. Dieu veut qu'on ait de grands sentimens de sa bonté, et qu'on le serve avec simplicité.

On remarque dans les personnes scrupuleuses des manières si singulières de pratiquer la vertu, qu'elles ne manquent jamais de la rendre méprisable. Les scrupules ont encore un autre inconvénient. Outre le trouble et l'amertume qu'ils ont coutume de répandre dans le cœur, ils jettent l'indétermination dans l'esprit : un scrupuleux ne sauroit prendre son parti; il délibère lorsqu'il faut agir. Les conseils qu'on lui donne ne servent qu'à augmenter sa perplexité : situation terrible, très opposée au repos de la conscience, sans lequel la vie ne peut rien avoir que de triste et de rebutant ! De plus, en bannissant l'onction et la douceur qui accompagnent naturellement la piété, les scrupules produisent le dégoût de la vertu, et portent enfin à l'abandonner et à secouer un joug qui accable.

En un mot, mes chers amis, et c'est par où je termine ces réflexions, n'oubliez jamais qu'un des grands secrets de la vie chrétienne est de savoir profiter de ses fautes et de ses foiblesses, au lieu de s'en troubler, de s'en abattre et de s'en

impatienter ; et de s'en justifier devant Dieu et devant les hommes; qu'il faut s'en repentir et s'en corriger; mais qu'il n'en faut pas concevoir une honte qui porte au découragement et à l'inutilité.

Il ne suffit pas de détester ses crimes, il faut encore les confesser. La confession est une accusation et une déclaration que le pénitent fait de ses péchés au prêtre, pour en recevoir la pénitence et l'absolution.

Cette confession doit se faire à un prêtre qui ait juridiction sur nous, c'est-à-dire, à notre pasteur, ou bien à un ministre approuvé pour entendre les confessions ; car, hors le cas d'une extrême nécessité, la confession qu'on feroit à un prêtre non approuvé seroit nulle, et il faudroit la recommencer.

La confession de tous les péchés mortels commis après le baptême est absolument nécessaire, si l'on veut en obtenir le pardon. Il n'en est pas de même des péchés véniels ; et quoiqu'il soit très-utile de s'en confesser, on peut cependant les expier par de bonnes œuvres.

Le choix d'un confesseur exige la plus grande sagesse : le salut en dépend pour l'ordinaire, et l'expérience fait voir que la plupart des chrétiens ne se perdent que faute d'avoir un guide éclairé et homme de bien, qui leur découvre le danger où ils sont, et qui ne les flatte pas.

Un confesseur doit être savant, prudent, charitable, et fort secret. Il doit avoir assez de lumières pour connoître les règles de l'Eglise, assez de fermeté et de prudence pour les appliquer, assez de charité pour les faire aimer, assez de sagacité pour dévoiler les replis de la conscience de son pénitent, sans offrir à son imagination l'idée de nouveaux crimes, auxquels peut-être, sans cela, il n'auroit jamais songé.

Quand, par le secours du ciel, on a trouvé un tel homme, il faut recourir à lui comme au seul médecin capable de guérir les plaies et les maladies de notre âme, comme au vicaire de Jésus-Christ, qui seul peut nous dire : *Levez-vous, vous êtes guéris ; ne péchez plus à l'avenir.*

Avant de se présenter au tribunal de la pénitence, il faut examiner sa conscience avec soin, c'est-à-dire qu'il faut travailler avec application à bien découvrir soi-même l'état

de son âme, pour pouvoir le faire connoître au confesseur. Cet examen est si nécessaire, que, si l'on oublioit, faute de l'avoir fait avec la plus scrupuleuse exactitude, un seul péché mortel, la confession seroit nulle, et quelquefois même sacrilége.

Or, pour bien connoître l'état de notre âme, il faut implorer le secours et les lumières du Saint-Esprit, nous examiner sur les péchés capitaux, sur les vertus, et sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise, sur les devoirs de notre état, sur nos obligations personnelles, sur les dispositions qui dominent dans notre cœur; en un mot sur les maximes de l'Evangile, et sur tous les devoirs de la vie chrétienne.

Mais cet examen ne suffit pas; il faut encore, pour se bien confesser, déclarer avec simplicité et humilité tous ses péchés, leur nombre, autant qu'on peut s'en souvenir, leurs différentes espèces, et les circonstances qui peuvent les rendre plus ou moins considérables. Il ne faut pas qu'une mauvaise honte nous retienne : la connoissance que les hommes ont de nos fautes ne les augmente pas; elle est, au contraire, capable de les diminuer, si nous la souffrons humblement.

Quand on est aux pieds d'un confesseur, il faut lui demander sa bénédiction avec un cœur humble et soumis, et réciter le *Confiteor*, en latin ou en français, jusqu'à *meâ culpâ;* puis déclarer depuis quand on s'est confessé; si l'on a reçu l'absolution, si l'on a rempli sa pénitence, si l'on a oublié quelque péché la dernière fois, et s'accuser de tous les crimes dont on se sent coupable.

Après la déclaration des péchés, il faut demander avec le plus profond anéantissement la pénitence, achever le *Confiteor*, en se frappant la poitrine, avec de grands sentimens de componction; écouter avec une respectueuse docilité les avis et les corrections du prêtre; accepter la pénitence qu'il impose, et se soumettre à son jugement, soit qu'il donne, soit qu'il diffère l'absolution.

Le prêtre impose une pénitence aux pécheurs, parce qu'il est nécessaire que, pour expier leurs fautes, ils satisfassent à Dieu, par les mérites de Jésus-Christ. Les œuvres satisfactoires sont la prière, le jeûne et l'aumône.

Mais, cette satisfaction, quand nous sommes hors d'état de la remplir pleinement, peut être suppléée par l'indulgence

de l'Eglise, ou par les prières et les bonnes œuvres que les fidèles peuvent faire pour nous.

L'indulgence est une grâce que l'Eglise fait aux pécheurs, en leur remettant une partie de la peine temporelle qui a été, ou qui auroit dû être imposée pour leurs péchés.

L'Eglise a reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'accorder les indulgences. « Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel, » a-t-il dit à ses apôtres ; tout ce que vous délierez sur la » terre sera délié dans le ciel ; tout ce que vous lierez sera » lié. »

Quand l'Eglise accorde quelque indulgence, elle ne prétend pas dispenser les fidèles de satisfaire à Dieu pour leurs péchés; autrement cet usage seroit abusif et pernicieux. Elle veut par là récompenser la ferveur et le zèle avec lesquels nous subissons les travaux de la pénitence, ou nous donner un moyen de suppléer à notre impuissance, qui pourroit nous mettre hors d'état de satisfaire à Dieu comme nous le devrions. Ce moyen consiste à nous appliquer la satisfaction de Jésus-Christ; et c'est ce que les souverains pontifes ont appelé ouvrir les trésors de l'Eglise.

Quand un chrétien est véritablement contrit de ses péchés, qu'il les a confessés, qu'il a accompli ou promis d'accomplir la satisfaction imposée par le prêtre, il ne lui reste plus qu'à recevoir l'absolution de ses crimes.

L'absolution est une sentence que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ, par laquelle les péchés sont remis à ceux qui en ont de la douleur, et qui ont fait, autant qu'ils peuvent, ce que Dieu demande d'eux pour en obtenir la rémission.

Un sage confesseur doit différer l'absolution à ceux qui sont dans l'habitude du péché, jusqu'à ce qu'ils s'en soient corrigés ; à ceux qui sont dans l'occasion prochaine du péché, jusqu'à ce qu'ils s'en soient retirés, autant qu'il dépend d'eux ; à ceux qui ont du bien d'autrui, jusqu'à ce qu'ils l'aient restitué, s'ils le peuvent ; à ceux qui sont dans l'ignorance des devoirs généraux du christianisme et des devoirs particuliers de leur état, jusqu'à ce qu'ils en soient instruits.

Durant le délai de l'absolution, le pénitent doit se préparer à la recevoir, par les mortifications, la retraite, la

prière, la fuite des occasions du péché, la vigilance sur soi-même, les saintes lectures, la restitution du bien d'autrui, le pardon des ennemis ; en un mot, par la cessation de tout péché, par une vie toute nouvelle, et en gémissant sur sa vie passée.

Il y a des occasions où le prêtre ne peut donner l'absolution, à moins qu'il n'en ait reçu la permission expresse de son supérieur, c'est-à-dire de l'évêque ; ces occasions sont les cas réservés, ou les censures réservées.

Les cas réservés sont des péchés mortels dont le pape ou les évêques se sont réservé l'absolution, pour rendre ces péchés plus rares, en rendant leur rémission plus difficile; pour punir les pécheurs qui les ont commis, en leur donnant la confusion salutaire de les aller déclarer au supérieur; pour rendre leur guérison plus certaine, en réservant la connoissance de ces péchés à ceux qui ont le plus de lumières : car il est juste que la guérison des grandes maladies soit réservée aux médecins les plus habiles.

Les censures sont des peines ecclésiastiques, par lesquelles les chrétiens, pour quelque péché notable et scandaleux, sont privés des biens spirituels que l'Eglise communique aux autres fidèles.

Cette tendre mère n'a recours à cette sévérité, que quand les avertissemens, les prières et tous les autres moyens que la charité peut employer pour corriger les pécheurs ont été inutiles.

Il y a différentes espèces de censures, dont les principales et les plus terribles sont l'excommunication, la suspense et l'interdit.

L'excommunication prive un fidèle, en punition d'un péché considérable, du droit qu'il avoit aux biens communs de tout le corps de l'Eglise. Ainsi les excommuniés dénoncés n'ont point de part aux prières publiques de l'Eglise. Les fidèles peuvent néanmoins, et doivent prier en secret pour eux ; il ne leur est pas permis d'assister à la messe, ni aux offices publics : s'ils y sont, on doit les faire sortir; s'ils ne veulent pas obéir, on doit discontinuer les offices : ils peuvent seulement se trouver aux catéchismes, aux sermons et aux instructions. Ils ne peuvent administrer, ou recevoir aucun sacrement : il n'est pas permis de les inhumer en terre sainte; ils n'ont

voix ni active ni passive dans les élections, ou présentations aux bénéfices, ou autres dignités ecclésiastiques ; et s'ils sont collateurs, c'est-à-dire, s'ils ont des bénéfices à donner, ils sont privés de leurs droits, tant que l'excommunication subsiste. S'ils ont une juridiction spirituelle, ils ne peuvent l'exercer : il ne leur est pas même permis d'agir en justice devant les juges ecclésiastiques. Les fidèles ne peuvent et ne doivent entretenir aucune communication avec eux, soit par paroles soit par lettres. On ne doit ni les saluer, ni les prier, ni habiter, ni négocier, ni travailler, ni avoir société, ni manger avec eux, à moins qu'une extrême nécessité ne l'exige.

Souvent on encourt l'excommunication, quand on n'obéit point aux monitoires que l'Eglise fait publier par ses ministres.

Le monitoire est un avertissement et un commandement que l'Eglise fait aux fidèles, de déclarer ce qu'ils savent sur certains faits importans, sous peine d'être excommuniés, s'ils gardent le silence.

Cependant on est exempt d'obéir aux monitoires en plusieurs cas, lorsqu'on craint avec fondement d'être considérablement maltraité en sa personne ou en ses biens, à cause de la révélation. Les parens jusqu'au second degré, et, selon plusieurs, jusqu'au quatrième, sont dispensés de révéler les faits qui intéressent leurs parens coupables, à moins qu'il ne fût question d'un si grand bien de l'Eglise ou de l'Etat, que le monitoire eût averti nommément toutes ces personnes, sous peine d'excommunication, de révéler ce qu'elles savent.

On peut ajouter à ceux qui sont dispensés de révéler, ceux dont le coupable a pris conseil; ceux à qui il a appris la chose sous le secret; ceux qui ne sont pas soumis à la juridiction du juge qui a décerné le monitoire; ceux enfin dont la révélation ne pourroit être d'aucun secours pour avoir preuve du fait dont on informe.

La suspense est une censure qui prive un ecclésiastique des fonctions de ses ordres, ou de son bénéfice, ou des fruits de ce bénéfice, ou de toutes ces choses ensemble.

Ceux qui remplissent les fonctions dont ils sont suspens, tombent dans l'irrégularité, c'est-à-dire qu'ils deviennent

inhabiles à tous bénéfices, et à toutes fonctions dans l'Eglise.

Il y a cette différence entre la suspense et la déposition, que celui qui est suspens conserve son ordre, son bénéfice, son rang; au lieu qu'on perd toutes ces choses par la déposition, qui est une sentence par laquelle un ecclésiastique est privé pour toujours de tout office et de tout bénéfice, si c'est une déposition absolue; car on ne peut être déposé d'un ordre supérieur, sans l'être de l'inférieur, et l'on peut être déposé d'un bénéfice, sans l'être des ordres.

Il y a encore cette différence entre la déposition et la dégradation, que la déposition se fait sans aucune cérémonie, par la seule sentence du juge ecclésiastique; au lieu que la dégradation se fait avec beaucoup de solennité, et par l'évêque seul. Et l'on n'en vient à cette extrémité, que lorsqu'un ecclésiastique doit être livré au bras séculier, en punition de ses crimes. L'usage en est presque aboli en France.

L'interdit est une censure par laquelle l'Eglise défend l'usage des sacremens, les divins offices en public et au son des cloches, et la sépulture ecclésiastique, pour punir des désobéissances notables et scandaleuses. Cet interdit est ou local, ou personnel, ou mixte, ou général, ou enfin spécial.

L'interdit local est celui qui ne tombe que sur les lieux. Par exemple, quand on défend de célébrer les offices divins dans une église, d'enterrer dans un cimetière; si c'est une église, alors les habitans doivent aller à l'office ailleurs; si c'est un cimetière, il faut chercher une autre sépulture.

L'interdit personnel est celui qui ne tombe que sur les personnes. Il n'est pas permis aux personnes interdites d'entrer dans l'église, et l'on ne doit point les enterrer en terre sainte, excepté les ecclésiastiques interdits. Car, pendant le temps d'un interdit général personnel, ceux-ci peuvent y être inhumés à voix basse et sans solennité, s'ils ont gardé cette censure, qui n'est guère d'usage en France.

L'interdit mixte est celui qui est local et personnel en même temps.

L'interdit général est celui qui tombe sur tout un lieu, ou sur tous les habitans de ce lieu.

Enfin, l'interdit spécial est celui qui ne tombe que sur quelques églises ou cimetières particuliers, ou sur quelques personnes du lieu.

Voilà tout ce qui concerne la pénitence, et je termine par deux réflexions que j'ai à vous présenter sur ce sacrement, qu'il nous importe à tous de connoître. La première, c'est qu'en temps de jubilé, tout prêtre approuvé pour entendre les confessions, peut absoudre les cas réservés, et même toutes les censures, si toutefois la bulle du jubilé donne ce pouvoir; et que de même, à l'article de la mort, tout prêtre, fût-il excommunié, dégradé, hérétique, peut donner la rémission des crimes et censures de toute espèce, pourvu que le pénitent soit réellement contrit.

La seconde, c'est qu'une censure nulle et abusive ne lie point devant Dieu. Mais, hors le cas de nullité très notoire, il faut obéir extérieurement à la sentence, jusqu'à ce que l'appel qu'on en a interjeté devant le supérieur ait été jugé. Si, sous prétexte de l'appel, on viole la censure, on en mérite une plus sévère, et, si l'on est ecclésiastique, on tombe dans l'irrégularité.

Apprenez-moi actuellement ce que c'est que l'extrême-onction.

DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Eug. C'est un sacrement qui donne aux malades les secours nécessaires pour supporter avec patience les incommodités de la maladie; qui efface le péché dont ils n'ont pas encore eu la rémission; et qui leur donne même la santé du corps, si elle est utile pour le salut de leur âme.

On l'appelle *Extrême-Onction*, parce que c'est la dernière des onctions que reçoit le chrétien. Il reçoit la première au baptême; la seconde, à la confirmation; la troisième, si c'est un prêtre ou un évêque, à son ordination; si c'est un roi, à son sacre; et la dernière pendant qu'il est dangereusement malade. Cette onction, qui se fait toujours avec le saint chrême, nous montre l'effet intérieur du sacrement, qui purifie l'âme des restes du péché, et qui la fortifie contre les tentations du démon.

Il n'est pas raisonnable d'attendre que le malade soit à l'extrémité pour lui conférer ce sacrement; car alors, accablé par la douleur, épuisé par les remèdes, peut-être même incapable de jouir de sa raison, il le recevroit avec moins de fruit.

Er. Fort bien, mon ami. Observez que l'extrême-onction n'est pas absolument nécessaire pour le salut; mais que ce seroit être ennemi de soi-même, que de se priver volontairement des grands avantages que ce sacrement procure.

Pour le recevoir dignement, il faut, si l'on peut, se confesser avant, et, si l'on ne le peut pas, ranimer sa foi, redoubler ses prières, se pénétrer de sentimens de pénitence et de douleur, et se dévouer tout entier à la volonté du Très-Haut.

Il faut de plus s'unir aux prières de l'Eglise, et demander avec instance pardon à Dieu des péchés dont les parties du corps qui reçoivent l'onction sainte ont été les instrumens.

Ce sacrement peut se réitérer toutes les fois qu'on est malade. Mais, dans une même maladie, on ne l'administre qu'une fois, si ce n'est lorsque la maladie traîne en longueur, et que le malade, étant revenu en une espèce de convalescence, retombe quelque temps après dans un nouveau danger.

Passons au sacrement de l'ordre, et donnez-m'en la définition.

DE L'ORDRE.

Eug. L'ordre est un sacrement qui donne le pouvoir et la grâce de remplir les fonctions publiques qui ont rapport au culte de Dieu et au salut des âmes.

Er. On compte ordinairement sept ordres, qui sont ceux de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et de prêtre. Les quatre premiers sont appelés mineurs, et les trois derniers majeurs ou sacrés. A ces sept ordres, il faut joindre la tonsure et l'épiscopat.

La tonsure n'est point un ordre, mais une préparation aux ordres; c'est une sainte cérémonie par laquelle un homme entre dans l'état ecclésiastique, et est rendu capable de posséder un bénéfice, et de recevoir les ordres sacrés.

Celui qui doit être tonsuré se présente à l'évêque, en soutane, son surplis sur le bras, et un cierge à la main. L'évêque lui coupe les cheveux en forme de croix, ce que l'on appelle tonsure; et, durant ce temps-là, celui qui est l'objet de la cérémonie proteste qu'il prend Dieu pour héritage. Enfin, le prélat lui donne le surplis, et par-là l'incorpore au nombre des membres du clergé.

Le concile de Trente dit qu'on peut donner la tonsure aux enfans, pourvu qu'ils soient instruits des principaux mystères de la foi, qu'ils aient reçu la confirmation, qu'ils sachent lire et écrire, et qu'ils donnent lieu de juger qu'ils seront propres à l'état ecclésiastique. Il ne détermine pas l'âge précisément, mais les évêques ne tonsurent point ordinairement avant l'âge de douze ou quatorze ans.

Ceux qui reçoivent la tonsure doivent être dans la disposition de vivre et mourir dans l'état ecclésiastique; de s'y consacrer à Dieu sans aucune vue d'intérêt, de sensualité ou d'orgueil; d'obéir en toutes choses à leur évêque, et aux saintes ordonnances des conciles et de l'Eglise; de porter toute leur vie les marques de l'état ecclésiastique, qui sont la tonsure, les cheveux fort courts, et l'habit clérical; de mépriser le monde, et de se priver de tous les divertissemens défendus aux clercs; de s'appliquer sérieusement à l'étude, pour se remplir de la science des saints; à la prière, pour attirer sur leur tête les grâces et les bénédictions de Dieu; de mener une vie mortifiée et pénitente, opposée à la vanité, aux dissolutions dans lesquelles la plupart des autres chrétiens vivent souvent, hélas! sans le savoir; enfin de bien user de leurs bénéfices, si on les a crus capables d'en posséder.

Eud. Il y a déjà bien du temps que j'entends parler de bénéfice; apprenez-moi, de grâce, ce que c'est.

Er. C'est un titre ecclésiastique qui donne au titulaire un droit fixe et perpétuel de jouir d'une portion déterminée des biens de l'Eglise, en s'acquittant des fonctions qui y sont attachées.

Les bénéfices étoient inconnus dans les premiers siècles, tous les biens de l'Eglise étoient mis en commun; l'évêque en avoit la disposition; et, comme un bon père, il les distribuoit à tous ceux qui rendoient service à son Eglise, à proportion de leur besoin et de leur utilité; le reste étoit employé en bonnes œuvres et en réparations. On a ensuite, peu à peu et successivement, déterminé quelle seroit sur ces biens la portion de l'évêque, la portion du clergé, la portion des pauvres, celle destinée aux réparations, et c'est ainsi que les choses en sont venues au point où nous les voyons aujourd'hui.

Les collateurs, les électeurs, les présentateurs, les rési-

gnans, en un mot, tous ceux qui ont le droit de conférer des bénéfices, doivent toujours choisir ceux qui, après un sérieux examen, leur paroissent les plus dignes; car ils ne doivent se proposer d'autre fin que la gloire de Dieu et l'utilité divine, bien loin de considérer la parenté, l'amitié, les recommandations, les sollicitations, les brigues.

Il faut surtout éviter la simonie, soit en donnant, soit en recevant un bénéfice. La simonie est une volonté délibérée de vendre ou d'acheter ce qui est spirituel ou annexé au spirituel. Par le mot de vente et d'achat, j'entends toute acquisition non gratuite.

Il y a trois sortes de simonies; la *réelle,* quand on donne ou qu'on reçoit de l'argent, ou quelque chose d'équivalent; la *conventionnelle,* quand on stipule de donner une chose spirituelle pour une temporelle; si cette stipulation est suivie de son effet, la simonie est réelle; si l'effet ne s'ensuit pas, elle est conventionnelle; si la convention n'a été accomplie que d'une part, la simonie est mixte, c'est-à-dire, moitié réelle, moitié conventionnelle; la *mentale,* quand on donne quelque chose de temporel dans l'intention de recevoir en échange quelque chose de spirituel, ou qu'on donne quelque chose de temporel, sans qu'il y ait aucune stipulation réciproque, faite expressément. Par exemple, je donne un bénéfice, que je ne donnerois pas si je n'espérois qu'il m'en reviendra un présent, une faveur, etc. Je prête de l'argent, je rends quelque autre service, que je ne rendrois pas, si je n'espérois que ce service ou ce plaisir me procureront un bénéfice pour moi ou pour mon parent. Il n'y a aucune stipulation, aucune convention; j'ai seulement l'intention de procurer ou d'acquérir une chose temporelle pour une spirituelle, ou une spirituelle pour une temporelle; je suis simoniaque dans le cœur, j'ai commis une simonie mentale.

Les choses qui peuvent faire matière de vente ou d'achat, et par conséquent matière de simonie réelle, mentale ou conventionnelle, se réduisent à trois chefs. Je puis acheter, 1° avec de l'argent, ou avec quelque autre chose semblable qui se donne manuellement; 2° avec des services que je rends à une personne, car ces services sont quelque chose d'estimable à prix d'argent; 3° par les prières de quelques personnes dont la faveur et le crédit peuvent servir à celui que je fais

prier, et peuvent, par conséquent, lui tenir lieu d'un bien temporel, d'un avantage pécuniaire.

Le mot de simonie vient de *Simon* le Magicien, qui voulut acheter des apôtres le don de faire des miracles. Si la raison ne nous montroit pas combien il est affreux de vendre les biens de l'Eglise, qui ont été destinés pour être le patrimoine des pauvres, et la récompense du mérite indigent, il suffiroit, pour interdire ce crime, de rapporter ces paroles du Sauveur : « Donnez gratuitement ce que je vous ai donné gratuitement. »

Les peines que l'on inflige aux simoniaques, sont l'excommunication majeure, réservée au pape, si la simonie est publique, et à l'évêque, si elle est cachée; la privation du bénéfice acquis par simonie; l'inhabileté à en posséder aucun; l'infamie, et, selon l'ancien droit, la déposition. La seule simonie mentale n'est point sujette à ces peines; mais on est obligé en conscience, de renoncer au bénéfice acquis par cette voie.

Il est une autre espèce de simonie assez commune; c'est celle que l'on nomme *confidence*. On la commet en deux manières; 1° quand on procure un bénéfice à quelqu'un, à condition qu'il le donnera à un parent ou à un ami, après un certain temps, soit que cette condition soit exprimée ou non : 2° quand on procure un bénéfice à un homme, à condition qu'il gardera le titre, mais qu'il en donnera les fruits, en tout ou en partie, à un autre.

Cette confidence est défendue sous les mêmes peines que la simonie, parce que c'est faire un trafic indigne et sordide des bénéfices, qui sont un bien sacré; parce que c'est en user comme on feroit d'un héritage. Or, ceux qui veulent *posséder le sanctuaire de Dieu comme un héritage* sont maudits de Dieu.

Il y a plusieurs sortes de bénéfices, les uns sont sacerdotaux ou à charge d'âmes, comme les évêchés, les cures, etc., et demandent une résidence personnelle; les autres sont simples, et n'obligent point à la résidence. On ne sauroit posséder à la fois deux bénéfices à charge d'âmes, si l'un et l'autre demandent une résidence personnelle; on peut au contraire posséder plusieurs bénéfices simples; mais c'est uniquement quand un seul ne suffit pas pour son entretien honnête.

Les devoirs des bénéficiers sont de s'acquitter avec fidélité des fonctions attachées au bénéfice; d'empêcher que les biens, les titres, les papiers du bénéfice ne se perdent et ne

se dissipent ; d'employer saintement les revenus du bénéfice, et de réciter avec exactitude, avec attention, avec dévotion, l'office divin.

L'emploi que les bénéficiers doivent faire du bien de l'Eglise, consiste à réparer soigneusement tous les biens et tous les lieux dépendans du bénéfice ; à donner à l'Eglise du bénéfice, et à toutes celles qui en dépendent, tous les linges, tous les ornemens, tous les meubles nécessaires pour faire le service divin avec dignité et majesté, si c'est à eux de fournir toutes ces choses ; à entretenir le nombre de prêtres, d'ecclésiastiques ou de religieux, porté par les fondations ou par les ordonnances des supérieurs ; à ne prendre pour soi, sur le revenu du bénéfice, que ce qui est nécessaire pour vivre et pour s'entretenir, sans faste et sans vanité, d'une manière frugale et modeste, dans le rang que l'on tient dans l'Eglise et dans le clergé ; à donner aux pauvres tout le superflu, ou bien à en employer une partie à d'autres bonnes œuvres utiles à l'Eglise.

Si les parens du bénéficier sont pauvres, il peut, il doit même les assister, mais non point les enrichir, non point nourrir et alimenter leur faste, leur sensualité, leur vanité ; autrement il est obligé de restituer tout ce qu'il leur aura donné au delà du nécessaire.

Eug. Si les bénéfices imposent tant d'obligations, en vérité, Monsieur, il vaudroit mieux n'en point posséder.

Er. Aussi les véritables ecclésiastiques, ceux que le christianisme avoue pour ses dignes enfans, ont-ils toujours regardé les bénéfices comme des charges pénibles et laborieuses, de l'administration desquelles il faudra rendre à Dieu le compte le plus terrible.

Eud. Pourquoi les prêtres ne se marient-ils point?

Er. Un prêtre est un homme qui a une si grande envie d'aimer Dieu, qu'il ne veut travailler que pour lui, n'être occupé que de lui. Il dit en lui-même : Si je me marie, il faudra que je travaille pour une femme et pour des enfans ; cela m'occupera peut-être trop. Ma femme ou mes enfans seront malades, cela me causera des distractions dans mes prières. D'ailleurs je serois obligé de faire comme les autres hommes : il faudroit aller dans les compagnies, se mêler dans les jeux, se montrer aux promenades ; peut-être que ces plaisirs me

feroient oublier Dieu : je les aimerois trop ; je deviendrois méchant ; je déshonorerois mon ministère : ainsi je ne veux pas me marier, ni vivre comme les autres hommes. Je veux me vendre à Dieu pour être son esclave, pour le servir dans la prière et la séparation du monde. Les pauvres seront mes enfans ; tous les fidèles seront mes frères ; mon argent sera le bien des indigens, et je ne dépenserai pas un sou en folies ; car ce seroit les voler, ou plutôt ce seroit voler Jésus-Christ lui-même. Tel a été, mes chers enfans, l'esprit de l'Eglise en prescrivant le célibat à ses ministres. Mais c'en est assez sur cette matière : je vais vous apprendre quels sont les ordres auxquels la tonsure dispose.

Le premier des ordres mineurs est celui de portier. Ses fonctions sont d'ouvrir ou de fermer les portes de l'Eglise ; d'y admettre ceux qui sont dignes, et d'en exclure les indignes, savoir : les infidèles, les hérétiques, les excommuniés dénoncés et les interdits ; d'empêcher que personne n'entre dans le sanctuaire, excepté ceux qui sont nécessaires pour le service divin ; d'empêcher que les filles et les femmes ne se placent, pendant l'office, dans le chœur de l'Eglise où sont les prêtres ; d'empêcher les irrévérences qui se commettent à l'Eglise, les postures indécentes, les discours inutiles ; de tenir l'Eglise, la sacristie, les linges, les ornemens, les autels, les meubles de l'Eglise, dans la décence et la propreté convenables ; enfin de sonner les cloches.

La fonction du lecteur est de lire à haute voix, ou de chanter dans l'Eglise les leçons tirées de l'ancien Testament, et les écrits des saints Pères qui font partie de l'office divin. Ils peuvent aussi catéchiser les enfans.

Les fonctions de l'exorciste sont de chasser les démons du corps des chrétiens qui sont possédés par cet esprit impur ; de préparer l'eau, le sel et tout ce qui est nécessaire pour faire l'eau bénite ; de disposer tout ce qui est nécessaire, quand l'évêque ou le prêtre doit faire quelque exorcisme, et le servir dans cette fonction ; enfin d'accompagner le prêtre, et de porter le bénitier, quand on fait dans l'Eglise l'aspersion de l'eau bénite.

Les fonctions de l'acolyte sont d'allumer les cierges, de les porter solennellement, tant à la messe qu'aux autres offices divins et aux processions ; de porter l'encensoir, et d'encenser

en certaines occasions ; de préparer le feu et l'encens ; de disposer le vin et l'eau qui doivent servir au sacrifice, et de les donner au sous-diacre dans le temps du sacrifice ; enfin d'accompagner et servir le sous-diacre, le diacre et le prêtre dans les fonctions où leur ministère est nécessaire.

Le premier des ordres majeurs ou sacrés, est le sous-diaconat. En le recevant, on contracte l'obligation de garder la continence, et celle de réciter pendant toute la vie, l'office divin, comme les bénéficiers.

Pour être promu à cet ordre, il faut être au moins dans sa vingt-deuxième année, et avoir un titre de bénéfice ou de patrimoine suffisant pour vivre. Les pères et mères, en donnant un titre de patrimoine à leurs enfans, doivent éviter d'user d'aucune fraude ; par exemple, ils ne doivent point exiger de leurs enfans qu'ils ne leur demanderont jamais rien du titre qu'ils leur font ; ce seroit mentir à l'Eglise et au Saint-Esprit, et commettre, de part et d'autre, un crime puni de mort en la personne d'Ananias et de Saphira, comme on le voit au cinquième chapitre des Actes des apôtres.

Les fonctions de sous-diacre se réduisent à six ; 1° avoir soin des vases sacrés qui servent au saint sacrifice ; 2° verser l'eau sur le vin dans le calice ; 3° chanter l'Epître aux grandes messes ; 4° soutenir le livre de l'Evangile au diacre, et le porter à baiser au prêtre ; 5° porter la croix aux processions ; 6° recevoir les offrandes du peuple ; 7° donner à laver au prêtre, et servir le diacre en toutes ses fonctions. Dans la primitive Eglise, les sous-diacres étoient les secrétaires des évêques ; ils étoient chargés d'instruire les catéchumènes et de garder les portes du sanctuaire.

Les fonctions du diacre sont de servir à l'autel, et donner au prêtre tout ce qui est nécessaire pour le service ; de l'offrir avec lui, non en consacrant comme lui, mais en s'unissant à lui, au nom du peuple ; de lire publiquement l'Evangile ; d'instruire et de prêcher quand l'évêque le trouve à propos ; d'assister l'évêque ou le prêtre dans toutes les fonctions solennelles du ministère ; de baptiser dans l'Eglise, en cas de nécessité ; d'avertir le peuple à l'Eglise quand il est nécessaire de se mettre à genoux, de se prosterner, de marcher pour les processions ; de faire sortir les excommuniés, les infidèles, les pénitens ; de renvoyer le peuple après l'office ;

d'exécuter les ordres de l'évêque, par rapport à tout ce qui regarde la police extérieure de l'Eglise, et d'être, pour ainsi dire, son œil et son bras. Autrefois les diacres donnoient dans l'Eglise la communion au peuple sous l'espèce du vin, et la portoient aux absens sous l'espèce du pain : autrefois encore ils étoient les dispensateurs des biens de l'évêque, et les distributeurs de ses aumônes.

Les fonctions des prêtres sont d'offrir le saint sacrifice de la messe, d'administrer tous les sacremens, excepté la confirmation et l'ordre, et d'annoncer la parole de Dieu ; de conduire les âmes, de bénir le peuple, et de prier pour lui.

Ils doivent posséder toutes les vertus dans le degré le plus élevé. Un prêtre est l'homme de Dieu : sa seule vue doit inspirer du respect pour notre sainte religion, et du mépris pour les vanités du monde. Tout doit parler dans un prêtre; tout doit éclairer, tout doit porter à Dieu.

Eud. Quelles sont les principales cérémonies de l'ordination des prêtres?

Er. Avant de commencer l'ordination des diacres ou des prêtres, l'archidiacre, qui avoit autrefois l'inspection sur la conduite de tous les ministres inférieurs, et qui l'a même encore dans plusieurs diocèses, prie l'évêque d'élever aux fonctions sacrées les personnes qu'il lui présente, pour faire voir qu'elles ne viennent pas d'elles-mêmes à l'ordination, mais que c'est l'Eglise qui a besoin de leur ministère, et qui les demande. Ensuite l'évêque demande le consentement du peuple, afin de n'ordonner que ceux dont la réputation est bien établie, et pour apprendre en même temps aux fidèles combien ils sont intéressés à avoir de dignes pasteurs. On récite les litanies des saints, afin d'inviter l'Eglise du ciel à se joindre à celle de la terre pour obtenir de Dieu l'abondance de ses grâces sur ceux qui vont devenir ses ministres. L'évêque fait toucher à ceux qu'il ordonne les instrumens qui servent aux fonctions du ministère qu'il leur confère, pour les mettre en quelque sorte en possession de l'exercice de leur ordre ; et il leur donne lui-même les habits qui leur conviennent, pour leur déclarer qu'ils ont le pouvoir de les porter. Il consacre les mains des prêtres avec l'huile sainte, pour demander à Dieu qu'il daigne les remplir de l'onction de son esprit, et bénir et consacrer, par la grâce de cet esprit saint, tout ce

que les mains des prêtres béniront et consacreront. Enfin les nouveaux prêtres disent la messe avec l'évêque, et consacrent avec lui, pour marquer l'unité du sacerdoce et du sacrifice de la loi nouvelle.

Eug. Pourquoi les évêques, les prêtres et les autres ministres se servent-ils, dans les cérémonies sacrées, d'habits différens des habits ordinaires?

Er. Ces habits étoient les mêmes autrefois que ceux du reste du peuple : les modes ont changé; mais l'Eglise, qui conserve avec soin les anciens usages, n'a point suivi ces variations et a gardé l'ancienne forme des habits dans les ornemens dont elle se sert ; seulement elle en a diminué la longueur et la largeur, afin de donner à ses ministres plus de facilité pour remplir leurs fonctions.

On peut d'ailleurs regarder ces habits comme des symboles propres à rappeler aux ministres du Seigneur la sainteté et la grandeur de leur caractère, et les vertus qu'ils doivent particulièrement pratiquer. Ainsi l'amict, ou le voile de linge qu'ils mettent sur leur tête, ou à l'entour de leur cou, marque la retenue qu'ils doivent avoir dans leurs paroles et dans leurs yeux. L'aube et le surplis, par leur blancheur, sont l'image de la pureté et de la grandeur dont ils doivent être revêtus. La ceinture qu'ils mettent sur l'aube est la marque de la chasteté : « Que vos reins soient ceints, dit Jésus-Christ ; » c'est-à-dire, soyez chastes. La manipule qu'ils mettent sur le bras gauche, et qui étoit autrefois une espèce de serviette ou de mouchoir, qui leur servoit à essuyer les mains et le visage, marque le fruit des bonnes œuvres. La tunique des sous-diacres et la dalmatique des diacres, sont des ornemens de joie et de solennité, qui marquent la sainte allégresse avec laquelle les ministres du Seigneur doivent servir à l'autel. L'étole est regardée comme le symbole de la puissance attachée au caractère. La chasuble est l'image de la charité et de l'autorité sacerdotale. Les brodequins et les souliers que mettent les évêques peuvent les faire souvenir qu'ils doivent avoir, comme dit saint Paul, une chaussure qui les dispose à suivre et à annoncer aux autres l'évangile de la paix. La tunique et la dalmatique que les évêques mettent l'une sur l'autre, au-dessous de la chasuble, quand ils officient pontificalement, peuvent figurer les différentes vertus dont ils doivent être

remplis ; et tous ces ornemens sont couverts par la chasuble, symbole de la charité, qui seule renferme toutes les vertus.

Les évêques, qui sont successeurs des apôtres, qui sont revêtus du même caractère, de la même autorité, du même pouvoir, et qui ont reçu, par l'épiscopat, la plénitude du sacerdoce, doivent joindre aux vertus des simples prêtres, une prudence consommée, une science non commune, un courage et une fermeté invincible, un zèle infatigable, une vigilance qui s'étende à tout, un génie vaste, une humilité profonde.

Voici de quelle manière on confère l'épiscopat. Trois évêques au moins s'assemblent pour consacrer le prêtre nommé à l'évêché, et l'un d'entre eux dit au principal consécrateur : « L'Eglise demande que le prêtre que je vous pré- » sente soit ordonné évêque. » Il fait voir par-là qu'on n'ordonne aucun évêque que pour remplir le besoin d'une Eglise vacante ; ensuite l'évêque élu fait serment entre les mains du consécrateur, pour marquer la communion qu'il veut garder toute sa vie avec le saint siége. L'évêque consécrateur l'examine sur sa foi, sur ses mœurs, et lui représente les devoirs de l'épiscopat, afin qu'il soit fidèle à les remplir. On lui met sur la tête le livre des Evangiles ouvert, pour lui faire comprendre que, par l'ordination, on lui impose le joug de l'Evangile, et qu'il doit le porter avec joie, c'est-à-dire, y conformer sa vie, ses paroles, ses actions, toute sa conduite. Les évêques consécrateurs lui imposent les mains sur la tête, pour lui communiquer la puissance qu'ils ont reçue de J. C. ; ils lui font avec le saint chrême une onction sur la tête et sur les deux premiers doigts, pour demander à Dieu que la grâce du Saint-Esprit le remplisse et l'accompagne toujours. On lui donne la crosse ou le bâton pastoral, pour le mettre en possession de l'autorité épiscopale ; et un anneau, pour lui faire comprendre qu'il vient de contracter une espèce de mariage avec l'Eglise au gouvernement de laquelle il est appelé. On lui met le livre des Evangiles entre les mains, pour l'avertir que l'un de ses premiers et de ses plus indispensables devoirs est d'annoncer l'Evangile au peuple ; et on ne le lui donne qu'après l'avoir tenu long-temps ouvert sur ses épaules, afin de lui faire comprendre qu'il ne doit prêcher l'Evangile qu'après s'en être rempli lui-même, et qu'il doit avoir porté

le joug de Jésus-Christ, pour apprendre efficacement aux autres à le porter. A la fin de la messe, qu'il célèbre avec celui qui l'a consacré, on lui donne la mitre, que l'on peut regarder comme un casque dont l'Eglise couvre la tête des évêques, pour les rendre terribles à tous les adversaires du salut. On lui donne des gants, image de la pureté et de l'innocence de Jésus-Christ, dont l'évêque doit être revêtu, pour rendre agréables à Dieu et utiles au peuple les sacrifices et les prières qu'il offrira. Après toutes ces cérémonies, on chante le *Te Deum*, pour rendre grâces au Très-Haut du présent qu'il vient de faire à son Eglise, en lui donnant un pasteur digne de la conduire; on intronise le nouvel évêque pour le mettre en possession de la chaire épiscopale, et pour lui apprendre que sa principale fonction est de distribuer au peuple le pain de la parole; enfin on le conduit dans les différentes parties de l'Eglise, pour donner aux fidèles la consolation de recevoir la bénédiction du nouveau prélat.

Les peuples doivent honorer et respecter les prêtres, les évêques et tous les ecclésiastiques, comme les ministres de Jésus-Christ, et les dispensateurs des mystères de Dieu. Ils ne doivent point exiger d'eux des choses contraires aux lois de l'Eglise et à la bienséance de leur caractère; ils ne doivent point les ravaler à des fonctions au-dessous de leur état, quand même ils seroient assez lâches ou assez peu instruits pour le souhaiter eux-mêmes et pour le demander. Ils doivent honorer et respecter le caractère sacerdotal dans ceux mêmes qui, par leur conduite, le déshonorent, et qui scandalisent l'Eglise; enfin, ils doivent couvrir leurs défauts, bien loin de les dévoiler ou de les relever malignement, et prier pour eux.

Voilà à peu près, mes chers enfans, tout ce que vous devez savoir sur cette matière. Mais avant de finir, observez que l'ordre, dont l'évêque seul est ministre, imprime dans l'âme un caractère ineffaçable qui empêche, comme je vous l'ai dit, qu'on ne puisse le réitérer; et que tous les ordres inférieurs à la prêtrise se rapportant au sacerdoce comme à leur perfection et à leur source, il s'ensuit qu'ils ne composent qu'un seul et même sacrement.

Remarquez encore que l'on commet un très grand crime,

lorsqu'on entre dans l'état ecclésiastique, sans s'être longtemps éprouvé soi-même, sans avoir consulté des personnes éclairées, sans avoir examiné mûrement si l'on est appelé à cet état.

On peut reconnoître sa vocation, quand on remarque en soi-même un détachement absolu du monde, un désintéressement sans bornes, une charité infatigable, un zèle ardent de la gloire de Dieu et du salut du prochain, une prudence éclairée, une fermeté sage, un courage généreux, une patience tranquille dans la contradiction, une chasteté constante, des talens et des lumières propres au service de l'Eglise, l'amour du travail et de l'étude, l'esprit de retraite, l'éloignement de toute sensualité et de toute vaine curiosité, l'humilité et la docilité, enfin l'amour de la prière.

Mais ces qualités et ces vertus ne suffisent pas : il faut encore être exempt de toute irrégularité; car l'irrégularité est un empêchement canonique qui rend ceux dans lesquels il se rencontre incapables de recevoir les ordres sacrés, ou, s'ils les ont reçus, d'en exercer les fonctions.

On contracte l'irrégularité par quelques défauts ou par quelques crimes.

Les défauts qui rendent irréguliers sont de plusieurs sortes. Les uns attaquent l'esprit : telles sont l'imbécillité, la démence, la possession du démon, l'ignorance crasse ; les autres attaquent le corps : telles sont la privation de quelque membre nécessaire pour célébrer avec décence les saints mystères, la mutilation, en un mot, les difformités corporelles qui rendent l'homme méprisable aux yeux du stupide vulgaire, que ces infirmités frappent plus que les qualités de l'esprit et du cœur.

Les défauts qui concernent la naissance et la réputation emportent aussi l'irrégularité. Ainsi, les bâtards, les esclaves, les gens infâmes sont inhabiles à recevoir les saints ordres : il en est de même de ceux qui n'ont pas l'âge porté par les ordonnances de l'Eglise, qui ont été mariés deux fois, qui, dans les charges qu'ils ont exercées, ont contribué, soit directement, soit indirectement, à la mort de quelqu'un, ceux enfin qui, ayant eu l'administration d'un bien, n'en ont pas encore rendu compte.

Les crimes par lesquels on contracte l'irrégularité sont

l'homicide volontaire, l'hérésie professée publiquement, le violement des censures, la réception non canonique des ordres, la réitération volontaire du baptême.

Les évêques peuvent donner des dispenses de plusieurs irrégularités : le pape dispense de toutes. Mais, selon la doctrine du concile de Trente, il n'y a de dispenses légitimes que celles qui sont fondées sur une cause urgente et juste, et sur le grand avantage que l'Eglise peut en retirer. Actuellement, qu'est-ce que le mariage?

DU MARIAGE.

Eug. C'est une société légitime entre l'homme et la femme, que Dieu même a instituée, lorsqu'il a dit à Adam et à Ève, qu'il venoit de créer : *Croissez et multipliez.*

Er. Avant Jésus-Christ, le mariage n'étoit qu'un contrat civil qui, de sa nature, établissoit entre l'homme et la femme un engagement, une communauté indissoluble jusqu'à la mort de l'un ou de l'autre. Mais ce divin Sauveur l'a élevé à la dignité de sacrement.

Le mariage, considéré comme sacrement, est un signe sensible qui confère la grâce à ceux qui le reçoivent, et qui représente l'union de J. C. avec l'Eglise; et voici en quoi consistent cette image et cette représentation.

Comme J. C. a quitté son père pour s'unir à l'Eglise, ainsi l'homme quitte son père et sa mère pour s'unir à sa femme.

L'Eglise a été formée de J. C., comme la femme a été formée de l'homme.

Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, comme le mari est le chef de la femme.

L'Eglise et J. C. ne font qu'un : il en est de même de l'homme et de la femme.

Un même esprit anime J. C. et son Eglise : un même esprit doit animer les personnes mariées.

Jésus-Christ aime l'Eglise, et l'Eglise respecte son divin époux ; tels doivent être les sentimens du mari envers sa femme, et de la femme envers son mari.

Jésus-Christ est uni inséparablement à l'Eglise ; il ne l'abandonnera jamais : rien ne peut rompre leur union et leur fidélité réciproques. Il en est de même du mari et de la femme : ils doivent, pendant leur vie, se garder une fidélité

inviolable, et leur union ne peut être rompue que par la mort de l'une des parties.

Il suit de là que l'union sacrée du mariage ne peut être contractée qu'entre un seul homme et une seule femme, et que la polygamie, c'est-à-dire, la pluralité des femmes, quoique permise, ou plutôt tolérée dans l'ancienne loi pour la propagation du genre humain, est absolument interdite par la loi de Jésus-Christ, puisque, si elle étoit encore praticable, le mariage ne pourroit plus représenter l'union du Sauveur avec son Eglise, ce qui lui donne particulièrement la vertu et la dignité de sacrement.

Eud. Peut-on se marier indistinctement à toutes sortes de personnes?

Er. Non; il y a deux sortes d'empêchemens qui peuvent mettre obstacle à cette alliance à l'égard de certaines personnes: les uns rendent le mariage nul, quand même il seroit déjà contracté; on les appelle, pour cette raison, empêchemens dirimans: les autres ne rompent point le mariage; mais ils font qu'on ne peut se marier sans péché, et on les nomme empêchemens non dirimans.

Il y a neuf principaux empêchemens dirimans. 1° L'*erreur*. Par exemple, l'intention de Pierre est d'épouser Thérèse: on le trompe, et il donne son consentement à Catherine, qu'il croit être Thérèse. Le mariage fait avec Catherine est nul.

2° *Le vœu solennel de chasteté.* Un religieux ou une religieuse, ou un homme qui a reçu les ordres sacrés, ne peuvent se marier; et, s'ils le font, le mariage est nul.

3° *La parenté.* Il est défendu aux parens, jusqu'au quatrième degré inclusivement, de se marier ensemble, sous peine de nullité de leur mariage.

4° *La différence des religions.* Il n'est pas permis aux chrétiens de se marier avec les infidèles qui ne sont pas baptisés; et s'ils le font, leur alliance est nulle. Il n'en est pas ainsi de celle que l'on contracte avec les hérétiques: elle est défendue; mais elle n'est pas nulle, si d'ailleurs il n'y a point d'autres empêchemens.

5° *La violence.* Quand le consentement d'une des parties n'est pas libre, mais extorqué par la violence, le mariage est nul.

6° *L'honnêteté publique.* Quand on est fiancé avec une personne, si les fiançailles viennent à se rompre, soit par la mort, soit par le vœu solennel de chasteté d'une des parties, avant l'accomplissement du mariage, soit par le mutuel consentement, soit enfin par le mariage fait avec une autre personne, on ne peut se marier ni avec le père ou la mère, ni avec le frère ou la sœur de son fiancé ou de sa fiancée; et le mariage contracté avec ces personnes seroit nul.

7° *L'alliance.* Il y a deux sortes d'alliances : celle qui est contractée par le mariage et celle qui est contractée par le sacrement de baptême ou par celui de confirmation.

L'empêchement de l'alliance contractée par le mariage consiste en ce qu'un mari est allié à tous les parens de son épouse; en sorte qu'après la mort de l'un ou de l'autre, ils ne peuvent se marier avec leurs alliés réciproques, jusqu'au quatrième degré inclusivement, sous peine de nullité de mariage.

L'empêchement de l'alliance spirituelle consiste en ce qu'il se fait une alliance, 1° entre celui ou celle qui a baptisé et l'enfant qui a reçu le baptême et ses père et mère; en sorte que la personne qui a baptisé ne peut jamais se marier avec l'enfant ni avec le père ou la mère de l'enfant; 2° entre l'enfant baptisé ou confirmé et son parrain et sa marraine de baptême ou de confirmation; en sorte que ni le parrain ni la marraine ne peuvent jamais se marier avec cet enfant; 3° entre le parrain et la marraine de baptême ou de confirmation et le père et la mère de l'enfant baptisé ou confirmé; en sorte que ni le parrain ni la marraine ne peuvent jamais épouser le père ou la mère de l'enfant, s'ils deviennent veufs, le tout à peine de nullité.

8° *Le rapt.* C'est l'enlèvement d'une personne, ou contre sa volonté ou contre celle de ses père et mère ou de ses tuteurs ou curateurs. On ne peut, dans ce cas, épouser la personne enlevée, si elle n'a été remise en pleine liberté, sans quoi le mariage est nul.

9° Enfin, *la clandestinité.* Pour qu'un mariage soit valide, il doit être fait en face de l'Eglise, en présence du curé ou d'un prêtre qu'il a chargé de tenir sa place, des parties et des témoins.

Deux ou trois témoins suffisent pour la validité du ma-

riage; mais, en France, les lois du royaume en exigent quatre.

Il y a deux empêchemens non dirimans. 1° *La défense de l'Eglise.* Il n'est pas permis de se marier, sans dispense, depuis le premier dimanche de l'avent jusqu'au jour de l'Epiphanie inclusivement, et depuis le premier jour du carême jusqu'au jour de l'octave de Pâques inclusivement. Il y a des diocèses où l'on ne marie personne les dimanches ni les fêtes, ni les jours de jeûne; et cet usage est très raisonnable.

Il n'est pas permis de se marier ailleurs qu'à l'église; et s'il n'y a dispense, cette église doit être la paroisse des parties, ou du moins de l'une des parties; et c'est ordinairement celle de l'épouse.

Enfin, il n'est pas permis de se marier avant de s'être soumis aux formalités préliminaires prescrites par l'Eglise, qui sont la publication des bans, faites pendant trois dimanches ou fêtes, dans les paroisses des parties qui veulent contracter, pour découvrir s'il n'y a point d'empêchement, et l'examen exact de l'état des parties, pour savoir si elles sont libres pour contracter, et suffisamment instruites et disposées pour recevoir le sacrement de mariage.

2° *Les fiançailles contractées avec un autre.* On ne peut, sans crime, se marier avec une personne, quand on est fiancé avec une autre, tant que les fiançailles subsistent.

Tels sont les cas les plus ordinaires où le mariage est tantôt nul et tantôt simplement criminel. Retenez-les bien, mes chers enfans; car vous ne savez peut-être pas encore à quel état la Providence vous destine; et quand d'ailleurs ces instructions vous seroient inutiles pour vous-mêmes, elles peuvent beaucoup vous servir pour éclairer une infinité de personnes qui souvent se marient sans trop savoir ce qu'elles font.

Eud. Quelles fins se propose-t-on quand on se marie?

Er. De se sanctifier et de vivre en paix dans la crainte du Seigneur, avec la personne à laquelle on s'unit; d'avoir et d'élever chrétiennement des enfans; de trouver un remède à la concupiscence.

Eud. Quelles sont, je vous prie, les cérémonies du mariage?

Er. Les futurs époux se rendent à l'église et se présentent

au prêtre, qui bénit un anneau que l'époux met au quatrième doigt de la main gauche de son épouse, pour marquer l'alliance, et une pièce de monnoie que l'époux donne à l'épouse, pour marquer le douaire dont il la gratifie. Le mari met ensuite la main droite dans celle de la mariée. Le prêtre leur demande s'ils consentent à s'épouser; et sur leur réponse expresse, il leur donne la bénédiction nuptiale, puis il commence la messe. A l'offertoire, les deux époux vont à l'offrande, tenant chacun un cierge à la main, pour marquer leur innocence baptismale qu'ils ont conservée, ou qu'ils ont dû réparer par le sacrement de pénitence. Dans quelques églises, lorsque le prêtre est au *Pater,* on leur étend un voile ou poêle sur la tête, et le ministre interrompt le sacrifice pour donner aux époux une seconde bénédiction. Cette cérémonie représente celle de la bénédiction du lit nuptial des nouveaux mariés, que le prêtre alloit faire autrefois après avoir administré le sacrement. Mais elle ne se pratique point quand l'épouse est veuve, parce qu'étant obligée autrefois d'apporter le lit dans la communauté, ce lit étoit censé avoir été béni lors de son premier mariage.

Eug. Comment les gens mariés doivent-ils se comporter les uns avec les autres?

Er. Avec sagesse, avec honnêteté, avec pureté. Il faut avoir une douceur, des égards, des prévenances mutuelles.

Le mari doit aimer son épouse, lui donner bon exemple, compatir à ses foiblesses et à ses infirmités, s'ouvrir à elle sur ses affaires, autant que la prudence le peut permettre. Il est le maître : avant le péché, c'étoit une douce supériorité qui a été changée en une amère domination pour punir l'orgueil de la femme. Ce joug est un effet du péché; un époux vertueux sait le rendre aimable; et l'union de deux cœurs chrétiens forme un accord si parfait, et rend l'obéissance de la femme si facile, si agréable, qu'on diroit qu'elle partage le commandement avec son époux.

L'épouse, de son côté, doit respecter et honorer son époux, lui être soumise, quand même il seroit d'une humeur fâcheuse, faire son possible pour le porter à la vertu, le gagner à Dieu par ses exemples, sa patience, et l'uniformité de sa vie; enfin, ne jamais oublier que son bonheur est attaché à sa complaisance et à sa douceur.

Eud. Quels sont les devoirs des gens mariés à l'égard de leurs enfans?

Er. Ils doivent les accoutumer, dès leurs plus tendres années, aux exercices de la religion et les leur faire aimer.

Ne leur souffrir aucune mauvaise inclination, et ne rien dire ou faire en leur présence qui puisse les détourner de la vertu et leur inspirer l'amour du monde.

Ne point souffrir qu'ils fréquentent aucun autre enfant qui ne soit fort sage, ni qui soit d'un autre sexe.

Les châtier quand ils sont indociles, mais le faire sans colère, et veiller tellement sur eux, soit par eux-mêmes, soit par d'autres, qu'on ne les perde jamais de vue.

Ne leur choisir pour maîtres que des personnes de bonnes mœurs, qui connoissent la religion, qui l'aiment et qui la pratiquent.

Il faut songer de bonne heure à les établir d'une manière proportionnée à leur naissance; mais le faire sans cupidité; ne point forcer leur inclination, avoir égard à leur choix, l'éclairer par des conseils, et ne leur procurer que des partis honnêtes, et qui ne soient pas pour eux un obstacle au salut.

Enfin, les parens doivent entretenir, autant qu'ils le peuvent, la paix et l'union entre leurs enfans, et pour cet effet, leur témoigner à tous un amour à peu près égal; dans le partage de leurs biens, observer entre eux une distribution exacte, autant que les lois du pays où l'on vit le peuvent permettre.

Eug. Quels sont les devoirs des gens mariés à l'égard de leurs domestiques?

Er. Ils doivent se considérer comme en étant les pères et les pasteurs, et dans cette vue, les aimer, pourvoir à leurs besoins spirituels et temporels, et regarder cette obligation comme une des plus importantes dont Dieu leur demandera compte.

Eud. Je n'ai plus qu'une question à vous faire : dites-moi, je vous supplie, ce que c'est que le divorce?

Er. C'est une cérémonie qui dissout l'union conjugale, et donne au mari et à la femme la liberté de se remarier.

Ce divorce est blâmé dans l'Ecriture. Jésus-Christ y enseigne clairement que le mariage doit être indissoluble, et que, si Moïse le permit aux Juifs, ce ne fut que par égard

pour la foiblesse et l'indocilité de leur cœur. Ce n'étoit pas l'institution primitive. En conséquence, il défend aux chrétiens de se séparer d'avec leurs femmes; il excepte cependant le cas d'adultère; et, dans ce cas, la séparation du corps est permise; mais il n'est pas permis pour cela aux parties de contracter d'autres mariages, jusqu'à la mort de l'une des deux, le mariage étant indissoluble de sa nature.

Outre l'adultère, il est encore d'autres raisons qui peuvent autoriser la séparation. Par exemple, si le mari attente sur la vie de sa femme, ou la femme sur la vie de son mari; si l'un des deux a été violemment frappé ou considérablement outragé par l'autre, et s'il y a lieu de craindre que ces brutalités ne continuent.

Mais il ne faut recourir à ce moyen violent de faire cesser un grand mal, qu'après avoir employé inutilement toutes les ressources capables de ramener et d'adoucir la personne coupable; qu'après avoir consulté des personnes sages, éclairées, désintéressées; qu'après s'être mis en état de ne rien faire avec légèreté, avec précipitation, et dans la passion.

ENTRETIEN XVIII.

De la Prière en général, et de l'Oraison mentale en particulier.

Eugène. Voudriez-vous bien nous apprendre ce que c'est que la prière?

Eraste. C'est une élévation de l'âme vers Dieu, pour obtenir de sa miséricorde les biens que nous croyons par la foi, et que nous attendons par l'espérance, ou pour lui rendre grâces des bienfaits dont il a daigné nous combler. La prière se divise en *intérieure* et en *extérieure*, en *publique* et en *particulière*.

Eudoxie. La prière est-elle nécessaire?

Er. Sans doute, puisque la prière n'est autre chose qu'un hommage que la créature intelligente doit à la souveraine majesté de Dieu, comme au premier être, au principe et à la fin de toutes choses.

Eud. Sur quoi est fondée la nécessité de la prière?

Er. Sur l'extrême pauvreté où l'homme est réduit par le péché; il n'a rien de lui-même, il ne peut rien, et n'a droit à rien : Dieu seul peut remplir par sa libéralité les besoins qu'il éprouve; mais, comme il n'accorde aucune grâce qu'à la prière, nous devons donc demander si nous voulons recevoir; nous devons chercher, si nous voulons trouver; nous devons frapper, si nous voulons qu'on nous ouvre.

Eug. Quel est le principe de la prière?

Er. L'esprit de Dieu, qu'un prophète appelle *l'esprit de grâce et de prière*. La prière, qui demande à Dieu les véritables biens, ne vient point et ne peut point venir de nous. Si nous ne sommes point capables d'avoir de nous-mêmes aucune bonne pensée, comme de nous-mêmes, et si c'est Dieu qui nous en rend capables, comment pourrions-nous de nous-mêmes élever notre cœur à Dieu par de saints désirs? « L'esprit, dit S. Paul, nous aide dans notre foiblesse; car nous ne savons rien demander comme il faut dans la prière; mais l'esprit demande lui-même pour nous par des gémissemens ineffables, et celui qui pénètre le fond des cœurs sait bien quels sont les désirs de l'esprit, parce qu'il ne demande pour les saints que ce qui est selon Dieu. »

Préparons donc à ce divin esprit l'entrée de nos cœurs, et employons tous les moyens qui peuvent l'attirer à nous : vie sérieuse, vie de retraite, mortification des sens, vigilance sur toutes nos paroles et sur toutes nos démarches, sur nos désirs, sur nos pensées même; évitons soigneusement tout ce qui pourroit l'éloigner : vie livrée au jeu, visites inutiles, amusemens frivoles, spectacles profanes, lectures et conversations dangereuses, occupations qui font perdre de vue Dieu et la grande affaire du salut.

Eug. En quelle disposition faut-il être pour prier avec fruit?

Er. Le fond ou l'âme de la prière est ce gémissement ineffable que le Saint-Esprit produit dans nos cœurs. Sans ce gémissement, la prière n'est qu'un vain son de paroles, ou tout au plus une occupation de l'esprit; ou, pour mieux dire, sans ce gémissement, il n'y a point de prière; car lire des yeux, prononcer du bout des lèvres les plus belles oraisons, ce n'est point prier; y avoir même l'esprit attentif, ce n'est point prier.

Encore une fois, mes chers amis, ne vous y trompez pas, on ne prie que par le gémissement intérieur.

Or, ce gémissement a son principe dans la faim et la soif de la justice, c'est-à-dire, dans un ardent désir d'être uni à Dieu par une charité parfaite; et, si ce désir manque, la prière, bien loin d'être utile, ne fait qu'irriter le Très-Haut.

D'où il suit, 1° que la prière des impies, des amateurs du monde, de tous ceux qui demeurent volontairement dans le péché, sans penser à retourner à Dieu, n'est point une prière, puisqu'elle n'est point animée du gémissement du cœur; mais un mensonge et une hypocrisie, puisqu'ils demandent à Dieu tout autre chose que ce qu'ils désirent.

2° Que la prière non seulement des vrais justes, mais encore des pécheurs pénitens et convertis, est agréable à Dieu, parce qu'elle est accompagnée de gémissemens plus ou moins profonds, selon le degré de justice des uns, et la ferveur de la pénitence des autres.

3° Que les pécheurs mêmes non encore convertis, mais qui commencent à sentir le poids de leurs péchés, et à désirer sincèrement la justice, quoique d'une manière foible et imparfaite, prient véritablement et utilement, pourvu qu'ils gémissent, parce que c'est par le gémissement qu'on prie.

Eud. Quelles sont les qualités d'une bonne prière?

Er. Elle doit être faite au nom de Jésus-Christ, avec attention, avec humilité, avec confiance et avec persévérance.

Prier au nom de Jésus-Christ, c'est s'appuyer uniquement sur ses mérites, sur sa chasteté, sur le prix de son sang; c'est, lorsqu'on se présente devant Dieu, s'unir à la prière et au sacrifice de notre médiateur; c'est ne rien demander que par rapport aux biens que le divin Sauveur nous a mérités, et qui ne soit avoué de lui; c'est être intimement persuadé que c'est lui-même qui forme en nous notre prière par l'opération de son esprit consolateur et vivifiant.

Prier avec attention, c'est s'appliquer de tout son cœur à cette sainte action, c'est bannir de son esprit toute pensée charnelle et mondaine, et ne songer à rien autre chose qu'à ce qu'on demande à Dieu. Quelle négligence en effet de se laisser emporter par des pensées folles et profanes, dans le temps qu'on prie le Seigneur, comme s'il y avoit quelque chose dont on doive être plus occupé que de ce qu'on dit à

Dieu! Eh! comment osez-vous demander à l'Eternel qu'il vous écoute, lorsque vous ne vous écoutez pas vous-même? Conduite absurde! vous voulez que Dieu se souvienne de vous, dans le temps que vous vous oubliez vous-même!

Eud. Est-ce que Dieu rejette toute prière qui est troublée ou interrompue par des distractions?

Er. Il faut distinguer deux sortes de distractions : les volontaires et les involontaires.

Les distractions, si elles sont absolument involontaires, n'empêchent pas le fruit de la prière. Ce sont des effets de notre foiblesse et de la malice du démon, qui doivent nous humilier et nous faire gémir, mais qui ne doivent point nous décourager, parce que Dieu les souffre avec patience, et nous les rend utiles par sa bonté.

Les distractions volontaires sont telles ou en elles-mêmes, ou dans leur principe.

Elles sont volontaires en elles-mêmes, lorsque, de propos délibéré, on se détourne de l'attention à la prière pour penser à autre chose, ou qu'on admet volontairement des pensées qui se présentent, et qu'on s'y arrête sans les désavouer.

Elles sont volontaires dans leur principe, quand elles sont un effet de la dissipation où l'on s'est jeté volontairement, ou de l'amour du monde dont on est plein.

Il est évident que les distractions du premier genre rendent la prière inutile, et même mauvaise, puisque c'est insulter au Tout-Puissant, au pied même du trône où l'on vient se prosterner pour implorer sa miséricorde.

Celles du second genre ne peuvent être excusées, non plus qu'une mauvaise action faite sans connoissance, par un homme ivre, qui s'est enivré volontairement. On a beau dire que ces égaremens d'esprit arrivent malgré nous; qu'on voudroit en être délivré; qu'on le demande à Dieu; qu'on s'efforce de repousser ces retours importuns. Vaines excuses dans celui qui ne va pas jusqu'à la cause du mal, et qui demeure volontairement attaché au monde et à une vie de dissipation. Un gouverneur a laissé sa place ouverte et sans défense, l'ennemi y est entré, et s'en est rendu maître. Le prince recevra-t-il les excuses de cet officier, lorsqu'il lui dira qu'à peine les ennemis étoient entrés dans la ville, il a marché contre eux, et qu'il a fait des prodiges de valeur pour les repousser? Il sera puni

comme un sujet infidèle, précisément parce qu'il a manqué à un devoir essentiel de sa charge, qui étoit de tenir les portes de la place fermées pendant la nuit, et de poser des corps-de-garde à toutes les avenues, pour en défendre l'approche aux ennemis.

Préparons-nous donc à la prière, et ne soyons pas comme un homme qui tente Dieu; car s'exposer au danger sans précaution, avec la confiance que le Seigneur nous en préservera, c'est le tenter; et c'est ce que fait celui qui, se mettant en prière sans aucune préparation, se flatte néanmoins de l'espérance du secours divin, pour être ou préservé des distractions, ou fortifié contre les distractions. Menons une vie réglée sur les maximes de l'Evangile, une vie détachée des cupidités du siècle, une vie occupée, une vie sérieuse. Avant de prier, songeons quel est celui qui va nous occuper; pensons sérieusement à ce que nous allons lui demander; recueillons toutes les facultés de notre âme, pour les élever vers cet être bienfaisant.

Prier avec humilité, c'est paroître devant Dieu avec un sentiment de notre pauvreté et de notre indignité.

Prier avec confiance, c'est se faire de son indignité même et de sa misère un titre pour avoir accès auprès d'une miséricorde que les plus grands crimes ne peuvent épuiser; c'est croire fermement que Dieu peut faire ce que nous lui demandons, qu'il peut nous guérir, quelque enraciné que soit notre mal; qu'il nous a promis de nous accorder tout ce que nous lui demanderions comme il faut; qu'un grand nombre de pécheurs aussi méchans que nous ont été exaucés et ont obtenu miséricorde; que Jésus-Christ, notre Sauveur, nous soutient, et nous sert de médiateur et d'avocat; que l'Esprit saint prie lui-même en nous, qu'il supplée à notre foiblesse, et que ses cris sont toujours exaucés.

Enfin, prier avec persévérance, c'est prier toujours, et ne point se lasser ni se rebuter, lorsque Dieu diffère de nous exaucer, et lors même qu'il paroît sourd à nos prières. Car si Dieu diffère quelquefois de vous accorder ce que vous lui demandez, ce n'est pas qu'il vous refuse ses dons, mais c'est qu'il veut vous les faire estimer ce qu'ils valent. On obtient avec plus de joie ce qu'on a désiré et attendu long-temps, et l'on connoît moins le prix des grâces, lorsqu'elles sont ac-

cordés aux premiers désirs. Demandez, cherchez, faites instance : Dieu vous garde ce que vous lui demandez ; mais il ne veut pas vous le donner dans l'instant, afin que vous apprenniez à désirer de si grands biens avec une grande ardeur.

Eug. Doit-on prier souvent?

Er. Jésus-Christ nous ordonne de toujours prier; S. Paul nous dit de le faire sans relâche. Cette prière continuelle est aussi nécessaire à l'âme que la respiration l'est au corps ; mais cela s'entend du désir habituel de la justice, et non de la prière vocale, qui ne peut être continuelle. Ainsi nous prierons toujours, si nous aimons toujours Dieu, désirant toujours la justice, et faisant toutes nos actions dans la vue de plaire à ce père généreux, qui ne cesse de répandre sur nous, jour et nuit, ses grâces et ses bienfaits.

Eud. Que faut-il demander dans la prière?

Er. Cherchez premièrement, dit Jésus-Christ, le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Ainsi, le premier et le principal objet de nos prières est la vie éternelle et la justice, c'est-à-dire, la charité qui y conduit. C'est pour Dieu que nous avons été faits : c'est pour le voir, l'aimer, régner avec lui, vivre de lui dans l'éternité, après avoir vécu pour lui pendant notre séjour sur la terre; c'est donc proprement Dieu seul que nous devons désirer. Pour les autres choses, s'il est permis de les demander, ce ne doit être que par rapport à Dieu et à la justice, c'est-à-dire, en tant qu'elles peuvent être des moyens de parvenir à cette fin bienheureuse.

Quand donc vous demandez à Dieu des choses qu'il approuve, qu'il commande, qu'il promet dans le siècle futur, demandez sans craindre, et faites instance, autant que vous pouvez, dans la prière, pour obtenir ces biens ; car Dieu les accorde toujours par un effet de sa bonté : c'est dans sa miséricorde, et jamais dans sa colère, qu'il les donne. Mais si vous demandez des choses temporelles, demandez-les avec réserve; demandez-les avec crainte; priez-le qu'il vous les donne, si elles vous sont utiles ; consentez qu'il vous les refuse, s'il sait qu'elles vous seront nuisibles : c'est le médecin et non pas le malade, qui connoît ce qui peut nuire ou contribuer à la santé.

Eug. Vous allez sans doute nous dire un mot de la prière intérieure?

Er. La prière intérieure, que l'on appelle encore oraison mentale, est celle qui se passe tout entière dans l'esprit, sans avoir besoin de paroles. Prier mentalement s'est s'occuper en la présence de Dieu de saintes pensées, et s'unir à lui par des affections et des désirs, dont la faim et la soif de la justice soient le principe.

Eug. Tout le monde est-il obligé de prier de la sorte?

Er. Tout chrétien est obligé de penser à Dieu, de s'occuper de ses divines perfections, de sa sagesse, de sa providence, de sa justice, de sa miséricorde, de méditer sa loi sainte, et les mystères de la religion. Tout chrétien est obligé de penser à l'éternité, à la mort, aux jugemens de Dieu; de réfléchir sur soi-même, sur ses défauts, sur ses misères; d'examiner sérieusement l'état de son âme, ses progrès dans la vertu et dans l'amour de Jésus-Christ, ou ses affoiblissemens et ses déchets. Une considération profonde sur tous ces objets, si elle est faite avec un esprit de foi et de religion, doit être naturellement suivie ou entremêlée de sentimens de piété, de mouvemens de crainte, d'amour et de reconnoissance pour Dieu, de saints désirs d'être unis à lui, d'être conformes à Jésus-Christ, d'avoir part aux bienfaits de sa rédemption, de gémissemens sur nos foiblesses; de prières pour obtenir le secours divin dont nous sentons un besoin si pressant; d'une humble confiance que la bonté du Seigneur exaucera nos demandes; et voilà précisément cette oraison intérieure, dont l'obligation est indispensable à tous les chrétiens qui veulent opérer leur salut.

Eud. L'oraison mentale est un exercice dont je me crois incapable; car mon esprit est si léger, si dissipé, si distrait, qu'il ne peut soutenir une prière purement intérieure.

Er. Vous vous abusez vous-même, ma chère Eudoxie; car, quelque volage que soit votre esprit, il est impossible, si vous avez quelque amour pour Dieu, que vous ne réfléchissiez point sur les vérités de la religion, sur les bienfaits du Très-Haut, sur vous-même, et que vous ne vous abandonniez quelquefois à de pieux désirs, et à des sentimens de cœur dont le Seigneur est l'objet; et dès lors vous priez mentalement. Il n'est pas nécessaire que ces réflexions, accompagnées de bons mouvemens, durent long-temps. La prière peut être fort courte, et néanmoins très pure et très ardente.

D'ailleurs, ne pouvez-vous pas fixer votre esprit par quelque bonne lecture, qui fera naître dans votre cœur des sentimens de foi, d'espérance et d'amour? Livrez-vous alors à ces sentimens, et vous prierez d'une manière très agréable à Dieu et très utile pour vous. Vous voyez donc combien votre excuse est frivole.

Eud. J'en conviens; mais comment remédier à la sécheresse et à la stérilité que j'éprouve? J'ai toutes les peines du monde à produire des réflexions.

Er. Supposons-le, ma chère enfant; ne pouvez-vous pas du moins emprunter les réflexions des autres, et vous les approprier encore une fois par la lecture; vous faire l'application des vérités que vous lisez; examiner quels sont à ce sujet vos sentimens, vos dispositions, votre conduite; vous humilier devant Dieu de ce que vous êtes encore si éloignée de la perfection à laquelle il vous ordonne de travailler sans cesse; le prier de changer votre cœur, et d'y imprimer ces vérités? En lisant l'Evangile, par exemple, ne pouvez-vous pas convertir en prières les enseignemens, les préceptes, les exhortations, les reproches et les faits même que vous y rencontrez à chaque instant? Tout est bon, mes chers enfans, pourvu que le cœur parle à Dieu. Si ces moyens ne vous réussissent pas, soyez persuadée que la source de vos distractions et la cause de votre sécheresse viennent de l'infidélité et de l'indifférence. Vous ne pouvez vous entretenir avec Dieu, parce que vous êtes trop loin de lui pour lui parler et pour l'entendre: c'est par la foi et par l'amour qu'on s'en approche.

ENTRETIEN XIX.

De la Prière extérieure, et de l'Oraison Dominicale.

Eugène. Qu'entendez-vous, s'il vous plaît, par la prière extérieure?

Eraste. La prière extérieure, que l'on appelle encore prière vocale, est celle qui se fait en articulant des paroles. Nous devons prier de bouche aussi bien que de cœur; mais, pour le faire utilement, il faut que les expressions soient dic-

tées par les sentimens du cœur, la prière étant une sorte d'affaire qui se traite plutôt par des gémissemens et des larmes, que par des paroles et des discours; et ce sont ces larmes seules, ces seuls gémissemens, qui parviennent au trône de celui qui a tout fait par sa parole, et qui n'a pas besoin des nôtres.

On peut faire usage des livres qui contiennent les oraisons et les prières que l'Eglise a composées, ou qu'elle a consacrées; mais il n'en faut point abuser, et voici en quoi consiste l'abus qu'on ne fait que trop souvent de ces pieuses formules. On se contente de réciter ces prières du bout des lèvres, sans être pénétré de ce qu'on dit. Souvent aussi l'on s'imagine que pour être pénétré d'amour de Dieu, de douleur de ses péchés, de reconnoissance, etc., il suffit de réciter avec attention les actes d'amour, de contrition et de gratitude qu'on trouve dans les livres. Quelquefois même on croit que la longueur des prières vocales est un moyen d'être plutôt exaucé, tandis que Jésus-Christ lui-même a dit : « Ne soyez » pas grands parleurs dans vos prières, comme les païens, » qui s'imaginent qu'à force de paroles ils obtiennent ce qu'ils » demandent. Ne vous rendez pas semblables à eux, parce » que votre père connoît vos besoins, avant même que vous » les exposiez à ses yeux. »

Eudoxie. Que faut-il donc faire pour ne point tomber dans cet abus?

Er. Il faut, je le répète, il faut que le cœur soit d'intelligence avec la bouche; il faut s'efforcer d'exciter dans sa volonté les sentimens qui sont exprimés dans les actes dont on récite les formules, et prier le Seigneur de les faire naître lui-même au fond de notre cœur par sa grâce. Enfin, soit qu'on récite des prières longues, soit qu'on en récite de courtes, il faut se bien persuader qu'on n'est exaucé qu'à proportion de l'ardeur, de la ferveur et de la foi avec laquelle on prie. La prière est trop longue, quelque courte qu'elle soit, quand le gémissement intérieur ne la produit pas : elle n'est jamais trop longue, quand le cœur parle.

Eug. Quelle est la plus excellente et la plus parfaite de toutes les prières vocales?

Er. C'est celle que Jésus-Christ lui-même nous a apprise, et qu'on appelle, par cette raison, la prière du Seigneur ou

l'oraison dominicale. Cette divine prière contient tout ce que nous pouvons, tout ce que nous devons demander à Dieu, soit pour la gloire de son saint nom, soit pour notre salut éternel, soit pour nos besoins spirituels et temporels. Elle est composée d'une petite préface et de sept demandes : récitez-les, chère Eudoxie, et je vous les expliquerai.

Eud. *Notre Père, qui êtes aux cieux.*

Er. Dieu qui est *notre père* par la création, l'est encore par la grâce de la régénération et de l'adoption que nous avons reçue dans le baptême. Et quels sentimens de respect, de reconnoissance, d'amour et de confiance, le titre auguste d'enfans de Dieu, de frères et de cohéritiers de Jésus-Christ, ne doit-il pas exciter dans nos cœurs? Qu'étions-nous par le péché, et que sommes-nous devenus par la miséricorde et par la grâce? S'il est vrai que Dieu est *notre père,* et le meilleur de tous les pères, que n'accordera-t-il pas à la prière humble, soumise et sincère de ses enfans?

Chacun de nous, parlant à Dieu, ne dit pas *mon père,* mais *notre père,* afin que nous comprenions par cette première parole, que l'esprit de charité et d'union fraternelle doit animer nos prières; car le Seigneur ne veut pas que chacun se contente de prier pour soi : notre prière est commune et publique, et quand nous prions, ce n'est pas pour un seul, mais pour tout le peuple chrétien que nous prions, par ce que tout le peuple dont nous faisons partie n'est qu'un.

Eug. Pourquoi ajoute-t-on : *Qui êtes aux cieux?* est-ce que Dieu n'est pas partout?

Er. Sans doute, mais il est ordinaire à l'Ecriture de le représenter comme habitant au ciel, parce que c'est là qu'il fait particulièrement éclater sa gloire et sa magnificence, en se communiquant à ses élus; d'ailleurs c'est au ciel que nous sommes appelés; et le ciel est notre patrie, et l'héritage que *notre père* nous destine.

Eud. *Que votre nom soit sanctifié.*

Er. Si nous sommes de vrais enfans de Dieu, rien ne doit nous être plus cher que l'honneur et la gloire de notre père; aussi lui demandons-nous *que son nom soit sanctifié,* c'est-à-dire, honoré et glorifié par tous les hommes, et par chacun de nous, avec une pureté de cœur, et une ardeur de zèle dignes de son infinie sainteté. Nous lui demandons que ceux

qui ne le connoissent pas soient appelés à le connoître ; que tous rendent hommage à sa vérité, à sa toute-puissance, à sa miséricorde, à sa justice, par la foi, l'espérance et la charité ; que tous l'adorent, le servent, le louent, lui rendent grâces ; que ceux qui l'outragent par leurs péchés, commencent à le glorifier pour leurs bonnes œuvres, et que ceux qui le glorifient par la sainteté de leur vie, persévèrent jusqu'à la fin dans la justice.

Eud *Que votre règne arrive.*

Er. Le règne de Dieu que nous désirons et que nous demandons, est celui que l'Esprit saint établit dans les cœurs par le don de la charité. Mais ce règne ne sera parfait en nous que dans l'autre vie, lorsque, toute cupidité étant détruite, nous aimerons de toute l'étendue de notre volonté le Créateur, le Réparateur, le Sanctificateur du genre humain : ainsi le véritable objet de cette demande est la fin des choses présentes et la consommation du règne de Dieu dans chacun de nous. Le désir de la vie future est le caractère d'un sincère disciple de J. C. ; mais combien y en a-t-il dont le cœur soit d'accord avec la langue lorsqu'ils récitent l'oraison dominicale? Hélas ! combien y en a-t-il qui préfèrent l'exil à la patrie, et qui craignent d'être exaucés lorsqu'ils demandent à Dieu que tout finisse pour eux, et qu'il les attire à lui, pour régner parfaitement en eux.

Eud. *Que votre volonté soit faite sur la terre comme (elle est faite) dans le ciel.*

Er. Nous ne demandons pas que Dieu fasse ce qu'il veut, mais que nous puissions faire ici-bas ce que ce père tendre et bienfaisant nous ordonne avec autant de zèle et d'amour que les anges et les saints l'accomplissent dans le ciel. La volonté de Dieu est celle que Jésus-Christ a faite, et qu'il nous a enseignée. Etre humbles dans notre conduite, fermes dans la foi, modestes et retenus dans nos paroles, appliqués aux œuvres de justice et de miséricorde, réglés dans nos mœurs, incapables de faire injure à personne, et capables de supporter les injures qu'on nous fait ; garder la paix avec nos frères ; être attachés à Dieu de tout notre cœur ; l'aimer parce qu'il est *notre père ;* le craindre parce qu'il est Dieu ; préférer Jésus-Christ à tout, puisque lui-même n'a rien aimé plus que nous ; demeurer inviolablement attachés à son amour ; nous

tenir avec courage et avec confiance au pied de sa croix ; et, quand il s'agit de combattre pour la gloire de son nom, le confesser sans crainte; soutenir avec fermeté les plus rudes attaques, et mourir pour lui avec une patience qui mérite d'être couronnée, voilà ce que j'appelle vouloir être cohéritier de J. C., obéir au commandement de Dieu, et faire la volonté de *notre père.*

Eud. *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

Er. Cette demande a deux sens, dont le premier se rapporte à la nourriture corporelle, et le second regarde la vie de l'âme. Commençons par le sens qui concerne les alimens de notre corps.

Donnez-nous ; c'est donc Dieu qui nous donne le pain dont nous vivons. Nous n'en sommes redevables ni à notre travail ni à notre industrie. Les riches comme les pauvres, sont tous devant lui des indigens qui n'ont rien que ce qu'ils reçoivent de sa libéralité inépuisable.

Aujourd'hui. En ne demandant le pain que pour aujourd'hui, nous témoignons que nous aimons mieux dépendre de la Providence, et que nous nous reposons sur elle, sans inquiétude pour le lendemain.

Notre pain; non ce qui n'est bon qu'à contenter la sensualité, mais ce qui est nécessaire pour le soutien de nos jours : *notre pain ;* non que nous y ayons aucun droit de nous-mêmes, mais parce que Dieu, par sa miséricorde, nous le donne comme la nourriture qui nous est propre ; *notre pain,* enfin, et non pas *mon pain,* parce que chacun de nous, si sa prière est sincère, doit souhaiter et demander, pour ses frères, ce qu'il souhaite et ce qu'il demande pour lui-même. Mais pouvons-nous dire que nous avons ce désir, si nous refusons de leur faire part de ce que Dieu nous donne au delà du nécessaire ?

De chaque jour, c'est-à-dire, dont nous avons besoin chaque jour pour vivre. Comme il n'y a point de jour où nous ne dépendions de Dieu, il n'y en a point aussi où nous ne devions rendre hommage à sa providence, et protester de notre dépendance en lui demandant notre pain.

Venons actuellement à ce qui regarde la nourriture spirituelle.

Jésus-Christ lui-même est le pain de notre âme. Il est notre pain dans l'eucharistie où il nous nourrit de sa chair et de-

son sang, pain sans lequel nous ne pouvons avoir la vie en nous; mais comme il ne peut être mangé que par ceux qui ont le cœur pur, en priant Dieu de nous le donner chaque jour, nous lui demandons la pureté de cœur nécessaire pour prendre avec fruit ce divin aliment; et nous le supplions de nous préserver des péchés qui nous rendroient indignes d'y participer.

Jésus-Christ est notre pain dans sa parole. Sans cet aliment salutaire, qui est d'un usage encore plus universel et plus fréquent que l'eucharistie, l'âme demeure dans un état d'inanition déplorable aux yeux de la foi. Heureux ceux qui connoissent l'excellence de ce pain, et qui s'en nourrissent! Qu'ils ne cessent point de demander pour eux-mêmes et pour leurs frères la grâce de le goûter de plus en plus.

Enfin, Jésus-Christ est notre pain dans sa grâce, c'est-à-dire, dans le secours de son esprit, dont nous avons besoin chaque jour et à chaque moment, pour conserver la charité qui est la vie de notre âme, pour sanctifier le nom de Dieu, faire sa volonté, et vaincre les tentations. Ne cessons donc point de demander au Tout-Puissant ce pain quotidien; mais comme pour le pain temporel il faut joindre le travail à la prière, et que ce seroit tenter Dieu que d'attendre de lui qu'il nous nourrît sans rien faire, il faut de même qu'en lui demandant sa grâce, nous mettions en pratique les moyens par lesquels il communique ordinairement cette nourriture spirituelle; je veux dire, qu'il faut penser à Jésus-Christ, méditer sa loi sainte, accomplir, autant qu'il est en nous, les divins préceptes qu'il nous a donnés, marcher dans les voies qu'il a tracées, écarter enfin tout ce qui pourroit mettre obstacle aux mouvemens salutaires de l'esprit de Dieu.

Eud. *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.*

Er. Les offenses que nous pardonnons au prochain ne sont rien en comparaison de celles dont nous sommes coupables envers Dieu. Nous demandons la remise de dix mille pièces d'or, pour celle de quelques deniers qui nous sont dus. Mais si nous remettons cette petite somme de bon cœur, et sans attendre même que nos débiteurs nous en prient; si nous la remettons tout entière et sans aucune réserve, c'est-à-dire, si nous pardonnons à notre prochain du fond du cœur, et de nous-mêmes; si nous le prévenons avec bonté, avec charité,

au lieu de nous livrer à une vengeance aveugle, ou d'attendre qu'il nous apaise par ses regrets, Jésus-Christ nous est garant que tous nos péchés seront pardonnés. « Si vous pardonnez » aux hommes les fautes qu'ils auront faites contre vous, nous » dit-il, votre père céleste vous pardonnera aussi les vôtres. » Mais cette promesse suppose, dans celui qui pardonne à son frère, l'esprit de pénitence pour ses propres péchés; car c'est un principe dans la religion que, sans l'esprit de pénitence, aucun péché ne peut être remis.

Eud. *Et ne nous abandonnez point à la tentation.*

Er. Le mot *tenter* a deux sens dans l'Ecriture : il signifie, en général, éprouver ou mettre à l'épreuve. C'est ainsi que Dieu tenta Abraham, en lui commandant d'immoler son fils Isaac; c'est ainsi qu'il tenta Job et Tobie, par les maux dont il permit qu'ils fussent affligés. Les prospérités et les maux de la vie sont, en ce sens, des tentations de la part de Dieu, parce que ce sont des épreuves qui servent à nous montrer à nous-mêmes et aux autres ce que nous sommes.

Tenter signifie aussi solliciter au mal. Dans le second sens, il ne peut convenir à Dieu, selon cette parole de l'apôtre S. Jacques : « Que personne ne dise, lorsqu'il est tenté, que » c'est Dieu qui le tente; car Dieu est incapable de porter au » mal, et il ne tente personne; mais chacun est tenté, par sa » propre concupiscence, qui l'entraîne et qui l'attire. Ensuite » quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché; et » le péché étant consommé, engendre la mort. »

C'est donc la concupiscence qui nous sollicite au mal par les mouvemens et les désirs déréglés qu'elle excite en nous. Si nous réprimons ces premiers mouvemens par la crainte d'offenser Dieu, et si nous refusons constamment de consentir au mal auquel ils nous attirent, il n'y a point de péché. Mais, si l'on écoute la tentation, si l'on s'y arrête, si l'on ne la combat que foiblement, et pour ainsi dire, d'une demi-volonté, il y a alors un consentement imparfait : c'est la *concupiscence* qui *conçoit* le péché. On a vu plus loin que, le consentement venant à se former entièrement, le péché est *enfanté;* et c'est ce qui tue l'âme, surtout si l'on passe du consentement intérieur à l'action extérieure que la loi défend.

A ce principe funeste de tentation qui est en nous-mêmes, s'en joint une autre qui est hors de nous; c'est le démon, notre

ennemi, à qui Dieu, par un juste jugement sur l'homme pécheur, permet d'irriter la concupiscence, d'agir sur notre imagination, de présenter à nos sens des objets séduisans, et de nous tendre perpétuellement des piéges dont il nous dérobe la vue. Il n'y a point de ruse qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber; jusque-là même que les victoires que nous remportons sur lui nous deviennent souvent funestes par les sentimens d'orgueil qu'il nous suggère, et qui lui donnent enfin l'avantage sur nous, lorsque nous croyons l'avoir terrassé.

Etant donc convaincus que nous n'avons de ressource contre de tels ennemis que dans la vertu toute-puissante de Dieu, nous le supplions de *ne nous point abandonner à la tentation.* Nous ne demandons pas de n'être point absolument tentés, car la vie de l'homme sur la terre est une guerre et une tentation continuelle; mais nous le supplions d'avoir égard à notre foiblesse, et de nous épargner, par sa miséricorde, ces grandes tentations qu'on ne peut vaincre avec une vertu commune, et qui renversent quelquefois les plus forts; et nous le conjurons de ne nous point abandonner à nous-mêmes dans toutes celles par lesquelles il lui plaît de nous éprouver, soit grandes, soit petites, mais de nous donner la force nécessaire pour y résister et en sortir victorieux.

Eud. *Mais délivrez-nous du mal.*

Er. C'est comme si nous disions : Notre père, dissipez les ténèbres qui environnent notre esprit; délivrez-nous de notre ignorance, de nos erreurs, du danger où nous sommes sans cesse de tomber dans l'aveuglement; affranchissez-nous de nos passions : *délivrez-nous* surtout du *méchant,* de cet ennemi de notre salut qui tourne sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer. Mais cette heureuse délivrance, nous le savons, n'est point pour la vie présente; tirez-nous donc au plus tôt de cette vie pleine de misères; et, par une sainte mort, cachez-nous dans le secret de votre face, où il n'y aura plus ni péché, ni tentation, ni foiblesse, ni danger.

Eug. Que veut dire, s'il vous plaît, ce mot *amen,* que l'on ajoute à la fin de l'Oraison dominicale, et de toutes les prières de l'Eglise?

Er. C'est un mot hébreu, qui signifie : c'est la vérité, cela est ainsi, je souhaite que cela soit, ainsi soit-il, je consens à

tout ce qui vient d'être dit ou demandé. Ainsi, par ce mot, on témoigne que l'on donne son consentement à tout ce qui vient d'être demandé à Dieu, soit qu'on ait fait soi-même la prière, soit qu'un autre l'ait faite au nom de tous.

Telles sont, mes chers amis, les principales réflexions que vous devez faire en récitant l'Oraison dominicale, et vous voyez, d'après ce que nous avons dit, que l'objet de cette divine prière est de demander à Dieu un cœur chrétien, afin que les paroles que nous prononçons aient dans notre bouche une vérité sans laquelle notre prière deviendroit pour nous un nouveau sujet de condamnation. Car malheur à ceux qui parlent à Dieu avec un cœur double, qui récitent les paroles de son Fils, sans avoir rien de son esprit; qui appellent Dieu, leur père, sans même commencer de l'aimer; qui lui demandent la satisfaction de son nom, et qui ne cessent de le déshonorer; qui paroissent désirer son règne, et qui établissent dans leur cœur celui du démon; qui semblent aimer l'accomplissement de sa volonté, et qui lui demeurent toujours rebelles; qui lui demandent leur pain, et qui le méprisent ou le profanent; qui implorent sa miséricorde, et qui en même temps prononcent leur propre condamnation, en ne pardonnant point à leurs frères; qui veulent que Dieu ne les abandonne point à la tentation, et qui le tentent lui-même en s'y précipitant; enfin, qui lui disent de les délivrer du mal, et qui cimentent de jour en jour l'alliance qu'ils ont faite, par le péché, avec la mort et l'enfer!

ENTRETIEN XX.

Des prières publiques de l'Eglise, et particulièrement du Sacrifice de la Messe.

Eudoxie. Qu'est-ce que la prière publique?

Eraste. C'est celle qui se fait par les ministres de l'Eglise et par les fidèles légitimement assemblés avec eux, ou même par les ministres en particulier, mais parlant au nom et comme délégués de tout le corps.

La prière que font en commun les fidèles est bien plus puis-

sante auprès de Dieu, que celle que chacun fait en son particulier : « Je vous déclare, dit Jésus-Christ, que, si deux » d'entre vous s'accordent ensemble sur la terre, quoi que » ce soit qu'ils demandent, ils l'obtiendront de mon Père qui » est dans le ciel. Car, là où il y a deux ou trois personnes » assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles. » Or, si tout est promis à la prière de deux ou trois personnes unies ensemble, combien plus tout est-il promis à la prière qui est faite par une multitude de fidèles assemblés au nom de Jésus-Christ, qui chantent les louanges de Dieu, et poussent des cris vers le ciel dans un même esprit de foi, d'espérance et de charité.

Eugène. Quelles sont les différentes parties de l'office divin, et dans quel temps doit-on les réciter?

Er. Les prières que l'Eglise a consacrées, et qu'il est bon de connoître pour y assister au moins en esprit, si l'on ne peut le faire en personne, sont l'office de la nuit, celui du matin, les heures canoniales, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies.

L'office de la nuit, que nous appelons *Matines*, parce qu'on ne le célèbre plus dans la plupart des églises, que le matin, se récitoit au milieu de la nuit, et se nommoit *Nocturne*. Quand il y avoit trois nocturnes, le premier commençoit à neuf heures du soir, le second à minuit, et le troisième à trois heures.

Au point du jour on chantoit l'office du matin, que nous nommons *Laudes*, parce que les psaumes qui le composent sont particulièrement des cantiques de louange.

A la première heure, suivant l'ancienne manière de compter, c'est-à-dire, sur les six heures, on récitoit l'office que, pour cette raison, on appelle *Prime;* à la troisième heure, c'est-à-dire, sur les neuf heures, on récitoit celui qu'on appelle *Tierce;* à la sixième heure, c'est-à-dire, sur le midi, on récitoit *Sexte;* et à la neuvième heure on récitoit *None*. Ces quatre offices étoient appelés *petites Heures*, comme aujourd'hui, parce qu'ils sont plus courts que les autres; et *canoniales*, parce que les conciles les ont établis par des canons, et qu'ils doivent d'ailleurs se réciter à des heures réglées.

Quand le soleil étoit couché, on chantoit *Vêpres*, c'est-à-dire, les prières du soir; on les terminoit par un office qui

étoit comme le complément de toutes ces oraisons, et que pour cela on appeloit *Complies*.

Selon cette distribution, on prioit au moins une fois durant la nuit; et les prières du jour se succédoient de trois heures en trois heures, afin d'approcher, le plus qu'il étoit possible, de la prière continuelle que le divin Sauveur nous recommande.

Quand on récite l'office canonial en son particulier, soit par obligation, comme ceux qui ont des bénéfices ou qui sont revêtus des ordres sacrés, soit par dévotion, il faut observer cette distribution autant qu'il est possible, et se faire une loi de ne pas joindre ensemble, sans une grande nécessité, deux différentes heures de l'office, comme Prime et Tierce, None et Vêpres; moins encore d'en réciter plusieurs de suite : ce seroit s'écarter de l'intention de l'Eglise qui désire que ses enfans reviennent souvent dans la journée au saint exercice de la prière : ce seroit donner lieu de penser qu'on se trouve surchargé de ce qui faisoit la consolation de nos pères, je veux dire, d'être admis, de trois heures en trois heures, en la présence de Dieu, pour l'adorer, pour lui rendre grâces, pour implorer sa miséricorde. Ce n'est pas qu'il faille s'assujettir avec une précision littérale et une exactitude scrupuleuse à réciter les différentes heures canoniales au moment même que chacune d'elles indique : le temps marqué par chaque office a une certaine étendue dans laquelle chacun peut prendre le moment qui convient à sa situation, à ses occupations, à sa santé; mais l'essentiel est que les différentes parties du jour, et quelque temps dans la nuit, soient sanctifiés par la prière, et que les paroles que l'Eglise nous met dans la bouche aient un sens raisonnable.

Tant qu'on se renferme dans ces bornes, l'intention de l'Eglise est suivie. Mais que, par des raisons de commodité, pour se promener, rendre ses visites, faire place à des exercices d'étude ou à des pratiques arbitraires de dévotion, on dise Vêpres et Complies dès une heure après midi, l'office de la nuit et du matin, à quatre ou cinq heures du soir; que dès cinq heures du matin, on récite Sexte et None; qu'on dise à Dieu, qu'on veille vers lui dès la pointe du jour, quand il n'est pas encore nuit; qu'on lui dise que le soleil est au milieu de sa course ou sur son déclin, quand il n'est pas encore levé; qu'on parle le langage de gens qui vont se coucher, quand

on a encore sept ou huit heures à donner au travail et aux fonctions du jour, c'est tenir à Dieu des discours qu'on n'oseroit tenir à un homme.

Au reste, ces avis ne regardent que la récitation des heures canoniales, qui se fait, soit en particulier, soit dans le domestique, où l'on a toute liberté de s'attacher à ce qu'on croit le meilleur. Mais lorsqu'on assiste aux offices publics dans les temples, comme on a eu des raisons de changer quelquefois le temps de ces prières, le bon ordre et l'édification demandent qu'on s'y conforme, sans se rien permettre qui donne la moindre atteinte à cette communauté d'oraison, qui unit ensemble tous les ecclésiastiques et les fidèles dans une même église. Ainsi, chacun peut suivre chez soi l'attrait de sa piété, mais dans le temple, dans le service public, tout doit être uniforme; tous les assistans doivent adorer, louer, prier, rendre grâces ensemble. C'est dans cet esprit qu'un concile de Paris ordonne, entre autres choses, que tous, et principalement ceux qui tiennent un rang distingué dans les églises diverses, chantent les louanges de Dieu avec une sainte effusion de cœur. Non-seulement, il défend tout ce qui n'a point de rapport à la prière, mais il ne veut pas même que personne lise ou récite en particulier son office, pendant qu'on chante les heures en commun.

Eug. Est-il nécessaire que tout le monde assiste aux prières publiques?

Er. Tout chrétien est obligé d'y prendre part en toutes les manières possibles. Il doit assister aux divins offices de sa paroisse les dimanches et fêtes : c'est un devoir d'obligation dont rien autre chose ne peut le dispenser, que l'impuissance de le remplir. Les autres jours, si l'on n'est point arrêté par des occupations nécessaires, et dans l'ordre de Dieu, c'est une dévotion très solide d'assister à l'office divin, en tout ou en partie, soit à la paroisse, soit dans quelque église voisine. En effet, pourquoi nos temples sont-ils ouverts aux heures de l'office, si ce n'est afin que ceux d'entre les fidèles qui peuvent prendre part à la prière publique viennent joindre leurs hommages à ceux des ecclésiastiques?

Ne l'oubliez jamais, mes chers amis; la vie d'un vrai chrétien est une vie de prières et de bonnes œuvres. Ainsi ceux qui ne peuvent assister de corps aux offices publics, ne sont

pas pour cela dispensés d'y assister en esprit et d'y prendre part, en récitant, s'ils le peuvent, l'office divin tout entier ou en partie aux différentes parties du jour; ou, s'ils ne peuvent réciter l'office entier, ils peuvent au moins lire quelques psaumes ou seulement quelques versets de psaumes de trois heures en trois heures, et y joindre l'oraison du jour : tout devient facile quand on a de la piété.

Un avis très important à donner ici, et qu'on peut appliquer à toutes sortes de prières, c'est d'être en garde contre la précipitation, ce qui dégénère bientôt en habitude, et de prononcer distinctement toutes les syllabes, en observant les pauses que demande le sens des paroles. Nous parlons à Dieu, et la prière est une humble requête que nous lui présentons. Comment osons-nous lui parler avec une nonchalance et une rapidité dont le moindre juge à qui nous recommanderions une affaire, se tiendroit offensé, et qu'il regarderoit, avec raison, comme un manque de respect? Ayons donc de la foi, mes chers enfans ; songeons qui nous sommes, et qui est celui à qui nous nous adressons. Sentons le poids de notre misère, et le besoin continuel que nous avons de sa miséricorde, et nous éviterons la précipitation, l'un des grands défauts de la prière, et qui en dérobe tout le fruit.

Eug. Pourquoi l'Eglise fait-elle ses prières publiques dans un langage inconnu au peuple?

Er. Si l'on introduisoit le langage vulgaire dans les prières publiques de chaque pays, elles seroient sujettes à de continuels changemens ; car les langues vivantes éprouvent tant de révolutions, qu'à peine peut-on les reconnoître au bout de cent ans : et dans ces variations perpétuelles, ne pourroit-il pas se glisser des changemens essentiels dans les dogmes de la foi, dont on trouve le dépôt dans les prières publiques de l'Eglise? Ou du moins ne pourroit-il pas se faire qu'à la longue on perdît de vue les originaux, c'est-à-dire, les Bibles hébraïque, grecque et latine? Afin donc d'éviter ces inconvéniens, l'Eglise a conservé le langage des Romains, qui étoit autrefois la langue vulgaire de tous les peuples d'occident, et qui même encore aujourd'hui est celle que l'on entend le plus universellement dans l'Europe.

Au reste, quoique la plus grande partie des peuples n'entendent pas cette langue, ils savent en général que l'Eglise

demande à Dieu pour eux les mêmes choses qu'ils doivent demander eux-mêmes; ce qui suffiroit pour les mettre en état d'unir leur intention à celle des ministres. Mais, de plus, on a traduit toutes ces prières latines en langues vulgaires; en sorte qu'ils peuvent, et qu'ils doivent même le plus souvent les réciter selon la traduction, à moins qu'ils ne suivent le chant du chœur; ce qu'ils doivent faire avec gravité, avec modestie, en prononçant distinctement toutes les paroles, en observant exactement les médiations, c'est-à-dire, les pauses marquées au milieu de chaque verset des psaumes, enfin en chantant de cœur encore plus que de bouche, et en se souvenant sans cesse que Dieu veut être servi, loué, adoré en esprit et en vérité.

Eud. Pourquoi l'Eglise accompagne-t-elle son service public de beaucoup de cérémonies?

Er. L'objet de ces cérémonies est de rendre le culte du Seigneur plus majestueux et plus instructif. Ainsi on doit les regarder comme des leçons muettes, qui, par des spectacles réitérés, inculquent dans le cœur des fidèles ce que la voix du pasteur ne pourroit si bien faire entendre; et comme des symboles mystiques qui renferment une merveilleuse éloquence, une salutaire doctrine proportionnée à l'intelligence des plus foibles, propre à exciter la ferveur de nos âmes, à nourrir notre piété, à élever notre esprit des choses temporelles aux éternelles, et à nous faire entrer dans celui des mystères que l'on célèbre.

A la vérité, toutes ces cérémonies n'ont point été significatives dans leur origine; il y en a plusieurs qui ne doivent leur institution qu'à des raisons de nécessité, d'habitude, de commodité et de bienséance; plusieurs ont été prises des Juifs, et plusieurs aussi ont été empruntées des païens; car ce qu'il y avoit de condamnable dans le culte de ces derniers, n'étoient pas les cérémonies en elles-mêmes, mais le rapport qu'ils en faisoient à des objets qui en étoient indignes. En adoptant quelques usages des uns et des autres, l'Eglise n'avoit pas seulement dessein de les sanctifier, elle vouloit encore rendre plus facile la conversion des peuples qui les pratiquoient. Dans la suite, ces raisons ont cessé, mais les usages sont demeurés; et c'est alors que toutes les cérémonies en général sont devenues des symboles, dont la prin-

cipale fin est de rappeler aux fidèles le souvenir des mystères qui se sont accomplis autrefois; de leur en apprendre la sainteté, et de leur mettre sans cesse devant les yeux les dispositions du cœur avec lesquelles ils doivent assister aux prières publiques. L'explication de quelques-uns de ces usages vous fera juger de tous les autres, et vous apprendra, mes chers enfans, qu'il n'y a rien, dans le culte de l'Eglise, qui ne puisse être pour tous les chrétiens une source d'instructions salutaires.

Les cierges et les lampes qui brûlent durant l'office divin, sont des signes qui marquent la joie vive et la sainte allégresse dont les fidèles doivent être remplis en la présence du Seigneur. Ils sont encore les figures de Jésus-Christ, qui est la lumière du monde, et de la foi des chrétiens; car la foi est le flambeau spirituel qui nous éclaire et qui nous conduit.

Les cierges allumés qu'on porte à l'offrande témoignent qu'on veut se consumer pour le service de Dieu. Ceux dont on environne les corps morts montrent qu'ayant été éclairés durant leur vie des lumières de la foi, nous espérons que, par les mérites de cette foi qui a Dieu pour principe, ils auront part à la résurrection glorieuse.

Le cierge pascal est le symbole de Jésus-Christ ressuscité, et nous apprend que nous devons sortir avec lui de la mort du péché, pour nous élever continuellement vers le ciel.

Les cloches sont, pour ainsi dire, les images des pasteurs de l'Eglise; elles sont suspendues en un lieu élevé; les pasteurs doivent être en quelque sorte suspendus entre le ciel et la terre par la disposition de leurs cœurs. Elles sont entendues de loin; et il est dit des apôtres, aux fonctions desquels les pasteurs succèdent, que le son de leur voix s'est fait entendre par toute la terre. Elles avertissent les fidèles de leurs devoirs; elles les appellent dans les temples : tout le monde sait que c'est la fonction des conducteurs spirituels du peuple de Dieu.

L'usage de sonner les cloches pour les agonisans et pour les morts a pour objet d'inviter les fidèles à se mettre en prières pour implorer la miséricorde divine en leur faveur.

Les autels sont de pierre, parce qu'ils représentent particulièrement Jésus-Christ, qui est appelé dans l'Ecriture la pierre angulaire. On met sous les autels des reliques des saints,

pour nous faire comprendre qu'ils sont unis et incorporés à Jésus-Christ, et que nous devons aspirer sans cesse au même bonheur.

Le dimanche des Rameaux, entre autres cérémonies, on frappe trois fois à la porte de l'église au retour de la procession, pour nous rappeler que le ciel étoit fermé aux hommes avant la venue du divin libérateur, et qu'il nous en a mérité l'entrée par sa mort.

L'Eglise, en bénissant les différentes choses dont elle se sert dans le service public, ou qu'elle destine à la dévotion de ses enfans, comme l'eau, le sel, l'huile, les cloches, le fer, l'encens, les chapelles, les temples, les cimetières, les ornemens, les linges de l'autel, les chapelets, les médailles, nous montre qu'elle les retire de l'usage profane pour les appliquer à des usages de religion; et par conséquent elle nous apprend avec quel respect, avec quelle foi, avec quels sentimens de piété et de reconnoissance nous devons nous en servir, si nous voulons recevoir l'effet des prières dont elle accompagne ces bénédictions.

Les signes de croix que fait le ministre sur les choses qu'il bénit, nous font comprendre que, depuis le péché, ce n'est que par les mérites du Sauveur et par la vertu de sa croix que les créatures peuvent être bénies de Dieu. Le souffle qu'il fait sur plusieurs des choses qu'il consacre a pour objet de demander à Dieu qu'il daigne faire descendre sur ces choses la vertu du Saint-Esprit. Il veut imiter par là l'action de Jésus-Christ, quand il donna le Saint-Esprit à ses apôtres; il souffla sur eux, et leur dit: *Recevez le Saint-Esprit.* Ce souffle du Sauveur sur ses disciples représentoit celui que Dieu inspira à notre premier père lorsqu'il l'eut créé. Ce souffle de vie, qui donna alors à Adam une âme ornée de tous les dons de la grâce, rendit avec usure aux apôtres ces trésors que le premier homme avoit perdus. D'ailleurs, Jésus-Christ vouloit montrer par ce symbole l'unité de nature entre lui et l'Esprit saint, qui procède de lui ainsi que de son père.

L'encens que l'on offre à Dieu, dans les différentes occasions où l'Eglise l'emploie, marque que nous lui rendons nos hommages comme à notre souverain Seigneur, et que nous désirons que nos prières s'élèvent jusqu'à son trône, comme un encens d'une agréable odeur.

Quand on encense les évêques, les prêtres, les rois, les princes, les princesses, les seigneurs des paroisses et les autres personnes de distinction, ainsi que les fidèles, on veut les avertir de s'élever à Dieu par la ferveur de leurs prières, et de répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ.

On peut dire aussi que ces encensemens se font pour marquer l'union qui est entre Jésus-Christ et ceux qui l'adorent dans le sein de l'Eglise; et c'est pour cela qu'on encense d'abord l'autel qui représente Jésus-Christ, et ensuite les fidèles qui sont ses membres, et qui doivent prier en Jésus-Christ, par Jésus-Christ, avec Jésus-Christ.

L'eau bénite que l'on met à la porte de l'Eglise, et l'aspersion qu'on en fait sur les fidèles, a pour objet de rappeler aux fidèles la grâce de leur baptême, et la nécessité d'être purs pour participer aux saints mystères. L'eau est le symbole de la candeur et de la pureté, et le sel qu'on y mêle est celui de la prudence et de la sagesse.

On jette de l'eau bénite sur les morts pour demander à Dieu qu'il daigne purifier au plus tôt les âmes des fidèles qui sont dans le purgatoire, leur accorder le soulagement des peines qu'elles souffrent, et les admettre dans son royaume.

Je ne dois pas oublier de vous dire, mes chers enfans, et c'est par où je termine cette matière, qu'il est bon d'avoir de l'eau bénite chez soi, puisque, par la vertu des prières que l'Eglise fait en la bénissant, les démons n'ont aucun pouvoir sur les choses que cette eau touche; il est bon d'en prendre en se levant, en se couchant, avant de commencer ses prières, et dans les différens dangers spirituels et temporels; mais il faut la prendre avec un esprit de foi et de componction : de foi, parce que cette eau n'opère rien par elle-même, indispensablement de la foi de celui qui en use; de componction, parce que, pour obtenir, en se lavant avec cette eau, la grâce d'être purifié de ses péchés, il faut en avoir une sincère douleur.

Eug. Quelle est la plus excellente de toutes les prières de l'Eglise?

Er. Le saint sacrifice de la messe; et c'est celle, mes chers amis, qui mérite le plus de votre part une attention sérieuse. Suivez-moi donc, et retenez bien ce que je vais vous dire.

Le sacrifice est un acte de religion par lequel la créature

raisonnable s'offre à Dieu et s'unit à lui; mais, dans une signification moins générale, le sacrifice est l'offrande d'une chose extérieure et sensible, faite à Dieu par un ministre légitime, avec quelque destruction ou changement de la chose offerte, qui est appelée *victime* ou *hostie,* pour reconnoître par là le pouvoir de l'Etre suprême, et rendre hommage à la souveraine majesté.

Il y a toujours eu des sacrifices extérieurs dans l'Eglise véritable. Depuis Adam jusqu'à Moïse, et depuis ce grand législateur jusqu'au Messie, ils consistoient dans l'immolation de quelques animaux, dont on répandoit le sang sur l'autel. Mais Jésus-Christ les a abolis, pour en établir un plus parfait, qui durera jusqu'à la consommation des siècles : c'est celui de son propre corps dans la sainte messe.

La messe est donc le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ offert sur nos autels, sous les espèces du pain et du vin, pour représenter et continuer le sacrifice de la croix.

Il n'est offert qu'à Dieu seul; car il n'est permis de sacrifier qu'à Dieu; et il est offert par les prêtres, qui sont en cela les ministres de Jésus-Christ et de l'Eglise; car c'est Jésus-Christ et l'Eglise qui offrent à Dieu ce sacrifice par les mains et par la bouche des prêtres.

Le but de l'Eglise, dans cette oblation ineffable, c'est d'adorer Dieu, de l'apaiser, de lui demander ses grâces, et de le remercier de ses bienfaits.

Elle l'offre pour l'Eglise de la terre, puisqu'elle y demande la satisfaction de tous les chrétiens qui vivent encore; pour l'Eglise du purgatoire, puisqu'elle y demande la délivrance et le pardon des fidèles qui expient le reste de leurs souillures; pour l'Eglise du ciel, puisqu'elle y rend grâces à Dieu des victoires qu'il a fait remporter à ses saints, et de la gloire dont il les a couronnés.

Ainsi, le sacrifice de la messe est le sacrifice de toute l'Eglise : Jésus-Christ, chef de l'Eglise, l'offre. L'Eglise militante s'unit à Jésus-Christ, son chef, pour l'offrir avec lui : elle s'unit aussi, par la même raison, à l'Eglise triomphante, et l'une et l'autre implorent la miséricorde de Dieu, par Jésus-Christ, pour l'Eglise souffrante. Sentez-vous, mes chers enfans, la grandeur, la dignité de ce sacrifice, soit par la su-

blimité de la victime, soit par la fin de cette auguste oblation? et commencez-vous à concevoir combien sont coupables ceux qui assistent à ce redoutable sacrifice avec irrévérence, et sans songer à la divinité qui s'immole pour satisfaire à la divinité?

Car le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix, puisque c'est la même hostie et le même sacrificateur, puisque c'est Jésus-Christ lui-même qui s'y offre de nouveau à Dieu son père, par le ministère du prêtre, comme victime pour nous. Seulement il s'est offert sur la croix en versant son sang et en mourant pour nous; au lieu que sur nos autels il ne meurt plus; mais il offre la mort qu'il a soufferte, et le sang qu'il a versé.

On ne peut donc apporter trop de respect et de reconnoissance en assistant à la sainte messe. Il faut faire ce que fait l'Eglise, offrir Jésus-Christ à Dieu par les mains du prêtre, et s'offrir soi-même avec Jésus-Christ.

S'offrir à Dieu, c'est protester qu'on ne veut plus vivre que pour lui, et ne faire que sa divine volonté. Or, pour rendre cette offrande plus agréable et plus sainte aux yeux de l'Eternel, il faut lui demander en général tout ce que le prêtre lui demande, suivre le ministre dans toutes les prières qu'il fait, et entrer dans l'esprit de chaque action du sacrifice.

Eug. De combien de parties la messe est-elle composée?

Er. On distingue en général dans la messe deux parties principales. La première, qui comprend les prières et les lectures que l'on fait depuis l'introït jusqu'à l'offertoire, se nommoit autrefois la messe des catéchumènes, parce qu'il leur étoit permis d'y assister; la seconde, qui s'étend depuis l'offertoire jusqu'à la fin, s'appeloit la messe des fidèles : eux seuls avoient droit d'y être présens. Avant l'offertoire, un diacre avoit soin de faire sortir les catéchumènes, les possédés et les pénitens qui étoient privés de la communion. La formule avec laquelle il les congédioit étoit conçue en ces termes : « Les » choses saintes sont pour les saints; dehors les chiens, c'est- » à-dire les profanes. »

La première partie contient l'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, la *Collecte*, l'*Epître*, le *Graduel*, l'*Alleluia*, le *Trait*, l'*Evangile*.

L'*Introït* est une prière composée de divers passages des psaumes, et que le prêtre qui doit célébrer la messe récite avant de monter à l'autel. Il la commence par le signe de la croix, pour montrer que c'est au nom de la très sainte Trinité que l'on s'assemble pour célébrer la mémoire de la passion de Jésus-Christ. Il faut la réciter avec lui, et s'humilier avec lui, en confessant ses péchés pour en mériter le pardon.

Par les fréquens *Oremus* (prions) et les *Dominus vobiscum* (le Seigneur soit avec vous), le prêtre excite le peuple à être de plus en plus attentif; et le peuple, par sa réponse, fait connoître son intention; il faut donc alors renouveler sa piété et sa ferveur pour entrer dans l'esprit de l'Eglise.

Le *Kyrie eleison*, prière grecque qui signifie : *Seigneur, ayez pitié de nous*, se répète neuf fois, parce qu'on l'adresse trois fois à chaque personne de la très-sainte Trinité. Pour entrer dans l'esprit de cette prière, il faut la dire avec de grands sentimens d'humilité, et avec la disposition d'un cœur qui sent sa misère, et qui demande miséricorde.

Le *Gloria in excelsis Deo* (gloire à Dieu du plus haut des cieux), est un cantique d'actions de grâces et de joie, dont le commencement est composé des paroles que les anges chantèrent à la naissance de Jésus-Christ. Il faut se pénétrer des sentimens qu'éprouvoient ces esprits bienheureux, et chanter cette hymne du cœur bien plus que des lèvres.

La *Collecte* est proprement l'assemblée des chrétiens réunis pour la célébration du saint sacrifice; mais on donne particulièrement ce nom à toutes les oraisons que le prêtre récite pendant la messe, et surtout à celle qui précède l'épître. Le ministre est censé recueillir, dans ce moment, les vœux de tous les fidèles, pour les présenter, avec les siens, à l'Etre suprême.

L'*Epître* est une lecture de l'Ecriture sainte, que l'on fait au peuple pour l'instruire, et pour le préparer par là au sacrifice. Il faut l'écouter avec attention, et demander à Dieu la grâce de profiter des instructions qu'elle renferme.

Le *Graduel* est une prière que le prêtre récite, ou que l'on chante après la lecture de l'Epître, et qui sert comme de préparation à celle de l'Evangile. On la nomme *Graduel*, parce qu'anciennement, dans les messes solennelles, on montoit

au jubé pour la chanter; coutume qui s'observe encore dans quelques églises.

Depuis Pâques jusqu'à la Septuagésime, on joint au graduel *Alleluia;* mais, par esprit de pénitence, depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, on substitue à cette joyeuse antienne quelques versets d'un psaume que l'on appelle *Trait,* parce qu'on les chantoit d'un ton lugubre et d'une voix traînante.

En commençant l'Evangile, celui qui lit et ceux qui l'écoutent font le signe de la croix sur le front, sur leur bouche et sur leur poitrine, pour protester, par ce signe, qu'ils ne rougiront jamais des vérités de ce livre sacré, mais qu'ils les confesseront de bouche, et qu'ils les porteront toujours gravées dans le cœur. Hélas! combien y en a-t-il qui font cette promesse sans y songer?

La seconde partie de la messe, ou la messe des fidèles, comprend le *Symbole,* l'*Offertoire,* le *Lavabo,* la *Préface,* le *Canon,* la *Consécration,* l'*Oraison Dominicale,* l'*Agnus Dei,* la *Communion,* l'*Action de grâces* et la *Bénédiction.*

Le *Symbole,* ou la profession de foi que l'on chante ou que l'on récite à la messe, est celui du concile de Nicée; et le but de l'Eglise, dans cet usage qui est très ancien, est de protester solennellement qu'on croit toutes les vérités renfermées dans l'Evangile dont on vient d'entendre une courte lecture, et expliquées dans le prône, si c'est la messe paroissiale, et qu'en qualité de fidèle, on a droit d'assister à la célébration des saints mystères.

L'*Offertoire* est une cérémonie par laquelle le prêtre offre à Dieu l'hostie qu'il doit consacrer, en l'élevant avec ses deux mains, et les présens que fait le peuple, ou qu'il est censé faire. Car autrefois chacun apportoit son offrande, et l'on ne consacroit que le pain et le vin qui avoient été présentés par les fidèles. Il offre de la même manière le calice, après y avoir mis du vin et quelques gouttes d'eau. C'est, à proprement parler, le commencement de la messe; et c'est principalement alors qu'il faut rallumer sa ferveur et sa dévotion.

Le *Lavabo* est une prière, ou plutôt un psaume que le prêtre récite en se lavant les doigts, afin d'obtenir de Dieu la pureté nécessaire pour offrir le saint sacrifice. Le peuple doit se joindre au ministre pour faire la même demande.

La *Préface* est une action de grâces par laquelle le ministre prépare les assistans au canon de la messe : c'est une oraison pathétique et touchante, par laquelle l'Eglise de la terre s'unit à celle du ciel, et emprunte ses paroles pour louer Dieu. Aussi est-elle toujours terminée par ce chant admirable : *Saint! Saint! Saint!* etc. Chant que le prophète Isaïe, transporté en esprit devant le trône de Dieu, entendit chanter aux chérubins. L'Eglise y ajoute les paroles que les enfans des Juifs dirent en l'honneur de Jésus-Christ, lorsqu'il fit son entrée à Jérusalem : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!* En prononçant ces mots, le prêtre fait le signe de la croix, pour faire voir que l'action par laquelle Jésus-Christ vient parmi nous, et est rendu présent sur l'autel, est une représentation du sacrifice de la croix. Il en faut dire autant de tous les autres signes semblables, qu'il répète dans presque toutes les prières qui composent cette mystérieuse cérémonie.

Les prières qui suivent la préface se nomment *Canon* de la messe. *Canon* est un mot grec qui signifie règle, et l'on donne ce nom aux décisions des conciles, aux ordonnances de l'Eglise, qui doivent servir à régler la discipline ou la croyance des fidèles ; ainsi le canon de la messe n'est autre chose que la règle fixe, l'ordre invariable de célébrer le saint sacrifice.

Le prêtre y prie pour le pape, pour l'évêque du lieu, pour le roi, pour tous les fidèles en général, pour les assistans en particulier : il s'unit d'une manière formelle à l'Eglise céleste ; et, après avoir supplié le Très-Haut d'agréer la victime qu'il va immoler, il bénit le pain et le vin, et se dispose à les consacrer.

La *Consécration* est la partie essentielle du sacrifice de la messe ; c'est le changement ineffable de la substance du pain et du vin en celle du vrai corps et du vrai sang de Jésus-Christ. Le prêtre opère ce changement en prononçant sur le pain et sur le vin les paroles sacrées que Jésus-Christ prononça lui-même lorsqu'il fit la cène avec ses disciples.

Le ministre s'incline alors profondément pour adorer le sacré corps du Sauveur qui vient d'être mystiquement immolé, et son précieux sang qui vient d'être mystiquement répandu. Ensuite il les fait adorer au peuple, en les leur montrant au dessus de sa tête ; action qui représente l'élévation de Jésus-Christ sur la croix.

C'est en ce moment surtout qu'il faut adorer le Verbe éternel voilé sous les espèces du pain et du vin, et lui demander miséricorde; qu'il faut s'occuper, avec un tremblement respectueux, de ce grand mystère; qu'il faut demander à Dieu la grâce d'être, pour ainsi dire, transformé en Jésus-Christ.

La consécration est suivie de plusieurs prières, par lesquelles le prêtre fait à Dieu une offrande plus particulière de la sainte victime qu'il vient d'immoler. Il implore sa miséricorde pour les fidèles qui composent l'Eglise souffrante, et demande, au nom de Jésus-Christ, et par l'intercession des saints, la même grâce pour lui et pour tous ceux qui assistent au sacrifice. Il faut se pénétrer de tous ces sentimens.

Comme c'est par Jésus-Christ, et par l'union en Jésus-Christ, que nous sommes les enfans de Dieu; que c'est par lui et par sa médiation que nous sommes exaucés, l'Eglise récite l'*Oraison Dominicale* au milieu des saints mystères, lorsque Jésus-Christ, présent sur l'autel, s'offre à Dieu son père pour toute cette grande famille qu'il a rachetée par son sang, dont il est le chef et le premier né, et qui ne fait avec lui qu'un seul fils, un seul prêtre, une seule victime.

Après avoir prononcé cette divine prière, le prêtre supplie le Seigneur de délivrer ses enfans des maux passés, c'est-à-dire, des péchés; des maux présens, c'est-à-dire, des tentations, soit intérieures, soit extérieures, qui nous portent au péché; et des maux à venir, c'est-à-dire, des peines temporelles ou éternelles, qui sont les suites du péché. Après quoi, il rompt l'hostie, pour imiter Jésus-Christ qui rompit le pain sacré avant de le distribuer à ses disciples : et pendant cette cérémonie, il demande à Dieu la paix et la délivrance de tous les maux, pour faire comprendre que le divin Sauveur n'a été immolé sur la croix, et ne se donne à nous dans l'eucharistie, que pour nous procurer cette paix, cette délivrance de tous les maux, qu'il demande et qu'il implore.

L'*Agnus Dei*, que l'on récite trois fois avec le prêtre, en se frappant la poitrine, est une prière dont l'objet est de préparer à la communion; elle est terminée par ces mots : *Donnez-nous la paix*, c'est-à-dire, la paix d'une bonne conscience, et la paix temporelle.

Ici l'on donne le baiser de paix, pour montrer que nous ne faisons, comme dit S. Paul, qu'un corps et qu'un esprit, nous tous qui participons à un même pain : coutume ancienne qui vient de tradition apostolique, et qui doit faire trembler ceux qui auroient le malheur de porter de la haine et de la rancune aux pieds des autels.

La *Communion* est l'action par laquelle le prêtre et les chrétiens fidèles reçoivent le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. L'Ecriture dit en tant d'endroits, et si expressément, qu'en recevant le pain et le vin consacrés, c'est véritablement le corps et le sang du Sauveur que l'on reçoit, qu'il y a lieu d'être surpris qu'un si grand nombre d'hérétiques aient attaqué une vérité si clairement prouvée. Il y a peu de dogmes, dans la religion chrétienne, dont l'Evangile ait parlé d'une manière si étendue, si formelle, si affirmative : il n'a rien laissé, sur cet article, à interpréter à l'Eglise.

Dans la première ferveur du christianisme, les fidèles communioient chaque fois qu'ils entendoient la messe. Après la consécration, l'évêque prenoit la communion, puis la donnoit aux prêtres, puis aux diacres et aux clercs, puis aux ascètes et aux moines, aux diaconesses, aux vierges et aux autres religieuses, aux enfans, et enfin à tout le peuple. Pour abréger cette action qui étoit toujours fort longue, plusieurs prêtres en même temps distribuoient le corps de Notre-Seigneur, et plusieurs diacres donnoient le calice. Pour éviter la confusion, les prêtres et les diacres alloient porter la communion de rang en rang, en sorte que chacun demeuroit à sa place. Les hommes recevoient le corps de Jésus-Christ dans leurs mains, et les femmes dans les linges destinés à cet usage : on donnoit aux petits enfans les particules qui restoient de l'eucharistie.

Pendant la communion, on chantoit un psaume, dont il n'est resté que l'antienne qui a conservé le nom de *Communion.*

Dès le quatrième siècle de l'Eglise, la communion n'étoit plus si fréquente qu'auparavant, et S. Chrysostôme se plaint que plusieurs assistoient aux saints mystères sans communier, ou ne communioient qu'à l'occasion des fêtes : il marque même qu'il y en avoit qui ne communioient qu'une ou deux fois l'année.

On fut obligé de faire une loi qui enseignoit aux chrétiens de communier aux trois grandes fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte ; sur quoi l'on peut remarquer, en passant, que la plupart des lois de l'Eglise ont été occasionnées par le relâchement des fidèles.

La négligence et la tiédeur des chrétiens augmentant de jour en jour, le concile de Latran ordonna de communier au moins une fois l'année dans le temps de Pâques, chacun dans sa paroisse, et excommunia ceux qui violeroient cette loi.

Quand on ne communie pas sacramentellement à la messe, il faut au moins communier spirituellement, c'est-à-dire s'humilier devant Dieu, s'unir de cœur à Jésus-Christ, lui demander les dispositions nécessaires pour communier saintement, et le supplier de nous accorder les mêmes grâces que si nous avions eu le bonheur de recevoir réellement son corps sacré et son précieux sang.

L'*Action de grâces* est une prière que le prêtre récite après la communion, et qui, pour cette raison, est appelée *Post-communion.* Il faut la dire avec dévotion, et se préparer, par ce dernier acte, à recevoir la *bénédiction* que donne le ministre pour terminer la messe.

Après cette bénédiction, on lit ordinairement l'évangile de S. Jean, qu'il faut écouter debout et avec respect pour adorer le Verbe éternel dans le sein de son père, le remercier de ce qu'il a bien voulu se revêtir de nos infirmités, et habiter parmi nous; lui demander qu'il nous fasse la grâce de conserver jusqu'à la mort la qualité d'enfans de Dieu, qu'il nous a méritée par son incarnation, sa mort, sa résurrection, et son ascension dans le ciel.

Telles sont, mes chers amis, les cérémonies principales du sacrifice de la messe. Elles sont toutes mystérieuses, et bien capables d'exciter la ferveur, pourvu qu'on n'assiste pas à cette adorable immolation avec un esprit inappliqué, un cœur froid, une âme insensible.

ENTRETIEN XXI.

De la Prière particulière.

Eudoxie. Il ne vous reste plus à parler que de la prière particulière, et nous espérons que vous nous en direz un mot.

Éraste. Très volontiers, mes chers enfans. La prière particulière est celle que chacun adresse à Dieu en son particulier. Cette prière peut se faire partout ; en quelque lieu que l'on soit, il est bon et utile de s'élever à Dieu par de saintes inspirations, que lui seul entende. Afin de rendre cette prière plus efficace, il faut choisir un lieu retiré de tout bruit, autant qu'on le peut, et éloigné de la vue des hommes ; par là on prie avec plus d'attention, plus de liberté, et l'on évite la tentation de la vanité. La présence de Jésus-Christ renouvelle notre foi, et l'église est une maison de prières, où l'on doit par conséquent se rendre le plus qu'il est possible, pour y présenter au Seigneur un tribut de louanges et d'oraisons. Quand on prie à l'église, il est bon de se tenir, par respect, éloigné du saint autel, surtout si l'on est grand pécheur; et d'imiter en cela le publicain de l'Evangile, qui, étant entré dans le temple, se tenoit éloigné du sanctuaire, et n'osant lever les yeux vers le ciel, frappoit sa poitrine, avec de grands sentimens de componction, et disoit : « O mon Dieu! ayez » pitié d'un misérable pécheur ! »

Eugène. La prière domestique, c'est-à-dire, celle qui se fait par les familles assemblées, est-elle nécessaire ?

Er. Après la prière publique, c'est la plus utile et la plus excellente, puisqu'on y trouve cette union de plusieurs personnes assemblées au nom de Jésus-Christ, au milieu desquelles il a promis de se trouver. Chaque famille chrétienne est une petite église, dont tous les membres doivent se réunir le matin, le soir, avant et après chaque repas, pour adorer Dieu, lui rendre grâce et implorer sa bonté. Le père de famille, qui est comme l'évêque de cette société sainte, préside à ces exercices sacrés, et doit rompre à ses enfans et à ses domestiques, le pain de la parole de Dieu, par une-

lecture du nouveau Testament, ou de quelque livre de piété.

Eug. Pourquoi adressons-nous des prières à la sainte Vierge et aux autres bienheureux? Est-ce qu'ils peuvent nous accorder quelque faveur?

Er. C'est Dieu, auteur de tout bien, qui donne les grâces, et c'est à lui seul que nous devons les demander au nom de Jésus-Christ. Mais comme il y a entre les saints qui règnent dans le ciel, et les fidèles qui combattent sur la terre, une communication formée par l'esprit de charité, ce même esprit nous porte à implorer l'intercession des saints, afin qu'ils nous aident à obtenir de Dieu, par Jésus-Christ leur sauveur et le nôtre, les grâces dont nous avons besoin pour arriver comme eux à la bienheureuse éternité. Les prières que nous adressons dans cet esprit sont très agréables à Dieu : car tout ce qui a la charité pour principe, ne peut que lui plaire; et il se tient honoré lui-même par la confiance que nous avons aux prières de ses enfans bien-aimés, qui reposent éternellement dans son sein, et qui sont un en lui, et en Jésus-Christ, son fils.

Entre tous les saints, il n'y en a point dont l'intercession soit aussi puissante auprès de Dieu, que celle de la mère de notre Sauveur; et de toutes les prières que nous pouvons adresser à cette sainte vierge, aucune n'est comparable à la salutation angélique, appelée communément l'*Ave Maria*. Cette prière si auguste dans sa simplicité, si digne et de l'esprit de vérité qui en est l'auteur, et de la Mère de Dieu qui en est l'objet, nous rappelle le précieux souvenir du grand mystère de l'incarnation : elle renferme, en peu de mots, le plus parfait éloge de Marie; elle nous apprend ce que nous devons lui demander, et ce que nous pouvons attendre de sa charité.

Eug. Puisque cette prière est si expressive, vous allez sans doute nous en montrer toute l'énergie, afin de nous mettre en état de la réciter avec plus de fruit?

Er. La salutation angélique est ainsi appelée, parce qu'elle commence par les paroles que l'ange Gabriel adressa à la sainte Vierge, lorsqu'il lui annonça le mystère de l'Incarnation qui alloit s'accomplir en elle : « Je vous salue; ô pleine » de grâce! le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre » les femmes. » Ces derniers mots furent répétés peu après

par sainte Elisabeth, remplie du Saint-Esprit, dans la visite que Marie lui rendit; et elle y ajouta les suivans : « Et le fruit » de vos entrailles est béni. » Enfin l'Eglise met à la suite de cette salutation une courte prière conçue en ces termes : « Sainte » Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, main- » tenant et à l'heure de notre mort. »

Je vous salue, Marie. Ce mot n'est pas un simple salut; c'est une effusion de cœur, par laquelle nous nous réjouissons avec la sainte Vierge du mystère de l'incarnation, opéré en elle, et de tous les dons de grâces dont le Très-Haut l'a enrichie, pour la rendre digne d'être le temple du Verbe fait chair.

Pleine de grâce. C'est la grâce qui fait les saints. Nous ne sommes saints que parce que nous en avons reçu la plénitude qui est en Jésus-Christ. Mais les dons de grâce, qui découlent sur nous de cette source inépuisable, se sont répandus sur Marie avec une surabondance qui l'a rendue la plus parfaite des créatures, dès le premier moment que Dieu l'a prévenue par les bénédictions de sa miséricorde. La grâce dont elle a été remplie l'a préservée des moindres fautes, dont aucun homme sur la terre ne peut être totalement exempt.

Le Seigneur est avec vous. Dieu habitoit en elle dès le commencement, comme dans son temple et dans son trône, remplissant son esprit et sa volonté, étant le principe de toutes ses pensées, de tous les mouvemens de son cœur, et de toutes ses actions, ne souffrant pas qu'il s'y mêlât la moindre tache qui en pût ternir la pureté.

Vous êtes bénie entre les femmes, par la plénitude des grâces dont vous avez été comblée, et par l'honneur que vous avez eu de porter dans votre sein, de mettre au monde l'auteur même de la grâce, sans cesser d'être vierge. Vous êtes bénie par toute l'Eglise; et les races futures ne cesseront de publier votre bonheur et votre gloire.

Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Marie est bénie entre toutes les femmes, parce qu'elle est mère de celui qui est béni entre tous les enfans des hommes, et en qui toutes les nations de la terre sont bénies, selon la promesse de Dieu à Abraham. Les bénédictions célestes, répandues sur cette vierge sainte, viennent de Jésus-Christ, et se rapportent à Jésus-Christ. Elle lui doit tout ce qu'elle est, parce qu'elle n'est rien que par lui, et pour lui.

Sainte Marie, mère de Dieu. Elle est appelée Mère de Dieu, non pas qu'elle ait enfanté la Divinité, mais parce que Jésus-Christ, qu'elle a mis au monde, est Dieu, et aussi véritablement Dieu qu'il est homme; engendré de toute éternité dans le sein du Père, selon sa nature divine, par laquelle il lui est égal; conçu dans le sein de Marie, par l'opération du Saint-Esprit, selon la nature humaine, par laquelle il est moindre que le père.

Priez pour nous, pécheurs; car vous êtes la mère de celui qui est venu pour les sauver. Nos misères sont grandes; mais vous êtes la mère de celui qui est la miséricorde, et une mère pleine de compassion pour ceux qui gémissent sur leurs misères. Vierge sainte! du haut de ce trône, où la grâce vous a élevée, jetez donc un regard de pitié sur nos foiblesses, sur nos dangers et sur nos maux, et daignez vous intéresser pour un corps dont le chef a pris naissance dans vos chastes entrailles.

Maintenant; car il n'y a point de moment où votre intercession ne nous soit nécessaire: y en a-t-il, en effet, où nous n'ayons besoin de la miséricorde de ce Dieu plein de bonté auprès de qui vous avez trouvé grâce? Ah! pourroit-il vous refuser ce que nous vous supplions de lui demander pour nous! Reine des anges, mère de notre Dieu, nous sommes pécheurs, hélas! nous sommes pécheurs; obtenez-nous la grâce de la pénitence, le pardon de nos crimes, une foi vive, une espérance ferme, une charité sincère et persévérante comme la vôtre, *maintenant* surtout que tant d'ennemis nous environnent, que de toutes parts les tentations nous persécutent.

Et à l'heure de notre mort, où nos périls sont plus pressans, et les chutes plus funestes. En ce redoutable moment qui décide de notre éternité, hâtez-vous de venir à notre secours; venez, par le fruit de votre sein, briser sous vos pieds la tête du serpent, et nous aider, par votre protection puissante, à arriver, après vous, à celui en qui tous nos désirs seront consommés avec les vôtres. Ainsi soit-il.

ENTRETIEN XXII.

Des Commandemens de Dieu.

Eraste. Il ne suffit pas de prier; il faut encore, mes chers enfans, que la charité anime nos prières, vous le savez. Or, nous pouvons connoître si nous avons la charité, à la fidélité avec laquelle nous observons les commandemens de Dieu; car, pour aimer Dieu, il faut vouloir ce qu'il veut, et faire ce qu'il ordonne : ce n'est pas l'aimer que d'être opposé à ses volontés adorables.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que ces commandemens, qui sont au nombre de dix, sont ceux que le Tout-Puissant lui-même donna à Moïse sur le mont Sinaï. Nos pères les ont mis en vers de leur siècle; récitez-les, Eugène, tels qu'ils nous les ont transmis.

Eugène. 1° *Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.*

Er. Ce premier commandement nous oblige à croire en Dieu, à espérer en lui, à l'aimer parfaitement, à n'adorer que lui seul.

Croire en Dieu, c'est regarder comme certaines toutes les vérités qu'il nous a révélées, et que son Eglise, qui en est la dépositaire, propose à notre foi.

Espérer en Dieu, c'est attendre de sa bonté infinie les biens qu'il nous a promis, si nous pratiquons sa loi sainte, et les grâces dont nous avons besoin pour y parvenir.

Aimer Dieu parfaitement, c'est le préférer à tout, c'est être dans la disposition de mourir plutôt que de l'offenser. C'est dans cet amour parfait que consiste le culte intérieur que nous devons à l'Etre suprême.

Adorer Dieu seul, c'est ne rendre qu'à lui seul le culte et l'hommage, soit intérieur, soit extérieur, que nous lui devons, comme à l'auteur de notre être, à notre souverain bien, et à notre dernière fin, et à le lui rendre comme il l'exige de nous; car le culte extérieur, ou la manière de rendre extérieurement nos hommages à la Divinité, n'est pas une chose

arbitraire et abandonnée au caprice de chacun. Dieu a daigné le régler lui-même; il en a déterminé l'essentiel, et il a laissé à son Eglise le soin d'y ajouter ou d'y retrancher, selon les circonstances. A elle seule appartient d'établir les pratiques qu'elle juge propres à rendre la religion plus recommandable aux fidèles, et c'est à ceux-ci de les suivre avec autant de zèle que de respect.

Eudoxie. Ne fait-on pas injure à Dieu en priant les saints, et en se prosternant devant leurs reliques et leurs images?

Er. Non certainement; car les prières que nous leur adressons ne sont point un hommage d'adoration, mais de respect. Nous ne les prions point comme les auteurs de notre être, nous ne les invoquons point comme nos médiateurs; mais nous les honorons comme les amis de Dieu, comme nos frères, comme des intercesseurs puissans dont le crédit et les sollicitations peuvent nous obtenir les grâces qui nous sont nécessaires, et que nous ne demandons qu'à Dieu, par leur entremise.

On peut aussi, on doit même respecter leurs reliques, parce que ce sont les précieux restes d'un corps qui a été le temple du Saint-Esprit.

Enfin, on ne fait point un crime en honorant les images des saints, en les baisant, en se découvrant devant elles, parce que nous ne leur adressons aucun hommage, et que le respect que nous leur témoignons se rapporte uniquement aux objets qu'elles nous représentent.

Eug. 2° *Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement.*

Er. Ce second commandement nous prescrit ce qui regarde l'honneur et la sanctification du nom de Dieu. On honore ce saint nom par la prière, par des discours saints et édifians, par une vie chrétienne et par des juremens justes et légitimes.

On le déshonore par tous les péchés, mais surtout par les juremens indiscrets et téméraires, par le parjure et par le blasphème.

Non seulement il n'est pas permis de prendre le nom de Dieu en vain, mais encore Jésus-Christ nous défend dans l'Evangile de jurer par quoi que ce soit. Le jurement, pour être légitime, ne doit être fait que pour découvrir la vérité dans

un cas important, ou pour ratifier les promesses solennelles dont on rend le Très-Haut garant. C'est ainsi que l'on jure en justice ; c'est ainsi qu'on jure en faisant vœu, en signant un traité de paix, etc. Ces cas exceptés, on ne doit certifier les choses que par cette formule que le Sauveur nous a apprise : *Oui, oui; non, non ; cela est vrai, cela n'est pas.*

C'est une manie à la mode aujourd'hui que celle de jurer ; évitez cette habitude terrible ; elle blesse également le savoir-vivre et le christianisme. User dans le discours de ces paroles rudes, grossières et impies, c'est donner atteinte aux lois de la politesse, comme aux préceptes de l'Evangile. Il est vrai que la coutume en a établi l'usage ; mais en leur donnant vogue, elle n'a pu les marquer au coin de la civilité et de la religion, ni les mettre au rang des choses licites. Ces juremens, dit-on, ne signifient rien par rapport à celui qui les reçoit, et qui les prend en bonne part; ainsi ils ne blessent pas la charité. Eh! ne signifient-ils pas toujours trop pour celui qui les profère, et qui outrage le nom de Dieu, en le *prenant en vain?* on désobéit à ses lois, en jurant par les créatures. Un ami laisse tomber une impertinence, mais Dieu n'oublie point une imprécation. Ce ne sont que des misères pour l'homme du monde, mais, devant Dieu, ces misères peuvent devenir un titre de réprobation.

Eug. 3° *Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.*

Er. L'Eglise chrétienne, en consacrant à Dieu le dimanche, qui répond en même temps au premier jour de la création du monde, et à celui de la résurrection de J. C. et de la descente du Saint-Esprit, réunit plusieurs objets, tous également propres à exciter notre piété. Elle honore Dieu le Père tout-puissant, comme créateur et conservateur de toutes choses ; Jésus-Christ, son Fils unique, comme notre Sauveur, qui nous a affranchis de la servitude du démon et du péché, et qui, après les travaux de sa vie mortelle, est entré, par sa résurrection, dans son repos éternel, figuré par le repos de Dieu après l'ouvrage de la création ; et le Saint-Esprit, comme le principe de notre nouvelle création, plus merveilleuse encore que la première, et par laquelle, ayant été tirés du néant du péché, nous avons reçu un être nouveau et une vie nouvelle.

Afin donc de sanctifier ce saint jour, il faut assister à la messe, et si l'on n'est pas légitimement empêché, à la messe de sa paroisse, au prône, aux instructions chrétiennes, aux offices publics, et s'occuper le reste du temps ou à prier, ou à lire de bons livres, ou à faire d'autres bonnes œuvres. Car Dieu ne demande pas de nous un repos d'oisiveté ou de plaisirs, souvent plus criminel que le travail : celui qu'il nous prescrit est pour lui-même, et non pas précisément pour l'homme, c'est-à-dire, pour le soulagement de son corps. Nous devons donc consacrer tous les instans de ce repos aux exercices de la religion et de la charité, puisque c'est le seul moyen de *servir Dieu dévotement.*

Nous péchons contre ce commandement, quand nous travaillons, ou quand nous faisons travailler ceux qui nous sont soumis, sans une extrême nécessité, et sans la permission expresse de notre pasteur ; quand nous n'entendons pas la messe, ou quand nous l'entendons de corps et non d'esprit ; quand nous passons le dimanche en débauches, en jeux, en danses, au spectacle, ou quand nous nous livrons à d'autres divertissemens profanes. Tout ce qui se passe sous nos yeux conspire à nous faire oublier la sanctification du dimanche ; et ce qu'on appelle le train du monde, est une transgression ouverte de la loi du Seigneur à cet égard. Ce jour destiné à honorer Dieu, ce jour que Dieu s'est réservé pour être adoré, loué, remercié, écouté, est de tous les jours de la semaine celui où il est le plus indignement outragé par le plus grand nombre des chrétiens.

Eug. 4° *Tes père et mère honoreras, pour que tu vives longuement.*

Er. L'amour de nos parens est naturel ; cependant le cœur de l'homme est si corrompu, qu'il a fallu que Dieu en fît une loi, et que, pour porter à la pratiquer, il y joignît la promesse d'une félicité temporelle. Quelle bonté de la part de l'Etre suprême ! quelle dépravation de la part de l'homme ! A proprement parler, nous n'avons qu'un père qui est dans le ciel ; car c'est Dieu seul qui nous a donné la vie, c'est lui seul qui nous nourrit ; les hommes que nous appelons nos pères et mères, ne portent ce nom que parce que Dieu, notre père, les a rendus les instrumens de sa puissance pour nous donner la vie du corps, et de sa providence pour nous nourrir : ils ne sont

que les canaux de l'amour tendre que Dieu, créateur et père, a pour nous.

Ainsi, *l'honneur* que Dieu nous commande de rendre à nos pères et mères doit se terminer à lui-même; et la récompense qu'il daigne y attacher est plutôt pour la vie future que pour la vie présente; mais cet honneur doit passer par eux, parce qu'il les a, pour ainsi dire, associés à sa paternité : ils nous tiennent sa place; ils sont ses images; il est jaloux de l'honneur qui leur est dû, et l'injure qu'on leur fait retombe sur lui-même.

Le mot de père, dans l'Ecriture, n'est pas restreint à une seule signification, en sorte qu'il ne s'entende que de celui qui nous a donné la vie : il s'étend à tous ceux qui ont quelque supériorité sur nous. Ainsi ce quatrième commandement nous marque ce que nous devons à tous ceux à qui Dieu a donné sur nous une autorité légitime : premièrement à nos *pères et mères*, ensuite à *nos pasteurs*, aux *souverains* et aux *magistrats* politiques : il marque ce que les serviteurs doivent à leurs *maîtres*, et les disciples à ceux qui sont *chargés de leur instruction*. Or, l'honneur que nous devons leur rendre, et que Dieu nous prescrit, ne consiste pas seulement en certaines marques extérieures de soumission, il comprend encore le respect, l'amour, l'obéissance, le secours dans leurs besoins.

Je dis *le respect*, et un respect inviolable en tout temps, et dans quelque situation que se trouvent les supérieurs et les inférieurs. On doit leur témoigner ce respect, soit en les écoutant en public ou en particulier, soit en parlant d'eux ou à eux, en leur donnant partout une place de distinction et d'honneur, et en inspirant aux autres les mêmes sentimens de vénération dont on est rempli. Mais ce respect, qu'on ne sauroit porter trop loin, ne mérite plus ce nom, et devient même un crime infâme, s'il dégénère en une basse flatterie, qui brigue la faveur, les grâces et la prédilection, aux dépens de la vérité et du respect que l'on doit à Dieu.

L'amour, et un amour qui a pour principe une reconnoissance proportionnée à ce que nous avons reçu d'eux et aux avantages qu'ils nous procurent ou qu'ils veulent nous procurer. Amour de bienveillance, qui nous rende sensibles à leurs biens et à leurs maux, qui nous fasse désirer pour eux

les véritables biens, en sorte que nous les leur procurions, autant qu'il est en nous, surtout par nos prières.

L'obéissance, et une obéissance qui doit s'étendre même jusqu'après leur mort, en exécutant fidèlement leurs dernières volontés. Mais cette obéissance doit être éclairée par la lumière de la foi, et réglée par la soumission que nous devons à Dieu et à J. C., de qui relève l'autorité de tous les supérieurs. Il n'y a que Dieu seul à qui nous devions rendre une obéissance aveugle, en croyant tout ce qu'il nous dit, et en faisant tout ce qu'il nous commande, sans écouter les difficultés qu'oppose à sa parole notre foible raison : par conséquent, s'il arrivoit qu'un supérieur, quel qu'il fût, exigeât de nous quelque chose de contraire à la loi divine, à la religion ou à la conscience, nous serions dispensés de lui obéir en ce point-là ; car alors ce n'est plus Dieu, ni J. C. qui parle, c'est l'homme seul, lequel ne peut mériter par lui-même d'être écouté, parce que de lui-même il n'a que le mensonge. Mais n'oubliez pas, mes chers amis, que si dans ces cas on est forcé de refuser aux supérieurs la soumission qu'ils demandent, il faut le faire sans perdre le respect dont on n'est jamais dispensé à leur égard ; sans qu'il y ait rien dans la conduite, dans les manières, ni même dans l'esprit et dans le cœur, qui sente la rébellion ; sans que la soumission et l'obéissance dans toutes les autres choses en souffrent : en un mot, on doit se conduire de telle sorte que chacun aperçoive que le refus qu'on fait de se soumettre dans le point dont il s'agit n'a pour principe que la crainte d'offenser Dieu.

Enfin, nous devons secourir nos supérieurs dans leurs besoins spirituels et temporels ; et nous devons nous estimer heureux de leur rendre, soit en priant pour eux, soit en les assistant de nos biens, et en les servant avec zèle, une partie de ce qu'ils nous ont donné. Telles sont les principales obligations que le quatrième commandement prescrit aux inférieurs.

Il prescrit aussi aux supérieurs les devoirs qu'ils doivent remplir à l'égard de leurs inférieurs. Les principaux sont l'amour, le soin, le bon exemple, le secours, le saint empressement pour leur bonheur éternel et temporel.

Tout supérieur, quel qu'il soit, est établi par la Providence

pour procurer le bien de ceux qui lui sont soumis. Or, les supérieurs ne peuvent travailler solidement au bien de leurs inférieurs, ils ne peuvent les gouverner selon la volonté de Dieu ni selon l'esprit de l'Evangile, s'ils ne les aiment comme Dieu aime ses créatures, et comme J. C. aime ceux qu'il a rachetés. Cet amour prend différentes formes, il produit différens effets, selon les diverses espèces de supériorité. Mais il doit être dans tous les supérieurs, il doit diriger leurs vues, il doit animer leur conduite : sans quoi l'autorité dégénère en un odieux despotisme, en une insupportable tyrannie.

Un supérieur, soit spirituel, soit temporel, est plus pour ses inférieurs, que ses inférieurs ne sont pour lui. Il leur doit son temps, ses soins, ses veilles, et tous les secours qu'il est en état de leur donner : en sorte qu'étant au-dessus de tous, et ayant l'autorité sur tous, il est néanmoins, en un sens très véritable, le serviteur de tous. Que celui donc qui commande, ne mette pas son bonheur à gouverner avec empire, mais à servir avec charité ceux qui lui sont soumis; qu'en même temps que le rang l'élève au-dessus de ses inférieurs, la crainte le tienne abaissé à leurs pieds aux yeux de Dieu ; qu'il se montre envers tous un modèle de bonnes œuvres ; qu'il reprenne avec une douceur vraiment paternelle ceux qui troublent l'ordre et la discipline et qui s'écartent de leur devoir ; qu'il console avec bonté ceux que le découragement accable ; qu'il soutienne et qu'il encourage les foibles, et qu'il soit patient envers tous; qu'il s'assujettisse volontiers lui-même au joug de la règle, mais qu'il ne l'impose aux autres qu'avec crainte et tremblement; et quoiqu'il lui soit nécessaire d'être tout ensemble craint et aimé, qu'il cherche néanmoins plutôt à se faire aimer qu'à se faire craindre, ayant toujours devant les yeux le compte qu'il doit rendre à Dieu pour ceux qui lui obéissent.

Eug. 5° *Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.*

Er. Ce commandement nous défend de causer injustement du dommage au prochain en sa personne, c'est-à-dire, à son corps ou à son âme.

Tuer, blesser, frapper injustement : voilà pour le corps ; donner de mauvais exemples, de pernicieux conseils : voilà pour l'âme.

Il défend de plus les sentimens de colère, de haine, d'envie, de mépris contre le prochain, le désir de se venger, les paroles injurieuses, les imprécations, la violence, les mauvais traitemens, parce que tous ces mouvemens sont une semence de l'homicide, et peuvent y conduire, s'ils ne sont réprimés.

Celui qui tue volontairement son semblable est homicide, celui qui se tue lui-même est suicide.

L'homicide est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, puisqu'il attaque tout à la fois le créateur et la créature : le créateur, en détruisant son ouvrage; la créature, en la privant du bienfait de Dieu.

Il en est qui mettent l'honneur à la pointe de l'épée, dans la persuasion où ils sont qu'il consiste dans une vengeance meurtrière. Prévarication tout à la fois des lois de Dieu qui défend l'homicide, et de l'état qui veut qu'on ne répande son sang que pour la patrie; ils sont l'objet des vengeances de l'un et de l'autre.... Mais, dit un duelliste, recevrai-je un affront? Oui, plutôt que de mériter à la fois le gibet et l'enfer.... Faut-il que j'essuie une raillerie, un démenti, un reproche, etc.?... Pourquoi non, si vous en êtes digne? le châtiment n'excède point la faute.... La raillerie, le démenti, le reproche, etc., sont pour moi les plus cruels outrages, et les moins mérités. Eh bien! il faut les mépriser et les pardonner; il faut se rappeler l'ordre suprême de celui qui nous a dit : « Si quelqu'un vous donne un soufflet sur la joue droite, » présentez-lui encore l'autre.... » La coutume autorise la vengeance, et nous nous déshonorons, si nous ne la suivons pas.... Il vaut encore mieux se déshonorer de la sorte, que d'être rebelle à son Dieu et à son roi. Mais, dites-moi, homme aveugle, qu'est ce que cette coutume dont vous vous appuyez? La pratique d'une troupe de désespérés, sans religion, sans conscience, de monstres altérés de sang, qui qualifient le meurtre de bravoure.

Le suicide est la plus funeste des extravagances, et malheureusement cette frénésie affreuse semble faire des progrès parmi nous. Hélas! ces insensés se lassent de la vie, parce qu'ils ont ignoré ce que c'étoit que de vivre! S'il leur reste au fond du cœur le moindre sentiment de vertu, qu'ils apprennent à aimer la vie; chaque fois qu'ils seront tentés d'en sor-

tir, qu'ils se disent à eux-mêmes : *Allons, que je fasse encore une bonne action avant que de mourir!* puis, qu'ils aillent chercher quelque indigent à secourir, quelque infortuné à consoler, quelque opprimé à défendre. Si cette considération les retient aujourd'hui, elle les retiendra encore demain, après-demain, toute la vie ; et peut-être les conduira-t-elle à puiser dans la religion des principes bien plus sages, bien plus consolans que tous les préceptes qu'une vaine et cruelle philosophie entreprend de dicter ; ils apprendront du moins que la vie ne leur appartient pas, qu'elle est au créateur qui l'a donnée, et qu'ils la doivent à la société, à la patrie. Ils apprendront que les malheurs, pour un vrai chrétien, sont moins des châtimens que des grâces, et qu'il regarde comme des jours bien précieux, ceux où les afflictions le portent à expier ses offenses.

Si l'on est coupable d'homicide en donnant la mort, ou à soi-même ou aux autres, on n'est pas innocent, lorsque, soit en jouant, soit pour faire montre de son adresse, soit par le seul désir du gain, sans nécessité et sans une véritable utilité, on s'expose volontairement au danger de perdre la vie, ou qu'on y expose le prochain dans les mêmes cas.

Enfin, on est encore coupable d'homicide, lorsqu'on refuse au prochain les secours nécessaires pour lui conserver la vie. Nous sommes obligés de contribuer de tout notre pouvoir aux besoins corporels de nos frères pauvres ; et c'est leur donner la mort que de leur refuser la nourriture qu'ils nous demandent.

Eug. 6° *Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.*

Er. Tous les péchés d'impureté sont proscrits par ce précepte, ainsi que tout ce qui peut conduire à ces crimes horribles, comme l'oisiveté, la sensualité, la curiosité, la gourmandise, les danses, les spectacles profanes, la lecture des livres déshonnêtes, les chansons mondaines et lascives, le luxe et l'immodestie des habits, les vaines parures, le fard, les mouches ou d'autres ornemens superflus, qui ne sont mis que pour plaire au monde, et la fréquentation trop familière des personnes de l'autre sexe.

Pour nous porter, mes chers amis, à remplir avec fidélité ce précepte important, considérons que nul impudique n'en-

trera dans le royaume de Dieu, dont la volonté est que nous soyons saints et purs, que nous possédions le vase de notre corps saintement et honnêtement, et non point en suivant les mouvemens de la concupiscence; que nous sommes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en nous; que nous sommes les membres de Jésus-Christ, et que, par conséquent, nous devons craindre de déshonorer notre chef en le profanant, comme ceux qui, ayant perdu tout remords et tout sentiment, s'abandonnent aux excès les plus affreux, et se plongent dans les dissolutions les plus brutales.

Eug. 7° *Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient.*

Ce commandement défend trois choses : 1° prendre injustement le bien d'autrui; 2° le retenir injustement; 3° causer, par sa faute, quelque dommage au prochain.

On peut prendre injustement le bien d'autrui en quatre manières; la première, par violence, comme les voleurs; la seconde, par surprise et par adresse, comme ceux qui dérobent en secret, ou qui détournent un bien qui ne leur appartient pas, ou dont ils ne sont pas les seuls maîtres; la troisième, par fraude, comme les marchands qui vendent à faux poids ou à fausse mesure, qui donnent de mauvaises marchandises, ou qui les vendent un prix excessif; les ouvriers qui se font payer trop cher, qui n'emploient pas fidèlement leurs journées, qui font de mauvais ouvrages; les gens de justice et les plaideurs de mauvaise foi, qui alongent les procès par des chicanes sans fin, pour épuiser et dépouiller leurs parties; la quatrième enfin, comme les usuriers, par des prêts illicites. On appelle *usure* ou *prêt usuraire*, ce qu'on exige au-delà de ce qu'on a prêté; exaction contraire à la foi et à l'équité naturelle, défendue expressément par les lois divines, ecclésiastiques et civiles. Il n'est permis de retirer l'intérêt de ce qu'on a prêté, que quand le prêt est cause qu'on perd un profit légitime, ou qu'on souffre quelque dommage. Par exemple, j'ai une somme d'argent que je suis près de placer en rente, ou dont j'ai dessein d'acheter une maison, une terre, des marchandises, ou toute autre chose qui me rapportera un profit légitime, un revenu certain; ou bien je vais avec cette somme rembourser une rente qui m'est à charge. Vous me priez de vous la prêter; mais si je le fais, comme je n'ai pas d'autre

argent dans mes coffres (car il faut toujours supposer ce dernier cas), je me prive d'un revenu certain ou d'un profit légitime; ou bien je demeure chargé des intérêts de cette rente dont je voulois me débarrasser : vous en êtes cause; je vous en avertis : il est juste que vous me dédommagiez, en me payant l'intérêt réglé par le prince.

Eug. En combien de manières peut-on retenir injustement le bien d'autrui?

Er. En six manières : la première, en ne payant point ses dettes, ni les gages de ses domestiques, ni le salaire des ouvriers que l'on emploie, et qu'on fait, au contraire, des dépenses superflues, qui mettent hors d'état de s'acquitter, ou qu'on met en usage quelque autre moyen que ce soit pour frustrer injustement ses créanciers; la seconde, en ne rendant point les dépôts qui ont été confiés; la troisième, en ne rendant point un compte fidèle des biens dont on a eu l'administration; la quatrième, quand, après avoir trouvé une chose qui a été perdue, on ne la rend pas, ou qu'on ne fait pas ses diligences pour découvrir à qui elle appartient; la cinquième regarde ceux qui, s'étant accommodés avec leurs créanciers pour ne payer qu'une partie de ce qu'ils doivent, se prétendent dispensés dans la suite d'acquitter le tout, lors même que le rétablissement de leurs affaires les met en état de payer; la sixième enfin, en ne restituant point le bien mal acquis.

Eud. Quand cause-t-on au prochain du tort dont on est responsable?

Er. Lors, par exemple, qu'un procureur ou un avocat fatigue une partie adverse par des chicanes de mauvaise foi; lorsqu'un juge refuse ou diffère de donner audience à des parties qui souffrent de ses longueurs, qu'il prononce sans examen suffisant, ou qu'il donne à une affaire un tour malin, qui fait perdre le procès à celui qui doit le gagner; lorsque, par malice ou par négligence, on laisse dépérir le bien du prochain dont on est chargé; lorsqu'on participe au péché de celui qui prend ou retient le bien d'autrui, ou qui cause le dommage : ce qui se fait, ou en le procurant, ou en ne l'empêchant pas quand on le peut et quand on le doit. On le procure, en le commandant, en aidant, en conseillant, en encourageant, en consentant à l'injustice, ou en détournant ceux qui veulent

l'empêcher. On y prend part, en ne l'empêchant point, comme les magistrats chargés de l'ordre public, qui ne veillent point pour arrêter les violences et les injustices, et qui ne punissent point les coupables; comme les domestiques qui n'avertissent point leurs maîtres du tort qu'on leur fait, lorsqu'ils en ont connoissance.

Pour expier les péchés commis contre ce commandement, il faut réparer le dommage dont on est cause, et restituer le bien retenu injustement à celui qui a souffert l'injustice, ou à ses héritiers, si la restitution ne lui a pas été faite de son vivant; ou aux pauvres, s'il n'a point d'héritiers. Il faut restituer la chose même qu'on a prise, ou tout au moins l'équivalent avec les intérêts. Si l'on n'est pas en état de rendre tout, il faut du moins restituer ce que l'on peut; et si l'on est absolument dans l'impuissance de restituer, il faut en avoir la volonté, et une volonté sincère.

Eug. 8° *Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.*

Er. Rendre un faux témoignage, c'est déposer en justice contre la vérité, soit au préjudice, soit en faveur du prochain.

Mentir, c'est parler contre sa pensée, avec dessein de tromper celui à qui l'on parle, quand même, sans songer, on diroit la vérité. Mais, dire en riant quelque chose qui n'est pas vrai, ce n'est pas mentir, parce qu'alors le visage et le ton de voix de celui qui parle marquent évidemment ce qu'il pense. Un sage païen, nommé *Epaminondas*, aimoit tellement la vérité, qu'il ne mentoit pas même en riant. Quelle leçon pour un disciple de Jésus-Christ!

Tout mensonge est défendu, parce que tout mensonge offense Dieu qui est la vérité même. La parole a été donnée aux hommes, afin qu'ils s'en servent, non pour se tromper les uns les autres, mais pour se communiquer leurs pensées. C'est donc un crime d'aller contre la fin de cette intention du Créateur, en se servant de la parole pour tromper les autres. Il y a, au jugement de tout le monde, une telle bassesse dans l'habitude de mentir, qu'un homme qui a la réputation de menteur est généralement méprisé; au lieu qu'on ne peut refuser son estime à celui qui est connu pour être sincère et vrai dans ses paroles.

Eud. Je conviens qu'il n'est pas permis de mentir pour

faire tort au prochain; mais seroit-il possible qu'on offensât Dieu en s'écartant un peu de la vérité, soit pour empêcher un mal, soit pour procurer un bien, pour sauver, par exemple, la vie à un homme?

Er. La bonne intention, ma chère amie, ne rend pas bon et permis ce qui de soi-même est mauvais et défendu; et le bien, quel qu'il soit, qui peut revenir d'une action, n'en change pas la nature. Dieu tire, quand il veut, le bien du mal; mais le mal ne cesse pas pour cela d'être mal, et en horreur à Dieu. Il est vrai que, dans des circonstances telles que celles que vous indiquez, le mensonge est un moindre mal; mais enfin, c'est toujours un mal, parce qu'il blesse toujours la vérité; et par conséquent, il est digne de la vengeance céleste. Faisons donc ce que nous pourrons pour la conservation de la vie même temporelle de notre prochain; mais quand nous en serons venus au point de ne pouvoir y contribuer qu'en offensant Dieu, croyons alors qu'il ne nous reste plus rien à faire, puisque nous voyons que ce qui nous reste à faire est une mauvaise action.

Outre les faux témoignages et les mensonges, de quelque espèce qu'ils soient, ce huitième commandement défend encore toutes paroles, et même toutes pensées qui, d'une manière ou d'autre, peuvent nuire au prochain, comme la calomnie, la médisance, les flatteries, les jugemens précipités, et les soupçons téméraires. Aimons donc la vérité, mes chers enfans, aimons-la comme Dieu même, qui en est la source et le principe unique; aimons-la plus que nos intérêts, plus que nos parens, plus que nos amis, plus que notre propre vie; préférons-la à tout, et nous aurons observé fidèlement ce huitième précepte.

Eugène. 9° *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.*

Er. La pensée même ou le désir de l'adultère et des autres péchés déshonnêtes, défendus par le sixième commandement, nous est interdit par celui-ci.

Il y a de la différence entre la pensée et le désir d'une action déshonnête. La pensée est la représentation de la chose déshonnête; elle n'est un crime que quand la volonté la partage: le désir est la volonté de l'exécution; il est toujours criminel.

Ce commandement, et celui qui va suivre, montre quel est le véritable esprit de la loi de Dieu. Elle ne se borne pas à régler le dehors, en défendant toute action injuste; elle va jusqu'aux sentimens et aux désirs du cœur, et elle ne permet pas même de souhaiter ce qu'elle défend de faire : d'où il faut conclure qu'on n'accomplit pas la loi, et que, par conséquent, on n'est point juste aux yeux de Dieu, tant qu'on s'en tient à l'observation extérieure des commandemens, sans réformer la convoitise du cœur.

Eug. 10° *Les biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement.*

Er. Le septième commandement défend de prendre ou de retenir injustement le bien d'autrui. Celui-ci défend même le désir injuste de ce bien; car il n'est pas défendu de souhaiter le bien du prochain, pour l'acquérir par des voies légitimes, et sans lui faire tort. Les contrats de vente et d'achat ne sont fondés que sur ce désir naturel et raisonnable.

Telle est la loi de Dieu, mes chers amis, et tel est l'esprit de cette loi sainte. Elle se réduit toute à l'amour de ce père généreux et bienfaisant; car on ne peut aimer Dieu, sans aimer le prochain. Et ne croyez pas que ces divins préceptes soient difficiles à remplir, ou même impraticables : « Dieu ne » commande rien d'impossible, dit le concile de Trente; mais, » en commandant, il avertit de faire ce qu'on peut, de de- » mander ce qu'on ne peut pas faire, et il aide, afin qu'on » puisse. »

ENTRETIEN XXIII.

Des Commandemens de l'Eglise.

Eugène. Pour s'acquitter de tous les devoirs de la vie chrétienne, est-ce assez d'observer les commandemens de Dieu?

Eraste. Sans doute, mon cher ami; mais on n'obéit entièrement à Dieu, que quand on obéit à l'Eglise. Ainsi, pour pratiquer exactement les sacrées ordonnances du Seigneur, il faut connoître et pratiquer aussi celles de sa sainte épouse.

Eudoxie. Qui a donné à l'Eglise le pouvoir de faire des préceptes.

Er. Jésus-Christ-lui-même, qui a dit à ses apôtres : « Qui » vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise. »

Les apôtres ont transmis ce pouvoir à leurs successeurs, et par conséquent, c'est aux pasteurs établis pour gouverner l'Eglise, qu'il appartient de faire les lois qu'ils jugent nécessaires pour la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles. Mais, comme ces lois ne sont autre chose que les devoirs les plus indispensables du christianisme, et que leur objet est de nous conduire à l'observation de la loi de Dieu, en réglant quelques actions extérieures de piété qui nous rendent cette observation plus facile, et en déterminant le temps et la manière d'exécuter les ordonnances divines, nous devons nous y soumettre, non seulement à l'extérieur, mais plus encore de cœur et d'esprit, bien loin de les regarder comme un nouveau joug imposé aux disciples de Jésus-Christ.

Eug. Y a-t-il quelque différence entre les commandemens de Dieu et ceux de l'Eglise?

Er. Les pasteurs ne peuvent jamais nous dispenser d'accomplir les commandemens de Dieu : ils obligent toutes personnes, en tout temps, en tous lieux et dans quelque état qu'on soit ; on pèche toujours en y manquant : au lieu qu'on ne pèche pas en omettant ceux de l'Eglise, lorsqu'on en est légitimement dispensé par les pasteurs.

Vous savez, mes chers amis, que les préceptes que l'Eglise a prescrits à ses enfans, sont au nombre de six : Eudoxie va nous les réciter ; et moi, j'en développerai l'esprit.

Eud. 1° *Les fêtes tu sanctifieras en servant Dieu dévotement.*

Er. Les fêtes sont des jours institués par l'Eglise pour honorer Dieu, en célébrant les principaux mystères de la religion, et pour le glorifier des grâces qu'il a faites aux saints, et réclamer leur intercession.

Pour sanctifier dignement les fêtes, il faut employer ces saints jours comme les dimanches, s'abstenir de toute œuvre servile, et entrer dans l'esprit de chaque solennité, c'est-à-dire, s'occuper des mystères que l'Eglise célèbre, ou des vertus des bienheureux dont elle honore la mémoire.

Les mystères du Verbe incarné étant la source de toutes

les grâces que nous recevons de Dieu, et du salut que nous attendons, la mémoire de ces mystères doit naturellement exciter en nous des sentimens d'adoration, de reconnoissance, de confiance, et nous animer à en recueillir le fruit par un accroissement de foi, d'espérance et de charité. Voilà pourquoi chaque année l'Eglise nous en rappelle la suite. Elle nous montre successivement le fils de Dieu naissant, circoncis, adoré par les mages, présenté dans le Temple, conversant parmi les hommes, outragé, condamné, mourant sur une croix, sortant vivant du tombeau, montant au ciel, et répandant de là les dons de l'Esprit saint sur ses disciples. La majesté des divins offices, les lectures qu'on y entend, les saints cantiques dont les temples retentissent, nous transportent en esprit aux temps et aux lieux où ces mystères ont été accomplis, et nous y adorons Jésus-Christ, comme si ces mêmes mystères s'accomplissoient actuellement sous nos yeux. Ces grands objets, rendus ainsi présens à notre foi, et secondés des instructions et des exhortations des pasteurs, augmentent la ferveur de la piété; et c'est d'ailleurs une occasion, pour les plus simples d'entre les fidèles, et pour les enfans même, de s'instruire du sujet de la fête qu'on célèbre, d'en apprendre l'histoire, et de s'en rappeler le souvenir.

Les fêtes des saints ont pour objet de louer et de remercier Dieu des grâces dont il a prévenu ces dignes serviteurs de Jésus-Christ, et de la gloire dont il les a couronnés : on y rapporte leurs principales vertus, et nous nous encourageons à les imiter, par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense; en même temps, pénétrés des sentimens de notre foiblesse, dont une expérience continuelle nous avertit, nous les conjurons, par l'amour qu'ils ont pour nous, de combattre avec nous par leurs prières, et de nous obtenir de Dieu par les mérites de notre commun médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent.

On imagine tous les jours de nouvelles pratiques de piété qu'on propose aux fidèles, pour les conduire à la perfection. Mais sans aller chercher si loin; que ne leur apprend-on à se conformer à la piété de l'Eglise, et à suivre ses pratiques? Il y a peu de jours ouvrables dans l'année qui ne soient marqués par quelque fête particulière. Ces fêtes, il est vrai, n'o-

bligent pas tout le monde; mais ce qui en fait le sujet intéresse tous les chrétiens; et il y auroit une utilité infinie à y prendre part en la manière que chacun le pourroit. Que peut-on faire de mieux, par exemple, que de lire la vie du saint que l'Eglise honore, de se proposer quelqu'une de ses vertus à imiter; de prier pour ses propres besoins, pour ceux de l'Eglise universelle, pour les Eglises particulières, pour les ordres ou congrégations ecclésiastiques ou religieuses, d'assister à la messe dans cet esprit, et d'offrir le saint sacrifice par rapport aux différens sujets que je viens d'indiquer? Ah! mes chers amis, qui sauroit mettre à profit tant de moyens que la charité de l'Eglise nous présente, feroit de grands progrès dans la piété, et marcheroit à pas de géant dans la voie du salut.

Eud. 2° *Les dimanches messe ouïras, et fêtes de commandement.*

Er. Ce commandement de l'Eglise n'est que la confirmation du troisième commandement de Dieu; ainsi, quiconque enfreint l'un, pèche nécessairement contre l'autre, et est doublement coupable, puisqu'il foule aux pieds une double ordonnance. Remarquez que l'Eglise met les fêtes au rang des dimanches, et que par conséquent on est également tenu aux mêmes devoirs en ces saints jours.

Quoique l'Eglise ne nous oblige à entendre la messe que les dimanches et les fêtes, elle ne prétend pas par-là nous dispenser d'y assister les jours ordinaires, quand nous n'avons point d'empêchement légitime. La messe est le sacrifice du corps entier de Jésus-Christ, c'est-à-dire, du chef et des membres; c'est l'hommage de toute l'Eglise, c'est l'obligation de tous les fidèles en général et en particulier, c'est la source perpétuelle des grâces que le Tout-Puissant répand sur eux; tous doivent donc y prendre part autant qu'ils le peuvent. Eh! combien y en a-t-il qui ne le puissent pas? On trouve tous les jours assez de temps, même au milieu des occupations les plus sérieuses, pour se distraire, pour converser avec un ami qui nous visite, et même pour se procurer quelques satisfactions frivoles, et quelquefois dangereuses; et l'on ne trouveroit pas un quart d'heure pour assister de corps et d'esprit à l'action la plus sainte de notre auguste religion, à celle qui rend à Dieu l'honneur le plus par-

fait! On peut converser avec un ami des heures entières, et l'on n'auroit pas un moment pour converser avec Dieu, qui est notre père, et pour s'unir au sacrifice de celui qui nous aime jusqu'à la mort, jusqu'à la mort ignominieuse de la croix! Ah! mes amis, si nous avions de la foi, si nous étions véritablement chrétiens, nous verroit-on fabriquer prétextes sur prétextes pour nous dispenser du premier et du plus saint de nos devoirs? Regarderions-nous comme un joug importun la plus consolante obligation du christianisme?

Encore si nous assistions comme il faut à la messe les dimanches et les fêtes! Mais comment, pour l'ordinaire, remplissons-nous ce devoir important? Hélas! attachés aux choses de la terre, elles nous suivent dans les temples. Nous venons dans la maison du Seigneur, dans cette maison de prière et de recueillement, avec nos bœufs, nos pigeons, avec nos projets, avec nos fortunes, avec nos titres, avec nos grandeurs; et nous imitons ces profanes que Jésus-Christ chassa autrefois du temple de Jérusalem. Changeons de conduite, mes chers enfans, foulons aux pieds les vaines excuses, étouffons cette cupidité importune, réveillons notre foi assoupie, et songeons que notre première, que notre unique affaire est de chercher le royaume de Dieu et sa justice, que nous ne trouverons que par la prière, par une prière vive et persévérante, et que de toutes les prières la plus agréable à Dieu, la plus efficace, la plus indispensable au chrétien, est le sacrifice de la messe.

La messe que l'on doit entendre les dimanches et fêtes, je vous l'ai déjà dit, est celle de sa paroisse, autant qu'on le peut, c'est-à-dire, celle que notre curé ou son représentant célèbre. Mais ce dont je ne vous ai pas assez parlé, c'est la nécessité d'assister au prône, soit que cette instruction et les prières qui l'accompagnent se fassent avant ou après la messe, ou entre l'Evangile et le *Credo*, qui est sa place naturelle.

Le prône a trois parties : les prières, les annonces et l'instruction. Les prières ont pour objet toute l'Eglise, les pasteurs, les rois et les princes, les magistrats, les seigneurs et dames des paroisses, les bienfaiteurs des églises, les malades, les affligés, les voyageurs, les femmes enceintes, les habitans de la paroisse, et généralement tous les hommes vivans et morts. Les annonces regardent les fêtes et jeûnes de la

semaine, les bans d'ordination et de mariage. Enfin, l'instruction est la lecture et l'explication de l'épître ou de l'évangile du jour, ou l'exposition de quelque partie de la doctrine chrétienne.

Or, le prône, considéré de ces trois manières, établit ou suppose nécessairement l'obligation d'y assister, et l'on peut même avancer qu'il fait partie de la messe de paroisse, surtout quant aux prières et aux instructions ; ainsi, l'on ne peut pas dire qu'on ait satisfait aux préceptes de l'Eglise, quand on s'en est absenté sans nécessité. Et dans ce temps ou le peuple n'entend pas la langue de l'Eglise, et où plusieurs ne peuvent presque plus recevoir d'instruction que par la voix des pasteurs, ceux qui demeurent volontairement dans leur ignorance, en négligeant ce moyen d'en sortir, sont très coupables devant Dieu.

Eud. 3° *Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.*

Er. Aussitôt qu'on a atteint l'âge de raison, il faut avoir recours à un confesseur, et lui déclarer humblement, au moins une fois l'année, tous les péchés que l'on a pu commettre. L'Eglise n'a pas déterminé le temps précis de la confession annuelle ; mais le précepte qu'elle a fait de communier à Pâques fait assez comprendre que son esprit est que cette confession serve de préparation à la communion pascale.

Il faut faire cette confession à son propre prêtre, c'est-à-dire, à son évêque, ou son curé, ou à un prêtre approuvé, et commis par autorité de l'évêque à cet effet ; car la confession faite à un prêtre étranger et qui n'a aucune juridiction sur nous, est nulle devant le concile de Trente, conforme en cela au concile général de Latran, et aux décisions constantes de toute l'Eglise.

Eud. 4° *Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.*

Er. Cette communion, qui doit se faire dans la paroisse ou dans l'église qui en tient lieu, est si indispensable, que ceux qui ne satisfont point à ce précepte doivent être privés de l'entrée de l'église pendant leur vie, et de la sépulture ordinaire des chrétiens après leur mort.

Ce mot, *au moins à Pâques*, doit être bien remarqué. Il

nous découvre le véritable esprit de l'Eglise. L'unique communion qu'elle exige de ses enfans ne remplit pas ses désirs; c'est à la rigueur tout ce qu'elle commande, à cause de la dureté du cœur de plusieurs. Du reste, elle souhaiteroit qu'ils fussent en état de communier à toutes les grandes fêtes; et elle le fait assez entendre par ce mot *au moins*. Elle souhaiteroit même, comme dit le concile de Trente, qu'à chaque messe tous les fidèles qui y assistent communiassent non seulement spirituellement, c'est-à-dire, par la participation à l'esprit de Jésus-Christ, mais aussi par la réception sacramentelle de l'eucharistie, afin qu'ils tirassent un plus grand fruit de ce très saint sacrifice. Mais *au moins* il faut communier *à Pâques*, et communier dignement; car deux choses ne doivent point être séparées, et l'on n'obéit à la loi de l'Eglise qu'autant qu'on les unit. C'est une erreur grossière de plusieurs chrétiens, de s'imaginer qu'ils ont tout fait en communiant à Pâques, parce que cette action extérieure les délivre de la crainte des terribles châtimens dont l'Eglise menace ceux qui y manquent. Mais si elle juge les non-communians dignes d'être exclus de l'entrée des temples matériels, et privés de la sépulture ecclésiastique, qui peut penser sans horreur à cette excommunication éternelle dont le souverain pasteur et le juge frappe ceux qui communient indignement.

Pour communier dignement, il faut renoncer sincèrement au péché, et retourner à Dieu de tout son cœur: alors l'absolution du prêtre nous justifie, et la communion pascale nous affermit dans la justice par l'union intime avec Jésus-Christ, qui est l'effet de ce sacrement. On meurt donc alors au péché; on est enseveli, et l'on ressuscite avec Jésus-Christ pour ne vivre plus que pour Dieu; et comme il n'y a que très peu de personnes, surtout dans les provinces, qui ne satisfassent au devoir pascal, on doit voir, après cette sainte solennité, un monde tout nouveau: nouvelles pensées, nouvelles inclinations, nouveaux désirs, nouvelles mœurs. On doit voir l'intempérance, l'impureté, le luxe, l'oisiveté, les juremens, la mauvaise foi, les injustices, l'avarice, l'oubli de Dieu, la haine, les animosités, les vengeances disparoître, et laisser régner à leur place la piété, la vérité, la charité, tous les sentimens de l'homme nouveau. Mais, ô mon Dieu! est-ce là ce que l'on voit?

Eud. 5° *Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.*

Er. Le jeûne est un retranchement dans la qualité et dans la quantité de la nourriture ordinaire, fait avec l'intention d'expier ses péchés, de mortifier son corps et d'élever plus aisément son esprit à Dieu.

Le précepte du jeûne s'étend à toutes les choses que la nature recherche, et dont elle peut user sans pécher, mais qui ne lui sont pas absolument nécessaires. Nous sommes tous obligés de travailler à apaiser la justice du Très-Haut, et à attirer sa miséricorde par des œuvres de pénitence; nous sommes tous obligés d'expier, par la privation volontaire des créatures, l'usage désordonné que nous en avons fait. Cette privation, d'ailleurs, est un régime nécessaire pour arrêter les progrès d'une grande maladie dont nous sommes tous attaqués, je veux dire ce penchant violent que nous avons à aimer les choses de la terre pour elles-mêmes, et à chercher notre repos et notre bonheur dans ce qui ne nous est accordé que pour l'usage. Or, un des moyens d'affoiblir cette inclination perverse, est non seulement de nous renfermer en tout temps dans l'usage modéré des créatures, mais encore de resserrer quelquefois cet usage dans des bornes plus étroites, en nous privant volontairement de tout ce qui ne nous est pas absolument nécessaire.

Le jeûne des quatre-temps a été institué pour nous apprendre à consacrer également à Dieu les quatre saisons de l'année, et pour le supplier de donner à l'Eglise de dignes ministres; car c'est dans ce temps que ceux qui se destinent aux augustes fonctions de l'autel reçoivent les ordres sacrés. Chacun de ces jeûnes est de trois jours, et se solennise en mars, juin, septembre et décembre. Le jeûne des vigiles, c'est-à-dire, des veilles de grandes fêtes, a été établi pour nous préparer à célébrer plus dignement les pieuses solennités qu'il précède. Celui du carême, qui est ainsi appelé parce qu'il est de quarante jours, a pour objet de nous disposer à la grande solennité des chrétiens, qui est celle de Pâques, et d'imiter le jeûne de Jésus-Christ dans le désert.

L'Eglise, comme une mère tendre, a toujours exempté les infirmes du jeûne et de l'abstinence, et cette exemption s'étend aux nourrices, aux femmes enceintes, aux vieillards,

à ceux dont les travaux sont incompatibles avec les jeûnes ; enfin, à tous ceux qui ne sauroient jeûner sans ruiner leur tempérament. Mais alors il faut obtenir dispense de son évêque, ou de son curé, ou de son confesseur, et chercher quelque espèce de jeûne qui puisse servir de compensation à celui dont on est dispensé : or, on ne le peut trouver que dans l'abstinence de quelques satisfactions que nous nous serions peut-être procurées en jeûnant, et dans une mortification plus sérieuse et plus particulière de nos sens, et surtout de notre volonté. A cette espèce de jeûne, il faudra joindre un plus grand nombre de bonnes œuvres, et particulièrement d'abondantes aumônes; car les aumônes que nous répandons dans le sein du pauvre prient pour nous.

Eud. 6° *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi même-ment.*

Er. L'abstinence du vendredi a été instituée pour honorer la mort du Sauveur; celle du samedi, pour célébrer la mémoire de sa sépulture, et pour nous préparer, par la mortification, à sanctifier le saint jour du dimanche. Ainsi, le dernier commandement de l'Eglise est encore un précepte de pénitence. Pouvoit-elle mieux nous faire comprendre, mes chers enfans, que toute la vie du chrétien doit être austère et mortifiée, et que ce n'est que par cette pieuse violence qu'on se fait à soi-même, en domptant son corps, en maîtrisant ses passions, en captivant ses sens, qu'on peut arriver à cette béatitude éternelle qui est la récompense de celui qui aura combattu jusqu'à la fin?

ENTRETIEN XXIV.

Tableau historique de la Religion, depuis la descente du Saint-Esprit, jusqu'au quatrième siècle.

Eugène. Jusqu'ici, respectable Eraste, vous nous avez développé la sublime doctrine du christianisme, et toute l'économie morale de notre auguste religion. Que reste-t-il actuellement à nous apprendre, sinon par quels moyens cette

religion sainte s'est répandue par toute la terre, et comment elle s'y est conservée depuis tant de siècles.

Eraste. Votre demande est raisonnable, mon cher ami ; et, pour y répondre selon vos désirs, je vais vous donner un petit écrit dans lequel j'ai raisonné les principaux traits de l'histoire ecclésiastique, et les plus propres à vous faire connoître la perpétuité de la religion. Chaque partie de cet écrit est suivie de deux colonnes qui méritent une attention particulière. Dans l'une, je vous expose l'ancienne discipline de l'Eglise et les changemens qui y sont survenus dans la suite des siècles ; je vous montre dans l'autre, la synagogue de Satan, c'est-à-dire, l'hérésie s'efforçant de marcher de pair avec l'Eglise de Jésus-Christ ; mais vous la verrez toujours terrassée par la vérité ; et cette liste des principaux hérésiarques, en vous offrant une triste peinture des écarts de l'esprit et du cœur humains, lorsqu'ils sont livrés à eux-mêmes, vous fournira la preuve la plus sensible du soin paternel que le Très-Haut prend sans cesse pour conserver la pureté et la beauté de son épouse. Mais, avant de commencer cette lecture importante, il est bon de nous y préparer par quèlques réflexions.

Jésus-Christ, né de parens pauvres et sans crédit, dans un coin de la Judée, après avoir passé trente ans dans une vie obscure et laborieuse, entreprend de changer la face de la terre, en y introduisant un culte nouveau, et n'emploie que trois ans et demi à préparer l'exécution de ce vaste et hardi projet. Il n'ignore pas que rien n'éprouve plus d'opposition de la part des peuples que le changement de religion, parce qu'elle est toujours liée à la constitution des états, aux lois, aux coutumes, aux usages. Il prévoit cet obstacle, et mille autres encore, et toutefois rien ne l'arrête dans cette grande entreprise. Mais, ce qui doit étonner bien davantage, c'est qu'il fait, humainement parlant, tout ce qu'il falloit pour ne pas réussir.

Premièrement il présente un corps de doctrine le plus contraire à tous les préjugés reçus. Cette doctrine ne favorise aucune des passions et des inclinations de l'homme ; elle proscrit tous les vices ; elle ordonne la pratique de toutes les vertus. Elle enseigne l'humilité aux superbes, la chasteté et la continence aux voluptueux, la modération à ceux que

l'ambition dévore, la tempérance aux débauchés; en un mot, elle attaque de front tous les penchans déréglés du cœur. Elle veut que l'homme se renonce et se méprise soi-même; elle lui interdit toute vengeance, tout ressentiment des injures; elle exige de lui une douceur et une patience à l'épreuve des traitemens les plus iniques; elle va jusqu'à l'obliger de rendre le bien pour le mal, d'aimer comme soi-même son plus mortel ennemi, d'être prêt à donner sa vie pour conserver la sienne, si son salut le demande; elle lui défend non seulement les actions mauvaises, mais encore le désir et la pensée même de ces actions. Pour tant de sacrifices pénibles, que lui promet-elle? Rien de présent, rien de sensible. Sa récompense est pour une autre vie qui n'a rien de commun avec celle-ci; et cette récompense, bien différente de ce qui plaît à la cupidité et de ce que la nature recherche, ne sera accordée qu'à la fidélité persévérante avec laquelle il aura rempli les rigoureux devoirs qu'elle lui impose.

Ce n'est point tout. Cette doctrine est non seulement nouvelle et inouïe; elle est encore, de l'aveu même de celui qui l'annonce, une folie aux yeux de la raison humaine. Proposer des mystères qu'on ne peut comprendre à des philosophes, à des orateurs, à des hommes curieux de tout approfondir, et jaloux de la liberté de penser! Un Dieu en trois personnes, une vierge qui devient mère sans cesser d'être vierge, un Dieu qui se fait homme et qui se revêt de nos misères, qui vit dans l'indigence et qui expire sur une croix comme un infâme scélérat, victime de la haine et du mépris de ses compatriotes; qui sort toutefois du tombeau trois jours après sa mort, et qui monte au ciel plein de gloire et de majesté; enfin, un Dieu qui s'immole sans cesse sous les apparences du pain et du vin, changés en son propre corps et en son propre sang! Assurément, de pareils principes n'avoient rien qui pût séduire et attirer le genre humain.

En second lieu, qui choisit-il pour coopérateurs? Ce ne sont ni les princes, ni les prêtres, ni les docteurs, ni les personnages accrédités de sa nation; mais douze hommes, sans lettres, sans éducation, sans bien, sans naissance, sans réputation, sans crédit, et même sans aucun talent pour la parole: les plus considérables d'entre eux sont de misérables pêcheurs. Voilà ceux qu'il destine à la grande révolution qu'il médite.

Que fait-il pour se les attacher? Il leur dit de le suivre ; et ils obéissent. Il ne les flatte par aucune promesse temporelle; il n'a ni richesses ni honneurs à leur procurer : n'ayant pas lui-même où reposer sa tête, que peut-il offrir à ceux qu'il s'associe? Au contraire, en les appelant à lui, il leur fait entendre clairement qu'ils n'ont à espérer ici-bas que des persécutions, des tourmens et la mort ; cependant ces douze hommes quittent tout pour s'attacher à lui, et l'accompagnent sans cesse. Mais quelle considération de pareils disciples pouvoient-ils procurer à leur maître?

L'extérieur même et la conduite ordinaire de Jésus-Christ étoient plus propres à éloigner de lui qu'à attirer à lui ceux qu'il vouloit persuader. Il n'avoit rien de singulier, rien qui le distinguât en apparence des autres Juifs, des simples particuliers et des hommes du commun. Sa vie étoit dure et pénible, mais sans aucune austérité particulière. Il mangeoit comme les autres : il buvoit du vin, et ne faisoit point de difficulté de se trouver à de grands repas ; il portoit même la condescendance jusqu'à manger avec des personnes décriées, et à loger chez elles. Il enseignoit l'obéissance au prince, et le respect aux prêtres et aux docteurs de la loi, quelque corrompus qu'ils fussent ; et lui-même observoit exactement les lois et les cérémonies de la religion, quoiqu'il répétât souvent qu'il étoit le maître du sabbat et de toutes les lois. Jamais il ne voulut prendre aucune autorité sur les choses temporelles, non pas même pour être arbitre entre deux frères. Un jour le peuple le cherche pour le faire roi : il prend la fuite. Simple, humble, modeste, patient, il faisoit des miracles sans empressement, sans faste, sans ostentation, sans se faire prier, que rarement; et ses miracles, il les cachoit avec autant de soin que les autres hommes cachent leurs crimes. Il n'a aucun égard à la qualité des personnes. Il sait le crédit que les pharisiens et les docteurs de la loi ont sur le peuple, et qu'en gagnant leur suffrage, il pourroit plus aisément se concilier la multitude ; mais, bien loin de les flatter, il leur reproche en public, à chaque instant et partout, leur hypocrisie, leur orgueil, leur avarice, leur superstition, leur aveuglement, et les menace des châtimens les plus terribles. Il parle avec bonté à la foule qui s'empresse de le suivre par curiosité; mais, en même temps, il ne craint

pas de l'offenser en lui reprochant fortement ses vices. Son langage est simple et clair, mais sans ornemens. Il établit des principes sans se mettre en peine de les prouver ni d'en tirer des conséquences : s'il emploie des preuves, ce sont des raisonnemens sensibles ou des comparaisons familières, aussi propres à rebuter les gens instruits qu'à dégoûter le vulgaire, qui préfère toujours les discours pompeux et les brillantes hyperboles à une monotone simplicité. Comment, avec des ressources si foibles en apparence et des disciples aussi bornés, venir à bout de faire adopter par tous les hommes une religion contre laquelle l'esprit et le cœur doivent également se révolter?

Eudoxie. Un incrédule pourroit répondre qu'apparemment les hommes d'alors étoient plus simples, plus innocens, plus dociles que ceux d'aujourd'hui.

Er. Et c'est aussi ce que disent les faux sages de ce siècle. Mais, pour réfuter leur assertion téméraire, examinons, ma chère Eudoxie, examinons quelles étoient les mœurs et les études des hommes contemporains de Jésus-Christ.

Pour commencer par les Juifs, vous savez à quel point ils étoient alors corrompus. A l'exception d'un petit nombre, tous étoient avares, intéressés, cruels, vindicatifs, livrés à la débauche, irréligieux ou fanatiques, superstitieux ou incrédules, pleins de mauvaise foi, enivrés d'un sot orgueil, enflés de la promesse du Messie dont ils voyoient que le règne approchoit, et qu'ils se figuroient rempli de victoires et de prospérités temporelles; ils s'élevoient avec fureur contre tous ceux qui osoient fronder leurs vices ou détruire leurs préjugés. Ne croyez pas que cette extrême dépravation du peuple juif fût la suite d'une épaisse ignorance : jamais ils n'avoient été plus exercés dans la lecture de la loi et de toute l'Ecriture sainte. Ils ne se contentoient pas de l'expliquer à la lettre; ils y trouvoient encore plusieurs sens figurés, et des allégories ingénieuses qui avoient échappé à leurs pères. Toutes les synagogues étoient remplies de docteurs qui interprétoient les livres sacrés, et les peuples s'empressoient de s'instruire à leurs écoles; un grand nombre même se livroit aux études des Grecs et des Romains, les plus éclairés des hommes, et se formoient, sous les plus habiles maîtres, à la grammaire, à la rhétorique et à la philosophie.

Mais tout cela n'étoit rien en comparaison de ce qui se passoit à Rome et parmi les nations les plus instruites et les plus policées. Les livres des Grecs et des Romains, qui sont parvenus jusqu'à nous, suffisent pour nous donner une idée complète de leurs mœurs et de leurs lumières. Qu'y voyons-nous? D'un côté, les connoissances humaines, l'éloquence, la poésie, et surtout la philosophie portées à un degré de perfection que jamais aucun peuple ne pourra surpasser; de l'autre, la perversité la plus universelle et la plus déplorable. Ces hommes, dont le goût étoit si délicat, dont l'imagination étoit si belle, dont le génie étoit si fécond, dont l'esprit étoit si pénétrant; ces hommes qui sont encore et qui seront toujours nos maîtres dans les sciences profanes, se prosternoient devant un Jupiter adultère, une Junon incestueuse, un Mercure voleur; ils prostituoient leur encens et leurs hommages à des dieux auxquels les plus dépravés d'entre eux auroient rougi de ressembler. Le vice marchoit en triomphe dans Rome et dans la Grèce. Les femmes chantoient et pratiquoient les désordres de leurs divinités. Les infamies les plus révoltantes se disoient et s'écrivoient publiquement, parce que l'on ne se cachoit pas pour les commettre. La religion, aidée du luxe et de la mollesse, avoit perverti tous les états et toutes les conditions; et cette religion abominable étoit soutenue par les puissances, autorisée par les sages, défendue par les prêtres furieux et fanatiques, qui fondoient leur gloire et leur fortune sur leurs ridicules idoles. A cette dissolution générale se joignoient une cruauté farouche et une insatiable avarice. Les divertissemens ordinaires étoient de voir des hommes s'entre-tuer, ou livrés aux bêtes féroces. Tous les jours on mettoit à la question des esclaves pour des causes très légères, et on leur faisoit souffrir d'horribles tourmens. Les gouverneurs des provinces se jouoient des fortunes et de la vie des peuples, et les empereurs répandoient à leur gré des flots de sang. Tout étoit plein de fraudes, de parjures, de faussetés, de calomnies, de violences et d'oppressions. Tels étoient donc ceux que Jésus-Christ vouloit appeler à lui; et c'est dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais, et en même temps le plus corrompu, qu'il entreprend de publier ses austères maximes.

Avouez que, s'il a réussi, ce succès n'est pas l'ouvrage de

l'homme, mais l'effet d'une profonde sagesse, et, si j'ose ainsi parler, le chef-d'œuvre de la toute-puissance divine. Or, c'est ce que vous apprendrez, mes chers enfans, dans le foible essai que je vous présente. Faites-en lecture, cher Eugène, et vous, Eudoxie, suivez avec attention tout ce que va raconter votre frère.

PREMIER SIÈCLE.

Il falloit une vertu plus qu'humaine pour répandre dans tous les lieux et dans tous les temps la céleste doctrine du Sauveur, et pour y faire régner les pratiques sublimes qu'il étoit venu enseigner aux mortels. Aussi promit-il à ses apôtres, avant de monter au ciel, de leur envoyer le Saint-Esprit pour les fortifier, et pour animer éternellement le corps de son Eglise. « Je vous enverrai, leur dit-il, celui que mon » père vous a promis : en attendant, tenez-vous en repos » dans Jérusalem, et n'entreprenez rien jusqu'à ce que vous » soyez revêtus de la force d'en haut. »

33. Pour se conformer à cet ordre, les apôtres demeurent enfermés durant dix jours avec les autres disciples du Sauveur, sa sainte mère, ses parens, les saintes femmes qui l'avoient servi; et cette société, composée d'environ six vingts personnes, persévéroit dans la prière. Le jour de la Pentecôte au matin, un vent impétueux, qui se fait entendre tout à coup, annonce la présence du Saint-Esprit et ses tout-puissans effets, et des langues de feu, qui s'arrêtent sur chacun des fidèles, marquent l'efficacité que vont avoir leurs paroles, et le don des langues qu'ils reçoivent avec la plénitude de l'Esprit saint.

La publication de l'Evangile commence. Les apôtres rendent témoignage à leur divin maître, et sont prêts à tout souffrir pour attester qu'ils l'ont vu ressuscité, qu'il est le Messie promis au genre humain, qu'il est monté dans les cieux, et qu'il en descendra visiblement à la fin des siècles, pour juger tous les hommes. Des miracles sans nombre suivent et confirment ce qu'ils annoncent : un boîteux de naissance, âgé de plus de quarante ans, est guéri au nom de Jésus-Christ, à la vue de tout le peuple. L'ombre seule de S. Pierre rend la santé aux malades et aux infirmes que l'on expose en foule sur son passage. En deux prédications de cet apôtre, huit

mille Juifs, les uns habitans de Jérusalem, les autres venus dans cette ville de tous les pays du monde, se convertissent, et, pleurant leur déicide, ils sont régénérés dans les eaux salutaires du baptême, au nom de celui qu'ils avoient crucifié deux mois auparavant.

Ainsi l'Eglise est fondée dans Jérusalem et parmi les Juifs, malgré l'incrédulité de la plus grande partie de la nation. Les disciples de Jésus-Christ font voir au monde une charité, une grandeur d'âme, une douceur qu'aucune société n'avoit jamais montrées. Tous les fidèles vivent en commun, et n'ont ensemble qu'un cœur et qu'une âme. Constans dans la doctrine des apôtres, ils vont chaque jour au temple rendre leurs hommages à l'Eternel, et reviennent dans leurs maisons pour s'y préparer, par la retraite et par la pratique de toutes les vertus, à la réception quotidienne de l'auguste sacrement de nos autels. Ils n'ont d'autre ambition que celle de procurer la gloire et la connoissance du Dieu qu'ils adorent. Tous sont égaux : enfans d'un même père, unis par la même foi, héritiers des mêmes biens, le maître et le serviteur ne se glorifient que du même nom. Mais une tempête subite vient troubler un calme si beau ; la persécution s'élève en même temps que la foi se propage, et les enfans de Dieu apprennent de plus en plus à ne désirer que le ciel. Pierre et Jean sont arrêtés, mis en prison. Le conseil de Jérusalem leur défend avec les plus grandes menaces de parler désormais de Jésus-Christ : « Jugez vous-mêmes, répondent ces hommes intrépides, » jugez s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; car il ne » nous est pas permis de taire les choses que nous avons vues » et entendues. » Ils continuent donc de les publier avec courage, et leurs ennemis se portent à de nouvelles fureurs. Les apôtres sont arrêtés pour la seconde fois, et jetés dans la prison publique. Un ange brise leurs fers, et ils recommencent à enseigner dans le Temple. Ils sont pris pour la troisième fois, et conduits devant le conseil. On veut les faire mourir ; mais un des juges, nommé Gamaliel, docteur de la loi et pharisien, ramène ses collègues à un avis plus doux : « Laissez aller ces prisonniers ; leur dit-il ; car si leur en- » treprise vient des hommes, elle sera bientôt dissipée ; si » elle vient de Dieu, vous vous y opposez en vain. » On renvoie les apôtres après les avoir fait battre de verges, et

en leur réitérant la défense d'enseigner au nom de Jésus-Christ ; mais eux, pleins de joie d'avoir été trouvés dignes de recevoir cet affront pour leur divin maître, répétoient avec une sainte hardiesse : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux » hommes. »

La multitude des serviteurs de Dieu croissoit de jour en jour, malgré l'acharnement des Juifs indociles. Afin d'apaiser quelques plaintes au sujet de la distribution de ce qui étoit nécessaire à chacun pour sa subsistance, dans cette Eglise où tous les biens étoient en commun, les apôtres imposent les mains à sept hommes choisis, auxquels ils donnent le nom de diacres, c'est-à-dire, ministres ou serviteurs, avec le pouvoir de vaquer aux fonctions que le soin de prêcher la parole de Dieu et de célébrer les mystères, les empêchoit de remplir eux-mêmes au gré de tous les fidèles. En participant au ministère des apôtres, ces saints hommes participent à leurs souffrances. Etienne, le premier d'entre eux, devient le premier martyr de la religion. Les Juifs, jaloux des succès de sa prédication et de l'éclat des miracles qu'il opéroit, le chargent de fers, l'accusent d'avoir blasphémé, et le condamnent à être lapidé. Etienne, en expirant, prie pour ses bourreaux et ses persécuteurs, dont un des plus furieux étoit un jeune homme appelé Saul, qui gardoit les manteaux de ceux qui jetoient des pierres sur le saint diacre.

34. Ce même Saul, animé plus que jamais contre les fidèles, obtient du prince des prêtres le pouvoir de les poursuivre. A la tête d'une troupe de gens qui partageoient ses fureurs, il parcourt les synagogues, il entre dans les maisons, il arrête les hommes et les femmes, met les uns en prison, contraint les autres de blasphémer contre Jésus-Christ. Il avance vers Damas pour y commettre de nouveaux excès ; mais, sur le point d'entrer dans cette ville, une lumière plus éclatante que celle du soleil l'environne en plein midi ; il tombe : Jésus lui parle ; et, par un miracle inouï jusqu'alors, de persécuteur il en fait un intrépide défenseur de la foi. Il reçoit le baptême, et prend quelque temps après le nom de Paul. Le Sauveur, qui l'avoit choisi pour être le docteur et l'apôtre des nations, lui découvre le secret profond de la vocation des Gentils, et la réprobation des Juifs ingrats, qui se rendent de plus en plus indignes de l'Evangile. Pres-

que dans le même temps, S. Pierre apprend, par une céleste vision, que Dieu ne fait point acception de personne; qu'il veut appeler tous les hommes à la foi, et que le sang de Jésus-Christ doit purifier toutes les nations; il est ensuite envoyé pour baptiser le juste Corneille, centurion romain, qui, le premier de la Gentilité, reçoit avec ses parens et ses amis la grâce du Saint-Esprit et celle de la régénération des enfans de Dieu.

36. Pleins du feu de l'Esprit saint, doués du don des langues, n'ayant d'autres armes que la parole, ni d'autre défense qu'une patience à toute épreuve, les apôtres partagent entre eux les nations qu'ils doivent instruire. A peine ont-ils commencé leur course, que l'on voit l'établissement non seulement des quatre principaux siéges de l'Eglise : Rome, Alexandrie, Antioche et Jérusalem; mais encore celui des sept principales Eglises de l'Asie-Mineure : Ephèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie et Laodicée. La religion chrétienne ne fait que de naître, et déjà toutes les nations du monde lui sont soumises. Déjà S. Paul avoit écrit non seulement aux Romains, aux Ephésiens, mais encore aux fidèles de Galatie, à ceux de Corinthe, de Philippes, de Colosse, de Thessalonique, auxquels il faut encore ajouter les fidèles d'Athènes, et d'une multitude d'autres villes qui sont nommées dans les Actes des apôtres. Ces saints hommes ne font qu'exposer la vérité pour la faire croire; les vrais Israélites sont convaincus par l'Ecriture, les Gentils cèdent à l'évidence de la foi; ni la tyrannie de l'usage, ni la force des préjugés, ni l'austérité des préceptes évangéliques, n'arrêtent la rapidité de leurs conquêtes. La croix, devenue le scandale des Juifs charnels, triomphe de la corruption du paganisme; et sa foiblesse apparente confond les vains efforts de la Gentilité.

Dieu, qui dispense à son gré la paix et la guerre, et qui fait servir à ses desseins les passions des hommes, avoit voulu que l'univers ne formât qu'un même empire, avant qu'une même religion unît les peuples. Il avoit en naissant procuré une paix générale à toute la terre, et le commerce de tant de peuples étrangers les uns aux autres, et réunis sous la domination romaine, fut un des plus puissans moyens dont le Tout-Puissant se servit pour hâter le cours de l'Evangile.

Ses progrès furent tels, qu'au bout de vingt ans, S. Paul ne craignoit point de dire, à la face de l'univers, que la foi des disciples de Jésus-Christ, qui prirent à Antioche le nom de Chrétiens, avoit été annoncée dans toutes les contrées de la terre; qu'elle croissoit, qu'elle fructifioit au milieu de toutes les nations du monde.

44. Hérode Agrippa, petit-fils d'Hérode-le-Grand, est établi roi des Juifs, et ne fait usage de sa puissance que pour déclarer aux chrétiens une guerre cruelle. Il fait trancher la tête à S. Jacques-le-Majeur; et, par son ordre, S. Pierre est chargé de chaînes et jeté dans une affreuse prison. Mais un ange délivre ce grand apôtre, et bientôt la colère du Seigneur se fait sentir au tyran d'une manière terrible. Il écoutoit avec complaisance quelques flatteurs qui s'écrioient, tandis qu'il haranguoit le peuple : « C'est un Dieu qui parle, et non un » homme! » A l'heure même, le Tout-Puissant le frappe; ce prince sanguinaire est saisi de violentes douleurs. Il expire au bout de cinq jours, tout rongé de vers.

51. Une contestation s'élève parmi les Gentils convertis, au sujet de l'observance des cérémonies légales. On envoie consulter l'église de Jérusalem, où la prédication de l'Evangile avoit commencé, et où S. Pierre se rencontroit alors. Les apôtres et les prêtres s'assemblent en aussi grand nombre qu'il est possible. S. Pierre préside à l'assemblée; il en fait l'ouverture; il propose la question, et dit le premier son avis. Mais il n'est pas seul juge; S. Jacques juge aussi, et dit expressément : « Je juge qu'on ne doit point inquiéter les Gen- » tils convertis. » On délibère à loisir; chacun expose son sentiment avec douceur : on décide que les fidèles seront affranchis des pratiques ordonnées par la loi de Moïse. La décision est fondée sur les saintes Ecritures, et formée par un consentement unanime. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle; et l'on dit avec confiance : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous.* S. Paul et S. Barnabé portent ce décret aux Eglises, non pour l'examiner, mais pour le recevoir et l'exécuter avec une entière soumission : telle fut la forme du premier concile général, qui a servi de modèle à tous les autres.

62. Tandis que l'Eglise s'étend et se fortifie, les hérésies, d'un côté, s'efforcent de corrompre sa doctrine; de l'autre,

la persécution arme de plus en plus les bourreaux pour l'éteindre dans son sang. S. Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem, est précipité du haut de la terrasse du Temple : il vivoit encore ; il se relève ; et, se mettant à genoux : « O mon » Dieu! s'écrie-t-il, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils » font. » Mais, tandis qu'il prie pour les furieux qui l'environnent, et qui se préparent à le lapider, un foulon lui donne sur la tête un coup de son maillet, et termine ainsi le sacrifice de cette innocente victime.

66. L'empereur Néron, persécuteur de tout le genre humain, allume contre les fidèles la première persécution générale. Ce tyran fait mourir S. Pierre et S. Paul. Rome est consacrée par leur sang, et le martyre du prince des apôtres établit dans la capitale de l'empire le siége principal de la religion.

70. Jérusalem est détruite, suivant la prédiction des prophètes et de Jésus-Christ lui-même, qu'elle avoit crucifié; son temple est brûlé, tous les Juifs sont vendus en esclavage, et ce peuple déicide est condamné par le Très-Haut à errer, sans prince, sans roi et sans autels, parmi les nations, jusqu'à ce qu'il lui plaise de le rappeler à la foi d'Abraham.

93. Ce terrible événement est suivi d'une nouvelle persécution sous Domitien. S. Jean est plongé dans une chaudière d'huile bouillante par l'ordre de ce monstre; mais l'huile et le feu respectent l'homme de Dieu, qui est relégué dans l'île de Pathmos, où il écrit son Apocalypse. Un peu après, il compose son Evangile, et joint la qualité d'Evangéliste à celle d'apôtre et de prophète. Enfin, à l'âge de près de cent ans, il meurt en paix, et dans le sein de ses disciples, auxquels il avoit été rendu. On ne sait rien de certain, ni sur le temps, ni sur le genre de mort des autres apôtres, André, Philippe, Thomas, Barthélemy, Matthieu, Simon, Jude et Mathias; ce dernier avoit été choisi par le sort pour remplacer le traître Juda, avant la descente du Saint-Esprit.

Depuis le règne du barbare Néron, les chrétiens furent toujours persécutés, tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisoient tantôt par les ordres des souverains et par la haine particulière des magistrats, tantôt par le soulèvement des peuples, et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat, sur les res-

crits des princes ou en leur présence. Alors la persécution étoit plus universelle et plus sanglante; et ainsi la haine des infidèles, toujours obstinée à perdre l'Eglise, s'excitoit de temps en temps elle-même à de nouvelles fureurs. C'est par ces renouvellemens de violence que les historiens ecclésiastiques comptent dix persécutions sous dix empereurs. Dans de si longues souffrances, les chrétiens ne firent jamais la moindre sédition. Parmi tous les fidèles, les évêques étoient toujours les plus attaqués. Parmi toutes les Eglises, celle de Rome fut persécutée avec le plus de violence; et trente papes confirmèrent par leur sang l'Evangile qu'ils annonçoient à toute la terre.

Outre deux persécutions générales que l'on remarque dans ce siècle, on y compte six principaux hérésiarques, que l'on doit regarder comme une autre espèce de persécuteurs, d'autant plus dangereux que la séduction est plus cachée que la violence. On croit que cette première époque a été illustrée par quatre ou cinq conciles; et l'on y voit six papes, à commencer à *S. Pierre,* dont le pontificat fut de vingt-cinq ans.

IIe SIÈCLE.

Tel est le sort de la vérité, qu'elle se fortifie au milieu des combats qu'on lui livre. Le nombre de ses adversaires ne peut l'accabler; tranquille dans sa propre défense, elle se joue de leurs vains efforts. Ainsi, malgré le zèle aveugle du peuple pour ses idoles, malgré l'orgueilleuse sagesse des philosophes, malgré le fanatisme furieux des sacrificateurs païens, malgré la politique cruelle et sanguinaire des magistrats et des empereurs, l'Eglise de J. C., dès le commencement de ce second siècle, remplissoit déjà toute la terre. Elle étoit répandue non seulement dans l'Orient où elle avoit pris naissance, c'est-à-dire, dans la Palestine, la Syrie, l'Egypte, l'Asie-Mineure et dans la Grèce, mais encore dans l'Occident, en Italie, dans les diverses nations des Gaules, dans toutes les provinces d'Espagne, dans l'Afrique, dans la Germanie, dans la Grande-Bretagne, dans les endroits même impénétrables aux armes romaines. Elle régnoit dans l'Arménie; dans la Perse, dans les Indes, parmi les peuples les plus barbares; chez les Sarmates, les Daces, les Scythes, les Maures, les Gétuliens, et jusque dans les îles les plus incon-

nues. Le sang de ses martyrs la rendoit féconde. Nous ne sommes que d'hier, disoit Tertulien aux empereurs romains, et cependant on nous rencontre de tous côtés. Quelle guerre ne serions-nous pas en état d'entreprendre, si ce n'étoit pas pour nous une loi de souffrir! Mais la religion chrétienne ne demande pas de faveur; elle ne s'étonne pas de trouver des ennemis sur la terre, parce qu'elle y est étrangère, qu'elle vient du ciel et qu'elle y porte ses espérances. Condamnez-nous, tourmentez-nous, notre religion ne fera que s'accroître. Nous ne l'avons embrassée qu'à condition d'exposer nos vies pour l'intérêt du Dieu que nous servons.

102. Pline-le-Jeune, gouverneur de la Bithynie, embarrassé sur la conduite qu'il devoit tenir à l'égard des chrétiens dont il trouve cette province remplie, consulte l'empereur Trajan. Dans sa lettre, il rend justice à la sagesse des disciples de Jésus-Christ et à la pureté de leurs mœurs. La seule faute qu'il leur reproche, et qu'il qualifie de superstition excessive, consiste, selon lui, à s'assembler en un certain jour avant le lever du soleil, à dire ensemble, à deux chœurs, un cantique à l'honneur du Christ comme d'un Dieu, à s'obliger par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni larcin, ni vol, ni adultère; à ne point manquer à leur parole, et à ne point dénier un dépôt. Trajan répond à son ministre qu'il ne faut pas rechercher ceux qui se disent chrétiens; mais, s'ils sont dénoncés et convaincus, qu'il faut les punir. Cette réponse, qui paroissoit éteindre la persécution qui menaçoit les fidèles, fournit cependant aux païens une foule de prétextes pour leur déclarer une guerre sanglante.

107. L'empereur lui-même oublie sa première modération, et donne à ses sujets l'exemple de la barbarie. Par son ordre, S. Ignace, évêque d'Antioche, est conduit à Rome, où il est dévoré par les bêtes dans l'amphithéâtre, en présence de tout un peuple qui se repaît de son supplice. Dans le même temps, S. Siméon, évêque de Jérusalem, âgé de cent vingt ans, et le dernier de tous ceux qui avoient vu Jésus-Christ, expire sur une croix, et scelle de son sang la foi de son divin maître.

127. Sous l'empire d'Adrien, successeur de Trajan, commencent à paroître les apologies des chrétiens. *Quadratus*,

évêque d'Athènes, ose les défendre par un écrit public qu'il adresse au prince qui les persécutoit; et le monarque, touché de ses raisons, ordonne au gouverneur d'Asie de ne condamner que les chrétiens qui seront convaincus d'avoir fait quelque chose contre les lois.

150. La religion trouve un nouvel apologiste en la personne du philosophe S. Justin. Il adresse un discours pathétique et touchant à l'empereur Antonin, et seize ans après, un autre aussi énergique et aussi frappant à Marc-Aurèle, son fils adoptif et son successeur; mais ce dernier monarque, malheureusement prévenu des calomnies dont on chargeoit le christianisme, fait mourir le généreux défenseur de la foi.

164. Dans une extrême disette d'eau, que Marc-Aurèle souffroit en Germanie, où il faisoit la guerre aux Barbares, une légion chrétienne obtient par ses prières une pluie capable d'étancher la soif de toute l'armée, et accompagnée de coups de foudre et d'une grêle violente qui épouvante les ennemis. Le nom de Foudroyante est donné ou confirmé à la légion par ce miracle. L'empereur, touché du service que venoient de lui rendre les pieux guerriers, écrivit au sénat en faveur de leurs frères.

177. Mais cet adoucissement dure peu. Les devins et les prêtres du paganisme persuadent à l'empereur d'attribuer à ses dieux et à ses prières un prodige que les païens ne s'étoient pas même avisé de souhaiter. La superstition, la haine publique, les calomnies dont on chargeoit les chrétiens, prévalent. La fureur des infidèles se rallume, et tout l'empire ruisselle de nouveau du sang des martyrs. Ce fut surtout dans les Gaules que le paganisme immola le plus de victimes; et parmi ces généreux confesseurs de la foi, on remarque les saints martyrs de Lyon et de Vienne, qui, à l'exemple de S. Pothin leur évêque, âgé de quatre-vingt-dix ans, endurent des supplices inouïs, avec cette héroïque constance que la religion de Jésus-Christ inspire seule à ses héros. L'Eglise gallicane remplissoit alors l'univers de sa gloire.

Attaquée au dehors par les infidèles, dont la multitude toutefois diminuoit, l'Eglise se vit agitée au dedans par des hérétiques, dont le nombre augmentoit. On compte plusieurs imposteurs qui osèrent dogmatiser durant cette seconde époque; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart at-

taquèrent les principes fondamentaux du christianisme : les uns, la divinité de Jésus-Christ, les autres, ses miracles, ou son incarnation; ceux-ci les mystères; ceux là, les principes de la morale évangélique; dans le temps précisément, où, tout près du Sauveur, on pouvoit distinguer très aisément par les faits si la vérité étoit réellement du côté des chrétiens, et le mensonge du côté de ces apôtres de l'erreur.

On ne connoît que seize conciles tenus dans ce siècle, et il est probable qu'on n'en célébra pas davantage. Les mœurs de la primitive Eglise, cette charité sans bornes, cette pureté du cœur et de l'esprit, cette divine simplicité qui caractérisoient les premiers fidèles, animoient encore les chrétiens : ainsi, il n'étoit pas nécessaire de faire beaucoup de lois pour les maintenir : on les trouvoit toutes dans l'Evangile : et les persécutions sans nombre en enseignoient assez la pratique. Dix papes ont illustré le deuxième siècle, depuis le martyre de *S. Evariste,* arrivé en l'an 108, sous la persécution de Trajan, jusqu'à celui de *Zéphirin,* en 217.

IIIe SIÈCLE.

Il falloit que le nombre des chrétiens fût très grand dans l'empire, puisque les prêtres idolâtres se plaignoient que les temples de leurs dieux étoient déserts, et que leurs revenus diminuoient chaque jour. En effet, on voyoit des disciples de Jésus-Christ dans les camps, dans le sénat, dans le palais, dans les divers emplois de la vie civile, partout en un mot, excepté dans les temples et dans les théâtres; en sorte que, s'ils eussent voulu se retirer en d'autres pays, ils n'eussent laissé aux Romains qu'une vaste solitude. L'excellence de la vertu des fidèles, qui surpassoit infiniment tout ce que les philosophes avoient pu imaginer de plus parfait, étoit le principal moyen dont Dieu se servoit pour opérer dans le monde un changement si merveilleux. Les miracles qui suivoient leurs paroles frappoient tous les regards. Il n'y avoit point de chrétien qui ne forçât les démons, en employant le nom sacré de Jésus-Christ, de confesser, en présence des païens mêmes, toutes les vérités de la religion qu'il professoit. Tertulien, qui ne craignoit pas d'être démenti, offroit d'en faire l'expérience devant les tribunaux des juges; il prioit les magistrats et les princes de souffrir qu'on interrogeât ceux qu'ils

prétendoient être inspirés par leurs dieux, ou leurs dieux eux-mêmes. Mais ce qui étonnoit davantage, c'étoit la constance invincible, et la patience extraordinaire avec laquelle ces généreux défenseurs de la foi enduroient les plus cruels tourmens. Le désir de la vie, inséparable de la condition humaine, étoit obligé de céder au désir d'une sainte mort, que souhaitoient ceux qui étoient touchés de la grâce; sentiment contraire à la nature, qui ne laissoit pas de se communiquer aux spectateurs, et quelquefois même aux persécuteurs, tant il y avoit de force dans la puissance qui le suggéroit, tant il y avoit de différence entre la cause que soutenoit le fidèle persécuté, et celle que le persécuteur vouloit faire embrasser!

203. L'Eglise avoit été assez tranquille pendant les vingt dernières années du siècle précédent; mais le démon avoit augmenté la séduction. Au commencement du troisième siècle, il reprit la voix de la violence, et Dieu permit la sanglante persécution de l'empereur Sévère pour couronner les forts, fortifier les foibles, et purger son troupeau d'une foule de chrétiens lâches et charnels qui le déshonoroient. Entre la multitude des victimes que la fureur du paganisme immola alors, on doit remarquer S. Irenée, évêque de Lyon, qui, digne successeur de S. Pothin, marcha sur les traces de cet illustre pontife, en souffrant comme lui un glorieux martyre, avec la plus grande partie des fidèles confiés à ses soins.

215. Mais, tandis que la tyrannie s'efforçoit de renverser l'Eglise, Dieu lui suscitoit des docteurs pour l'éclairer, la soutenir et la défendre. Tertulien, prêtre de Carthage, l'edifia par ses écrits, la justifia par une admirable apologie: mais il la quitta ensuite, aveuglé par une orgueilleuse sévérité, et séduit par les visions du faux prophète Montan. A peu près dans le même temps, le saint prêtre Clément d'Alexandrie confondoit le paganisme par ses propres raisonnemens. Origène, fils du saint Martyr Léonide, se rendit célèbre par toute l'Eglise dès sa première jeunesse, et enseigna de grandes vérités, parmi lesquelles néanmoins ceux qui étoient jaloux de sa gloire crurent apercevoir quelques erreurs. Le philosophe Ammonius fit servir à la religion la sagesse platonicienne, et s'attira le respect des païens mêmes. En vain les hérétiques anciens, et plusieurs sectes nouvelles qui se formèrent dans

ce siècle, veulent altérer, par leurs opinions absurdes et impies, la doctrine de Jésus-Christ; à leurs dangereuses maximes, à leurs fausses traditions, ces intrépides docteurs opposent les maximes invariables, la tradition constante, et l'autorité des Eglises apostoliques, surtout de celle de Rome, la principale de toutes. Ainsi l'Eglise n'est ébranlée, ni par les persécutions, ni par les hérésies, ni par les schismes, ni par la chute de ses docteurs les plus illustres.

235. On rejette sur les chrétiens les maux qui affligeoient l'empire, et l'on en prend occasion de les persécuter de nouveau sous Maximin. Déjà l'on avoit commencé à bâtir des temples au nom de Jésus crucifié : alors les païens en firent la proie des flammes.

245. Vers le milieu de ce siècle, le pape S. Fabien envoie dans les Gaules S. Denys et six autres évêques qui y font revivre la foi, et deviennent nos apôtres. S. Denys s'établit à Paris, S. Martial à Limoges; S. Paul fonda les Eglises de Narbonne, de Béziers et d'Avignon; S. Austremoine, celle d'Auvergne; S. Gatien, celle de Tours; S. Taurin, celle d'Evreux, et l'Eglise de Meaux reconnoît S. Sanétin pour son premier pasteur. Les disciples de ces zélés propagateurs de la foi se répandirent dans toutes les contrées du pays que nous habitons, et firent reconnoître, adorer et glorifier partout celui devant qui tout genou doit fléchir sur la terre, dans le ciel et dans les enfers.

250. Tandis que le christianisme s'étend dans les Gaules, l'empereur Dèce renouvelle la persécution avec plus de fureur que jamais. Le saint pape Fabien reçoit à Rome la couronne du martyre; S. Babylas, évêque d'Antioche, et saint Alexandre, patriarche de Jérusalem, périssent dans les prisons, ainsi qu'une multitude de fidèles. Ce fut alors que S. Paul, premier ermite, se retira dans les solitudes, et y jeta les premiers fondemens de la vie solitaire et pénitente.

257. Valérien, l'un des successeurs de Dèce, déploya contre les chrétiens seuls toute sa cruauté. Sous lui, le pape S. Etienne, et S. Cyprien, évêque de Carthage, malgré toutes leurs disputes qui n'avoient point rompu la communion, reçurent tous deux la même couronne. L'erreur du célèbre évêque de Carthage, rejetant le baptême donné par les hérétiques, ne nuisit ni à lui, ni à l'Eglise. La tradition du

saint siége se soutint, par sa propre force, contre les spécieux raisonnemens, et contre l'autorité de ce grand homme.

259. Le pape S. Sixte II suivit de près le martyr saint Etienne, son prédécesseur ; il eut la tête tranchée, et laissa un plus grand combat à soutenir à son diacre. S. Laurent, qui fut, tout vivant, rôti sur des charbons ardens.

261. Un fléau terrible, la peste, qui se répandoit dans toutes les provinces de l'empire, et désoloit depuis plusieurs années toutes les villes, fait éclater le zèle généreux des chrétiens, dont la charité se dévoue au secours des malades et de ceux mêmes qui ne cessoient de les persécuter.

272. Aurélien, homme de basse naissance, mais recommandable par ses vertus guerrières, semble ne monter sur le trône des césars, que pour exercer durant deux ans, contre les chrétiens, une fureur qui enleva un nombre prodigieux de fidèles, et qui ne s'éteignit que dans le sang du pape saint Félix.

286. Sous Maximien, collégue de Dioclétien, la légion thébéenne souffre le martyre avec son illustre chef S. Maurice. S. Sébastien, capitaine de la cohorte prétorienne, a le même sort, ainsi qu'un grand nombre d'autres victimes aussi illustres, et parmi lesquelles on remarque surtout S. Firmin, premier évêque d'Amiens, S. Crépin et S. Crépinien, deux frères qui étoient venus pour prêcher dans les Gaules ; saint Lucien, fondateur de l'Eglise de Beauvais ; S. Alban, premier martyr d'Angleterre ; S. Victor, officier des troupes à Marseille, et S. Denys, premier évêque de Paris. A Rome, un comédien, nommé Genès, représentant devant Dioclétien, imagine de jouer une farce dans laquelle il feint de se faire baptiser par d'autres histrions; mais au moment qu'on le met dans l'eau, il aperçoit des anges qui effacent, avec cette même eau, ses péchés écrits dans un livre. Touché de cette vision, il s'écrie qu'il est du nombre de ces chrétiens qu'il vouloit ridiculiser; on l'arrête, on le questionne: il persévère; on lui tranche la tête, après l'avoir déchiré avec des ongles de fer, et brûlé avec des torches ardentes.

Malgré toutes ces persécutions, les maux intérieurs dont on voit l'Eglise affligée durant ce siècle, les schismes, les hérésies, prouvent que les chrétiens commençoient à dégénérer de la perfection des temps apostoliques; et trente-six conciles

qui se tinrent dans les diverses Eglises de l'empire annoncent assez la décadence des mœurs; car on ne fait des lois que pour les opposer aux vices et aux déréglemens. Les deux premiers siècles sont l'âge de la plus grande beauté et de la plus grande vigueur du christianisme; le troisième tient le milieu entre l'éminente sainteté de cet âge, et le relâchement frappant qui suivit la tranquillité procurée par les princes chrétiens. Cependant l'Eglise vit briller dans son sein une foule de prélats illustres et de docteurs habiles qui l'édifièrent par leurs exemples, et l'éclairèrent par leurs écrits. Elle admira surtout quatorze papes, qui, pour la plupart, parurent ne monter sur le siége de S. Pierre, que pour en descendre, comme ce prince des apôtres, par un glorieux martyre.

Mœurs, Usages et Coutumes des Chrétiens, et Discipline de l'Eglise.

Instructions, Etudes.

La méthode de prêcher et d'enseigner l'Evangile, étoit différente, suivant la disposition des sujets. On convainquoit les Juifs par les prophéties, par les autres preuves tirées de l'Ecriture et de leurs traditions. Les premières instructions que l'on donnoit aux Gentils tendoient à corriger leurs mœurs; car on croyoit inutile de parler de religion à des hommes encore pleins de leurs passions et de leurs faux préjugés. On prioit pour eux; on leur donnoit bon exemple; on tâchoit de les attirer par la patience, la douceur, les bienfaits temporels, jusqu'à ce qu'on vît en eux un désir sincère de connoître la vérité, et d'embrasser la vertu. Alors on les persuadoit par des raisonnemens plus simples ou plus subtils, selon leur capacité, et par l'autorité de leurs poètes

Principaux Hérésiarques, et Conciles qui les ont réprimés.

Les trois premiers siècles.

34. *Simon,* surnommé *le Magicien,* voyant que les apôtres donnoient le Saint-Esprit par l'imposition des mains, à ceux qui, comme lui, avoient reçu le baptême, leur offre de l'argent pour avoir le même pouvoir. Saint Pierre rejette avec indignation cette proposition sacrilége; et Simon, pour se venger, devient l'auteur de la première hérésie qui se soit élevée dans le christianisme. Il se disoit la puissance souveraine qui avoit paru chez les Juifs, comme Fils, à Samarie comme Père, et chez les autres nations comme Saint-Esprit. Il débitoit encore une quantité d'extravagances semblables qui ne laissèrent pas de lui attirer des sectateurs; il se fit même adorer sous le nom de Jupiter, ainsi qu'une infâme prostituée qu'il traînoit partout avec lui sous le nom de

et de leurs philosophes; on ne parloit des choses de Dieu qu'à ceux qui les écoutoient sérieusement et tranquillement. Dès que les infidèles commençoient à se fâcher ou à rire, comme il arrivoit souvent, le chrétien se taisoit pour éviter de profaner les choses saintes, et d'exciter des blasphèmes.

Si l'on étoit obligé de confondre quelque hérétique, pour le ramener à la vraie croyance, on s'en tenoit au sens littéral de l'Ecriture; ou, si l'on suivoit un sens figuré, c'étoit celui dont l'adversaire convenoit. Au reste, on étoit fort retenu sur les questions de religion. On se contentoit de résoudre celles que l'on proposoit, sans en imaginer de nouvelles; et l'on réprimoit avec soin la curiosité des esprits légers et remuans qui ne cherchoient qu'à disputer sur cette matière.

Quant à la manière d'instruire les fidèles, on les entretenoit dans la doctrine de l'Eglise, les précautionnant et les fortifiant contre les hérésies, et leur donnant des règles pour la conduite et la correction des mœurs.

L'église étoit l'école où se rassembloient les chrétiens de tous les âges et de tous les états; et c'étoit là qu'ils puisoient les instructions analogues au saint nom qu'ils portoient. L'évêque expliquoit l'Evangile et les autres livres sacrés avec l'assiduité d'un professeur, quoique avec plus d'autorité. Il faisoit profession de ne rien dire de lui-même, mais de rapporter fidèlement ce qu'il avoit appris de ses pères, c'est-à-dire, des prêtres et des évêques plus anciens, par une tradi-

Minerve. Sa secte ne fut pas persécutée, et cependant elle ne dura pas plus d'un siècle.

54. *Cérinthe* s'élève aussi contre les apôtres et combat vivement leur doctrine. Vivant de leur temps, il reconnoît que Jésus-Christ a fait des miracles. Les miracles du Sauveur avoient donc alors un degré d'évidence qui ne permettoit pas d'en contester la vérité? Pour concilier avec l'état d'humiliation sous lequel Jésus-Christ a paru tous les attributs du Fils de Dieu, Cérinthe supposoit en Jésus-Christ deux êtres differens : Jésus, Fils de Joseph et de Marie, et le Christ, qui étoit descendu en Jésus sous la forme d'une colombe après son baptême. Ainsi, il est évident que Jésus-Christ avoit enseigné qu'il étoit le fils unique de Dieu et qu'il avoit confirmé cette doctrine par ses miracles. Les apôtres chassèrent Cérinthe de l'Eglise, comme un corrupteur de la doctrine. On regardoit donc alors la divinité de Jésus Christ comme un dogme fondamental du christianisme. L'apôtre Saint Jean écrivit son Evangile pour prémunir les fidèles contre les hérésies de Cérinthe et de ses disciples.

64. *Hyménée*, *Philet* et *Alexandre* enseignent que la résurrection générale étoit déjà faite, ne reconnoissant que la résurrection spirituelle du péché à la grâce : ils furent anathématisés par S. Paul.

66. Quelques faux docteurs, se couvrant d'une maxime équivoque de *Nicolas*, l'un des sept premiers diacres qui avoit dit qu'*il falloit abuser de la chair*, pour dire qu'il la falloit

dition qui remontoit jusqu'aux apôtres. Quand l'évêque ne pouvoit pas remplir lui-même cette importante fonction, et la principale de son ministère, il en chargeoit un prêtre digne de le remplacer par sa doctrine et par ses vertus.

Les fidèles étudioient encore la loi de Dieu chacun en son particulier, et la méditoient jour et nuit. Ils relisoient dans leurs maisons ce qu'ils avoient entendu lire à l'église, et imprimoient dans leur mémoire les explications des pasteurs. Les maisons chrétiennes étoient alors des églises, dit S. Chrysostôme, et chaque père de famille étoit comme un pasteur particulier qui présidoit aux prières et aux lectures domestiques, instruisoit sa femme, ses enfans, ses serviteurs, pratiquant le premier les vertus auxquelles il les exhortoit; tous s'efforçoient de le suivre comme leur modèle Une marque du grand soin qu'avoient les pères et les mères de bien instruire leurs familles, est que l'on ne voit dans toute l'antiquité aucun vestige de catéchisme pour les enfans, ni aucune instruction publique pour ceux qui avoient été baptisés avant l'âge de raison. L'institution des catéchismes, tels qu'ils sont aujourd'hui dans nos paroisses, n'est guère plus ancienne que le concile de Trente, et n'a été établie que pour suppléer à l'ignorance dans laquelle sont tombés la plupart des pères et mères à l'égard de la religion. Mais on sent assez combien ces instructions modernes, données avec de trop longs intervalles, et toujours accompagnées de quelque contrainte, sont mortifier, enseignent que tout, jusqu'aux femmes, doit être commun parmi les chrétiens : en conséquence ils se livroient dans leurs assemblées aux crimes les plus infâmes. On les appela *Nicolaïtes*, et S. Pierre les foudroya dans sa seconde Epître.

72. *Ebion*, chef des *Ebionites*, se disant disciple de S. Pierre, rejette S. Paul; enseigne qu'il faut consacrer l'eucharistie avec de l'eau seulement, nie la divinité de Jésus-Christ et la virginité de sa mère, ajoute que Dieu avoit donné l'empire du monde présent au Diable, et celui du siècle futur au Christ, qu'il distinguoit, comme Cérinthe, du fils de Marie et de Joseph.

74. *Ménandre*, Samaritain, adopte les erreurs de Simon-le-Magicien et des Nicolaïtes. Il soutenoit que le monde avoit été créé par les anges, et que lui-même étoit la toute-puissance de Dieu, le père et l'unique sauveur des élus, qui ne pouvoient entrer dans le ciel que par son art magique. Ses disciples se précipitoient dans les plus affreuses dissolutions comme la plupart des hérétiques de ce premier siècle. C'est de cette secte qu'environ trente ans après sortit *Saturnin*, qui enseignoit que le mariage et la génération sont une œuvre diabolique.

105. *Basilide*, voulant concilier l'origine du mal avec la bonté de Dieu, enseigne que le monde n'a point été créé immédiatement par l'Etre suprême, mais par des intelligences que l'Etre suprême avoit accompagnées, produites, et que c'est de l'imperfection de ces intelligences que

inférieures à celles que le devoir et la tendresse mettoient continuellement dans la bouche d'un père et d'une mère, qui de plus enseignoient, par leur exemple, ce qu'ils inculquoient par leurs discours. Pour rendre nos catéchismes aussi utiles que l'Eglise le désire, et pour répondre à l'intention de cette tendre mère et des pasteurs qui la gouvernent, il faudroit que, d'un côté, les curés eussent toujours un soin scrupuleux de ne confier la noble fonction de l'instruction chrétienne qu'à des hommes d'un mérite éprouvé, et d'une charité patiente; et que, de l'autre, les parens s'appliquassent davantage à l'étude d'une religion si belle, si grande, si consolante et si nécessaire dans toutes les circonstances de la vie. Alors, n'en doutons point, nous verrions renaître les beaux siècles de l'Eglise, et les prétendus sages de nos jours, bien loin de faire tant de prosélytes, seroient contraints de dévorer en secret le poison funeste qu'ils vomissent aujourd'hui avec tant d'audace.

Baptême.

Quand quelqu'un demandoit à être chrétien, on le menoit à l'évêque ou à l'un des prêtres, qui d'abord observoit si sa vocation étoit solide et sincère. On l'examinoit sur les causes de sa conversion, sur son état; s'il étoit libre ou esclave; sur ses mœurs et sur sa vie passée. Ceux qui étoient engagés dans une profession infâme ou dangereuse, ou dans quelque habitude criminelle, n'étoient point reçus qu'ils n'y eussent effectivement renaît le mal que nous voyons dans le monde. Le Sauveur, selon Basilide, avoit fait les miracles dont parloient les chrétiens, mais il soutenoit qu'il ne s'étoit point incarné; qu'il n'avoit eu qu'un corps fantastique; qu'il n'avoit point été véritablement crucifié, et qu'on ne devoit pas s'exposer à la mort pour lui.

107. *Elxaï*, Juif d'origine, chef des *Elcéphaïtes*, plus connus sous le nom d'*Osséens*, prêche qu'on peut et qu'on doit dissimuler sa foi pour se soustraire aux persécutions : et, comme une erreur précipite ordinairement dans de nouvelles absurdités celui qui la professe, il enseigne que Jésus-Christ est une vertu matérielle, à laquelle il donne quatre-vingt-seize mille pas de longueur, vingt-quatre mille de largeur, et de l'épaisseur à proportion. Quant au Saint-Esprit, il le représente comme une divinité femelle, posée devant le Christ, en forme de statue, sur un nuage, entre deux montagnes qui avoient les mêmes dimensions. Cet extravagant et ses disciples abhorroient la continence; et regardoient la virginité comme une infamie. Ils juroient par le sel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'huile, le vent, les saints anges de la prière; et ces sermens étoient pour eux sacrés et inviolables.

Ce fut au commencement de ce siècle que la plupart des hérétiques prirent le nom de *Gnostiques*, mot qui signifie *savans* ou *illuminés*, et qui prouve que l'orgueil étoit le seul flambeau qui les éclairât.

141. *Cerdon* et *Marcion* admettent deux principes, l'un bon, père de

noncé. Car le zèle de la conversion des âmes ne rendoit pas les ministres de Jésus-Christ plus relâchés à l'égard de ceux qui vouloient se joindre à eux par la profession du christianisme.

Celui qui étoit jugé capable de devenir chrétien, étoit fait *Catéchumène*, c'est-à-dire, disciple, par l'imposition des mains de l'évêque ou du prêtre commis de sa part, qui le marquoit au front du signe de la croix, en priant Dieu qu'il profitât des instructions qu'il recevroit, et qu'il se rendît, autant qu'il étoit en son pouvoir, digne de parvenir au saint baptême. Il assistoit aux sermons publics, auxquels les infidèles mêmes et les hérétiques étoient admis; mais de plus il y avoit des *catéchistes*, ou maîtres, qui veilloient sur sa conduite, et qui lui enseignoient en particulier les élémens de la foi, sans lui expliquer à fond les mystères dont il n'étoit pas encore capable. On l'instruisoit particulièrement des règles de la morale, afin qu'il sût comment il devroit vivre après son baptême.

Le temps du catéchuménat étoit ordinairement de deux ans; mais on l'allongeoit ou on l'abrégeoit suivant les progrès du catéchumène. Ceux qui demandoient le baptême, et qui en étoient jugés dignes, donnoient leurs noms au commencement du Carême, pour être écrits sur la liste des compétens ou illuminés. Ainsi il y avoit deux ordres de catéchumènes : les auditeurs et les compétens; ces derniers portoient, par anticipation, le nom de chrétiens, jeûnoient pendant le Carême, comme les fidèles, et

Jésus-Christ, qui, selon eux, ne s'étoit jamais incarné; l'autre mauvais, auteur de la loi judaïque, et créateur de ce monde. Ils furent condamnés, dans un concile tenu en Orient, quelques années après.

144. *Théodote*, homme très instruit quoique corroyeur, ayant apostasié, pour justifier sa foiblesse, nie la divinité de Jésus-Christ, et l'existence du Verbe éternel. Cet hérésiarque et ses disciples, qui furent appelés *Aloges*, ou *ennemis du Verbe*, furent condamnés dans les conciles de Rome, en 146; d'Hiéraples, en Asie, en 173, et dans plusieurs autres.

168. Le démon, qui avoit inutilement attaqué l'Eglise par le libertinage et les mœurs déréglées des hérétiques précédens, essaie de la surprendre par l'austérité apparente, et la sainteté hypocrite des montanistes. *Montan*, chef de cette secte, étoit un eunuque phrygien. Il se disoit prophète, et paroissoit agité d'un malin esprit. Il enseignoit que Dieu, ayant d'abord voulu sauver le monde par Moïse et par les prophètes, il n'avoit pas réussi; qu'ensuite, s'étant incarné, il n'avoit pas eu meilleur succès; et qu'enfin il étoit descendu en lui par le Saint Esprit, dont il avoit, disoit-il, reçu la plénitude : aussi se faisoit-il donner le nom du *Paraclet*, c'est-à-dire, *Esprit consolateur*. Il se piquoit d'une plus grande perfection que les apôtres. S. Paul avoit permis les secondes noces, Montan les défendoit comme une débauche et permettoit de dissoudre les mariages. Il établit de nouveaux jeûnes. Les apôtres n'avoient institué qu'un carême,

joignoient au jeûne de fréquentes prières, des génuflexions, des veilles, et la confession de leurs péchés. Cependant on les instruisoit plus à fond, leur expliquant le symbole et particulièrement le mystère de la Trinité et de l'Incarnation. On les faisoit venir plusieurs fois à l'Eglise pour les examiner, et faire sur eux des exorcismes et des prières en présence des fidèles. C'est ce qu'on appeloit les scrutins, que l'on a continué d'observer pendant plusieurs siècles, même pour les petits enfans. A la fin du Carême, on leur enseignoit l'Oraison dominicale, et on les instruisoit succinctement des sacremens qu'ils alloient recevoir, et qu'on devoit leur expliquer plus au long ensuite. Ceux que l'on croyoit suffisamment instruits ou éprouvés étoient nommés élus, parce qu'on les séparoit pour les baptiser solennellement la veille de Pâques, ou celle de la Pentecôte, à cause des rapports qui se trouvent entre ces deux mystères et les sacremens de baptême et de confirmation qui se conféroient en même temps.

Regulièrement, on n'administroit le baptême qu'à ces deux fêtes, et cette pratique duroit encore dans le dixième siècle dans la plupart des Eglises. Mais dans le cas de nécessité, on baptisoit en tout temps; on baptisoit aussi les enfans des fidèles aussitôt qu'ils les présentoient, sans même attendre qu'ils eussent huit jours; l'usage de donner le baptême tous les jours indistinctement ne devint général que sur la fin du onzième et dans le douzième siècle.

Depuis les apôtres jusqu'au quatrième siècle, on n'admettoit au baptême que les adultes, et encore ne les admettoit-on qu'après une longue épreuve. Les catéchumènes étoient obligés de faire pendant trois ans des jeûnes et des prières, et de demeurer dans l'état de pénitence. Montan en ordonnoit trois par an. Il défendoit de fuir la persécution, et vouloit qu'on se présentât au martyre. Enfin, il ne recevoit presque point de pécheurs à la pénitence. Ses erreurs furent anathématisées dans les conciles d'Iconium et de Synade, en Asie, tenus vers l'an 231. Elles l'avoient été dès leur naissance par un grand nombre d'évêques et de savans catholiques. La secte de Montan en produisit une infinité d'autres.

175. *Appellès*, disciple de l'hérésiarque Marcion, s'écarte de son maître en plusieurs points, et devient chef d'une secte, qui, de son nom, est nommée *Appellite*. Il disoit entre autres absurdités, que Jésus-Christ s'étoit formé un corps des parties de tous les cieux par lesquels il étoit passé en descendant sur la terre, et qu'en remontant, il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris. Une des grandes objections qu'il prétendoit faire, contre le livre de la Genèse, est que Dieu n'avoit pu menacer Adam de la mort, s'il mangeoit du fruit défendu, puisqu'Adam, ne connoissant pas la mort, ne pouvoit pas savoir si c'étoit un châtiment.

240. *Noëtus* se dit un nouveau Moïse, et nomme son frère Aaron. Il n'admet qu'une seule personne en Dieu; ce qui fait appeler ses sectateurs *Monarchiques;* mais il reconnoît diverses opérations et dénominations. Il fut condamné dans les conciles d'Ephèse, en 245, et de Rome, en 257.

251. *Novatien*, prêtre de Rome, fait schisme contre le pape *Corneille*, refuse la pénitence à ceux qui sont

torzième siècle et au delà, on donna le baptême en plongeant dans l'eau par trois immersions au nom des trois personnes divines, ceux à qui on administroit ce sacrement. On ne le donnoit par aspersion ou par infusion, que lorsqu'on ne pouvoit faire autrement, comme quand il falloit baptiser un malade. Ce ne fut que dans le 15e et le 16e siècle, que l'usage du baptême par infusion devint le seul universel.

Le jour du baptême étant arrivé, on amenoit les catéchumènes au baptistère; on les faisoit renoncer au démon et à ses pompes; on interrogeoit chacun d'eux sur sa foi, et il répondoit en récitant le symbole des apôtres. Chaque catéchumène se dépouilloit lui-même, et descendoit dans les fonts, soutenu de son parrain, avec les secours d'un diacre ou d'un autre clerc. Alors l'évêque ou le prêtre lui faisoit la triple immersion. S'il y avoit deux cuves ou deux fontaines, on baptisoit à part les filles et les femmes qui étoient soutenues par leurs marraines, mais déshabillées par les diaconesses, ou d'autres personnes de piété, de manière néanmoins qu'elles avoient toujours le corps couvert, soit de l'eau pendant l'action, soit de quelque couverture à l'entrée et au sortir de l'eau. S'il n'y avoit qu'une cuve, on attendoit que le dernier des garçons fût sorti pour baptiser l'autre sexe.

Les nouveaux baptisés étoient appelés *Néophytes*, c'est-à-dire, nouveaux nés, quelque âge qu'ils eussent. On leur faisoit manger du lait et du miel pour marquer l'entrée de tombés dans le crime après le baptême, et proscrit les secondes noces. Son parti, qui fut très nombreux, et qui subsista long-temps, fut foudroyé dans les conciles de Rome, la même année; de Carthage, l'année suivante, et surtout de Nicée, en 325.

277. *Manès*, chef des Manichéens, secte qui fut fort étendue, et qui subsista long-temps, commence à dogmatiser. Il étoit païen, et Persan de nation; mais il se convertit au christianisme, et peu après s'en déclara le plus mortel ennemi. Comme plusieurs autres hérésiarques qui l'avoient devancé, il distinguoit deux principes, l'un bon et l'autre mauvais; il admettoit aussi dans l'homme deux âmes, l'une bonne, et l'autre mauvaise. La chair étoit, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe, par conséquent il falloit empêcher le mariage et la génération. Il attribuoit l'ancienne loi à ce même principe, et prétendoit que tous les prophètes étoient damnés. Il proscrivoit l'aumône, traitoit d'idolâtrie le culte des reliques, et défendoit de croire que Jésus-Christ se fût incarné, et eût véritablement souffert. Il rejetoit tous les sacremens, même le baptême : enfin, il ajoutoit à cette doctrine impie une foule d'extravagances. Il soutenoit, par exemple, que celui qui arrachoit une plante, ou tuoit un animal, seroit lui-même changé en cet animal, ou en cette plante; sur ce fondement, ses disciples se croyoient obligés d'user d'une espèce de protestation avant de manger du pain : ils le jetoient en l'air et maudissoient celui qui l'avoit fait, lui souhaitant d'être semé, mois-

Mœurs, Usages, etc.

la vraie terre promise et l'enfance spirituelle : car c'étoit la première nourriture des enfans sevrés. Cette pratique dura jusqu'au neuvième siècle, où étant devenue abusive, elle s'abolit peu à peu. Ils portoient, pendant la première semaine de leur baptême, une robe blanche qu'ils avoient reçue au sortir des fonts, pour symbole de l'innocence qu'ils avoient recouvrée, et qu'ils devoient garder jusqu'à la mort; et pendant cette semaine ils recevoient tous les jours la communion, car on conféroit pour l'ordinaire le sacrement de l'eucharistie aussitôt après le baptême et la confirmation. Le néophytisme duroit une année, pendant laquelle les nouveaux chrétiens ne pouvoient être élevés aux ordres sacrés, si ce n'étoit pour de fortes raisons.

Hérésiarques, etc.

sonné, et cuit lui-même comme le pain dont ils alloient user.

Manès prenoit le nom de Paraclet, et se faisoit suivre par douze fanatiques qu'il appeloit ses apôtres. Il partagea ses sectateurs en deux ordres, et nomma les uns auditeurs, et les autres élus; ces derniers seuls avoient le secret de ses abominables mystères. Ils furent anathématisés avec leur maître dans un concile qui se tint en Mésopotamie l'année même où ils parurent; et dans la suite, Saint Augustin porta le dernier coup à cette secte détestable.

ENTRETIEN XXV.

Tableau historique de la Religion, depuis le quatrième siècle jusqu'au septième.

QUATRIÈME SIÈCLE.

303. Au commencement du quatrième siècle, l'empire idolâtre, toujours ennemi du christianisme, fit un dernier effort pour l'éteindre, et acheva de l'établir. L'empereur Galère, marqué par les historiens comme le principal instituteur de la dernière persécution, contraignit Dioclétien, son collègue, à publier un sanglant édit, qui ordonnoit de persécuter les disciples de J. C. plus violemment que jamais. Maximien, autre empereur, collègue des précédens, qui haïssoit aussi l'Eglise, et n'avoit jamais cessé de la tourmenter, animoit les magistrats et les bourreaux. Pour complaire à ces monstres,

on inventoit tous les jours de nouveaux supplices. La pudeur des vierges chrétiennes n'étoit pas moins attaquée que leur foi. On recherchoit les livres sacrés avec des soins extraordinaires, pour en abolir la mémoire; et les fidèles n'osoient les avoir dans leurs maisons, ni presque les lire. Ainsi, après trois cents ans de persécution, la haine des persécuteurs devenoit plus âpre; mais les chrétiens les lassèrent par leur patience; et les monstres qui les immoloient désespérèrent enfin de les vaincre. Frappés d'une manière terrible, Galère et Maximien révoquèrent leurs édits. Le premier finit sa vie malheureuse, ayant le corps consumé et corrompu par une plaie incurable; le second sentit brûler ses entrailles avec des douleurs si excessives, que, pendant plusieurs jours, il prit la terre à pleines mains pour la dévorer, comme pressé par une faim effroyable : il se frappoit la tête avec tant de fureur contre la muraille, que ses yeux se crevèrent et sortirent de leur orbite. Il croyoit voir Dieu qui le jugeoit : il avouoit ses crimes; il prioit J. C. d'avoir pitié de lui. Enfin, ces deux princes barbares expirèrent, comme Antiochus, avec une aussi fausse pénitence.

312. Maxence, fils de Maximien, s'élève contre Constantin, qui venoit d'être placé sur le trône impérial. Constantin marche à Rome avec ses troupes. Pendant qu'il assiége le tyran, une croix lumineuse lui apparoît dans les airs, et tous ses soldats y lisent, comme lui, une inscription qui lui promet la victoire. En effet, le lendemain il gagne cette célèbre bataille, qui délivre d'un monstre la capitale de l'empire, et l'Eglise d'un persécuteur. La croix fut alors élevée comme le bouclier du peuple romain et de tout l'empire. Toute la race des persécuteurs périt; et, après trois siècles de combats, l'Eglise triomphe, les rois de la terre la respectent, et deviennent ses enfans.

Mais la paix que Jésus-Christ a promise à son Eglise n'est pas celle de ce monde : toute la durée des siècles sera pour elle un temps de combats : ce n'est que dans l'éternité qu'elle jouira d'un calme parfait et inaltérable : elle va donc maintenant soutenir encore de nouvelles attaques; elle va remporter de nouvelles victoires. Les trois siècles qui vont suivre, sont l'âge des ravages de l'hérésie, principalement dans l'Orient; l'âge des saints docteurs occupés à défendre l'Eglise

contre tous les artifices de l'erreur; l'âge des saints anachorètes, dont les travaux et les austérités succèdent aux combats et aux souffrances des martyrs.

313. Quand Dioclétien, qui avoit abdiqué l'empire, eut appris la conversion de Constantin, il ne put se résoudre à survivre à la victoire de la religion; il se laissa mourir de faim, et devint son propre bourreau, après l'avoir été de tant de fidèles : c'est la mort la moins injuste dont il se rendit coupable.

319. Les premiers soins de Constantin, après avoir embrassé le christianisme, furent d'apaiser les troubles qu'excitoit dans l'Eglise le schisme de Donat, qui s'étoit séparé de la communion de Cécilien, évêque de Carthage, ville principale de l'Afrique; mais il ne put vaincre l'opiniâtreté de ces schismatiques, qui causèrent de grands maux dans cette portion de l'Eglise.

325. Déjà le prêtre Arius s'étoit élevé dans Alexandrie contre la divinité même de Jésus-Christ; déjà son erreur avoit été frappée d'anathème par son évêque S. Alexandre; mais elle se répandoit, et ses sectateurs se multiplioient. L'empereur, pour arrêter les progrès de cette hérésie naissante, convoqua à Nicée, en Bithynie, le premier concile général, où trois cent dix-huit évêques, qui représentoient toute l'Eglise, condamnèrent le dogme impie d'Arius, dressèrent le symbole, où la consubstantialité du Père et du Fils est solennellement définie. Constantin même prit séance dans cette auguste assemblée, et en reçut la décision comme un oracle du ciel. Mais les ariens, cachant leurs erreurs, gagnèrent bientôt ses bonnes grâces, et lui inspirèrent de fâcheuses préventions contre l'illustre S. Athanase, successeur de S. Alexandre, et contre les autres saints défenseurs de la foi. Qui auroit pensé que les empereurs, devenus chrétiens, emploieroient leur puissance contre les véritables intérêts de la religion, en même temps qu'ils faisoient profession de la favoriser? Mais le Très-Haut vouloit encore apprendre à tous les siècles futurs qu'il n'a pas besoin des grands de la terre pour soutenir son ouvrage.

335. Constantin, indisposé de plus en plus contre l'intrépide Athanase, assemble à Tyr un concile composé d'évêques, dont les noms lui sont donnés par les ennemis de ce grand

homme. On forme trois accusations contre le saint évêque d'Alexandrie : la première, d'avoir violé une vierge ; la seconde, d'avoir tué un évêque nommé Arsène, et d'avoir gardé sa main droite desséchée, pour s'en servir à des opérations magiques; la troisième, d'avoir fait briser un calice, et renverser un autel par un de ses prêtres nommé Macaire. S. Athanase, pour détruire la première calomnie entre dans ce conciliabule, accompagné d'un de ses diacres, avec lequel il étoit convenu de ce qu'il avoit à faire : on introduit en même temps l'accusatrice, qui prend le diacre pour le saint évêque, et lui reproche hautement de l'avoir violée. Cette scène honteuse pour les ennemis d'Athanase, excite un rire général et le justifie pleinement. Ensuite l'homme de Dieu fait paroître Arsène, lorsqu'on s'y attendoit le moins, et son innocence est pareillement reconnue. L'article du calice ne peut être prouvé : cependant, qui le croiroit ? cette assemblée inique ne laisse pas de déposer le généreux pontife, qui, peu de temps après, est exilé dans les Gaules.

338. Sous le règne des trois fils du grand Constantin, Constantin le jeune, Constant et Constance, l'Eglise continua d'admirer les longues souffrances de ce même saint Athanase, inébranlable confesseur de la foi de Nicée; c'est le premier des quatre grands docteurs de l'Eglise grecque, le premier des grands docteurs de l'Eglise après les apôtres.

343. Tandis que le généreux évêque d'Alexandrie souffroit pour la vérité chez les Romains, une multitude de martyrs mouroient pour la foi, chez les Perses, sous le règne du barbare Sapor.

347. Le concile de Sardique, en Illyrie, assemblé par l'ordre de Constant et de Constance, à la prière du pape S. Jules, qui avoit authentiquement justifié Athanase, et dont l'objet étoit d'apaiser les troubles et de faire cesser le schisme qui désoloit l'Eglise, fut divisé : les Orientaux s'en retirèrent, et les décrets que les Occidentaux y prononcèrent n'apportèrent que de légers remèdes aux maux, sans en pouvoir tarir la source : Athanase y fut de nouveau déclaré innocent de tous les crimes que la calomnie lui imputoit ; mais ce grand homme n'en fut pas moins violemment persécuté par ceux qui avoient juré sa perte.

351. Valence, évêque arien, secrètement averti par ses

amis que l'armée de Constance venoit de vaincre Magnence qui avoit osé ceindre le diadème, annonce, d'un ton de prophète, à ce crédule empereur, que ses guerriers triomphent, et que le rebelle est en fuite. « C'est un ange, seigneur, » ajoute l'impudent prélat, c'est un ange qui vient de m'ap- » porter cette heureuse nouvelle. » Séduit par cette imposture, le monarque fanatique se livre de plus en plus aux ariens, et met en usage tout ce que la puissance a de plus terrible pour faire régner leurs dogmes abominables. Athanase est de nouveau anathématisé dans le faux concile de Milan, et la vérité continue d'être persécutée avec cet illustre et malheureux pontife. S. Hilaire, évêque de Poitiers, nouvel athlète que la Providence oppose comme un mur d'airain à tous les efforts de l'hérésie, est exilé dans la Phrygie. Un homme sans naissance, sans lettres, déshonoré par une banqueroute, Georges est placé, à main armée, sur le siége du saint évêque d'Alexandrie. Personne n'est épargné. Toute l'Eglise est remplie de confusion et de trouble. Les prélats orthodoxes sont arrachés à leurs troupeaux. On pénètre jusque dans les déserts et les solitudes, pour y tourmenter les saints anachorètes attachés à la doctrine catholique ; on renverse leurs monastères ; on les chasse de leurs cellules ; on les contraint d'errer dans les pays les plus reculés ; on va même jusqu'à inquiéter les laïques, et, dans la suite, on porta la barbarie jusqu'à persécuter des enfans, qui ne vouloient ni adopter les erreurs, ni reconnoître la puissance de l'évêque intrus d'Alexandrie. On profane les temples où s'assembloient les fidèles ; on tourmente et l'on déshonore les vierges, et plusieurs reçoivent la mort au milieu des violences que l'on exerce au nom du souverain. Enfin, on refuse la sépulture à un grand nombre de ceux qui meurent sans avoir adhéré à la condamnation d'Athanase, et aux principes impies d'Arius ; jamais la tyrannie n'avoit déployé tant de fureur sous les princes idolâtres.

357. Les ariens souscrivent à Sirmich une formule de foi, dans laquelle ils conviennent de retrancher les termes de *consubstantiel* et de *semblable en substance*, comme ne se trouvant pas dans l'Ecriture. Toutes les expressions dont ils se servent tendent à faire le Fils de Dieu de nature différente du Père, et même passible ; et l'on confesse que le

Père est plus grand que le Fils, en honneur, en dignité, en majesté et en gloire. On force tous les évêques à adopter cette affreuse profession de foi. Les tourmens font succomber le grand Osius, évêque de Cordoue, à l'âge de cent ans, après avoir confessé la doctrine catholique devant les tyrans, pendant la persécution de Dioclétien, après l'avoir défendue avec un zèle apostolique, au concile de Nicée, dont il avoit lui-même dicté le symbole : triste exemple de la fragilité humaine! Le pape Libère cède aussi aux ennuis de l'exil auquel sa courageuse fermeté l'avoit fait condamner ; il souscrit, comme Osius, à l'impiété arienne.

359. Le concile de Rimini, plein de fermeté d'abord, fléchit à la fin par surprise et par violence. Plus de quatre cents évêques qui le composent signent une formule qui portoit que le Fils est semblable au Père, *selon les Ecritures*, sans ajouter en toutes choses, ce qui étoit essentiel ; et cette formule est envoyée à tous les prélats répandus dans l'empire, avec ordre d'exiler quiconque refuseroit d'y souscrire. « Combien la signature emporta-t-elle alors d'évêques! » s'écrie S. Grégoire de Nazianze. Si l'on excepte un petit » nombre que Dieu conserva, afin qu'il restât encore quel- » que semence et quelque racine pour faire refleurir Israël, » et lui donner une nouvelle vie par les influences de l'Es- » prit saint, tous les autres cédèrent au temps ; les uns le » firent plus tôt, les autres plus tard, étant abattus par la » crainte, ou asservis par l'intérêt, ou attirés par les ca- » resses, ou surpris par l'ignorance. » En signant, on étoit réputé capable de remplir toutes les places ; en refusant de signer, on étoit jugé indigne des moindres emplois, et exposé à la fureur des hérétiques, qui, sous une apparence de vertu, et affectant un zèle généreux pour la religion, trompoient les princes et les ministres, et se servoient de leur nom pour renverser et subjuguer tout ce qui leur déplaisoit. Peu touchés des abus les plus crians, les seuls gens de bien étoient l'objet de leur intolérance. C'étoit contre ce qu'il y avoit de plus saint dans l'Eglise qu'ils excitoient la colère de l'empereur, et qu'ils sollicitoient sans cesse de nouveaux ordres.

Cependant, il faut observer que tous ceux qui avoient la lâcheté de souscrire à la formule de Rimini ne devenoient

pas ariens pour cela ; la plupart d'entre eux ne changeoient pas de doctrine ; ils étoient prévaricateurs, et donnoient, par leur acceptation, plus de poids à ce décret favorable à l'hérésie ; mais, dans le fond, ils étoient encore plus pour S. Athanase et la foi de Nicée, que pour les sectateurs d'Arius, et leur souscription étoit démentie par l'enseignement qu'ils continuoient de faire du dogme catholique. Pourquoi donc exigeoit-on leurs signatures? C'est que les partisans de l'erreur croyoient que tout devoit se décider par le concours seul du plus grand nombre ; et, se mettant peu en peine des passages de l'Ecriture les plus formels, et du témoignage des Pères, ils s'imaginoient avoir tout fait, s'ils pouvoient opposer à la vérité une foule de noms qui sembloient autoriser le mensonge.

Rien ne se fait dans les formes : la volonté de l'empereur est la seule loi ; mais les ariens, qui font tout par elle, ne peuvent s'accorder entre eux, et changent tous les jours leur profession de foi : au contraire, celle de Nicée subsiste invariable au milieu des persécutions et même par les persécutions ; et ceux qui la maintiennent, et par leur constance, et par leurs écrits, se couvrent de gloire dans tous les siècles.

361. Julien, qui succède à Constance, renonce à la foi par une apostasie déclarée, et fait souffrir à l'Eglise un nouveau genre de persécution : il en entretient les divisions ; il exclut les chrétiens des honneurs et des études, et, en imitant la sainte discipline de l'Eglise, il croit tourner contre elle ses propres armes. Mais la réforme chimérique qu'il veut introduire chez les païens lui fait rendre, malgré lui, un témoignage glorieux à la majesté du christianisme, et couvre de confusion le païen persécuteur et le juif incrédule. Les supplices furent ménagés, et ordonnés sous d'autres prétextes que celui de la religion. Pour démentir l'oracle de J. C., il voulut faire rebâtir le temple de Jérusalem; mais ses téméraires efforts ne servirent qu'à vérifier mieux encore la prédiction du Fils de Dieu, qui avoit dit qu'il n'en resteroit pas pierre sur pierre. La terre ébranlée repousse de son sein les pierres mêmes de l'ancien fondement ; un feu vengeur, qui s'élève de ses ruines, oblige les travailleurs d'abandonner l'entreprise.

Le règne de ce prince infidèle fut le dernier soupir de l'idolâtrie ; et Rome n'a plus eu, depuis, que des princes chrétiens.

364. Valentinien qui, bientôt après, monte sur le trône, protége en Occident la foi de Nicée, tandis que son frère Valens, qu'il avoit déclaré son collègue, la persécute en Orient ; mais ce dernier ne peut gagner ni abattre S. Basile, qui en étoit le principal défenseur, et qui, placé depuis sur le siége de Césarée en Capadoce, dont il étoit prêtre, tient le second rang, après S. Athanase, entre les docteurs de l'Eglise grecque.

375. Alors brilloit dans les Gaules, sur le siége de Tours, S. Martin, qui remplit l'univers du bruit de sa sainteté et de ses miracles durant sa vie et après sa mort.

380. Gratien rend la paix à l'Eglise, et associe à l'empire le grand Théodose, à qui il laisse l'Orient. Ces deux princes publient la loi célèbre qui obligeoit tous les peuples à suivre la religion que l'apôtre S. Pierre avoit enseignée aux Romains, et à reconnoître une seule divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sous une égale Majesté et une seule Trinité.

381. Théodose assemble le célèbre concile de Constantinople, où furent condamnés tous les hérétiques qui désoloient alors l'Eglise. Il ne s'y trouva que les évêques orientaux ; mais le consentement de tout l'Occident le fit appeler second concile général. Le saint évêque Grégoire de Nazianze, que Théodose avoit placé sur le siége de Constantinople, avoit présidé à ce concile ; mais la division qui s'y éleva, touchant l'élection de Flavien, successeur de S. Mélèce, évêque d'Antioche, le porta à quitter l'épiscopat : il finit ses jours dans la retraite. Comparable à S. Basile, avec qui il fut étroitement lié, il est aussi compté au rang des quatre grands docteurs de l'Eglise grecque, entre lesquels il est le troisième.

386. L'impératrice Justine, mère du jeune Valentinien, empereur d'Occident, publie, sous le nom de son fils, des édits en faveur de l'arianisme. S. Ambroise, évêque de Milan, ne lui oppose que la saine doctrine, les prières et la patience, et sait, par de telles armes, non-seulement, conserver à l'Eglise les basiliques que les hérétiques vouloient occuper, mais encore lui gagner le jeune monarque.

394. Théodose, devenu seul maître de l'empire, appuya toujours la religion, fit taire les hérétiques, qui, sous son règne, ne trouvèrent plus d'asile que chez les Barbares, abolit les sacrifices impurs des païens, reconnut humblement ses fautes, et ne crut point ravaler son rang suprême, en se soumettant à la pénitence publique, comme le dernier de ses sujets. Il mourut en paix, plus illustre par sa foi que par ses victoires.

De son temps, S. Jérôme, prêtre, retiré dans la sainte grotte de Bethléem, entreprit des travaux immenses pour expliquer l'Ecriture, en lut tous les interprètes, déterra toutes les histoires saintes et profanes qui la peuvent éclaircir, et composa, sur l'original hébreu, la version de la Bible que toute l'Eglise a reçue sous le nom de *Vulgate*.

Tels sont les événemens les plus remarquables du quatrième siècle, qui fut illustré par plus de cent cinquante-deux conciles, dont près de la moitié fut tenue par les hérétiques, et durant lequel onze papes remplirent le saint siége, depuis le martyre de Marcellinus, en 304.

Ve SIÈCLE.

404. *Arcadius*, fils et successeur de Théodose, persécute S. Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople, et la lumière de l'Orient, à la sollicitation de son épouse Eudoxie. Mais le pape S. Innocent et tout l'Occident soutinrent ce grand évêque contre Théophile, patriarche d'Alexandrie, l'instigateur et le ministre des violences de l'impératrice. Tout le crime du saint prélat étoit d'avoir voulu réformer son clergé, et d'avoir repris avec force les vices de son peuple. Nous ne sommes plus dans ces temps apostoliques, où les méchans, semblables à quelques pailles légères, mêlées avec le bon grain, étoient en petit nombre dans l'Eglise. Le déchet qui commença dès le troisième siècle, et qui devint si sensible dans le quatrième, va se faire encore plus remarquer dans le cinquième.

417. La condamnation prononcée contre l'hérésiarque Pélage, dans plusieurs conciles, est confirmée par les papes Innocent, Zozime et Célestin. Zozime, d'abord surpris par les chefs du pélagianisme, avoit écrit une lettre en leur faveur; mais les évêques d'Afrique lui ouvrirent les yeux, et le pon-

tife anathématisa les séducteurs. S. Augustin, évêque d'Hippone, disciple de S. Ambroise, confondit ces nouveaux hérétiques, défendit le dogme de la grâce, avec une fermeté apostolique, et éclaira l'Eglise par ses admirables écrits. Secondé par S. Prosper, qui s'étoit formé à son école, il ferma, peu de temps après, la bouche aux semi-pélagiens, et obtint par ses combats et par ses victoires, une place parmi les quatre docteurs principaux de l'Eglise latine, dont peut-être il seroit le premier, si l'on considéroit l'étendue et la sublimité de ses écrits plutôt que le temps auquel il a vécu.

420. La persécution se rallume chez les Perses, et, pendant trente ans elle y fait une multitude de martyrs. Mais, malgré tant de maux, le christianisme demeure inébranlable; nulle hérésie ne le corrompt, et l'Eglise, féconde en grands hommes, confond toutes les erreurs.

Ce fut surtout alors que Dieu se plut à faire éclater la gloire de ces héros invincibles qui avoient consacré leur vie pour la défense de sa loi sainte. Toutes les histoires, tous les écrits sont pleins de miracles que leur secours imploré et leurs tombeaux honorés opéroient par toute la terre.

431. Le concile d'Ephèse, troisième général, anathématise la doctrine impie de Nestorius; la sainte Vierge est reconnue pour mère de Dieu; et la doctrine de S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, qui s'étoit fortement déclaré contre le nouvel hérésiarque, triomphe dans toute l'Eglise

451. Eutychès eut le même sort que Nestorius, au concile de Chalcédoine, quatrième général, où le pape S. Léon tenoit la première place, autant par sa doctrine que par l'autorité de son siége. La lettre du concile à ce grand pontife fait voir que cet illustre pape y présidoit par ses légats, comme premier vicaire de J. C. L'empereur Marcien assista lui-même à cette grande assemblée, à l'exemple de Constantin, et en reçut les décisions avec le même respect.

Alors Théodoret, évêque de Tyr, se rendit célèbre; et sa doctrine seroit sans tache, si les écrits violens qu'il publia contre S. Cyrille n'avoient eu besoin de trop grands éclaircissemens. Mais ses intentions étoient pures, et il fut compté parmi les évêques orthodoxes.

482. L'empereur Zénon, qui régnoit en Orient, entreprend de se signaler d'une manière inouïe. Il fut le premier des mo-

narques chrétiens qui se mêla de régler les questions de la foi. Pendant que les hérétiques s'opposoient au concile de Chalcédoine, il publia contre ce saint concile son *Hénotique*, c'est-à-dire, son décret d'union, détesté par les catholiques, et condamné par le pape Félix III.

495. Tandis que Zénon scandalisoit l'Eglise en Orient par son ambition sacrilége, Clovis, roi des Francs, l'édifioit en Occident par sa conversion et par celle de son peuple. Instruit par S. Vaast, qui fut depuis évêque d'Arras, il fut baptisé à Reims, avec ses Français, par S. Remi, évêque de cette ancienne métropole. Seul de tous les princes du monde, il soutint la foi catholique, et mérita pour ses successeurs, le titre de *Rois très chrétiens.*

Cet illustre événement termina le cinquième siècle, remarquable d'ailleurs par le règne de douze papes, et par cent trente-quatre conciles, dont plusieurs furent assemblés par les hérétiques et par les schismatiques, sous la protection des empereurs.

VIe SIÈCLE.

529. Treize évêques, se trouvant à Orange pour la dédicace d'une église, célèbrent un concile, le second de cette ville, et souscrivent sur la doctrine de la grâce vingt-cinq articles qui tous sont dogmes de foi. Ces Pères décident : « Que le péché d'Adam n'a pas nui seulement au corps, mais » à l'âme; qu'il n'a pas nui à lui seul, mais qu'il a passé à » toute sa postérité; que la grâce de Dieu n'est pas donnée à » ceux qui l'invoquent, mais qu'elle fait qu'on l'invoque; que » pour être purifiés du péché, Dieu n'attend pas que nous » voulions, mais qu'il fait que nous le voulons; qu'il prépare » la volonté et qu'il opère en nous le vouloir et le faire; que » le commencement et le progrès de la foi, que le mouve- » ment même par lequel nous sommes portés à croire, ne » vient pas de nous, mais de la grâce; que la grâce nous est » donnée sans aucun mérite de notre part; que c'est par elle » que nous sommes tout ce que nous sommes; que nous n'a- » vons rien que nous n'ayons reçu d'elle, et que nous avons » besoin qu'elle nous prévienne, qu'elle nous soutienne, » qu'elle nous accompagne, qu'elle nous fasse persévérer » jusqu'à la fin; en un mot, que, par les forces de la nature, » nous ne pouvons ni rien faire, ni rien penser, qui tende au

» salut; que l'homme n'a de lui-même que le mensonge et » le péché; que la force des vertus chrétiennes consiste dans » la charité, au lieu que la cupidité est le principe des ver- » tus païennes, et que l'amour de Dieu est un don de Dieu » même. »

553. Un édit, par lequel l'empereur Justinien 1er osoit s'attribuer le droit de juger sur la doctrine de la foi, avoit excité de grands troubles dans l'Eglise. Pour ramener le calme, ce prince fait tenir à Constantinople le cinquième concile général, où furent anathématisés de nouveau Nestorius et Eutychès, et où l'on confirma solennellement les décisions du concile de Chalcédoine.

590. S. Grégoire, surnommé *le Grand,* est élevé malgré lui sur le siége de S. Pierre. Cet illustre pontife apaise par ses prières une peste cruelle qui désoloit l'Italie; console l'Eglise d'Afrique, et la fortifie contre la séduction et les fureurs des manichéens et des donatistes qui l'affligeoient encore; confirme en Espagne les Suèves, et les Visigoths et leur roi Récarède, qui avoit abjuré l'arianisme; convertit l'Angleterre par la mission du saint moine Augustin; réforme la discipline dans la France, dont il exalte les rois toujours orthodoxes, au-dessus de tous les rois de la terre; fléchit les Lombards, et les voit revenir à la foi catholique, avec Aigulfe, leur roi, par les soins de leur reine Théodelinde; sauve Rome et l'Italie, que les empereurs ne pouvoient aider; réprime l'orgueil naissant du patriarche de Constantinople, qui prenoit le titre fastueux d'évêque universel; gouverne l'Orient et l'Occident avec autant de vigueur que d'humilité; donne au monde un parfait modèle d'administration ecclésiastique, éclaire toute la multitude des fidèles par sa doctrine, et mérite ainsi d'être mis au rang des plus grands docteurs de l'Eglise. Il est le dernier des quatre principaux Pères de l'Eglise latine, comme S. Chrysostôme est le dernier des quatre de l'Eglise grecque. Ce n'est pas que le christianisme ne doive avoir encore de grands hommes entre ses docteurs; mais aucun n'égalera, ou du moins n'effacera S. Athanase, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, ni S. Jean Chrysostôme, dans l'Eglise grecque; aucun ne sera comparable, ou plutôt supérieur à S. Ambroise, à S. Jérôme, à S. Augustin, à S. Grégoire, dans l'Eglise latine.

Dans le cours de ce siècle, l'Eglise vit naître plusieurs hérésies; elle en triompha, comme de tant d'autres, et cent vingt-sept conciles maintinrent sa doctrine et sa foi. Treize papes la gouvernèrent, depuis Symmaque, mort en 514.

Mœurs, Usages et Coutumes des Chrétiens, et Discipline de l'Eglise.

Confirmation.

Dans les premiers temps de l'Eglise, la confirmation étoit comme une suite et un complément du baptême, et d'ordinaire, quand le néophyte étoit sorti des fonts, on le conduisoit à l'évêque qui lui imposoit les mains, lui faisoit sur le front l'onction du saint chrême, et le confirmoit dans la foi par la plénitude du Saint-Esprit.

La pratique la plus générale, jusqu'au troisième siècle, fut de ne point séparer ces deux sacremens, ou de les rapprocher le plus qu'il étoit possible; et la raison de cette conduite étoit de ne point laisser exposés aux attaques de l'ennemi du salut les nouveaux régénérés, contre lesquels Satan ne cesse de dresser des embûches. L'usage contraire a prévalu à la longue, et le catéchisme du concile de Trente exhorte à attendre l'âge de douze ans pour se présenter à la confirmation.

Il y avoit des parrains et des marraines pour la confirmation, comme il y en a encore pour le baptême. C'étoit aussi la coutume que ceux qui devoient être confirmés portassent avec eux une bandelette de toile, dont on leur enveloppoit le front après

Principaux Hérésiarques, et Conciles qui les ont réprimés.

Depuis le quatrième jusqu'au septième siècle.

312. *Donat*, évêque des Cases-Noires, en Numidie, excite un schisme dans l'Eglise de Carthage, et s'écarte bientôt de la foi catholique en niant la validité du baptême donné par les hérétiques, et l'infaillibilité de l'Eglise. Ses erreurs furent très fortement combattues par S. Augustin, et condamnées par plusieurs conciles.

314. *Arius*, prêtre d'Alexandrie, chagrin de n'avoir pas été placé sur le siége de cette ville, se rend hérésiarque. Il ose enseigner que le Fils de Dieu est la créature et l'ouvrage du Père, capable de vertus et de vices par son libre arbitre, en s'appuyant sur ces paroles de saint Jean : « Au » commencement étoit le Verbe. » Voici à peu près de quelle manière il soutenoit cette affreuse doctrine : « N'est-il pas certain, disoit-il, n'est-» ce pas même un article de foi, que » le Père Tout-Puissant a engendré » Jésus-Christ? Mais, pour l'engen-» drer, il falloit qu'il n'existât pas. » Jésus-Christ a donc eu un commen-» cement de son être : on ne peut » donc pas dire qu'il est éternel, sans » une évidente contradiction. Mais, » s'il n'est pas éternel, ce n'est donc » qu'une créature comme nous, qui,

qu'on y avoit fait l'onction avec l'huile sainte. On portoit ces bandeaux sur le front durant sept jours. Dans la suite, l'usage s'en perdit en plusieurs endroits. La cérémonie par laquelle l'évêque donne un petit coup sur la joue de ceux qu'il vient de confirmer est très récente. Quant aux dispositions nécessaires pour recevoir ce sacrement, l'esprit de l'Eglise n'a jamais changé : elle a toujours exigé une conscience pure, une foi vive, une profonde humilité.

Eucharistie et Sacrifice de la Messe.

La première et la principale occupation du chrétien étoit la prière. Chaque église particulière s'assembloit le dimanche et le vendredi pour prier en commun d'une manière plus solennelle, et pour offrir le sacrifice non sanglant de nos autels par le ministère des prêtres; on l'appeloit *cène, fraction du pain, oblation, synaxe,* c'est-à-dire, assemblée, *collecte, eucharistie,* ou enfin *liturgie,* mot qui signifie service public.

Il n'y avoit qu'un seul sacrifice dans chaque église, c'est-à-dire, dans chaque diocèse. C'étoit l'évêque qui le célébroit, et les prêtres ne le faisoient qu'au défaut de l'évêque absent ou malade; mais tous l'aidoient dans cette auguste fonction, et offroient avec lui la victime sans tache. L'ordre de la liturgie a changé selon les temps et les lieux, mais l'essentiel a toujours été le même : voici ce qui s'observoit dans la plupart des églises.

Après quelques prières, on lisoit les saintes Ecritures, et l'on finissoit « en conséquence, doit être sujette » aux mêmes lois. » Cet argument, quelque grossier qu'il fût, séduisit bien des personnes : et le progrès de l'erreur devint si rapide, qu'il fallut assembler un grand nombre de conciles pour l'arrêter; mais il ne fut bien réprimé que dans le concile général de Nicée, en 325. La secte d'Arius donna naissance à plusieurs autres, qui toutes furent anathématisées, et la plupart réfutées par le grand saint Athanase. Cet homme divin, même en fuyant devant les apôtres de l'erreur, les faisoit encore trembler.

404. A peine l'arianisme et les sectes qu'il avoit produites eurent-ils été foudroyés par les décisions les plus authentiques, qu'on vit naître de leurs cendres une nouvelle hérésie non moins funeste : je parle du pélagianisme. Les ariens prétendoient que la filiation divine de Jésus-Christ avoit été la récompense de ses mérites prévus; les pélagiens prétendirent que l'adoption divine de ses membres étoit de même la récompense de leurs propres mérites. Les ariens avoient attaqué la divinité même de Jésus-Christ : les pélagiens attaquèrent sa grâce. *Pélage*, moine anglais, et *Célestius*, aussi moine de profession, tous deux habiles, insinuans et doctes, tous deux revêtus des spécieux dehors de la vertu, mais cachant sous ces belles apparences toute la finesse et la ruse d'un serpent, furent les principaux auteurs de cette secte. Ils enseignoient qu'Adam avoit été créé mortel; que son péché n'avoit nui qu'à lui seul; qu'il n'y a point de péché originel; que les enfans qui

tonjours par l'Evangile, que le prélat expliquoit. Puis tous les assistans se levoient, et se tournant vers l'orient, les mains élevées au ciel, ils faisoient des prières pour toutes sortes de personnes, chrétiens, infidèles, grands et petits, particulièrement pour les affligés, les malades, et les autres qui souffroient. Un diacre exhortoit à prier : le prêtre faisoit la prière, et le peuple y consentoit, en répondant *Amen*. Ensuite on offroit les dons, c'est-à-dire, le pain et le vin mêlé d'eau, qui devoit être la matière du sacrifice. Le peuple se donnoit le baiser de paix, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes, en signe de parfaite union; puis chacun offroit les dons au prêtre qui les offroit à Dieu au nom de tous. Il commençoit alors l'action du sacrifice, en avertissant le peuple d'élever son cœur à Dieu, de lui rendre grâce, et de l'adorer profondément avec les anges et toutes les vertus célestes.

Depuis l'offrande, les portes étoient fermées, et gardées avec grand soin par les diacres ou des portiers qui y demeuroient, et ne les ouvroient plus, même aux fidèles, jusqu'après la communion. D'autres diacres se promenoient doucement par l'église, pour prendre garde que personne ne fît le moindre bruit ou le moindre signe. Il y en avoit un qui observoit en particulier les enfans, dont la place étoit près du tribunal de l'évêque; et pour les plus petits, on avertissoit les mères de les prendre entre leurs bras. Ainsi tout le peuple, attentif et en silence, écoutoit avec un profond respect les prières de la préface et de l'action

naissent sont au même état où Adam avoit été avant sa désobéissance, et qu'ils ont la vie éternelle sans être baptisés; que le péché d'Adam n'est pas cause de la mort de tout le genre humain, ni la résurrection de J. C. cause de la résurrection de tous les hommes; que la loi de Moïse envoie au royaume des cieux comme l'Evangile; que, même avant la venue de J. C., il y a eu des hommes impeccables, c'est-à-dire, sans péchés; que l'homme peut vivre sans pécher; que son libre arbitre lui suffit pour faire le bien, éviter le mal; et, qu'à strictement parler, il peut se passer de la grâce. Plusieurs grands hommes s'élevèrent avec force contre une doctrine aussi favorable à l'orgueil qu'elle est contraire aux principes du christianisme; elle fut condamnée dans plusieurs conciles; mais nul ne l'a si bien confondue que le grand évêque d'Hippone, qui, pour cette raison, mérita le glorieux surnom de Docteur de la Grâce.

422. Les *semi-pélagiens*, ainsi appelés, parce qu'ils n'admettoient qu'une partie des erreurs de Pélage, et rejetoient l'autre, commencent à paroître et à pulluler dans l'Eglise. Ils nioient l'existence du péché originel et la nécessité de la grâce; mais, en même temps, ils soutenoient que l'homme pouvoit faire les premiers pas sans cette grâce, c'est-à-dire, que sans elle il pouvoit, par exemple, désirer de faire le bien, et mériter, par ses propres forces, la première grâce nécessaire au salut : qu'ainsi le commencement du salut dépendoit de la volonté de l'homme : opinion

que nous appelons le *Canon :* car le prélat le disoit tout haut, et le peuple répondoit *Amen*, comme aux autres oraisons.

Après la consécration et l'oraison dominicale, l'évêque prenoit la communion, puis la donnoit au prêtres qui avoient célébré avec lui, puis aux diacres et aux clercs, ensuite aux ascètes ou aux moines, aux diaconesses, aux vierges et aux autres religieuses, aux enfans, et ensuite à tout le peuple. Pour abréger cette action, qui étoit toujours fort longue, plusieurs prêtres distribuoient en même temps le corps de notre Seigneur, et plusieurs diacres donnoient le calice qui renfermoit le précieux sang. Afin d'éviter la confusion, les prêtres et les diacres alloient porter la communion par les rangs, comme ils avoient été recevoir les offrandes, en sorte que chacun demeuroit à sa place. Les hommes recevoient le corps de Jésus-Christ dans leurs mains, et les femmes dans des linges destinés à cet usage, et que l'on appeloit *Dominicales*. Les uns et les autres se communioient eux-mêmes avec une extrême précaution, de peur qu'il n'en tombât la moindre partie. La communion du calice se fit d'abord en présentant la coupe aux fidèles. Ensuite on imagina de se servir d'un chalumeau d'or ou d'argent, pour éviter l'inconvénient de répandre le précieux sang; enfin l'usage de tremper un morceau de pain consacré dans le sang précieux s'introduisit en plusieurs endroits. On donnoit aux petits enfans les particules qui restoient de l'eucharistie, et quelquefois même on ne leur donnoit

erronnée et contraire à la doctrine de l'Eglise, qui enseigne qu'il vient de Dieu : aussi n'a-t-elle pas été plus ménagée par les conciles que celle des pélagiens.

429. *Nestorius*, patriarche de Constantinople, homme plein d'éloquence et qui avoit su se faire une grande réputation de doctrine et de vertu, enseigne qu'il y avoit deux personnes en J. C., le Dieu et l'homme. Il nioit que la sainte Vierge fût la mère du Sauveur comme Dieu; « car, disoit-ils un Dieu peut-il avoir une mère? La créature a-t-elle pu enfanter le créateur? Marie a-t-elle pu enfanter ce qui étoit plus ancien qu'elle? A-t-elle eu la divinité en partage? Cela pourtant auroit dû être, si elle eût mis au monde un Dieu; car une vraie mère doit être de la même nature que ce qui est né d'elle. Marie n'a donc été la mère de J. C. que comme homme, elle n'a donc conçu, par l'opération du Saint-Esprit, qu'un corps ordinaire, auquel le Verbe a bien voulu s'unir pour y habiter comme dans son temple, et qu'il a daigné rendre l'instrument de notre rédemption. » Plusieurs grands évêques s'élevèrent contre cette hérésie : elle fut anathématisée au concile d'Ephèse.

447. Après la condamnation du nestorianisme, le démon chercha de nouveaux artifices pour tromper ceux qui recevoient le concile d'Ephèse, où cette hérésie avoit été foudroyée. Cet esprit séducteur témoigna une grande horreur de l'idolâtrie, de l'arianisme, du nestorianisme, de toutes les autres erreurs qui jusqu'alors avoient désolé la religion, pour se montrer sous une

que l'espèce du vin. Enfin, on donnoit à ceux qui ne communioient pas, ce qui étoit fort rare dans les premiers temps, les restes du pain offert et non consacré, d'où est venu l'usage du pain béni.

Dans le temps des apôtres, on ne recevoit la communion qu'après un repas de charité que l'on nomme *agape*, et dont l'objet étoit d'imiter la cène de Jésus-Christ et d'engager les riches à contribuer à la nourriture des pauvres. Chacun apportoit son souper; et durant le repas, on chantoit des louanges de Dieu, et l'on faisoit de saintes lectures. Cependant la coutume de communier à jeun est très ancienne; et saint Augustin la fait remonter jusqu'au temps des apôtres. Elle devint générale dès le quatrième siècle, quoique les agapes subsistassent encore en plusieurs endroits, et l'on ne célébroit plus les saints mystères après souper, que le Jeudi-Saint seulement. Enfin, ces repas, véritablement chrétiens dans leur origine, étant devenus abusifs, on les abolit peu à peu, et en divers temps dans les différentes parties de l'Eglise.

Dans le douzième siècle, on perdit insensiblement l'usage de donner la communion sous les deux espèces; mais ce ne fut que dans le concile de Constance que l'on retrancha tout-à-fait aux fidèles la participation à la coupe sacrée.

On envoyoit l'eucharistie par des diacres ou des acolytes à ceux qui n'avoient pu assister au sacrifice. On en réservoit une partie pour le viatique des mourans, c'est-à-dire, pour leur provision dans le grand voyage qu'ils alloient faire. On permettoit aux fidèles de l'emporter chez eux, pour la prendre tous les matins avant toute autre nourriture, ou dans les occasions de péril, comme lorsqu'il falloit aller au martyre, parce que l'on n'avoit pas la liberté de s'assembler tous les jours pour célébrer les mystères. Mais, comme ce que l'on réservoit pour les sains et pour les malades n'étoit que la seule espèce du pain, cela prouve que de tout temps on a cru dans l'Eglise que la communion étoit aussi complète sous une seule espèce, que sous toutes les deux ensemble; et que quiconque ne recevoit que le corps, ou que le sang de Jésus-Christ, recevoit toujours Jésus-Christ tout entier sous chaque espèce,

nouvelle forme, qui fut celle de l'eutychéisme. *Eutychès*, qui lui servoit d'organe et d'apôtre, étoit prêtre, et abbé d'un monastère de trois cents moines, aux environs de Constantinople. Il avoit combattu avec zèle les dogmes impies de Nestorius, mais en même temps il tomba lui-même dans une hérésie contraire. Il convenoit, à la vérité, que la sainte Vierge avoit été mère de J. C., comme Dieu; mais il nioit que le corps qu'elle avoit conçu lui fût consubstantiel, quoiqu'il l'appelât un corps humain. Selon lui, ce n'étoit pas un corps ordinaire: c'étoit un corps, pour ainsi dire, divinisé; en sorte qu'après l'incarnation, la nature divine et la nature humaine ne faisoient plus qu'une seule nature. Cette doctrine erronnée fut condamnée, en 448, par le concile de Constantinople.

et sous chaque partie sensible de la même espèce. L'usage de conserver chez soi l'eucharistie s'est maintenu jusqu'à présent chez la plupart des Grecs et des Orientaux; mais il a cessé chez les Occidentaux dès la fin du quatrième siècle, et surtout dans le cinquième.

Pénitence.

La manière dont on réconcilioit les pécheurs étoit aussi salutaire que rigoureuse. On n'imposoit la pénitence qu'à ceux qui la demandoient : on les recevoit avec une grande charité, mais accompagnée de discrétion; on leur faisoit sentir que c'étoit une grâce qui ne devoit pas s'accorder facilement; on éprouvoit auparavant, par quelque délai, si leur retour étoit sincère et solide. C'étoit à l'évêque de prescrire la pénitence pour les fautes mortelles, et si elle devoit être publique ou secrète, combien elle devoit durer; s'il étoit à propos, pour l'édification de l'Eglise, que le pécheur fît même sa confession publiquement : car régulièrement elle ne devoit être faite qu'au prêtre, en secret. Le temps des pénitences étoit réglé suivant la grandeur et la qualité de la faute. Ordinairement c'étoit deux ans pour le larcin, onze pour le parjure, quinze pour l'adultère, vingt pour l'homicide, toute la vie pour l'apostasie. Le nombre des péchés de même espèce influoit sur la rigueur de la pénitence, mais d'ordinaire n'en augmentoit pas la durée. Ceux à qui il étoit prescrit de faire pénitence publique venoient le premier jour de carême se présenter à la porte de l'église, en habits de pauvres, sales et déchirés en signe de deuil, et recevoient de la main de l'évêque des cendres sur la tête, et des cilices pour s'en couvrir : ensuite le prélat les chassoit hors de l'église. Les pénitens demeuroient d'ordinaire enfermés, se livrant au jeûne et à la prière, et à tous les exercices d'une mortification sérieuse et sincère.

Il y avoit quatre ordres de pénitens : les pleurans, les auditeurs, les prosternés, les consistans, c'est-à-dire, ceux qui prioient debout, et tout le temps de la pénitence étoit distribué en ces quatre états. Par exemple, celui qui avoit tué volontairement étoit quatre ans entre les pleurans, c'est-à-dire, qu'il se trouvoit à la porte de l'église aux heures de la prière, demeuroit dehors, non pas sous le vestibule, mais dans la place, exposé aux injures de l'air. Il étoit revêtu d'un cilice; il avoit de la cendre sur la tête, et se laissoit croître le poil. En cet état, il conjuroit les fidèles qui entroient dans l'église d'avoir pitié de lui, de prier pour lui; et en effet, toute l'Eglise prioit pour les pénitens, comme elle fait encore pendant le carême. Les cinq années suivantes, il étoit au rang des auditeurs; il entroit à l'église pour entendre les instructions; il demeuroit sous le vestibule avec les catéchumènes, et en sortoit avant que les prières commençassent. De là, il passoit au troisième rang, et prioit avec les fidèles, mais au même lieu, près de la porte, prosterné sur le pavé de l'église, et il sortoit avec les catéchumènes. Après qu'il avoit été sept ans en cet état, il passoit au dernier, où il demeuroit quatre ans, assistant aux prières des fidèles, et priant debout comme eux, mais sans qu'il lui fût permis ni d'offrir ni de communier. Enfin, les vingt ans de sa péni-

tence étant accomplis, il étoit reçu à la participation des choses saintes, c'est-à-dire, l'eucharistie.

Pendant tout le temps de la pénitence, l'évêque visitoit souvent les pécheurs, ou leur envoyoit quelque prêtre pour les examiner et les traiter diversement, suivant leurs dispositions qu'il observoit avec grand soin. Il excitoit, ou épouvantoit les uns; il consoloit les autres; il proportionnoit les remèdes aux sujets et aux maladies; car les prélats regardoient la dispensation de la pénitence comme une médecine spirituelle; ils étoient persuadés que la guérison des âmes demande pour le moins autant de science, de conduite, de patience et d'application que la guérison des corps, et que l'on ne peut détruire les habitudes vicieuses que par un long temps, et par un régime très exact. Ils prenoient garde de ne pas désespérer les pécheurs par une dureté excessive, qui, les mettant au désespoir, leur donnât occasion de retourner au siècle et à la vie païenne. Mais, d'ailleurs, ils réprimoient leurs impatiences, sachant combien est nuisible une absolution prématurée : ils n'accordoient la réconciliation parfaite qu'aux larmes et au changement effectif des mœurs, jamais à l'importunité, et beaucoup moins aux menaces.

Le pénitent n'avançoit d'un degré à l'autre que par l'ordre du prélat. Le temps seul ne décidoit pas de la pénitence, mais on l'abrégeoit, s'il y avoit quelque raison particulière, comme la ferveur extraordinaire du pénitent, une maladie mortelle, ou une persécution. Cette dispense, qui abrégeoit la pénitence régulière, s'appeloit *indulgence ;* et S. Paul en avoit donné l'exemple à l'égard de l'incestueux de Corinthe qu'il avoit excommunié.

Quand l'évêque jugeoit à propos de terminer la pénitence, il le faisoit d'ordinaire à la fin du carême, afin que le pénitent recommençât à participer aux saints mystères à la fête de Pâques. Le Jeudi-Saint, les pénitens se présentoient à la porte de l'église : le prélat, après avoir fait pour eux plusieurs prières, les faisoit entrer, à la sollicitation de l'archidiacre, qui lui représentoit que c'étoit un temps propre à la réconciliation, et qu'il étoit juste que l'Eglise reçût les brebis égarées en même temps qu'elle augmentoit son troupeau par les nouveaux baptisés. Le pontife leur faisoit une exhortation sur la miséricorde de Dieu, et le changement qu'ils devoient faire paroître dans leur vie, les obligeant à lever la main pour signe de cette promesse. Enfin, se laissant fléchir aux prières de l'Eglise, et persuadé de leur conversion, il leur donnoit l'absolution solennelle. Alors ils se faisoient faire le poil, quittoient leurs habits de deuil, et recommençoient à vivre comme les autres fidèles.

Si, pendant le cours de la pénitence, on tomboit dans un nouveau crime, il falloit la recommencer; si le pénitent ne changeoit pas de vie, on le laissoit dans le même état sans lui donner de sacrement; et si, après avoir reçu l'absolution, il commettoit encore un crime capital, il n'y avoit plus de sacrement pour lui; car la pénitence publique ne s'accordoit qu'une fois. On se contentoit de prier pour lui, de l'exhorter à se convertir, et à espérer en la miséricorde de Dieu qui n'a point de bornes. Ceux qui avoient été mis une

fois au rang des pénitens, quoiqu'ils eussent été absous et reconciliés, n'étoient plus capables de recevoir les ordres, ni d'être élevés à aucun ministère ecclésiastique.

Telle étoit la manière la plus générale d'administrer la pénitence canonique, que l'on appeloit le *baptême laborieux*. Mais elle perdit bientôt de sa rigueur, surtout dans les temps d'ignorance, et particulièrement dans le onzième siècle. On s'imagina alors que chaque péché de même espèce méritoit sa pénitence; en sorte que, si un homicide, par exemple, devoit être expié par vingt ans de larmes, il falloit deux cents ans pour dix homicides, ce qui rendoit les pénitences impossibles et les canons ridicules. Il fallut donc recourir alors à des compensations, à des estimations. On imagina de réciter des psaumes, de faire des génuflexions, de se donner des coups de discipline, de prodiguer les aumônes, d'entreprendre de longs pélerinages. Il y eut même des moines qui se chargèrent de faire pénitence pour les autres; et tel est S. Dominique-le-Cuirassé. Il ne se passoit guère de jours que ce saint ne récitât deux fois le psautier tout entier, et cette récitation étoit accompagnée de la flagellation. Trois mille coups faisoient un an de pénitence : on se donnoit mille coups pendant le chant de dix psaumes. Le psautier qui est composé de cent cinquante psaumes, et pendant lequel on se donnoit quinze mille coups, faisoit cinq années de pénitence. Il falloit donc vingt psautiers et trois cents mille coups pour faire une pénitence de cent ans. S. Dominique l'accomplissoit en moins de six jours; et ce qui lui étoit particulier, c'est qu'il savoit agir également des deux mains tout à la fois, sans néanmoins compter ce double coup pour deux. Il y eut un carême pendant lequel il fit de la sorte une pénitence de mille ans. Mais combien tous ces moyens étoient-ils éloignés de l'esprit qui avoit animé l'Eglise en instituant les pénitences canoniques? L'objet de celles-ci étoit d'exciter et de fortifier les sentimens de componction, et de détruire les nouvelles habitudes par la pratique fréquente des vertus contraires; les pénitences du onzième siècle et des suivans n'étoient propres qu'à produire l'hypocrisie, la superstition, une funeste sécurité; on pouvoit pratiquer toutes ces méthodes qu'une ignorante piété prescrivoit sans en être meilleur, et sans être sincèrement touché. Comment d'ailleurs osoit-on croire que les coups de discipline qu'un bon religieux se prodiguoit, que les pratiques pénibles qu'il s'imposoit pour un pécheur, avoient pour ce pécheur une vertu médicinale? Le péché n'est pas comme une dette pécuniaire que tout autre peut acquitter à décharge du débiteur, et en quelque monnoie que ce soit; c'est une maladie dangereuse qu'il faut guérir en la personne même du malade. Dieu veuille que nous profitions de la grâce qu'il nous a faite de naître dans un siècle plus éclairé; et que, si nous ne pouvons ramener l'ancienne discipline, nous sachions au moins l'estimer, la révérer, la regretter, et nous rapprocher de son esprit!

ENTRETIEN XXVI.

Tableau historique de la Religion, depuis le septième siècle jusqu'au onzième.

Au commencement du septième siècle, le démon voulut avoir un empire dont il fût le seul maître, et une société qui parût dans le monde aussi étendue que l'Eglise catholique, qui est le royaume de J. C.; et comme c'étoit dans l'Eglise d'Orient que ses séductions avoient eu le plus de succès, ce fut aussi dans le sein de cette Eglise que Dieu, par un juste effet de sa colère, lui permit d'exécuter l'œuvre sacrilége qu'il avoit méditée.

622. Il parle au cœur de Mahomet; et cet homme extraordinaire, docile à l'esprit de malice qui l'inspire, s'érige en prophète parmi les Arabes, ses compatriotes. J. C. étoit venu combattre les passions des hommes; Mahomet vient les favoriser. J. C. étoit venu répandre la lumière de la vérité; Mahomet vient ramener les ténèbres de l'ignorance. J. C. avoit fondé son Eglise par la prédication de l'Evangile, par la vertu des miracles et par le sang même des martyrs; Mahomet établit son empire par la seule force des armes, et donne ses victoires pour toutes marques de sa mission. J. C. étoit venu pour sauver les hommes; Mahomet vient pour les perdre. J. C. enfin est le rédempteur du monde; Mahomet est le fléau de Dieu; et ses sectateurs, ennemis déclarés du nom chrétien, seront la verge dont le Seigneur se servira de siècle en siècle pour châtier son peuple. En moins de dix années, toute l'Arabie se soumet, de gré ou de force, au prétendu prophète, qui jette ainsi les fondemens du vaste empire des Sarrasins.

627. Mais tandis que cet imposteur menace le christianisme, la nouvelle Eglise anglicane, fondée sous les auspices du grand S. Grégoire, et fortifiée par les soins des papes Boniface v et Honorius, se rendoit illustre par toute la terre. Les miracles y abondoient avec les vertus, comme dans le

temps des apôtres ; et il n'y avoit rien de plus éclatant que la sainteté de ses rois.

633. Les monothélites paroissent, et surprennent, par leurs artifices, le pape Honorius I, qui entre avec eux dans un dangereux ménagement, et consent à garder, sur les dogmes qu'ils enseignoient, un silence où le mensonge et la vérité étoient également supprimés.

639. Pour comble de malheur, l'empereur Héraclius entreprend de décider la question par sa seule autorité, et propose son *Ecthèse*, ou exposition favorable aux monothélites. Mais les subterfuges trompeurs des hérétiques sont enfin découverts. Le pape Jean IV condamne l'Ecthèse. Constant, petit-fils d'Héraclius, soutient l'édit de son aïeul, par le sien appelé *Type*, ou formulaire. Le saint siége et le pape Théodore s'opposent à cette entreprise. Le pape S. Martin I assemble le concile de Latran, où il anathématise le Type et les fauteurs de l'hérésie. S. Maxime, moine de Constantinople, célèbre par tout l'Orient, par sa piété et par sa doctrine, quitte la cour infectée de nouvelles erreurs, reprend ouvertement les empereurs qui avoient osé prononcer sur les questions de la foi, et souffre des maux infinis pour la religion catholique. Le pape, traîné d'exil en exil, et toujours durement traité par l'empereur, meurt enfin parmi les souffrances, sans se plaindre et sans se relâcher de ce qu'il doit à son ministère.

651. Mahomet et ses successeurs, qui prennent le nom de *califes*, c'est-à-dire, *vicaires du prophète*, portent de tous côtés la terreur de leurs armes. Dieu, qui veut punir les longues prévarications de son peuple, attache un succès constant et rapide aux sacriléges efforts des Arabes ou Sarrasins. En moins de trente années, ils occupent la Syrie et la Palestine, qui avoient été le premier asile de l'arianisme : la sainte cité, où le pélagianisme avoit trouvé de l'appui, leur est assujettie ; ils se rendent maîtres du patriarche d'Antioche, que le nestorianisme avoit perverti, et de celui d'Alexandrie que l'eutychéisme infectoit : la Perse, qui persécutoit avec tant de fureur la religion véritable, leur est ouverte par ses divisions, et ils prennent ce grand royaume sans résistance. Ils entrent en Afrique, que les donatistes désoloient ; ils la rendent tributaire, et bientôt ils la mettent au nombre de leurs provinces. Enfin, ils menacent l'Occident d'une invasion aussi

prompte; mais le Très-Haut arrête leurs triomphes : il n'étoit pas temps encore de punir cette partie de son Eglise; et il permet que l'ambition excite de sanglantes discordes et d'éternelles divisions parmi les barbares sectateurs de Mahomet.

680. Toute l'Eglise reçoit une nouvelle lumière par le concile de Constantinople, sixième général, où le pape S. Agathon présida par ses légats, et expliqua la foi catholique par une lettre admirable. Le concile frappa d'anathème tous les auteurs de la secte des monothélites, sans épargner le pape Honorius qui les avoit ménagés. Constantin Pogonat, imitateur du grand Constantin et de Marcien, entra dans le concile à leur exemple ; et comme il rendit les mêmes soumissions, il fut honoré des mêmes titres d'orthodoxe, de religieux, de pacifique empereur, et de restaurateur de la religion.

686. La foi s'étend et éclate vers le nord, tandis que les Sarrasins s'efforcent de l'éteindre au midi. S. Kilien, envoyé par le pape Conon, prêche l'Evangile dans la Franconie. Elle s'établit aussi dans la Frise; S. Swibert, S. Wibrod, et d'autres hommes apostoliques, vont la répandre dans les provinces voisines.

692. Les deux derniers conciles généraux n'avoient point fait de canons : les Orientaux voulurent y suppléer douze ans après, et se proposèrent de former un corps de discipline qui pût servir désormais à toute l'Eglise : l'empereur Justinien II convoqua à cet effet un concile des évêques d'Orient ; mais les réglemens des Grecs, n'ayant point été reçus par les Latins, devinrent un nouveau sujet de division entre ces deux grandes portions de l'Eglise.

Ainsi, le dernier événement remarquable du septième siècle annonçoit les désordres terribles qui devoient bientôt le suivre. Il fut de plus mémorable par quatre-vingt-dix-sept conciles, et par l'administration de vingt papes.

HUITIÈME SIÈCLE.

712. Les maux dont Dieu frappoit l'Orient n'arrêtoient point les funestes progrès des prévarications dont les Occidentaux se rendoient coupables. Ils commencent enfin à porter aussi le poids de la colère du Seigneur. Les débauches du

roi Rodrigue font livrer l'Espagne aux Maures; c'est ainsi qu'on nommoit les Sarrasins qui s'étoient emparés de l'Afrique. Le comte Julien, pour venger sa fille, dont le voluptueux monarque avoit abusé, appelle ces infidèles. Ils viennent avec des troupes immenses; Rodrigue périt, l'Espagne est soumise, et l'empire des Goths y est éteint. L'Eglise d'Espagne, si florissante dans le cours du septième siècle, mais qui étoit tombée tout à coup dans l'état le plus déplorable par la dissolution de ses rois, fut mise alors à une nouvelle épreuve. Toutefois, comme elle s'étoit conservée sous les ariens, les Mahométans ne purent l'abattre. Ils lui donnèrent d'abord assez de liberté; mais, dans les siècles suivans, il fallut soutenir de grands combats, et la chasteté eut ses martyrs, aussi bien que la foi, sous la tyrannie d'une nation aussi brutale qu'infidèle.

723. Pendant que l'empire de Mahomet renversoit la religion dans cette contrée de l'Europe, l'empire de J. C. s'établissoit en Allemagne. L'Angleterre, qui avoit déjà envoyé des missionnaires dans la Frise, en envoya d'autres qui s'avancèrent jusque vers les barbares qui peuploient les marais et les bois de l'ancienne Germanie. Le prêtre S. Boniface convertit ces nations sauvages, et en fut fait évêque par le pape Grégoire II. Ses disciples continuèrent ses travaux, et bientôt la douceur évangélique humanisa les féroces Saxons, dont S. Sturne, abbé de Fulde, fut le premier apôtre.

726. Léon, surnommé l'*Isaurien*, met le trouble dans l'empire de Constantinople et dans l'Eglise. Il entreprend de renverser comme des idoles les images de J. C. et des saints. Ne pouvant gagner S. Germain, patriarche de Constantinople, il agit de son autorité, et, après avoir dressé dans son conseil un décret conforme à sa volonté, on le vit d'abord briser une image du Sauveur qui étoit posée sur la grande porte de l'église de Constantinople. Ce fut par-là que commencèrent les violences des iconoclastes. Les autres images que les empereurs, les évêques et tous les fidèles avoient érigées, depuis la paix de l'Eglise, dans les lieux publics et particuliers, furent aussi abattues. A ce spectacle, le peuple s'émut. Les statues de l'empereur furent renversées en plusieurs endroits. Il se crut outragé en sa personne; on lui reprocha un semblable outrage qu'il faisoit à J. C. et à ses saints: on lui représenta

que, de son propre aveu, l'injure faite à l'image retomboit sur l'original. S. Jean Damascène s'éleva par ses écrits contre le faux zèle de ceux qui soutenoient cette entreprise téméraire ; et ce saint moine, qui fut en son temps le docteur et la lumière de l'Orient, eut beaucoup à souffrir, ainsi que S. Germain, qui fut chassé de son siége, et qui mourut en exil à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

754. Constantin Copronyme suivit les traces de Léon, son père ; et, pour s'appuyer de l'autorité ecclésiastique, il assembla un concile nombreux à Constantinople. On n'y vit pourtant point paroître, selon la coutume, ni les légats du saint siége, ni les évêques, ou les légats des principaux siéges de l'Eglise. On y condamna, comme idolâtrie, tout l'honneur rendu aux images, en mémoire des originaux ; mais il ne parut rien contre les reliques. Le concile de Copronyme ne défendit pas de les honorer ; et il frappa d'anathème ceux qui refusoient d'avoir recours aux prières de la sainte Vierge et des saints. Les catholiques, persécutés pour l'honneur qu'ils rendoient aux images, répondoient à l'empereur qu'ils aimoient mieux endurer toutes sortes d'extrémités, que de ne pas honorer J. C. jusque dans son ombre. Il y eut alors une foule de martyrs.

784. Cette persécution cruelle dura, avec la même fureur, jusqu'au règne de Constantin, petit-fils de Copronyme. Alors les choses commencèrent à changer de face. Paul, patriarche de Constantinople, déclara, sur la fin de sa vie, qu'il avoit combattu les images contre sa conscience, et se retira dans un monastère, où il déplora, en présence de l'impératrice Irène, qui régnoit sous le nom de Constantin, son fils, le malheur de l'Eglise de Constantinople, séparée des quatre siéges patriarchaux, et lui proposa la célébration d'un concile universel, comme l'unique remède d'un si grand mal.

787. Taraise, son successeur, soutint que la question n'avoit pas été jugée dans l'ordre, parce qu'on avoit commencé par une ordonnance de l'empereur, qu'un concile tenu contre les formes avoit suivie : au lieu qu'en matière de religion, c'est au concile à commencer, et aux empereurs à appuyer le jugement de l'Eglise. Fondé sur cette raison, il n'accepta le patriarchat qu'à condition que l'on tiendroit un concile universel. Ce concile fut commencé à Constantinople, et conti-

nué à Nicée. Le pape Adrien y envoya ses légats. Le conciliabule des iconoclastes fut condamné. On décida que les saintes images seroient honorées en mémoire et pour l'amour des originaux. Constantin et Irène firent religieusement observer les décrets de cette auguste et sainte assemblée, que l'Eglise grecque et l'Eglise latine révèrent également sous le nom de septième concile général.

Durant ce siècle, on célébra quatre-vingt-treize conciles, et l'on vit treize papes sur le siége de S. Pierre.

IXe ET Xe SIÈCLES.

813. L'empereur Léon V, surnommé l'*Arménien*, renouvelle la guerre contre les saintes images. Nicéphore, patriarche de Constantinople, lui résiste avec vigueur, et mérite la gloire de perdre son siége en défendant la foi catholique. Théodose, mis à la place de ce saint évêque, préside au second conciliabule des iconoclastes : la persécution se rallume avec une nouvelle fureur, et, durant plus de trente années, enfante une multitude de généreux martyrs. Ce fut encore une femme qui eut l'honneur de l'arrêter ; et l'impératrice Théodora, régente de l'empire pour Michel Porphyrogénète, son fils, marchant sur les traces glorieuses d'Irène, convoqua un concile à Constantinople, où le culte des saintes images fut enfin rétabli pour toujours, et leurs ennemis foudroyés.

850. En ce temps, l'Eglise d'Espagne étoit en proie à la sanglante barbarie des Maures qui la tyrannisoient, et elle eut la gloire d'envoyer alors au ciel une foule d'intrépides défenseurs de la religion, dont la mémoire nous a été conservée par le saint prêtre Euloge, qui eut aussi le bonheur de donner sa vie pour J. C.

858. Ignace, patriarche de Constantinople, est déposé, parce qu'il reprenoit avec une liberté apostolique les mœurs corrompues de l'empereur; et Photius, le plus savant homme de son siècle, mais aussi le plus ambitieux, est mis à la place de ce saint prélat. Disposé à se maintenir dans son usurpation, au mépris de toutes les lois, et sans aucun égard pour les liens sacrés de l'unité, le faux patriarche devint le premier auteur de ce schisme terrible, qui, dans la suite, entraîna toute l'Eglise grecque.

861. Il entreprend d'engager dans ses intérêts le pape Ni-

colas, qui, loin de le reconnoître, le déclara indigne de toute fonction cléricale. Photius, irrité de ce jugement, prononce la déposition de ce pontife même, et écrit à tous les Orientaux une lettre circulaire contre les Latins, dans laquelle il ose les accuser d'erreur sur la procession du Saint-Esprit.

869. Mais ces artifices n'ont qu'un succès momentané ; l'empereur Michel, qui soutenoit l'usurpateur, est massacré par l'ordre de Basile, qu'il avoit associé à l'empire, et qui lui succède. Ce nouveau monarque rétablit Ignace, et sous les auspices de ce prince, le huitième concile général, et le dernier qu'on ait tenu en Orient, s'assemble à Constantinople. Les légats du pape Adrien IX y président ; Photius y est déposé et anathématisé ; tous les hérétiques et leurs protecteurs, sans oublier le pape Honorius, y sont de nouveau foudroyés, et l'on y approuve les conciles généraux qui ont précédé celui-ci.

878. Ignace meurt, et Photius, qui, par ses artifices et ses intrigues, obtient son rappel, est replacé sur le siége de la capitale. Il assemble un faux concile, dans lequel il affecte de faire confirmer le symbole de Nicée, tel qu'il avoit été réformé au concile de Constantinople, en 381, avec anathème contre quiconque oseroit y ajouter ou retrancher quelques paroles ; voulant par-là condamner indirectement le mot *Filioque*, que les Occidentaux y avoient ajouté ; et jetant ainsi dans l'esprit des Grecs les funestes germes de la division qui devoit un jour les séparer d'avec les Latins. Ce fut tout ce que Photius gagna par sa détestable ambition, qui de plus lui mérita un triste exil, dans lequel il finit les agitations de sa turbulente carrière.

Tels furent les principaux événemens du neuvième siècle.

Le dixième ne vit ni hérésie, ni schisme, ni dispute : le Tout-Puissant arrêta les incursions des Barbares qui de tous côtés inondoient, renversoient l'ancien empire romain, et faisoient même trembler les monarchies qui s'étoient élevées sur ses vastes débris ; il continua d'étendre les progrès de l'Evangile dans le Nord. Les Normands, les Suédois, les Danois, les Esclavons, les Polonais, les Russes, les Prussiens, les Hongrois, en un mot, les nations les plus féroces embrassèrent le christianisme. Il n'y eut plus, dans toute l'étendue du

monde connu, de peuple qui ne fléchît le genou au nom d'un Dieu crucifié.

Dans le cours de ces deux siècles, on célébra, dans les diverses Eglises, plus de trois cent cinquante conciles, et le saint siége fut rempli par quarante-cinq papes, dont plusieurs donnèrent de grands scandales à l'univers chrétien. C'est une des époques qui ont été les plus fatales à l'Eglise de Rome.

Mœurs, Usages, Coutumes des Chrétiens, et Discipline de l'Eglise.

Extrême Onction.

On ne peut douter que le sacrement de l'extrême-onction ne soit d'institution divine, et qu'il n'ait été en usage dans l'Eglise du temps même des apôtres, puisque saint Jacques, adressant la parole aux chrétiens en général, dit : « Quelqu'un parmi vous » est-il malade? qu'il appelle les prê» tres de l'Eglise et qu'ils prient sur » lui; l'oignant de l'huile au nom du » Seigneur, et la prière de la foi sau» vera le malade; le Seigneur le sou» lagera; et, s'il a commis des péchés, » ils lui seront remis. »

Jusqu'au septième siècle, l'usage le plus général étoit de donner l'extrême-onction avant le viatique, et il étoit assez ordinaire de se faire porter à l'église, ou d'y aller soi-même, si l'on pouvoit, pour recevoir ce sacrement; car on n'attendoit pas, comme aujourd'hui, que le malade fût à l'extrémité pour lui conférer les grâces que cette divine onction communique.

Voici la manière ancienne dont on administroit l'extrême-onction dans la plupart des églises. Le malade con-

Principaux Hérésiarques, et Conciles qui les ont réprimés.

Depuis le septième jusqu'au onzième siècle.

622. Un homme se rencontre d'un esprit vaste, d'un génie plein d'audace : il entreprend de changer la religion des peuples, et séduit d'abord une nation fanatique et crédule, à laquelle il présente, pour toute preuve de sa mission, l'épée et la mort. *Mahomet*, issu du sang des princes de la Mecque, mais pauvre, après avoir long-temps conduit les caravanes des marchands de Syrie et d'Arabie, prend le titre modeste de prophète, d'envoyé, d'ami du Très-Haut, et par un mélange ridicule du judaïsme et du christianisme, compose une doctrine qu'il force ses compatriotes d'adopter, tantôt par ses prestiges et par ses impostures, tantôt le glaive à la main. Il enseigne qu'il n'y a qu'un Dieu; qu'il est éternel, indivisible; qu'il prédestine les hommes au bien et au mal; que J. C. étoit le prophète du Seigneur crucifié seulement en apparence; que, quoique J. C. ne soit pas mort, cependant il mourra et ressuscitera; que les démons seront sauvés; que la seule circoncision est néces-

fessoit ses péchés à son propre prêtre: ensuite les prêtres (car il y en avoit ordinairement plusieurs pour conférer ce sacrement) lui faisoient l'aspersion de l'eau bénite, qu'ils accompagnoient d'oraisons. Alors le malade se mettoit à genoux à la droite du principal ministre. En plusieurs endroits, il se mettoit sur de la cendre bénite, tandis que l'on chantoit des antiennes, et que l'on récitoit des prières. Après cette cérémonie, les prêtres imposoient les mains au malade, puis chacun d'eux l'oignoit avec l'huile sanctifiée, en la lui appliquant en forme de croix sur le cou, sur la gorge, sur la poitrine, entre les épaules, dans l'endroit où il ressentoit le plus de douleur, et sur les organes des cinq sens de nature. Tout cela étoit précédé, accompagné ou suivi d'antiennes, de cantiques spirituels, de ferventes prières. Dans un grand nombre d'églises, la cérémonie étoit terminée par la bénédiction des cendres que l'on mettoit, en forme de croix, sur la poitrine ou sur la tête du malade, pour lui rappeler son néant, et par celle d'un cilice dont on le couvroit, pour lui inspirer des sentimens de pénitence. On voit par ce foible détail, que l'administration de ce sacrement étoit bien plus longue qu'aujourd'hui: mais les bons pasteurs trouvent toujours le temps fort court quand ils l'emploient à prier, à sanctifier et à consoler ceux que Dieu a confiés à leurs soins.

Ordre.

Les ordinations étoient toujours

saire; enfin, il pose, comme un des dogmes de sa religion, qu'il est le plus grand des prophètes, et le premier après Dieu. Il permet toute espèce de volupté des sens : la polygamie, le divorce, et promet à ses sectateurs un paradis, dont la brutalité, même la plus aveugle, rougiroit de jouir.

Toutes ces erreurs grossières sont renfermées dans un ouvrage plein d'une pompeuse obscurité, qu'il disoit lui avoir été dicté du ciel par l'ange Gabriel, et que ses disciples nomment *Alcoran*, c'est-à-dire, le livre par excellence. Il donna à ses prosélytes le titre de *Musulmans*, qui signifie vrais croyans. Mais, si l'Evangile est vrai, Mahomet est un imposteur, puisqu'il établit une religion contraire; et si l'Evangile est faux, Mahomet est encore un imposteur, puisqu'il s'en autorise, et se dit envoyé pour le confirmer.

633. Une nouvelle hérésie, non moins funeste que les précédentes, s'élève en Orient; et ceux qui osent la professer prennent le nom de *Monothélites*, parce qu'ils ne reconnoissoient qu'une seule volonté en J. C. Voici le raisonnement sur lequel ils appuyoient leur opinion. Il n'y a qu'une seule personne en J. C. : or, dans une seule personne, il ne peut y avoir qu'un seul principe, qui veut, qui se détermine : donc il ne peut y avoir en J. C. qu'une seule volonté.

Les catholiques leur répondoient que l'unité de volonté ne dépendoit point de l'unité de personne, mais de l'unité de nature; qu'il n'y avoit en Dieu qu'une seule volonté, quoiqu'il y eût trois personnes, et que l'Eglise,

précédées d'un jeûne, et accompagnées de prières; elles se faisoient d'ordinaire la nuit du samedi au dimanche. On veilloit cette nuit; on célébroit ensuite l'ordination, dont la principale cérémonie a toujours été l'imposition des mains; et elle étoit suivie du sacrifice.

L'évêque étoit choisi en présence du peuple, par les évêques de la province, assemblés dans l'église vacante, du moins au nombre de deux. La présence du peuple étoit jugée nécessaire, afin que tous, étant persuadés du mérite de l'élu, lui obéissent plus volontiers; car on ne choisissoit ordinairement que ceux qui avoient été baptisés dans la même Eglise, et qui avoient exercé, durant plusieurs années, toutes les fonctions ecclésiastiques.

L'évêque choisissoit les clercs entre les chrétiens dont la sainteté étoit la plus éclatante, et la plus éprouvée; c'étoit la récompense ordinaire des confesseurs, c'est-à-dire, de ceux qui avoient défendu la foi contre les païens et les hérétiques, et qui avoient montré le plus de constance dans les tourmens. Le prélat faisoit plus souvent ce choix sur la prière du peuple, du moins avec sa participation, et toujours avec le conseil de son clergé, et après avoir examiné avec les prêtres les plus habiles, ceux qu'il choisissoit, pour voir s'ils avoient les qualités requises; mais on avoit peu d'égard à la volonté des ordinands. Non seulement on n'attendoit pas qu'ils demandassent l'ordre; souvent on les ordonnoit contre leur gré, par force ou par artifice.

L'évêque n'ordonnoit ni prêtres, ni diacres, ni autres clercs, qu'autant précisément qu'il en avoit besoin pour le service de son église. Le nombre

ayant décidé qu'il y avoit deux natures en J. C., il devoit y avoir aussi deux volontés.

Malgré ces réfutations solides, l'opinion des monothélites fit de grands progrès. L'empereur Héraclius la favorisa, et Cyrus, patriarche d'Alexandrie, ainsi que Sergius, patriarche de Constantinople, la firent approuver dans des conciles. Mais Sophrone, patriarche de Jérusalem, s'opposa vivement à cette doctrine, qui, malgré la protection des empereurs et toute leur puissance, fut enfin foudroyée dans le concile général de Constantinople, en 680.

724. *Léon d'Isaurie*, devenu empereur de Constantinople, détruit toutes les saintes images qui étoient dans les églises. Il est le chef des *Iconoclastes*, ou briseurs d'images, hérétiques qui ont causé beaucoup de troubles dans l'Eglise, et qui furent condamnés dans un grand nombre de conciles, dont les principaux sont celui de Nicée en 787, et celui de Constantinople, en 814.

Jusqu'au commencement du onzième siècle, il n'y eut point d'hérésie nouvelle dans l'Eglise; il sembloit que le père du mensonge fût épuisé de tant d'erreurs et de blasphèmes qu'il avoit vomis depuis la naissance du christianisme. Mais, en revanche, il suscita des schismes et des persécutions aussi funestes que l'hérésie même.

n'en étoit pas grand. Il y avoit bien plus d'évêques à proportion; car on en mettoit en toutes les villes où il y avoit un nombre raisonnable de chrétiens. Il étoit défendu d'ordonner dans une province ceux qui avoient été baptisés dans une autre, parce que leur vie n'étoit pas connue. Après l'ordination, on obligeoit les clercs, non seulement à la résidence, mais à la stabilité pour le reste de leur vie, à moins que leur évêque ne les donnât à un autre; car ils étoient entièrement dans sa dépendance. C'étoient des disciples qu'il avoit soin d'instruire, de former et d'élever, de degré en degré, pour les appliquer à différentes fonctions, suivant leurs talens.

Mariage.

Les chrétiens regardoient le mariage noblement, comme ayant pour fin la production des créatures raisonnables, qui doivent durer éternellement, et rendant l'homme image de Dieu d'une manière particulière, en ce qu'il concourt avec lui à la production d'un homme. Entre les principes pour l'éducation des enfans, on recommandoit de les marier de bonne heure, afin de prévenir la débauche : et l'on exhortoit ceux qui avoient la charité de nourrir les orphelins, à les marier quand il seroient en âge, et avec leurs enfans plutôt qu'avec d'autres; ce qui montre combien l'intérêt avoit peu de part aux mariages des chrétiens. On consultoit l'évêque sur les mariages, comme sur les autres affaires importantes, afin qu'ils se fissent selon Dieu, et non selon la concupiscence. Quand les parties étoient d'accord, on célébroit le mariage publiquement et solennellement dans l'église; il y étoit consacré par la bénédiction du pasteur et confirmé par l'oblation du saint sacrifice. Les époux se donnoient la main; et la femme recevoit du mari un anneau gravé d'une croix, ou de la figure symbolique de quelque vertu. Les fidèles s'abstenoient de l'usage du mariage aux jours solennels, de fête ou de jeûne, d'où est venu la défense de célébrer les noces en certain temps de l'année. Il ne leur étoit pas permis de se marier avec des infidèles, mais bien de demeurer ensemble, s'ils étoient mariés auparavant. Les secondes noces, quoique permises, étoient regardées comme une foiblesse, et, en plusieurs églises, on mettoit en pénitence ceux qui se remarioient.

Jeûnes.

Les chrétiens jeûnoient plus souvent que les juifs; mais la manière de jeûner étoit à peu près la même, renfermant les marques naturelles d'affliction. L'essentiel étoit de ne manger qu'une fois le jour, vers le soir, c'est-à-dire, de ne faire qu'un souper, s'abstenir du vin et des viandes les plus délicates ou les plus nourrissantes, et passer la journée dans la retraite et la prière. On joignoit toujours l'aumône au jeûne; et le jeûne même fournissoit de quoi la faire, en retranchant une partie de la dépense ordinaire. On croyoit rompre le jeûne en buvant hors le repas.

Dans les premiers temps, on ne comptoit pour jeûnes d'obligation, dans la loi nouvelle, que ceux qui précédoient la Pâque, c'est-à-dire, le Carême.

Bientôt la dévotion en établit d'autres, comme ceux du mercredi et du vendredi de chaque semaine, et ceux que les évêques commandoient pour les besoins extraordinaires des églises, et enfin ceux des quatre-temps, pour consacrer, par la pénitence, les diverses saisons de l'année. Régulièrement, il n'étoit pas permis de jeûner le dimanche, à cause de l'excellence de ce jour.

On distinguoit trois sortes de jeûnes : ceux de station, qui finissoient à trois heures après midi, et qu'on appeloit aussi demi-jeûnes; et ceux du carême, qui duroient jusqu'à six heures du soir, et après le coucher du soleil; le jeûne double, dans lequel on passoit vingt-quatre heures sans rien prendre. On jeûnoit aussi le Samedi-Saint; quelques-uns y joignoient le vendredi; d'autres passoient trois jours; d'autres quatre; d'autres enfin tous les jours de la Semaine-Sainte, sans prendre de nourriture, chacun selon ses forces.

Les degrés d'abstinence étoient encore différens; les uns observoient l'*homophagie*, c'est-à-dire, de ne rien manger de cuit; d'autres, la *xérophagie*, c'est-à-dire, qu'ils se réduisoient aux fruits secs, s'abstenant non seulement de la chair et du vin, mais des fruits vineux et succulens, et ne mangeant avec le pain que des noix, des amandes et des fruits semblables.

Dans les jeûnes solennels de l'Eglise, particulièrement dans celui du Carême, personne n'en étoit dispensé, et ni la condition, ni l'âge ne passoient pour des excuses légitimes. Toutes les affaires cessoient; on voyoit les villes les plus peuplées, tranquilles comme des solitudes, surtout après que la paix eut été rendue à la religion. Les fidèles passoient la plus grande partie du jour dans les temples, à prier, à écouter les lectures et les exhortations; d'où vient que l'office de ces jours là est toujours plus long. On n'y célébroit point de noces; on se privoit des plaisirs les plus innocens, et par là même les plus permis; on ne jugeoit point de procès; on ne portoit point les armes; on n'entreprenoit même aucun voyage sans la plus grande nécessité; et toutes ces pratiques salutaires s'observoient encore religieusement pendant le Carême, dans le neuvième siècle. Mais qu'est devenue aujourd'hui cette divine ferveur?

ENTRETIEN XXVII.

Tableau de la Religion, depuis le onzième jusqu'au seizième siècle.

XIe, XIIe ET XIIIe SIÈCLES.

Dans les dix premiers siècles, le démon a attaqué le corps de l'Eglise, en s'efforçant de lui enlever ses membres par les persécutions des païens, par la séduction des hérétiques, et par la rébellion des schismatiques. Dans les siècles suivans, il va rendre les schismes plus fréquens et plus terribles; il va attaquer l'esprit de l'Eglise, en s'efforçant d'altérer sa discipline par l'établissement d'une foule de maximes inconnues aux anciens; les mœurs de ses enfans, par la cessation des pénitences canoniques, et, s'il étoit possible, son enseignement même, par la chute des études sacrées. Il va répandre de plus en plus l'amour de la domination dans le clergé, et particulièrement dans la cour de Rome; les papes vont se regarder comme les souverains des souverains, et les pasteurs des pasteurs; ils déposeront ou établiront à leur gré les empereurs et les rois; et les foudres de l'Eglise, qui étoient, dans les mains des évêques apostoliques, des remèdes plus propres à ranimer qu'à irriter les pécheurs, deviendront, dans les mains de plusieurs, des instrumens de politique, de discorde et de sang. Ce n'est point tout; le père du mensonge va éteindre l'esprit de pénitence parmi la plupart des fidèles, et parmi leurs guides mêmes, pour y faire régner une déplorable superstition et les plus tristes abus; il va introduire dans les études théologiques les subtilités de la dialectique; et les peuples, par la facilité de mettre tout en problème, deviendront contentieux ou incrédules. Mais Dieu ne cessera d'être avec son Eglise: il veut la châtier et non pas la détruire, et toujours sa main puissante appliquera de grands remèdes aux grands maux qui la désoleront. Ainsi, au milieu même de la dépravation la plus générale, au milieu du relâchement le plus affreux et de l'ignorance la plus profonde, le christianisme conservera

toute sa pureté; et la foi, toujours inaltérable, triomphera des scandales, des superstitions, des hérésies, et des schismes.

Les démarches que Photius avoit faites pour détacher l'Eglise grecque de la latine ne furent pas sans effet; et ce séducteur avoit formé des hommes capables d'inspirer à d'autres le venin qu'il leur avoit communiqué. Après sa mort, on tâcha d'éteindre le feu qu'il avoit allumé, et de remédier au mal dont il étoit l'auteur; mais c'étoit un feu caché sous la cendre, et qui devoit, lorsqu'on s'y attendroit le moins, causer le plus funeste embrasement. On avoit peu étudié en Orient la matière de l'unité de l'Eglise, même dans les plus beaux siècles. C'est ce qui donna une ouverture au démon pour porter, non pas quelques Eglises, mais tous les Grecs, à se séparer des Latins; les lettres de Photius, qui paroissoient si belles et si touchantes à ceux qui ne connoissoient point le personnage, étoient répandues partout. En admirant l'éloquence de ce prélat, et la vaste doctrine qui paroît dans tout ce qui est sorti de sa plume, plusieurs prenoient insensiblement son goût et son esprit. Michel Cérulaire, qui fut placé sur le siége de Constantinople vers le milieu du onzième siècle, fut de ce nombre; il travailla à perfectionner l'œuvre que Photius avoit commencée, et renouvela l'entreprise formée, deux cents ans auparavant, par celui qu'il regardoit comme un de ses plus illustres prédécesseurs.

1053. Le premier acte d'hostilité fut une lettre écrite en son nom, et au nom de Léon, évêque d'Acrite, métropolitain de Bulgarie, à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, pour être communiquée au pape et à tous les Occidentaux, Dans cette épître, dictée par l'ambition et par la discorde, il accusoit les Latins de plusieurs erreurs imaginaires, comme de se faire raser la barbe, de jeûner le samedi, de prononcer à haute voix les paroles du canon de la messe, d'employer du pain azyme dans la célébration des saints mystères; de se donner le baiser de paix dans l'Eglise, de ne pas chanter l'*alleluia* dans le Carême, de manger du sang des animaux, et des viandes suffoquées; de ce que les prêtres gardoient le célibat; en un mot, il blâmoit l'Eglise latine sur presque tous les points de sa doctrine, comme si ces institutions, ces usages arbitraires pouvoient altérer la foi et l'unité.

Le pape Léon IX envoie aussitôt des légats à Constantinople. Ils sont bien reçus de l'empereur, mais le patriarche ne veut ni leur parler, ni les voir. Les légats, offensés, fulminent un acte d'excommunication contre Michel et ses adhérens, et l'anathématisent dans l'église même de Sainte-Sophie, cathédrale du prélat. Michel use de représailles; il entraîne dans son parti le clergé et le peuple, les villes, les diocèses, les provinces, les patriarchats entiers, et vient à bout de faire ôter aux abbés et aux religieux latins, qui ne vouloient pas renoncer aux cérémonies de l'Eglise romaine, les monastères qu'ils avoient dans la ville et dans le territoire de Constantinople. Ainsi fut consommé ce schisme déplorable, médité durant plus de deux siècles, et qui sépare encore de nos jours l'Eglise grecque de l'Eglise latine. Michel, auteur de cette grande et triste révolution, ne fut pas plus heureux que Photius. Enhardi par le succès de son audace, il osa tenter de troubler l'ordre civil, après avoir rompu l'unité hiérarchique : il menaça l'empereur de le déposer; mais il paya sa témérité de l'exil, dans lequel il termina misérablement ses jours.

1078. Le pontificat de Grégoire VII donne naissance à de nouveaux troubles. D'aigres altercations s'élèvent entre les puissances temporelles et le chef de l'Eglise; de médiocres intérêts partagent le sacerdoce et l'empire : c'étoit plutôt un point d'honneur qu'une dispute réelle. Personne ne vouloit rien céder de ses prétentions, on ne vouloit pas même s'expliquer; et cette opiniâtre mésintelligence, à l'occasion des investitures, cérémonie par laquelle les empereurs et les rois mettoient en possession de leurs prélatures les archevêques, les évêques et les abbés de leurs états, produisit cependant toutes les horreurs de la discorde, les excommunications, les dépositions, les schismes, les révoltes, des guerres sanglantes.

1095. C'étoit une pieuse coutume d'aller visiter les lieux que J. C. avoit sanctifiés pas sa présence et par sa mort, et les fidèles entreprenoient en foule ce long voyage, qu'ils croyoient capable d'expier leurs péchés. Un de ces fervens pélerins, nommé *Pierre l'Hermite*, de retour de la Terre-Sainte, peignit avec des couleurs si vives les outrages que les mahométans faisoient aux chrétiens de Jérusalem, et les in-

familles dont ils profanoient le saint sépulcre du Sauveur, que le pape Urbain II, touché de ses discours pathétiques, exhorta vivement les fidèles, dans le concile de Clermont, à s'unir pour la conquête de ce pays. Toute la France et plusieurs royaumes voisins sont enflammés du même zèle dont l'ardent hermite étoit dévoré. Trois cent mille hommes passent en Orient, ayant vingt souverains à leur tête, et choisissent pour généralissime Godefroy, duc de Bouillon. Ces religieux guerriers furent appelés *Croisés*, parce que, destinés à délivrer les contrées où J. C. a opéré sur la croix la rédemption des hommes, ils portoient pour marque distinctive une croix cousue sur leur épaule. Le fruit de cette première croisade fut la conquête de Jérusalem et de la Palestine, dont Godefroy de Bouillon eut la souveraineté, sous le titre de roi de Jérusalem.

1123. Le concile général de Latran, première assemblée œcuménique tenue en Occident, remédie aux maux que les divisions et les schismes avoient causés dans l'Eglise. Calixte II y préside; et bientôt, en tenant ainsi le premier rang parmi les pères, les papes prétendront y dominer.

1130. Après la mort d'Honorius II, successeur de Caliste, on élut à Rome deux papes dans un même jour, et le peuple chrétien se trouva partagé sur le droit des deux concurrens. Les évêques de France, assemblés au concile d'Etampes, rejetèrent Pierre de Léon, qui avoit pris le nom d'*Anaclet* II, et se soumirent à l'obédience d'Innocent II, à la persuasion de S. Bernard, premier abbé de Clairvaux, qui, par la solidité de ses écrits, a mérité d'être mis au nombre des grands docteurs de l'Eglise. Le second concile général de Latran mit fin à ce nouveau schisme.

1146. S. Bernard, par l'ordre du pape Eugène III, son disciple, prêche la seconde croisade, dont l'objet étoit de secourir le royaume de Jérusalem, vivement menacé par les infidèles. Louis VII, roi de France, et l'empereur Conrad III reçoivent la croix; mais cette entreprise n'eut pas le succès qu'on avoit espéré. L'empereur fut défait par la perfidie des Grecs; et les deux armées réunies vinrent échouer devant Damas, dont elles furent obligées de lever le siége, par la trahison des chrétiens de Syrie.

1179. Pour terminer de nouvelles divisions, qui, du sein de

l'Eglise de Rome, s'étoient répandues dans les principaux états des chrétiens, le troisième concile général de Latran s'assemble, foudroie les hérétiques, les anti-papes et leurs fauteurs, et ramène le calme au milieu du christianisme.

1188. L'empereur Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste, roi de France, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, entreprennent une troisième croisade, afin de s'opposer aux rapides victoires de Saladin, prince ou soudan d'Egypte. Les maladies des troupes, la mort de l'empereur, la mésintelligence des deux monarques survivans, tout concourut à faire échouer cette nouvelle entreprise, qui n'aboutit qu'à la conquête d'Acre, ville puissante, mais qui ne valoit pas la perte de trois cent mille hommes.

1195. La mort de Saladin devint l'occasion d'une quatrième croisade, publiée par le pape Célestin III. Soixante mille Allemands passèrent en Palestine, et y remportèrent de grands avantages. Mais la mort de l'empereur Henri VI rendit toutes ces conquêtes inutiles.

1204. Ce fut par les soins de Baudouin, comte de Flandres, que se forma la cinquième croisade, dans laquelle l'intérêt fit entrer les Vénitiens. L'événement le plus mémorable de cette expédition est la prise et le pillage de Constantinople, dont Baudouin fut déclaré empereur.

1213. Innocent III publia la sixième, en indiquant le quatrième concile général de Latran : mais elle ne fut pas plus heureuse que les précédentes.

1245. De nouvelles inimitiés s'élèvent entre l'empereur et le pape, et mettent en trouble toute l'Italie et l'Allemagne. Pour se soustraire à la persécution de Frédéric II, Innocent IV se réfugie en France, et y convoque le premier concile général de Lyon. Dans cette auguste assemblée, le pontife, après avoir fait plusieurs décrets, avec le consentement des pères, prononce en leur présence, mais sans leur approbation, une sentence qui déclare l'empereur déchu de sa dignité, et ses sujets absous du serment de fidélité. Cet acte, qui auroit fait frémir les premiers pontifes, mais dont quelques prédécesseurs d'Innocent avoient donné plus d'un exemple, et que sembloient justifier les excès de Frédéric, causa la perte de ce prince, et plongea l'empire dans une confusion qui dura plus de vingt ans.

1250. Au milieu de ces orages, brille le règne mémorable de Louis IX, roi de France, que sa piété fit mettre au nombre des saints. Pour obéir au zèle qui l'enflammoit, ce religieux monarque entreprend la septième et la huitième croisade; mais elles ne sont pas plus heureuses que les précédentes. Le saint roi meurt en commençant la dernière. Les chrétiens de la Palestine, dénués du secours qu'ils attendoient, deviennent la proie des infidèles. L'empire latin de Constantinople est reconquis par les Grecs; et ces fameuses expéditions qui, durant deux cents ans, avoient causé tant de mouvemens dans l'Europe, se terminent sans avoir produit autre chose que la mort de plus de quatre millions d'hommes : plaie terrible faite à l'humanité!

Les croisades ne furent pas moins funestes aux mœurs; mais les désordres des particuliers ne dominèrent jamais sur le corps général de l'Eglise. On le remarque par plus de neuf cents conciles qui se tinrent dans le cours de ces trois siècles. L'Eglise pouvoit-elle opposer un plus grand nombre de barrières au torrent de la dissolution qui s'efforçoit de se répandre de toutes parts? pouvoit-elle donner plus de marques de son zèle pour le salut de ses enfans?

Elle n'en montra pas moins contre les nouvelles hérésies qui parurent alors. Les esprits vouloient s'instruire; mais la vanité qui l'emportoit, pour l'ordinaire, sur la docilité, rendoit souvent la science plus fatale à la religion, que ne l'avoit été l'ignorance dont on sortoit peu à peu. Heureusement Dieu fit paroître des esprits justes, qui redressèrent les écarts où l'on commençoit à se laisser aller. De leur côté, les princes, zélés pour la conservation de la foi, prêtèrent leur secours à sa religion; et les nouvelles erreurs qui s'élevoient de toutes parts ne furent pas moins terrassées par les armes des puissances temporelles que par les foudres de l'Eglise.

De même, pour corriger les mœurs et ramener quelques-uns de ces jours heureux qui avoient illustré la primitive Eglise, Dieu suscita de grands papes; car parmi les cinquante-deux pontifes qui siégèrent sur le trône de S. Pierre durant ces trois siècles, on en trouve un grand nombre véritablement dignes du rang auguste qu'ils occupoient; d'infatigables ministres qui secondoient le zèle des chefs; de simples fidèles qui aspiroient à la perfection, et pratiquoient à l'envi

les vertus évangéliques; enfin des princes, qui, du haut de leurs trônes, donnoient l'exemple au reste des chrétiens. Aussi peut-on assurer que, durant ces trois cents années, on vit se former un plus grand nombre de saints établissemens qu'il n'y en avoit eu en neuf siècles, et même dans la plus grande ferveur du christianisme.

XIVe ET XVe SIÈCLES.

1301. De nouvelles contestations agitent l'Eglise. Le pape Boniface VIII prétend être le supérieur des rois, même au temporel, et fulmine des bulles contre Philippe-le-Bel qui s'opposoit à cette odieuse prétention. La France se range du côté de son roi, et toute l'Italie embrasse les intérêts de l'ambitieux pontife. On en vient aux voies de fait; le pape est arrêté par les Français, et meurt de chagrin.

1305. Le prompt décès de Benoît XI, qui parut après Boniface, donne naissance à de scandaleuses intrigues au sujet de son successeur. Clément V, est élu après onze mois de contestations, et transfère le saint siége à Avignon, où il fait vevir toute la cour romaine.

1307. Philippe-le-Bel continuoit cependant ses poursuites contre Boniface; mais comme la dispute ne méritoit pas d'être poussée avec tant de vivacité que l'avoit fait Boniface, Clément V, qui voyoit les choses avec moins de prévention, assembla le concile général de Vienne, pour terminer cette grande affaire. La réconciliation se fit, et le fils aîné de l'Eglise, montra, par la protection qu'il accorda au saint siége, que le différent étoit presque personnel.

1324. Vient ensuite le nouveau différent de Jean XXII avec l'empereur Louis de Bavière. Le superbe pontife prétendoit avoir le droit d'examiner l'élection du monarque, pour l'approuver ou la rejeter; le monarque, qui se croyoit indépendant du saint siége, vouloit prendre possession de son trône sans l'agrément du chef de l'Eglise. Tout fut poussé de part et d'autre aux dernières extrémités, et par des écrits et par des faits. Si Louis de Bavière fait élire des anti-papes, les papes en viennent jusqu'à faire élire un autre empereur, du vivant même de Louis. Ainsi ce fut schisme des deux côtés; et cette malheureuse contestation ne se termina qu'à la mort du prince qui l'avoit fait naître.

1378. La mort de Grégoire X excite un nouveau schisme. Le collége des cardinaux n'étoit composé que de Français, et le peuple vouloit un pape qui fût Romain. Il fallut donc choisir un sujet qui ne fût pas cardinal. Urbain IX est élu ; mais bientôt sa conduite imprudente aliène l'esprit des cardinaux qui, s'étant retirés de Rome, réclament contre le défaut de liberté, et proclament un autre pape, qui prend le nom de *Clément* VII.

Cette affaire, qui n'avoit pas eu d'exemple jusqu'alors, parut si douteuse, que les royaumes et les peuples entiers, les princes, les plus grands théologiens et les plus savans canonistes, les hommes mêmes les plus célèbres par la sainteté de leur vie et par leurs miracles, embrassèrent différens partis. Clément fut reconnu en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile, et jusque dans l'île de Chypre; Urbain eut pour lui l'Angleterre, la Hongrie, la Bohême, et la plus grande partie de l'empire. Urbain siégeoit à Rome, Clément à Avignon.

1409. La mort de l'un et de l'autre ne termine point le schisme. Benoît XIII, qui succède à Clément, et Grégoire XI, l'un des successeurs d'Urbain, perpétuent la discorde, et tous deux n'écoutent ni les rois, ni les princes, ni les évêques, qui les supplient de rendre la paix à l'Eglise. Alors les cardinaux des deux obédiences s'unissent de concert pour détruire ces divisions déplorables, convoquent le concile général de Pise, auquel ils citent les deux rivaux. Ceux-ci refusent d'y paroître. On les déclare indignes de l'épiscopat; on les dépose, et Alexandre V est proclamé légitime pontife.

1414. Cet expédient ne parut servir qu'à augmenter le scandale. Il fallut convoquer un nouveau concile général à Constance. L'empereur Sigismond y arriva la veille de Noël, et chanta l'épître en habit de sous-diacre, à la messe de minuit. Martin V fut élu pape par l'autorité de cette auguste assemblée.

1431. Sous le pape Eugène IV, se célèbre le concile général de Bâle. Le principal motif de cette assemblée étoit la réunion des Grecs, et celle des autres peuples séparés de la communion du siége apostolique. La concorde du pape et du concile ne fut pas longue. Le pontife prétendoit être supérieur au concile, et le concile soutenoit que, représentant l'Eglise universelle, il pouvoit obliger le pape à rendre compte de sa conduite. Le différend se termine par un schisme. Eugène dissout

le concile, et en convoque un autre à Ferrare. Les pères de Bâle déposent Eugène, et proclament en sa place Amédée VIII, duc de Savoie, qui prend le nom de *Félix* V.

1439. Cependant, Eugène transféra son concile de Ferrare à Florence; et là il fut traité de la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. L'empereur grec, Jean Paléologue, s'y rendit en personne, accompagné de Joseph, patriarche de Constantinople, de Bessarion, évêque de Nicée, et de plusieurs autres prélats. On y reconnut que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et l'on y fit profession de croire la vérité du purgatoire, et la primauté du pape, qui y fut qualifié de père et de docteur de tous les chrétiens. Ce pontife même donna aux Arméniens un formulaire de la foi, dont l'observation ne dura, de leur part, qu'autant de temps qu'ils en mirent à retourner dans leur pays.

1447. La mort d'Eugène termine la nouvelle séparation, née de l'ambition de ce pontife et de la fermeté des pères de Bâle; Félix V renonce à sa dignité, après neuf ans de possession, et se soumet à Nicolas V, que l'on avoit donné pour successeur à son rival.

1462. Pie II, qui monta sur le saint siége après Caliste III, s'éleva avec une hauteur extrême contre la Pragmatique-Sanction que Charles VIII, roi de France, avoit fait dresser d'après les décrets du concile de Bâle, et que l'on appeloit le *rempart de l'Eglise gallicane.* Ce réglement célèbre rétablissoit la liberté des élections, et l'ordre canonique des jugemens ecclésiastiques, et reprimoit l'entreprise des papes qui s'étoient attribué le droit de conférer les bénéfices, et de juger les causes ecclésiastiques dans ce royaume. Louis XI, pour complaire au pontife, ordonna que cette loi sage fût abrogée; mais le parlement et l'université représentèrent avec tant de force au prince les inconvéniens de cette abolition, que le monarque se désista de son projet.

1500. La fin de ces deux siècles est remarquable par la découverte des Indes orientales et occidentales, et par celle de cette vaste partie de la terre, connue sous le nom d'*Amérique.* L'Evangile commença de pénétrer alors dans ces immenses régions. Durant cette époque, on vit vingt-trois papes sur le saint siége; et l'on tint près de trois cents conciles dans l'Eglise; mais ils deviendront désormais moins fréquens.

Mœurs, Usages, Coutumes des Chrétiens, et Discipline de l'Eglise.

Mœurs du Clergé.

L'autorité que l'évêque avoit sur son clergé n'étoit rien moins qu'une domination et un pouvoir despotique; c'étoit un gouvernement de charité. Les clercs avoient part à la puissance de l'évêque, puisqu'il ne faisoit rien d'important sans leur conseil. Il prenoit surtout l'avis des prêtres, qui étoient comme le sénat de l'Eglise. Ils étoient si vénérables, et les évêques si humbles, qu'il y avoit à l'extérieur peu de différence entre eux.

Tous les clercs, jusqu'aux évêques, vivoient pauvrement, ou du moins simplement, comme des gens du commun, sans que rien les distinguât à l'extérieur. La plupart n'usoient que de légumes ou de viandes sèches, jeûnant souvent, et pratiquant toutes sortes d'autres austérités, autant que leurs pénibles fonctions le pouvoient permettre. Plusieurs, après leur ordination, continuoient de vivre du travail de leurs mains, à l'exemple de saint Paul; plusieurs embrassoient la vie commune, logeant en une même maison, et mangeant en une même salle, autant qu'il étoit possible. Ils ne possédoient rien en propre, et ne subsistoient que de ce que l'Eglise leur fournissoit : c'étoit une grande famille dont l'évêque étoit le père.

Ce que l'on recommandoit surtout aux évêques, aux prêtres et aux dia-

Principaux Hérésiarques, et Conciles qui les ont réprimés.

Depuis le onzième jusqu'au seizième siècle.

1048. *Bérenger*, archidiacre d'Angers, devient le chef des *Sacramentaires*, c'est-à-dire, des hérétiques qui nient la présence réelle. Il est un des premiers qui aient osé enseigner que le sacrement de l'eucharistie n'étoit qu'une figure du corps et du sang de J. C., et qu'il n'y avoit pas de changement dans la substance du pain et du vin. Toute l'Eglise s'éleva contre une doctrine aussi téméraire, et elle fut foudroyée par trois conciles de Rome, et par ceux de Verceil, de Paris, de Florence, de Rouen et de Poitiers. Bérenger se retracta, mourut dans le sein de l'Eglise, et fut enterré à Saint-Martin de Tours.

Avant lui, c'est-à-dire, sur la fin du neuvième siècle, *Jean Erigène*, dit *Scot*, ou l'*Ecossois*, avoit enseigné à peu près les mêmes erreurs, et avoit été réfuté par tous les grands évêques de son temps.

1100. *Pierre de Bruys*, du Dauphiné, attaque le baptême, l'eucharistie, les églises et la croix, et mérite le sort de la plupart des hérésiarques de ce siècle, en expirant dans les flammes. Ses disciples, qui prirent le nom de *Pétrobusiens*, s'appelèrent ensuite *Henriciens*, parce qu'après la mort de leur maître, ils eurent pour chef un de ses disciples, nommé *Henri*, moine apostat, et qui répandit beaucoup ses erreurs, et même en ajouta

cres, étoit la continence. Quand celui que l'on élevoit à l'épiscopat avoit encore sa femme, il commençoit dès-lors à ne la plus regarder que comme sa sœur; et l'Eglise latine a toujours fait observer cette discipline aux prêtres et aux diacres.

Les pasteurs et les clercs ne se rendoient pas moins aimables par leur charité et leur application à leur ministère, que vénérables par les autres vertus. L'évêque ne manquoit jamais de présider aux prières publiques, d'expliquer les saintes Ecritures, et d'offrir le sacrifice tous les dimanches et toutes les fêtes particulières. Lui et ses prêtres étoient continuellement occupés à instruire des cathécumènes, à consoler des malades, exhorter des pénitens, réconcilier des ennemis. Ils accordoient tous les différends; car on ne souffroit point que les chrétiens plaidassent devant les tribunaux des infidèles. C'étoit d'ordinaire le lundi que les évêques prenoient pour examiner ces procès, afin que, si les parties n'acquiesçoient pas d'abord au jugement, ils eussent le loisir de les apaiser, et de leur faire entendre raison avant le dimanche suivant, où ils devoient prier tous ensemble et communier. L'évêque étoit assis avec ses prêtres, assisté des diacres, et les parties debout au milieu. Après les avoir ouïes, il faisoit son possible pour les faire convenir amiablement, et les concilier avant de prononcer le jugement que le prélat ne rendoit que de concert avec ses prêtres. Qui pourra s'étonner après cela de l'affection et du respect que les fidèles portoient aux ecclésiastiques? Ils étoient les

de nouvelles. Ils furent condamnés dans le second concile de Latran, en 1139.

1150. Les *Albigeois*, hérétiques, ainsi nommés de la province d'Albi, où ils se répandirent le plus, parois-sent, et jettent le trouble dans l'Eglise. Leurs principales erreurs étoient d'admettre la métempsycose, de rejeter l'ancien Testament, les prières pour les morts, le purgatoire, le culte des saints et des images, les cérémonies et l'autorité de l'Eglise, la présence réelle, la nécessité du baptême et des sacremens, et de croire que les âmes sont autant de démons précipités dans les corps, en punition de leurs péchés. Ils formèrent en peu de temps un parti redoutable par la protection de Raymond, comte de Toulouse: les princes catholiques, à la sollicitation des conciles, se croisèrent pour anéantir ces hérétiques avec leur protecteur. Tel étoit le zèle de ce siècle: on massacroit ceux qu'on ne pouvoit convertir.

1180. *Pierre Valdo*, marchand de Lyon, veut obliger tous les chrétiens à ne rien posséder en propre; égale les laïques aux évêques; prétend qu'il est permis de prêcher sans caractère et sans mission; abolit le baptême, le culte des saints, les sacremens, les indulgences et le purgatoire, et donne naissance aux hérétiques appelés de son nom *Vaudois* ou *pauvres de Lyon*, à cause de la pauvreté qu'ils affectoient.

1377. *Jean Wiclef*, prêtre, docteur en théologie de l'université d'Oxford, en Angleterre, attaque la hiérarchie ecclésiastique, la puissance de

pères de tous les pauvres, et le refuge de tous les misérables : aussi étoit-il ordinaire de se prosterner devant les prêtres en les abordant, et de leur baiser les pieds en attendant leur bénédiction. On leur donnoit le titre de saints, de bienheureux, de pieux, de religieux, d'aimés de Dieu, et d'autres semblables. Le nom de pape, qui veut dire père, a été long-temps commun à tous les évêques, et se donne encore aujourd'hui à tous les prêtres dans l'Eglise grecque, comme on leur donne, dans l'Eglise latine, celui d'*abbé*, qui a la même signification. Les évêques et les prêtres de leur côté prenoient souvent, par humilité, le titre de serviteur des serviteurs de Dieu, ou d'autres semblables, qui n'ont passé en formule que parce qu'ils ont été pris d'abord très sérieusement.

Religieux et Religieuses.

Il y avoit des chrétiens, qui, sans y être obligés, pratiquoient volontairement tous les exercices de la pénitence, pour imiter les prophètes et S. Jean-Baptiste, et pour s'exercer à la piété, en châtiant leur corps et le réduisant en servitude : on les appeloit *ascètes*, c'est-à-dire, exercitans. Ils s'enfermoient d'ordinaire dans des maisons où ils vivoient en retraite, gardant la continence, et ajoutant à la frugalité chrétienne des abstinences et des jeûnes extraordinaires. Ils s'exerçoient à porter le cilice, à marcher nu-pieds, à dormir sur la terre, à veiller une grande partie de la nuit, à lire assidûment l'Ecriture sainte, et à prier le plus continuellement qu'il leur étoit possible.

Il y avoit aussi un grand nombre de filles qui consacroient à Dieu leur virginité, soit par le conseil de leurs parens, soit de leur propre mouvement. Elles menoient la vie ascétique, demeuroient pour la plupart dans la maison paternelle, ou vivoient deux ou trois ensemble, ne sortant que pour aller à l'église, où elles avoient des places séparées du reste des femmes.

Les veuves qui renonçoient aux secondes noces vivoient à peu près comme

Dieu, les sacremens et presque tous les objets de notre foi. Le concile de Constance le condamne en 1414.

1410. *Jean Hus*, né en Bohême, soutient les erreurs de Wiclef, auxquelles il en ajoute de nouvelles. Il prétendoit, par exemple, que l'Eglise n'étoit composée que de prédestinés; que le chef de l'Eglise et les autres pasteurs n'avoient point d'autorité réelle; que les lois ecclésiastiques, l'excommunication, les censures étoient inutiles et vexatoires. Il fut anathématisé au concile de Constance, et condamné aux flammes, ce qui n'empêcha pas qu'il ne se fit une foule de disciples qui, de son nom, s'appeloient *Hussites*, et qui causèrent de grands troubles, et des guerres sanglantes dans la Bohême. *Jérôme de Prague*, *Roquesane* et *Jean Ziska*, furent, après Jean Hus, les principaux chefs de cette secte fanatique et cruelle.

Ces siècles produisirent bien d'autres hérétiques, qui tous enseignèrent à peu près les mêmes erreurs, et qui préparèrent la voie à celles de Luther et de Calvin.

les vierges; mais elles n'étoient pas si enfermées, parce qu'elles s'appliquoient aux œuvres extérieures, comme visiter les malades et les prisonniers, les soulager, nourrir les pauvres, enterrer les morts, et généralement tout ce que prescrit la charité la plus vive et la plus généreuse.

On choisissoit pour diaconesses les veuves les plus âgées, les plus sages, le plus éprouvées par toutes sortes d'exercices de piété. Elles recevoient l'imposition des mains, et étoient comptées entre le clergé, parce qu'elles exerçoient, à l'égard des femmes, une partie des fonctions des diacres. Leur charge étoit de visiter toutes les personnes de leur sexe, que la pauvreté, la maladie, ou quelque autre misère rendoient dignes du soin de l'Eglise. Elles répétoient les instructions de l'évêque ou du prêtre à celles qui étoient cathécumènes; elles les présentoient au baptême, leur aidoient à se déshabiller et à se revêtir, afin que les prêtres ne les vissent pas dans un état indécent; elles conduisoient ensuite ces nouvelles baptisées pendant quelque temps pour les dresser à la vie chrétienne. Dans les temples, elles gardoient les portes du côté des femmes, et avoient soin que chacune fût placée en son rang, et observât le silence et la modestie convenables au lieu et à la religion. Elles rendoient compte de toutes leurs fonctions à l'évêque, et par son ordre, aux prêtres ou aux diacres.

Sur la fin des persécutions, et principalement dans les premiers temps où la paix fut rendue à l'Eglise, on commença à bâtir des monastères. S. Antoine, ayant mené quelque temps la vie ascétique, à l'exemple de S. Paul, que l'on regarde comme le chef et le modèle des ermites, fut le premier qui assembla des disciples dans le désert, et les y fit vivre en commun. On ne les nomma plus simplement ascètes, quoiqu'ils se livrassent aux mêmes pratiques; on les appela *moines*, c'est-à-dire, solitaires, ou *ermites*, c'est-à-dire, habitans des déserts. On nomma *cénobites* ceux qui vivoient en communauté, et *anachorètes*, ceux qui se retiroient dans une solitude plus entière, après avoir vécu long-temps en commun, et y avoir appris à vaincre leurs passions. Les cénobites ne laissoient pas d'être fort solitaires, puisqu'ils ne voyoient que leurs confrères, étant séparés de toute habitation par plusieurs journées de chemin dans les déserts des sables arides, où il faut tout porter, jusqu'à l'eau. Ils ne se voyoient même que le soir et la nuit, aux heures de la prière, passant tout le jour à travailler dans leurs cellules, seuls, ou deux à deux, et gardant toujours un grand silence.

Ces saints hommes, en choisissant un genre de vie si austère, ne prétendoient pas introduire une nouveauté, ni renchérir sur la vertu de leurs ancêtres : ils vouloient seulement conserver la tradition de la pratique exacte de l'Evangile qu'ils voyoient se relâcher de jour en jour. Ils ne cherchoient point à se faire admirer par une pénitence extraordinaire, mais seulement à vivre en véritables chrétiens. On ne les distinguoit du reste des hommes que par la simplicité et la pauvreté de leurs habits, dont la forme d'ailleurs n'étoit pas différente de celle des vêtemens communs à tous les autres. La plupart des religieux qui subsistent encore aujourd'hui ont conservé les habits en

usage de leur siècle, et ces habits ne vous paroissent singuliers que parce que les mœurs ont changé.

Il y avoit des monastères de filles, même dans les déserts où elles demeuroient assez proche des moines pour tirer un secours réciproque de ce voisinage, et assez loin pour éviter tout péril et tout soupçon. Les moines leur bâtissoient des cellules, et les soulageoient dans tous les travaux rudes; les religieuses faisoient les habits des moines, et leur rendoient d'autres services semblables; mais tout ce commerce de charité étoit exercé par quelques vieillards choisis, qui seuls approchoient du monastère des filles.

La sainteté de la vie monastique fut d'un tel éclat, qu'en peu de temps il y eut partout l'Orient plusieurs milliers, non seulement de moines, mais de monastères. Elle s'étendit bientôt par toute la chrétienté, et particulièrement dans l'Occident, où l'on vit paroître successivement l'ordre de S. Benoît, celui de Clugny, celui de Citeaux, les religieux mendians, et une infinité d'autres qu'il seroit trop long de rapporter.

En même temps, il se forma en plusieurs églises des communautés de clercs, qui menoient une vie approchant de celle des moines, autant que leurs fonctions le pouvoient permettre.

On nomma ces clercs chanoines; et vers le milieu du septième siècle, S. Chrodegan, évêque de Metz, leur donna une règle qui fut depuis reçue par tous les chanoines, comme celle de S. Benoît par tous les moines. Ainsi, il y avoit deux sortes de religieux, les uns clercs et les autres laïques; car les moines l'étoient pour la plupart. L'objet de leur institut étoit de travailler à leur salut particulier, soit en conservant l'innocence, soit en réparant les désordres de leur vie passée par une pénitence sérieuse.

ENTRETIEN XXVIII.

Tableau historique de la Religion, depuis le seizième siècle jusqu'au dix-huitième (1789).

XVIe SIÈCLE.

1511. Tout le monde confessoit que l'Eglise avoit besoin d'être réformée dans son chef et dans ses membres, Ce cri général, qui s'étoit fait entendre dans les siècles précédens, continua plus fortement encore dans le seizième, mais sans succès. En vain on sollicitoit le pape Jules II, qui siégeoit alors sur la chaire de S. Pierre, d'avoir compassion des maux dont gémissoit le christianisme; ce superbe pontife, qui se croyoit successeur des guerriers de l'ancienne Rome,

plutôt que le vicaire de J. C., fermoit les oreilles à de si justes prières, pour se livrer tout entier aux travaux de la guerre et aux intrigues. Devenu le scandale des chrétiens, dont il devoit être le modèle, les cardinaux parlèrent de le déposer au concile de Pise, qu'ils avoient convoqué; mais Jules leur opposa celui de Latran.

1513. L'objet de cette assemblée étoit la réformation si désirée, si demandée, et toutefois elle ne l'opéra point. Léon X, successeur de Jules, et aussi ambitieux, se servit au contraire de ce concile, pour abolir la fameuse Pragmatique-Sanction, à laquelle il substitua, de l'aveu de François 1er, le *Concordat:* traité par lequel le pape attribuoit au roi la nomination aux évêchés et aux abbayes de ses états, tandis que le monarque accordoit tacitement au pontife les *Annates;* c'est ainsi qu'on appelle les sommes auxquelles tous les bénéfices nommés et confirmés par le pape sont soumis pour en obtenir les bulles; sommes prodigieuses, qui, dans l'espace d'un siècle, dépouillèrent l'état de plus de quatre cent mille marcs d'argent; ce qui, dans la suite des temps, appauvriroit le royaume, si le commerce ne réparoit pas cette perte.

1520. Ces tristes événemens sont suivis des troubles que la vanité et la jalousie de Luther excitent. L'aigreur de ce pétulant novateur se communique à d'autres. La fermentation s'insinue dans les esprits. On ne cesse de voir paroître de nouveaux zélateurs; ce sont tous les jours des systèmes de doctrine inconnus jusqu'alors. La réformation étoit le prétexte de tous ces hérétiques, semblable à ces séditieux qui, décorant leur rébellion du beau nom du bien public, renversent la patrie, en feignant de la défendre.

1530. L'incontinence de Henri VIII, roi d'Angleterre, le précipite dans le schisme, avec tous ses états. Ce prince, qui, par ses écrits, avoit mérité le titre glorieux de défenseur de la foi, en devient le persécuteur; il commence par rompre les liens qui l'attachoient à l'Eglise romaine, parce qu'elle ne vouloit pas se prêter à ses débauches; et l'on vit, alors pour la première fois, un roi oser prendre le titre de chef suprême de l'Eglise de son royaume, et vouloir y disposer de tout à son gré. Ici, l'Angleterre nous offre une multitude de martyrs qui souffrirent pour la religion avec une merveilleuse constance. Fischer, évêque de Rochester, et Thomas Morus,

ancien chancelier, étoient à leur tête, et leur donnoient l'exemple du courage.

1545. Un concile général devenoit de plus en plus nécessaire, par les progrès de l'esprit de nouveauté. Celui de Treute, dont l'indiction avoit été publiée trois ans plus tôt par Paul III, se tint enfin. Il dura dix-huit ans, au milieu des embarras et des difficultés sans nombre. Il foudroya les novateurs, et renouvela les réglemens de l'ancienne discipline.

Ce concile venoit de condamner, dans sa sixième session, diverses erreurs de Luther et de Calvin sur la grâce et le libre arbitre, lorsqu'il s'éleva de nouvelles disputes sur ces matières dans l'université de Louvain. Michel de Bay, plus connu sous le nom de Baïus, docteur et professeur en théologie de cette université, commença, vers l'an 1552, à y enseigner, comme étant de S. Augustin, plusieurs propositions qui parurent nouvelles à d'autres docteurs. La faculté de Paris fut consultée sur dix-huit de ses propositions, dont la plupart rouloient sur le libre arbitre, et elle les censura en 1560. Sept ans après le saint pape Pie V en condamna un plus grand nombre, qu'il avoit fait recueillir des ouvrages de Baïus. Sa constitution du premier octobre 1567 fut renouvelée et confirmée par celle de Grégoire XIII, en date du 29 de janvier 1579; et Baïus, se soumettant à l'une et l'autre, fit, le 24 mars 1580, une rétractation publique et par écrit des erreurs qu'il avoit avancées.

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

1641. Corneille Jansen ou Jansénius, disciple de Baïus, et son successeur dans la chaire de théologie de Louvain, s'étant persuadé comme lui, que, faute d'entendre S. Augustin, tous les scolastiques avoient abandonné les sentimens de ce père sur la grâce, entreprit de les rétablir dans un livre qu'il intitula *Augustinus*, comme ne contenant que la pure doctrine de ce saint. Il mourut, le 6 mai 1638, à Ypres dont il avoit été fait évêque, protesta en mourant qu'il soumettoit son livre et sa doctrine au jugement de l'Eglise romaine. Deux ans après sa mort, son livre fut imprimé et publié. Quelques docteurs de Paris se montrèrent favorables à cet ouvrage, et il s'en fit successivement plusieurs éditions. D'autres théologiens l'ayant

attaqué, ce fut alors que l'on commença à donner aux partisans de l'*Augustinus*, le nom de *Janséuisme*, comme eux donnèrent à leurs adversaires celui de *Molinistes*, voulant les faire passer pour les disciples d'un jésuite qui avoit publié, sur la fin du siècle précédent, un livre sur la manière d'accorder le libre arbitre avec la prédestination et la grâce, et dont le système étoit pourtant loin d'être adopté par tous ceux qui combattoient l'*Augustinus*.

Ce dernier ouvrage, qui depuis a fait tant de bruit, fut d'abord défendu par une bulle d'Urbain VIII, du 6 mars 1641, comme renouvelant plusieurs des propositions déjà condamnées par Pie V, et Grégoire XIII. Le 11 décembre 1643, l'archevêque de Paris ordonna la réception de cette bulle dans son diocèse. La faculté de théologie de Paris défendit de soutenir les propositions censurées, et l'université de Louvain, après bien des délais, reçut la bulle. Mais les partisans de l'évêque d'Ypres ne se montroient pas disposés à suivre les intentions de ce prélat mourant. Parmi eux se distinguoient en France du Verger, abbé de St.-Cyran, et le docteur Arnault, fort jeune encore. Le premier, ami intime de l'évêque, travailloit avec beaucoup d'ardeur à répandre la doctrine de son livre, et l'introduisit en effet à Port-Royal, maison auprès de Paris, dont il étoit le directeur.

On écrivoit pour et contre, quand, le premier juillet 1649, Cornet, docteur et syndic de la faculté de théologie de Paris, représenta à sa compagnie qu'il s'y introduisoit des opinions nouvelles; et demanda qu'on examinât quelques propositions qui donnoient lieu aux troubles et aux disputes. On nomma des commissaires. On leur déféra sept propositions; mais on ne s'occupa que des cinq premières, que Cornet et autres docteurs avoient extraites de l'*Augustinus*. Les partisans de ce livre se donnant beaucoup de mouvement pour empêcher la censure des propositions, les docteurs sentirent qu'il étoit nécessaire de recourir à une autorité plus imposante. Plusieurs évêques étant de même avis, on arrêta de porter l'affaire au pape. C'étoit alors Innocent X. Quatre-vingt-cinq évêques, auxquels trois autres se joignirent par la suite, signèrent une lettre commune pour prier le souverain pontife de faire cesser les querelles par un jugement solennel. Innocent X établit donc, le 12 avril 1651, une congrégation de

six cardinaux et de douze théologiens pour prendre connoissance de l'affaire.

Cependant onze évêques de France, qui n'avoient point signé la lettre précédente, en écrivirent une particulière au pape pour l'engager à ne pas prononcer. Ils envoyèrent en même temps à Rome quatre docteurs chargés de prendre la défense du livre. Les quatre-vingt-huit évêques crurent alors devoir députer aussi auprès du pape pour suivre leur demande. On écouta les uns et les autres; on reçut leurs écrits, on tint de fréquentes assemblées, et enfin, après deux ans de discussions, d'examen et de conférences, Innocent x donna, le 31 mai 1653, la bulle *Cum occasione*, par laquelle il condamnoit les cinq propositions. Voici ces propositions et la note appliquée à chacune d'elles.

1. Quelques commandemens de Dieu sont impossibles à des justes qui veulent les accomplir, et qui s'efforcent de le faire; leur sont impossibles, dis-je, eu égard aux forces qu'ils ont alors; et il leur manque la grâce par laquelle ils leur soient rendus possibles. Cette proposition est déclarée téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème, et hérétique.

2. Dans l'état de la nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure. Déclarée hérétique.

3. Pour mériter et démériter dans l'état de la nature tombée, il n'est pas besoin d'une liberté exempte de la nécessité d'agir; il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte. Est déclarée fausse et hérétique.

4. Les semi-pélagiens admettoient la nécessité d'une grâce intérieure et prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi; et ils étoient hérétiques en ce qu'ils prétendoient que cette grâce étoit telle, que la volonté de l'homme avoit le pouvoir d'y résister ou d'y consentir. Déclarée hérétique.

5. C'est une erreur des semi-pélagiens de dire que Jésus-Christ est mort ou qu'il a répandu son sang pour tous les hommes sans exception. Est déclarée fausse, téméraire, scandaleuse; et si on l'entend dans ce sens que J. C. soit mort pour le salut seulement des prédestinés, impie, blasphématoire, injurieuse, dérogeant à la bonté de Dieu, et hérétique.

Cette constitution fut reçue en France, le 11 juillet suivant,

par une assemblée de trente évêques, tenue à Paris. La faculté de théologie de cette ville l'enregistra. Les universités, les corps ecclésiastiques, les religieux s'y soumirent; et en Flandre même, où la bulle d'Urbain avoit trouvé tant d'opposition, celle-ci fut publiée et acceptée sur-le-champ. Quant à ceux qui avoient adopté les sentimens de l'évêque d'Ypres, leur soumission à ce jugement peut paroître un problème. D'un côté, ils protestoient qu'ils souscrivoient à cette décision et qu'ils ne vouloient plus défendre les propositions condamnées; d'un autre côté, ils ne cessèrent de se plaindre de la bulle, trouvant mauvais que le pape n'eût pas spécifié les sens dans lesquels il condamnoit les propositions, comme si ce n'étoit pas le sens naturel qu'elles présentent, et lui reprochant aussi d'avoir donné à entendre qu'elles étoient tirées de Jansénius, tandis que, selon eux, elles étoient forgées à plaisir, et fort éloignées des sentimens de cet évêque, qui n'avoit exprimé que la pure doctrine de S. Augustin. Et voilà l'origine de la question de fait, qui depuis est devenue la principale, les opposans prétendant d'abord que la doctrine condamnée des cinq propositions n'étoit point celle de Jansénius, et en second lieu que ce n'étoit là qu'un fait sur lequel l'Eglise n'étant point infaillible, on ne devoit à sa décision qu'*un silence respectueux*. Comme ces subterfuges alloient à éluder la bulle, les évêques qui se trouvoient à Paris s'assemblèrent le 9 de mars 1654, et s'occupèrent des moyens à prendre pour assurer l'autorité du jugement du saint siége. On nomma une commission qui tint plusieurs séances, examina les textes de l'*Augustinus* qui avoient rapport à chacune des propositions, et lut différens mémoires qu'on lui présenta. Elle fit son rapport le 26 mars, et, en conséquence, l'assemblée déclara que la constitution d'Innocent avoit condamné les cinq propositions, comme étant de Jansénius et au sens de cet auteur. Elle écrivit au pape pour l'en informer, et le saint père, dans sa réponse, la félicita de son zèle, l'assura qu'il avoit condamné dans les cinq propositions la doctrine enseignée par Jansénius dans son livre, et lui fit part en même temps de la condamnation qu'il venoit de faire de divers ouvrages en faveur de l'évêque d'Ypres.

A la tête des admirateurs de l'*Augustinus*, étoit, comme nous l'avons dit, le docteur Arnault, d'une famille respectée,

d'un caractère ardent, d'une imagination brillante, d'un esprit vif et pénétrant. Nourri dans l'étude de la philosophie et de la théologie, enrichi par la lecture des auteurs sacrés et profanes, il avoit un style abondant, facile, éloquent même quelquefois, mais surtout véhément et impétueux. Le 24 février 1655, dans une lettre adressée à un ami, et le 10 juillet suivant, dans une autre datée de Port-Royal, il prit ouvertement la défense de l'*Augustinus*, et y renouvela même d'une manière formelle la première des cinq propositions. On en murmura : le syndic de la faculté dénonça les lettres. Des commissaires furent nommés pour en faire l'examen ; et malgré l'opposition d'Arnault et de ses amis, le 14 janvier suivant, après plus de seize séances, cent trente docteurs, dont sept étoient évêques, condamnèrent lesdites propositions, dont la censure fut signée le 18 février.

L'assemblée du clergé de 1656, dans ses séances des 1 et 2 septembre, revit et approuva ce qui avoit été fait par les précédentes, et déclara qu'il y avoit des questions de fait, sur lesquelles l'Eglise ne pouvoit se tromper, sans perdre l'autorité dont elle a besoin, soit pour la foi, soit pour les mœurs. Elle arrêta quelques articles sur le même sujet, et écrivit au pape pour lui rendre compte de ce qu'elle avoit fait. Alexandre VII, successeur d'Innocent, lui répondit par la bulle *Ad sacram*, datée du 16 octobre 1656. Il y confirmoit celle de 1653, et appeloit *perturbateurs du repos public et enfans d'iniquité* ceux qui soutenoient, au grand scandale des fidèles, que les cinq propositions ne se trouvent point dans le livre de Jansénius, ou qu'elles n'ont point été condamnées au sens de cet auteur. Il assuroit, au contraire, comme témoin de tout ce qui s'étoit passé, que le fait de Jansénius *avoit été examiné du temps de son prédécesseur, avec une exactitude telle qu'on n'en pouvoit désirer davantage.* Le 17 mars 1657, l'assemblée du clergé reçut cette bulle, en recommanda l'exécution dans tous les diocèses, et arrêta que, pour assurer davantage cette exécution, les évêques souscriroient et feroient souscrire dans un mois un formulaire, par lequel on promettroit soumission aux deux constitutions d'Innocent X et d'Alexandre VII. Mais cette délibération n'eut pas si tôt son effet, l'exécution en ayant été remise après l'assemblée générale suivante.

1665. Le 16 février, Alexandre VII donna une bulle qui

prescrivoit le formulaire suivant, le même pour le sens que celui que les évêques avoient arrêté entre eux : « *Je, soussigné,* » *me soumets à la constitution apostolique d'Innocent* X, *du* » 31 *mai* 1653, *et à celle d'Alexandre* VII, *du* 16 *octobre* » 1656, *et rejette et condamne sincèrement les cinq proposi-* » *tions extraites du livre de Corneille Jansénius, intitulé,* Au- » gustinus, *dans le propre sens du même auteur, comme le* » *Siége apostolique les a condamnées par les mêmes constitu-* » *tions. Je le jure. Ainsi Dieu me soit en aide et ses saints évan-* » *giles.* » Le clergé catholique s'est toujours fait un devoir d'y souscrire purement et sincèrement.

1699. Madame Guyon publie une espèce de Quiétisme en France. M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, lié avec elle, fut accusé de donner dans les systèmes condamnés de quelques faux mystiques. Il avoit cru faire cesser les plaintes en donnant en 1697 son explication des maximes des saints, qui ne fit qu'accroître l'orage. M. de Bossuet, évêque de Meaux, s'éleva avec force contre le livre, qui fut déféré au pape. Innocent XII, l'ayant condamné par un bref qui fut accepté par tous les évêques de France, M. de Fénélon donna le premier l'exemple de la soumission, annonça lui-même sa condamnation en chaire, et rendit, pour ainsi dire, sa défaite glorieuse par sa résignation.

Quesnel avoit fait paroître, en 1693, les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament,* ouvrage auquel il travailloit depuis 1661. Il y eut de fortes réclamations contre ce livre, qui fut déféré au S. Siége. Le 13 juillet 1708, Clément XI le condamne au feu, comme renfermant une doctrine pernicieuse, erronée et manifestement janséniste. Cette condamnation n'ayant pas eu l'effet qu'on en devoit attendre, le même pape donna, le 8 septembre 1713, la constitution *Unigenitus Dei filius.* Il avoit nommé, en février 1712, une congrégation particulière de cinq cardinaux et de onze théologiens pour l'examen du livre de Quesnel. On leur en avoit distribué des exemplaires, et les examinateurs s'assembloient tous les mercredis. Au mois d'août suivant, ils eurent ordre de tenir deux séances par semaine. En janvier 1713, les qualificateurs commencèrent à s'assembler au Saint-Office. Le pape étoit très-exact à ces séances qui se tenoient deux fois la semaine, et qui furent terminées le 2 août. Alors le saint père ordonna des prières

dans Rome, implora lui-même le secours du ciel, consulta plusieurs cardinaux et évêques, communiqua, comme on en étoit convenu, le préambule et le dispositif au cardinal de la Trémoille, supprima à sa prière quelques clauses qui auroient pu éprouver des contradictions en France, et donna enfin, après plus de dix-huit mois de travail et d'examen, la bulle *Unigenitus*, à jamais mémorable par l'importance du sujet, par le déchaînement des passions contre ce jugement, et par l'assentiment qu'y donna toute l'Eglise. Le souverain pontife y disoit que des maîtres trompeurs ne trouvent point de meilleur moyen pour insinuer leurs dogmes que l'apparence de la piété et l'abus des saintes Ecritures, qu'ils corrompent pour leur perte et pour celle des autres; que c'est dans ce dessein qu'ont été composées les Réflexions morales; que cet ouvrage déjà condamné, et où les vérités catholiques se trouvent mêlées avec les mensonges d'une doctrine perverse, a même été traduit en latin, afin que la contagion fît de plus grands progrès; que les évêques de France l'ont pressé par leurs lettres et leurs prières d'y apporter quelque remède; qu'ayant donc examiné le livre, il a trouvé que les paroles en sont, en apparence, douces comme de l'huile, mais que ce sont vraiment des traits aiguisés pour nuire et percer en secret ceux qui ont le cœur droit.

Cette bulle a eu le sort de plusieurs autres jugemens de l'Eglise qui ont révolté ceux contre qui ils ont été rendus. La manière seule dont on l'a combattue est un préjugé en sa faveur. Le simple amour de la vérité n'eût pas produit ce déchaînement violent, cette opposition tumultueuse, ces clameurs et ces mouvemens par lesquels les partisans de Quesnel se signalèrent.

1752. Le déisme et le matérialisme osent se glisser au milieu des écoles mêmes de Sorbonne, dans la trop fameuse thèse de l'abbé de Prades. L'impiété choisissoit mal ses juges; aussi fut-elle foudroyée d'abord par les censures de la Sorbonne, ensuite par l'illustre prélat qui gouvernoit l'église de Paris, et enfin par le pape Benoît XIV. Dans le même temps, on supprima les premiers volumes du *Dictionnaire Encyclopédique*, et plusieurs autres ouvrages dans lesquels les esprits forts de nos jours avoient semé à dessein, comme des preuves authentiques, les vaines objections que l'incrédulité et le li-

bertinage ont vomies dans tous les siècles contre notre auguste religion. Ce mauvais succès ne fit que les enhardir; chacun d'eux se fit apôtre de l'impiété ; on vit les uns nier l'existence de l'Etre suprême; on entendit les autres blasphémer contre l'œuvre du Très-Haut, et présenter l'établissement du christianisme comme l'ouvrage de la politique, de la crédulité et de la superstition. Quelques-uns, tournant en ridicule la sage et salutaire morale de Jésus-Christ, et niant ses miracles, se précipitèrent dans un affreux scepticisme, et prêchèrent, dans d'abominables productions, la volupté brutale et la dissolution la plus infâme.

Depuis long-temps la philosophie moderne travailloit en France à miner les fondemens de la religion et de la société : elle avoit réussi à porter l'esprit de licence et d'indépendance dans toutes les classes et dans toutes les conditions. Enfin, Dieu qui vouloit donner une grande leçon à l'univers, et lui apprendre qu'après mille huit cents ans la croix peut encore faire des martyrs, permit à l'impiété de s'armer du glaive et d'attaquer à force ouverte l'Eglise de Jésus-Christ (1789).

Mœurs, Usages, Coutumes des Chrétiens, et Discipline de l'Eglise.

Mœurs des Fidèles.

La première et la principale occupation des fidèles étoit la prière, qu'ils faisoient en commun le plus qu'ils pouvoient. Les prières publiques où ils assistoient le plus étoient celles du matin et du soir, que nous appelons aujourd'hui laudes et vêpres. On les exhortoit à consacrer ainsi le commencement et la fin de la journée, et à ne point s'en excuser pour les occupations temporelles, qui ne doivent être que l'accessoire des spirituelles. On recommandoit de profiter des intervalles du sommeil pour méditer les

Principaux Hérésiarques, et Conciles qui les ont réprimés.

Depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours.

1517. Martin *Luther*, moine augustin, chagrin de ce qu'on n'avoit point chargé son monastère de prêcher les indulgences, dogmatise dans la Saxe et dans l'Allemagne; attaque l'autorité de l'Eglise et la prééminence du saint siége; nie le purgatoire, les indulgences et l'efficacité des sacremens, dont il n'admet que deux; prive l'homme de sa liberté; supprime le culte et l'invocation des saints; met dans l'eucharistie J. C. avec le pain; et rejette les vœux monastiques. Il fut condamné par le pape Léon X,

psaumes et l'oraison dominicale, et de réciter le symbole tous les matins, et dans toutes les occasions périlleuses. Tous les travaux, comme le labour, les semailles, la moisson et la récolte des fruits, etc., commençoient et finissoient par des prières. La salutation au commencement d'une lettre et dans les autres rencontres n'étoit pas seulement un témoignage d'amitié, mais une prière. Pour les moindres actions, ils se servoient du signe de la croix, comme d'une bénédiction plus abrégée. Ils le marquoient sur le front, et l'employoient presque à tout moment.

Tout l'extérieur des chrétiens étoit sévère et négligé, ou du moins simple et sérieux. Ils rejetoient les habits de couleur trop éclatante, la soie, les bagues, les joyaux, la frisure des cheveux, les parfums, l'usage trop fréquent des bains, la trop grande propreté; en un mot, tout ce qui peut exciter l'amour sensuel et la volupté. Ils fuyoient tous les spectacles publics, plus propres à fomenter les passions, qu'à récréer l'homme. Ils condamnoient les dés, et les autres jeux sédentaires, dont le moindre mal est d'entretenir la fainéantise. Le travail du corps ou l'exercice modéré relâchant l'esprit; le simple repos, la nourriture et le sommeil suffisent pour remettre le corps; mais les jeux ne sont jamais nécessaires : on le voit par l'exemple des pauvres et de tout le peuple qui travaillent continuellement; ce sont les riches et les gens de loisir qui cherchent les divertissemens pour diminuer l'ennui de leur oisiveté. La plupart des fidèles étoient par les universités, et enfin par le concile de Trente.

1535. Jean *Calvin* commence à semer ses erreurs en France. Elles attaquent presque toutes les parties de la doctrine catholique. Il rejette l'infaillibilité de l'Eglise et des conciles généraux; établit chaque particulier juge de la foi et interprète souverain du sens des Ecritures; nie l'invocation et le culte des saints, le libre arbitre, la possibilité de pratiquer les commandemens de Dieu; ne reconnoît que deux sacremens, le baptême et l'eucharistie : il ôte même la nécessité du premier, et nie la présence réelle de J. C. dans le second. Ses disciples s'appellent *Calvinistes* ou *Réformés*, ou même *Huguenots*, nom qui vient du mot allemand *Eidsgenossen*, qui signifie associés.

Des deux sectes de Luther et de Calvin sortirent une foule d'hérésiarques, dont la plupart ont encore aujourd'hui leurs disciples. Tels sont les *Anabaptistes* qui enseignent qu'il faut réitérer le baptême donné avant l'âge de raison; les *Zwingliens* ou *Sacramentaires*, qui ôtent aux sacremens tout leur effet; les *Sociniens* ou *Anti-Trinitaires*, qui nient le mystère de la sainte Trinité, et prétendent qu'il faut rejeter tout ce qu'on ne comprend pas; les *Arméniens*, qui tolèrent toutes les religions, excepté la véritable. Tous ces infortunés détestent l'Eglise romaine et sa foi, tandis que cette Eglise ne cesse de prier le Seigneur de les ramener dans son sein.

1685. Michel *Molinos*, prêtre de Saragosse, dit que l'anéantissement des fonctions de l'âme suffit pour la

mariés; car le célibat des païens, uniquement fondé sur le libertinage et la débauche, leur étoit justement odieux. Ce qu'il y avoit de plus admirable, c'étoit l'étroite union que la charité formoit entre eux. Ils vivoient ensemble comme parens, s'appelant pères, enfans, frères, sœurs, selon l'âge et le sexe. Cette divine union se maintenoit par l'autorité de chaque père en sa famille, et par la soumission à l'évêque et aux prêtres, qui servoient eux-mêmes de modèles au reste du troupeau.

On prenoit un grand soin de tous les pauvres; mais on ne mettoit pas de ce nombre ceux qui pouvoient travailler, puisqu'ils étoient en état de n'être à charge à personne, ou même de contribuer à la subsistance des indigens, devoir sacré que s'imposoit tout chrétien, selon ses pouvoirs et ses facultés.

Les chrétiens s'empressoient de secourir et d'assister les malades; et, dans les calamités publiques, ils étoient les premiers, et souvent les seuls, qui s'exposassent pour soulager leurs compatriotes. Ils ne regardoient la mort que comme la porte de l'éternité. Vivant bien pour la plupart, ils la souhaitoient plus qu'ils ne la craignoient; et ils s'affligeoient moins de la perte temporelle de leurs proches et de leurs amis, qu'ils ne se réjouissoient de leur bonheur éternel, et de l'espérance de les revoir dans le ciel. Ils ne comptoient leur mort que pour un sommeil; et de là vient le nom de *cimetière*, qui, en grec, ne signifie qu'un dortoir. Pour mieux témoigner la foi de la résurrection, ils prenoient grand soin des sépultures; ils enterroient les corps après les avoir embaumés; et, couverts de linges très fins, ou d'étoffes précieuses, ils les laissoient exposés trois jours, durant lesquels ils veilloient auprès en prières; ensuite ils les portoient au tombeau, accompagnant les funérailles avec quantité de cierges et flambeaux, chantant des psaumes et des hymnes, offrant le sacrifice pour implorer la miséricorde divine en faveur des défunts, et donnoient aux pauvres le festin que l'on nommoit agapes, et d'autres aumônes. On en renouveloit la mémoire au bout de l'an; l'on continuoit d'année en année, outre la commémoration que l'on en faisoit tous les jours au saint sacrifice. On enterroit souvent avec les corps diverses choses pour honorer les défunts, comme les marques de leur dignité, les instrumens de leur martyre, leur épitaphe, ou du moins leur nom; des médailles, des croix, l'évangile. On observoit de poser le corps sur le dos, le visage

béatitude, rejette la prière et les bonnes œuvres, et donne naissance à l'hérésie appelée de son nom *Molinisme*, ou *Quiétisme*.

1720. Jean *Toland*, Anglais, enseigne le déisme et une multitude d'autres impiétés. *Antoine Colins* et *Thomas Wolston*, aussi Anglais, se joignent à lui, et composent une doctrine aussi détestable que dangereuse. Le dernier a même l'audace d'attaquer les miracles de J. C. Ce sont eux qui ont mis en vogue cet esprit d'incrédulité qui règne aujourd'hui dans l'Europe, et qui a, pour ainsi dire, infecté toutes les conditions et tous les âges.

tourné vers l'orient. On a toujours eu grande dévotion de se faire enterrer auprès des martyrs, et c'est ce qui a enfin attiré tant de sépultures dans les églises.

Les véritables disciples de Jésus-Christ savoient dédaigner les mépris les moins fondés et les calomnies les plus injustes, sans s'élever contre les calomniateurs, sans murmurer, sans les haïr. Ils s'efforçoient de garder la paix avec tous les hommes, et de vivre de manière à fermer la bouche à leurs plus mortels ennemis. Ils ne s'empressoient point de parler de religion à ceux qu'ils ne trouvoient pas disposés; ils se contentoient de prier pour eux, et de les édifier par leur patience et par leurs bonnes œuvres, leur rendant continuellement le bien pour le mal. On ne les entendoit jamais se plaindre du gouvernement, ou parler avec mépris des puissances; ils leur rendoient tout l'honneur et toute l'obéissance qui ne les engageoient à aucune idolâtrie; ils payoient les tributs non seulement sans résistance, mais sans murmure; et plutôt que de les frauder, ils donnoient le travail de leurs mains pour y subvenir. Loin d'exciter des séditions et des révoltes, ils n'eurent jamais de part à toutes les conspirations qui se formèrent contre les empereurs: ils furent les seuls qui ne songèrent point à se défaire de Néron, de Domitien, de Commode, de Caracalla, de tant d'autres tyrans. S'ils se privoient des plaisirs violens que cherchent avec tant d'ardeur la plupart des hommes, aussi étoient-ils exempts des chagrins et des autres passions qui les tourmentent, puisqu'ils vivoient sans ambition et sans avarice. N'étant point attachés aux biens de la vie présente; ils étoient peu touchés de ses calamités; ils avoient la paix de la bonne conscience, la joie des actions vertueuses par lesquelles ils s'efforçoient de plaire à Dieu, et surtout l'espérance de l'autre vie qu'ils regardoient comme proche, et pour laquelle ils travailloient sans cesse.

Tels furent les premiers chrétiens, telle a été la perfection à laquelle ces hommes aussi foibles que nous sont parvenus par la pratique exacte de l'Evangile; mais, indignes héritiers de la foi de ces saints personnages, combien nous nous sommes écartés de leurs traces!

ENTRETIEN XXIX.

Tableau historique de la Religion, depuis la Révolution française, en 1789, jusqu'à nos jours.

SUITE DU XVIIIe SIÈCLE.

La philosophie moderne, devenue, sous le nom d'assemblée nationale, dépositaire du souverain pouvoir, se hâta de fabriquer une constitution prétendue civile du clergé, qui renversoit la foi, la discipline et la hiérarchie ecclésiastique. Prévoyant l'opposition que cette constitution trouveroit dans la résistance des pasteurs, elle résolut d'en profiter pour les dépouiller; et elle les astreignit à un serment qui ne leur laissoit que la triste alternative d'être parjures ou d'abandonner leurs troupeaux.

Le décret qui exigeoit le serment constitutionnel fut exécuté dans toute la France : mais la plus grande et la plus saine partie du clergé demeura ferme, et se montra disposée à tout perdre et à tout souffrir plutôt que de trahir sa foi. Le corps des évêques français condamna la constitution prétendue civile, et le serment qu'elle exigeoit : le souverain pontife Pie VI ratifia cette condamnation, et toute l'Eglise catholique y applaudit (1791).

Cependant il se trouva des prêtres et des religieux que l'intérêt, l'ambition, la crainte rendirent infidèles. Ils occupèrent la place des pasteurs légitimes, et devinrent ainsi les Pères de l'Eglise schismatique constitutionnelle. Ce premier crime en amena bien d'autres : on vit grand nombre d'entre eux contracter des mariages scandaleux, persécuter les prêtres fidèles, paroître dans les fêtes impies consacrées aux dieux de la révolution, quelques-uns même renoncer à leur sacerdoce, et abjurer publiquement le christianisme.

Mais les religieuses donnèrent à l'Eglise un spectacle plus consolant. Les philosophes avoient publié que le cloître n'étoit peuplé que par la violence, et qu'on n'avoit qu'à en ouvrir les portes pour voir toutes les religieuses se hâter d'en

sortir. Un décret supprima tous les ordres religieux. Les cloîtres furent donc ouverts : mais les religieuses se firent un devoir de rester dans les asiles de la vertu : il fallut que la violence vînt les en arracher; et leur constance devint pour l'univers un spectacle d'admiration, et pour la religion une victoire éclatante (1792).

Les factieux, alors maîtres de la France, en avoient banni la foi catholique; ils avoient introduit le schisme et l'hérésie. Mais ces premiers excès n'étoient que le prélude des coups que ces furieux prétendoient porter à la religion. Bientôt, en vertu de leurs décrets, les monastères furent pillés et détruits, les établissemens que la charité avoit consacrés aux pauvres et aux malades furent dévastés et renversés, tout le culte religieux fut proscrit; de tant d'églises qu'avoit élevées la piété de nos pères, les unes furent démolies, les autres profanées; les croix, les reliques, les vases sacrés, les saints mystères eux-mêmes furent indignement foulés aux pieds : enfin, pour ajouter à ces horreurs des abominations jusqu'alors inouïes, l'on vit d'infâmes prostituées, travesties en *déesses de la Raison,* s'asseoir dans le lieu saint, sur l'autel du Dieu vivant, et recevoir l'encens de l'idolâtrie la plus honteuse qui fut jamais (1793).

Les factieux, qui avoient fait résonner si hautement les grands mots de tolérance, de justice et d'humanité, se livrèrent, dès qu'ils furent les plus forts, à tout ce que l'injustice et la férocité ont de plus horrible.

Déjà les prêtres fidèles à la religion avoient été dépouillés; à force d'intrigues et de calomnies, on étoit parvenu à les rendre odieux, leur présence étoit à charge. Sous prétexte de conspiration et de révolte, ils furent tous proscrits indistinctement, et condamnés, les uns à l'exil, les autres à la prison : les premiers furent pillés et maltraités aux frontières, plusieurs même y périrent; les autres furent entassés confusément dans les cachots avec les plus vils criminels. Bientôt arrivèrent les massacres de septembre 1792. A Paris, des assassins, payés pour être bourreaux, massacrèrent trois évêques, et près de mille prêtres catholiques. Une si affreuse exécution fut imitée partout où l'on put trouver des brigands assez féroces pour immoler les victimes qu'on leur offroit. Tout le monde connoît ces *noyades* de la Loire, où tant de

prêtres furent engloutis dans les eaux aux moyens des bateaux à soupape; cette déportation de l'île de Rhé, où de huit cents prêtres, plus des trois quarts périrent de froid et de misère; ce tribunal révolutionnaire de Paris, où des milliers de personnes, tant prêtres que laïcs, furent condamnés comme fanatiques, c'est-à-dire, comme catholiques, et livrés à une mort sanglante (1794).

On mit à prix la tête des ministres de la religion, répandus et cachés dans l'intérieur de la France, poursuivis avec une animosité qui tenoit de la rage, environnés d'espions, de traîtres et de faux frères, toujours la mort devant les yeux; ils ne cessèrent pas néanmoins de parcourir les villes et les campagnes, et de porter aux peuples restés fidèles les secours de la religion. Comme dans les anciennes persécutions, on célébroit les saints mystères dans le silence de la nuit : les appartemens les plus reculés, les chaumières, les forêts, le fond même des cavernes, servoient d'asile à J. C. chassé de ses temples, et à ses ministres bannis d'une terre devenue infidèle et idolâtre. Plusieurs furent victimes de leur charité, et montèrent sur les échafauds; mais d'autres prenoient aussitôt la place de ceux que le fer de la persécution avoit moissonnés, et succédoient à leurs travaux comme à leur dévouement : de sorte que, dans ces jours d'horreur et de carnage, où c'étoit un crime digne de mort que de paroître chrétien, on ne vit jamais ni la religion entièrement privée de ministres, ni le fidèle destitué de consolations (1795 et suiv.).

La persécution s'étendit sur tous les états où pénétrèrent les armées françaises : elle se fit sentir en Italie surtout, au centre de la religion catholique. Cette même philosophie qui avoit assassiné Louis XVI, aspiroit encore à la satisfaction de sacrifier le vénérable pontife Pie VI, à qui elle ne pouvoit pardonner d'être le chef d'une religion qu'elle avoit juré d'exterminer. Elle fit donc marcher ses armées vers la capitale du monde chrétien. Le vicaire de J. C., à l'exemple de son divin maître, se remit lui-même entre les mains des persécuteurs, et après quelques mois de la plus dure captivité, l'immortel pontife, victime de sa fermeté apostolique, mourut à Valence, en implorant la miséricorde de Dieu pour les Français, et en particulier pour ses persécuteurs (1799).

Jamais peut-être Dieu ne montra sa providence d'une manière plus sensible, qu'en renversant les obstacles qui s'opposoient au rétablissement de la religion en France. Le gouvernement persécuteur paroissoit établi sur des fondemens inébranlables ; ses armées occupoient Rome et l'Italie ; les membres du sacré collége étoient tous ou retenus dans les fers, ou dispersés par la fuite. Mais il n'y a point d'obstacles pour le Tout-Puissant. Au moment de la mort de Pie VI, il appelle du nord de l'Europe une armée de Russes qui pousse brusquement les Français hors de l'Italie : les cardinaux délivrés se rassemblent dans Venise, et donnent à l'Eglise le chef le plus digne de la gouverner dans ces circonstances orageuses : Pie VII est élu. A peine les Russes ont-ils rempli leur mission, que, malgré leur nombre et leurs forces, ils sont chassés à leur tour, et disparoissent (1800).

En même temps, Dieu suscite un général déjà fameux par ses succès, et fait servir son ambition même à l'accomplissement de ses desseins éternels. Bonaparte abat en une heure la puissance colossale qui opprimoit à la fois l'Eglise et l'état. Revêtu du titre de consul, il donne à la France, fatiguée de ses tyrans, l'espoir d'une domination plus douce ; et la religion profite de ces momens de calme pour réparer peu à peu ses ruines, et rallier autour d'elle ses enfans égarés.

Un nouveau bienfait que Dieu procura alors à son Eglise, fut celui de l'extinction du schisme constitutionnel, et du retour de la France à l'unité catholique. Cette réconciliation, fruit d'un concordat conclu en 1802, donna lieu de rétablir les séminaires, interrompus depuis quinze ans, et d'y élever des milliers de jeunes clercs, destinés à remplir les vides qu'une longue persécution avoit faits dans le clergé. Le concordat, acheté d'ailleurs par tant de sacrifices, n'eût-il opéré que ce seul bien, il mériteroit encore d'être béni par tous les amis de la religion.

Ce concordat, à peine conclu et publié, fut violé dans ses articles les plus importans ; et dès-lors on put entrevoir que la paix de l'Eglise ne seroit pas de longue durée. Un incident néanmoins éloigna, pour un temps, les nouveaux orages dont elle étoit menacée. Bonaparte venoit de se faire proclamer empereur, sous le nom de Napoléon ; pour consacrer ce titre aux yeux des fidèles, il fit solliciter le pape de venir lui don-

ner l'onction sainte à Paris, Pie VII hésita long-temps; mais l'espoir d'obtenir que l'on fît droit à des réclamations jusqu'alors inutiles, et plus encore la crainte des maux qu'on lui annonçoit, comme la suite inévitable d'un refus, le déterminèrent à condescendre aux vœux du nouvel empereur; il traversa la France, et fit son entrée dans Paris (1804). En vain la secte philosophique essaya d'attirer le mépris sur le caractère et sur la personne du souverain pontife, la foi triompha, et Pie VII reçut, au milieu même de la capitale, des respects et des hommages qui furent une réparation authentique des outrages que l'impiété révolutionnaire avoit faits dans ces mêmes lieux à la religion.

Napoléon paya de l'ingratitude la plus odieuse la condescendance du chef de l'Eglise à son égard, en se portant contre lui à des excès jusqu'alors sans exemple. Déjà maître d'une grande partie de l'Italie, il voulut l'être aussi de Rome. Par son ordre, un de ses généraux se présente comme ami aux portes de la capitale du monde chrétien : à peine introduit dans ses murs, il s'en déclare le maître et en dispose comme d'une conquête. Pour créer des torts au pape, on lui fait des demandes auxquelles on sait bien que sa conscience ne lui permettra pas d'accéder. Sur le refus du saint père, on force son palais, on exile, on emprisonne ses serviteurs les plus fidèles, des évêques même et des cardinaux (1808). Bientôt Napoléon consomme le sacrilége en déclarant Rome réunie à son empire. Pie VII excommunie l'usurpateur avec tous ses complices; de son côté, l'usurpateur se venge de Pie VII, en le faisant enlever de Rome, et traîner presque mourant au delà des Alpes, jusqu'à Savone, où il le tient enfermé près de cinq ans, privé de toute communication avec son troupeau (1809).

Napoléon, en frappant le chef, n'épargna pas les cardinaux et les principaux membres de l'Eglise romaine. Arrachés à leurs fonctions, dépouillés de leurs biens, exilés, dispersés sur tous les points de la France, ni la misère à laquelle on les dévoua, ni les outrages dont on les abreuva, ni tous les genres de vexation accumulés sur eux, durant plusieurs années, ne purent triompher de leur constance. Partout ils laissèrent des exemples mémorables de patience, de modestie, de piété, de charité; et jamais l'Eglise romaine, cette

Eglise tant calomniée par les novateurs, et jusqu'alors si méconnue par un grand nombre de ses propres enfans, ne parut plus auguste, plus sainte, plus divine que dans ces jours d'oppression, où, dépouillée de toute pompe extérieure, il ne lui resta pour ornement que ses vertus, et pour soutien que le privilége de son indéfectibilité.

Napoléon poursuivit son plan de persécution avec une activité et une adresse à laquelle ne parvint pas Julien l'Apostat. Attentif à saper sans bruit tous les appuis du christianisme, il supprima, les unes après les autres, la plupart des corporations religieuses : il proscrivit les missions, et condamna au silence, sous divers prétextes, les orateurs les plus renommés. Ces premiers succès l'animèrent à tout oser : il divisa, supprima, érigea des diocèses de sa seule autorité, remplit à son gré les évêchés vacans, et força les chapitres d'en conférer l'administration spirituelle à des hommes dont la juridiction étoit plus que douteuse. Le pape, du fond de sa prison, ayant élevé la voix contre ces mesures sacriléges, Napoléon déclara digne de mort tout catholique convaincu d'avoir communiqué à qui que ce fût la décision du chef de l'Eglise (1810). Repoussé par le pape, et craignant toujours de se montrer persécuteur trop à découvert, il entreprit d'obtenir des évêques ce qu'il ne pouvoit arracher à leur chef, et de s'appuyer de leur suffrage pour se passer désormais de l'autorité pontificale. Dans cette vue, il convoqua à Paris une assemblée qu'il décora du nom de concile. Cent dix évêques furent contraints de s'y rendre. On leur demandoit de juger le vicaire de J. C., celui à qui, selon le concile de Florence, appartient le droit divin, la pleine puissance de régir et de gouverner l'Eglise universelle; on leur proposoit de statuer que sans lui l'Eglise de France sauroit bien se donner des pasteurs et se perpétuer. Les évêques ne s'assemblèrent que pour renouveler au pied des autels le serment de leur sacre, et jurer obéissance à celui contre lequel le persécuteur avoit voulu se soulever. Le prétendu concile n'eut pas d'autre session, et l'enfer fut vaincu (1810).

Napoléon, se voyant déchu des espérances qu'il avoit fondées sur la complaisance des évêques, reprit son plan de destruction secrète, et s'appliqua plus que jamais à enlever à l'Eglise catholique toute défense pour le présent et toute-

ressource pour l'avenir. Les ouvrages en faveur de la religion, ou furent tout-à-fait supprimés, ou ne purent plus paroître que tronqués et défigurés par des mains esclaves de la volonté du prince : en même temps qu'on fermoit la bouche et qu'on arrêtoit la plume des apologistes de l'Eglise, on encouragea les novateurs de toutes les sectes, on multiplia les livres licencieux ou impies, les écrits publiés contre le pape, contre la confession, contre le célibat ecclésiastique, etc. Jusque-là, les évêques avoient conservé le droit incontestable de diriger exclusivement l'éducation des jeunes gens qui aspiroient au sacerdoce : un décret impérial renversa tous les petits séminaires, et ne leur permit plus d'exister que sous la double condition de payer des droits ruineux, et d'aller chercher des leçons dans les écoles où l'on ne risquoit rien moins que la perte de la foi et des mœurs. Enfin l'autorité séculière alla jusqu'à usurper l'enseignement de la théologie ; et la conscription militaire ou les travaux publics devinrent le châtiment des jeunes élèves qui refusèrent de se prêter à ces innovations (1811). Voilà ce que le persécuteur, plus habile à son sens que tous ceux qui l'avoient précédé, appeloit ne pas égorger, mais étouffer le christianisme.

Cette longue oppression se termina par une suite d'événemens dans lesquels il n'est pas possible de méconnoître la main de Dieu. L'ambition aveugla Napoléon, et le conduisit jusqu'au fond de la Russie, où sa réputation et sa puissance restèrent ensevelies avec plus de quatre cent mille Français (1812). De retour en France, il va trouver le pape à Fontainebleau : car, depuis quatre mois, il y avoit fait transférer cet auguste captif. Ramené, ce semble, à la modération par ses revers, il lui propose un accommodement. Le pape déclare ne vouloir traiter qu'à Rome, et entouré du sacré collége. Cette résolution l'étonne : mais bientôt la surprise fait place à la colère, puis à la fureur ; il éclate en menaces, il outrage le pontife, il s'oublie jusqu'à lever la main sur sa personne sacrée, jusqu'à le saisir par les cheveux. Peu après il a honte de son emportement, il revient à des procédés plus doux ; il flatte, il caresse, il promet ; enfin, moitié ruse, moitié violence, il amène son captif à signer un projet qui devoit, moyennant certaines conditions, servir de base à un nouveau concordat. Dès que l'imposteur a cette pièce entre

les mains, il la tronque, il la publie contre la foi donnée, il la présente à la France comme un concordat absolu, il l'érige en loi de l'état. Le pape se hâta de protester contre la perfidie; mais Napoléon en avoit assez obtenu pour tromper ceux qui vouloient être trompés (1813).

Il s'applaudissoit de son triomphe, et il étoit sur le bord de l'abîme. L'Europe entière se ligue contre lui; tous ses alliés l'abandonnent à la fois; il est chassé de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Suisse: ses ennemis le suivent, et sur ses pas pénètrent dans l'intérieur de la France. Il pourroit encore les désarmer; on lui offre la paix, il la refuse: livré à un esprit d'erreur et de vertige, il a tout perdu jusqu'à ses talens militaires. Semblable à une bête féroce entourée de chasseurs, il se débat quelque temps avec plus de fureur que d'intelligence. Enfin la main de Dieu l'a frappé, il succombe: il se voit captif dans Fontainebleau, dans ce même palais où il a enchaîné son bienfaiteur et son père; il arrose des pleurs du désespoir ces mêmes lieux où il a fait couler ceux du vicaire de J. C. Relégué dans une île écartée, il survit à sa puissance pour voir l'univers s'applaudir de sa chute, et se féliciter d'avoir enfin échappé à l'ennemi de Dieu et des hommes (1814).

Quelle révolution fut jamais plus féconde en merveilles! On voit, et à peine en croit-on ses yeux, le colosse, qui hier encore épouvantoit la terre, aujourd'hui renversé et réduit en poudre par ceux-là mêmes qu'il avoit si long-temps foulés sous ses pieds; la religion relevée et triomphante, au moment précis où l'impiété attendoit son dernier soupir, le chef de l'Eglise délivré de ses fers et rétabli sur le siége apostolique par les nations séparées de l'Eglise; la capitale de la France conquise et cependant épargnée par des vainqueurs qui avoient à venger sur elle la désolation de Berlin, de Vienne, de Moscou; la France elle-même pacifiée par ses ennemis naturels, rendue à la société par des hommes qui ne sont à ses yeux que des barbares et des sauvages, remise à ses princes légitimes par les souverains dont elle avoit renversé ou ébranlé les trônes; enfin nos rois rappelés dans leur héritage au moment où ils désespéroient d'y rentrer jamais, et replacés sur le trône de S. Louis par les mêmes hommes dont la rébellion les avoit arrachés vingt ans auparavant,

sans que cette révolution soudaine, où il y avoit tant de passions à concilier, tant d'intérêts à satisfaire, tant de haines à éteindre, tant de glaives à briser, ait coûté une goutte de sang, une larme à la France.

Le saint père, de retour à Rome, prépara la guérison des plaies faites à la religion. Entre autres moyens que lui a inspirés son zèle apostolique 1° il a ouvert une mission générale pour le clergé et le peuple romain, et lui-même a montré l'exemple de l'assiduité aux exercices de la mission; 2° il a défendu dans tous ses états, sous les peines les plus rigoureuses, ces sociétés clandestines, dont la doctrine, aussi ennemie des trônes que des autels, avoit bouleversé la France et ébranlé l'Europe jusque dans ses fondemens; 3° il a fait entendre sa voix à l'Eglise universelle; et par un acte solennel de l'autorité pontificale, le premier qui ait signalé son rétablissement, il a rendu aux vœux du monde chrétien la compagnie de Jésus.

L'histoire de l'Eglise nous apprend assez que sa destinée, ici-bas, est d'être toujours attaquée et toujours triomphante. Dieu, pour faire voir qu'elle est son ouvrage, a voulu qu'elle s'établît malgré l'opposition des hommes, et qu'elle fût fondée sur le martyre.

A peine commençoit-elle à respirer sous le grand Constantin, qu'elle vit les hérésies s'élever contre elle et attaquer successivement tous les articles de sa foi. Mais l'enfer la trouva aussi invincible contre les divisions intestines, qu'elle l'avoit été contre les ennemis du dehors; à mesure qu'une hérésie lui enlevoit quelques enfans, elle n'a jamais manqué de réparer ses pertes par de nouvelles conquêtes.

L'élection de Pie VII, fut entièrement l'ouvrage de la Providence, et l'effet des promesses de J. C. de ne jamais permettre que les portes de l'enfer prévalent contre son Eglise. Ils sont trompés dans leur attente ceux qui se félicitoient que l'Eglise romaine étoit détruite, parce que son chef étoit dans les fers.

L'Eglise de J. C. doit durer jusqu'à la consommation des siècles; les différentes révolutions des états ne l'ébranlent pas, elle survit à leur ruine. Elle a vu les royaumes, les républiques, les empires s'écrouler et tomber autour d'elle et au milieu d'elle : seule elle est demeurée ferme et immobile;

et après dix-huit siècles, elle montre toute la vigueur et la fécondité de sa jeunesse. Ceux qui viendront après nous la trouveront encore subsistante : elle continuera de s'avancer d'un pas assuré à travers les siècles et les révolutions humaines jusqu'à la fin des temps, pour se réunir à Jésus-Christ dans le lieu de son repos éternel.

Pour nous, nés et élevés dans le sein de cette Eglise, instruits de sa doctrine, sanctifiés par ses sacremens, nourris dans les principes d'un attachement inviolable à sa foi et à son autorité, édifions-nous du bien qui s'y fait, gémissons du mal que nous ne pouvons empêcher; séparons-nous des méchans qui la déshonorent, et partageons ses combats si nous voulons participer à ses triomphes.

ENTRETIEN XXX.

Conclusion.

Eraste. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici dans nos différens entretiens a dû vous convaincre, mes chers amis, qu'il n'y a rien de comparable à l'Eglise de Jésus-Christ, dont nous avons le bonheur d'être les enfans. Chef-d'œuvre du Très-Haut, elle est le terme de ses décrets éternels et l'objet de ses plus tendres complaisances. C'est pour elle que la terre et les cieux sont tirés du néant; c'est pour elle que les générations se succèdent et que l'univers subsiste encore. Féconde dès le commencement des siècles, elle enfante les patriarches, qui sont ses premiers nés; elle se montre aux prophètes, qui tressaillent de joie en la voyant, et qui publient, par avance, ses combats et ses victoires, et son étendue et sa durée; elle embrasse tous les justes qui marchent, à la faveur de sa lumière, à travers les ombres de la foi. Enfin son divin époux vient couronner son attente en s'immolant pour elle; et après l'avoir arrosée de son précieux sang sur le Calvaire, après l'avoir consolée, dans Jérusalem, par l'éclat de sa résurrection, il lui promet, en lui faisant les derniers adieux, qu'elle sera, jusqu'à la consommation des temps, honorée de sa présence, soutenue de sa protection, animée par son es-

prit, dépositaire de sa puissance, instruite de toute vérité, toujours pure, toujours inaltérable, toujours digne de lui, malgré les efforts de l'enfer.

Depuis cette époque, à jamais mémorable, près de dix-huit siècles se sont écoulés dans une fermentation prodigieuse, n'offrant à nos yeux que de tristes vicissitudes, et d'affreuses révolutions, que des dispersions de peuples, que des destructions d'empires, que des bouleversemens d'états, dont les ruines servent de fondemens à d'autres qui ne s'élèvent que pour tomber à leur tour; sans que, dans cette longue chaîne d'événemens, la Providence en permette un seul qui ne concoure à l'accomplissement, et des magnifiques prédictions faites à l'Eglise, et des consolantes promesses qu'elle porte dans son sein.

En effet, vous avez vu avec quelle force elle a triomphé de tous les obstacles que l'impiété, le mensonge, la discorde et la dissolution accumuloient devant elle. En vain le paganisme s'est armé de toutes ses fureurs pour arrêter ses rapides progrès : trois cents ans de persécutions n'ont servi qu'à faire éclater son courage, et malgré ses tyrans, elle s'est étendue dans toutes les nations du monde; elle s'est perpétuée de siècle en siècle jusqu'à nos jours, par la seule prédication de la vérité, soutenue de la vertu des miracles. En vain le relâchement a tenté de fléchir la rigidité salutaire de ses préceptes sacrés : aux désordres des simples fidèles, et aux scandaleuses entreprises de quelques pasteurs, elle a opposé une multitude de conciles, et une heureuse succession de grands exemples; et malgré le torrent de la dépravation, l'esprit de sa discipline et les saintes maximes de sa morale se sont conservés dans toute leur vigueur. En vain une foule d'hérésies s'est élevée, dès son berceau, contre la pureté de ses dogmes; sa foi, victorieuse de toutes les attaques, ne s'est point altérée. Elle croit, et elle enseigne aujourd'hui, comme dans les premiers âges, la consubstantialité du Fils de Dieu, attaquée par les ariens; la divinité du Saint-Esprit, niée par les macédoniens, l'unité de personne en Jésus-Christ, combattue par les nestoriens; la distinction des deux natures dans le Verbe fait chair, rejetée par les eutychéens; la distinction des deux volontés dans l'Homme-Dieu, confondue par les monothélites; toutes les vérités foulées aux pieds par les manichéens, par

les anciens et les nouveaux pélagiens, les albigeois et les vaudois, par les wicléfites et les hussites, par les luthériens et les calvinistes; en un mot, par tous ces prédicateurs du mensonge, qui, depuis sa naissance, ont essayé de corrompre la doctrine qu'elle a reçue de Jésus-Christ et des apôtres; en sorte que, malgré tous les efforts des passions humaines, elle a conservé, elle conserve encore et conservera toujours sur sa montagne l'étendard de la vérité, qu'elle seule a droit d'arborer, et le trésor de la sainteté dont elle est seule propriétaire.

Voilà, mes chers amis, ce que nous apprend son histoire, et vous en pouvez juger par le foible extrait que je vous en ai présenté : puisse-t-il vous inspirer le désir de la lire plus en détail! car il n'y a point d'étude plus propre à affermir notre foi, à soutenir notre espérance, à exciter et à nourrir dans nos cœurs l'amour de notre Dieu, que celle de cette adorable histoire, qui est la consolation du fidèle, et la source du théologien. Cependant combien est-elle négligée de nos jours! On s'empresse de feuilleter les annales de tous les peuples; on recherche avec soin ce qui peut nous retracer les révolutions des empires qui ne sont plus; les annales de la religion qui subsistera éternellement, sont les seules que l'on dédaigne. Mais aussi voyez où nous a conduits ce mépris sacrilége. Quel siècle fut jamais plus fertile en désordres et en impiétés de toute espèce! La religion, inconnue à la plupart de ceux qui la professent, est devenue un sujet de disputes plutôt qu'un objet de sanctification. Les principes de l'incrédulité ne sont plus ensevelis dans les cœurs et ignorés du vulgaire; la poésie les chante; ils règnent dans les spectacles publics; la musique leur consacre les grâces de l'harmonie; il est même du bon ton de les répandre finement dans tous les ouvrages qu'on imprime; et personne n'y manque. Le naturaliste les mêle dans la description de la terre et l'histoire des animaux; le physicien, dans ses systèmes; le mathématicien, dans ses calculs; le littérateur, dans ses essais et ses mélanges; le philosophe, le romancier, dans toutes leurs brochures; le compilateur même, dans ses productions indigestes; en un mot, quiconque ne lance pas quelques traits contre la religion ou contre ses pontifes, doit renoncer à être applaudi par les trois quarts de ceux qui portent encore le nom de chrétiens. Sauvons-nous du milieu de ces impies, mes chers enfans; revêtons-nous des

armes de la foi, et puisons sans cesse dans les sources pures du christianisme de puissans préservatifs contre cette contagion funeste qui s'étend de jour en jour. Convaincus que la doctrine que la religion nous enseigne est celle qu'il faut croire, que la morale qu'elle nous propose est celle qu'il faut pratiquer, que la discipline qu'elle nous présente est celle qu'il faut suivre, conformons-y perpétuellement notre conduite, afin qu'après avoir combattu avec celui et par celui qui est seul notre docteur, notre modèle et notre maître, nous participions à son triomphe dans cet éternel sanctuaire où il nous appelle pour y couronner ses propres dons, en couronnant nos mérites.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DES ENTRETIENS
DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'HOMME, CONSIDÉRÉ PAR RAPPORT A LA RELIGION ET A LA MORALE.

		Pages.
Ent. I.	Avantage de l'Education. Nécessité de s'instruire.	1
II.	Elémens de Logique, ou principes propres à former la raison, avant de s'appliquer à l'étude de la Religion et de la Morale.	10
	De l'Idée.	25
	Du Jugement.	31
	Du Raisonnement.	37
	De la Méthode.	41
III.	De Dieu.	43
IV.	Analyse, Caractère et Divinité de l'ancien Testament.	53
V.	Analyse, Caractère et Divinité du nouveau Testament. Nécessité de lire l'Ecriture sainte.	76
VI.	Des Ouvrages de Dieu; des Anges et des Hommes.	99
VII.	Etat d'innocence, péché du premier Homme, et ses suites.	108
VIII.	Tableau historique de la Religion, depuis le péché de l'homme jusqu'à la vocation d'Abraham.	114
	Observations diverses sur les deux premières époques de l'histoire sacrée, et application des Figures de l'ancien Testament.	122
IX.	Tableau historique de la Religion, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egypte.	129
	Observations diverses sur la troisième époque de l'histoire sacrée, et application des Figures de l'ancien Testament, à Jésus-Christ et à son Eglise.	145

Pages

Ent. X. Tableau historique de la Religion, depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la construction du Temple de Jérusalem. 150

Mœurs, Usages et Coutumes des Hébreux, etc. Application des Figures de l'ancien Testament à Jésus-Christ et à son Eglise. 173

XI. Tableau historique de la Religion, depuis la construction du Temple jusqu'à la captivité de Babylone. 211

Mœurs, Usages et Coutumes des Hébreux, etc. Application des Figures de l'ancien Testament à Jésus-Christ et à son Eglise. 256

XII. Tableau historique de la Religion, depuis la fin de la captivité jusqu'à la venue du Messie. 266

XIII. De Jésus-Christ. 279

Tableau de la vie de Jésus-Christ. Conformité des Prophéties avec l'Evangile. 280

XIV. Doctrine de l'Eglise, et premièrement du Symbole des Apôtres. 293

XV. Des Vertus Chrétiennes et Morales. 309

XVI. Des Péchés. 316

XVII. Des Sacremens, et des Cérémonies de l'Eglise dans leur administration. 324

XVIII. De la Prière en général, et de l'Oraison mentale en particulier. 364

XIX. De la Prière extérieure, et de l'Oraison Dominicale. 371

XX. Des Prières publiques de l'Eglise, et particulièrement du sacrifice de la Messe. 379

XXI. De la Prière particulière. 396

XXII. Des Commandemens de Dieu. 406

XXIII. Des Commandemens de l'Eglise. 413

XXIV. Tableau historique de la Religion, depuis la descente du Saint-Esprit jusqu'au quatrième siècle. 421

Mœurs et Usages des Chrétiens, etc. Principaux Hérésiarques, etc. 440

XXV. Tableau historique de la Religion, depuis le quatrième siècle jusqu'au septième. 447

Mœurs et Usages des Chrétiens, etc. Principaux Hérésiarques, etc. 459

XXVI. Tableau historique de la Religion, depuis le septième siècle jusqu'au onzième. 467

Pages.

Mœurs et Usages des Chrétiens, etc. Principaux Hérésiarques, etc. 474

Ent. XXVII. Tableau historique de la Religion, depuis le onzième siècle jusqu'au seizième. 479

Mœurs et Usages des Chrétiens, etc. Principaux Hérésiarques, etc. 488

XXVIII. Tableau historique de la Religion, depuis le seizième siècle jusqu'au dix-huitième (1789). 492

Mœurs et Usages des Chrétiens, etc. Principaux Hérésiarques, etc. 501

XXIX. Tableau historique de la Religion, depuis la Révolution française (1789) jusqu'à nos jours. 505

XXX. Conclusion. 514

FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE DE CH. DEIS, A BESANÇON (1828).